VIE

DE

JACQUES CALLOT

La Société pour l'étude de la Gravure française
a été autorisée à faire imprimer ses publications
par l'Imprimerie nationale,
en vertu d'une décision de M. le Ministre des Finances
en date du 28 novembre 1911.

JUSTIFICATION DU TIRAGE.

Cet ouvrage a été tiré à 450 exemplaires :

50 exemplaires sur papier du Japon, numérotés.
400 exemplaires sur papier vélin d'Arches, non numérotés.

Certifié :
Le Secrétaire,
Henri Bourin.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE

VIE
DE
JACQUES CALLOT
GRAVEUR LORRAIN
1592-1635

PAR

M. EDMOND BRUWAERT

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXII

SOCIÉTÉ

POUR

L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE

BUREAU.

Président.. M. Maurice FENAILLE, 14, rue de l'Élysée.
Secrétaire.. M. Henri BOURIN, 144, rue de Longchamp.
Trésorier.. M. Jacques DOUCET, 19, rue Spontini.

ARTICLE 10 DES STATUTS.

Le Comité directeur désigne deux de ses membres pour l'examen des manuscrits susceptibles d'être édités par la Société ou placés sous son patronage.

Les travaux publiés porteront les noms des Commissaires responsables.

Le Comité directeur, dans sa séance du 21 décembre 1911, sur le rapport favorable de MM. François COURBOIN et Maurice FENAILLE, Commissaires responsables, a décidé l'impression du travail de M. Edmond BRUWAERT, intitulé *Vie de Jacques Callot, graveur lorrain (1592-1635)*.

Pourquoi Jacques Callot n'a-t-il dédié aucune de ses nombreuses œuvres à sa femme, Catherine Kuttinger, de Marsal ?

A MA BONNE COMPAGNE

SUZANNE ABBY KING

DE CHICAGO

Souvenir de six semaines d'heures silencieuses

Aix-les-Bains, 25 septembre 1911

Edmond Bruwaert


IACOBVS CALLOT
CALCOGRAPHVS AQVA FORTI NANCEII IN LOTHARINGIA
NOBILIS.
Ant. van Dyck pinxcit.
Vorsterman sculp.
Cum priuilegio.
B.R

VIE

DE

JACQUES CALLOT

GRAVEUR LORRAIN

1592-1635

LÉGENDE DE CALLOT.

Par une bonne ou mauvaise fortune, Jacques Callot a eu pour premier biographe en France un auteur charmant, André Félibien. Ex-attaché à l'Ambassade de France à Rome, ami de Poussin dont il s'était fait l'élève, en zélé secrétaire de l'Académie d'architecture, Félibien recueillit autant de notes qu'il put sur les artistes comme sur les arts de son temps, et se décida à écrire ses *Entretiens* pour l'usage du Dauphin. C'était au temps où Charles Perrault mettait à la mode ses *Contes de Fées :* le mérite était toujours l'apanage d'une belle naissance, et, par une providence spéciale, le mérite était toujours récompensé. Sur cette base, Félibien édifia un gracieux édifice à l'aide des matériaux qui lui furent fournis, à Rome par Cassian del Pozzo, voisin et ami de Philippe Thomassin, maître de Callot, à Paris par Israël Henriet, oncle, Israël Silvestre, neveu, tous deux possesseurs des cuivres et éditeurs des œuvres du graveur de Nancy.

Des éditeurs anxieux d'appeler l'attention sur le plus important article de leur fonds ne pouvaient donner des renseignements défavorables. C'est ainsi, sans doute, que Félibien n'a eu qu'à prêter l'oreille pour être aussitôt à même de faire passer sous sa plume les jolis récits qu'on lui contait.

Jacques était né avec tous les talents, toutes les nobles ambitions et toutes les grâces. Rien de surprenant, il appartenait à une famille anoblie. Dès l'âge le plus tendre, il est épris de l'art de dessiner : ses livres, ses cahiers sont couverts d'ébauches. Il fréquente les artistes de Nancy et les écoute parler des splendeurs de Rome. A douze ans, il ne peut plus résister à la tentation : il part pour la Ville Éternelle où il veut compléter une éducation si bien commencée. La route est longue, les chemins

IMPRIMERIE NATIONALE.

dangereux. N'importe : la Providence est là qui, sous la tutelle de bohémiens, le mène, innocent et pur, à Florence. Là, aussitôt, un officier du grand-duc l'accueille comme le ferait un père, et le place chez l'aquafortiste du moment, Remi Cantagallina. Trois mois suffisent à l'enfant voyageur pour devenir bon buriniste. Alors c'est à Rome qu'il faut aller. Et le bon officier, glissant quelques florins dans la poche du touriste, l'expédie en diligence vers la ville de ses rêves. Mais, ô infortune! à la descente de voiture, des marchands de Nancy reconnaissent le bambin, l'arrêtent et le ramènent à ses parents éplorés. Nullement découragé par cet insuccès, Jacques n'en a que plus d'envie d'arriver à ses fins, et, avant que deux ans se soient écoulés, nouvelle escapade. Cette fois, c'est le frère aîné qui court à la poursuite du cadet et le ressaisit à Turin. Tant de persévérance aboutit. Ses parents consentent à une séparation : l'ambassadeur même du duc de Lorraine emmène à Rome dans ses équipages le futur artiste et se charge de l'installer sur les bords du Tibre. L'éducation se termine; Rome n'offre plus une scène assez vaste pour le développement de ce talent : Callot part. A Florence, le grand-duc l'arrête au passage et lui offre une hospitalité princière, qui ne cesse, après dix ans, que le jour où l'héritier même de la couronne de Lorraine fait en personne comprendre à Jacques qu'il se doit à sa patrie : offres pontificales, offres impériales sont rejetées. Callot rentre à Nancy. Les ducs lui prodiguent leurs faveurs; l'infante Isabelle l'appelle à sa Cour; le Roi de France lui confie d'importants travaux royalement rémunérés. Au comble de la gloire, Callot quitte ce monde à l'heure même qu'il avait fixée comme terme de sa destinée, ne laissant derrière lui que des admirations et des regrets.

Cet aimable roman a été trouvé si parfait, qu'il a été accepté depuis lors comme le dernier mot de l'histoire par tous les auteurs qui se sont occupés de Jacques Callot. Ici et là, quelque détail a pu être ajouté pour donner à penser qu'une nouvelle étude de la vie du graveur avait été entreprise : le fond est resté le même. Et pourtant, depuis deux cent trente-six ans que le texte de Félibien passe sous les yeux des critiques, il a dû s'en trouver plus d'un qui s'est demandé si Félibien ne s'était pas laissé entraîner à écrire du merveilleux à propos d'un merveilleux artiste, ou encore, la bonne foi de l'écrivain mise hors de cause, si Henriet, Silvestre, Valdor, ses inspirateurs, n'avaient pas, dans leurs confidences, cédé à trop d'enthousiasme. Les doutes ont dû naître.

Les premières œuvres de Callot sont médiocres et ne permettaient guère de croire à un talent très hâtif. Une fuite d'enfant désobéissant est chose possible, bien qu'il soit précoce de voyager si vite et si loin à douze ans. Qu'un tendre officier toscan accueille à bras ouverts un petit vagabond, assez déguenillé sans doute, après six mois de roulotte bohémienne, et le place aussitôt chez un artiste éminent, cela sort de l'ordinaire, surtout si l'on note que l'artiste éminent Remi Cantagallina était, en 1604, date supposée de l'incident, presque apprenti lui-même, fort jeune, bien peu en mesure de prendre des élèves de la taille et de l'utilité de Jacques. Remi gravait

à la pointe et à l'eau-forte. Or c'est l'usage du burin qu'il est supposé enseigner, en trois mois, au petit voyageur. Il peut de même, à la seconde escapade, paraître surprenant que la famille confie le soin de ramener le fugitif au frère aîné, Jean, âgé de quinze ans et demi à peine. Les pages qui suivent montreront que Jacques savait fort peu de chose lorsqu'il s'enfuit de Nancy, en 1608, pour n'y plus revenir, sinon treize ans plus tard; qu'il n'en savait pas beaucoup plus long lorsque, de Rome, il alla se fixer à Florence, en 1612; qu'il lui fallut travailler longtemps et durement avant d'obtenir une pension du grand-duc Cosme. Il ne quitta pas la Toscane par patriotisme, mais simplement parce que les pensions furent supprimées, lors d'un changement de règne. Les récits anciens doivent faire place à des récits nouveaux, en présence de renseignements plus exacts et plus précis dont on dispose aujourd'hui.

Depuis bientôt un demi-siècle, il s'est ouvert de nombreuses mines nouvelles de matériaux propres à l'histoire. A Rome, à commencer par la ville qui décida de l'avenir du jeune artiste, les sources d'information se sont multipliées. La Bibliothèque du Vatican est très libéralement ouverte aux chercheurs, et les travaux comme les conseils du R. P. Ehrle sont d'une précieuse assistance. Les soixante-dix anciennes paroisses de la capitale catholique ont été ramenées à un nombre moindre de circonscriptions dotées d'une *parochetta* ou sacristie administrative qui concentre les archives des églises disparues du district. C'est ainsi qu'à Sainte-Marie-Vallicelle, par exemple, on trouve, dans un bureau bien éclairé, une large armoire sur les rayons de laquelle apparaissent méthodiquement classés, par paroisses anciennes et en ordre chronologique, les registres de mariage et de décès des églises de Saint-Thomas-in-Parione, de Sainte-Cécile, de Saint-Étienne-in-Pisciuola, de Saint-Jean-in-Ayno, à côté de ceux de Sainte-Marie, l'église paroissiale actuelle qui a survécu aux autres. A Saint-Laurent-in-Damaso, la série des baptêmes couvre une très vaste région, car le privilège des fonts baptismaux était réservé à peu d'églises seulement. Les actes concernant la colonie française se rechercheraient en vain à Saint-Louis-des-Français : ils sont conservés à l'église Saint-Eustache. Au temps de Callot, les Lorrains avaient encore à Saint-Louis leur chapelle Saint-Nicolas. L'église de Sainte-Catherine-des-Lorrains, place Navone, date du schisme de 1622, lorsque Lombard, de Nancy, le sous-dataire, protesta contre le cardinal de Sourdis et contre les oratoriens de Bérulle que ce chargé d'affaires de France implantait dans les œuvres pies franco-lorraines de Rome.

Les collections d'actes de la vie religieuse se complètent d'une série très curieuse : les listes d'âmes, *status animarum,* que chaque année, vers Pâques, les curés dressaient par rues et par maisons. Dans ces documents, dont quelques-uns remontent au pontificat de Sixte-Quint (1585-1590), tous les habitants et aussi tous les étrangers, hommes d'État, voyageurs, artistes, apparaissent dans leur milieu, à l'hôtel, chez le logeur, dans leur appartement ou leur maison, en pleines occupations, entourés de leur famille, de leurs serviteurs, avec indication d'âge, d'origine, de croyance. Toutes ces années passées revivent en un instant. Les archives notariales

de Rome sont admirablement tenues, via Rosella : les actes du XVIe siècle répondent à l'appel en moins d'une minute, minute un peu coûteuse il est vrai, car chaque appel se paye 2 francs au moins, et, à ce taux, les enquêtes historiques deviennent vite de chères études. Les archives pontificales, presque toutes déclarées archives de l'État italien depuis 1870, se classent et s'analysent en ce moment, au Gesù, et les fiches, déjà nombreuses, pourront fournir bientôt un inventaire sommaire. Déjà un archiviste des plus actifs, Bertolotti, a mis à profit nombre de ces documents et en a indiqué qui concernent les artistes français ou étrangers fixés à Rome du XVe au XVIIe siècle. Ses livres sont le meilleur guide à suivre pour qui veut étudier la vie de nos artistes à Rome durant cette période des plus intéressantes. Les archives du Capitole sont en excellent ordre et très accessibles grâce à M. le commandeur Joseph Gatti, l'obligeance personnifiée. Le cabinet des estampes du palais Corsini doit au Dr Hermanini, son directeur, un catalogue par fiches de ses 200,000 gravures, avec noms d'auteurs, de graveurs, d'éditeurs même. Les recherches deviennent ainsi plus rapides en même temps que s'élargit leur champ d'action.

A Florence, ville si riche en documents de l'époque de Cosme II, qui fut celle du séjour de Callot sur les bords de l'Arno, le travail de classement est trop considérable pour les faibles ressources dont dispose le conservateur des archives de Toscane. Salle après salle, les galeries des Offices regorgent de dossiers où maints détails peuvent se rencontrer sur notre graveur et ses travaux, sur les circonstances qui l'ont inspiré, sur l'assistance financière ou morale qui lui a été prêtée, sur les incidents d'une vie d'artiste dans un pays où les mœurs n'étaient pas d'un rigorisme excessif : ces histoires seront réservées à la génération prochaine; la police des Médicis était trop bien faite pour qu'on n'ait pas, un jour, à lire des révélations dignes du conteur de la villa Palmieri. La publication florentine des œuvres de Galilée de M. Favaro témoigne de la richesse d'un fonds où il semble qu'il n'y ait qu'à étendre la main pour recueillir des pièces utiles sur l'élève de Bernardino Poccetti, de Giulio Parigi, les artistes de la Cour.

Anvers a ses archives de Callot dans les collections du musée Plantin-Moretus : elles fourniront à cette histoire un chapitre dû à l'extrême bienveillance de M. Max Rooses, dont l'ouvrage sur P. P. Rubens constitue le meilleur modèle à suivre par tout biographe anxieux de faire revivre un artiste en le représentant exactement comme il a vécu.

C'est naturellement en France que des recherches sur Callot devaient être secondées par de multiples collaborations. Au premier rang, il faut citer, à Nancy, l'inventaire sommaire des archives départementales avec ses tables compréhensives et avec l'excellent archiviste qu'est M. Émile Duvernoy; puis les travaux (journal, bulletin, mémoires) de la Société d'archéologie lorraine, qui ne laisse jamais passer sans le saisir aucun trait propre à mieux fixer l'image du charmant artiste resté, après trois siècles, toujours aussi cher au pays qui le vit naître et mourir. Les res-

sources que Paris offre au chercheur sont incomparables. L'admirable Bibliothèque nationale contient, dans chacun de ses cinq départements (manuscrits, imprimés, estampes, cartes, médailles), des documents si nombreux, si variés, qui sont dès à présent si méthodiquement classés et mis si libéralement à la disposition du public, qu'on peut assurer qu'il n'est homme ayant plus ou moins marqué dans le monde dont on ne puisse retrouver le nom et les gestes dans ce magnifique monument, le plus beau qui ait jamais été élevé à la grandeur et à la conservation de la pensée humaine. Et à ces richesses s'ajoutent celles qui se sont amassées ailleurs, à l'Arsenal, à la Mazarine, à l'École des Beaux-Arts, à Sainte-Geneviève.

Et comme si tant de sources ne suffisaient pas à l'alimentation des générations présentes, voici qu'il vient de se fonder, 19, rue Spontini, une nouvelle Bibliothèque d'art et d'archéologie, qui, par un raffinement des plus goûtés des auteurs, s'attache à donner à ceux-ci des renseignements complets sur tout ce qui s'est publié ou se publie en matière d'art, et va même, grâce aux libéralités princières de son fondateur, M. Doucet, jusqu'à fournir les textes les plus rares et les plus inaccessibles. Et cette création en a fait surgir une autre, sous l'action de MM. Fenaille, Bourin et Doucet : la Société pour l'étude de la gravure française, qui s'attache à susciter et à publier des œuvres de vulgarisation nouvelles. Il est impossible qu'ainsi encouragés, les ouvrages ne se multiplient pas qui fassent mieux connaître non seulement un maître et ses procédés, mais bien des maîtres et leurs écoles, de manière à constituer une histoire complète, à fixer d'une manière durable les traditions de l'art en France, histoire, traditions utiles, puisqu'il s'agit de conserver, en le décrivant et en le définissant mieux, un patrimoine dès longtemps acquis qui est un des beaux apanages de notre génie national.

Le récit qui suit rentre dans ce plan général, sans avoir la prétention, pourtant, de devenir le type définitif d'une Vie du maître lorrain[1] : il reste encore trop de sources qui n'ont pu être explorées, où rien n'a pu être puisé, pour qu'il ne subsiste pas la certitude qu'à un jour prochain sans doute, comme conséquence peut-être de cette étude même, des documents plus abondants, des lettres plus nombreuses seront trouvés qui révèleront l'âme de l'aquafortiste et qui combleront tant de lacunes signalées au cours du présent travail. Il convenait, toutefois, de mettre en ordre et à jour ce qui est en ce moment connu : il ne s'agit pas d'une œuvre de polémique contre ce qui s'est écrit jadis. Chaque époque fait usage des matériaux dont elle dispose, et un auteur ne doit jamais cesser de rester sceptique ni de penser que la vérité d'aujourd'hui sera peut-être l'erreur de demain.

Pour l'avenir, un programme de recherches immédiates est facile à déterminer. A Rome, il y a lieu de retrouver la liste des âmes de la paroisse Saint-Siméon-

[1] M. Bruwaert serait vivement reconnaissant de toute critique comme de toute indication nouvelle, qui pourrait lui être adressée, 55, avenue de l'Alma, à Paris.

Saint-Jude, sur laquelle Callot habitait, rue de l'Ours, à Pâques 1609. Les pâques de 1610 et 1611, Callot les passa chez Thomassin, sur la paroisse de S. Biaggio della Pagnotta dont les listes d'âmes furent, vers 1824, transférées à la sacristie de Saint-Pierre du Vatican : ces listes sont à ressaisir dans le classement qui se prépare à Saint-Pierre.

A Florence, la comptabilité du grand-duc Cosme II, celle des dépenses de la Maison civile, la Garde-Robe, où Callot émargeait, doivent être reprises parmi les innombrables dossiers accumulés aux Offices : ce qu'on a essayé avec succès pour Galilée peut être tenté pour Callot. Il doit exister des états pour l'attribution d'ateliers aux artistes attachés à la Cour médicéenne, comme il en existe à Paris pour la distribution des ateliers du Louvre. Les livres de baptêmes et de mariages des paroisses Saint-Félix et du Saint-Esprit, de 1612 à 1621, doivent contenir le nom de Callot comme parrain ou comme témoin. Les registres administratifs et judiciaires du même temps, si on les démêlait de la masse, pourraient fournir leur contingent de notes précieuses.

A Nancy, les combles de l'Hôtel de Salm de 1600, la Cour d'appel d'aujourd'hui, renferment les archives notariales de la Ville et de Marsal des XVIe et XVIIe siècles, et par conséquent les contrats de mariage, d'achat, de vente, de location, les procurations, les partages successoraux intéressant Jacques Callot et sa famille, localisant les demeures de l'artiste, précisant bien des événements de sa vie. Il y a lieu de retrouver chez les descendants de Nicolas Fournier, baron de Neydeck, héritier en 1680 des papiers et des meubles du graveur, la trace et le sort de ces reliques importantes.

S'il se formait, pour les illustrations du pays, des casiers, non judiciaires, mais biographiques, soit aux Archives départementales, soit, pour les artistes, à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, au Cabinet des estampes, où se concentreraient documents et découvertes, on arriverait vite à reconstituer de nobles existences, dignes de servir aux générations futures de modèle et d'exemple.

ENFANCE DE CALLOT.

1592-1608.

La famille de Callot (à Nancy, on prononce Kâ-lô; on fait dériver le nom de Carolo) passe pour être originaire de Bourgogne; du moins, c'est ce qu'affirment des généalogies faites assez longtemps après les événements. Ponce Callot est le premier ancêtre cité : en supposant une trentaine d'années entre chaque génération, Ponce serait né vers 1400. Son fils Louis a pu naître vers 1430 : il aurait été secrétaire particulier d'un duc de Bourgogne. En lui attribuant de 40 à 50 ans lors de l'exercice de cette charge de haute confiance, le prince devrait être Charles le Téméraire, le dernier duc, qui fut tué le 5 janvier 1477 aux portes mêmes de Nancy qu'il tentait de reconquérir, après l'avoir une fois prise en 1475, occupée et perdue. Après Louis, marié à une demoiselle Philiberte X, viendrait Albéric dont la naissance se reporterait à 1470 et qui aurait épousé une demoiselle Isabelle Y. De ce mariage serait issu, vers 1500, Jean dit Liégeois, qui s'unit à une demoiselle Didière Z et qui existait encore en 1589. Telle est ce qu'on pourrait nommer la série légendaire des aïeux, telle que la donne le R. P. Pelletier dans son *Dictionnaire de la noblesse de Lorraine* : il avait sans doute recueilli ces renseignements du religieux prémontré, le R. P. Dominique, abbé de l'Estange, neveu de Jacques Callot, versé en sciences héraldiques et généalogiques. Tout le monde a des aïeux, et il n'est personne vivante à qui il manque un seul anneau dans la longue chaîne qui rattache sa naissance à l'apparition de l'homme et de la femme sur la terre.

Quant à la série tangible des ascendants de Jacques, elle commence par la personnalité très marquée de Claude, le grand-père, dont le portrait, s'il n'y a pas erreur, trouvaille et cadeau de M. l'abbé Martin, curé d'Einville, orne depuis 1859 le Musée lorrain de Nancy. Ce devait être un homme à la main forte : archer des gardes, sorte d'exempt chargé des réquisitions et des saisies, aubergiste et soldat, il avait l'œil au gain et ne manquait guère les occasions d'élargir sa place au soleil. Né vers 1534, les documents publics le désignent comme archer en 1562. Le rôle de la rue des Comptes de 1571-72 le nomme en bonne compagnie : «Me Nicolas le Pois; Claudin, paticier; Antoine Didier, messaiger; la veuve d'Ogeville [Augeville]; la veuve Saint-Phlin [de Saint-Felin]; l'hôte du *Porte-Enseigne;* Rémy Tout-Bon; Claudin Callot, archer; Jacques Beaufort; Claudin Maillart.» D'après le *Trésor*

des chartes de Lorraine, il est, en 1572, hôte des *Trois Rois,* « hostellerie » qui se trouvait sur la paroisse Saint-Epvre et que les archives municipales mentionnent encore, en bien et en mal, dans la même région un demi-siècle plus tard. Le métier d'hôtelier est loin d'être aussi mauvais qu'on pense : à Troyes, les grosses fortunes du XVIe siècle avaient pour beaucoup à leur base une tenue d'auberge; tel hôtel sans prétention des Champs-Elysées assure, bon an mal an, au propriétaire un revenu de cent à deux cent mille livres de rente; les hôtels des États-Unis donnent des dividendes énormes : c'est un genre de placement très rémunérateur. Il n'y a pas de raison de penser que l'hôtel des *Trois Rois* fût pour Claude Callot une affaire médiocre. Dans tous les cas, en 1584, Claude obtenait du duc Charles III des lettres de noblesse (droits de chancellerie : 2,000 francs barrois, 3,800 livres de France).

Charles III était certainement un grand et un bon prince. Privé de son père, le duc François, en juin 1545, lorsqu'il n'avait encore que deux ans, il avait été élevé à la Cour de Paris sous l'œil vigilant de Henri II et de Catherine de Médicis. A 15 ans, en 1558, il épousait leur fille Claude et devenait ainsi le beau-frère de Marie Stuart comme du roi d'Espagne Philippe II. Ce mariage, cause lointaine, ne fut pas sans influence sur la carrière de Jacques Callot. Sans ce mariage, Catherine n'eût pas eu de Charles III une petite-fille bien-aimée, Christine ou Chrétienne, qu'elle tint à établir à Florence et qui fut une des causes déterminantes du départ de Jacques de Rome pour aller se fixer aux abords du palais Pitti. Rentré dans son duché à la mort de Henri II, Charles III s'appliquait à reprendre en mains les liens un peu lâches, sinon même rompus çà et là, qui l'unissaient à sa noblesse, à son administration, à son peuple, toujours prêt à récompenser ceux qui lui étaient dévoués et fidèles. Fidèle lui-même aux derniers Valois ses beaux-frères, fidèle surtout à la foi de ses pères et à l'église, la maison protestante de Bourbon ne fut pas sans lui inspirer des inquiétudes. Il ne ressort pourtant pas que, dans la conspiration qui s'organisa à Nancy même, dès septembre 1584, puis à Joinville en décembre, pour enlever à Henri de Navarre la couronne de France qui allait lui échoir, il ait eu un rôle aussi actif que celui de ses cousins, les princes de la maison de Guise. Néanmoins il prévoyait la lutte, et il s'y préparait.

Voici partie du texte par lequel, le 30 juillet 1584, le duc anoblissait Claude Callot et s'assurait en lui un énergique serviteur :

Charles, par la grâce de Dieu, duc.., marchis, dûment certiorez de la vie louable, bonnes mœurs, probité et mérites de nostre amé et féal Claude Callot, archier de nos gardes, demeurant en ceste nostre ville de Nancy; ayant esgard aux services fidelz que, par l'espace de 22 ans et plus, il nous a faict, tant à nostre suite ordinaire par nos pays qu'en tous les voyages qu'avons faictz, depuis, hors de nosdits pays, en quoy il s'est tousjours comporté avec fidélité... joinct que, dès sa jeunesse, il a tousjours faict profession des armes... avons icellui Claude Callot, de nostre grâces péciale, ensemble ses enfants, postérité et lignée, née et à

naistre en bon et léal mariage, annobly et annoblissons et du tiltre de noblesse décoré et décorons; voulons et nous plaict que lui et sesdicts enfans comme telz soient reputez, puissent acquérir biens nobles, fiefz.

Et, en signe de noblesse, avons à icelluy et à sesdictz enfants, postérité et lignée donné et donnons les armoyries telles que cy-dessoubz qui sont d'azur à cinq estoilles d'or péries et passées en saulteur, timbrées d'un dextrocher revestu et componé d'or et d'azur tenant une hache d'armes, le tout porté et soustenu d'un armet d'argent couvert d'un lambrequin aux métaulx et couleur de l'escut.

Scintillant ut astra «Ils brillent comme des astres», telle fut la devise.

Cet écusson apparaît, en effet, sur le portrait présumé de Claude joint à un autre écusson où se voient les armoiries de Jeanne d'Arc au-dessus d'une figure de femme, apparemment le portrait de Claude de Fricourt, arrière-petite-nièce de la Pucelle d'Orléans, que Claude Callot avait épousée vers 1559. Le ménage fut doté au moins de beaucoup d'enfants : il dut y avoir un Claude, car le fils aîné recevait généralement le prénom du père, et il n'y a pas de Claude sur la liste de sept enfants — trois fils et quatre filles — qui nous a été conservée. Les filles furent bien mariées : Marguerite, à Jean-François Ruiz, fils du valet de chambre du duc, récemment anobli lui aussi; Louise, à Thomas Thiriet, prévôt de Liverdun; Antoinette, au greffier Claude Houat; Charlotte, à Chrétien Vaultier. Les fils furent placés dans les ordres : Jean, tonsuré, fut pourvu d'un bénéfice ecclésiastique; Jacques entra aux Bénédictins; Nicolas devint chanoine de Saint-Dyé. Acquéreur dès 1584 du fief de Bainville-sur-Madon, Claude se trouvait, de ce fait, investi du privilège de nommer le bénéficiaire d'une chapellenie fondée en 1406 par Aimard, châtelain de Maizières, dans l'église du village : 300 francs barrois peut-être par an — 3,000 francs d'aujourd'hui — au profit du titulaire. L'un après l'autre, les enfants des Callot se succédèrent à ce bénéfice dont la famille n'entendait pas perdre un seul denier. Dès l'âge le plus tendre, ils sont nommés; à leur majorité, ils optent pour le monde, renonçant à la bourse en faveur d'un des leurs, ou entrent en religion. Probablement le fils aîné, Claude, mourut jeune, — les archives départementales mentionnent pourtant vers cette époque une personne de ce nom, mais sans en révéler la parenté. En tout cas, quand

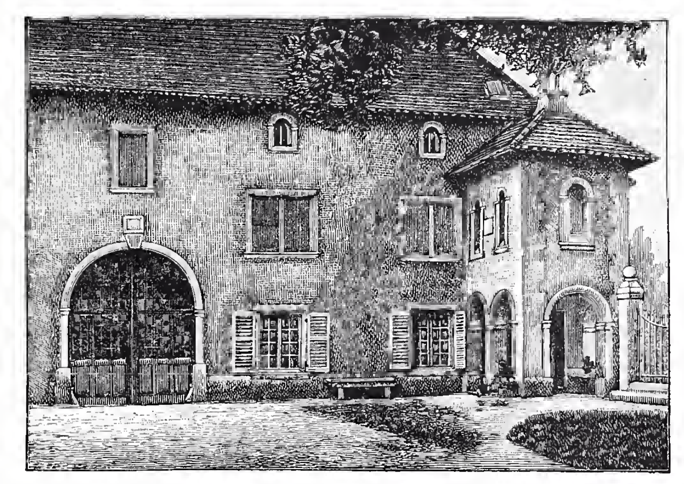


Figure 1. — Pavillon de Bainville.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Jean vit arriver l'âge de 25 ans où il devait prononcer ses vœux, il fit abandon de la chapelle de Bainville et, délaissant la carrière que lui avait préparée le pieux testateur de 1406, il rentra dans le monde et épousa Renée Brunehaut, fille du docteur Jacques Brunehaut, médecin de la mère de Charles III, Chrétienne ou Christine de Danemark. C'était en mai 1587, comme il résulte d'une copie d'acte que possédait en 1855 M. de Bouligny, propriétaire à Bainville du domaine des Callot.

Jean devait donc être né vers 1562. En rupture de vocation religieuse, il lui fallut se choisir une occupation. A l'exemple de son père, il devint archer des gardes, et comme ce service laissait beaucoup d'heures libres, — les archers de Nancy exercent d'ordinaire une seconde profession, tels nos gardes nationaux de 1840, tels nos sapeurs-pompiers de province, — il s'adonna à la peinture des armoiries. D'après le « Rolle des Bourgeois, manans et habitans de Nancy pour la levée des sols en 1589, Jean Callot, archer », avait quitté le toit paternel et s'était, avec sa jeune femme, installé paroisse Saint-Epvre (voir plan, p. 15), rue de la Boudière, près de la rue des Comptes, entre la rue des Maréchaux et la petite Carrière, peut-être le nº 14 ou 16 de la Grande-Rue actuelle, qui fit partie de la succession laissée plus tard par la veuve de Jacques. Les registres de baptême de la paroisse ont été mal gardés, s'ils ont jamais été tenus à cette époque : les prescriptions du Concile de Trente n'avaient, pas plus en Lorraine qu'en France, acquis force de loi, évidemment. Le premier des livres conservés date de 1604, et nous laisse dans un très grand embarras pour fixer la date précise de la naissance ou du baptême de Jacques Callot. Il faut procéder par déductions ou par hypothèses.

Sandrart, qui a connu Callot personnellement à Utrecht en 1627, le fait naître en 1589, dans son *Académie tudesque* de 1675. Les autres auteurs citent l'épitaphe du graveur pour établir qu'étant mort le 24 mars 1635 à 43 ans, comme le porte l'inscription, il a dû naître en 1592, argument que confirmerait le portrait fait à Paris en 1629, par Michel Lasne, lorsque Callot avait, dit l'exergue, 36 ans. Les pierres tombales subissent d'étranges émotions; elles sympathisent souvent avec les survivances inconsolées ou trop consolables : Philippe Thomassin, le maître de Jacques Callot à Rome, n'avait que 60 ans à sa mort; sa veuve ne manquait pas de lui en attribuer 70 sur sa tombe : elle se remariait dans les trois mois. Les victimes enlevées trop tôt à l'amour des leurs ont, au contraire, à bénéficier parfois d'un autre excès : on les rajeunit pour mieux apitoyer sur leur malheureux sort. Si l'on admet que Renée Brunehaut-Callot nourrit elle-même ses bébés, on peut aisément espacer les naissances de deux en deux années : on ne lui connaît pas moins de dix enfants. Jean, l'aîné, serait venu au monde en 1589, après dix-huit mois de mariage; Jacques a pu venir vers la fin de 1591 ou le commencement de 1592. Mais c'est là une supposition gratuite, que seule une découverte d'acte ou de document probant pourra confirmer ou infirmer. Du reste, dans ces limites étroites de probabilités, l'erreur de date n'a pas très grande importance quant aux conditions du développement artis-

tique de l'enfant. Après Jacques, qui eut pour parrain Jacques Brunehaut, son grand-père maternel, naquit Georges vers 1593 : on en fit un cordelier; puis Claude, vers 1595 : on en fit un capucin; puis Jeanne, dont on fit une sœur grise ou franciscaine; puis Catherine, baptisée le 22 septembre 1605, qui mourut à Bainville, à 6 ans, en 1611; François, baptisé le 23 février 1607, qu'on plaça chez les Tiercelins à 15 ans, après la tonsure; Henri, du 2 mars 1611, qui lui aussi, reçut la tonsure à 15 ans pour devenir chapelain de Bainville, puis tiercelin, alors que son frère jumeau Nicolas mourait, en 1611, à 7 mois, en même temps que Catherine. Seule resta dans le monde Marguerite, née vers 1604, qui épousa un archer, Nicolas Notaire, et devint en 1631 concierge du palais ducal. Cette énumération édifiante suffit pour indiquer l'état d'âme du ménage Jean Callot. En rompant avec sa vocation, le jeune séminariste semble avoir fait vœu, pour expier ainsi son manque de fidélité à ses premiers engagements, de consacrer à l'Église les enfants qu'il plairait au ciel de lui donner, à l'exception toutefois de l'aîné qui devait pourvoir au maintien de la famille et de la race, en conservant unis sur sa tête seule les biens patrimoniaux si péniblement acquis.

Car la fortune, avec de meilleures situations officielles, venait comme récompense de bonnes années de service auprès du prince. La période glorieuse, ou à tout le moins belliqueuse, du règne de Charles III concorde avec les malheureuses années de la lutte religieuse de la Ligue en France. Pendant que pied à pied luttaient Henri III, pour défendre la couronne qu'il allait perdre à l'assassinat de Saint-Cloud, Henri IV pour retenir cette couronne qu'on voulait lui enlever, Charles III mettait la main sur Jametz, en décembre 1588, pour la protéger contre les atteintes de l'hérésie; en mai 1589, il s'emparait de Toul et de Verdun, mais échouait à Metz, tout en y faisant nommer évêque un de ses fils, le cardinal Charles. En décembre, il défait, à Rixheim, les Allemands alliés qui accouraient au secours du Béarnais, et il enlève Marsal. Il était du devoir de la noblesse lorraine et de noble homme Claude Callot de marcher avec le souverain. Les *Cahiers bleus* de d'Hozier (Ms. de la Bibl. nat.) nous montrent Claude en plein exercice de ses fonctions, le 2 juin 1590 : « Roolle des Chers [charretées] de foing prins et chargé à Thélod pour Son Altesse, au contenu de la Commission baillée et décernée à noble homme Claude Callot, archer des gardes de S. A. Sept vingts et une (= 141) charées tant à Thélod qu'à Arroignes, tesmoing le seing du notaire soubscript. P. Charrouyer, notaire. » Les réquisitionnés réclamaient payement; Claude le leur refusait; mais il n'avait pas d'objection à élever contre un protêt en règle. De là cette protestation des paysans obligés de faire les frais de la guerre.

La lutte dura jusqu'en 1594 : Christophe de Bassompierre fut alors, après la conversion ou après les victoires de Henri IV, envoyé à Saint-Germain-en-Laye et y conclut la paix le 16 novembre. Charles III put s'occuper alors du développement économique de son duché : il fit venir de partout des ouvriers habiles pour doter le

chez Jean Callot et d'apprendre dans quelle atmosphère vivait la jeune progéniture qui allait toujours croissant. Aucun détail sur le père, sauf les portraits assez rigides et sévères, s'ils sont corrects, que Brentel et Méryan nous ont laissés sur les deux célèbres gravures des obsèques de Charles III et de l'entrée de Henri II à Nancy : Jean y apparaît sous sa dalmatique, haut de taille, aux épaules larges, à l'allure athlétique et militaire, les cheveux courts et rebroussés, la barbe pas trop longue et divisée en deux pointes sous le menton, un peu à la Henri IV, tout à fait à la Charles III. Il ne semble pas homme incliné à l'émotion ou à la tendresse. Sur la mère de Jacques, Renée Brunehaut, il ne reste rien, rien qui puisse dire comment elle partageait son affection entre les sept ou huit enfants qui l'entouraient déjà.

Mais on peut assez vite tracer le tableau en raccourci des événements qui survinrent à Nancy pendant l'enfance de Jacques, et qui purent laisser une impression sur l'imagination vive du futur artiste. C'est d'abord le développement de la ville neuve et des nouveaux remparts, percés de portes massives, auxquels le duc Charles travaillait avec persévérance. Puis, en 1596, la peste, importée de Hongrie, désole la ville : on compte 3,200 malades à la maladrerie, et, pendant deux ans et plus, les rues, les églises de Nancy seront remplies de ces miséreux, écloppés pour la plupart, cherchant à vivre d'aumônes en excitant la pitié, en dépit des défenses municipales. Les grandes fêtes ne sont pas rares : le 15 avril 1597 se célèbre le mariage de François de Vaudémont, second fils de Charles III, avec Mlle de Salm. Le 31 janvier 1599, autre mariage, celui du fils aîné, Henri, duc de Bar, avec la sœur de Henri IV. L'arrivée de Catherine de Navarre eut lieu au mois d'avril, et Jacques, âgé de sept à huit ans, put contempler toutes les splendeurs d'une cour en ses grands jours : l'infante Isabelle des Pays-Bas et son mari, l'ex-cardinal archiduc Albert, se trouvaient là, comme la duchesse de Bavière, la duchesse de Juliers, le duc de Mantoue, le duc de Mercœur. Un spectacle plus que tout autre put le frapper : les tours de force de l'acrobate Andrea de Carmona, qui fit la joie de la ville.

Trois ans plus tard, en 1602, les funérailles de Mercœur attirèrent de nouveau les princes étrangers à Nancy. L'année suivante, en avril 1603, Henri IV venait goûter chez sa sœur l'aimable hospitalité lorraine. Des carrousels furent organisés sur la rue Neuve, la Carrière qui venait d'être percée et bâtie.

A ces mises en scène attrayantes s'en ajoutaient d'autres, tragiques celles-là, dont l'impression a, toute sa vie, heurté le cerveau du gracieux aquafortiste. La peste, si désastreuse, était évidemment le résultat de sortilèges : malheur aux sorciers comme aux sorcières! On les pendait, on les brûlait, on les mettait à cuire vivants dans des chaudrons sur la place Saint-Epvre, sur la place Mengin. Les faux-monnayeurs avaient le même sort. L'œuvre de Callot, des *Grands sièges* au *Martyre des Apôtres,* en passant par les *Misères de la guerre* et les *Supplices,* est pleine de ces scènes dramatiques qui étaient le catéchisme en action avec lequel s'enseignaient alors aux enfants les avantages de la bonne conduite. Les fêtes religieuses à l'église, les fêtes civiles

au carnaval, le feu d'artifice de la Saint-Jean, la foire de Saint-Nicolas, complétaient le bagage de sensations dont s'imprégnait cette petite tête d'enfant.

Suivant toute probabilité, Jacques dut aller à l'école du voisinage, la « grande école » dans une ruelle étroite, la rue du Moulin d'aujourd'hui, au sud de Saint-Epvre, là même où l'on avait provisoirement installé le conseil municipal dès sa création, en 1594. La maison avait été, en 1576, offerte par le chapitre de Saint-Georges pour être affectée à l'instruction publique. Elle devait sans doute être placée sous le contrôle moral et scientifique de l'écolâtre de la primatiale, qui jouait à Nancy le rôle des grands chantres de cathédrale dans les villes françaises. Le précep-

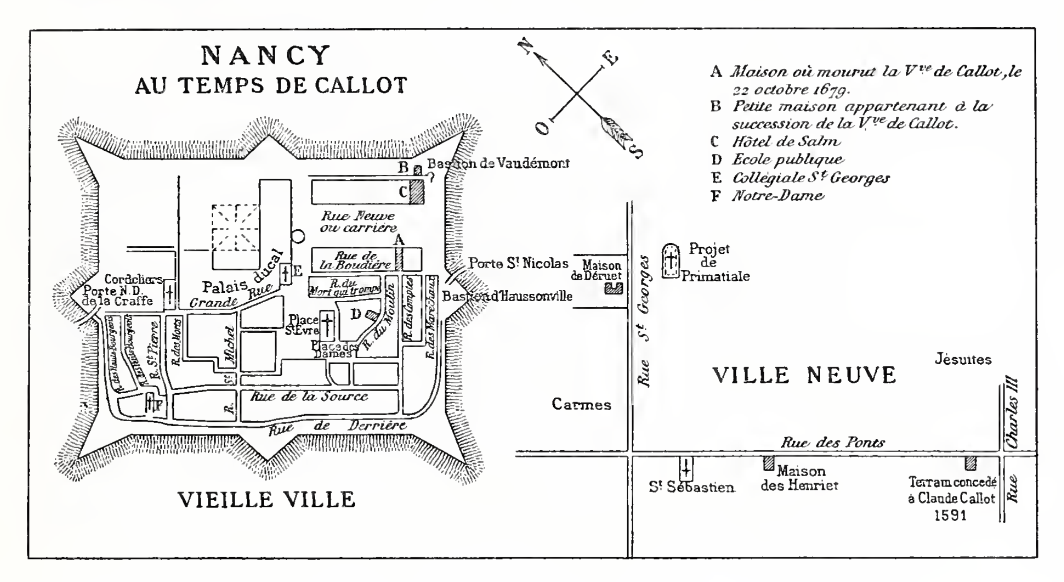


Figure 2. — Plan de Nancy.

teur était peut-être encore Florentin Blauvarleti, qui se confina plus tard dans les fonctions exclusives de greffier ou secrétaire de la Grande Maison, la mairie, quand elle fut transférée place Mengin. Les archives départementales mentionnent encore Didier Breton, prêtre séculier, qui, en 1594, se plaignait de n'avoir qu'un adjoint et réclamait un autre « subalterne pour enseigner les inférieurs en doctrine, à quoi lui second ne pouvait satisfaire, tant pour la multitude et affluence des escoliers que pour la variété des leçons ». Le programme consistait à « enseigner la jeunesse tant à bien lire, écrire, jeter (compter avec des jetons ou à l'abaque), nombrer, orthographier, que chanter musique et décorer l'église, voire même l'usage de l'astrolabe, carré géométrique et, si besoin est, les principaux fondements de la grammaire ».

C'est probablement tout ce qu'avait appris Jacques de 1600 à 1608, pendant le temps qu'il suivit l'école, avant l'événement qui allait décider de sa carrière, événement mystérieux encore, mais sur la nature duquel il n'est guère possible de s'égarer

beaucoup. A la fin de 1607, Jacques ayant alors quinze ans passés, le moment semble être venu pour lui de se préparer à la vocation que sa famille lui avait choisie. C'était probablement quelque collège comme celui des jésuites à Pont-à-Mousson, où les études seraient sérieuses, avec ou sans la tonsure. Si ce plan resta à l'état de projet, s'il reçut quelque commencement d'exécution, on ne saurait le dire : les documents font défaut. On ne connaît que le résultat : la fuite de l'enfant, son abandon déterminé de la maison paternelle et sa retraite cachée aussi loin qu'il le put, au bout du monde, à Rome. Il ne peut guère y avoir de doute à cet égard, quand on songe, d'une part, à l'indépendance absolue de ce caractère nerveux, doux, charmant, mais qui ne voulait pas être violenté, qui ne s'est jamais soumis aux règles même de son meilleur maître, Thomassin : Jacques n'a jamais voulu obéir qu'à ses propres inspirations, et il s'est ainsi créé maître. Que son départ ait été une rupture, cela n'est pas moins évident par la durée même de la séparation : il a fallu treize ans à Jacques pour revenir sur son coup de tête, alors que, dans les conditions normales d'éducation, le voyage classique à Rome ne durait que trois ou quatre ans; encore ne rentra-t-il dans sa famille que lorsque la position qu'il avait mis sa fierté à se conquérir, sans l'appui des siens, vint à lui manquer. Enfin nous avons l'acte de contrition ou de repentir gravé par Jacques lui-même dans sa belle histoire de l'*Enfant prodigue :* le lendemain de la mort de son père, enlevé par la peste en 1630, Jacques, frappé par ce tragique événement, traça ces onze pages où il représente :

> Ce père que les ans accablent de douleurs
> Comblant son fils de biens

et où il se peint lui-même, rappelant avec amertume

> Ce partement soudain, signe et triste présage
> Que le calme trop grand est suivy de l'orage.

Les feuilles 7 et 8, qui montrent le fugitif revenant sous le toit paternel, portent à la clef de voûte du salon où il est reçu les armes des Callot, les cinq étoiles pairées en sautoir : la famille qui environne le vieillard se compose des membres mêmes que Jacques retrouvait à cette époque, en 1621.

Félibien raconte, d'après Henriet, d'après Silvestre, qu'il y eut deux premiers faux départs irréguliers, en 1604, en 1606, avant un dernier départ, celui-ci régulier, de l'enfant en compagnie de l'ambassadeur de Lorraine. Meaume ajoute que Jacques cédait au désir d'aller rejoindre à Rome l'orphelin Israël Henriet, parti depuis quelque temps pour la Ville Éternelle. Tous deux, pour le prouver, disent qu'en 1607 Jacques travaillait déjà au burin à Nancy : donc il avait dû apprendre le métier dès 1604, à Florence, chez Remi Cantagallina. Il est possible de démontrer que les trois pièces que Jacques aurait gravées à Nancy en 1607 et en 1608 sont d'une date bien postérieure; il est possible d'établir que le diplomate lorrain qui est supposé avoir emmené

Jacques à Rome, en décembre 1608, était en ce moment même à Madrid. Il peut être suggéré avec une certitude à peu près probante qu'Israël Henriet n'était pas à Rome en 1608, qu'il n'y vint que huit ans plus tard, attiré peut-être par les succès de Callot et l'imitant, au lieu de lui donner l'exemple.

La première œuvre supposée faite par Callot à Nancy en 1607 serait un portrait du duc *Charles III,* gravé par un débutant : il porte la signature du graveur et un millésime : 1607. Ce portrait, rare en France, figure dans la collection (*Callot,* vol. V, p. 99) du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de Paris : il provient du recueil de M. de Beringhen, dont les plus rares pièces, celle-ci entre autres, avaient été recherchées en Italie, à Florence surtout, vers 1700. L'exergue qui entoure le médaillon a bien le millésime de 1607, mais c'est la date de la peinture et non de la gravure. Jacques Danglus peignait la toile à Nancy, en 1607, sur l'ordre de Charles III qui y faisait aussi inscrire son âge, 65 ans, avant d'envoyer l'œuvre à son petit-fils Cosme, à Florence, comme cadeau de noces, à la veille du mariage du prince avec l'archiduchesse Marie-Madeleine d'Autriche. Le Cabinet des estampes possède environ 15 portraits différents de Charles III, gravés à Nancy, à Paris, en Allemagne : sur aucun il n'est attribué au duc de titre salutatif. On le nomme simplement Charles III, Carolus III, M. de Lorraine : seul le portrait de Callot a le qualificatif «Sérénissime» qui n'était accordé au prince qu'à Florence, par courtoisie, comme père de la grande-duchesse. Enfin la signature de Jacques Callot est celle qu'il avait adoptée dans les dernières semaines de son séjour à Rome (voir fig. 8) : le chiffre arabe 1, pointu du haut, carré au bas, représentant un I majuscule, première lettre du prénom Iacomo en italien, où le J n'existe pas. Il est improbable que, gravant pour la première fois à Nancy, en 1607, il eût signé autrement que par un J, la première lettre de Jacques. Le nom est suivi de l'expression *fecit et excudit.* Or *excudit* signifie alors « imprime et vend », dans le langage des éditeurs du temps. On se représente mal ce jeune homme de quinze ans ayant établi chez son père « noble » une presse à tirer, avec l'outillage accessoire que le tirage comporte, avec un petit magasin de vente. La vérité est que l'œuvre fut gravée à Florence, en février 1612, et elle prouve simplement quels progrès le jeune fugitif avait encore à réaliser, à cette époque, avant de devenir l'artiste recherché des Cours.

De même, Jacques aurait, avant son départ de Lorraine, gravé la *Généalogie des Porcellets,* travail assez mal venu à l'œil, l'eau-forte ayant çà et là laissé de vilaines bavures qui furent rectifiées au burin, travail déclaré œuvre de début. Cette vaste composition, résultat de la juxtaposition très délicate de quatre grandes planches, exige une science de burin et de pointe, une technique de métier qu'un enfant de douze ans n'aurait pu acquérir en trois mois d'étude chez Cantagallina, lors de la première fuite supposée en 1604. A cette date, Remi Cantagallina commençait seulement à travailler : ses premières eaux-fortes sont de 1603; il n'aurait pu enseigner le burin qu'il ne pratiquait pas. La juxtaposition de quatre cuivres pour une seule

IMPRIMERIE NATIONALE.

œuvre est du pur Thomassin. D'ailleurs la généalogie même dément les dates de 1607 ou de 1608 qu'on lui attribue; il s'y trouve, en effet, rapporté une alliance de famille dont Jean des Porcellets, l'évêque de Toul, était très fier, puisqu'elle le rattachait aux Bourbons et à la Maison de France : le mariage de Henri de Bourbon-Condé avec Henriette de Montmorency, la belle jeune fille dont le maréchal de Bassompierre fut amoureux fou et pour laquelle Henri IV s'enflamma au point de mettre presque le feu à toute l'Europe quand elle s'enfuit à Bruxelles pour être à l'abri de ses attentions. Le mariage est du 17 mai 1609. La généalogie est donc postérieure à cette date, et en 1609, Callot, déjà à Rome, ne pouvait exécuter ce travail en Lorraine. L'œuvre date réellement de l'automne 1621, et la signature apposée sur l'estampe, *Iac. Callot sculptor,* est celle qu'il avait adoptée dans les derniers temps de son séjour à Florence, qu'il conserva quelque temps après son retour en Lorraine.

La troisième œuvre que Callot est déclaré avoir faite avant son départ est un *Armorial de Lorraine,* travail au burin assez médiocre. Il n'y a plus de doute aujourd'hui, étant donné le témoignage de Marivin, le secrétaire du gouverneur de Nancy de 1635, M. de Brassac, témoin contemporain, que les armoiries de l'ancienne noblesse ont été burinées non au début, mais à la fin même de la carrière de Callot, sur la demande non de son père, mais de son frère. On en pourrait donner une autre preuve. Au décès de Charles III, en 1608, Jean Callot, le père, eut à offrir à l'un des princes étrangers présents aux obsèques, Maximilien de Bavière peut-être, une collection d'armoiries de gentilshommes lorrains, collection qu'il avait été conduit à faire dans l'exercice de ses fonctions, au temps des guerres. Si l'œuvre avait été gravée alors, comme il est affirmé, elle aurait été ainsi offerte à ce prince, et non seulement à ce prince, mais à tant d'autres qui étaient venus à Nancy apporter le témoignage de leur respect pour le défunt et de sympathie pour son successeur Henri II. Or le cadeau de 1608 est une œuvre non gravée, mais manuscrite, qui se trouvait en 1861 à la Bibliothèque d'Offenbach, près de Francfort.

Il n'y a donc rien qui appuie l'affirmation que Jacques aurait su graver avant sa fuite de 1608 et qu'il aurait appris cet art à Florence, en 1604, au cours d'une escapade antérieure.

Que l'enfant ait tenté, deux fois avant sa fuite définitive, de s'échapper de la maison paternelle, on n'en saurait être surpris. Mais certainement le troisième départ est le seul qui ait été cruel et grave. L'histoire d'un départ amiable à la suite de M. de Tornielle ne semble pas avoir plus de consistance que la légende des estampes avant l'apprentissage. Les comptes de la Cour ducale sont assez complets, à Nancy, pour les années 1608 et 1609 : on peut y suivre, par les payements, les différentes missions confiées aux ministres des ducs Charles et Henri. La correspondance du chanoine Viardin, écolâtre de la primatiale, agent de Lorraine à Rome, et celle de Voillot, secrétaire d'État, ministre des affaires étrangères à Nancy, n'ont pas de lacunes telles dans la collection de Lorraine, aux manuscrits de la Bibliothèque

nationale, qu'on ne puisse se faire une opinion sur cette question spéciale : Jacques Callot fit-il partie d'une mission envoyée à Rome en 1608? La réponse est négative, faute de preuve.

Le chanoine Viardin part de Nancy vers la fin d'avril, et arrive à Rome le 14 mai, le jour même où Charles III expirait à Nancy. Un service a lieu à Saint-Louis-des-Français, le lundi 16 juin. Pendant des mois et des années, le bon écolâtre entretiendra sa Cour de maints incidents; il parlera du manque de pluie, du grand dommage qui en résulte pour la vigne. Chargé par la duchesse de Brunswick, sœur de Charles III, de faire peindre un *Saint François,* il l'adressera au R. P. cordelier Jacques de Beauvau, qui s'occupe d'art à Rome. Nulle part un mot sur Jacques Callot, le fils d'un fonctionnaire de la Cour, qui aurait été pupille de l'agence diplomatique.

Le duc Charles III est mort : il faut envoyer d'urgence un ambassadeur qui annoncera au Saint-Père le funeste événement et recommandera le défunt à ses prières. C'est précisément à cette mission que l'enfant aurait été confié, suivant Félibien, écho des confidences d'Israël Henriet. Les archives départementales disent (B 1308, fol. 261 v°) :

Du 24 mai 1608 : à remettre à M. de Beauvau, gentilhomme de la Chambre de S. A., la somme de 2,400 francs pour subvenir à la despence d'un voyage qu'il a despéché en diligence de poste, de Nancy à Florence, vers M. le grand-duc de Toscane et, de là, vers nostre S. Père le Pape à Rome, luy 4e de personne à cheval, sans le postillon.

Le duc mourant avait recommandé d'une manière spéciale qu'on portât sa bénédiction à sa fille la grande-duchesse. De là, double mission confiée à Henri de Beauvau, mission qui comportait une fatigue énorme, tout un voyage à cheval à bride abattue, à personnel très réduit, avec hospitalité princière à recevoir au palais Pitti; évidemment le jeune Callot ne pouvait être compris, lui, quatrième ou cinquième, dans une telle mission, et son nom n'est cité ni à Nancy, au départ, ni au passage à Florence, au palais Pitti, ni à l'arrivée à Rome.

Le R. P. Husson et, après lui, Meaume nomment le comte de Tornielle comme l'agent diplomatique qui, au début de décembre 1608, aurait emmené Callot à Rome où les voyageurs seraient arrivés dans les premiers jours de janvier 1609. Les archives départementales (B. 1317, fol. 259 r°) détruisent cette hypothèse :

Du 25 novembre 1608 : à remettre à M. le Cte de Tournielle, conseiller d'Estat de S. A., grand maistre en son hôtel et surintendant aux finances, la somme de 16,000 francs pour subvenir à la despence d'ung voyage que S. A. l'a despéché en Espagne vers le Roy catholique, pour affaires important grandement au bien du service d'icelle, ledict voyage fait par la poste avec 12 personnes quant audict Sr Comte, tant gentilshommes que serviteurs, sans 2 postillons, afin de courir en 2 housses.

M. de Tornielle n'a donc pu, lui non plus, conduire Callot en Italie, puisqu'il se rendait à Madrid annoncer sans doute, entre autres choses, la naissance récente de la princesse Nicole dont l'existence devait être si triste.

Il y eut ensuite la mission Couvonge et Voillot, en janvier 1609; mais cette mission, qui embrassait Mantoue, n'alla pas au delà de Venise : sur l'état des membres de la mission, il n'y a aucun nom qui rappelle celui de Jacques Callot.

L'assertion que Jacques désirait, en 1608, rejoindre son ami Israël Henriet, déjà parti pour Rome, prête de son côté beaucoup au doute. Il est malaisé d'établir l'âge exact d'Israël. Son père Claude, peintre-verrier et peintre sur toile, avait été, à l'âge de 45 ans, appelé de Châlons-sur-Marne à Nancy, en 1586. Il épousait à quelque temps de là, en 1588 peut-être, une jeune fille du pays, Adrienne de Rambervillers. De cette union naissait sans doute Claude vers 1589, car en 1608, alors que le père est mort depuis quatre ans, il y a un peintre nommé Claude Henriet que la Cour emploie pour la décoration des funérailles de Charles III. Le second enfant aurait été Israël, né vers 1591; puis deux sœurs, dont la plus jeune, Élisabeth, épousa Gilles Silvestre en 1618, et enfin Jacques, baptisé le 9 août 1598. Quand le père mourut en 1604, il ne semble pas que la veuve ait eu le moyen ou le pouvoir immédiat de subvenir à une éducation aussi coûteuse que celle de l'envoi d'Israël à Rome. Une plainte déposée à Rome, le 17 août 1618, chez le gouverneur contre Israël, établit que celui-ci se trouvait alors dans la ville, et, comme le cours d'étude était généralement de trois à quatre ans, c'est donc vers 1614-1615 qu'Israël aurait quitté Nancy pour se rendre en Italie. C'est vers cette date qu'arriva à Nancy la nouvelle des premiers succès de Jacques à Florence : elle semble avoir déterminé Claude Déruet et Israël Henriet à imiter leur jeune compatriote. L'arrivée de Déruet à Rome ne doit pas être très éloignée de 1616, année où il faisait graver, chez Philippe Thomassin, sa première œuvre, un *Saint François de Paule,* pour les Minimes de la Trinité du Mont-Pincio.

Si, à l'aller, le voyage de Callot en compagnie d'un ambassadeur ne semble pas exact, le récit s'applique assez bien au voyage de retour. Les indications erronées de Félibien ne seraient donc qu'une transposition des faits, erreur assez naturelle chez un auteur qui écrivait trois quarts de siècle après les événements, sans autre documentation que des récits transmis par deux ou trois générations.

Resterait à savoir pourquoi Jacques, lors de sa fuite, a choisi Rome comme but de son voyage. Quand Philippe Thomassin dut quitter Troyes, en 1585, à cause de la guerre civile qui éclatait et qui l'obligeait à échanger son burin contre un mousquet, on s'explique très bien l'attrait de Rome : Pantaléon Lanseine, fils du cordonnier de Troyes, n'avait eu, trois siècles plus tôt, en 1261, qu'à se trouver à Rome à la veille d'un conclave pour être proclamé pape; ce conte courait les rues sur la bonne fortune d'Urbain IV; d'ailleurs, habitant en face l'hôtel du Dauphin, Philippe voyait chaque semaine, chaque jour, voyageurs, rouliers rentrant d'Italie ou s'y rendant : les monts ne semblaient pas beaucoup plus éloignés, au delà de la porte de Croncelz, que ne le paraît New-York aux gamins qui, de la jetée du Havre, s'amusent à regarder arriver ou partir les grands transatlantiques. Si les mêmes sug-

gestions ne prévalaient pas dans la grand'rue de Nancy, Rome n'en était pas moins, là, considérée comme un but de voyage qui hantait beaucoup de rêves : le Jubilé de 1600 avait créé une commotion profonde : 200,000 pèlerins avaient vu la nouvelle église de Saint-Pierre et en disaient merveille par toute l'Europe. Dans la grande ville, l'or affluait de partout, offrandes du monde entier, et l'émigration vers ce centre attrayant était aussi marquée pour cette époque que le sont aujourd'hui les vastes exodes vers le Nouveau Monde. Au procès de Thomassin devant l'Inquisition à Rome, sur dix témoins assignés place Navone, on n'en voit qu'un seul Romain, les autres sont étrangers. Et puis, beaucoup d'Italiens avaient été attirés à Nancy par le duc. Le culte de Notre-Dame-de-Lorette était fort répandu en Lorraine. De sorte qu'il n'y a pas trop lieu de s'étonner si le jeune fugitif se dirigea de ce côté plutôt que vers Paris ou Bruxelles. Bullart dit que Jacques partit en compagnie de quelques jeunes Flamands; on a entendu Callot même raconter qu'il avait accompagné quelque temps des bohémiens rencontrés sur sa route. Le voyage fut des plus pénibles, dit Baldinucci, considérant la distance, l'âge et le peu de ressources du jeune émigrant : trois à quatre mois de marche pour franchir les quatre cents lieues qui, par la route ordinaire, Bâle, Coire, Bergame, Ferrare, Lorette, séparent les rives de la Meurthe de celles du Tibre.

Ce n'est pas que les routes fussent désertes; plus qu'aujourd'hui se rencontraient, sur les chemins, voyageurs de tout rang, de toute station : à cheval ou en carrosse, comme les gentilshommes en tournée de plaisir ou d'affaires; à pied, balle ou sac au dos, comme les marchands ou colporteurs, comme les jeunes ouvriers aspirant à la maîtrise et faisant leur tour professionnel, comme les pèlerins surtout se rendant, nombreux, aux chapelles miraculeuses. Des *Mercures,* « guides Joanne » du temps, ou de simples almanachs, indiquaient routes, distances, étapes, auberges.

Arrivé à Rome vers la fin d'août 1608, Jacques a dû quitter Nancy au printemps. Le moment choisi, Pâques peut-être, qui tombait le 6 avril en 1608, était des plus malencontreux pour la famille du transfuge, s'il était au contraire favorable à la tentative de Jacques. Le duc de Lorraine, atteint d'apoplexie, était à peu près paralysé; de semaine en semaine on redoutait son trépas : événement grave pour le héraut de Lorraine à qui le protocole imposait alors les devoirs les plus délicats et les plus absorbants. L'heure fatale sonna dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 mai, et, dès ce moment jusqu'au 19 juillet, jour des funérailles, le héraut dut, à la douleur d'avoir perdu son fils enfui, ajouter le chagrin d'avoir perdu son bienveillant souverain.

Le récit que nous a laissé Claude de la Ruelle, secrétaire des commandements, de cette période de deuil officiel est des plus curieux : il révèle un rituel féodal dont le souvenir a depuis longtemps disparu, qu'on retrouve à peine dans le cérémonial, bien conservateur pourtant, de la Couronne britannique. Le corps du prince est placé tout orné sur un lit de parade, sous la garde des chanoines, des Cordeliers,

des Minimes, des Capucins, d'un côté; des gentilshommes de la chambre, des chambellans, des pages, des valets, du côté gauche. A 1 heure défilent les gentilshommes de la Cour pour jeter de l'eau bénite; à 2 heures, défilé des dames et des demoiselles; à 3 heures, les autres personnes du Palais ducal. Le médecin embaume à 4 heures, et le cœur est porté à l'église neuve des Jésuites. Le lendemain, jeudi 15 mai, les paroisses viennent à l'eau bénite. Puis le corps disparaît momentanément et on lui substitue une effigie couverte de près d'un million et demi de francs de bijoux (monnaie du temps), et, pendant deux mois, tous les honneurs princiers seront rendus à cette effigie, dans la salle des Cerfs, comme si le duc existait encore : il y aura lever, déjeuner, dîner officiel en présence de la Cour; mais les plats, après avoir été présentés à l'effigie par les officiers de service, seront distribués aux pauvres. Durant ce temps, des ambassadeurs ont été dépêchés à toutes les puissances pour leur faire part de la perte du prince et les inviter à se faire représenter aux funérailles. Les puissances envoient des missions qu'il faut loger, héberger. En même temps, Nancy se prépare pour les obsèques; des vêtements de deuil sont commandés pour toutes les personnes de la Cour, depuis les princes jusqu'aux pages, et aussi pour les 1,600 personnes, pauvres compris, qui formeront le cortège funèbre. La longueur des vêtements, la distance à observer entre chaque prince suivant sa naissance, son titre, son rang, l'escorte qu'on doit assurer à ceux-ci, limiter à ceux-là, tout est réglementé avec une rigueur extrême; et c'est au héraut d'armes, devenu roy d'armes pour cette triste circonstance, qu'il appartient de rechercher les droits, les précédents, de décréter et de faire exécuter les rites dans leur extrême minutie. L'enterrement dura trois jours. Le 17 juillet, à 2 heures, eut lieu le convoi du corps du Palais à Saint-Georges; le lendemain, convoi du corps, de Saint-Georges aux Cordeliers; le 19 juillet fut consacré au service et à l'enterrement aux Cordeliers, officiant Jean des Porcellets, nouvel évêque de Toul.

Mathieu Méryan, de Bâle, Frédéric Brentel ont dessiné et gravé ce célèbre cortège qui s'est publié en estampe chez Hermann de Loye, à Nancy. Après le défilé de toutes les autorités, de toutes les ambassades, de toutes les armoiries appartenant au défunt, chacune appelée et annoncée à son rang de préséance par le roy d'armes, viennent les insignes du défunt, portés : la couronne par M. des Thons, le sceptre par M. de Meillane, la main de justice par M. de Gournay, la croix de Saint-Michel par M. d'Ave. Tous ont passé, c'est le tour du roy d'armes de se placer à son rang : il le fait, revêtu de sa dalmatique, précédé des cloches d'armes, des deux poursuivants, Vaudémont et Clairmont, des deux hérauts, Lorraine et Barrois, et suivi des deux maréchaux, ses chefs immédiats. Les artistes ont donné fort grand air au père de Jacques Callot dont le cœur devait être déchiré sous le double coup qui le frappait.

Ce même jour, 19 juillet, avait lieu une autre cérémonie, dans laquelle le roy d'armes occupait un des premiers rôles. A 2 heures de l'après-midi se donnait, à la

Cour, dans la salle Saint-Georges, le dernier dîner officiel pour la maison de Charles III.

Après dîner, M. de Bourbonne, grand-maître, usa de ce langage à l'assistance : «Et affin que congnoissiez tous que vous n'avez plus d'estatz et que moy-mesme n'ay plus de puissance, je rompt le baston de la maison en vostre présence.» Adonc, il print ledit baston par les deux boutz et posant le milieu sur sa teste nue le rompit, puis en baisant les deux boutz rompuz les jetta au milieu de la salle.

Ce que fait, le sieur Callot, roy d'armes, commença à crier :

«Silence! Silence! Silence!

«Le très haut, très puissant et sérénissime prince monseigneur Charles troisième du nom, soixante-troisième duc de Lorraine, et trentième Marchis, duc de Calabre, Bar, Gueldres, marquis du Pont à Mousson, comte de Provence, Vaudémont, Blamont, Zutphen, etc., notre débonnaire et souverain prince est mort, le duc est mort, le duc est mort, sa maison est rompue, chacun se pourvoye.»

Après cela chacun se retira, non sans regretter le bon maître.

Et pendant ce temps, Jacques, qui lui aussi avait rompu ses liens avec sa maison, errait sur les chemins d'Italie, souffrant de la fatigue, de la faim, se demandant, lui aussi, comment il arriverait à se pourvoir.


ECCE HOMO
Dixisti prætor nec turba mouetur. Impia dic flectes forsitam ecce Deus
Ioannis Antonij de Paulis for.

DÉBUTS À ROME.

1608-1611.

Jacques Callot a pu arriver à Rome au cours de l'été de 1608, en compagnie des ouvriers flamands mentionnés par Bullart ou des bohémiens dont parle la légende, ou de pèlerins rencontrés en cours de route. Comme formalité à la porte du Peuple, le voyageur, venu du Nord par le ponte Molle et la voie Flaminienne, se bornait à laisser à la douane son sac de voyage qui devait être examiné, au point de vue des livres qu'il aurait pu contenir, et qui se restituait le lendemain chez le gouverneur contre le dépôt soit de l'adresse, soit d'un billet de l'hôtelier chez qui gîte était pris. Le logis n'était pas difficile à trouver : il aura suffi à Jacques de passer, chemin faisant, à l'église française de Saint-Louis, et le recteur Pierre Pichot lui aura aussitôt indiqué dans le voisinage Jean Languille, graveur sur bois, via Parione, qui louait des chambres meublées et dont Guillaume Berthelot, sculpteur parisien, était alors même un des pensionnaires. Étienne Fabre, strada Giulia, tenait une auberge fort appréciée des nouveaux venus de langue française qui ne pouvaient payer les gros prix (un jules ou dix sous par jour) du grand hôtel de l'Ours, l'hôtel à la mode. Une autre hôtelière française connue se nommait Claude Bassetier. Il n'était pas beaucoup plus difficile de se procurer immédiatement du travail : architectes et peintres en avaient toujours en réserve pour les solliciteurs qui savaient tenir un compas, un crayon, un tire-ligne, une plume, et même pour ceux qui ne savaient que faire de leurs mains. On pouvait toujours broyer des couleurs, préparer un lait de chaux, grimper à l'échelle et passer au maître palettes et pinceaux. Sandrart dit que Callot chercha d'abord à faire de la peinture. Les désœuvrés qui arrivaient à Rome se faisaient peintres ou se qualifiaient tels, bien qu'ils gagnassent quelquefois à peine de quoi se suffire. Le salaire à la journée atteignait jusque cinq à six jules.

Il y avait quatre-vingts ans que Rome avait subi son dernier outrage, siège et pillage par les troupes de l'Allemagne, conduites, pour l'empereur Charles-Quint, par un renégat, le connétable de Bourbon, qui y laissa sa vie. Depuis lors, elle avait repris son mouvement de croissance sous une poussée de 100,000 habitants presque, qui faisait craquer ses anciens quartiers, des abords du Capitole au pont Saint-Ange, et qui la forçait à s'étendre vers l'Est et surtout vers le Nord dans la plaine du Champ-de-Mars. A l'exemple de la strada Giulia, ouverte par Jules II, Grégoire XIII avait

IMPRIMERIE NATIONALE.

créé la via Gregoriana, du monte Cavallo à la porta Pia; Sixte V avait élargi encore le programme en reliant par une ligne droite (la via Felice d'alors, via Sistina d'aujourd'hui) l'obélisque de la place du Peuple à l'obélisque de Sainte-Marie-Majeure, à travers monts et vallées; des privilèges étaient offerts à ceux qui entraient dans cette spéculation foncière : citoyenneté romaine, exemption d'impôts, remise de condamnations pénales. Toutefois les entrepreneurs et le public préféraient les terrains plats qui longeaient le quai, la Ripetta, le Corso, à l'est du fleuve; le palais Borghèse se construisait au coude du Tibre; la rue Ferratina, la rue della Croce, la rue des Pontifes, se bâtissaient bien et vite : les artistes s'y installaient avec pénates et modèles. La vigne nouvelle du cardinal de Florence (villa Médicis), l'église nouvelle des Minimes français (la Trinité-du-Mont-Pincio), dominaient le quartier neuf et formaient un fond de tableau très pittoresque. Et ce n'étaient pas seulement des palais qui s'élevaient pour le compte des riches cardinaux : les églises se transformaient, s'agrandissaient, s'embellissaient à nouveau. Le dôme de Saint-Pierre enfin terminé (on en avait posé la dernière pierre le 19 mai 1590, aux salves de l'artillerie), Paul V se hâtait de l'orner d'une façade où il pût laisser l'empreinte impérissable de son nom. Les Pères de l'Oratoire de Baronius activaient leur magnifique temple de Sainte-Marie-Vallicelle que le vieux Baroche et ses disciples, les frères utérins Francesco Vanni et Ventura Salimbeni, avaient doté de fort belles œuvres. Non loin de là, les Pères Jésuites mettaient la dernière main au Gesù, aux frais du cardinal Odoard Farnèse, qui ne pouvait dépenser moins pour Dieu que pour sa propre maison, car le palais Farnèse était la sensation de Rome. A Sainte-Marie-Majeure, à Saint-Jean-de-Latran, des travaux considérables d'architecture, de peinture, de sculpture, s'exécutaient. L'église Saint-Louis-des-Français même, dégagée des maçons depuis 1586, était encore encombrée d'échafaudages derrière lesquels les peintres Ricci de Novare, le Josépin, Michel-Ange de Caravage, Zampieri le Dominiquin donnaient essor à leur génie. Chaque église avait son cardinal protecteur, chaque cardinal avait son peintre architecte, chaque peintre avait la tête et les mains pleines de plans et devis pour la plus grande gloire de Dieu et la sienne.

Ce n'est pas qu'il y eût une école romaine déterminée où recruter les talents nécessaires. Rome, très éclectique, très universelle, ouvrait ses portes à toutes les bonnes volontés, et une pléiade d'artistes se guettant, se critiquant, se jalousant ou même s'admirant mutuellement, constituaient un centre de vie artistique d'une intensité remarquable. On accourait à Rome de tous les points de l'Italie, de l'Europe même, et l'artiste laborieux était sûr d'y acquérir relations, idées nouvelles, renommée, argent même, car on y était assez libéral et généreux, autant et plus qu'en aucune autre capitale. La tradition raphaélique avait à peu près disparu avec Baroche, alors âgé de 80 ans et rentré à Urbin, avec Vanni et Salimbeni, ses gracieux imitateurs, retournés eux aussi à Sienne, leur patrie. Le sillage de Michel-Ange, très marqué encore, se suivait toujours. Du reste, les peintres toscans, favorisés par

une succession de trois pontifes florentins, Clément VIII Aldobrandini, Léon XI Médicis, Paul V Borghèse, avaient déserté, pour ainsi dire, leur pays et envahi la capitale catholique.

Le premier peintre du moment, Joseph César d'Arpino ou le Josépin, était bien d'origine napolitaine; mais il devait ce qu'il savait à un Toscan, Christophe Roncalli de Pomérance : homme de 48 ans, il avait été très fêté, sept ans plus tôt, à la Cour de France et en était revenu très fier, peut-être même chevalier de Saint-Michel. Il s'était construit une magnifique demeure dans le haut du Corso, près de

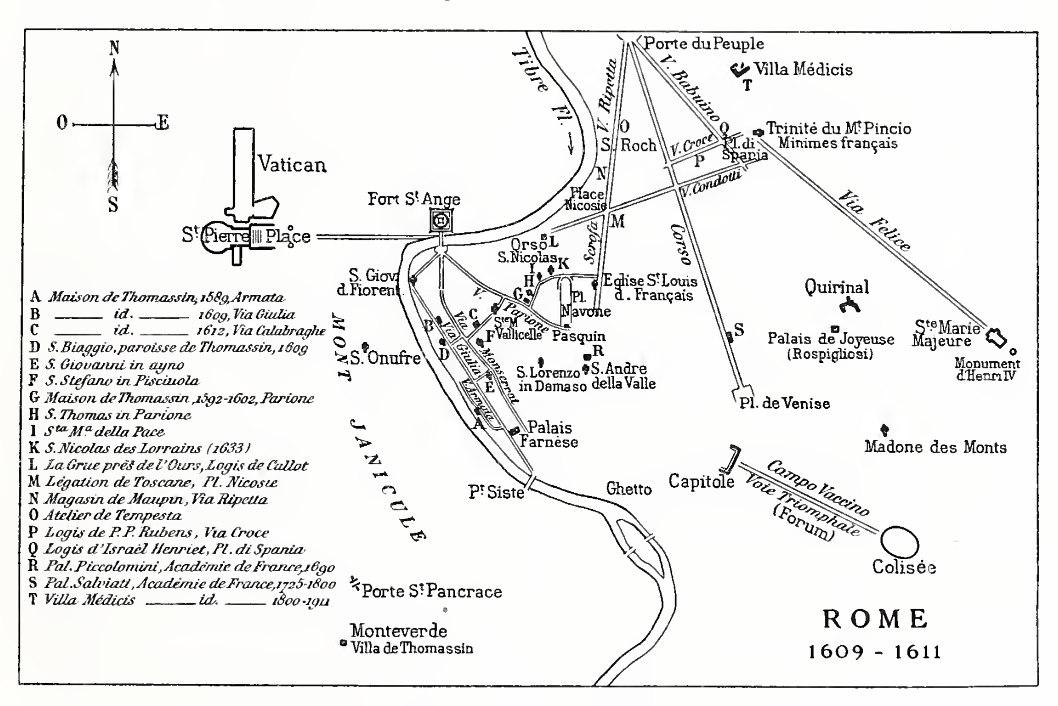


Figure 3. — Plan de Rome.

la place du Peuple, et y recevait princièrement, ayant à ses côtés une fille idolâtrée, ravissante d'ailleurs et douée d'une voix angélique : il allait très gaiement à la ruine. Frédéric Zuccaro, son voisin, s'était aussi gratifié d'une riche résidence en haut de la butte, près des Minimes français; mais, bon administrateur, il ne jetait pas au vent les doublons qu'il avait rapportés de l'Escurial. Du reste, il n'avait qu'une demi-estime pour ses rivaux de Rome, et il vivait plutôt loin de la ville : pour l'instant il était à Parme, et allait mourir l'année suivante, à 69 ans. Il passait pour le second peintre de l'époque. Le troisième rang était disputé par Annibal Carrache et Roncalli. Annibal, qui allait, lui aussi, disparaître l'année d'après, était confiné dans le palais Farnèse à terminer quelque plafond, quelques lambris : d'humeur noire, envieux de tout le monde, même de son pauvre frère Augustin qui en était mort

de chagrin, il n'aurait sans doute pas fait aimable accueil à Callot si celui-ci était allé se mettre à son école en lui demandant une occupation. Il n'est pas établi qu'il ait beaucoup aidé son propre compatriote de Bologne, Guido Reni, de quinze ans son puîné, qui venait lui aussi, à 33 ans, chercher fortune et renommée sur les bords du Tibre. C'étaient les Florentins qui avaient pris le Guide avec eux à Sainte-Marie-Majeure, dès 1606, et à l'heure actuelle c'était J. B. Ricci de Novare qui l'occupait au Vatican. Ricci, doyen presque de cette grande famille de peintres, grimpait encore avec agilité dans ses échafaudages, malgré ses soixante-trois printemps : il avait eu certainement un talent, celui de cultiver l'un après l'autre les pontifes souverains depuis son arrivée à Rome, au temps de Sixte-Quint : il y avait gagné des fresques au Vatican, à Saint-Pierre, à Saint-Jean-de-Latran, à Saint-Louis, au monte Cavallo; il ne surgissait difficulté entre peintre et la Chambre apostolique (le ministère des finances pontificales) que celle-ci ne l'appelât aussitôt comme expert pour rationner les appétits démesurés du réclamant.

A la tête du clan florentin se trouvait donc Roncalli : il était arrivé à Rome à 30 ans, en 1582, et Grégoire XIII l'avait aussitôt employé aux galeries et aux loges du Vatican; Sixte V l'avait appelé au palais du Quirinal, et cette haute influence lui avait valu la voûte de la basilique de Notre-Dame-de-Lorette que se disputaient le Caravage et Guerchin. Caravage n'était pas homme à s'incliner devant une décision pontificale : un spadassin fut chargé par lui d'expédier son rival hors de ce monde de lutte et de souffrance. Le coup manqua : le poignard n'alla pas plus loin que la face de Roncalli, qui en resta défiguré. Bon, aimable, Roncalli secondait ses compatriotes aussi bien que les étrangers, et, en cette année même 1608, il rendait à P. P. Rubens le service de lui faire payer 400 écus une toile commandée par la duchesse de Mantoue, mais jugée trop coûteuse. Antoine Tempesta, son cadet de trois ans, était bien, avec ses cinquante-trois années, le plus actif des peintres florentins de Rome. Tout le monde était d'accord pour lui donner le cinquième rang après Roncalli et Carrache. Aucune besogne ne l'effrayait, il acceptait tout, et s'il avait les bras surchargés, il prenait des bras complémentaires, embauchant les jeunes gens, les aiguillonnant, leur laissant avec jules, testons, écus, prix de leur travail, l'honneur de leurs compositions : il tenait à ce qu'ils signassent de leur nom la partie de l'œuvre à laquelle ils collaboraient en commun. C'était un maître entraînant, enthousiaste, toujours d'humeur agréable, une sorte de Porthos bon vivant, à en juger par le portrait qu'en a laissé le Padouan Ottavio Léoni. Il venait, en 1607, d'achever en gravure — car c'était un adepte de l'eau-forte — un *plan cavalier de Rome,* œuvre immense en 12 ou 16 feuilles; il travaillait, en 1608, à Saint-Jean-de-Latran, avec Ricci, Josépin, Ciampelli; à ses heures de loisir, dimanches et fêtes, il composait et gravait les *Sept Merveilles du monde,* les *Batailles d'Alexandre;* cerveau et main infatigables, il préparait ses *Chasses* de l'année suivante. Il eût reçu Jacques à bras ouverts, suivant son habitude, si Jacques se fût, dès son arrivée, adressé à lui : la rencontre

ne se fit qu'à la fin de 1611, alors que, dégrossi par Thomassin, le jeune Nancéen était déjà en état de diriger une pointe sur une plaque de cuivre. Dominique Passignano, Ludovic Cigoli, Horace Gentileschi, hommes de 50, 49 et 43 ans, et leur jeune compatriote, Augustin Ciampelli, un débutant de 28 ans, complètent la liste des bons Florentins qui faisaient, à Rome, honneur à leur patrie. Ils avaient ou fresques ou toiles à la chapelle Pauline de Sainte-Marie-Majeure où Paul V préparait son tombeau; ils y travaillaient sous le regard de leurs voisins, Josépin, Le Guide, Baglione, Cordier, Berthelot, — regard bienveillant, il faut le supposer, quoique Cigoli fit, cette année même 1608, l'expérience du contraire.

Sur la recommandation du grand-duc et de Virginio Orsini, duc de Bracciano, Cigoli avait obtenu des prélats de la fabrique de Saint-Pierre l'ordre de peindre, à la chapelle Clémentine, un *Saint Pierre guérissant l'estropié,* et il l'exécutait sur ardoise, corps mat qui ne refléterait pas la lumière d'une fenêtre voisine; il avait presque achevé l'œuvre, lorsqu'il fut appelé à Florence pour organiser les fêtes du mariage, en septembre, du prince héritier Cosme avec Marie-Madeleine d'Autriche. Les fêtes terminées, il rentre à Rome, et quelle n'est pas sa surprise d'y voir vendre une vieille estampe qui reproduisait exactement son *Saint Pierre :* durant son absence, on était allé, derrière échafaudages et toiles, copier son travail; on l'avait gravé et tiré sur du vieux papier de manière à pouvoir, à l'inauguration, crier au plagiat.

Cigoli n'était pas homme à se laisser jouer ainsi : il efface son œuvre, la reprend à nouveau et fait ce que Sacchi appelle le troisième chef-d'œuvre de Rome, après la *Transfiguration* de Sanzio et la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin. En 1611, Callot grava cette œuvre qui a péri depuis, car l'ardoise prend l'eau et la poussière en temps humide, et elle résiste mal au nettoyage de mains inhabiles.

Passignano a connu Callot, mais plus tard, à Florence; on lui attribue même une grande part à la composition de l'*Homme aux escargots* et de la *Foire de l'Impruneta.* Ils eurent alors pour protecteur et pour ami commun le ministre d'État Curzio Picchena. Pour l'instant, il ne semble pas qu'ils se soient rencontrés à Rome. Passignano, outre sa tâche à la chapelle Pauline, décorait avec Gentileschi le palais (Rospigliosi d'aujourd'hui) que le cardinal neveu, Scipion Borghèse, occupait au Monte-Cavallo.

Il est à espérer que le jeune fugitif de Nancy ne s'adressa pas à Michel-Ange de Caravage; c'eût été à le dégoûter à jamais de la peinture et des peintres. Lombard, artiste sans aucun doute, mais jaloux, ombrageux, plein de lui-même, il s'obstine à porter l'épée et est toujours prêt à pourfendre, sous le moindre prétexte, ceux qui ne partageaient pas ses sentiments. Il n'avait que vingt ans en 1589, quand il fit tailler la face de Roncalli pour la commande de Lorette. Ces aimables dispositions n'avaient fait que se développer depuis. En 1600, il provoque en duel le Josépin, qui

refuse de se battre avec un roturier : il faillit en mourir de rage. En 1603, il insulte Baglione à qui les Jésuites avaient confié la voûte du Gesù pour une *Résurrection* qu'on découvrit le jour de Pâques : il fallut le poursuivre pour diffamation. Autre poursuite devant le gouverneur pour avoir voulu clouer au mur d'un coup d'épée un garçon qui lui servait, au restaurant du Maure, à la Madeleine, une omelette assez rance, mais très bonne quand même, avait déclaré le garçon, en l'approchant du nez un peu trop près. Encore chez le gouverneur, en 1605, et même au violon à Tor di Nona, pour avoir voulu s'approprier une jolie Isabelle, malgré l'opposition de celle-ci et de Laura, sa mère : Chérubin Albert, le graveur, dut cautionner sa future bonne conduite. A telle école, Callot y eût peut-être laissé la vie; Caravage perdit la sienne l'année suivante. Il travaillait, à Saint-Louis-des-Français, à une chapelle Saint-Mathieu fondée par la riche famille Cointarel, venue du Mans; son successeur fut le Dominiquin, à qui Pierre Polet, un autre riche Français venu de Noyon, confia la chapelle Sainte-Cécile.

Il est curieux que, dans cette série d'artistes qui assuraient à Rome son titre de capitale des arts, il n'y ait guère à nommer de vrai Romain qu'un seul peintre, Giovanni Baglione, et encore comment était-il traité! Dès quinze ans, en 1585, il travaillait à la Bibliothèque du Vatican. En 1589, il était occupé à Saint-Louis. Fort goûté par le cardinal de Sainte-Cécile, neveu du pape Grégoire XIV Sfondrato, il avait fait son chemin. Au Gesù, sa *Résurrection* n'était pas si mauvaise, bien que le Caravage la déclarât digne d'un peintre d'enseignes. «Baglione, Coglione», disait-on de lui dans le monde des arts, et le jour où il recevra la décoration de chevalier de l'Éperon, une chaîne d'or en sautoir, Pasquin publiera ce gracieux distique :

Mieux vaudrait-il lui mettre aux pieds, aux mains,
La chaîne au cou qu'on lui passe demain.

Il fut président de l'académie de Saint-Luc en 1609, plus apprécié que son successeur Gaspard Cœlio, qui s'avisa, lui, de régenter la corporation des artistes et promulgua les règles à suivre désormais, sous peine d'amende, pour faire de la composition et de la peinture officielles. Il faut être reconnaissant à Giovanni Baglione d'avoir écrit une série très précieuse de vies de peintres qui fait suite à celle de George Vasari et sert de préface à celle de Baldinucci. Il est, en tout cas, le premier qui, dans sa *Vie de Thomassin*, de 1641, ait proclamé le nom de Jacques Callot et l'ait livré à l'histoire.

Dans le groupe de peintres célèbres réunis à Rome en 1608, il ne s'en trouve pas de nationalité française ou lorraine : Martin Fréminet, le dernier venu, était déjà parti depuis quelques années et travaillait à présent à Fontainebleau, comme ses collègues français travaillaient au Louvre. Toutefois l'heure n'est pas éloignée où paraîtront à l'horizon les étoiles de Vouet, de Poussin, de Claude Lorrain, qui lais-

seront leur trace si brillante dans le ciel italien. La sculpture était moins délaissée : à côté du locataire de Jean Languille, Guillaume Berthelot, de Paris, garçon de 23 ans, des mieux doués, qui raccommodait au Belvédère les chefs-d'œuvres antiques ébréchés, les Narcisse, les Laocoon, figurait Nicolas Cordier, un Lorrain de 41 ans, installé rue des Pontifes, au quartier neuf : Paul V avait de lui sur sa table un crucifix d'ivoire de toute beauté.

Parmi les étrangers auxquels Callot aurait pu s'adresser, voici le Tedesco, Adam Elsheimer, de Francfort : inventeur du paysage, créateur du tableau de chevalet, il était admiré de tous, applaudi des cardinaux, pensionné même du Saint-Père; mais, médiocre financier, il mourait littéralement de faim, lui, sa chère Écossaise et leurs pauvres enfants : il n'avait que trente-quatre ans, et la mort allait, avant dix-huit mois, l'enlever à ses embarras et à ses souffrances. Il faut aussi nommer l'élève et l'ami du Tedesco, Cornil Poelemburg, que ses camarades flamands de tabagie et de brasserie avaient baptisé *il Brusco, il Satiro;* ses relations avec Callot nous sont révélées par Sandrart.

Il faut enfin mentionner Pierre-Paul Rubens qui, avec son frère Philippe, était à Rome pour la troisième et dernière fois : installé via della Croce, à deux pas de chez Cordier, il travaillait à Sainte-Marie-Vallicelle où le cardinal Baronius lui avait, à la recommandation de Lipse, de Louvain, confié deux toiles, dont l'une représentait, en compagnie de sainte Flavie, les saints Nérée et Achillée dont il portait le titre cardinalice. Baronius mourait en juin, la mère des Rubens mourait à Anvers en octobre, et Pierre-Paul partait en toute hâte pour les Pays-Bas. Il avait trente et un ans, presque le double de l'âge de Callot, et celui-ci n'avait encore rien fait : ils se côtoieront de nouveau en 1627, à Bruxelles, à Bréda, à Utrecht, à Anvers, sans qu'on puisse encore assurer qu'ils se soient jamais serré la main.

Avec ses seize ou dix-sept ans, Jacques, en quête d'une position, n'était guère en état de faire impression autour de lui. Par contre, il subissait les impressions diverses que devait produire sur lui cette existence nouvelle où tout était difficulté : langage, relations, ressources. Les gazettes manuscrites de Rome, les *Avvisi* de la Bibliothèque du Vatican, nous apprennent ce qui se passait alors dans la ville que Jacques parcourait en tous sens, à la recherche d'une situation.

Rome était en paix avec le monde : il y avait bien eu quelque alerte l'année précédente, lors de l'excommunication de la République de Venise; mais le cardinal de Joyeuse, sur l'initiative de Henri IV, avait réconcilié Paul V et le doge. La comète avait passé (comète de Halley), sans laisser derrière elle les traces fâcheuses qu'on avait prédites; le duc de Lorraine, il est vrai, était mort en mai; mais on ne pouvait voir là un châtiment céleste, ce bon prince étant, au dire des panégyristes, envié par le ciel à la terre. La nouvelle du décès parvint à Rome, de Florence, le samedi 7 juin, et l'on préparait à Saint-Louis un service pour le lundi 16. La gazette du mardi 24 juin rapporte l'arrivée en poste de «Mons. de Beauo», qui résidera à

Rome au nom du nouveau duc de Lorraine : c'est l'ambassadeur même qui, d'après Félibien, aurait amené Callot à Rome.

La veille, lundi 23, M. de Beauvau a été présenté au Saint-Père par l'ambassadeur de Toscane, Nicolini. Le sieur Viardin, qui venait d'être accrédité par le duc défunt, restera à Rome comme simple agent. Dans sa correspondance avec le Louvre, l'abbé de Marquemont, auditeur de Rote, chargé d'affaires de France, avait écrit, le mois précédent :

Il y a icy un agent de Lorraine qui est chanoine de Nancy. Depuis huit ou dix jours qu'il est arrivé, il n'a fait que se loger et accomoder et n'a encore veu personne. Je me souviens bien du commandement que m'a fait M. de Villeroy sur le sujet dudict Viardin; mais jusqu'icy, je n'ai rien descouvert.

Il s'agissait sans doute du projet de créer un évêché à Nancy, aux frais et dépens des évêchés français de Toul et de Metz. Le 17 juillet, fait son entrée solennelle à Rome le nouvel ambassadeur de France, M. de Brèves, promu de Constantinople. Sa femme, une demoiselle de Thou, âgée de 18 ans, l'accompagne; ils s'installent au palais de Rucellai, au bas du Corso, en face le palais occupé par le cardinal du Perron.

Au mois d'août, on s'aperçoit que le blé conservé aux greniers d'abondance est piqué; les boulangers le refusent. Mgr Serra, du Ministère des finances, propose de le distribuer au peuple, quitte à s'en rembourser par un impôt; d'autres proposent de le jeter à l'eau; on le passe aux fournils à bas prix, car le pain d'un sou est grossi d'une once, 8 au lieu de 7, à la satisfaction générale. Mais les maladies se multiplient; on en accuse les chaleurs, très fortes cet été. Cela n'arrête ni les régates de Saint-Roch, le 16 août, ni celles de la Saint-Barthélemy du 24 août, sous les fenêtres du palais Farnèse, au pied du Janicule. Au mois d'octobre arrive le duc de Nevers, l'ambassadeur d'obédience que Henri IV envoie à Paul V pour le féliciter de son élévation au trône de Saint-Pierre. Brescius, du Parlement d'Aix, accompagne le duc au consistoire pour prononcer le discours latin d'usage; il avait promis d'être bref : après la deuxième heure, l'auditoire sourit et rit. Brescius dut se taire, il s'en plaignit à Henri IV. Heureusement qu'il y eut d'autres plaisirs : de Brèves dépensait 500 écus par jour (1,250 francs d'alors, 10,000 francs d'aujourd'hui) à traiter, pour le duc, la noblesse et la prélature romaines. Il y avait toujours huit tables ouvertes avec musique et chœurs, amenés de France, pour égayer les dîners. La fête dura un mois.

Le 6 novembre, le gazetier raconte que chez Gio. Maria, le cordonnier de la via Giulia, en face de chez Mgr Serra, il y a eu conciliabule d'astrologues et de gens s'entendant en prophéties sur la vie ou la mort du pape. On y a décidé que le prochain pape serait Bellarmin. Du 13 novembre : on a coulé la statue de Henri IV (celle que Cordier exécutait pour le portail de Saint-Jean-de-Latran); on croit l'opé-

ration manquée, il faudra recommencer. Grande promotion cardinalice aux Quatre-Temps : Tonti en est; il a démoli le cardinal Arigoni, car il lui succède comme cardinal dataire. Mgr Serra devient trésorier de la Chambre à la place de Capponi, de Florence, fait cardinal; il a payé sa place 80,000 écus (200,000 francs d'alors, au faible cours de l'écu de 1608, soit, en valeur comparative, 1,600,000 francs d'aujourd'hui); Rucellai, de Florence, est nommé commis de la Chambre; il paye sa charge 20,000 écus (400,000 francs d'aujourd'hui). C'est le prix d'une charge d'agent de change ou d'une étude de notaire à Paris.

Du 11 décembre : Rimini et Ravenne sont dans l'enthousiasme au sujet du chapeau conféré à Tonti, qui est du pays; les magasins sont fermés, on illumine, on libère des prisonniers. Une délégation ira à Rome offrir au nouveau cardinal une crosse, une croix, un anneau, d'une valeur de 40,000 francs. Reconnaissant, le cardinal enverra à Rimini l'os d'un martyr inconnu qu'on vient de trouver dans les catacombes de Sainte-Priscille. La relique arriva en son temps et fut reçue avec des démonstrations extraordinaires de piété.

Dans le même courrier, le nouvelliste signale le baptême à Saint-Jean-de-Latran d'un Maure (Turc) que M. de Brèves avait ramené d'Orient comme domestique et que le vieux cardinal Séraphin Olivier (de Lyon) avait converti : Séraphin voulut officier lui-même. Ce fut son dernier acte public, car il allait mourir le 10 février suivant.

Dans la nuit du réveillon, du 24 au 25 décembre, un fils naît à Mme de Brèves, Camille, dont le pape fut parrain et qui devint plus tard comte, puis marquis de Maulevrier. Alors que Jacques Callot assistait sans doute à la messe de minuit à Saint-Louis, il ne se doutait guère que ce bébé qui faisait son entrée dans le monde, au palais du Corso, viendrait un jour s'asseoir dans son atelier à Nancy, accompagnant Gaston d'Orléans comme premier gentilhomme, et qu'il graverait sous ses yeux et pour lui ses *Balli di Sfessania.*

Le carnaval de février 1609 ne fut pas particulièrement brillant, bien qu'il dut offrir un curieux spectacle au jeune Nancéen qui n'avait jamais rêvé de courses de Juifs nus, d'un bout à l'autre du Corso, et qui n'aurait jamais imaginé une pareille débauche de costumes et de coutumes grotesques, chaque corporation de métier, chaque colonie étrangère organisant sa troupe dans l'accoutrement le plus ridicule et risible : les œufs, l'eau de rose, les confetti allaient bon train, sans parler des vessies gonflées et des gourdins. Il est à regretter que Callot sût alors si peu dessiner; il nous eût laissé du carnaval de Rome des peintures vivantes, comme il savait les photographier, qui vaudraient mieux que toutes les descriptions des lettrés.

Ici doit se placer un document qui paraît bien appartenir à l'histoire de Jacques Callot et se rattacher à cette période de son séjour à Rome; il ne saurait être passé sous silence, à quelques doutes et à quelques critiques qu'il se prête.

Quand on parcourt, aux archives nationales du Gesù à Rome, le volume 76 des

Processi, procès devant le tribunal du gouverneur en 1609, on est surpris de rencontrer au bas du feuillet 25 cette signature : *Io Giacomo Callot o Dito por la verta quanto sopra* «Moi, Jacques Callot, ai dit la vérité comme ci-dessus». L'écriture est toute tremblée, comme il convient à un accusé qui vient de témoigner devant le magistrat et qui signe sa déclaration, sa condamnation peut-être, car il s'agit d'une affaire pénale. Le dossier, relié avec d'autres affaires contemporaines, est assez volumineux et pas toujours très bien classé; le greffier a évidemment mal rajusté les feuilles volantes qui ont dû, à un moment, lui échapper des mains. Voici la cause. Guillaume della Porta, de Milan, ami de Michel-Ange, fut grand sculpteur et fondeur. Vasari a écrit sa vie. La tombe de Paul III Farnèse, les deux bronzes majestueux qui représentent la Religion et la Prudence de chaque côté de la chaire apostolique au chevet de Saint-Pierre, sont de lui. Dès 1547, il est chargé de sceller les actes pontificaux de ces grands ronds de plomb qu'on appelle bulles, et il prend le titre de plombier apostolique. Il était mort en 1577, laissant deux enfants mineurs, Phidias et Théodore. Il laissait aussi des œuvres précieuses et de belles maquettes que le tuteur Bastien Torrisano, second mari de la veuve, dut mettre en garde-meuble en attendant la majorité des enfants. Cette majorité venue, on ne trouva plus rien : le garde-meuble avait été forcé et les deux chambres pillées. Mais voici que, le 17 mars 1609, Théodore della Porta, le plaignant, apprend d'un homme à conscience droite et qui craignait d'être excommunié, qu'une des maquettes, une *Descente de croix,* a été vue à la Madone-des-Monts, chez un mouleur, Sébastien Marchini; Sébastien va même jusqu'à en vendre des répliques, car il y en a une d'argent chez Antoine de Faenza, via Giulia.

Aussitôt, le 18 mars, une requête, admirablement rédigée, est présentée au tribunal; la police est mise en mouvement, les corps du délit sont saisis et les coupables assignés devant le magistrat. Le 19 mars comparaît d'abord Antoine Cupella, lieutenant du Barisel (chef de la police), qui a fait les perquisitions et les saisies; il rend compte de ses opérations. En compagnie du plaignant Théodore, il est entré chez Bastien et a saisi un moule de *Descente de croix* qu'il présente : « Ayant demandé à Bastien, continue-t-il, s'il en avait tiré aucune épreuve, Bastien me dit qu'il en avait tiré trois, deux de cire rouge, une de cire blanche, à la requête d'un Français qui habitait à *l'Ours.* J'y suis allé. Dans une chambre meublée où loge ce Français, j'ai trouvé dans une caisse deux épreuves de cire, l'une rouge, l'autre blanche : les voici. » De là, il est allé perquisitionner chez Antoine de Faenza, où il a saisi un moule en creux de la *Descente de croix* qu'il produit.

Le magistrat passe alors à l'interrogatoire du mouleur Sébastien, fils de feu Jean Marchini, Florentin, et lui demande, après serment prêté, pourquoi il se présente à sa barre :

Mais parce que, ce matin, les sbires sont venus chez moi et ont trouvé un groupe en plâtre que j'ai moulé d'après un modèle de cire rouge. Ce modèle de cire rouge, je l'ai reçu, il y a

six semaines, d'un certain Jacques, Français, qui dit rester en chambre meublée près de *l'Ours*. Ce Jacques expédie en France de ces moulages de cire que j'ai en quantité : il vint chez moi les voir et me dit avoir un beau groupe qu'il me montrerait. Il me l'apporta, en effet, quelques jours après. C'était une *Descente de croix*. La trouvant belle, je lui proposai de m'en laisser prendre un moule en creux contre 15 écus de cire que lui donnerais. C'est ainsi que je moulai ce groupe de plâtre que les sbires m'ont pris et fait porter ici. J'ai donné les 15 écus de cire en moulages.

A une autre question, Bastien répond encore :

De ce moulage je n'ai livré dehors que trois copies, deux de cire rouge, une de cire blanche, à ce même Français Jacques qui m'a amené avec lui de jeunes Flamands; je crois qu'un de ces Flamands a envoyé un des moulages à Naples. Pour ces trois exemplaires Jacques m'a fourni la cire, moi j'ai fourni le travail, de sorte qu'il ne m'a rien donné.

Après une autre question, il ajoute :

Jacques m'a dit avoir eu le modèle de maître Antoine de Faenza, comme il pourra mieux vous le dire lui-même.

Jacques est là, en effet, et voici la traduction du feuillet 20 écrit par le greffier au cours de l'interrogatoire :

Examiné par moi... d'ordre de... dans mon bureau, etc.;

Jacques, fils de feu Jean Darmuis, de Lorraine, qui, après serment déféré et prêté sur [l'Évangile] de dire la vérité, fut par moi interrogé.

Comment est-il venu au bureau? De son gré? Assigné? Pour quel motif?

Rép. : Je suis venu ici au bureau de Mgr le gouverneur parce que la police est venue à ma maison, c'est-à-dire dans ma chambre garnie, *à la Grue*, près de *l'Ours*, et m'a pris deux sujets, l'un de cire rouge, l'autre de cire blanche, avec la caisse, et l'a apportée ici.

Où a-t-il eu ces sujets? De qui? Depuis quand? Pour combien?

Ces deux sujets, je les ai eus de M. Bastien qui reste près de la Madone-des-Monts. Il les a moulés, il y a environ deux mois. Je ne lui ai rien donné; mais je lui ai donné un moulage de cire rouge original sur lequel il a fait le moule. Pour ce moule, il m'a donné à moi pour 9 ou 10 écus de cire; ce sont les deux moulages que les sbires ont apportés ici, outre un autre moulage que j'ai donné à un jeune Flamand qui l'a emporté à Naples et qui m'a donné environ 3 écus pour la valeur de ce moulage. Je n'ai rien donné à M. Bastien, sinon que je lui ai donné la cire et lui la façon.

Où a-t-il eu l'original? Par achat? Comme cadeau? Pour combien?

L'original même sur lequel M. Bastien a fait le moule, je l'ai eu de M. Antoine de Faenza qui me l'a fait payer 10 écus. Je l'ai porté aussitôt à M. Bastien qui en a fait un moule.

Sur question : L'original même que j'achetai à M. Antoine de Faenza, c'est, comme je l'ai dit, M. Bastien qui l'a eu et qui, pour faire le moule, l'a mis en pièces; il est resté chez lui; puis je crois qu'il l'a donné ainsi tout abîmé à un frère Bastien qui demeure à Saint-Pierre-in-Vinculis, du moins c'est ce que dit Bastien. Je n'ai eu rien d'autre que ces trois moulages dont j'ai parlé; je crois que Bastien en aura fait d'autres, mais je n'en suis pas sûr.

Contrairement à la coutume, ni ce procès-verbal, ni le précédent ne sont signés, et la signature tremblée «Giacomo Callot» se trouve placée à la fin d'un interrogatoire ultérieur, du 21 mars, celui d'un nommé Jacques Cobart, appelé *Cope* par Baglione, et *Coppo* par d'autres, un vieil artiste flamand, âgé alors de 80 ans, qui avait été l'ouvrier de Guillaume della Porta. Au lieu de *Callot,* la signature devrait donc se lire *Cobbot,* à supposer que le vieux Flamand épelât ainsi son nom de famille. Reste alors à résoudre ce problème : qui est ce Jacques de Lorraine, fils de Jean, qui n'a à son service que quelques mots d'italien, car son vocabulaire est des plus limités, qui donne toujours à chacun son titre de monsieur ou maître, qui a pour compagnons de jeunes Flamands? Le nom Darmuis est-il une mésinterprétation du qualificatif «héraut d'armes» dont l'accusé aurait fait usage? Le préfixe «feu» a-t-il pour but de prévenir une communication à la famille qu'une arrestation, après une fuite, aurait jetée dans le désespoir? Mystère qui n'est pas pour surprendre un magistrat habitué à voir défiler devant lui des innocences timides que le moindre démêlé avec la justice remplit de terreur. La recherche et la découverte des états d'âmes de la paroisse (Saint-Apollinaire? Saint-Sauveur? Saints-Siméon-et-Jude?) sur laquelle se trouvait *la Grue* permettrait de résoudre l'énigme. Les marchands de curiosités du temps, Stefanoni, Corenxano et autres, sont connus : il ne s'y rencontre pas de Darmuis, d'Armoises, ou des Armoises, non plus que sur les listes des Lorrains établis à Rome.

Le procès se termina à l'honneur de Jacques. Les témoins, — Antoine Gentili, de Faenza, vieux ciseleur du plus grand talent (les flambeaux liturgiques de la chapelle Grégorienne étaient son œuvre; Frédéric Zuccaro était en correspondance avec lui), le vieux Jacques Cope ou Cobbot, devenu misanthrope au point de ne plus vouloir correspondre avec le monde qu'à l'aide d'un panier qu'il descendait de sa fenêtre et remontait à l'heure des provisions, — déclarèrent que le garde-meuble avait été forcé, il y avait vingt-cinq ans, par Phidias, frère de Théodore, qui depuis longtemps avait fait argent de ce qu'avait laissé son père. Le jeune Flamand, ami de Jacques, se nommait Gabriel Ortes : il était orfèvre et logeait dans la même chambre que Barthélemy, fils de Johann, Allemand, orfèvre lui aussi, chez Curtis Vanni. Ortès n'avait pas gardé longtemps le moulage payé 3 écus à Jacques : il s'était empressé de le céder pour 5 écus à un camarade allemand, Johann Potof, orfèvre de la via Giulia, et, avant même la livraison, vendeur et acquéreur partaient pour Naples. Telles furent les déclarations de Johann Knopf, Allemand, compagnon de lit de Potof, orfèvre chez Martin Vizzardi, et de Barthélemy, dans la chambre duquel le Barizel saisit la troisième *Descente* incriminée.

A l'époque de ce procès, Antonio de Faenza, chez qui Jacques avait acheté la statuette, cause de tout le mal, avait, à deux ou trois portes de chez lui, via Giulia, comme voisin et comme ami Philippe Thomassin, un Français fort connu qui faisait de la gravure en taille-douce et qui, à ses heures, modelait, comme Antonio, de

gracieuses statuettes. C'est chez Thomassin, à ce temps même, qu'allait se décider le sort du jeune Nancéen. Né à Troyes, le 28 janvier 1562 (n. st.), le treizième d'une famille d'au moins quinze enfants, Philippe avait été placé par son père Jean, ceinturier de son état, chez un orfèvre, comme deux de ses frères. La guerre civile et religieuse qui éclata en France, au mois de mars 1585, détermina le jeune ouvrier à partir pour l'Italie où il espérait trouver paix et travail. Il ne s'était pas trompé. Il avait dû, il est vrai, abandonner la boucle de ceinture, sa spécialité, l'orfèvrerie étant bannie par les lois somptuaires et les saisies d'or et d'argent de Sixte-Quint; il s'aiguilla, comme tant d'autres orfèvres : Jean Sadeler, Augustin Carrache, Antoine Tempesta, sur la gravure en cuivre. Bien lui en prit. Claude Duchet, héritier de l'éditeur Lafrère, l'occupa d'abord à rajeunir de vieilles planches usées. Bernardino Passari, dessinateur, ami de feu Corneille Cort, le graveur flamand, prit Philippe le Français, *Filippo Francese,* comme on le nommait, *Philippus Gallus,* comme il signait, sous sa direction et l'initia aux récents procédés de l'art tel qu'il s'était renouvelé aux Pays-Bas. Dès la fin de 1585, le jeune Troyen était déjà passé maître, et les commandes lui arrivaient de chez tous les éditeurs du moment : Laurent Vaccari, Stace le Belge, Nicolas van Aelst, de Bruxelles, Marco de Chioggia, dit Marcellus Clodius, Tomaso Moneta, J.-B. de Cavalleri, Matteo Florimi, de Sienne. Il apprit vite qu'un graveur qui n'imprime pas lui-même ses œuvres est la victime de ses éditeurs, sur les ventes desquels il est impossible d'exercer de contrôle; il s'acquit donc une presse, et trouva qu'il y a presque autant de mérite à savoir bien tirer qu'à savoir bien graver. Marié, au début de 1588, avec Barbara Ungé, il se fixait via Giulia, contre l'église du Saint-Esprit-des-Napolitains; puis, ennuyé d'avoir à mêler des questions de ménage à ses travaux d'art, il s'associait son beau-frère, un Parisien, Jean Turpin, et s'installait à l'Armata, au bord du fleuve, en face du Janicule, dans un coin tranquille et pittoresque. C'est là que Baroche, Vanni, Salimbeni, Martin Fréminet lui apportaient leurs œuvres à reproduire. C'est là que l'ambassadeur de France, François de Luxembourg, duc de Piney, le recherchait pour lui faire graver le portrait de Henri IV, encore protestant, faute impardonnable aux yeux de Sixte V et que Thomassin dut expier d'une semaine de prison à l'Inquisition.

L'aiguillon financier que Turpin portait aux deux talons ramenait les beaux-frères dans une rue marchande, la via Parione, au magasin même de Lafrère et de Duchet. Ce fut, jusqu'après le jubilé de 1600, la période de succès. En quelques années, Turpin pouvait s'acheter de la rente municipale, une vigne aux Monts, Thomassin une villa à Monteverde, près de la porte Saint-Pancrace. La défiance survint et, Barbara Ungé morte le 29 juin 1601, l'association se dissolvait. Philippe, fort épris d'une petite fille de son ancien quartier, qu'il aurait pu voir naître, Hiéronyme ou Jérômette Piscina, l'épousait à Saint-Jean-in-Ayno, le 3 juin 1602, elle, âgée de 15 ans et demi, lui, ayant passé la quarantaine. Enthousiaste, il l'avait

installée via Giulia, auprès de la maison du cardinal de Sainte-Cécile (Sfondrato), en face le palais Sacchetti, à 100 mètres de la maison, rue Monserrat, où elle avait grandi, fière, auprès de ses compagnes du quartier, d'être la maîtresse d'une grande maison et d'un artiste étranger. Pour elle Thomassin avait modifié tout son art : abandonnant la copie des œuvres d'autrui, il ne gravait plus que ses propres compositions, et quelles compositions! des œuvres colossales en 6, 9 ou 12 planches, qui exigeaient une année de travail et qui étonnaient Rome, sinon par leur beauté, au moins par leurs dimensions. Il y avait six ans déjà, et Thomassin restait toujours aussi amoureux : il avait hypothéqué sa villa, à la garantie de la dot de 700 écus, qu'il était supposé avoir reçue, mais dont il n'avait pas vu beaucoup plus que le linge que la jeune fille avait sur elle le jour du mariage. Il avait, par testament, deshérité les siens, ses frères et sœurs de Troyes, et légué tout à l'épouse. Il avait même pris les beaux-parents chez lui : la belle-mère, Catherine del Bené, en secondes noces Boccaferro, dirigeait la maison.

Il est à supposer que le beau-père Boccaferro mourut vers 1609, ce qui mit Thomassin dans la nécessité de prendre, comme les graveurs ses collègues, un apprenti, un *giovane,* pour les sous-détails du métier. C'est en cette qualité de *giovane* ou d'apprenti que Callot entra chez Thomassin, vers avril 1609. Ses attributions étaient les suivantes : les courses chez les libraires de la rue Parione, de Sainte-Cécile à Pasquin, pour prendre les commandes et recevoir le produit des ventes; le travail de la presse : humecter le papier avant le tirage, le sécher ensuite; introduire l'encre grasse dans les tailles des cuivres et essuyer les clairs ou surfaces lisses, au linge léger ou avec la paume de la main; chauffer les plaques, pour donner plus de souplesse à l'encre; tourner la manivelle avec soin, pour assurer l'uniformité de la pression au moment du passage de la planche entre les cylindres. Les estampes tirées et séchées proprement, il fallait les classer en portefeuilles ou sur rayons, en armoires. Entre temps, il y avait les commissions de la patronne chez les fournisseurs du voisinage. Tout cela terminé, et le patron libre, la planche en train finie, venait la chance de l'éducation artistique : quelque plaque à bien polir ou brunir, pour y effacer les taches de doigts malencontreux, ou bien quelque vieux cuivre usé, dans les tailles duquel il fallait rentrer délicatement pour ne pas en altérer le modelé, ni trop creuser les parties claires, ni trop peu les parties ombrées. Et, après s'être essayé sur du bois, pour s'habituer à tenir ferme dans le creux de la main la demi-pomme du burin, Jacques apprenait à pousser la pointe biseautée et tranchante de l'outil, tantôt droit, tantôt suivant telle courbe visible encore sur la planche fatiguée. Des travaux neufs, Thomassin ne devait pas aimer à en confier beaucoup à son élève : laborieux et consciencieux, le maître troyen hésitait à laisser faire par autrui ce qui allait devenir son œuvre; tout au plus devait-il se décharger sur l'élève des parties ombrées des fabriques : murailles, marches d'escaliers, fûts de colonnes, travail qui se faisait à la règle et à l'équerre, fonds de niches, cintrées ou

paraboliques, travail déjà plus difficile, c'est à cela que se limitait la collaboration pratique.

Il n'est pas très sûr que Thomassin recommandât l'exercice préalable du dessin, car les premiers dessins connus de Callot datent de Florence. Thomassin avait-il lui-même appris à dessiner? On en pourrait douter. On cherche vainement dans son œuvre des études d'expression; les contours sont soignés au trait simple, mais le charme, mais l'esprit d'une touche légère, variée, faisant passer sur la face humaine les pensées, les passions, les volontés de l'âme, on les trouve trop rarement. Le procédé le plus rapide pour lui de faire une tête est de tracer un ovale; il abat verticalement, du front au menton, des lignes parallèles, à peine courbées dans le sens des joues; sur cette sorte de grillage, il pose deux petits traits horizontaux : ce sont les yeux; plus bas, un autre trait central, ce sont les narines; une ligne au-dessous, c'est la bouche, et voilà l'affaire enlevée. L'orfèvre qui cisèle un calice, un ciboire, — et Thomassin n'a dû s'occuper à Troyes, vu le malheur des temps, que d'orfèvrerie religieuse, — n'avait pas besoin d'en exprimer davantage, et il ne pouvait enseigner au jeune Nancéen plus qu'il n'en savait lui-même.

Il est difficile d'établir comment se fit la connaissance mutuelle. Il est probable que, sans grandes ressources, Callot cherchait un emploi qui lui assurât table et abri. Jacques a-t-il d'abord rencontré le sculpteur lorrain Nicolas Cordier à l'église Saint-Louis ou chez quelque logeur, comme le graveur sur bois Jean Languille? Alors la filière est facile à suivre. Thomassin était très lié avec Cordier. Il l'était aussi avec un jeune avocat de Rimini, Pierre Lanzi, qui, sous le titre d'agent des Romagnes, faisait à Rome, pour ses compatriotes, leurs commissions auprès des administrations pontificales, servant en même temps de secrétaire au cardinal Pio, qui habitait au théâtre de Pompée, à l'angle du marché aux Fleurs. La ville de Rimini, voulant reconnaître la bienveillance de Paul V en nommant cardinal un concitoyen, Mgr Tonti, décida de lui élever une statue et chargea Lanzi de procurer l'artiste. Thomassin semble avoir été l'intermédiaire de la négociation qui valut à Cordier la commande. Le contrat est de 1610, et, cette année, Thomassin dédie deux de ses estampes : l'une à Lanzi, *l'Incendie du bourg,* de Raphaël, éditée chez Salamanque en 1545 et recreusée par Thomassin; l'autre, au cardinal Tonti, *l'Adoration des Rois,* de Balthazar Peruzzi, gravée par Augustin Carrache en 1579, et remise à neuf dans l'atelier de la via Giulia.

Pendant les deux ans et demi que Jacques Callot resta chez Philippe Thomassin, l'histoire des deux artistes se confond; il suffit de savoir ce que fait l'un pour deviner à quoi l'autre s'emploie. Fait curieux : c'est durant cette période de la vie commune que Philippe tient à indiquer, sur la plupart de ses planches, qu'il est de Troyes en Champagne, *Trecensis,* mention qu'il ne lui arrivait auparavant de placer qu'à de grandes occasions. En 1609, il grave un portrait du 53e grand maître de Malte, *Aloph de Wignacourt,* un Français, et complète ainsi sa série, commencée en 1588,

pour les *statuts* de l'ordre de *Saint-Jean-de-Jérusalem.* Un jour, entrait au magasin Augustin Ciampelli, le jeune peintre florentin, qu'accompagnait un abbé. Le prêtre était Francesco Soriano : ancien enfant de chœur et soprano de Saint-Jean-de-Latran, il était devenu organiste à Saint-Louis, où Thomassin l'avait connu; puis, de promotion en promotion, il en était arrivé à occuper aujourd'hui, à la maîtrise de Saint-Pierre, la place de Palestrina, remercié, lui, parce qu'il n'était pas prêtre et était marié. Soriano avait composé des messes à 4, 5 et 6 voix; il avait récrit la fameuse messe de Saint-Marcel à 8 voix, deux de plus que celle de Palestrina. Ces compositions, il les réunit en un volume, imprimé chez Robblet, qu'il allait dédier au Saint-Père : Soriano et Ciampelli venaient s'entendre avec Thomassin pour le *frontispice* à placer en tête de l'ouvrage : Paul V, assis sur son trône, recevait le livre que Soriano, agenouillé, lui présentait. Callot assistait à l'entretien et y reçut peut-être sa première leçon de musique grégorienne, lui qui devait s'étonner d'entendre jouer sur les orgues de Saint-Louis, au lieu d'introïts et d'offertoires, la chansonnette des rues : *L'homme armé, ô Barnabé, La mort il m'a donné-Larira,* ou encore : *Ohime! l'antica fiamma,* avec force canons à la *Frère Jacques,* musique qui attirait la foule, au dégoût des églises italiennes. De cette année 1609 date aussi la *Sainte Euphrosine,* image populaire, genre Épinal, à laquelle Callot travailla, et que Thomassin dédia aux Carmélites. Sorte de pastorale égyptienne, à la Longus, en douze tableaux : Pour échapper au mariage, la jeune vierge fuit sa famille et, déguisée en garçonnet, se réfugie dans une thébaïde : eunuque échappé du palais, laisse-t-elle croire. Vingt ans elle vit seule dans sa grotte, à l'admiration des autres ermites. Quand elle va mourir, un vieillard arrive au désert à sa recherche : c'est son père, entre les bras duquel elle expire, sans que personne autre ait jamais connu son histoire et son sexe.

En 1610, Thomassin grave *Jésus mort en croix,* que le Guide a peint à Saint-Laurent-in-Lucina. Trois ans plus tard, Jacques traitera le même sujet, œuvre de Martin de Vos, mais en copiant Raphaël Sadeler. 1610 est l'année où, Annibal Carrache étant mort, on vendit à Rome les cuivres de son frère Augustin. Thomassin en acheta deux qu'il retravailla : l'*Adoration des Rois,* qu'il offrit au cardinal Tonti, un *Saint François d'Assise,* saint que Jacques devait si souvent retrouver sous sa pointe, à Nancy : nul doute que le burin du novice ne soit rentré dans les tailles tracées par le célèbre graveur bolonais. Au couvent de Saint-Onufre, où était mort le pauvre Torquato Tasso, là-haut, derrière les chênes du Janicule qu'on voyait de l'atelier de Thomassin, Ricci de Novare peignait un *Saint Charles Borromée* pour la canonisation du 4 novembre : il fallait être prêt à en vendre les estampes sur la place Saint-Pierre, le jour de la fête. Grâce au burin de Philippe, le désir de Ricci fut exaucé : Ricci était un grand ami de la maison et Philippe venait de passer douze mois, de 1609-1610, à graver son *Lucifer déchu,* estampe énorme de 1 m. 63 de hauteur sur 1 m. 16 de largeur. L'œuvre fut dédiée à l'abbé Damascène, chanoine de Saint-

Pierre, bienfaiteur de la fabrique, allié de Sixte V, parent du cardinal vice-chancelier Montalte, un Damascène encore très puissant.

Les vastes compositions de Thomassin ont fait évidemment impression sur Callot, car son premier travail à Florence, *l'Enfer,* sera une gravure en quatre planches, et en France il n'hésitera pas devant six feuilles pour ses grands sièges. Au point de vue artistique et financier, ces grandes pièces furent des erreurs de Thomassin : on peut à peine les rencontrer aujourd'hui. S'ajustant mal au collage, se rentoilant difficilement, elles se détruisaient vite, faute de pouvoir s'encadrer. Pliées en atlas, elles se détruisaient encore plus rapidement, aux plis comme aux angles. Après *Lucifer,* la *Fin du monde* absorba dix mois de 1610-1611. La comète, les astrologues, les prophéties de l'abbé Joaquin, tout indiquait que le monde allait bientôt finir. Thomassin n'était pas des derniers à le croire : ses idées à ce sujet prirent une forme qu'il tint à faire passer sur le cuivre : d'un ciel obscur, que Callot a eu charge d'assombrir, tombent des aérolithes enflammés, des astres déchiquetés en mille pièces, des comètes, des zigzags d'éclairs ; les mortels, à peine vêtus, la tête basse, pour échapper aux projectiles, fuient en tous sens, cherchant une retraite qu'ils ne trouvent pas. La composition rappelle le *Jugement dernier* de 1606, mais Thomassin supprime ici ses animaux fantastiques, requins ou baleines, dont la cavité buccale sert de passage à des groupes entiers de pécheurs endurcis, suggestions évidentes des futures *Tentations de saint Antoine* de Callot. La *Fin du monde* fut dédiée au cardinal de Joyeuse, alors locataire, au Monte-Cavallo, du palais de Scipion Borghèse. Galilée, hôte en ce moment même de la Villa Médicis, était un fréquent visiteur de Joyeuse, à qui il venait montrer les satellites de Jupiter au bout de sa canne à verres, la *canocchiale,* le télescope d'aujourd'hui. Le cardinal était d'humeur assez sombre : ayant perdu son influence à la Cour de Marie de Médicis, ne pouvant même pas, lui, doyen du Sacré Collège, obtenir à Rome la punition de sbires qui avaient violé son propre domicile, il se distrayait dans la contemplation du ciel ; et on aime à se représenter Thomassin, suivi de Jacques, apportant à l'homme d'État qu'accompagne Galilée son grand rouleau de taffetas doré qu'il déploie dans le jardin Rospigliosi et qui montre la fin du monde.

Absorbé par ses travaux, Thomassin préférait une vie plutôt retirée. Jérômette, au contraire, désirait un peu plus de plaisirs : le 6 janvier 1610, elle est marraine, à Saint-Laurent-in-Damaso, de Catherine Carracciol, une petite Napolitaine du quartier ; le 12 avril, c'est le tour de sa mère, Catherine, de tenir sur les mêmes fonts Christophe Ambrosio. La maison avait ses visiteurs : des amis de longue date, les éditeurs Orlandi, Stefanoni, Corenxano, Turpin, l'ancien beau-frère, et les enfants de celui-ci, des gamins aussi mal élevés que possible : l'un d'eux, César, filleul du cardinal César Baronius, ira même en prison ; des artistes : presque tous les peintres de Rome connaissaient Thomassin pour lui avoir demandé le concours de son burin ; Tempesta, qui, vingt ans plus tôt, avait aidé le Champenois à faire son chemin

IMPRIMERIE NATIONALE.

et continuait à lui passer, de temps à autre, quelque dessin à reproduire; Villamena, au burin si fin, qui avait mis de ses œuvres en vente chez Philippe : il était de lui ce *David jouant de la harpe,* d'après Hipp. Andréas, où les travaux ne montraient qu'une seule taille, gonflée ou amincie, suivant les ombres ou les jours, modelé obtenu sans contre-tailles : Thomassin l'imprimait depuis 1603; de Villamena aussi cette *Annonciation,* d'après Marius Arsonius, que Thomassin possédait depuis 1598, et où les nuages étaient faits d'une seule taille déroulée en spirale, tel le *Christ* de Mellan beaucoup plus tard; Thomassin citait le procédé comme une curiosité, sans se l'approprier, car il voulait rester classique. Un nuage devait être coupé de contre-tailles courbes, à angles très aigus, et avoir l'aspect huileux ou moiré : c'était de règle. Callot, lui, admirait la méthode qui simplifiait le travail et donnait au dessin une douceur exquise : aussi peut-on dire qu'une fois maître de son burin et de sa pointe, il fut l'imitateur et l'élève bien plus de Villemena que de Thomassin. Raphaël Guidi et son fils étaient des fidèles, toujours en quête d'un dîner, d'un verre de montefiascone ou d'un écu à emprunter, excellent graveur qui avait été le camarade et le collaborateur de Philippe à ses débuts, du même âge du reste, mais qui n'avait jamais su mettre une baïoque de côté. Autre visiteur et ami : J.-B. Raimondi, directeur de la Typographie orientale médicéenne, qui composait les inscriptions latines des estampes de Thomassin. Philippe ne semble pas avoir beaucoup fréquenté les Français de Rome, et, du jour où M. de Luxembourg l'avait laissé aller en prison, il avait plutôt redouté et évité les dangereuses relations de l'Ambassade : il n'y avait conservé de rapports qu'avec les cardinaux Séraphin et Joyeuse, ses protecteurs d'antan. On se levait tôt, on se couchait de même, après avoir, le souper fini, passé quelque temps assis sur le pas de la porte à causer de brigands, de sorciers, d'astrologues, selon la coutume. Le dimanche, on allait à la messe à Saint-Jean-in-Ayno, l'église du mariage, qui fut aussi celle du tombeau de Thomassin. Puis, l'été, on partait pour les champs à Monteverde.

Vers la fin de 1610, les Thomassin quittèrent la via Giulia et allèrent, à quelque cent mètres de là, se fixer au vicolo Calabraghe (à présent vicolo Cellini), qui joint l'église de Sainte-M.-Vallicelle à l'église Sainte-Lucie-du-Gonfalon : ruelle qui n'a pas trois mètres de largeur, avec maisons fort anciennes, aux escaliers étroits, sombres et gluants, comme ceux des vieilles maisons de Nancy. Il y a trois siècles, la voie pouvait être ou paraître meilleure que bien d'autres. A l'heure actuelle, elle a plutôt l'aspect décourageant. La maison précise n'a pu être déterminée encore, faute de la liste des âmes de la paroisse de San-Biaggio-della-Pagnotta à laquelle appartenait le côté occidental de la rue, liste envoyée à Saint-Pierre du Vatican en 1824. Le côté oriental dépendait de l'église du coin, Saint-Stefano-in-Pisciuola, et la liste des âmes en est conservée à Sainte-M.-Vallicelle : elle ne mentionne pas les Thomassin. Les maisons de la rue sont d'une même époque, XIV[e] ou XV[e] siècle, et ne diffèrent guère entre elles.

Arsène Houssaye, à l'époque du *Roman historique,* a écrit dans la *Revue des Deux-Mondes,* le 15 septembre 1842, une nouvelle qu'il dit emprunter aux pages 53 à 58 des *Curiosités galantes d'Amsterdam, 1687,* ouvrage qui n'existe pas. Il s'agit de Callot et de Mme Thomassin qui, pour la circonstance, s'appelle Bianca, et le conte a pour titre : *le Tableau parlant.* Thomassin, dit le conteur, s'était construit sur les bords du Tibre un palais de marbre au milieu d'un jardin de citronniers et d'orangers. Par un escalier d'albâtre, on accédait au sanctuaire réservé à la jeune épouse : tapis de Turquie, porcelaines de Chine, éventails d'Espagne, décoraient le temple dont les murailles étaient faites de glaces de Venise. Seul, le portrait en pied de Philippe y ornait un des panneaux. A l'heure mystérieuse, Jacques, plume au chapeau, dentelle au jabot sur son pourpoint de soie, épée au côté, monte muni d'une clef d'argent, ciselée par Cellini, qui doit lui servir de Sésame. Il entre et, dans son admiration pour l'enchanteresse endormie, il incline le genou et va presser de ses lèvres une main qui s'abandonne. Soudain le portrait se détache du panneau et s'avance pour tirer les oreilles de l'audacieux élève. Le portrait n'était qu'une fausse porte qui permettait au maître d'entrer, et il entrait. Callot dut descendre, ajoute Arsène Houssaye, et, ramassant quelques gravures et quelques hardes, il partit pour Florence.

Cette histoire, comme bien d'autres, est contenue en germe dans une demi-phrase de Félibien où il est dit que, pour quelque motif de jalousie au sujet de sa femme, Thomassin dut se séparer de Callot. Félibien tenait le récit d'Israël Henriet, qui a pu inventer le roman d'après les racontars qui circulaient à Rome à l'époque où il y vint étudier vers 1615. Le 2 avril 1615, en effet, Thomassin déposait chez le gouverneur une plainte en diffamation contre son sous-locataire, Valérien Tetti, gantier flamand, qui parlait mal de sa femme et de lui. Valérien allait répétant que Jérômette était légère, qu'il se passait chez elle, sous l'œil même de la mère, des choses que Thomassin ne devait pas ignorer; il ne les ignorait pas; il les encourageait même : n'avait-il pas donné récemment à sa femme une paire de boucles d'oreilles d'or? Et puis, Pierre Lanzi ne venait plus à la maison : pourquoi? Thomassin prit le taureau par les cornes, et s'en alla chez le gouverneur réclamer la punition du diffamateur. Celui-ci fit, une fois de plus, amende honorable, et la poursuite fut classée (Gesù : Arch. crim. 470, lib. investig. 1615, fol. 211). Mais, le dossier classé, les langues continuèrent à clapper, tellement qu'après trois siècles on les entend encore; on n'entend même qu'elles, en ce qui concerne Thomassin, car tout a été oublié de lui, sauf cette apparence d'histoire. Du reste, en pareille matière, la preuve est assez difficile.

Il est certain qu'enfant de la maison et d'une maison ouverte à tous les vents comme celle du vicolo Calabraghe, Jacques a dû, pendant deux ans et demi, de 17 à 19 ans, vivre dans la plus étroite intimité avec les Thomassin : Jérômette avait vingt-deux ans et demi, — baptisée qu'elle avait été à San Lorenzo-in-Damaso le

5 octobre 1586, — Philippe avait quarante-sept ans. Le gantier sous-locataire occupait le second étage, les Thomassin, belle-mère comprise, les deux pièces du premier étage; Jacques, l'arrière du rez-de-chaussée, la pièce en façade servant de magasin. Mais Callot ne quitta pas Rome en fugitif ou en coupable. Il se sépara de Thomassin, probablement à la suite du déménagement, dans la seconde moitié de 1611.

S'il y eut règlement de comptes, Jacques ne dut pas emporter plus d'une vingtaine d'écus. Il allait demeurer, des mois encore à Rome, son propre maître. Il n'avait encore rien signé, il n'avait encore fait aucune œuvre personnelle; mais s'il n'avait pas tout appris chez l'économe et le bûcheur acharné qu'était Philippe, il s'en allait avec un métier aux mains, métier qui, après tout, l'a mené à une gloire que peu d'artistes ont atteinte. Il ne savait peut-être pas dessiner, car il n'a rien laissé, lui, le caricaturiste par excellence, de cette vie de trois ans à Rome. Mais il savait préparer une planche de cuivre, la couvrir de vernis et de noir de fumée; il pouvait sur ce fond décalquer à la pointe, en rouge ou en blanc, un dessin mis au point, puis passer son burin sur ces contours coloriés et marquer le trait de son œuvre; le modelé, il le connaissait suffisamment : des tailles dans le sens du muscle, du pli d'étoffe, du pli de terrain, croisées de contre-tailles, un peu plus minces dans les parties ombrées, et de troisièmes hachures encore plus minces dans les parties sombres. Quant au tirage à la presse, personne ne pouvait lui en remontrer : il en avait, durant ces trente mois, tiré de ces estampes pour la clientèle de Philippe! Il pouvait tout faire, ou du moins tout tenter, du moment qu'on lui fournirait un dessin de la grandeur de son cuivre ou un cuivre de la grandeur du dessin à reproduire.

En quittant Thomassin, vers août ou septembre 1611, Jacques Callot semble être allé se fixer du côté de Parione, le quartier du métier, au voisinage de Languille, de Turpin, du relieur Hubert Groletz, de Toul, du libraire François Baglier, du graveur Claude Pernet, lui aussi de Nancy. Il se lie avec Jean-Antoine de Paoli, autre voisin, jeune éditeur, qui logeait chez Sylvestre Corsai, bloc du Pizzo Merlo, sur Sainte-M.-Vallicelle, et qui avait une presse, près de Sainte-Cécile, au monte Giordano : à l'âge de 17 ans, en 1598, il était, comme Callot, arrivé à Rome chercher fortune : Villamena, Tempesta, Raphaël Guidi l'avaient aussitôt employé; il avait acheté partie du fonds de Pierre Nobili, et il réussissait assez bien. Il se chargea de la première œuvre de Callot, celle qu'on nomme communément *le Petit Ecce Homo* de Vanni (voir pl. II). On dirait un vieux cuivre acheté chez quelque antiquaire et remis à neuf, tels les Carrache de Thomassin. On lit au bas de l'estampe *St. For. Ro.* (Statii formis, Romae), indice d'une édition antérieure chez Statius, nom latinisé de Staat ou van Staat, un Belge qui tenait magasin à Rome dès 1583, achetait de vieux cuivres de Salamanque, les rééditait et qui disparut après 1592, des gravures de son fonds passant chez Orlandi en 1602. Vanni était à Rome en 1586 :

son œuvre gravé ne contient pas d'*Ecce Homo,* et c'est un problème de savoir par qui et où ce Christ a été peint ou dessiné. Dans un coin noir, à gauche de la gravure, on lit non sans peine *Ia. callot Fec.,* avec un *c* minuscule, caractéristique de la signature de Jacques à Rome. A noter aussi le distique qui souligne l'image : le premier pied de l'hexamètre, un dactyle, *Ecce Homo* est mis en vedette, le reste du vers, *dixisti, prætor, nec turba movetur,* est mis sur une même ligne avec les deux premiers pieds et la césure du pentamètre suivant, *Impia dic flectes,* qui auraient dû se placer en rejet. Jacques n'avait donc pas poussé ses études jusqu'au vers latin, si tant est qu'il eût abordé l'étude du latin.

Peu importe, du reste; voici qu'on le trouve associé, en octobre 1611, à un groupe de gais compagnons : Paul Maupin, Matteo Greuter, Giovanni Maggi et leurs amis, les frères Vaccari, Raphaël Guidi. Paul Maupin était d'Abbeville : papetier à Rome depuis plus de vingt ans, il s'était mis à vendre des estampes. On lui en avait même volé plusieurs, dit un procès de 1593. A l'heure actuelle, ses efforts tendent à faire de son magasin de la Ripetta une maison d'édition. Un autre procès, de cette fin d'année même 1611, le montre commandant, en août, à un graveur flamand du «Ponte», une collection de portraits des vingt-deux derniers cardinaux promus : il paie 9 écus d'avance, à valoir. Les portraits livrés, il refuse de verser les 50 écus que le Flamand exige; des experts sont nommés par le tribunal, Greuter pour le Flamand, André Vaccari pour Maupin. Décision : Maupin versera un supplément de 10 écus. Mais, au lieu de les verser, on s'accorde à les manger au cabaret. On s'assemble donc au restaurant, plaideurs et amis, Guidi, Corenxano, Callot peut-être; mais, au quart d'heure de Rabelais, personne n'a d'argent pour acquitter la note de 7 écus 81 baïoques. De là, nouvelle rixe plus sérieuse et nouveau procès : le pauvre graveur flamand avait été traité de luthérien et battu.

Maupin avait donc proposé à un dessinateur romain, Giovanni Maggi, de publier une œuvre qui aurait un succès assuré. Les églises de Rome ont, à leurs portes, des marchands d'images, souvenirs qu'emportent fidèles ou voyageurs. Il s'agissait d'approvisionner ce commerce de gravures appropriées. L'estampe représenterait l'église au centre; tout autour courrait un cadre composé de scènes intérieures de l'église : autels, tableaux, crucifix, statues. On commencerait par les *Sept églises* dont la visite était de rigueur pour gagner l'indulgence plénière du jubilé. On pourrait relier ces estampes et en faire un bel album qui serait recherché des architectes et des artistes à l'étranger. Maggi, un Romain de Rome, poète à ses heures, fanatique des beautés de la ville, qui avait passé plus de la moitié de sa vie — il avait quarante-cinq ans peut-être — à dessiner et à graver ses ruines et cascades, ses palais antiques et modernes, avait justement achevé, l'an passé, les façades de douze nouvelles églises de Rome, eaux-fortes qu'il avait éditées chez Orlandi. Il accepta la proposition de Maupin, au bout de laquelle il voyait quelque argent dont il était toujours à court : il se chargea des dessins; Jacques fut chargé de la gravure au burin.

Saint-Pierre eut les premiers honneurs. Mais la basilique possédait tant de trésors qu'on résolut de lui consacrer au moins deux planches, l'une pour la chapelle Grégorienne à droite, l'autre pour la chapelle Clémentine, à gauche. Baglione, dans ses *Sept églises de Rome* (1639), dans sa *Vie des peintres* (1641), raconte les luttes ardentes pour la distribution de la décoration de Saint-Pierre : tous les artistes voulaient un ordre, et, pour l'obtenir, ils remuaient ciel et terre, cardinaux et princes : on savait qu'outre la gloire d'avoir travaillé à Saint-Pierre et la somme libérale à recevoir pour le travail, l'artiste serait nommé chevalier et décoré. L'œuvre de Callot qu'on a depuis appelée la suite des *Trente tableaux de Rome* donne une bien modeste idée des chefs-d'œuvre, résultat de tant de rivalités et d'efforts.

Les marges de la planche réservée à la chapelle Grégorienne devaient présenter au moins huit petites gravures : l'*Autel grégorien;* la *Madone miraculeuse* de Saint-Luc; un *Boniface VIII* entre saint François et saint Crépin, de Jérôme Sermonetta; l'*Ascension,* d'un maître ancien; le *Crucifix* genre byzantin de l'autel; la *Pietà* de Michel-Ange; le *Paradis* aux armes des Farnèse, toile ancienne; le *Martyre de saint Pierre,* que le cardinal Arigoni avait, en 1602, fait confier à Passignano, à la requête du grand-duc de Toscane, et qui valut au peintre la croix du Christ de Portugal. Au centre de l'estampe figurerait le nouveau portail de Saint-Pierre.

Dix petites gravures formaient l'encadrement de la planche Clémentine : un *Saint Érasme* et une *Sainte Hélène* fort anciens; deux toiles de Muziano, *Saint Jérôme* au milieu de ses disciples, *Saint Grégoire de Nazianze* disant la messe à la grecque; puis, de l'histoire de saint Pierre : la mort du menteur *Ananias,* commandée en 1598 par Baronius à Roncalli; la célèbre *Chute de Simon le magicien,* avec un raccourci extraordinaire, commandée à Vanni, autre favori de Baronius, qui y gagna l'habit de chevalier du Christ; le *Boiteux guéri,* que Cigoli venait d'achever à la confusion de ses envieux, en mettant les rieurs de son côté; *Tabithe ressuscité,* de Gio. Baglione, protégé du cardinal de Sainte-Cécile; *Saint Pierre marchant sur les eaux,* que le peintre génois Bernard Castelli devait aux sollicitations du cardinal Pinelli et du prince Giustiniani, et la *Tempête du lac* de Génézareth.

L'église de Saint-Paul-hors-les-murs possédait, entre autres belles toiles, un *Saint Benoît en extase* de Gio. Vecchi del Borgo, une *Assomption* du Muziano, une *Conversion de saint Paul* d'Orazio Gentileschi, un *Martyre de saint Étienne,* d'une portraitiste fameuse, grande favorite de Grégoire XIII, Lavinia Fontana, de Bologne, dont le père avait été le maître d'Augustin Carrache. La bordure de l'estampe de l'église Saint-Paul, conçue par Maggi et Maupin et exécutée par Jacques, comportait ces quatre sujets et peut-être d'autres, car il est difficile de déterminer à quelles planches appartenaient les huit sujets qui restent sur les trente gravés : un *Sauveur,* un *Saint Pierre et saint Paul,* un *Saint Paul,* statues probables du péristyle ou de la corniche de Saint-Pierre; une *Madone entre les Vierges martyres* Luce, Agnès, Irénée; *Jésus en croix* entre Marie et Jean; *Marie entre saint Jacques et saint Jérôme;* un *Jésus au tombeau* et une

Vierge entourée d'angelets, ces deux dernières œuvres appartenant à Saint-Laurent-hors-les-murs. Au cours de ces trente pièces, exécutées d'octobre à décembre, on voit le talent de Callot se développer d'un cuivre à l'autre. Entre le *Saint Érasme* et la *Conversion de saint Paul,* il y a déjà une distance énorme. Le jeune Nancéen ne suit pas toujours Thomassin : jamais, dans ses ciels, les tailles ne se croisent; ils y gagnent en légèreté. Peut-être le mérite en revient-il au dessin de Maggi que Jacques copiait.

Ce travail commencé ne fut jamais fini, premier mais non dernier exemple d'une habitude chère à Callot : à son départ de Florence, à son départ de ce monde, on trouvera encore sur sa table des œuvres mises en train, mais qui furent renvoyées à une heure de loisir qui n'est jamais venue. Ici, du reste, l'explication est naturelle : Maggi était lent à fournir le dessin que Jacques avait à décalquer, et sans lequel il ne pouvait avancer son travail. Jacques quittera Rome en emportant quatre ou cinq grandes planches dont la bordure était, pour certaines, ou terminée ou avancée, mais où l'image centrale manquait. Ces planches incomplètes le suivirent en Toscane, en Lorraine, et ce n'est que soixante-huit ans plus tard, à la mort de la veuve de Jacques, en 1679, qu'un fureteur envoyé à Nancy par Pierre II, Mariette, les découvrira. Telles quelles, avec leurs vides à remplir, elles ne pouvaient guère être éditées. Mariette eut l'idée de cisailler les planches : il y tailla 30 petites estampes qu'il mit dans le commerce, d'abord en deux albums, l'un de 13 et l'autre de 16 sujets; puis en un album de 30 sujets, à la grande joie des amateurs. Pourtant il y eut des doutes, car aucune des gravures n'était signée. Qu'à cela ne tînt. L'éditeur fit placer sur chacun des trente cuivres obtenus des signatures aussi bien imitées que possible, et l'œuvre passa pour avoir été signée en 1611, bien que la marque du papier des épreuves avant la lettre trahisse un Louis XIV dans sa maturité.

Privé du concours de Callot, Maupin ne renonça pas à son projet; il recourut à Mathieu Greuter, Strasbourgeois, qui avait tenu magasin à Lyon en 1595, à Avignon, à Florence, et qui maintenant était fixé à Rome. Mathieu ou son fils Frédéric prêtèrent leur burin. Maggi refit ses dessins, ou peut-être Callot rendit-il ceux qu'on lui avait confiés; car l'œuvre de Callot et celle de Greuter sont identiques, et l'album, contenant les croquis de neuf églises, parut deux ou trois ans plus tard. Il fut dédié par Maupin à la grande-duchesse douairière de Toscane, Chrétienne de Lorraine, sous la protection de laquelle Callot était allé se placer à Florence.

L'événement qui était venu changer les plans de Callot n'était rien moins que la mort de la reine Marguerite d'Espagne, décédée à Madrid le 3 octobre 1611, à la suite de couches. Mère d'Anne d'Autriche, elle était sœur de la grande-duchesse régnante de Toscane, Marie-Madeleine. Pour des raisons qui n'auraient peut-être pas plu à Henri IV, mais qui convenaient à la régente Marie de Médicis, Chrétienne de Lorraine, véritable souveraine de Toscane, travaillait au mariage d'Anne avec le jeune Louis XIII : les deux enfants étaient du même âge. Pour donner des preuves

de sympathie au roi d'Espagne Philippe III, son cousin germain, elle décida de faire à la chapelle Laurentienne des obsèques solennelles à la défunte. Une commission fut nommée : Donat et Nicolas de l'Antelle, de la Cour, assistés des chanoines Nori et Minerbetti. Jules Parigi, ordonnateur des cérémonies, eut charge du matériel : il décida de décorer l'église de 26 cartouches représentant les actes mémorables de la reine. Peut-être était-ce l'idée de la duchesse Marie-Madeleine, qui dicta à son secrétaire, Giovanni Altoviti, 26 thèmes de belles actions qu'elle trouva dans ses souvenirs ou dans les lettres de sa sœur. La nouvelle du décès arriva à Florence en novembre. A cause des fêtes, le service fut fixé au lundi 6 février 1612. Parigi profita du délai pour prier Tempesta de lui composer, à Rome, des dessins qui permissent d'exécuter à Florence les 26 grisailles.

Tempesta était alors dans son atelier près de Saint-Roch, tout à des ordres considérables qui lui étaient arrivés de Belgique : les *Batailles des Bataves,* l'histoire des *Sept fils de Lara* d'Otto Vœnius, qui devaient paraître chez Lisaert, à Anvers. Il procéda comme il procédait dès 1587, quand il enlevait, avec Thomassin, Guidi, Chérubin Albert, Camille Graffico, les 56 estampes de son *Saint Bernard de Clairvaux,* comme il procédait toujours : ne refusant pas l'ordre, il descendait la Ripetta et priait Maupin de lui procurer quelques graveurs actifs pour exécuter rapidement, avec lui, la commande de Florence. C'est ainsi qu'il s'associait Raphaël Schiaminozzi, peintre-graveur, qui achevait en ce moment une *Assomption* pour Stefanoni, le marchand d'estampes; c'est ainsi qu'il enlevait, à Maupin, Callot qui travaillait à ses *Sept églises;* c'est ainsi qu'il prenait un troisième artiste, peut-être le Flamand, dont Maupin avait si mal payé le travail. Il réunissait chez lui ses collaborateurs, préparait un dessin, et le passait à celui de ses assistants qui avait, le premier, les mains libres. Tempesta prit pour lui-même six planches de la série, les n°s 1, 2, 10, 11, 13, 20. L'auxiliaire inconnu reçut les n°s 3, 4, 7, 14, 16, 21, 24, 25, huit planches; il devait être assez novice, car de ses chiffres plusieurs sont venus à rebours. Schiaminozzi n'eut que quatre planches, les n°s 5, 8, 12 et 15.

Callot semble être arrivé le dernier, car il commence au n° 6 auquel s'ajoutent ensuite 9, puis 16, 17, 18 (qui devinrent 17, 18, 19 après l'insertion d'un nouveau 16), 22, 23 et 26, en tout huit planches : 6, *Entrée de Marguerite à Ferrare,* lorsqu'elle se rendit d'Autriche en Espagne, où Clément VIII, qui venait de recouvrer le duché, la reçut en novembre 1598; 9, la *Réception,* qui suivit, à la traversée *de Mantoue;* 17, le *Mariage,* à l'arrivée à Valence; 18, une *Tempête* essuyée en se rendant par mer de Valence à Barcelone; 19, le *Baptême* du premier-né; 22, le *P. Capucin Brindis,* délégué par le duc de Bavière pour remercier le roi d'Espagne de son appui; 23, *la Pose de la première pierre* de l'église Sainte-Claire à Madrid; 26, la *Mort* de Marguerite. L'*Entrée à Ferrare,* la première pièce de Callot chez Tempesta, est fort soignée et lui fait honneur (voir pl. III). La tempête de Barcelone devait être difficile pour



III

un débutant qui n'avait jamais navigué sans doute. Les huit signatures sont à noter (voir fig. 8) : le chiffre arabe 1 pour I, initiale de Iacomo, son prénom romain; le nom propre commençant par un *c* minuscule, sauf sur les planches 18 et 23 (qu'il écrivit 32, en novice). On attribue à Callot quelques-unes des huit planches non signées, en raison de la similitude du travail. A tort sans doute.

Il est certain que, si l'on compare les vingt-six estampes de cette œuvre, en oubliant pour un moment les signatures que dix-huit d'entre elles portent, on ne peut que leur trouver un grand air de famille, tellement que, si aucune n'avait été signée, il ne serait pas déplacé de les attribuer à la même main. La ressemblance est toute naturelle, puisque les assistants décalquaient le dessin du même maître. Ces dessins ont tous la même allure, désordonnée presque, tant est grande la hâte avec laquelle l'œuvre est enlevée. Il s'agissait d'aller vite et de mettre au plus tôt dans les mains des décorateurs de Florence, pour leurs grisailles, 26 simples ébauches. Les esquisses de Tempesta atteignaient le but. Il est à remarquer que la gravure n'est pas au burin, mais à la pointe et à l'eau-forte. Ce furent les premières eaux-fortes de Callot, en admettant qu'il ait versé lui-même l'acide sur les planches : Tempesta pouvait avoir un employé spécial pour cette partie du travail, un mauvais employé du reste, car les planches sont toutes assez brûlées et plutôt malvenues.

Alors que les artistes étaient à l'œuvre, un religieux augustin descendait à l'ambassade de Toscane, place Nicosie, non loin de l'atelier, chez Pierre Guichardin, le successeur du malencontreux Nicolini. Les *avvisi* du Vatican (vol. 1080) du mardi 24 janvier 1612 rapportent que «depuis 10 ou 15 jours le confesseur de Madame Sérénissime, grande-duchesse de Toscane, un moine de Saint-Augustin, est à Rome : il a eu, dit-on, deux ou trois audiences de Notre Seigneur [le Pape]. Il est reparti lundi matin pour Florence sans qu'on ait pu deviner quoi que ce soit de sa mission». Chrétienne de Lorraine avait envoyé à Madrid une demande de mariage en faveur de Louis XIII, et elle en faisait part au Saint-Siège par l'entremise de son confident le plus sûr, le R. P. Étienne Arbinot.

Les archives de Florence ont beaucoup de dossiers de ce religieux français, sorte de frère Joseph de la Cour de Toscane. En apparence, il venait pour aider Tempesta dans sa composition funèbre. Et, en effet, Jacques Callot fut appelé à faire la navette entre l'atelier et la légation florentine. Plut-il au religieux, surpris de rencontrer à Rome comme un compatriote? Le R. P. Etienne se préparait à se rendre à Nancy pour y régler la question de la dot de la grande-duchesse qui n'avait pas été liquidée, depuis la mort de Charles III, par Henri II, le frère de Chrétienne : Nancy! le fils du héraut d'armes de Lorraine à Rome! Voilà de quoi intéresser l'ecclésiastique : il invita Jacques à venir à Florence où il trouverait certainement à occuper ses talents. Tempesta ne jugea pas la suggestion mauvaise : il avait, il est vrai, abandonné, lui, les rives de l'Arno, mais parce que le champ y était trop étroit pour son activité. Pour un débutant, Florence serait l'idéal : sans aucune concurrence, un jeune homme

IMPRIMERIE NATIONALE.

peu exigeant y trouverait une rémunération suffisante. Greuter fut encore plus affirmatif : il avait passé l'année 1608 à Florence; il y avait constaté que personne n'y savait plus travailler le cuivre, à tel point que l'album des obsèques de Henri IV, gravé à l'eau-forte dans cette ville en 1610 par Aloys Rosaccio, était l'œuvre la plus pauvre qui eût jamais été éditée par une Cour. A Florence, Callot serait, comme lui Greuter l'avait été, recherché de tous les éditeurs, de tous ceux qui ont à recourir au graveur, la Cour la première. C'est ainsi que Jacques Callot se détermina à quitter les bords du Tibre pour les rives de l'Arno : il n'est pas impossible que Callot ait porté lui-même en *procaccio,* en diligence, à Florence, l'œuvre de Tempesta qui était un peu la sienne.

SÉJOUR À FLORENCE.

1612-1621.

Le service funèbre de la reine d'Espagne fut célébré le lundi 6 février 1612. Les gazettes disent 1611, car, à Florence, l'année s'ouvrait le jour de l'Incarnation ou de l'Annonciation, le 25 mars, et le nouveau millésime 1612 ne se prenait que onze semaines après le 1er janvier. La chapelle Laurentienne avait, au dehors comme au dedans, revêtu les tentures de deuil les plus riches : dans la nef, au pied de chaque colonne, se dressait une Mort tenant en mains faux et flambeau ; entre les colonnes apparaissait, dans les ailes de côté, une chapelle au fond de laquelle ressortait en clair-obscur brun, dans un cadre de draperies, la grisaille brossée d'après le modèle de Tempesta. Sur l'esquisse que l'ordonnateur Parigi dessina à l'eau-forte d'un des bas-côtés, quand tout fut en place, on aperçoit trois des dessins de Callot en très bonne position. L'*Arrivée à Ferrare,* le *Mariage,* le *Capucin Brindis.* Le catafalque, au centre de l'église, était spendide de lumières. Le grand-duc Cosme II et sa femme Marie-Madeleine, sœur de la défunte, vinrent exprès de Pise, où ils passaient l'hiver, pour assister à la cérémonie. L'archevêque de Florence, Mgr Alex. M. Médicis, officia, assisté des quatre évêques de Toscane. « L'apparat et la pompe de ces obsèques, disent les *avvisi,* furent de la plus grande magnificence qu'on eût jamais vue à Florence en pareille circonstance. »

Les grisailles sont encore aujourd'hui dans les magasins des Offices. Quant aux planches de cuivre, le secrétaire particulier de la grande-duchesse, Jean Altoviti, s'en servit pour illustrer un livre où il décrivit cette pompeuse cérémonie : il pria Jules Parigi de compléter les vingt-six dessins de Tempesta, en y ajoutant trois esquisses : le portail, le catafalque, une nef de côté. Peut-être Parigi s'adressa-t-il à Jacques Callot, justement arrivé à Florence, pour ce supplément de travail. Mais le jeune copiste était trop au-dessous de la tâche. Parigi s'en acquitta lui-même, et son œuvre se trouve dans le volume d'Altoviti : tiré chez Sermartelli, à 1,000 exemplaires peut-être, le livre figure dans beaucoup de bibliothèques anciennes. Les planches restèrent à la garde-robe du grand-duc. En 1840, elles parurent à Paris ; la vingt-sixième, qui est de Callot, fait partie de la précieuse collection de M. l'abbé Renauld, chanoine de Nancy.

Jacques ne rencontra pas, à Florence, l'éden qu'on lui avait dépeint à Rome.

Sans doute il y était le seul graveur, car on ne pouvait compter comme tels Parigi, qui savait, à l'occasion, dessiner sur un cuivre avec une pointe, Cantagallina, qu'aucun sujet à traiter n'aurait embarrassé. L'un et l'autre consacraient leur intelligence et leur temps à l'architecture, à l'enseignement, et ne menaçaient le nouveau venu d'aucune rivalité, pas plus d'ailleurs que le buriniste Dominique Falcini, le seul rival sérieux, qui devait être alors à Sienne gravant quelque atlas pour l'éditeur Florimi. Mais s'il n'y avait pas de graveurs à Florence, c'est sans doute qu'il n'y avait pas de commandes pour les faire vivre. A peine s'y rencontrait-il encore quatre ou cinq peintres. Depuis la mort d'Allori, de Buontalenti et de Jean Stradan, le vieux Poccetti, Jacques Ligozzi, Matteo Rosselli, le moine servite Fra Arsenio Mascagni et Jean Bilivert suffisaient aux besoins, fort restreints alors, de cette ancienne patrie des arts. Tous les autres étaient allés chercher fortune à Rome. Par malheur pour Callot, le R. P. Étienne Arbinot allait partir pour sa mission de Lorraine sans pouvoir faire grand'chose encore pour lui, sinon le recommander aux Pères Augustins de son ordre.

«Le gouvernement de la Toscane est aux mains de Madame Sérénissime, comme on la nomme, écrit Jouvenel des Ursins, marquis de Traisnel; mais toute autorité est au pouvoir du confesseur, un religieux de Chartres, qui passe tous les matins deux heures dans la chambre de Madame, avant qu'elle ne reçoive personne.» Madame Sérénissime est Chrétienne de Lorraine, la grande-duchesse douairière. Pour gagner ses bonnes grâces, et un peu en patriote, Jacques entreprit, sur l'avis favorable du P. Étienne, de graver le portrait de son père, Charles III, qu'il lui dédierait si elle daignait l'agréer. A côté des vingt-six grisailles des obsèques de Marguerite, Callot put se faire montrer une autre grisaille qui reproduisait le portrait de Charles III peint à Nancy, en 1607, par Danglus. Aux fêtes du mariage de Cosme, en 1608, cette grisaille avait décoré l'arc de triomphe de Lorraine élevé par Cigoli et Parigi, au coin de la rue Maggio, près du palais Pitti. Après avoir fourni des gravures pour la confection de camaïeux, Callot recourait à un camaïeu pour en tirer une gravure. Telle est l'origine de l'estampe que Mariette pense, à tort, avoir été gravée à Nancy en 1607 par Callot enfant. La pièce est d'un débutant, sans doute; néanmoins elle révèle de la pratique. Il a fallu d'abord faire le dessin au carreau pour le décalquer sur le cuivre. Quant à la gravure, le pourpoint est bien venu, la fourrure du manteau est très réussie; l'exergue est irréprochable, étant donnée la difficulté qu'éprouve toujours Callot à tracer des lettres ou tout dessin géométrique. Il n'y a réellement de médiocre que la tête et les ornements d'angles, des palmes entrelacées, là où il placera plus tard ses curieux mascarons aux ailes fantastiques. Les têtes, il n'avait pas appris à les traiter chez Thomassin, et toute sa vie il souffrira de ce défaut initial. Il ne réussit bien que le profil regardant à gauche. La tête du Charles III, simple contour buriné, n'est pas modelée : elle semble avoir été d'abord mordue à l'eau-forte. L'œuvre est florentine. L'épithète «sérénissime», copiée par

Callot dans l'exergue, prouve qu'il reproduisait un modèle de Florence, seule ville où, par courtoisie, on donnât publiquement ce titre honorifique au père de la grande-duchesse. La signature est d'ailleurs celle des eaux-fortes gravées chez Tempesta, le mois précédent, à Rome : le chiffre arabe 1 pointu du haut, initiale de Iacomo, son prénom italien, le nom propre précédé cette fois d'un C majuscule. L'*excudit* qui suit le nom est tout expliqué : il n'y avait pas à Florence d'éditeur d'estampes;

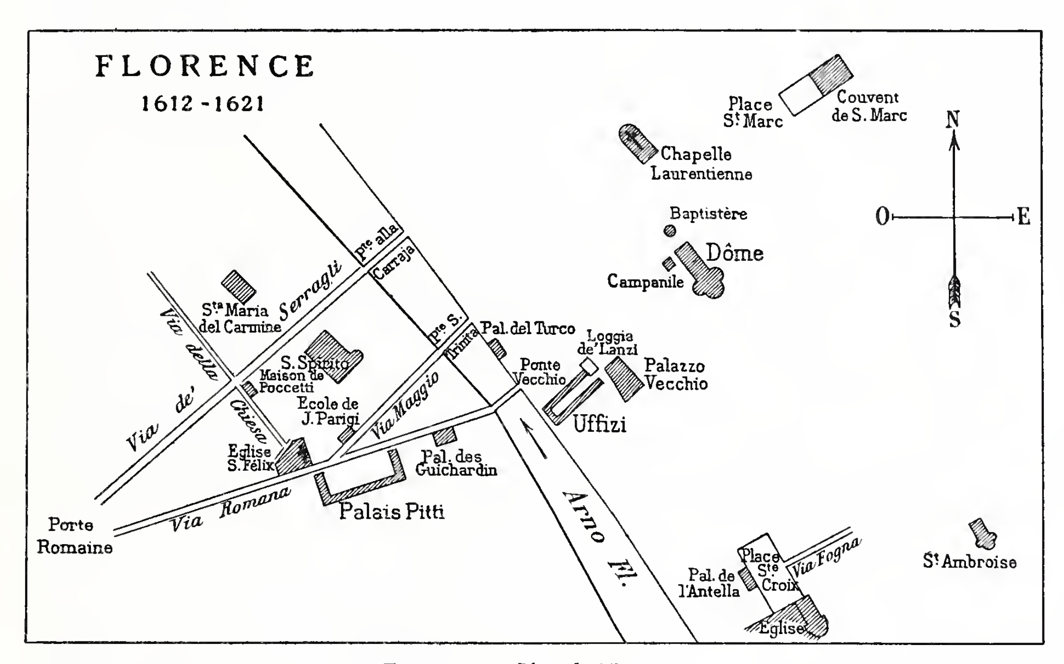


Figure 4. — Plan de Florence.

Callot, faute d'un Jean-Antoine de Paoli, faute d'un Maupin, devenait son propre éditeur.

Que le portrait ait plu ou déplu, on ne saurait le dire : mais Callot avait encore besoin d'apprendre. Le couvent du P. Étienne, les Augustins du Saint-Esprit, au sud de l'Arno, n'était qu'à un jet de pierre de la via de Sisterno, aujourd'hui via della Chiesa, la rue qui conduit à S. Félix. Au n° 32 se trouvait l'atelier d'un petit vieillard d'humeur assez difficile, Bernardino Barbatelli, le premier peintre de Florence en ce temps. Il avait ses manies, ses caprices. L'argent lui coulait des mains comme de l'eau, et il ne le dépensait pas toujours en élégante compagnie : fils d'un pauvre ouvrier maçon, il avait, dès sa tendre enfance, montré un tel goût et un tel talent pour le dessin, que tout le monde s'était intéressé à lui; Ghirlandaio en avait fait son élève; les religieux, Servites, Augustins et autres, lui avaient confié chapelles et cloîtres; les riches Florentins, leur palais à décorer; il avait couvert de fresques et de toiles et les Offices et le palais Pitti. Malgré cela, son bonheur était, le soir venu,

d'aller s'asseoir au cabaret du pont Carraja, à la *Poutre Tordue,* «Trave Torta», et y passer la nuit à boire avec tels compagnons que le hasard ou l'appétit lui amenait. On l'avait appelé «le têteur», Poccetto, le Pochet, qui n'est pas sans analogie avec le Pochard, et, à 72 ans, il n'était guère temps de lui demander de se corriger. Le curé de S. Félix, Benedetto Morelli, avait quelque influence sur lui, et aussi les Pères Augustins, ses voisins, et les Pères Servites, ses meilleurs patrons; mais le maçon Georges Ferravecchio en avait davantage, au point qu'il s'était fait léguer par testament tout ce que le vieil artiste laisserait. Une autre des manies du Pochet était de ne pas déjeuner et de trouver mauvais que ses élèves sortissent à midi pour satisfaire leur appétit : le renvoi était la pénalité coutumière. Tel est l'artiste avec lequel Callot se trouva associé dès son installation à Florence, soit qu'il l'eût recherché pour apprendre de lui dessin et peinture, soit qu'à la requête du P. Étienne, Poccetti eût décidé d'occuper le jeune graveur.

Poccetti avait dans la tête une œuvre qu'il voulait publier et répandre pour le bien de ses compatriotes. «Désireux, écrit-il, d'acheminer sur la route des joies éternelles ceux qui vivent mal, en leur montrant, comme dans un clair miroir, l'amertume du sort qu'ils se préparent, j'ai pensé qu'en dessinant l'horreur du châtiment, je pourrais les arracher aux ténèbres du vice et les ramener à l'éclat de la vertu. Je vais donc présenter sur ce dessin les supplices de l'Enfer, me réservant, si cet essai réussit, de dessiner le Purgatoire, puis le Paradis. Telle l'œuvre poétique et si utile du Dante dans sa merveilleuse comédie. Agréez cette pauvre œuvre en raison de l'élévation de la pensée qui l'inspire.» Telle est la dédicace de ce bon Pochet au grand-duc Cosme II et au public. Callot se mettait à l'œuvre, non une œuvre modeste pourtant, car elle mesure (72 cent. × 86 cent.) quatre fois la surface de la feuille royale, le format usuel. Dès les premiers pas, Callot avait les audaces de son maître Thomassin. De fait, quand l'œuvre parut à Rome, on refusa de l'attribuer à Callot, et jusqu'en 1798, date où ils ont été jetés à la fonte par le général Berthier à Rome, ces cuivres, dans tous les catalogues des Rossi et de la chalcographie pontificale, ont passé sous le nom de Thomassin. L'*Enfer du Dante* est une œuvre déjà fort belle dont plus d'un graveur aurait tiré vanité. Poccetti était là pour guider la main du débutant, comme Passari avait guidé celle de Thomassin. Malheureusement, Poccetti n'avait plus que peu de jours à vivre : le 9 novembre, il rendait le dernier soupir, abandonné même de son domestique qui, le maître mourant, avait pris la fuite avec tout ce qu'il avait pu dérober. On fit de belles funérailles au vieux peintre. Au lieu de porter directement le corps du domicile à l'église du Carmel, à deux pas de là, les membres de l'Académie voulurent une grande procession sur la rive droite de l'Arno. On passa le pont de la Trinité pour retraverser le fleuve au pont Carraja : à cet endroit, un orage épouvantable mit le désarroi dans le cortège. Pendant que, cierges en main, les académiciens fuyaient vers un abri, porteurs et cercueil se réfugiaient au cabaret de la *Poutre Tordue.* Après deux heures de tempête, les membres

de l'escorte, et parmi eux Jacques, purent enfin passer le pont et conduire l'artiste à sa dernière demeure.

En même temps qu'il gravait chez Poccetti, Jacques s'était chargé de l'*Arbre généalogique de Giovanni del Turco.* Les Turco possédaient un magnifique palais sur l'Arno, près des Saints-Apôtres. Pier. Francesco, l'oncle de Giovanni, était à la tête de la maison civile de Don Antonio Médicis, ce fils supposé de Bianca Cappella qu'on traitait en prince de la famille. Avec un tel introducteur, toutes les portes pourraient s'ouvrir au jeune Nancéen : le modèle qu'on lui confia était médiocre, médiocre fut la reproduction. La signature de Callot prend sur cette pièce une nouvelle forme (voir fig. 8) : le C majuscule du nom est traversé de haut en bas par la lettre I, signature qu'il empruntait à Ian Sadeler, accoutumé, lui aussi, à barrer d'un I l'initiale S de son nom. Callot s'était mis en effet à l'étude, ou, pour mieux dire, à la copie des maîtres. Les Sadeler semblent avoir été ses premiers modèles préférés. Ian ou Jean Sadeler de Bruxelles était mort en 1600 à Venise, où il venait de passer quelques années à graver, entre autres maîtres vénitiens, le Bassan. Raphaël Sadeler, son frère, vivait encore; mais, après avoir quitté la ville du Rialto, à la mort de Jean, il avait cédé au désir de l'Empereur et était allé résider à Vienne et, de là, à Prague. A cette distance, la contrefaçon des œuvres de ces artistes célèbres ne présentait aucun danger. D'ailleurs le privilège qu'ils avaient obtenu tant à Venise qu'à Vienne et à Rome ne s'étendait pas à la Toscane.

Les copies ainsi faites par Jacques dénotent une très grande hâte et le désir d'abréger le travail : il calque les contours du modèle, puis les décalque sur son cuivre vernis, formant ainsi un cadre où le sujet se place exactement; le détail, il l'abrège. Telle colline des Sadeler qui est pleine de vie paraît, sur la copie, un rocher pierreux et stérile. La copie de la *Vierge aux deux moineaux,* de Jean Sadeler, est de ce début : elle serait signée «I. Callot F.», ce qui en fixe l'époque. Il copie les *Quatre Saisons* du Bassan, autre œuvre de Jean Sadeler, dont la signature lui sert de modèle pour la sienne, le C barré d'un I. L'œuvre s'édite chez Ioseppe del Sarto, un nom florentin qui ne se rencontre pas parmi les éditeurs de Rome, tous très connus : preuve de l'exécution de cette suite à Florence, et non à Rome ainsi que le rapporte Félibien. Autre preuve : si les *Saisons,* comme les *Mois* qu'il fit ensuite, avaient été gravées à Rome, les estampes auraient dû porter mention de l'approbation de la censure des Maîtres du Palais pontifical, le «Superiorum licentia». L'oubli de cette formalité et de cette mention était, aux yeux des Pères Dominicains, une faute très grave, et la prison, comme dans le cas de Thomassin, punissait l'infraction. Les copies de Callot ne portent pas cette mention; donc elles n'ont pas été gravées à Rome. Suivant l'habitude du temps, les suites ou séries ne sont signées que sur une seule estampe, la première de la série, qui porte à la fois les noms de l'auteur, peintre ou dessinateur, du graveur et de l'éditeur. L'album des *Saisons* commençait donc par l'*Hiver,* qui seul est signé. L'*Automne* porte, à la marge du bas, une mention LVCAS

FECIT presque effacée : est-ce le reste d'une ancienne planche, repolie pour recevoir une autre gravure, comme l'œuvre de Callot en contient plusieurs, le frontispice du Soliman, par exemple, sous lequel on aperçoit le combat naval d'Ischia? Est-ce l'indice d'une collaboration quelconque? Cette signature rappelle celle de deux graveurs du temps : Lucas Kilian, qui, à cette date, était à Augsbourg, mais qui, vers 1600, douze ans plus tôt, étudiait à Venise chez les Sadeler et y gravait des œuvres du Bassan, l'auteur même de ces *Saisons;* Lucas Ciamberlan, qui était à Rome en ce moment, et travaillait à un *Saint Charles* chez J. Antoine de Paoli, l'ami de Callot. Il peut y avoir là un problème à résoudre; mais la signature de Callot étant franchement posée à côté de celle de l'éditeur, le bénéfice du doute profite à notre graveur.

Après avoir consacré deux mois du milieu de 1612 à copier les *Saisons,* Callot se détermina à reproduire les *Douze Mois* d'Adrien et de Jean Collaert, œuvre assez récente, qui avait été éditée à Anvers et dédiée par Philippe Galle au prince Charles d'Arenberg. Le père Adrien et le fils Jean Collaert s'étaient distribué le travail : cinq mois à celui-ci, sept à celui-là. La copie est, ainsi que celle des *Saisons,* rapidement enlevée, sans trop s'appesantir sur les détails, et, comme il s'agit d'une imitation quelque peu servile, il est difficile de distinguer aucun style bien spécial dans les douze estampes de Florence. Seules les légendes du bas indiquent trois mains différentes : les légendes de *Janvier, Mars, Avril, Juin* sont écrites par Callot; celles de *Février, Mai, Juillet, Août* sont d'une autre écriture; celle des quatre derniers mois sont d'une troisième facture. Il n'y a, néanmoins, qu'une seule signature : la signature nouvelle de Callot, le C barré d'un I et le nom de famille écrit «Calloti», qui est encore, pour cette époque, plus florentin que le reste. A Rome, on ne connaît que le prénom suivi du lieu d'origine, tels Raphaël d'Urbin, Jules Romain, Claude Lorrain; à Florence, on prend le nom de famille, mis au pluriel, qu'on n'employait qu'au singulier à Rome quand on s'en servait. Les dessins de Callot du Musée de Florence, quand ils sont signés, le sont du nom au pluriel *Calloti.* Or, en 1612 et en 1613, années où les *Mois* furent gravés, s'il existe bien à Florence des graveurs en lettres pour placer les inscriptions que Callot n'aimait guère copier, et pour cause (dans son inscription de *Janvier,* mois des comédiens, au lieu d'«histrio», il épelle «historio»), il n'y a pas de graveur capable d'exécuter une planche de l'importance de cette série. Le mérite de cette œuvre, qui dut exiger de quatre à cinq mois d'application, revient donc tout entier à Callot, mérite sujet à caution, étant donné l'ennui évident qu'éprouve l'artiste à recopier trait pour trait le travail d'autrui.

Il est curieux de noter que la leçon que Callot veut prendre des Collaert, les graveurs, pour son burin, il la reçoit de Josse de Monper, le peintre, pour sa composition. «Il existe à Anvers, écrit van Mander en 1604, un excellent paysagiste, qui a un faire charmant, c'est Josse de Monper.» Ses *Mois* sont de très gracieux paysages qui ont cela de particulier, que le premier plan est occupé, tantôt à droite (six mois), tantôt à gauche (les six autres mois), par une sorte de géant qui symbolise



IV

par des actes le mois représenté (géant simplement par effet de perspective, les fonds paraissant ainsi plus vastes et plus étendus). Ce géant du premier plan est devenu une obsession dans l'esprit de Callot, et il n'est guère d'œuvre de lui, durant les vingt-trois années de sa carrière d'artiste, qui ne se ressente de l'impression profonde produite sur lui par la composition de Monper. Ces *Mois,* qui auraient été demandés par dix éditeurs à Rome, si Callot les y avait gravés, ne furent, à Florence, achetés par aucun libraire, et Callot eut à pourvoir lui-même au tirage comme au placement de ses estampes.

Son nom n'était pourtant plus inconnu; l'*Enfer* de Poccetti l'avait révélé au commerce, et les imprimeurs Giunti et Cie s'en souvinrent lorsque Francesco Bracciolini leur présenta, le 22 mars 1613, le manuscrit de sa tragédie *l'Harpalice,* jouée au Carnaval, qu'il dédiait à Donat de l'Antelle. Ils s'adressèrent à Jacques pour le frontispice de l'ouvrage, la première composition personnelle où le jeune artiste de 21 ans allait donner la mesure de son savoir. Il eut sans doute à traduire les idées suggérées par l'auteur. Il fit au crayon et au lavis un projet, grandeur d'exécution, que Mariette a vu, avant 1720, dans la collection de M. Boulle et qui est bien supérieur à la gravure, telle qu'elle est venue sous le burin hésitant de Jacques : en haut d'un portique, les armes des Médicis; au-dessous, debout chacune sur un piédestal, l'Éloquence avec un spectre, la Tragédie avec une épée. La facture manque de symétrie, l'édifice chancelle, l'inscription tremble : on reconnaît bien l'auteur du *Charles III* de l'année précédente. La signature prend la forme *Ia. Callot Fe.* qui restera quelques années la même, mêlée de temps à autre au C barré d'I, et qui est caractéristique de cette période de la vie de Callot.

Les relations de Jacques avec les Pères Servites de la Nunziata peuvent dater de son arrivée à Florence et de son entrée chez Poccetti, car le vieil artiste avait, pour ainsi dire, élu domicile chez eux depuis près d'un demi-siècle. Que de panneaux, que de cintres il y avait couverts de fresques dans l'église, dans le cloître, depuis sa jeunesse jusqu'à ses derniers jours! Pour la première fois, une commande des Pères venait au jeune élève de leur artiste favori. Le R. P. Jean-Marie Burelli était un des savants de l'Ordre, aux annales duquel il apportait le tribut de ses recherches. Désireux d'exprimer sa gratitude à un Florentin de distinction, qui fut plus tard collègue de Galilée dans une commission municipale, Martin Spigliato, le religieux chargea Callot de graver un *Ecce Homo* de Jean Stradan pour le lui offrir. Florence abondait en œuvres de Stradan : venu de Bruges, Stradan avait longtemps tenu école à Florence et y était mort en 1605, à 77 ans, enterré dans l'église même des Servites; peut-être le dessin était-il dans les cartons du couvent. La même année 1613, le Père commandait une autre estampe, la célèbre *Sainte Famille* d'André del Sarto, qu'il offrait à un Anversois de passage à Florence, Bernard van Nieuwernes, seigneur de Huysse, parent d'un échevin de Bruxelles. Le travail est fort beau : il n'est pas signé, mais la légende est de la main de Callot. Dans un voyage qu'il fit à Florence, P. Mariette

IMPRIMERIE NATIONALE.

le fils découvrit le cuivre et y fit graver la signature romaine, et dès lors trompeuse, de Callot, comme il le fit d'ailleurs sur les trente *Tableaux de Rome :* la planche est aujourd'hui à Nancy, chez M. l'abbé Renauld. L'*Ecce Homo* était, en 1855, chez un éditeur parisien, M. Leloutre.

Si la commande du R. P. Burelli avait servi Callot en répandant son nom, elle l'avait servi davantage en lui montrant les progrès à réaliser : entre l'*Ecce Homo* de Stradan, dont il avait eu à faire le dessin pour le décalquer, et la *Sainte Famille* d'André del Sarto, qu'il a dû se borner à copier, il y a une telle différence! Dessiner, imiter les maîtres, telle devait être encore sa ligne de conduite : et il copie des Sadeler, et il dessine pendant tout le reste de l'année 1613 et les premiers mois de 1614. Sa main devient beaucoup plus sûre. Il n'y a qu'à regarder sa *Sainte Famille* d'après Jean Sadeler, pour se rendre compte de l'heureux changement : Jean l'avait gravée sur un dessin de Louis Carrache, dit P. J. Mariette, en y plaçant un saint Joseph de Procaccini : elle devait plaire à Florence, car la légende n'est qu'une suite de jeux de mots sur le nom de la ville : *Si «Floruit» vinea, si «Flores» fructus parturiunt, si «Floruerunt»*..... Sadeler l'avait signée *Ia. Sadeler scalpsit.* Callot, encore une fois, s'approprie la signature du maître qu'il copie, et signe, en imitant jusqu'à l'écriture : *Ia. Callot Scalpsit;* pour une année, il fera suivre son nom de l'expression *Scalpsit* au lieu du mot *Fecit* dont il s'est presque toujours servi. Peut-être ne cédait-il pas à son seul goût d'imitation. En même temps qu'il dessinait beaucoup sur papier, au crayon, à la plume, il s'était mis à dessiner directement sur cuivre et commençait à se plaire au travail rapide à l'eau-forte. Comment distinguer, en signant, entre les deux genres de travaux! Sans doute Callot pensa-t-il que l'expression «scalpsit» correspondait mieux à la taille au burin, réservant le mot «fecit» pour le travail à l'acide.

Une autre imitation de Raphaël Sadeler signée *Ia. Callot scalpsit* est déjà fort belle : c'est le *Christ en croix,* que Martin de Vos avait dessiné à Anvers et que le graveur Antoine Wierix avait publié chez J.-B. Vrintz, vers 1586. Et alors qu'il copie, Callot s'essaie peu à peu à la composition. Les *Mesureurs de grains,* qu'il représente entre deux galeries architecturales rappelant assez les Offices, sont signés *Ia. Callot In. et scalpsit*, et sont de cette année 1613 évidemment. L'*Exorcisme,* où il reproduit une toile que le peintre florentin André Boscoli exécuta un peu avant sa mort, en 1603, à l'église de Monte-Summano, porte la mention *scalpsit* et peut être de l'année 1614 : dans sa facture, on voit tout à coup se réveiller les souvenirs et les préceptes de Villamena, la taille unique, amincie ou enflée, pleine ou déliée, suivant les exigences de la lumière à donner, sans contre-tailles qui alourdissent ou qui compliquent le travail. On peut même apercevoir, dans les têtes, la pensée de les travailler en spirale. Callot peut obéir à l'une ou à l'autre de deux tendances : simplification du travail, qui paraît avoir été son idéal, ou simplification du dessin, de manière à ne pas trop l'alourdir de traits, de contre-traits, de surtraits. «Ce fut, dit Félibien, après avoir

considéré le pavé du Dôme de Sienne, fait par Duccio, qu'il se proposa de ne faire souvent qu'un seul trait pour graver les figures, grossissant plus ou moins les traits avec l'aiguille ou l'échoppe, sans se servir de hâchures, voyant que, dans les petites choses particulièrement, cela faisait bon effet et les représentait avec plus de netteté. En quoi il a été imité depuis, non seulement dans de petites figures et par des graveurs à l'eau-forte, mais dans de grandes ordonnances et par des graveurs au burin.»

Ce nouveau procédé, qu'il gardera désormais durant toute sa carrière, constituera une de ses innovations les plus caractéristiques et les plus heureuses. Baldinucci mentionne une gravure de Callot, la *Chartreuse de Florence :* peut-être est-elle de cette époque.

A son retour de Nancy, le R. P. Étienne put donner à Jacques des nouvelles de ses parents, qu'il avait vus, et faire connaître autour de lui que le jeune graveur de 22 ans appartenait à une bonne famille ayant charges à la Cour de Lorraine. Les relations de Jacques s'étendent alors singulièrement. La grande-duchesse douairière ne semble pas lui avoir pardonné son escapade du séminaire, pieuse comme elle l'était, car elle, qui acceptait une dédicace d'un étranger comme Maupin d'Abbeville, ne consentit jamais à recevoir un hommage public du fils du héraut d'armes de son frère Henri. Il n'en était pas de même de la jeunesse dorée de la Cour de Cosme II.

La politique de Chrétienne de Lorraine semble avoir été, en vue de diriger seule l'État, de laisser à son fils la faculté de s'amuser à son gré : les fêtes succédaient aux fêtes. Le carnaval de 1614 fut aussi animé et brillant que celui de 1613, qui, lui, avait eu pour prétexte le baptême de Jean-Carlos, le second fils de Cosme. Cette fois, ce furent douze gentilshommes du grand-duc qui prirent l'initiative en donnant, le 5 février, un grand bal au palais de Paul Strozzi : il y avait là Ottavio Rinuccini, fils du ministre des finances, Agnolo Guicciardini, Lorenzo Strozzi, Giulio Vitelli, Manente Buondelmonte, tous déguisés en sauvages, *salvatichi.* Le costume était original, et une eau-forte en fut faite sans nom d'auteur : elle paraît bien être de Callot, car Parigi ou Remi Cantagallina, qui eussent seuls pu la graver, en dehors du jeune Nancéen, n'eussent pas manqué d'y placer leur nom. Ce serait donc la première eau-forte exécutée en entier par Callot, car chez Tempesta, à Rome, il n'a dû que dessiner sur le vernis, l'acide ayant été versé par un aide du maître.

Un autre avantage de l'appui du P. Étienne fut l'admission de Callot à l'école de Jules Parigi, admission qui doit être fixée à cette année 1614. Parigi était en quelque sorte le ministre des beaux-arts du grand-duc. Il avait pour grand-père maternel Bartoloméo Ammanati, l'architecte-sculpteur, émule de Michel-Ange, auteur de la cour du palais Pitti; son père, Alphonse Parigi, avait été l'associé de Georges Vasari dans tous ses travaux de peinture à Florence; lui-même, il avait trouvé plus d'avantages à se faire architecte : toutes les commandes officielles passaient par ses bureaux.

Il avait, en outre, ouvert une sorte d'école du génie où s'enseignaient les mathématiques, le dessin, la perspective, l'architecture, le génie civil et militaire. Les jeunes gens des plus grandes familles lui étaient confiés : il suffit de nommer Octave Piccolomini, duc d'Amalfi, le marquis Ales. del Baro, Jean Médicis, marquis de Sant'Angiolo, protecteur et ami de Callot, le marquis Géri della Rena, le comte de Maistre, Camille del Monte, le marquis della Stufa, Ercole Bazzicalue, Louis Incontri, noble de Volterre, les trois fils Cantagallina, dont Remi, l'architecte-graveur, et Jean Francesco, l'ingénieur, qui tous parvinrent à des situations très élevées, tant à Florence qu'en Italie, en Espagne, en Flandre, en Allemagne. Un jour, un brillant colonel allemand, suivi d'une escorte, se présente à l'école et se jette dans les bras de Parigi. Étonné, le maître demande au distingué visiteur son nom : « Eh quoi ! vous ne me reconnaissez pas ? répond l'inconnu. Je suis André, qui mouchais les chandelles et vous préparais craie et torchon durant les cours du soir, il y a quinze ans, tout en écoutant vos leçons. Cela m'a profité en Allemagne, où je suis devenu colonel-ingénieur. » Telle fut l'école où Callot entra pour suivre les classes de dessin et de perspective en compagnie d'une très brillante jeunesse. L'école était située 38, via Maggio, près de Saint-Félix, très probablement la maison même où est morte, il y a quelques années, Élisabeth Browning, la poétesse britannique célèbre.

Le premier résultat de cette excellente relation fut une collaboration commune dans une œuvre, toute de deuil, qui ramenait aux mains de Callot la chance qui lui avait échappé lors des obsèques de la reine d'Espagne, deux ans et demi plus tôt. Le prince François, frère de Cosme II, poitrinaire de longue date, venait de mourir à Pise, le 17 mai 1614, âgé de 21 ans. On ramena son corps en grande pompe à Florence, et le 17 juin on lui fit, à la chapelle Laurentienne, de magnifiques funérailles. A l'exemple d'Altoviti, lors du service de la reine d'Espagne en 1612, Alessandro Adamari publia, chez les frères Donat et Bernard Giunti, un compte rendu de la cérémonie, pour l'envoyer, sorte de faire-part, aux Cours alliées et amies. L'ouvrage fut illustré : on y voit le catafalque, assez médiocrement gravé à l'eau-forte par Jules Parigi, sans doute esquisse rapide que l'ordonnateur avait jetée sur le cuivre pour indiquer leur tâche aux tapissiers-décorateurs, ouvriers chargés du montage. La gravure principale est un magnifique *Portrait de François,* buriné et signé *Ia. Callot F.* Dans un cartouche ovale, orné de trophées, le prince, de mi-corps, regarde à droite : l'artiste l'avait donc dessiné regardant à gauche, ce qui lui était plus facile. Dans l'église, vingt et une grisailles avaient été placées dans les chapelles, comme on en avait eu l'idée pour les obsèques de Marguerite; mais, au lieu de représenter des actions de ce prince de 21 ans, les grisailles comportaient les attributs de ses vertus et mérites : on en voit les esquisses à l'eau-forte au livre d'Adamari. Sont-elles de Parigi ? Sont-elles de Callot ? Personne n'a voulu les signer tant elles sont pauvres : elles semblent toutefois être de Callot, car on y trouve une débauche de ces cartouches genre rococo, à chimères, à écailles, à urnes, genre qui va bientôt devenir si spécial

au graveur lorrain, qu'il constituera une autre caractéristique de sa manière. Le portrait servit à illustrer une autre brochure publiée chez Cosme Giunti, le mois suivant, et qui contient l'éloge du prince, prononcé par Vieri Cerchi, devant l'Académie des Alterati. Ce portrait eut les honneurs de la contrefaçon : il fut copié à Sienne par Dominique Falcini, l'émule de Callot.

Continuant études et progrès, Jacques burinait un *Christ au tombeau,* d'après quelque dessin de Ventura Salimbeni. Ventura était mort l'an passé, épuisé par le plaisir : à moins de 46 ans, il était arrivé aux plus hauts honneurs, chevalier de l'Éperon d'or, avec armes et nom même du cardinal Bevilaqua, son protecteur; le frère utérin, Vanni, son aîné, l'avait précédé de quatre ans dans la tombe. Sienne restait fière de la brillante carrière des deux artistes, et Florence se félicitait de posséder maintes œuvres de Ventura, entre autres celle que Jacques honorait de son burin : il la traita avec beaucoup de délicatesse; c'est presque une peinture de sentiments, peinture si rare dans son œuvre toute de postures, de gestes et de mouvements.

Les éléments nous manquent qui nous révéleraient comment se comportait l'escarcelle du laborieux graveur : depuis son arrivée à Florence, on peut, en calculant le temps nécessaire pour chacune de ses œuvres, trouver qu'il ne s'est pas donné un mois de congé. Une commande de longue haleine lui survenait, au début de 1615, qui devait bien l'occuper six mois entiers.

Les Rév. Pères Servites, institués à Florence il y avait bientôt trois siècles et demi, étaient fort anxieux d'obtenir la canonisation du plus illustre de leurs fondateurs, Filippo Benizzi. Né le 8 septembre 1233, dans un palais voisin des Pitti et des Guicciardini, Filippo était allé étudier la médecine à Paris; à 30 ans, sa vocation l'entraînait : il entrait aux Servites et obtenait, en 1286, la reconnaissance de cette association comme cinquième Ordre mendiant, les conciles ayant limité ces grandes institutions socialistes et communistes à quatre congrégations seulement : les Augustins, les Carmes, les Dominicains, les Franciscains. Léon X, un Médicis, avait promis la canonisation : la promesse n'avait pas été tenue. Sous Clément VIII Aldobrandini, autre Florentin, le Père général de l'Ordre, Angiolo Maria Montarsolo, avait de nouveau pressé la cause, avec l'appui du grand-duc Ferdinand I[er] qui avait été cardinal. Philippe Thomassin avait même été chargé de graver à Rome la mort et les miracles du saint religieux, de manière à fixer mieux sur lui l'attention des autorités ecclésiastiques et du public. Mais était survenu un différend entre Venise et le Saint-Siège (couvents à limiter, candidats épiscopaux à nommer sans l'agrément du Vatican). La République avait été excommuniée. Un des orateurs les plus véhéments contre l'Église fut un servite, Fra Paolo Sarpi, de Venise. La cause de saint Philippe Benizzi eut à en souffrir. En 1615, la paix rétablie depuis huit ans, les Servites revenaient à l'instruction du dossier.

Le R. P. Angelo Lottini entreprit de décrire dans un livre quatre-vingts *miracles* survenus, de la fondation de l'Ordre à ce jour, par l'intercession *della Santissima Nun-*

ziata de Florence, image vénérée qui était l'objet du culte des Servites dans leur maison de Florence. Ce chiffre de 80 n'est pas quelconque. Dans la préface de son livre, Lottini explique la valeur mystique de ce cinquième multiple de 16, symbole de la perfection monacale. Le premier miracle décrit date de 1245; le dernier, de 1612, du jour de l'Annonciation, deux mois après l'arrivée de Callot à Florence, où un nommé Burelli, au feu d'artifice tiré ce jour-là sur l'Arno, avait failli être écrasé et n'avait échappé au malheur que par miracle. L'ouvrage, qui allait paraître chez Pierre Cecconcelli, serait illustré d'un frontispice et de quarante gravures, une pour chacun des chapitres de nombre impair, à commencer par le chapitre 1[er]. Lottini trouva aisément les six ou sept artistes florentins qui lui dessineraient les quarante sujets et auxquels il communiqua, comme thèmes, copie de sa rédaction. Matteo Rosselli, qui avait remplacé Poccetti au cloître de la Nunziata, se chargea, à lui seul, de 18 dessins : il avait trente-sept ans, il devait son talent à Passignano et à Pagani; des devoirs de famille envers les Boschi, beau-frère et neveu, le retenaient à Florence où on lui confia, du reste, la voûte du palais de Poggio Imperiale. Donato Mascagni était du même âge et de non moindre talent : élève de Ligozzi, il avait un beau jour, à 26 ans, jeté au feu toutes ses œuvres profanes et légères, et s'était fait servite : il ne promit toutefois que six dessins à son confrère. Tempesta en promit quatre de Rome et alla jusqu'à faire graver lui-même ses esquisses. Roncalli envoya deux dessins, Boschi et Bilivert, chacun un; huit dessins n'ont pas de nom d'auteur.

Mais qui allait graver ces esquisses, 37 avec le frontispice? Il n'y avait guère de choix. Falcini était à Sienne. A Florence, seul Callot était capable d'accepter une telle tâche : le R. P. servite Burelli l'avait déjà employé deux ans plus tôt : la présentation, si elle était nécessaire, était donc des plus faciles. Des doutes ont été émis sur le graveur des *Miracles,* car l'œuvre n'est nulle part signée et le travail du burin, encore un peu dur, est loin d'avoir la souplesse attendue de l'auteur des *Batailles des Médicis,* qui datent presque de cette époque. Les doutes ont dû cesser le jour où a été découvert, à la Bibliothèque nationale de Paris (Rés. H 606 [bis]), l'ouvrage de Lottini, orné et décoré de la main même de Callot. Rentré à Nancy et désireux de faire un présent à un magistrat distingué de Vic, grand collectionneur d'œuvres d'art, Alphonse de Ramberviller, Jacques ne crut pouvoir mieux faire que de lui offrir son œuvre de la Nunziata, en y ajoutant son nom, ses armes, et deux dessins de sa main.

Le livre de Lottini ne parut qu'en 1619, et c'est sans doute à cette date que Jacques fit et le titre, un peu négligé, à la façon du titre de l'*Harpalice* (si bien que Mariette a cru devoir l'attribuer à Théodore Cruger, sans raison bien valable), et le frontispice, une reproduction de l'image miraculeuse de Marie, d'une douceur exquise, rappelant la manière de Fra Angelico, une des plus gracieuses productions de Callot, bien qu'elle, non plus, ne montre aucune signature. Le récit fut dédié à Chrétienne de Lorraine, et, une fois de plus, Callot eut le déboire de ne

pas voir son nom passer sous les yeux de la sœur de son souverain, presque sa souveraine actuelle.

Il est à supposer qu'un *Saint Philippe Benizzi,* sans nom ni date, mais dont la légende est de la même écriture que celle des *Miracles de la Nunziata,* a dû être gravé par Callot : il est au burin, et nous voici près du jour où, fatigué des lenteurs de son outil, Callot va l'abandonner pour se donner entièrement au travail à l'eau-forte. On cite encore, au burin, une *Dédicace à Cosme II,* gravure in-8°, anonyme, du genre des *Miracles,* représentant un autel surmonté d'une Vierge au croissant, qui tient Jésus dans ses bras et qu'entourent des saints; la légende porte ces mots : *Mille tui Pacifici et ducenti...,* et une copie de maître, presque parfaite, un *Saint Paul* d'Abraham Bloemaert, gravé par Wilhelm Swanenburg : non seulement la contrefaçon est excellente, mais elle dénote une légèreté de main, une application du procédé de la taille unique, qui en font une œuvre personnelle du plus grand mérite. Le jeune Nancéen de 23 ans était évidemment en état d'accepter la commande des *Batailles des Médicis.*

C'est probablement vers la fin de 1615 ou le commencement de 1616 que Callot fut chargé de ce travail et attaché au service de Cosme II. Les archives de Florence diront un jour dans quelles conditions et à quel moment précis se fit cette nomination : l'habile Maison de Médicis avait trop d'ordre pour qu'on n'ait pas consigné quelque part ce qu'on attendait du nouveau fonctionnaire, où serait son installation dans les nouvelles galeries des Offices, à quoi s'élèverait son traitement. Cette comptabilité rentrait dans les attributions et le budget de la Garde-Robe. Les dossiers doivent exister encore : puissent les recherches, inutilement tentées jusqu'ici, bientôt aboutir !

Tempesta, qui en 1611 préparait à Rome, pour Anvers, les *Batailles des Bataves,* avait, en 1613, dessiné les *Batailles de l'Ancien Testament :* il les gravait à l'acide, les dédiait à Cosme II et les éditait chez Nicolas van Aelst, un vieil ami de trente ans, qui l'avait toujours secondé, comme il avait, du reste, secondé Philippe Thomassin et tant d'autres à leurs débuts. Le 19 juillet 1613, van Aelst mourait. Néanmoins un bel album des *Batailles* fut relié et adressé au palais Pitti : comme toutes les œuvres de Tempesta, elles firent impression par leur mouvement, leur animation, leur vie intense. Est-ce Tempesta, Pierre Guichardin, ministre à Rome et intermédiaire, ou le R. P. Étienne, qui suggéra l'idée de composer une série semblable de batailles à l'honneur des Médicis ? Dans une suite de tableaux, on rappellerait les grands événements auxquels l'illustre famille avait été mêlée. Le sujet était trop vaste. Tout en lui conservant son titre général, on limita l'histoire au rappel des actes de Ferdinand Ier, le mari de Chrétienne de Lorraine, pour lequel celle-ci, confidente de sa pensée, exécutrice de ses dernières volontés, gardait une admiration pieuse et vive. On arrêta donc un programme dont le détail n'est connu que par celles des gravures qui sont restées, 16, si c'est à ces seize pièces que dut se limiter l'œuvre projetée.

Le palais Pitti possédait déjà plusieurs peintures à la mémoire des hauts faits du dernier règne; pour les autres faits, on chargerait Tempesta d'en faire l'esquisse. La gravure en serait au burin, style majestueux, digne et durable. Le graveur, on l'avait sous la main : Jacques Callot. Le P. Étienne et Jules Parigi ont dû émettre un avis favorable, car, sans eux, rien ne se serait décidé. Callot a dû avoir aussi l'appui du nouveau ministre d'État, Curzio Picchena, envers qui Jacques conserva toujours beaucoup de gratitude.

Outre l'intérêt que Jules Parigi portait à Jacques son élève, dont le talent, qu'il pouvait considérer comme son œuvre en partie, s'était graduellement développé sous ses yeux, il avait peut-être d'autres vues. Professeur de mathématiques des princes de la maison grand-ducale, il partageait cette charge avec Galileo Galiléi, et les deux professeurs ne semblaient pas animés d'une très étroite sympathie mutuelle. Galilée, quelque peu libre-penseur, s'il était estimé de la Cour, passait, chez les Dominicains qui entouraient Chrétienne, pour avoir des opinions subversives. La coterie Parigi, sans être d'une piété excessive, inclinait vers les Dominicains et Madame Sérénissime, n'eût-ce été que pour sauvegarder des situations acquises et profitables auprès de la jeune Cour. Si, à ses fonctions de professeur de mathématiques, Parigi pouvait se faire adjoindre Callot comme maître de dessin des princes, son influence personnelle ne s'en trouverait que plus forte.

Les seize planches des *Batailles des Médicis,* quelques-unes recommencées jusqu'à trois fois, ont dû exiger plus de seize mois de travail sans désemparer. Or, comme Callot avait d'autres travaux à suivre, on ne se tromperait guère en supposant qu'il est resté trois ans peut-être attaché à cette grande œuvre : de 1616 à 1619. On ne saurait même assurer qu'elle a jamais été terminée : elle n'est pas signée, les noms des peintres y font défaut, les pièces ne sont pas numérotées en série, les légendes manquent (on ne les y a posées qu'au siècle suivant), de sorte que toute classification a chance d'être arbitraire. Peut-être aussi Chrétienne éprouvait-elle quelque remords de cette œuvre qu'elle pouvait considérer comme toute de vanité. La planche du couronnement a disparu de son vivant et n'a été retrouvée qu'au XVIII[e] siècle. Henri, le frère de Chrétienne, était aussi modeste : on a peine à rencontrer de lui des portraits gravés. Marie de Médicis n'avait pas de ces scrupules quand, à cet exemple, elle commandait à Rubens, deux ans plus tard, ses *Batailles,* sa *Galerie du Luxembourg.*

Les estampes de Callot représentent : le *Mariage* de Ferdinand avec Chrétienne, le 30 avril 1589, et le *Couronnement* de Chrétienne, le même jour, d'après deux toiles de Matteo Rosselli; le plan du *Dôme,* d'après Jean Bilivert selon Mariette, d'après Rosselli selon d'autres; les *Fortifications de Livourne;* les *Digues de la Bocchetta* à Pise; l'*Enrôlement* et le *Départ* de troupes, de Tempesta; le *Siège de Bône* en 1607, de Poccetti, et la *Prise* de cette ville, d'après Rosselli, deux toiles de la salle de Bône au palais Pitti; le *Combat de Jacques Ingherami* en Afrique, de Poccetti, et le *Retour* des

troupes par Tempesta; une *Charge* de cavalerie turque, sans doute à Hippone, en 1608, par Tempesta (voir pl. IV); une troisième *Expédition d'Afrique;* deux *Batailles navales,* dont l'une fort belle, à l'eau-forte; une *Distribution de dots,* lors du mariage de Cosme, en octobre 1608. Peut-être un heureux hasard révélera-t-il quelque jour le thème exact de cette série historique qui, pendant plus d'un siècle et demi, a servi aux grands-ducs pour leurs présents diplomatiques. Les cuivres restèrent à la Garde-robe jusqu'à la Révolution. En 1853, on signalera leur présence à Paris. On suppose qu'ils sont à présent dans quelque collection britannique. Deux des planches rejetées par Callot se trouvent chez M. l'abbé Renauld. Callot en a utilisé les revers pour y graver une *Vue d'Italie* — le port de mer (1618) — et les *Funérailles de l'Empereur Mathias* (1619).

Les *Batailles des Médicis* peuvent être regardées comme le chef-d'œuvre du burin de Callot : Thomassin n'avait jamais rien achevé d'aussi parfait; Villamena à Rome, Henri Goltz à Harlem, Raphaël Sadeler à Prague, ne travaillaient pas mieux. Sans doute, la main de Callot montre de la raideur; on dirait un talent qui n'ose s'élancer à fond, qui se retient, qui préfère s'arrêter court pour ne pas dépasser la marque. Tandis qu'ailleurs on peut admirer de ces larges et longues tailles, pleines d'allure et de souplesse, aux sinuosités tantôt caressantes, tantôt hardies, chez Callot tout est un peu à court d'haleine. On se l'explique facilement par la crainte qu'il éprouvait d'un accroc : on le voit rejeter deux ou trois planches déjà fort avancées, qui lui ont coûté un mois ou deux d'efforts, parce qu'un coup d'acier malheureux a compromis quelque détail en vue. Il n'était pas orfèvre et ne savait ou ne voulait pas remarteler sa planche. Et puis il y a la question de tempérament : on naît froid, calme, lymphatique, comme pouvait l'être Thomassin, ou nerveux, impressionnable, vif, comme devait l'être Callot. Celui-ci préférait le coup de griffe, pointe ou crayon, rapide, net, qui marque; Thomassin préférait la promenade lente d'un outil qui se complaît aux tours et retours sur la planche, sans osciller, sans se détacher un instant de la taille qui s'allonge, s'arrondit, s'embellit. De sorte qu'à l'examen des styles on reconnaît les hommes, et on s'explique que si, pour plaire au grand-duc, Callot conserve sur sa table officielle le burin magistral, en dehors de ses fonctions il cède à son goût, délaisse l'outil trop lent, l'outil de copiste, l'outil qui tue la pensée, pour ne plus manier que la pointe, servante obéissante de l'imagination, du caprice et de la fantaisie. Nous ne verrons plus qu'à de rares exceptions des œuvres copiées, traduites ou burinées de Callot; nous entrons dans l'histoire de Callot le dessinateur et l'aquafortiste, l'inventeur et l'artiste.

Le goût de Jacques pour l'acide ne pouvait qu'être encouragé par Jules Parigi, aquafortiste lui-même, devenu aujourd'hui son chef de service. Architecte affairé, toujours anxieux d'avoir ses pensées présentées à la minute sous une forme concrète, les travaux instantanés à l'eau-forte devaient lui plaire autant qu'il devait être charmé d'avoir sous la main l'assistant habile qui allait le seconder dans sa tâche. Chaque

IMPRIMERIE NATIONALE.

année, il dépensait un effort considérable à organiser les fêtes de la Cour et, de toute cette masse d'œuvres imaginatives, il ne restait rien. De son Carnaval de 1613, qu'il avait organisé avec tant de soin, il ne restait rien qu'une pâle description écrite par Jacopo Cicognini; même désastre pour les célébrations de 1614 et de 1615. Mais maintenant qu'il y avait un graveur officiel attaché à la Cour et à ses bureaux, il allait l'utiliser pour sauver de l'oubli les productions artistiques de son génie créateur.

Il existe des premiers essais de Callot à l'eau-forte : une *Petite Sainte Famille,* anonyme, un peu brûlée, semblable à une gravure sur bois : Jésus, sur les genoux de Marie, cherche à prendre l'agneau que saint Jean lui apporte; derrière saint Joseph, assis au fond, deux anges sont en adoration. Une autre *Sainte Famille,* avec des ruines à gauche, est la copie d'une gravure de Paul Farinati d'après le Titien; manquée, elle aussi, à l'acide, elle a été retouchée au burin : sans date, elle porte une signature nouvelle : *Iac. Callot F.*

Dans une lettre qu'il adresse, le samedi 6 février 1616, à Galilée, alors à Rome, mandé par le Saint-Office, le ministre d'État de Florence Curzio Picchena lui écrit : «Nous sommes tous plongés dans le Carnaval, et jeudi prochain (12 février) aura lieu le ballet à cheval, si le temps le permet, car il y a beaucoup de glace; et ce matin, le grand-duc ayant voulu faire une répétition sur la place même de Sainte-Croix, il a fallu piocher partout pour enlever des glaçons qui s'y trouvaient.» Le vendredi 13, dans une autre lettre, Picchena ajoutait : «Je vous envoie la description du carrousel qui a eu lieu, et qui a splendidement réussi.» Cette description, rédigée par Salvadori, se publiait chez Zanobi Pignoni. Elle porte la date florentine de 1615 de l'Incarnation, qui correspond à 1616 de notre calendrier. Le surintendant de la fête était le chevalier Jean del Turco, le même dont Callot avait gravé l'arbre généalogique : il avait pour assistants Agnolo Ricci, compositeur du ballet, Jules Parigi, dessinateur des machines et des costumes, Jacopo Peri, Paul Grazi, J. B. Signorini, compositeurs de musique; J. del Turco avait lui-même composé, pour l'occasion, une marche des masques. Dans le grand amphithéâtre construit place Sainte-Croix pénétrait, sur un char accompagné de 64 figurants et exécutants, la reine Lucinde. Suivaient 164 Indiens, chantant des chœurs mêlés de soli. Ce cortège placé en face de la loge grand-ducale, entrait une armée conduite par le grand-duc Cosme déguisé en roi Indamoro — Inde turque, — escorté de quatre escadrons et suivi du char des quatre fleuves d'Asie, de huit géants et de force chameaux. A une autre entrée se présentait l'ennemi, le prince Lorenzo, jeune frère de Cosme, déguisé en roi de Mélinda — Inde noire — que des éléphants et le char de l'Afrique, orné d'obélisques, accompagnent. Les deux armées en viennent aux mains en dessinant seize figures gracieuses : c'est la bataille, à laquelle mettent fin Vénus et Mars apparaissant sur un char qui se divise en deux. Mars, de son char, chante un madrigal; Vénus, du sien, récite un poème à l'honneur de Marie-Madeleine; puis chœur et

orchestre exécutent un morceau d'ensemble. Le cortège quitte alors le théâtre et va passer par les principales rues de Florence, aux gambades des masques et aux clameurs de la foule.

Cette relation d'André Salvadori, intitulée *Guerra d'amore,* est illustrée de quatre planches de Callot; la planche 4 se subdivise en seize petits cadres représentant chacun une des seize positions prises par les combattants durant le quadrille, ce qui fait bien les dix-neuf figures auxquelles se réfère le texte, sans qu'il y ait lieu de supposer, comme Meaume le dit, qu'il manque à l'ouvrage des planches qui auraient été confiées à Parigi, à Cantagallina, à Mei Tinghi. La première planche donne une vue cavalière de la place Sainte-Croix, prise de la rue Fogna, à l'Est, l'église à gauche; on voit, au fond, le palais de l'Antelle devant lequel est dressée la loge grand-ducale. Dans le cirque, les chars font leur entrée. La seconde planche donne la même vue cavalière, mais prise de l'Ouest, d'une fenêtre de la demeure de Donat de l'Antelle, l'église à droite : dans le cirque, les armées sont aux prises en formation d'ailes de vautour. La troisième planche contient l'esquisse des chars de l'Asie, de l'Afrique, de Vénus, et aussi des costumes des figurants. Sur ces planches apparaît la nouvelle forme de signature que Callot conservera, même après son retour en Lorraine, jusqu'en 1622 ou 1623 : *Iac. Callot F.* Le prénom, qui à Rome se marque du chiffre arabe 1, devenu I à Florence, s'est accru d'un *a* en 1613, s'accroît à présent d'un *c*, en attendant une dernière transformation qui, après 1623, changera le I en J, initiale de Jacques en français (voir fig. 8). Les cuivres appartenaient au grand-duc, et ils demeurèrent près de quatre-vingts ans à la garde-robe du palais Pitti; puis ils passèrent chez Jean-Jacques Rossi, à Rome : il en existe encore de bien pauvres restes à la Chalcographie royale, héritière actuelle de la collection des Rossi.

Parigi a collaboré à cette œuvre, on n'en peut douter. Les planches elles-mêmes indiquent qu'il en avait fait le dessin. Mais, d'après ce qu'on connaît des œuvres de cet architecte, il s'en tenait aux tracés géométriques, au dessin linéaire; tout ce qu'il y a d'accessoire sur les deux premières planches, les évolutions des masques dans la rue, les flirtations de Florentin à Florentine, le *Vendeur de mort aux rats,* les gens sur les toits, sont des fioritures toutes sorties du cerveau de Callot. Ses camarades d'école, jeunes et joyeux compagnons, l'avaient poussé à dessiner telles ou telles caricatures qui plaisaient à leur fantaisie. Peut-être avait-il pris cette habitude chez le Pochet, qui pratiquait la caricature ou la satire au crayon. Baldinucci rapporte que ce fut une des tâches de Parigi de corriger chez Callot cette tendance à voir le côté difforme des personnes et des choses, et de le rappeler aux règles du bon goût. Il est certain que Parigi n'a pas découragé ces scènes accessoires, qui garnissent bien les premiers plans de l'estampe et mettent de l'âme là où n'apparaîtrait qu'une œuvre froide et morte : les œuvres faites en collaboration portent toutes ces marques de vie animant les mornes représentations plastiques des événements.

Parmi les dessins qui restent de Callot aux Offices, on note le *Vendeur de mort*

aux rats, reproduit sur l'estampe de la *Guerre d'amour.* Or, sur ce dessin même, sur la même feuille, on voit une main sur le pouce de laquelle grimpe un escargot, la main même qui se retrouve dans le dessin complet de l'*Homme aux escargots* de la collection des Offices. Ce dessin célèbre, à la plume, lavé de bistre, rehaussé de sanguine, dont la peinture figure au Musée des Offices, date donc de cette époque. Passignano, rentré depuis deux ans à Florence, s'était lié avec le jeune Nancéen : on lui attribue la paternité de l'image satirique, car elle représente quelque personnalité en vue dont on ridiculisait ainsi les infortunes conjugales. La vogue de Callot comme caricaturiste et dessinateur ne faisait que grandir, et déjà chacun cherchait à posséder quelque chose de son crayon ou de sa plume.

De ce carnaval de 1616 datent sans doute *Cassiandre, Capitan* et *Zani,* trois pantalons ou pierrots commandés pour quelque édition de comédie qui ne fut pas imprimée. Ils constituent un anneau intermédiaire de la chaîne artistique qui commence aux *Mois* de Monper et se termine aux *Caprices.* C'est, au premier plan, un géant dominant une perspective profonde qui permet de placer tout un monde. Est-ce le procédé de Monper que Jacques adopte? Sont-ce les leçons de perspective de Parigi qui l'inspirent? On retrouvera la même méthode appliquée dans les gravures beaucoup plus réduites des *Caprices.* Dans tous les cas, *Cassiandre* fit école, et il est curieux de voir Villamena s'en inspirer en 1623, lorsqu'il gravera son *Capitaine Alto* dédié à Cassian dal Pozzo. Les cuivres restèrent en la possession de Jacques, qui les emporta avec lui en Lorraine, où plus tard il signa *Cassiandre* de sa signature française.

Parmi les cuivres que Callot rapporta d'Italie et qui passèrent, vers 1662, chez Israël Silvestre, puis, vers 1700, chez l'orfèvre Fagnani, celui-ci en remarqua deux — on ne sait lesquels — qui avaient au dos trace de travaux : au tirage, on découvrit l'avant et l'arrière d'un navire sur roues, avec tête de chimère à l'avant; des pétards éclatent aux bastingages et aux cordages, — eau-forte médiocre, avec une légende qui raconte que c'est le *Char d'amour* venant de Chypre en Toscane, par l'Arno, en présence des princes sérénissimes... à la fête de Saint-Jacques (le 25 juillet). D'autre part, il existe une autre gravure, anonyme comme celle-ci, mais, selon toute vraisemblance, de Callot, qui représente un *Feu d'artifice* sur l'Arno où s'aperçoit ce même char cypriote sous le nom de *Vaisseau d'amour.* La légende porte : «Théâtre de l'Arno aux courses du Palio des frégates et explosion du navire d'amour.» Il est à supposer que ces deux gravures devaient accompagner la relation d'une fête donnée sur l'Arno à la Saint-Jacques, jour de la fête des tisserands. C'est à la Saint-Jacques, le 25 juillet 1619, que Callot gravera les régates de l'Arno, pour la même fête annuelle, sur la pièce dite *l'Éventail.* Ici le vaisseau est tellement primitif, qu'il pourrait dater de 1613 ou de 1614, Callot ayant condamné le cuivre pour l'employer mieux.

De l'autre côté de l'Apennin, au nord de la Toscane, se trouvait le duché d'Urbin,

que le pape Jules II della Rovere avait détaché des États de l'Église pour en constituer un fief au profit de sa famille, création heureuse au point de vue toscan, car il y avait chance de pouvoir réunir un jour les deux territoires sur une même tête. Le vieux duc d'Urbin, François-Marie, avait failli mourir sans enfant. Remarié en avril 1599, avec une petite cousine de quinze ans, il en avait eu un fils, Frédéric, qui allait avoir seize ans. C'était un parti que Chrétienne de Lorraine, la grande-duchesse, rêvait pour sa fille Claude, qui avait douze ans passés. Les chroniqueurs qualifient Claude de *dissolutissima;* mais si elle mérita jamais l'épithète, ce ne fut sans doute qu'après son mariage avec Frédéric, le prince le plus épris de cabotinage de son temps. Pour l'instant, tout était innocence et vertu sous l'œil sévère de la pieuse douairière. Frédéric d'Urbin fut donc invité à visiter la Cour de Florence en octobre 1616 : nouvelle occasion de fêtes, nouvelle occasion pour Parigi et Callot de faire preuve de leurs talents. André Salvadori, l'historien officiel, a laissé une relation de cette fête qui s'appelle *Guerra de bellezza,* le pendant de la *Guerra d'amore* du Carnaval dernier; la relation fut éditée également chez Zanobi Pignoni : elle est illustrée de cinq estampes de Callot, d'après les dessins de Jules Parigi. La première estampe est une vue cavalière de la même place Sainte-Croix, prise de l'Est, l'église à gauche, comme la première de la *Guerre d'amour.* Dans le cirque on aperçoit le défilé du cortège : le mont Parnasse avec deux sommets, supportant, l'un le chêne, le rouvre de la Rovère, l'autre la Vérité. Sur la deuxième planche font leur entrée le char du Soleil avec Ussiman, le roi des Mèdes, le char de Thétis avec l'ennemi Idaspe, roi d'Arménie. Plus de 40 cavaliers prennent part à une lutte, sur la troisième planche. La bataille de 300 fantassins remplit la quatrième planche. La dernière estampe montre, sur un char, l'Amour qui vient séparer les combattants. Le char de Thétis était entouré de huit géants, aux mains desquels des massues avaient été placées. Grande rumeur dans Florence : la reine des mers ne connaît pour armes que le trident. Les massues furent condamnées et une nouvelle planche éditée, cette fois, avec le trident classique. Les cuivres conservés à la Garde-Robe allèrent s'échouer, vers 1685, chez J. J. Rossi, à Rome. Il est resté au Musée des Offices un dessin — plume et bistre — du mont Parnasse avec Apollon et les Muses, grandeur d'exécution. C'est à cette même occasion que Callot grava au burin un cartouche, gardé chez le grand-duc, portant les *Armes de la Rovère.*

Les Florentins, excellents négociants, comme les Vénitiens, avaient des relations maritimes dans toutes les échelles de la Méditerranée; c'est dire qu'ils avaient des difficultés constantes avec les corsaires musulmans. Pour protéger ce commerce contre les Barbares, un ordre militaire avait été fondé, l'Ordre de Saint-Étienne, qui montrait son pavillon sur les côtes d'Asie et d'Afrique. En ce moment même, Fakihr Eddin, chef des Druses, protecteur des Florentins, avait été expulsé du Liban et s'était réfugié au palais ducal de Livourne. Au cours de l'automne 1616, les corsaires poussèrent l'audace jusqu'à venir poursuivre les chrétiens dans les eaux de la *Rochelle*

de Calabre, sous les forts d'Ischietta dans l'Archipel. Secondant la flotte du vice-roi de Naples, les Florentins leur donnèrent la chasse et leur prirent le gallion d'Alger et la tartane capitane de Tunis, en vue de la Rochelle, ainsi que la galère capitane turque en vue d'Ischietta. La nouvelle arriva à Florence : on en fit une relation officielle que Callot accompagna de deux estampes, montrant le *Combat naval.* Les cuivres restèrent aux mains du graveur, et il se servit de l'un d'eux pour y graver à nouveau le frontispice de *Soliman,* en 1619.

L'année 1616 arrivait à sa fin : Jacques Callot ne pouvait qu'être satisfait, quand il considérait son œuvre, du résultat de sa première année de service officiel. Il n'avait pas eu probablement une semaine de repos. Il allait être, l'année suivante, plus absorbé encore. C'est grand dommage qu'on ne possède de détail ni sur sa vie intime, ni sur les récréations qu'il mêlait à son existence laborieuse. A peine aperçoit-on, à travers ses travaux, quelques-unes des distractions dont il ne pouvait être privé. Son *Saint Antoine* est de cette époque : on en voit des esquisses au crayon sur les épreuves d'essai qu'il tirait de ses *Batailles des Médicis,* alors sur le chantier, au fur et à mesure de l'avancement de l'œuvre. Les images groupées autour du vieil ermite font penser au milieu où Callot les concevait, parmi ses jeunes compagnons florentins. On s'attendrait à ce qu'à 25 ans un artiste s'attachât à l'étude de la beauté et de la grâce féminines. Le *Saint Antoine* n'est pas signé, crainte de déplaire à la souveraine : il n'en est pas moins de Callot, comme l'attestera Mei Tinghi en le recopiant en 1627. Le Musée des Offices possède de cette œuvre un dessin au lavis. Un autre dessin, plume et bistre, parut à la vente de M. de Jullienne en 1767. Le cuivre fut, vers 1740, retrouvé à Nancy, coupé en deux, vert-de-grisé et perdu : pruderie de la veuve de Jacques.

Par leur légèreté et leur grâce, par le rappel de petits diablotins si multipliés dans le *Saint Antoine,* les *Sept péchés capitaux* doivent en être contemporains : ce sont sept fort belles pécheresses, qui se présentent le plus souvent précédées d'un *Enfant Jésus* tenant une croix de patriarche. La signature *I. Callot* est italienne. Les cuivres suivirent Callot en France : la *Luxure* lui servit de modèle pour sa *Pandore;* ils entrèrent chez Silvestre, et sont aujourd'hui, sauf *Jésus,* chez M. l'abbé Renauld.

Le carnaval de 1617 (1616 à Florence) fut très fêté. Il précédait de quelques jours les noces de Ferdinand, duc de Mantoue, avec Catherine, sœur de Cosme. Les victoires navales récentes, remportées sur les Turcs dans la mer Tyrrhénienne, servirent de thème à Parigi qui en fit une sorte d'opéra en trois actes, représenté au palais Pitti, avec musique et danses, sous le titre d'*Intermèdes* ou *Délivrance de Tyrrhène.* Les dessins furent gravés par Callot; ils montrent, le premier, le géant Tiphée accablé sous le mont Ischia; le second, l'armement des Enfers, à la demande de Circé qui veut se venger de Tyrrhène; le troisième, l'Amour qui vient pacifier esprits et cœurs. Le style du second acte et celui du *Saint Antoine* sont identiques : ils doivent donc être contemporains. Les cuivres des *Intermèdes* se conservèrent à la

Garde-Robe, et en sortirent vers la fin du siècle, avec la *Guerre d'amour,* pour passer chez J. J. Rossi, à Rome.

De ce carnaval datent l'estampe des *Deux Pantalons* ou pierrots, à la danse grotesque, idée première des *Balli di Sfessania,* et aussi les dessins des *Bossus* ou *Gobbi* que Callot ne transposa sur cuivre que six ans plus tard, à Nancy. Au carême de 1617 peuvent se rattacher les *Quatre banquets :* noces de Cana, repas du Pharisien avec Madeleine, Cène, souper d'Emmaüs; ils portent encore la signature du C barré d'I que Callot va bientôt abandonner, et ils préludent, avec les *Sept péchés,* aux travaux microscopiques que l'aquafortiste va bientôt publier dans ses *Caprices :* les dessins en sont au Louvre; les cuivres, chez M. l'abbé Renauld. Une œuvre anonyme, quelque peu énigmatique, les *Trois sacrifices,* composée peut-être pour quelque dissertation théologique, se placerait vers cette époque par la manière dont elle est traitée. Toutefois le sujet est un de ceux qu'aurait aimés l'esprit éclectique et apocalyptique du Dr Delorme, avec lequel Callot fera connaissance en 1629.

L'œuvre la plus délicate que Callot ait tracée de sa pointe date de 1617, car il est douteux qu'en 1616 il fût assez maître de son outil pour achever un travail aussi gracieux, léger, fin, que l'est cette série de 50 estampes nommée les *Caprices.* On en est à se demander si, par l'entremise de Passignano, ami de Galilée, Jacques n'aurait pas reçu le nouvel instrument que le mathématicien venait d'inventer, le «macroscope». Suivant le vœu de Parigi, Callot a dû être agréé comme professeur adjoint de dessin du prince Lorenzo, qui avait alors dix-sept ans. En tout cas, il songea à composer une suite de modèles gradués propres à guider un élève qui veut apprendre à dessiner. Les premières feuilles présentent chacune deux fois le même sujet, l'un au trait simple, l'autre ombré selon la pratique suivie par lui chez Thomassin. Seulement les ombres, au lieu d'être produites par le croisement de tailles et de contre-tailles, résultent de simples hachures verticales qui, avec moins de travail, produisent un modelé plus léger, procédé qu'utilisait Thomassin pour ses têtes dans les parties sombres, procédé que Villamena avait généralisé avec d'heureuses modifications. Les dernières estampes de la série des *Caprices* sont autant de petits chefs-d'œuvre : des foules énormes se meuvent dans des espaces moins larges que l'ongle : fêtes, places, monuments de Florence, tout y apparaît avec un bon goût, une grâce exquise. Le jeune prince dut être très touché du présent, qui se conserve, dans sa belle reliure rouge, au Musée des Offices. Le présent était accompagné de la lettre suivante :

Au Très Illustre et Excellent Prince don Laurent Médicis.

Les gravures, Seigneur Excellentissime, que je présente humblement à Votre Excellence sont, pour ainsi dire, les premières feuilles que je cueille sur le terrain de mon stérile cerveau. Acceptez avec bienveillance ce présent ou, pour mieux dire, les prémisses de mes efforts que je vous dois comme votre obligé serviteur. Et si le terrain où elles sont nées vous semble propre à produire des fruits par quelque opération méritoire, daignez, avec les rayons de votre

grâce, les féconder : car tout ce que je pourrai produire vous sera par moi respectueusement consacré. Je baise humblement le vêtement de Votre Excellence et prie que Dieu vous comble de toute félicité.

De Votre Excellence le très humble et très dévoué serviteur

Iacopo Callot.

Le volume eut un très grand succès, si grand même qu'il fut contrefait à Nuremberg, en 1621, par Hans Troeschel, et publié sous le titre de *Cours de dessin pour la jeunesse.* Il fut contrefait à Rome, chez Calixte Ferranti, probablement par Collignon, élève de Callot, ou peut-être par La Belle. Callot eut lui-même à le rééditer à Nancy. Quatre dessins de duellistes qui figurent dans cet ouvrage sont conservés au Louvre sous les n°s 1766-1769 : ils sont à la plume et au lavis.

De ce temps date un *S. Lorenzo* martyr, qui en porte la signature caractéristique *Iac. Callot in. et Fec.* Il paraît assez naturel que le prince Lorenzo ait été gratifié d'une œuvre pie. Un dessin à la plume de ce martyre existait, en 1794, dans la collection du prince de Ligne : in-quarto, la dimension en était supérieure au petit ovale de l'estampe.

La gravure faite à Florence du massacre des *Innocents* se rapproche du genre des *Caprices*, par la délicatesse, le fini du travail, et peut avoir été exécutée dès 1617 : elle ne fut pas signée, et le nom de Callot qu'elle reçut plus tard chez Israël Henriet n'est pas de la main du célèbre aquafortiste. Cette estampe eut aussi beaucoup de succès. L'ayant égarée, Callot crut devoir la recommencer à Nancy en 1629. Le dessin original au crayon noir, qui a servi à la gravure, figure dans la collection du Louvre.

Reprenant leur campagne d'automne de l'année précédente, les corsaires turcs s'approchèrent de nouveau des côtes de Toscane en novembre. L'amiral Jacques Ingherami, de l'Ordre de Saint-Étienne, se mit avec la *Sainte-Marie-Madeleine,* capitaine marquis Jean-Paul del Monte, le *Saint-François,* capitaine Ferdinand Suarez, le *Saint-Étienne,* capitaine Tom. Ingherami, à leur poursuite et les atteignit sur la côte de Corse, près de Bastia. Les vaisseaux ottomans furent capturés et 130 Turcs faits prisonniers, le 23 novembre. Ce fut grande fête à Florence, et d'urgence Callot dessina, pour une brochure officielle, la *Bataille navale* en quatre estampes : l'*Attaque,* le *Combat,* la *Reprise,* la *Capture.* Les planches, restées anonymes, furent remises au grand-duc; elles servirent plus tard à un nouveau tirage : le nom de Callot, qu'on y inscrivit, était déjà oublié; on l'épela «Collot».

L'année 1618 s'annonçait orageuse pour la Cour de Florence. Le 24 avril précédent, Concini, maréchal d'Ancre, un Florentin, avait été assassiné à la porte du Louvre par ordre de Louis XIII; Léonora Galigaï, la femme de Concini, avait été exécutée Place de Grève, comme sorcière, et ses biens confisqués par le roi; elle était Florentine et sœur de lait de Marie de Médicis. Marie, la reine elle-même, une Florentine s'il en fut, était en prison à Blois. Or Léonora Concini avait, pendant ses années de prospérité, placé de grosses sommes à Rome et à Florence. Louis XIII les


DONATVS ANTELLENSIS SENATOR FLORENTINVS ANNVM AGENS LXXVIII
B.R
Iac. Callot Fa. in aqua Forte

revendiquait, car elles avaient été indûment obtenues du Trésor français; Marie de Médicis, de sa prison, les réclamait comme siennes, car la Galigaï n'était que son prête-nom; le Saint-Siège retenait les rentes romaines, car biens de sorciers étaient biens d'église. Le Grand-Duc demandait la mise en possession et l'obtenait à Rome, pour partie du moins, comme succession de nationaux qui avaient des héritiers mineurs en Toscane. Mission sur mission française arrivaient de France à Florence : Picard, Marquemont, Eschinard, de Brèves, insistant pour la restitution du million en litige. Il n'y eut pas de fête officielle au carnaval, et la Cour passa l'hiver à Pise.

Jules Parigi y suivit les souverains. Dans une lettre du 14 février, le R. P. cistercien Benoît Castelli, qui exerce auprès du prince Laurent et des pages les fonctions de professeur de mathématiques, comme suppléant de Galilée, écrit de Pise à celui-ci qui est resté dans sa résidence de Bellosguardo, à San Miniato :

> J'ai oublié de vous parler d'un détail qui montre bien que S. A. vous a dans ses très bonnes grâces. M. Jules Parigi, qui auparavant daignait à peine faire semblant de me voir, dès qu'il m'aperçut hier, me fit aussitôt un profond salut et un accueil aimable avec sourires et avances extraordinaires. Je cours au Palais.

Le bon religieux ajoute qu'il a refusé la table des pages qu'on lui avait assignée : il préférait rentrer au couvent et n'être pas exposé aux espiègleries des gamins.

Callot accompagnait probablement son chef de service : on s'occupait déjà du dessèchement des marais de la plaine de Pise, et l'un des ingénieurs les plus intéressés aux travaux, après Parigi, était don Jean de Médicis, qui devint, à ce temps et pour longtemps, un des protecteurs les plus bienveillants de Jacques. Cousin du grand-duc, il pouvait avoir 26 ans, le même âge que Callot dont il avait été le condisciple à l'école de Parigi. Écrivant de Pise à Galilée, le 25 janvier, Curzio Picchena, le ministre d'État, lui disait :

> En ce qui concerne votre proposition d'engager des pourparlers avec l'Espagne [il s'agissait d'un nouvel instrument supérieur à la boussole, le Célaton, qui indiquait en mer la longitude], j'ai eu hier une longue conversation avec Don Giovanni Medici, qui ne connaissait pas le sujet, mais en avait vaguement entendu parler par le comte Orso. Je lui ai fourni beaucoup de détails; il est homme à prendre l'affaire en goût et à vous en parler dès son retour à Florence. Je suis très content d'apprendre par le P. Benoît que vous allez mieux. Je vous baise les mains.

Le 7 février, le P. Benoît Castelli écrit à Galilée :

> Je vous ai envoyé un mot par le dernier courrier; mais comme je n'ai pas eu de réponse, je suppose que ma lettre ne vous sera pas parvenue. Je vous rendais compte de plusieurs visites que j'avais faites à Don Giovanni de Medici sur l'avis de M. Pichena, pour lui montrer le Célaton. Après l'avoir examiné et essayé, Sa Seigneurie en a eu le plus grand plaisir et déclare cette invention supérieure à la découverte du télescope. Je vous prierai de m'envoyer de ces petites lunettes, longues d'une main ou moins encore : à la première chance, j'irai à Livourne pour exercer quelques jeunes gens dont j'ai fait choix.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le Père a fixé un règlement pour les leçons de géométrie d'Euclide à donner au prince Laurent, chaque jour, à 16 heures du matin (environ 10 heures). Le 14 février, le R. P. reprenait la plume :

J'ai lu à Don Giovanni Medici la partie de votre lettre qui le concernait. Il m'a dit qu'il avait, lui aussi, le désir de vous voir et de vous servir. Le Grand-Duc (qui à cette heure est un peu mieux), Mme Sérénissime [Chrétienne de Lorraine] et toute la Cour font grand cas de ce gentilhomme et avec raison, car, outre son savoir, il est doué d'une amabilité exquise... J'ai lu votre lettre au Prince [Laurent] qui l'a écoutée et goûtée avec un plaisir spécial. Déjà Madame, sur le conseil de Don Giovanni, avait fixé le nouveau règlement conforme à ce que vous voulez bien me prescrire.

Est-ce à l'école de Parigi, via Maggio, est-ce à Pise même que Don Giovanni de Médicis s'attacha à Callot? Toujours est-il que l'intérêt qu'il porta au jeune Nancéen se manifesta alors et qu'il le lui garda, car, en 1627, il devait obtenir pour lui la commande du *Siège de Bréda*. Pour l'instant, Don Giovanni allait confier à l'aquafortiste un travail important en lui-même, mais important surtout parce qu'il allait fournir à l'artiste l'occasion de s'ouvrir une voie nouvelle en devenant paysagiste et créateur incomparable de la gravure de genre. Mieux vaut laisser parler Callot, puisqu'une bonne fortune veut que deux lettres relatives à ce travail aient été découvertes, en 1875, dans un dossier de Jean de Médicis, aux Offices, par M. Gaetano Milanesi (Filza Medic. 5. 141; C. 44 et C. 79). En voici la traduction :

Florence, le 15 juin 1618, à Don Giovanni Medici.

Très Illustre et Très Excellent Seigneur et Très cher Protecteur,

Ce présent travail de moi devant passer sous les yeux d'un prince aussi éclairé que l'est Votre Excellence, j'aurais désiré donner toute la satisfaction possible. Mais la hâte qui m'a été imposée ne mettra que plus en évidence ses défauts. Aussi m'a-t-il paru nécessaire, tout en remerciant par cette lettre Votre Excellenee, de vous supplier d'excuser mon insuffisance et les nombreuses imperfections de cet ouvrage, le premier que j'aie jamais fait dans ce genre de paysages. Agréez-le comme le premier-né d'un de vos serviteurs les plus dévoués et ne cessez de m'employer, malgré les défauts de celui-ci : je m'ingénierai de toutes mes forces à vous servir mieux chaque jour.

Comme je n'ai pu avoir toute l'œuvre en même temps, il se peut que quelque cuivre soit plus creusé que tel autre. Votre Excellence sait que, dans ce cas, en faisant à l'impression essuyer la planche plus profondément avec le linge, on arrive à mieux égaliser. Que Votre Excellenee excuse ma hardiesse et les ennuis; mais ne blâmez que le désir que j'ai d'être reconnu comme votre serviteur, sans me refuser une autre occasion de vous servir, ear ce me serait une extrême disgrâce. Si je puis, un jour, faire une œuvre moins imparfaite, rien ne répondra mieux à mon désir de rester à votre service vu la distinction et l'éclat que je reçois de Votre nom et de Votre protection sous laquelle je prie Votre Excellence Illustrissime de vouloir bien me prendre. Et vous baisant respectueusement le vêtement, je continue à prier Dieu de vous accorder la grandeur que vos très grands mérites vous augurent.

De Votre Excellenee Illustrissime, le très dévoué serviteur

Iacopo Callot.

Florence, le 16 juillet 1618, au Prince Don Giovanni Medici.

Très Illustre et Très Excellent Seigneur,

J'ai vu par la très aimable lettre de Votre Excellence avec quelle courtoisie Elle se déclare satisfaite de mes travaux. J'en ai le plus grand contentement, ne désirant autre chose que de vous servir. Comme ces travaux, avec pas mal de fatigues et de frais, ont duré quatre mois, je supplie Votre Excellence de vouloir bien me les faire payer jusqu'à concurrence de 150 écus, y compris les 100 écus que j'ai déjà eus et qui ne répondent pas à mes peines. Excusez mon importunité, parce que, dans cette œuvre, j'ai mis non seulement mon temps, mais aussi ma santé. En tout état de cause, j'apprécie plus votre faveur que tout l'or du monde. Pour terminer, je fais ma très humble révérence à Votre Excellence, et de Dieu je demande pour Elle toutes nouvelles grandeurs.

De Votre Excellence Illustrissime, le très dévoué serviteur

Iacomo Callot.

Les quatre mois consacrés par Callot à ce travail commencent donc vers la mi-février, lorsque Don Giovanni était à Pise : il n'y a d'autre œuvre importante de Callot à cette date que ce qu'on appelle les *Paysages d'Italie.* On en connaît quatre en France dont les cuivres se trouvent aujourd'hui à Nancy chez M. l'abbé Renauld, et il est curieux de noter que l'un de ces paysages appelé généralement le *Port de mer* ou l'*Estuaire,* mais qui ressemble à une *Vue de l'Arno* prise en amont de Florence, à quelque barrage ou écluse, porte au dos un fragment du *Recrutement* des *Batailles des Médicis,* planche que l'artiste avait rejetée comme manquée. Ces quatre paysages connus en France ne représentent pas quatre mois de travail, encore moins la somme de 150 écus, près de 900 francs, valeur d'alors, soit 7,200 francs, valeur actuelle. Très probablement, Don Giovanni a reçu douze paysages, car Callot a rapporté de Florence à Nancy douze dessins du même ordre, dont quatre seulement ont été ou recommencés ou réédités par lui. Des quatre planches : le *Jardin,* le *Colombier,* le *Moulin,* l'*Estuaire,* venues en France, une seule, le *Jardin,* porte une signature, celle de Nancy, *Ja. Callot f.* Une épreuve avant la lettre porte la signature autographe italienne de 1618, *Iac. Callot f.*

Vers 1648, un élève de Callot, François Collignon, travaillant chez Israël Henriet, à Paris, eut communication des dessins rapportés par Callot et les grava sous le nom de son maître : ces imitations sont intéressantes, parce qu'elles nous révèlent peut-être l'œuvre entière que Callot avait livrée à son riche et puissant condisciple. On y voit de plus : la *Chasse au cerf, au canard, à l'épervier,* le *Bac,* le *Bain au moulin,* les *Pêcheurs cuisinant,* le *Rocher* et le *Fort.* La *Chasse à l'épervier* rappelle, par une butte, le futur *Passage de la mer Rouge.* C'est évidemment au cours de ce travail que l'aquafortiste nota ces rochers étranges qu'il plaça dans son *Île de Pathmos* et dans les *Armoiries des Tornielle.* Les dessins, au crayon, au lavis et au bistre, étaient, en 1810, dans la collection de M. Paignon-Dijonval.

Pour se remettre de la fièvre qu'il avait contractée, dans les marécages de l'Arno, à dessiner ses *Chasses au canard,* Callot dut quitter Florence et aller passer l'été très probablement chez les Buondelmonte, au château de l'Impruneta, à quelques kilomètres au sud-est de Florence, au delà de la Chartreuse. Comment avait-il connu les Buondelmonte? Sans doute par l'entremise de Curzio Picchena, le ministre d'État, dont Lorenzo Buondelmonte avait épousé la toute jeune fille Caterina.

Picchena, un des personnages ou héros du roman *la Monaca di Monza,* était alors un homme de 65 ans. Quarante ans plus tôt, à 25 ans, en octobre 1578, il avait été attaché à l'ambassade de Toscane, à Paris, et il est piquant de voir la façon dont il arrangeait son chef, Saracini, dans sa correspondance privée et secrète avec le ministre des Affaires étrangères de Florence, par-dessus la tête ou derrière le dos de son ambassadeur. Saracini ne lui en sauva pas moins la vie. Picchena avait accepté, pour plaire à son prince, la tâche de faire assassiner en France des réfugiés politiques qui conspiraient contre le maison de Médicis. Les trois assassinats furent commis, celui de Bernard Girolami, en plein Paris, à la porte de Rucellai. Le spadassin Valletta, arrêté, vendit le secrétaire d'ambassade et Picchena fut condamné à mort. Mais, en décembre 1578, Catherine de Médicis fit changer en exil perpétuel la condamnation du zélé diplomate. De poste en poste, Curzio était, en 1613, arrivé au portefeuille des Affaires étrangères, et maintenant le condamné à mort négociait avec Paris d'égal à égal. Il avait trois grosses affaires françaises en mains : la restitution des biens de la Galigaï; le retour en France de l'ambassadeur Bartolini, expulsé en vingt-quatre heures à la suite d'une saisie de navires français à Livourne, représailles d'une saisie de navires florentins à Marseille; enfin et surtout la libération de Marie de Médicis de sa prison de Blois, à quoi Rucellai travaillait à Paris. Le R. P. Étienne Arbinot allait se rendre à Nancy, terrain neutre, pour aider la politique florentine à sortir d'embarras. Picchena aimait à pratiquer avec Callot le français qui lui était si utile et qu'il avait peur d'oublier. Il appréciait le jeune artiste à un autre point de vue. Marié tard à Alessandra Rossini, celle-ci était morte, en 1608, lui laissant une fillette qui est devenue pour des romanciers italiens, comme Fr. Dom. Guerrazzi, une héroïne célèbre, une *Dissolutissima.* Elle n'avait, en 1618, que dix ans; mais elle était déjà mariée depuis trois ans au moins, car, à la Noël de 1615, Alessandro Adamari dédiait à la *Fanciulletta Sposa* des proverbes moraux d'un sage espagnol.

Le père, qui lui donna les meilleurs maîtres dans toutes les sciences, voulut lui faire apprendre le dessin, et c'est ainsi que Callot entrait dans cette maison qui allait lui fournir les éléments d'un immortel chef-d'œuvre. Les leçons ne devaient pas être très absorbantes auprès d'une jeune personne fantaisiste et capricieuse, entourée d'attentions et ne connaissant d'autre loi que la sienne. Ses loisirs, Jacques les employait à esquisser au crayon, le long du chemin et dans les champs, ces multiples paysans qui forment, aux Offices, le fonds de la collection de ses dessins. Au logis, il traçait à la plume quelques-unes de ces scènes rustiques ou encore des batailles

qu'on lui demandait de toutes parts. Il assista, le 18 octobre, à la *Foire de la Saint-Luc :* l'impression que cette fête, fourmillante de jeux, pétillante d'incidents, laissa sur son esprit fut telle qu'il se décida à la retracer sur le cuivre, quand il en aurait le loisir. Un fréquent visiteur du château devait être le secrétaire particulier de Picchena, Dominique Pandolfini, qui, de simple écrivain public, au coin du marché de Florence, devint expéditionnaire aux Affaires étrangères et finit ministre d'État. Les romanciers le disent père du fils illégitime que Caterina Picchena Buondelmonte laissera à sa mort.

De 1618, peut-être, date le *Saint Jean à Pathmos,* signé par extraordinaire du prénom entier *: Iacobus Callot In. et Fecit.* C'est une première réminiscence de l'île rocheuse que Callot avait vue au cours de son excursion du printemps, rocs assez semblables aux Faralions de Capri, mais qui doivent émerger sur la côte de Toscane, île de Giglio ou autre, en face de l'île d'Elbe. Un Toscan en pourrait reconnaître et localiser l'emplacement exact.

Le sénateur *Donat de l'Antelle* mourut cette année-là, personnage des plus considérés à Florence, à la tête de toutes les solennités, de toutes les œuvres, prieur de l'ordre de Saint-Etienne, conseiller d'État, surintendant des forteresses. Camille Rinuccini fut chargé de l'oraison funèbre, qui s'imprima chez Zanobi Pignoni : Callot illustra la brochure d'un remarquable portrait du défunt à taille simple, sans contre-tailles (voir pl. V). Il burinait pour la même brochure un cartouche soutenu par deux femmes et portant les *Armes des Médicis.*

L'emploi de l'année 1619 n'est pas difficile à déterminer : l'achèvement de la *Foire de l'Impruneta* en occupe une grande partie, au début ; la fin en est consacrée à un travail de longue haleine, la *Terre Sainte.* Le R. P. Lottini avait enfin obtenu toutes les autorisations religieuses et civiles nécessaires à la publication de son récit des *Miracles de la Nunziata* qui allait paraître le 25 mars : il n'y manquait plus que le frontispice. Ce dut être l'affaire d'une semaine ou deux pour Callot d'achever et ce *titre* et la gracieuse image au burin de l'*Annonciation* qui précèdent le texte. Il est erroné d'affirmer que cette belle estampe n'appartient pas au livre : elle est de Rosselli qui a, pour ainsi dire, pris la direction artistique de l'ouvrage puisqu'il s'y trouve dix-huit autres esquisses de sa composition et, d'autre part, dans les premiers exemplaires sortis des presses de Cecconcelli, tels les exemplaires d'auteur que Callot a reçus et emportés avec lui à Nancy, *Frontispice* et *Annonciation* sont tirés sur la même feuille qui, pliée en deux, après les feuilles de garde, forme le commencement du volume.

L'*Empereur Mathias* mourut le 15 avril : un service funèbre fut célébré, le mois suivant, à Saint-Ambroise de Florence. Callot eut charge de représenter la nef, telle qu'elle fut décorée pour cette triste cérémonie, et il le fit au revers d'un de ces cuivres burinés qu'il avait naguère rejetés, dans un accès de mécontentement, et qui représentait l'*Enrôlement* de la série des *Batailles.* Ce cuivre, à double face, appartient

aujourd'hui à M. l'abbé Renauld. La chaire y apparaît à droite, du côté de l'épître. Il en existe une imitation faite en contre-partie où, par suite, la chaire apparaît à gauche, côté de l'évangile. On possède de ce travail deux dessins à la plume et au bistre : l'un est aux Offices; l'autre faisait, en 1776, partie de la collection Neyman, décrite et cataloguée par Basan.

Il n'est pas établi, mais il est probable que, vers ce temps, Callot fit ou refit connaissance avec Claude Déruet, son compatriote de Nancy, qui revenait de Rome, le voyage classique d'études terminé. Le père de Déruet, originaire de Troyes, s'était, vers 1580, fixé dans la capitale lorraine : il se réclamait de quelque noblesse ancienne, paraît-il, sa grand'mère ayant été, vers 1540, nourrice d'un Enfant de France, François II peut-être. Il devait être bijoutier ou orfèvre, car de ses deux autres fils l'un fut orfèvre, et le second, Charles, horloger. Quant à Claude, né vers 1588, il opta pour les arts et fut confié à Claude Henriet qui mourut aux environs de 1604. Les auteurs disent qu'il partit peu après pour l'Italie. Pourtant sa présence n'est pas signalée à Rome avant 1616 : il est alors en relations avec les Minimes français de la Trinité des Monts, fidèles correspondants des Minimes de Nancy : il peint pour eux leur patron, *Saint François de Paule,* que Thomassin grave et que les religieux offrent à Paul V. L'année suivante, 1617, nouvelle grande toile à Rome, *Jésus condamné par le conseil des Juifs,* gravée encore par Thomassin qui la dédie au cardinal Veralli, protecteur des Minimes français dans leur lutte contre des confrères de Calabre qui voulaient les dépouiller du beau couvent construit pour eux par les rois de France au sommet du Pincio. Fut-ce par l'entremise des Minimes ou du cardinal, on ne sait; mais toujours est-il que, le 3 janvier 1619, Claude Déruet fut nommé chevalier du Christ, décoration dont le Saint-Siège avait revendiqué la collation, comme ordre militaire religieux, lors de l'absorption récente du Portugal par l'Espagne. Le dossier de Déruet existe à Rome : on le retrouvera quelque jour au Vatican. L'habile artiste n'avait donc pas perdu son temps.

Il était encore à Rome à la Pentecôte de 1619 — le 10 mai, — car, à cette date, Matteo Greuter grave de lui une thèse pour un étudiant allemand : un portrait de Ferdinand II, le nouvel empereur, prototype frappant de Napoléon III. C'est donc vers juin qu'il dut quitter Rome et passer par Florence, peut-être en compagnie de Poirot, agent de Lorraine et successeur de Viardin, qui s'acheminait, lui aussi, vers Nancy, et, sans argent, descendait le 19 juin chez Curzio Picchena. Callot et Déruet avaient trop de liens communs pour ne pas se rencontrer : Déruet, tout glorieux de son titre de gentilhomme, avait mille choses à raconter des Thomassin, des Greuter, des Maupin et des autres amis de la Ville éternelle. Des nouvelles de Nancy, Callot en avait reçu de très fraîches par le R. P. Arbinot, sorte de courrier de Cabinet entre Florence, Angoulême, Paris, Nancy; mais il avait des commissions à donner à Déruet pour tant des siens dont il était séparé depuis plus de onze ans. Il eut peut-être le cœur gros lorsque le peintre prit congé de lui; il avait beaucoup

de travaux en train et il se consolait à la pensée que le voyageur raconterait au pays l'avoir vu dans un bureau officiel, installé au palais même du grand-duc.

A une autre visite, contemporaine de celle-ci, la visite d'Israël Henriet, on doit tout ce qu'on a su jusqu'ici du séjour de Callot à Florence. Henriet rentrait, lui aussi, de son voyage d'Italie. Son père, peintre verrier à Châlons-sur-Marne, avait émigré à Nancy, lors de l'agrandissement de cette ville sous Charles III, vers 1586. Il s'y était marié vers 1588. Israël naquit rue des Ponts, 24, près de l'église Saint-Sébastien. «Il avait appris le dessin chez son père», dit Félibien, qui tient ses renseignements soit d'Israël même, soit d'Israël Silvestre, filleul et neveu d'Henriet. «Israël était encore jeune, continue Félibien, quand il alla à Rome où il se mit à peindre sous Tempesta, avec Déruet, des batailles et des chasses.» C'est au plus tôt vers 1615 que doit se placer l'arrivée à Rome d'Henriet : il ne semble pas y avoir fait grands progrès, à en juger par sa carrière ultérieure qui serait absolument oubliée s'il ne lui était resté quelque renom de son attachement à Callot. Les informations de Rome lui sont plutôt défavorables. Les archives du Gesù (Lib. Investig. Vol. 417, p. 77) lui consacrent quelques pages.

C'était le vendredi 17 août 1618. Un jeune peintre français, Pierre «Colberg ou Calberg», qui demeure via Ferratina, se présente au greffe du gouverneur et y dépose une plainte contre «Isdrahel Hariet», de Lorraine, peintre à la place de la Sainte-Trinité. Ce matin, il traversait la rue della Croce, lorsqu'Israël, qui le guettait, a sauté sur lui, l'attaquant à coups de poing au visage et à l'œil, le mordant à la main droite. Le greffier constate en effet une morsure à l'index, et note que l'œil droit est rouge et gonflé. Comme Colbert s'était mis à fuir, Israël l'a poursuivi, l'a saisi par sa collerette tuyautée qu'il a déchirée en morceaux. Le greffier constate l'état pitoyable de la fraise. La victime ne sait à quoi attribuer cette persécution qui dure depuis quelque temps déjà. Deux témoins confirment les faits, à l'enquête sur place qui se fait l'après-midi même : un Français, François, fils d'Antoine, qui tient un magasin via Croce; un blanchisseur, Jérôme, fils de feu Angelo, qui, lui aussi, a son magasin même rue. C'est devant leur porte que la rixe a eu lieu. Aucun d'eux ne connaît Henriet, mais tous deux le décrivent comme jeune et vêtu de noir, alors que Colbert, qui était jeune lui aussi, portait un gilet blanc et des bas de soie orange.

Un homme jeune qui se bat en pleine rue n'a-t-il pas plutôt vingt-deux ans? En a-t-il déjà vingt-sept, âge de Jacques Callot qu'on lui attribue communément? Dans tous les cas, Israël rentrait à Nancy, et de son passage à Florence il rapporta une profonde admiration pour Jacques : on en retrouve la trace dans ses confidences à Félibien. Le récit suivant indique bien la nature d'esprit et l'étendue de jugement de ce correspondant complaisant :

Sorti de Rome et étant allé à Florence, Callot fut arrêté à la porte de la ville par ordre du grand-duc qui voulait être informé du nom et de la qualité de tous les étrangers qui arri-

vaient. Ayant déclaré qui il était, il fut mené au Palais, et le grand-duc, après l'avoir lui-même interrogé sur ce qu'il faisait, l'obligea de demeurer à son service. Il lui fit donner une pension et ce qu'on appelle *la parte* avec un logement dans la même galerie où travaillaient quantité d'autres excellents ouvriers. Il voyait souvent Cantagallina, Alphonse Parigi, peintre et ingénieur, Philippe Napolitain, Jacques Stella de Lyon, qui étaient alors à Florence.

A défaut d'autre mérite, cette relation montre du moins ce qu'Henriet entrevit pendant ses visites aux Offices et quels bons racontars il dut faire à son retour à Nancy! Philippe d'Angeli et Stella n'arrivèrent à Florence que vers 1619, pas avant : cela fixe la date du passage d'Henriet et la source où Félibien a puisé son histoire de Callot.

Les *Tisseurs et les Teinturiers* de Florence célébrèrent, le 25 juillet 1619, leur fête annuelle : des régates sur l'Arno. On en publia un programme de 12 pages chez Pierre Cecconcelli, édition qui devait se vendre sur les quais parmi les nombreux spectateurs : Callot illustra la brochure d'une eau-forte représentant le combat naval : de la forme qu'il a donnée au cadre on appelle cette pièce l'*Éventail* : elle aurait certainement mieux fait, par ce jour de chaleur, collée sur quelque éventail que pliée en quatre dans le volume où elle parut. Le prénom de la signature est écrit *Jacomo* par un J : c'est peut-être le seul exemple qui se rencontre durant le séjour de l'artiste en Italie. Le cuivre s'en conserva à la Garde-Robe; on possède encore aujourd'hui, aux Offices, le dessin, sanguine et bistre, qui a servi au décalque sur le vernis du cuivre : il est signé *Iacopo Callotti.* La pièce est devenue si populaire, qu'elle a été maintes fois copiée, entre autres par Fr. Collignon, Étienne de la Belle et Édouard Eckman.

Il a paru dans les catalogues de Charavay (coll. Fiton) un autographe de Callot qui date de cette époque même. Il est ainsi conçu :

Addi 27 di Luglio 1619. — Mag^{ro} L. Cosimo Latini : Sarete contento de mettere in lista Francesco di Paolo che a lavorato per stampare in botegha mia per serv^{o} D. S. A. S. a opere cinque al 36.8 il giorno — 16. 13. 4.

Jacomo Callot.

Ce 27 Juillet 1619, Maître L. Cosme Latini. Ayez la bonté de mettre sur l'état François de Paule qui a travaillé dans mon atelier (rez-de-chaussée) pour le service de S. A. S. à l'impression de cinq ouvrages, à 36 sous 8 deniers par jour : 16 livres, 13 sous, 4 deniers.

L'ouvrier avait donc travaillé 9 jours 1/10 au taux de 8 écus ou 56 livres par mois. Callot devait bien gagner cinq fois autant, 40 écus par mois, soit (l'écu d'argent pesant près de 28 grammes, et représentant 5 fr. 60 de notre monnaie en poids) 224 francs valeur du temps, ou 1,200 francs par mois au moins, valeur actuelle. Mais c'est là une simple hypothèse que la comptabilité grand-ducale modifiera sûrement, le jour où on y découvrira le dossier et les reçus de Callot.

Jacques avait un autre compagnon d'atelier, à côté de François de Paule; il se

nommait Antonio Francesco Lucini et remplissait auprès de l'aquafortiste le rôle de *giovane* que lui-même avait joué auprès de Thomassin : il n'a pas laissé grande trace dans les arts, bien que les dictionnaires mentionnent de lui quelques œuvres dans le genre de celles de son maître.

Après Cecconcelli, ce fut le tour de l'imprimeur Pignoni de recourir aux services de Jacques. La Toscane avait alors un Virgile dont on faisait grand état : *Gio. Domenico Peri* était un simple paysan d'Archidosse, près de Sienne : il maniait la charrue et la plume avec la même facilité. Il avait appris par cœur les poèmes de l'Arioste et du Tasse; puis, charmé par cette musique de mots sonores, il s'était mis à écrire des bucoliques, des églogues. Son *Chaos* de 1600 avait fait sensation, et, à ses rares apparitions à Florence, en 1600 comme en 1610, l'enthousiasme public avait atteint les plus extrêmes limites : J. B. Strozzi l'avait logé dans son palais; on l'avait presque étouffé sous les embrassements, écrasé sous les cadeaux de livres, de vêtements, de grains. Il venait d'achever un nouveau poème, *Fiesole distrutta,* qu'il dédiait au grand-duc Cosme. Le permis d'imprimer est de 1619. Callot fut prié d'y placer *frontispice* et *portrait* du poète, ce qu'il fit. Sept des dessins, essais et esquisses, qu'il prépara, selon sa coutume, pour cette œuvre sont conservés aux Offices : ils sont d'un seul trait, au crayon noir, à la sanguine ou à la plume, lavés de bistre; ils sont signés *Iac. Callotti,* bien que la gravure soit restée anonyme.

L'œuvre suivante est également à une seule taille, sans contre-tailles. Un cordelier, franciscain de l'Observance, le R. P. Bernardino Amico, de Gallipoli, était allé en *Terre Sainte* et en avait rapporté des esquisses des lieux saints. Il en fit une première édition, qui parut à Rome, et une seconde, à Florence, chez Cecconcelli, dont le grand-duc accepta le patronage et la dépense. Le titre et les 47 gravures de celle-ci furent confiés à Callot qui ne les signa pas; mais les cuivres demeurèrent sous son nom au garde-meuble de la Cour, où Mariette les vit vers 1740. C'est un travail un peu hâtif mais où se voit nettement appliquée la manière de Callot : la *Statue de saint Jérôme* à une taille est le prototype ou modèle que Claude Mellan suivra, quelques années plus tard, pour ses statues de Rome. La *Vue cavalière de Jérusalem* contient en germe la première idée des *Grands sièges*. Il n'est pas non plus douteux que cette excursion intime de six mois à travers les lieux mêmes où Jésus avait passé ses derniers jours ne lui ait donné la pensée d'entreprendre une œuvre de toute originalité et de toute nouveauté, la *Passion,* dont il connaissait maintenant les moindres détails topographiques et dont il commença les dessins. Les douze esquisses qu'il rapporta d'Italie s'inspirent toutes des plans et croquis du R. P. Amico.

Il avait probablement passé la Saint-Luc de 1619 chez les Buondelmonte, comme l'année précédente, pour jeter un dernier coup d'œil sur cette foire annuelle qu'il avait entrepris de représenter. Les dessins étaient prêts, sinon les cuivres mêmes. Louis Incontri, condisciple de Callot chez Parigi, a raconté, vers 1660, à Baldinucci qu'il avait vu les planches chez l'artiste, avant le bon à tirer, et que Jacques, impro-

visant à coups de pointe, remplissait, çà et là, de personnages et de scènes microscopiques tels espaces qu'il jugeait trop vides. Le Dr Jacinto Andrea Cicognini, un dramaturge *amicissimo* de Callot, avait fait un récit analogue à Baldinucci enfant. La planche de l'*Impruneta* a donc pu être fort avancée dès les derniers mois de 1619.

Le 8 décembre de cette année, le comte Prosper Bonarelli mettait en scène une tragédie en cinq actes, dédiée au grand-duc, le *Soliman,* dont la marquise del Turco avait été l'inspiratrice : les Turcs étaient toujours à la mode. L'œuvre s'imprima chez Cecconcelli : Callot eut à préparer le titre et une gravure pour chacun des actes à insérer dans la brochure. Sur le titre on peut encore lire, mal effacés, les mots : *presa della Capitana sotto la Fortezza dei Schiatti ;* c'était donc l'affectation à une nouvelle œuvre de la planche du combat naval d'Ischia qui avait perdu de son actualité. J. B. et Nicolas Strozzi, Octave Rinuccini, André Salvadori, complimentèrent l'auteur de ses vers et Callot de ses belles eaux-fortes. Les cuivres passèrent à Rome, en 1632, pour une seconde édition chez Cerbalotti, et à Bologne en 1649, pour une troisième édition chez Manobassi : ils sont presque usés à cette dernière date. Les dessins restèrent longtemps dans la collection de M. Vivot, contrôleur de la Maison du Roi. En 1680, Félibien put les voir chez Israël Silvestre.

La *Veuve de Sarepta,* qu'on nomme aussi la *Petite Ferme,* ne porte ni nom, ni date. Elle représente une pauvre masure de village et ne doit pas différer beaucoup de la villa que Thomassin possédait à la porte Saint-Pancrace et où patron et élève allaient, l'été, passer dimanches et jours de fête.

C'est vers le 25 mars 1620 que parut la *Foire de l'Impruneta,* le chef-d'œuvre auquel Jacques avait consacré tant de veilles et de pensées (voir pl. VI : fragment). Teniers le jeune, qui l'a copiée pour en faire le tableau de Munich, y a compté 1,138 personnes, 45 chevaux, 67 ânes, 137 chiens; dans un carré d'un centimètre 1/4 de côté, il a trouvé jusqu'à 54 personnes. Le microscope de Galilée n'était pas de trop pour loger ces multitudes dans des espaces aussi réduits. Des auteurs disent que Passignano, le maître florentin, a guidé l'aquafortiste lorrain dans cette œuvre immense; d'autres, que Callot a puisé son idée dans une pièce la «Fiera», la foire, écrite par Michel-Ange Buonarotti le jeune, neveu du sculpteur, et représentée au carnaval de 1619. Il suffit de suivre pas à pas les travaux de Callot depuis son entrée aux Offices, de la *Guerre d'Amour* et des *Caprices* aux *Paysages* de Jean de Médicis, pour voir son talent prendre la voie, sans s'en détourner jamais, qui devait le conduire à cette composition magistrale d'un ensemble si harmonieux, si gracieux, si animé et si varié dans son étendue.

Peut-être le P. Étienne en rédigea-t-il, en latin, la dédicace :

Au Sérénissime Côme, grand-duc de Toscane,

Cette foire de l'Impruneta que, chaque année à la Saint-Luc, une foule innombrable de personnes, avec une masse de marchandises diverses, célèbrent auprès d'une église insigne

qu'une très noble famille a jadis construite et fondée sur ses propres terres et où une image de la Vierge mère de Dieu, féconde en miracles, peinte, dit-on, par saint Luc et trouvée dans un buisson, est honorée et vénérée avec la plus grande foi, Jacques Callot, noble Lorrain, l'ayant dessinée et gravée sur cuivre, la dédie et la consacre en témoignage éternel de sa reconnaissance. Année du salut 1620, à Florence.

Aux angles du bas, l'image porte les armes des Buondelmonte et de la chapelle.

Le cuivre fut conservé au garde-meuble. Il est aujourd'hui à Nancy, acquis à Florence vers 1870 par M. Thiéry, grand-père de M. l'abbé Renauld; le dessin, à la plume, grandeur d'exécution, en est conservé aux Offices, comme le sont aussi une douzaine d'esquisses de détail. En 1794, la collection du prince de Ligne contenait un dessin, plume et bistre, in-4°, qui exprimait une première conception de ce travail; la collection Albertine de Vienne possède aujourd'hui un dessin du même genre, sinon le même. A son retour à Nancy, Callot prit la peine de recommencer cette œuvre de patience. Sa main nerveuse, rebelle à la copie lente et fastidieuse, ne réussit pas aussi bien cette seconde édition.

Cosme récompensa Callot en lui donnant son portrait, décoration qui se portait, avec chaîne d'or ou cordon, comme se portent aujourd'hui les grands cordons, mais par-dessus l'épaule gauche, le médaillon apparaissant vers le milieu de la poitrine. Déruet avait le Christ du Portugal que lui avait conféré le Saint-Père. Callot pouvait, lui aussi, retournant à Nancy, montrer sa décoration grand-ducale. Le texte du décret a été vainement recherché aux archives de Florence. Peut-être se retrouvera-t-il quelque jour.

Il ne nous reste non plus ni lettre, ni note qui puisse nous apprendre comment fut fêtée la décoration du graveur par ses collègues et amis, Jules Parigi, Passignano, Rosselli, le sculpteur Pietro Tacca, successeur de Franqueville et de Jean de Bologne, le médailliste Gaspard Mola, le mosaïste Jacques Antelle, Frescobaldi, le compositeur, tous comme lui en possession de logis ou d'ateliers aux Offices. Les lettres de félicitations étaient fort à la mode, et les auteurs en faisaient grand état. Aux compliments des camarades du palais, Jacques dut ajouter sans doute ceux de ses relations du dehors : Jacques Stella, le jeune graveur lyonnais qui allait essayer bientôt, sans y réussir, d'occuper sa place vacante à Florence; Dominique Pandolfini, le secrétaire intime de Picchena, et aussi quelques gentilshommes, tels Louis Incontri, Hyacinthe Cicognini, Laurent Buondelmonte, Paul Strozzi, car Callot maintenant se réclamait de sa noblesse lorraine, au milieu de cette jeunesse dorée florentine, fort éprise de titres et à qui les conditions de naissance n'étaient pas indifférentes.

Jacques nous a donné lui-même l'emploi de son temps pendant les mois d'août et de septembre qui suivirent la publication de son chef-d'œuvre. Il entreprit une croisière en Méditerranée, sans doute à bord d'une des galères de l'ordre de Saint-Étienne, dont il avait trois ans plus tôt, en décembre 1617, célébré les succès à Bastia contre les Algériens. Le *Saint-Étienne,* capitaine Tomaso Ingherami, lui

aura peut-être donné l'hospitalité au cours d'un voyage d'été qui allait mener l'artiste sur la terre d'Afrique. Le livre d'esquisses que Callot a laissé de cette excursion a été brisé au XVIIe siècle, et on en a retiré quatorze dessins ou aquarelles pour former un album réduit. Plus tard, les quarante-huit dessins, sur trente-huit feuilles qui ont pu constituer le livre originel, ont été de nouveau réunis et reliés en un volume que possède aujourd'hui M. Alf. de Pass, de Falmouth, en Angleterre. Dans ces avatars, le premier ordre chronologique a été altéré. Toutefois, grâce aux notes écrites au dos des croquis, il est facile de reconstituer l'itinéraire.

Parti de Livourne sans doute vers le lundi 10 août, Callot arrivait aux Baléares le mercredi 19 : il prenait deux vues de Port-Mahon, à l'encre de Chine, et une aquarelle de Fort-Philippe (Minorque). Le samedi 22 août, il touchait à Formentera et y dessinait deux croquis, l'un au crayon noir, l'autre au bistre. On partait de là pour la côte d'Afrique, Cherchell, où Jacques esquissait deux aquarelles et, de plus, des vues de sérails au crayon, à la sanguine, des ébauches de cavaliers et de femmes algériennes voilées. Le 2 septembre, trois vues, au lavis, de Bonifacio, en Corse, où l'on touchait. Le navire filait par le cap Ferrata, à l'est de la Sardaigne (vue à la sépia), sur Cagliari (aquarelle) où on était le 9 septembre. Il ne fallut que trois jours pour arriver à Trapani en Sicile (aquarelle). Le lendemain, dimanche 13 septembre, escale à Cefalu (aquarelle); puis à Milazzo, le lundi (aquarelle avec, au fond, le mont Etna, et en haut, sur banderole, «*L'uno à me noce e l'altro altrui*»). Le même jour, on s'engageait dans le détroit de Messine (aquarelle : Côte de Calabre, Fort San Giovanni). Le samedi 19, vues (au bistre) du château d'Augusta et de Syracuse. Le mardi 22, on revient vers le détroit à Scaletta (aquarelle) et, le 25, on touche San Martino, village de six cents feux que les Turcs avaient pillé l'année précédente (aquarelle). Le même jour, aquarelle aux îles Lipari. Puis, aquarelle de l'île Giglio sur la côte de Toscane. Le navire a dû rentrer vers la fin de septembre.

La *Vasari Society* de Londres vient de reproduire six de ces aquarelles.

Dans les derniers mois de 1620, deux nouveaux compagnons augmentèrent le nombre des camarades de l'aquafortiste. Le grand-duc Cosme avait demandé en Flandres quelques tapissiers, des « arrassiers » : on lui en envoya en compagnie d'un peintre flamand, Juste Suttermans, d'Anvers, âgé alors de vingt-trois ans, portraitiste distingué qui fit carrière sur les bords de l'Arno. D'un autre côté arrivait de Rome, rentrant à Utrecht, sa patrie, *il Satiro,* Cornil Poelemburg, homme de trente-quatre ans déjà, dont les gracieux paysages plurent à Cosme et qui reçut des commandes. Poelemburg racontait, quelques années plus tard, à Sandrart ses souvenirs de Florence : jamais il n'avait rencontré, disait-il, un artiste aussi accompli, aussi précis et actif que Callot. Ils avaient l'habitude, la journée finie, d'aller prendre l'air ensemble avec quelques amis. Une fin d'après-midi, Cornil entre dans l'atelier de Jacques, alors que celui-ci versait l'eau-forte sur un cuivre. Jacques s'excusa de

ne pouvoir sortir. Mais quelle ne fut pas la surprise générale quand, le soir venu, Jacques rejoignait les amis et leur montrait l'estampe terminée, tirée sans le moindre défaut.

Cette fin d'année, Pierrre Cecconcelli réimprima les *Statuts de l'Ordre de Saint-Étienne,* fondé, soixante ans plus tôt, par Cosme Ier pour combattre les Infidèles. Callot fournit le frontispice et un *portrait de Cosme II.* Il n'était pas portraitiste, et les portraits qu'il exécuta de l'Antelle et de Péri montrent assez la peine qu'il éprouvait à ce genre de travaux. Néanmoins, son Cosme est fort beau, et il n'y épargna aucun effort. Ce fut, pour ainsi dire, le dernier témoignage de reconnaissance qu'il rendit à ce prince, car Cosme, souffrant depuis longtemps déjà de la phtisie pulmonaire, mourait le 28 février 1621. On aurait pu croire que, pour les obsèques du prince régnant, le même soin eût été pris d'immortaliser ce triste souvenir comme on le faisait pour les princes étrangers, comme on l'avait fait en 1614 pour Don François, le frère de Cosme. Mais nulle part une relation officielle des funérailles n'a été retrouvée, relation où Callot aurait certainement laissé la marque de son affection et de son talent. Il y eut une oraison funèbre prononcée, le 13 mars, par l'archidiacre de Florence, Cosme Minerbetti : la brochure publiée chez Cecconcelli contient le même portrait que Callot avait fait pour les *Statuts de Saint-Étienne.*

Les dessins grandeur d'exécution sont conservés aux Offices : il y en a cinq, à la plume et à la sanguine, pour le titre des statuts, et un, plume et sanguine, pour le portrait. Le cuivre des statuts servit, en 1665, pour une nouvelle édition chez Fancesco Onoferi : la planche était à peu près ruinée.

Chez Cecconcelli parurent encore, en 1621, les *Subtilissimæ Contradictiones* ou *thèses du R. P. Jacques Périer,* de Pistoie, général des Franciscains de l'Observance et confesseur du grand-duc. Le titre n'est pas signé, mais il est de Callot, et représente au-dessous d'un portique un saint François portant le blason des Médicis; au loin, on découvre Florence.

La mort de Cosme avait amené un grand changement dans l'administration grand-ducale : le prince héritier, Ferdinand, n'avait que dix ans et demi; la tutelle était confiée à Christine de Lorraine, la grand'mère, à Marie-Madeleine d'Autriche, la mère, au prince Laurent, l'oncle; et, parmi les membres du Conseil de régence, se trouvaient Picchena et Giuliano Medici, frère de Don Giovanni Medici, le protecteur de Callot. Le Nancéen aurait donc eu trois amis dans le Conseil, s'il y avait eu question à son sujet. Mais il n'y eut aucune question de personnes, il semble qu'il ne se soit agi que d'une question d'économie. La Régente décida de supprimer du budget de la Cour toutes les dépenses qui n'étaient pas nécessaires. Était-ce sa conception des devoirs d'une tutelle? Était-ce une mesure qu'imposaient les pressantes réclamations financières de la France? Le 28 mars, le R. P. Arbinot écrit au marquis de Puysieux, ministre des Affaires étrangères de France : «La mort du grand-duc a jeté cette Cour dans un tel état de tristesse, qu'il m'a été impossible de

presser la réclamation du Roi au sujet des biens Concini.» Toujours est-il que Callot reçut, comme d'autres de ses collègues, Mola, Frescobaldi, avis que son traitement allait être supprimé et qu'il eût à se pourvoir ailleurs. Parigi était remplacé par Jacques Ligozzi à la direction de la Galerie des Offices.

Il existe dans l'œuvre de Callot une pièce signée de lui, d'un C barré d'I, et faite d'après les indications de Jules Parigi : elle représente l'intérieur d'une église remplie d'une foule de personnages de la Cour. A droite du grand autel, un archevêque est assis; dans le chœur, à gauche, sous un dais, on distingue un prince, la grande-duchesse, le cardinal Carlo, frère de Cosme, l'infant Ferdinand et sa petite sœur. Devant, la famille princière des gentilshommes en cercle. Est-ce le serment de fidélité prêté, le 11 mars 1621, au nouveau grand-duc par les grands dignitaires? alors le prince serait Lorenzo, le tuteur. Les piliers de l'église portent les armes de la Rovère. Est-ce le mariage de Claude de Médicis avec le prince d'Urbin? Dans une lettre de Picchena à Voillot, ministre d'État à Nancy (B. N., *Man. Collection de Lorr.* T. 491, p. 462), le ministre florentin écrit, de Florence, 24 avril 1621 : «Nous attendons demain l'arrivée du prince d'Urbin. Le lendemain matin (26 avril), remise de l'anneau dans une des chapelles du palais, puis déjeuner; ensuite toutes les autres choses. Le prince Lorenzo, qui devait les escorter jusqu'à Urbin, a la fièvre depuis huit jours. Une lettre est arrivée pour M. de Mandeville, on ne sait d'où.» Sur l'estampe, les groupes sont marqués de lettres et de chiffres qui renvoient à une brochure. Mais quelle brochure? Qu'il s'agisse du serment de fidélité ou du mariage, la gravure peut n'être qu'un avant-projet de cérémonie, comme Parigi avait coutume d'en préparer pour les soumettre préalablement à l'agrément de la Cour. L'estampe serait, dans ce cas, la dernière que Callot ait gravée à Florence; car, arrivé à Nancy vers le 15 mai 1621, il a dû quitter le palais des Offices dans les derniers jours d'avril au plus tard.

Ce n'est pas, comme le rapporte Félibien, par patriotisme que Jacques rentrait en Lorraine, «obéissant aux prières du prince Charles de Vaudémont de le suivre à Nancy et refusant les offres que lui faisaient l'Empereur et le Souverain Pontife». Ferdinand venait de ceindre la couronne impériale et ne faisait aucune offre à Callot : il était au milieu de difficultés inextricables, attaqué jusque dans Vienne par les Tchèques de Thurn. Du reste, les Sadeler, qui étaient en Autriche, suffisaient à tous les besoins de la Cour. Du côté du Saint-Siège, non plus, on ne songeait guère à Callot : Paul V Borghèse était mort le 28 janvier; son successeur, Grégoire XV Ludovisi, élu le 9 février, était en pleine période d'organisation pontificale. Enfin le pauvre Charles de Vaudémont, qu'on allait marier malgré lui à la princesse Nicole, errait en Bavière et en France à la recherche d'un moyen d'échapper à cette alliance. La vérité est que Callot était en de tristes pensées, se demandant s'il suivrait Poelemburg qui, lui, hardiment se décidait à retourner aux Pays-Bas, lorsque arriva à Florence l'évêque de Toul, Jean des Porcellets, qui revenait d'une visite rapide *ad*

limina. Il avait ses raisons de vouloir faire sa cour au nouveau Pontife, et, des premiers, il était accouru à Rome du fond de la Lorraine à l'annonce de l'élection de Grégoire XV. Il était à moitié Romain lui-même, élève du séminaire ou Collège Romain des Jésuites, devenu ensuite camérier de Clément VIII, de Léon XI et de Paul V, qui l'avait nommé référendaire et prélat domestique. Il avait demandé une chapellenie à Lorette. Mais il avait obtenu mieux : l'évêché de Toul lui était échu qui le faisait comte et prince de l'Empire. Il n'avait pas hésité à se rendre à Fontainebleau pour prêter serment, le 8 juillet 1608, à Henri IV : ses énormes bulles, conservées par le Roi, sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, collection de Lorraine. Il avait 40 ans et son ambition était de conquérir la pourpre dont il n'était plus guère éloigné : il avait bien autant de titres et d'ancienneté de services que l'évêque de Luçon, Richelieu, son cadet, qui remuait ciel et terre à Paris, à Florence, à Rome, pour obtenir cette suprême distinction ecclésiastique.

Il rencontra Jacques chez Picchena et put dire au fils du héraut d'armes qu'il avait, peu de temps auparavant, accordé à celui-ci la franchise des banalités de Bainville, dont il était, comme évêque de Toul, le suzerain. La tentation de rentrer au logis sous un tel patronage était grande, Jacques n'y résista pas. Il emballa cuivres, dessins, dont il ne voulait pas se séparer, non sans laisser dans ses tiroirs maintes ébauches ou esquisses, qui forment à présent la très belle collection des Offices; il fit ses adieux à tant de personnes qui lui avaient témoigné de l'affection, depuis le Père Étienne jusqu'à son apprenti, Antonio Francesco Lucini; il adressa un mot à Maupin, en lui envoyant quelques caricatures que celui-ci s'empressa de faire graver et de dédier au cardinal Borghèse; peut-être écrivit-il aux Thomassin : Philippe n'avait plus qu'un an à vivre, car il mourut le 12 mai 1622; puis Jérômette, sa veuve, convolait dans les trois mois avec un chapelier, François Agazzi, de Bergame. L'on partait en poste, l'évêque et lui, dans les derniers jours d'avril. Il existait en 1840 à Sienne, dans les collections du marquis François Ballati Nerli, une lettre que Callot écrivit, après son retour en Lorraine, au secrétaire de Picchena, Dominique Pandolfini. À la mort du marquis François, les collections passèrent au marquis Mario Ballati Nerli, de Florence, et, peu après le décès de celui-ci en 1886, elles furent dispersées aux enchères publiques, sans qu'on puisse savoir où est allée la lettre de Callot. Voici la traduction de ce document qui ne saurait mieux venir ici pour clore la phase florentine de l'existence de l'artiste en Italie.

Jacques Callot, à l'Illustrissime Seigneur Dominique Pandolfini,
chez M. Curtio Picchena, Florence.

Mon Très Illustrissime et très respecté Protecteur,

Par la présente, je viens présenter mes respects à Votre Seigneurie et la remercier de tant de faveurs que j'ai reçues d'Elle : je lui en resterai éternellement obligé. Je dirai à V. S. comment, rentré de l'étranger avec Monseigneur l'Évêque de Toul, mon grand protecteur, j'ai

trouvé trois de vos très aimables lettres où, dans deux plis, j'ai trouvé le vernis et, dans une autre, j'ai vu comment mon apprenti Antonio Francesco [Lucini] s'est décidé à venir ici dans notre pays, ce qui m'a fait un extrême plaisir. J'ai aussi appris comment le Père augustin Jean-Baptiste a dit à V. S. qu'il a reçu ordre de donner l'argent dont l'apprenti aura besoin pour le voyage. Il est vrai que j'en avais prié le Père Étienne [Arbinot] et qu'il m'avait promis de me rendre ce service. Mais il me sera bien précieux que ledit Père ne manque pas de le lui donner afin que l'apprenti ne manque pas de venir. Je considérerais aussi comme une très grande faveur une lettre de M. Curtio Pichena à l'agent de S. A. S. à Milan, recommandant l'apprenti en son voyage. J'ai pris note que V. S. me demande de ces batailles de ma main à la plume. Je n'en ai encore fait aucune; mais je ne manquerai pas d'en faire au plus tôt, d'autant plus que je me sens obligé de vous les envoyer au plus tôt. J'ai eu l'honneur de recevoir une lettre à moi écrite par M. Curtio Pichena qui m'a été d'une très grande consolation et a encore ajouté à la grande obligation que je ressens envers lui de revenir un jour, avec le temps, en personne demeurer là-bas au service des autres Seigneurs. Il y a chez eux tant de gracieuseté ! et plus je vois la manière de procéder ici et que je pense à celle de Florence, il me vient une si grande mélancolie que, sans l'espérance que j'ai de retourner un jour là-bas comme je dis, je crois que je mourrais. Mais cela demandera quelque temps jusqu'à ce que je sois libre de moi. Par ainsi, je salue très humblement V. S., la priant de croire qu'en quelque lieu que je sois je serai toujours prêt à la servir de tout cœur. J'ai remis vos lettres en très bonnes mains et je ne manquerai pas de veiller à la réponse.

Je suis, de V. S. Illustrissime, le très affectionné et très obéissant serviteur.

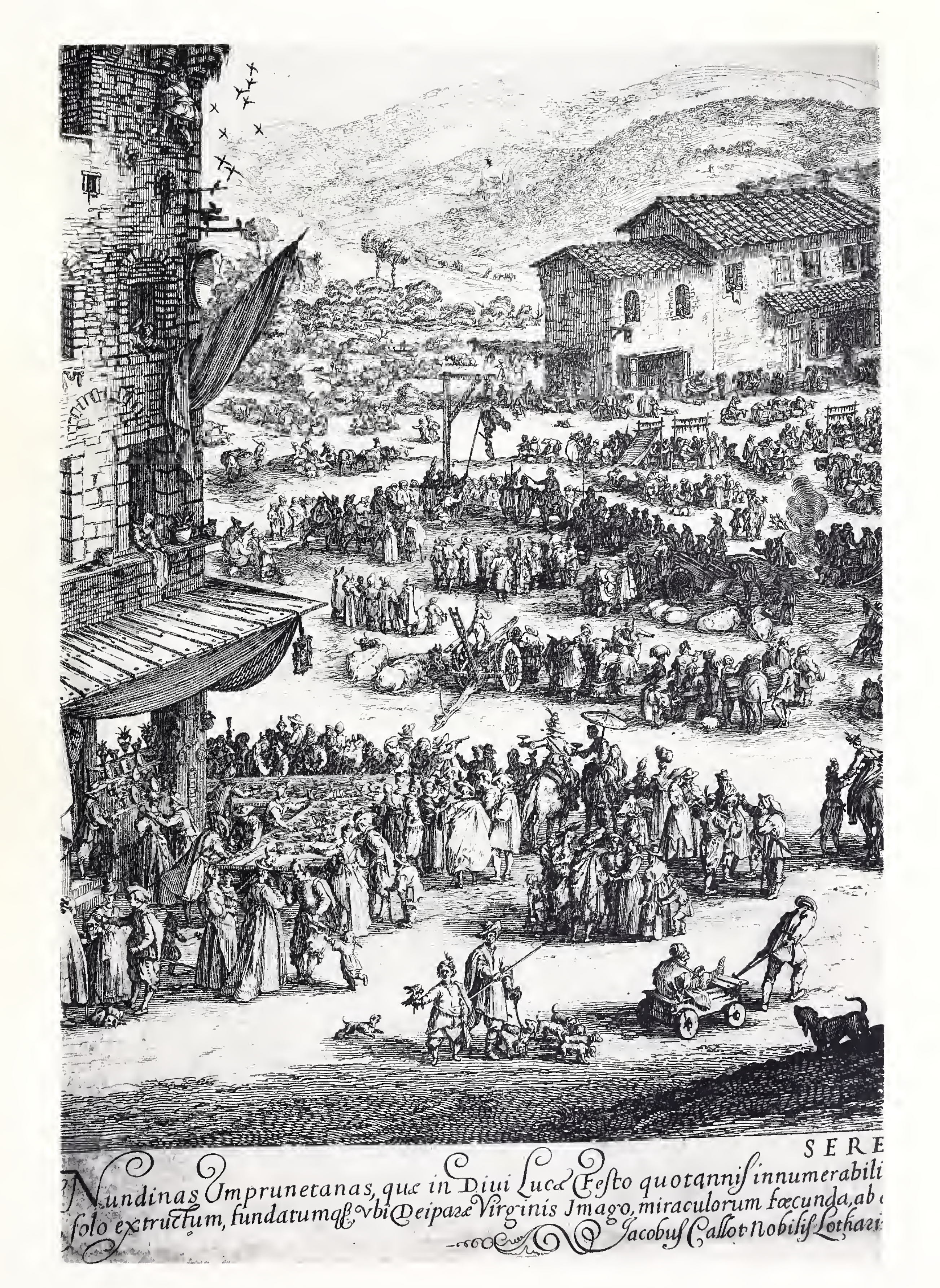
Iacomo Callot,

de Nancy, le 5 août 1621.

V. S. me fera la grâce de baiser les mains à tous les MM. Paggi, *bruns* et *blonds :* je ne manquerai pas, dans peu de temps, de leur envoyer mes salutations par lettre, parce que je suis leur serviteur à tous.

V. S. me fera la grâce, lorsqu'Elle m'envoie quelque chose, de ne pas le placer sous d'autre enveloppe que la mienne, parce que le vernis à gâté l'autre lettre.

(Michel-Ang. Gualandi. Nuova Raccolta di lettere sulla Pittura, in-8°. Bologne, 1845. T. II, p. 50.)


SERE
Nundinas Imprunetanas, quæ in Diui Lucæ Festo quotannis innumerabili
solo extructum, fundatumqꝫ, vbi Deiparæ Virginis Imago, miraculorum fæcunda, ab
Jacobus Callot Nobilis Lothari

RETOUR À NANCY.

1621-1627.

Jacques Callot était rentré à Nancy vers le 15 mai 1621, et l'impression avait été plutôt triste que joyeuse. Parti à seize ans sur un coup de tête qu'on lui avait sans doute pardonné, mais qu'on ne pouvait oublier, revenu à vingt-neuf ans avec toute la maturité que lui avaient donnée les jours sombres ou brillants vécus à Rome dans l'atelier de Thomassin, à Florence dans le palais des Offices, la grand'rue de Nancy devait lui paraître bien petite, l'escalier de sa maison bien étroit, la demeure de son père bien étouffante. D'après le P. Husson, qui a vu le rôle des taxes de 1621, le héraut d'armes Jean Callot habitait alors dans la grand'rue, près la rue des Comptes. Dans les propriétés que laissera, à sa mort, la veuve de Jacques, il en est une qui répond exactement à cette indication, située entre la carrière et la grand'rue et donnant sur la rue des Comptes, le n° 14 ou le n° 16 de la Grande Rue, la première assez vaste, la seconde beaucoup plus réduite, mais ayant encore assez de place pour suffire aux besoins de la famille qui, nombreuse à un moment, s'était déjà beaucoup éclaircie (voir fig. 2 et 6).

Jean, le père, le héraut, âgé de 60 ans, avait toujours auprès de lui Renée Brunehaut, sa femme. Mais la grand'mère, Claude de Fricourt, était morte depuis bientôt dix ans. Jean, le frère aîné, licencié en droit et secrétaire du duc, s'était marié depuis huit ans avec la fille du concierge du palais, Charlotte de Flondres, et il habitait au palais, chez ses beaux-parents, auxquels il devait d'ailleurs succéder bientôt, comme il était appelé à succéder à son père dans sa charge héraldique : il avait déjà eu deux enfants, et Charlotte se préparait à lui en donner un troisième dont Jacques allait être parrain, le futur R. P. prémontré Dominique, abbé de l'Estange, généalogiste distingué. Des cadets que Jacques avait laissés au logis paternel, lors de sa fuite, l'un était entré dans les ordres, Georges, devenu cordelier; Claude allait aux capucins; sa sœur Jeanne s'était faite sœur grise ou capucine. Il ne restait à la maison que Marguerite, qui sortait à peine du berceau quand il était parti, et qu'il retrouvait jolie jeune fille de seize ans, François, alors au sein, qui avait maintenant quatorze ans, et un nouveau-venu de dix ans, Henri.

Mêmes changements chez la tante Marguerite Ruiz, dont la fille Louise, cousine aimée de Jacques, avait épousé en 1613 Claude de Villaucourt; chez la tante

IMPRIMERIE NATIONALE.

Antoinette, la femme du greffier Houat; chez la tante Charlotte, mariée à Chrétien Vaulthier. Tout ce monde avait changé, avec des gains ici, et là avec des pertes. L'intérêt n'était non plus le même : chacun avait ses devoirs et ses charges, et, les premières curiosités satisfaites, Jacques eut à chercher en lui-même les moyens de s'occuper sans devenir un fardeau pour personne. Ses deux compatriotes, Déruet et Henriet, rentrés eux aussi d'Italie, avaient eu à résoudre le même problème. Déruet s'était rapidement fait une place large au soleil : les commandes affluaient, et aussi les écus. Non seulement le duc Henri II l'anoblissait, à son tour (comme deux ans plus tôt l'avait fait le pape Paul V), le 12 mai 1621, trois jours avant le retour de Callot, mais l'habile peintre s'achetait «la Romaine», qu'il nommait son «Louvre», la belle résidence, aujourd'hui étouffée par l'entourage, qu'on peut à peine apercevoir par-dessus les toits, au n° 45 de la rue Saint-Georges. Quant à Israël Henriet, il n'attendait que la naissance de son neveu Sylvestre à qui il allait, au baptême, le 15 août, donner son prénom d'Israël, pour se rendre à Paris chercher fortune dans les travaux du Luxembourg sous Lallemant, Duchesne et Rubens.

Si un peintre nouveau-venu comme Déruet pouvait si bien réussir en dépit d'une concurrence fort vive, car il y avait d'autres artistes à Nancy ayant réputation et clientèle : Bellange, Vignolles, Vannesson, Lallemant, de Fricourt, Chuppin, Jean Le Clerc, Pierre Lefebvre, Paul La Tarte, il devait y avoir des chances pour un graveur qui ne rencontrait aucun compétiteur, car on ne peut appeler rival de Callot Jean Appier-Hanzalet, qui était beaucoup plus ingénieur qu'artiste. A Florence, l'absence de rivaux avait fait, au début, la fortune de Jacques, alors qu'il savait à peine travailler; à Nancy, il serait seul, sûr par conséquent d'avoir toutes les commandes. Mais qui ferait des commandes? Les peintres, comme à Rome? Non, évidemment; ils ne tenaient ni à la réclame, ni à la dépense. Restaient l'église, les couvents; et, en effet, les travaux religieux auxquels Callot s'était rarement adonné à Florence vont, comme à Rome, entrer, à Nancy, en ligne de compte, bien qu'ils n'aient pas dû être fort rémunérateurs, s'ils ont jamais rien rapporté au graveur. Restait enfin la Cour ducale, et, à Florence, la Cour avait fait tous les frais du séjour de Callot sur les bords de l'Arno.

La lettre de Jacques du 5 août 1621 montre qu'il ne faisait pas très grand fond sur cette ressource princière. La Cour traversait, en effet, une crise assez peu favorable aux plaisirs et aux arts. Le duc Henri II avait 58 ans, ce qui n'est pas un âge pour la retraite; mais, souffrant depuis longtemps, sa santé était sa première préoccupation : les prières et les remèdes prenaient beaucoup de ses pensées. Et puis, il avait ses soucis de famille : il n'avait pu avoir d'enfants de sa première femme, Catherine de Navarre, sœur de Henri IV; il n'avait pu avoir de fils de sa seconde épouse, Marguerite de Gonzague, alors régnante : deux filles, Nicole, âgée déjà de près de 13 ans, Claude-Françoise, âgée de près de 9 ans, voilà tout, tandis que son frère François, comte de Vaudémont, de son mariage avec Catherine de Salm

avait eu deux fils : Charles et Nicolas, outre deux filles : Henriette et Marguerite. Et le problème se posait cruel pour Henri, qui détestait son frère François, autant que Louis XIII pouvait détester son frère Gaston : le duché peut-il tomber en quenouille ? « Oui, disait Henri, et le duché, à ma mort, ira à ma fille Nicole et à tel époux que je lui choisirai. » Et très épris du bâtard du cardinal de Guise, de ce cardinal qui avait été assassiné à Blois en décembre 1588, Louis de Guise, qu'il avait fait baron d'Ancerville en 1606, comte de Boulay en 1616, qu'il comblait sans cesse de nouveaux biens et de nouvelles faveurs, il voulait le donner comme mari à Nicole. L'Empereur, le Saint-Père durent intervenir, et la solution à laquelle la diplomatie arriva consista à marier Nicole au fils de François qui, lui, soutenant que le duché était soumis à la loi salique, proclamait qu'il était l'héritier présomptif de la couronne ducale.

Un premier mariage venait d'être célébré, le 11 mai, en catimini par le R. P. carme Dominique de Calatayud, moine qui avait la réputation de faire des miracles, d'avoir assuré la victoire de Prague, et que l'empereur Ferdinand avait envoyé de Vienne pour peser sur Henri. Le mariage secret était subordonné aux dispenses épiscopales. Ces dispenses, Jean des Porcellets, l'évêque de Toul, les accordait dès son arrivée, à la descente du carrosse même qui ramenait Callot à sa famille et sous la réserve de l'approbation du Saint-Siège. Les mariages officiels furent fixés, pour les contrats au samedi 22 mai, pour la cérémonie religieuse au dimanche 23 mai ; — les mariages, car le même arrangement diplomatique donnait pour épouse à Louis de Guise la fille aînée de François de Vaudémont, Henriette, âgée de 16 ans, qui ne pardonna jamais l'injure qu'on lui faisait en la mariant à un bâtard, si adoré qu'il fût du duc régnant. Jean des Porcellets dut arriver le samedi 15 mai, car, le lundi 17, il prêtait son ministère au comte de Vaudémont, au milieu de ses difficultés politiques et familiales. Le volume 34 de la collection de Lorraine (Man. Bibl. nat.) contient en effet page 82, la protestation suivante :

Ce 17e jour de mai 1621, 1re année du Pontificat de Grégoire XV, en présence de l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Jean des Porcellets de Maillane, évêque et comte de Toul, prince du St-Empire, et des notaires soussignés de l'autorité apostolique..., comparurent François de Lorraine, Comte de Vaudémont, et Charles de Lorraine, Prince de Vaudémont, pour protester contre l'oubli de la loi Salique aux futurs contrats... (Archives de la cour de Rome à Nancy.)

Les droits des réclamants ainsi réservés, on procéda aux actes et aux cérémonies. Les deux contrats furent signés, le samedi suivant, à 6 heures de l'après-midi, l'un par Nicole et Charles, l'autre par Henriette et Louis.

Le dimanche matin, à 4 heures, les dits princes et princesses furent espousés par Mgr l'Évesque de Toul en la chambre de Madame de Lorraine où le P. Dominic dict la messe et donna la bénédiction. A 7 heures, le soir, eut lieu le festin des noces en la salle Saint-Georges, près la Chambre des Comptes, aux salves de l'artillerie. Le lundi 24 mai, M. et Mme de Vaudémont donnèrent à diner en l'hotel de Salm à S. A. Mme la duchesse de Brunswich,

leur tante, à Mme de Remiremont, leur sœur, avec d'autres seigneurs et dames. Le prince de Vaudémont reçut le titre de Duc de Bar et ne coucha avec son épouse qu'après la dispense de Sa Seigneurie [le Pape] que l'on attendait de jour à aultre et que le courrier apporta le 5 juin suivant. — Après le festin, Mme de Brunswich fut atteinte d'un catarrhe dont elle mourut, le 2 Juin après midi. Le 25 Juin, les États furent convoqués et, sur la proposition de M. de Ligniville, une dotation au profit des nouveaux mariés fut approuvée.

Callot ne fut pas appelé à commémorer ces fêtes. Était-il oisif? On lit, dans le livre d'Abraham Bosse sur l'art de graver (édit. de 1745, p. 4), le passage suivant:

J'ai sçu par feu M. Callot qu'on lui envoyait son vernis tout fait d'Italie et qu'il s'y fait par les menuisiers qui s'en servent pour vernir leurs bois : ils le nomment vernice grosso da lignaioli.

L'éditeur donne du vernis de Florence ou de Callot cette formule, bonne seulement pour l'*eau-forte des anciens,* dont Callot faisait usage.

Prenez un quarteron de bonne huile de lin claire pareille à celle qui sert aux peintres, faites-le chauffer dans un poêlon de terre vernissé et neuf. Ensuite, mettez-y un quarteron de mastic en larmes pulvérisé et remuez bien le tout jusqu'à ce qu'il soit fondu entièrement. Alors passez toute la masse à travers un linge fin et propre dans une bouteille de verre à large col que vous boucherez exactement.

Jacques Callot, à qui Pandolfini envoyait ce vernis, songeait évidemment à se mettre à la besogne, et il s'y mit aussitôt. Il y a dans Félibien une phrase qui a exercé la sagacité de tous ceux qui se sont occupés du graveur. Parlant du *Saint Mansuy* (voir pl. VII), il dit que cette estampe est la première eau-forte que Callot ait jamais gravée. Or l'estampe, sur les états où elle est datée, porte le millésime assez brouillé de 1616. Comment Callot a-t-il pu graver à Florence, où il était en 1616, un *Saint Mansuy* qui est le portrait de Jean des Porcellets, l'évêque de Toul? Comment Félibien peut-il la qualifier de première eau-forte, alors que, dès 1612, Callot, chez Tempesta, faisait à la pointe les huit estampes des *Obsèques de la reine d'Espagne?* Voici la solution de l'énigme. Le *Saint Mansuy* est bien la première eau-forte de Callot, mais il faut ajouter «la première eau-forte qu'il ait faite à Nancy, à son retour de Florence». Israël Silvestre, qui savait que quelque souvenir se rattachait à cette estampe, n'a pas pu mieux préciser. Cette pièce est le premier acte de gratitude de Jacques envers le prélat qui avait eu tant de bontés pour lui. Elle a été faite après une excursion à Toul, car le paysage du fond est copié sur place. Non seulement l'estampe contient le portrait de l'évêque de Toul, sous la chape de saint Mansuy, mais elle montre, sans conteste possible, le portrait de Jacques lui-même, à la chevelure flottante, raie à gauche, à la fine moustache, au col fraisé, portant sur l'épaule gauche la décoration que lui avait accordée le grand-duc. Bien plus, par le rang qu'il se donne sur l'estampe, il n'y a pas lieu de douter davantage que l'œuvre représente la famille Callot rendant hommage tant au pasteur du diocèse qu'au suzerain de Bainville. Le père est là sous la couronne ducale : c'est le même portrait que l'on retrouvera dans le père de l'*Enfant prodigue;* la mère agenouillée, le frère

aîné dans un élégant costume et, près de lui, sa femme Charlotte pleurant sans doute un enfant perdu; toute la parenté religieuse est présente autour de l'évêque. Le cuivre, traité à l'eau-forte et fini au burin, fut probablement donné à Mgr des Porcellets. Il ne reparut que plus tard chez un possesseur, qui ne fut ni Henriet, ni Silvestre, et qui écrivit le nom de Callot sur la planche en y ajoutant une date erronée. Mais l'histoire de la pièce est trop intimement liée aux relations des Callot avec l'évêque, pour que les erreurs anciennes puissent subsister.

Du reste, l'évêque de Toul, qui avait rang à la cour ducale, qui y pontifiait, faute d'un évêché à Nancy, création à laquelle la France s'opposait, qui possédait à Nancy une des belles résidences, avait avec le héraut d'armes, fonctionnaire lorrain, son vassal par ailleurs, des relations qui dataient au moins de son arrivée à l'épiscopat en 1608. A son anoblissement en 1584, Claude Callot s'était empressé de placer de ses fonds en un fief, la terre de Bainville-sur-Madon, qui dépendait de l'évêché de Toul : un pavillon quasi noble, la moitié des terres du village, des droits sur la nomination sinon à la cure, du moins à une des chapelles de l'église. Claude mort en 1594, le domaine avait dû rester en usufruit à la veuve, Claude de Fricourt, et ce ne fut qu'en 1611 que Jean, le héraut, prit possession de l'immeuble et se mit, en propriétaire rural, à le doter d'améliorations. La construction qui subsiste encore aujourd'hui (voir fig. 1, p. 9) porte sur la clef de voûte de la grande porte le double écusson de Jean Callot et de Renée Brunehaut, sa femme, avec la date de 1611, date des réparations faites. Les cahiers bleus de d'Hozier, au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, contiennent, au nom de Callot, l'acte du 7 avril 1614 par lequel Jean des Porcellets, évêque de Toul, châtelain de Bainville, reconnaissant les dépenses faites par le héraut pour embellir le village, affranchit la demeure de Callot de servitudes auxquelles elle était soumise : dans cette maison qu'il a reçue de feu ses père et mère, Jean pourra avoir une volière ou colombier pour pigeons; il pourra construire un pressoir sans avoir plus à faire porter ses grappes au pressoir banal.

Du moment que Jacques Callot était dans d'aussi bonnes dispositions, l'évêque n'hésita pas à lui demander un service. Après avoir sondé le terrain à Rome, au cours de son rapide voyage *ad limina,* Jean des Porcellets sentit ses pensées le ramener vers la pourpre romaine : la Lorraine avait le droit d'être représentée dans le Sacré Collège, et aucun évêque n'avait plus et mieux fait que lui pour le développement des intérêts de l'Église et des œuvres dans son diocèse. Les Jésuites, les Cordeliers, les Capucins, les Minimes, les Carmes, les Bénédictins, les Oratoriens, les Tiercelins, lui avaient maintes obligations, car il avait contribué, de toute son influence sur le bon duc Henri, à étendre leurs maisons. Les cloîtres pour les religieuses de la congrégation de l'Annonciation, du Carmel, de la Consolation, du Refuge, sœurs grises, blanches, noires ou bleues, s'étaient multipliés au point que la ville de Nancy pouvait ressembler moins à une forteresse qu'à un très vaste couvent. C'étaient là des titres sérieux que les Ordres seraient les premiers à faire valoir dans

l'entourage de Grégoire XV. D'autre part, la famille des Porcellets, des plus anciennes et des plus nobles, avait rendu à l'Église, à de nombreux souverains, de tels services que le chapeau cardinalice ne serait pas déplacé sur la tête de l'un de ses membres.

Une dizaine d'années auparavant, le frère aîné, André, qui avait servi le duc de Mercœur en Autriche et avait été fait baron de l'Empire, qui avait vu ajouter à sa charge de gouverneur de Marsal celle de gouverneur de Metz à lui confiée par la France, André avait songé à reconstituer l'histoire de la famille et avait chargé un secrétaire de faire des recherches. Les renseignements ainsi recueillis, et quelques-uns viennent d'Espagne à la date du 16 février 1610, furent réunis en une sorte d'album, assez mal ordonné, d'ailleurs, au point de vue chronologique, géographique ou généalogique : ils forment une trentaine de chapitres ornés de 28 dessins-grisailles, plume et lavis, relevés de crayon blanc. L'album se complète par un *arbre généalogique* qui s'arrête à la date du volume, 1610 apparemment. Ce volume est conservé aujourd'hui sous le n° 21 (1011) aux manuscrits de la bibliothèque municipale de Nancy et est intitulé : *Généalogie des Porcellets.* L'évêque de Toul, après avoir corrigé de sa main quelques détails, notamment au chapitre 24, pour rappeler que le pape Urbain V était allié à sa famille, remit le volume à Jacques et le pria de graver l'arbre généalogique de sa maison en l'illustrant à l'aide des 28 dessins de l'album et en l'expliquant à l'aide des notes du livre. Et comme le livre avait été fait pour André, l'évêque fournit six croquis supplémentaires qui intéressaient sa propre carrière. Les 34 dessins furent reproduits sur vélin, grandeur d'exécution : ils figuraient, avant 1755, dans la collection de M. Clairambault, qui fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque nationale (Manuscrits); mais ils n'ont pu être retrouvés. L'estampe elle-même, fort rare, fut payée sept louis et demi, en 1755, à la vente Clairambault et est classée au premier volume de l'œuvre de Callot au Cabinet des estampes. En quatre feuilles, elle rappelle l'élève de Thomassin; par son exécution à l'eau-forte avec, çà et là, des coups de burin, par son texte microscopique, elle est dans le style même de la *Terre Sainte* que Callot avait exécutée, il n'y avait pas deux ans, à Florence; enfin elle est signée *Iac. Callot sculptor,* la signature même de l'artiste au moment de son départ d'Italie. D'ailleurs, de par les dates mêmes de 1609, de 1610, que trahit l'œuvre, il est erroné de l'attribuer, comme on l'a fait jusqu'ici, à Callot enfant, lorsqu'il n'avait que quinze ans, en 1608. Le travail s'exécuta très vraisemblablement au château de Gondreville qu'habitait l'évêque de Toul durant l'été.

C'est peut-être au cours de cette villégiature que Callot prit l'esquisse de la *Petite foire de Gondreville,* qu'il grava ensuite sur cuivre à une date mal déterminée. Mariette pense que la pièce a dû être commencée à Florence, parce qu'elle rappelle la fête du 1er mai, en Toscane, où les fillettes, quêtant, offrent aux passants une branche fleurie en leur chantant un couplet de circonstance. Meaume pense qu'elle est postérieure à 1624, parce que le filigrane des premières épreuves qu'il a vues

porte la marque de Charles IV, deux *C* entrelacés, embrassant la croix de Lorraine surmontée d'une couronne ducale. Mais cette marque était en usage dans les papeteries lorraines dès le temps de Charles III. La bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, dans son œuvre de Callot, possède une épreuve avant la lettre avec la signature autographe de l'artiste *I. Callot F.,* signature encore italienne, alors que le cuivre reçut plus tard la signature française, *J. Callot fe. Nanceij* commençant par un *J.* Quoi qu'il en soit, la pièce, des plus gracieuses, a été maintes fois copiée et imitée, notamment chez Ciartres, vers 1644, et par Claude Goyrand, vers le même temps, chez Ganière. Le dessin, plume et bistre (6′ 9″ × 12′ 6″) se trouvait, en 1767, dans la collection de M. de Jullienne. Le cuivre, conservé chez la veuve de Jacques, entrait en 1662 chez Silvestre et suivait toutes les péripéties des autres planches : il est aujourd'hui à Nancy, chez M. l'abbé Renauld.

Une œuvre encore se rattache aux relations de Callot avec Jean des Porcellets, et date du temps même du retour de Jacques à Nancy. Le P. jésuite Zénon avait fondé à Gênes une communauré de religieuses qui se donnaient pour mission l'entretien des autels des églises pauvres. *Maria Victoria Fornari* avait créé la première maison, le 15 mars 1604, et, soit sévérité de la règle, soit recrutement privilégié, l'institution avait si bien réussi qu'une deuxième maison s'était établie à Pontarlier en 1612, une troisième à Vesoul en 1616, d'où un quatrième essaim était venu se fixer à Nancy. On les nommait les Filles bleues, du long voile qu'elles portaient sur leur costume blanc; religieuses de l'Annonciade céleste était leur nom officiel. Elles s'étaient élevé, vis-à-vis des Jésuites, entre les rues Saint-Dizier et des Quatre-Églises, au sud de la rue de Grève ou de Charles III, une chapelle que l'évêque de Toul avait promis de bénir le 26 septembre : pour cette cérémonie, Callot grava au burin le portrait de la fondatrice, Marie-Victoire, morte déjà depuis quatre ans, le 15 décembre 1617 (elle fut, en 1828, proclamée vénérable par Léon XII). C'est de Nancy que partirent, en décembre 1622, les neuf religieuses qui fondèrent la maison de Paris, rue Culture-Sainte-Catherine, contre l'hôtel de Mme de Sévigné.

On peut considérer comme contemporaine du *Saint Mansuy* une estampe qui, par ses dimensions et son style, semble avoir été destinée à lui servir de pendant, le *Saint Amond,* si tel est le nom qui convient au personnage représenté, un évêque prêchant sous bois, qu'on nomme aussi *Saint Nicolas,* patron de la Lorraine, *Saint Séverin* ou *Saint Anselme,* mais qui peut être *Saint Hidulphe* ou *Saint Sigisbert,* autres saints évêques illustres du pays lorrain. Les fidèles y reconnaissent une clairière des bois de Saint-Amond et une grotte pieuse où l'on se rend encore en pèlerinage. La gravure porte toujours la signature italienne *Iac. Callot f.* et rappelle un paysage d'Adam Elsheimer, exposé à l'ancienne Pinacothèque de Munich. Le cuivre est à présent chez M. l'abbé Renauld.

Les études héraldiques des Callot les mettaient à même de se rendre agréables à une excellente clientèle. Charles de Tornielle, comte de Brionne, baron de Bauffre-

mont et de Bulgnéville, neveu par sa femme, Claude-Dorothée, de l'évêque de Toul, venait, à l'occasion des mariages, de voir ériger en marquisat la terre de Gerbéviller qu'il tenait de sa mère : grand-maître de la garde-robe, grand chambellan, surintendant des finances, c'était une puissance à la cour ducale, et le héraut d'armes ne pouvait lui faire de plus gracieux compliment que de lui dessiner un nouvel écusson avec couronne de marquis, que Jacques graverait. La pièce n'est pas signée; mais il suffit, dans ces *Armes des Tornielle,* de regarder le *Grand Rocher* qui remplit l'estampe et de le comparer au *Saint Jean à Pathmos* ou au dernier des *Paysages italiens* pour s'assurer que ces trois compositions sont d'une seule et même main. Meaume pense que cette œuvre fut le remerciement de l'artiste pour le soin que le comte de Brionne aurait pris, treize ans plus tôt, de l'emmener à Rome. L'improbabilité de cette hypothèse a été démontrée, le comte de Brionne étant allé en 1608 à Madrid, et non à Rome. Le présent était plutôt une anticipation de bienfaits à venir, car Jacques espérait bien, en dépit de quelque pessimisme, obtenir à la cour de Nancy, dans sa patrie, partie des avantages qui lui avaient été libéralement prodigués en Toscane, dans une cour étrangère.

L'hiver allait venir et, rentré en ville, Callot, revoyant ses notes et papiers d'Italie, se décidait à reprendre quelques-unes des œuvres qui lui tenaient le plus au cœur : il referait sa *Foire de l'Impruneta,* ses *Caprices* qui lui avaient valu de tels compliments à Florence; il avait, après sa *Terre Sainte,* commencé à la plume une histoire de la *Passion* qu'il entendait achever, à la pointe, sur cuivre; il avait en portefeuille, depuis 1617, des croquis de carnaval, des *bossus* ou *gobbi;* il les graverait pour les mascarades prochaines, de manière à amuser les enfants, petits et grands. Il semble que c'est à cette série légère de 21 pièces qu'il consacra ses premières longues soirées d'hiver. Pourtant, dans son dictionnaire, Heinecke (t. III, p. 500) parle d'une édition de 1625. Le fait que Callot inscrit sur la planche que l'œuvre est gravée à Nancy montre qu'il n'y avait pas longtemps qu'il était de retour dans cette ville, quand il la termina. Vingt des cuivres se trouvent chez M. l'abbé Renauld. L'œuvre fut contrefaite, en 1661, chez Ricœur.

Il convient de mentionner ici la série des *Mendiants* ou *Gueux,* suite de 25 pièces, qui s'ouvre avec le *Capitano de Baroni,* rappelle beaucoup le genre des *Bossus* et peut en être contemporaine : elle conserve encore la signature italienne *Iacomo Callot in. et fe.* Ont-ils été dessinés en Italie? Sont-ce des types que l'artiste a saisis à Nancy même? Les ordonnances municipales de la cité lorraine, de 1620 à 1622, témoignent de la misère qui régnait alors : les églises étaient envahies d'éclopés repoussants; à tout coin de rue, des lépreux assaillaient les passants et, de leurs membres ou perclus ou pourris, sollicitaient l'aumône; ces malheureux faisaient la haie à la porte des magasins, et il fallait presque de force s'ouvrir un chemin à travers ce mur de souffrance et de douleur. L'ordonnance du 30 juillet 1620 prescrit qu'on les expulse, sauf les lépreux de la Madeleine dont on autorise les délégués à quêter, comme de coutume.


S. Mansuetus ex Hibernia scotus, primus Tullensiu Episcopus, Principis Aplorum discipulus, a quo inauguratus & in Gallias missus Leucoru Reguli: filiu iam triduo
vita functu suscitauit Christi sacris cum parentibus & optimatibus instituit, oratorium D. Petri memoriæ iuxta Tullenses muros dicauit, in quo primu
apud Leucos missæ sacrificium obtulit, In eodem circa Annu dni xc sepultus est & deinceps SS. Ammon Alchas & Celsinus prædicationis ipsius socij & in Epiu
successores. S. Gerardus Tullensis Epus Ibidem Cœnobiu ordinis S. Benedicti erexit Cuius Ectam Leo ix Pont. Max. olim Bruno Tullensis Antistes consecrauit.

VII

Ce spectacle fit impression sur l'artiste et, à vrai dire, les esquisses qu'il prit de ces physionomies affligeantes constituent peut-être la seule étude d'expression que nous ait laissée le maître nancéen. Quand on visite, à Florence, la casa Buonarotti, on est frappé de l'allure spéciale que présentent les dessins de Michel-Ange qui en ornent les pièces : bien marquer l'ossature humaine semble avoir été la préoccupation constante de l'artiste. Chez Callot, on retrouve, aussi marquée, cette tendance qu'il avait sans doute notée et admirée chez le grand maître : il construit un squelette et s'en sert pour indiquer action et sentiment du personnage, sans trop s'attarder aux muscles et aux chairs. Les *Mendiants* font exception à cette habitude : ils décèlent un effort évident d'obtenir des effets par l'expression du visage. Les vingt-cinq cuivres passés chez Silvestre et numérotés par Fagnani sont conservés chez M. l'abbé Renauld, qui possède aussi une douzaine de dessins à la plume, études préparatoires ou copies de l'œuvre, on ne sait. Dix autres dessins de la même série se trouveraient à Zagreb (Agram) en Croatie, au musée municipal, et M. le D[r] Arthur Schneider se propose d'en publier des reproductions, dès qu'il se sera assuré de leur authenticité.

La réplique de l'*Impruneta* doit être des premiers mois de 1622. Les collectionneurs la disent inférieure à l'original, Callot paraissant éprouver quelque ennui à se recopier et cet ennui se traduisant par moins de vivacité et de brillant dans l'exécution.

Avec sa situation sociale, Jacques ne pouvait rester étranger au monde religieux dont l'influence était, du reste, prédominante à Nancy. Le tombeau de famille était au cloître des Cordeliers, et, bien que le héraut d'armes et les siens suivissent les offices de la paroisse Saint-Epvre, le couvent des Franciscains leur était ouvert, comme la porte des Callot devait être ouverte aux frères quêteurs. Le gardien de la communauté, le frère André de l'Auge, de Pontoise, ne tarda pas longtemps à entrer en relations avec l'artiste. L'*Arbre de saint François* paraît être une des premières œuvres de Jacques après son retour à Nancy. Douze pères sont représentés en prière sous un arbre que domine la Sainte-Trinité. Les explications sur cette composition, comme sur bien d'autres que lui confièrent les religieux, doivent être, faute de renseignements, laissées à l'imagination. Au mois de septembre 1622, le P. de l'Auge, faisant imprimer à Paris chez Robert Fouët, rue Saint-Jacques, une suite de sermons qu'il avait prêchés au palais ducal devant Henri II, durant l'Avent de 1619, priait l'aquafortiste de lui graver un frontispice pour son ouvrage. Callot s'exécuta, en s'inspirant évidemment des suggestions du Père : au fronton d'un portique, l'agneau pascal; aux extrémités, deux anges, tenant la trompette de la Renommée, montrent, celui de droite, les trois alérions de Lorraine, celui de gauche, la croix de Jérusalem. Au-dessous, contre un pilastre : ici saint Louis; là, Godefroy de Bouillon. Pour titre :

La *Saincte Apocatastase,* sermons adventuels prêchés à Nancy, en Lorraine, devant Son Altesse par Frère André de l'Auge, Pontoisien, mineur observantin en la province de France parisienne, professeur en la sacrée théologie morale au couvent audit Nancy.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le style des 24 « belles tapisseries » — le Père qualifie ainsi ses homélies — que le livre contient est aussi curieux et sybillin que le titre même de l'Apocatastase : il ramène à ces pages où Rabelais « locute des vies et quadrivies de l'ulme et inclyte urbe que l'on vocite Lutèce »; seulement, au lieu de franciser du latin, de l'Auge s'attache, comme les médecins, à franciser du grec de sa façon. Bientôt il donnera à Callot de l'hébreu à copier, pour mieux étonner les Lorrains ébahis. Il n'est pas donné à tout le monde de venir de Pontoise.

Quelques semaines plus tard, un autre Père du même couvent, le Frère E. Didelot, de l'ordre des FF. Mineurs, rédigeait, en faveur de ses confrères, un *Manuel de dévotion au Saint-Sacrement,* qui allait s'éditer chez Jacob Garniche, imprimeur juré de Son Altesse. A Callot incombait le soin d'en graver le titre : deux anges supportant un ostensoir qui brille sous un dais. Du même temps datent aussi un buste de saint François, sortant du calice d'un lis, le *Saint François à la tulipe,* comme on le nomme, dont le cuivre se trouve chez M. l'abbé Renauld, et une autre *Vera effigies sancti Francisci,* la tête cerclée d'une auréole lumineuse, toutes pièces anonymes. Mais le témoignage du P. Husson, qui appartenait aux Cordeliers et qui a vu au couvent cuivres et estampes, est là pour attester de ces preuves de l'affection portée à son couvent et à son ordre par le graveur.

C'est seulement au mois de décembre 1622 que se manifestent les premières relations officielles de Jacques avec la cour de Lorraine. Un décret paraissait, à cette date, qui interdisait la circulation de certaines monnaies allemandes, et Callot était chargé de graver le dessin des pièces interdites, de manière à joindre ce dessin à l'ordonnance et à le faire figurer sur les affiches publiques. De ce chef, Jacques figura au budget de 1623.

On lit, en effet, dans les dépenses de cet exercice (Arch. départ., B. 1431), du 24 janvier :

Somme payée à Jacques Callot pour trois planches de cuivre où il aurait gravé des reissdallers et autres espèces forgées pour gros que S. A. a jugé bon estre descriées...... 20 francs

20 francs barrois — le franc barrois valant près de deux francs en poids — c'est 40 francs d'alors, ou près de 200 francs, valeur comparative d'aujourd'hui. Les relations n'en restèrent pas là, et une des attentions de Jacques fut de graver sur un reliquaire, dans des dimensions fort exiguës, un Christ portant la croix, dont l'estampe s'est appelée, depuis, « le *Petit portement de croix* de la tabatière d'or de M. de Lorraine ». Henri II ne prisait sans doute pas, car c'est à peine si on devait alors commencer à fumer. La scène est empruntée à la *Grande Passion* dont Jacques avait déjà dessiné les esquisses, et qu'il avait sans doute commencé déjà à transposer sur cuivre.

Après le duc, les attentions de Jacques, s'il était quelque peu politique, devaient s'adresser au favori du duc. Il n'y manqua pas apparemment, car on ne peut guère reporter à une autre date qu'à 1623 le beau portrait qu'il fit de Louis de Lorraine,

le bâtard du cardinal de Guise, à qui l'Empereur avait accordé, lors de son mariage avec Henriette de Vaudémont, le titre de prince de Phalsbourg.

Digne object, juste soing du sage grand Henry,

ainsi commence le quatrain qui souligne l'œuvre de l'artiste. M. Robert Dumesnil en possédait, en 1853, le dessin original qui lui venait de Paignon-Dijonval et qui se trouve aujourd'hui dans la collection du duc de Devonshire — crayon et bistre; — M. Meaume en possédait une épreuve d'essai avec des corrections à faire à la poitrine, aux jambes, à la queue du cheval.

Ces efforts ne furent pas tentés en vain. Voici le texte d'un mandement du 18 mai 1623 par lequel le duc Henri attachait Callot à sa maison et au pays, en lui accordant une indemnité, à toucher en trois ans, qui pouvait bien représenter alors 1,000 francs par an, soit 5,000 francs valeur d'aujourd'hui.

A notre ami et féal Marc Georges, receveur de Blamont, et à ses successeurs, salut. L'estime singulière que notre cher et bien-aimé Jacques Callot, graveur en tailles douces, s'est acquise en cet art tant en Italie qu'aux autres provinces où il s'est formé, pendant plusieurs années, en la connaissance plus exquise dudit art, et la preuve que nous en avons par divers ouvrages qu'il nous a fait voir de sa main, nous ont donné sujet de l'aider à s'établir pardeçà et lui donner quelques moyens de nous y servir et au public. C'est pourquoi nous ayant fait entendre que, s'il nous plaisait de l'honorer de quelque effet de notre gratitude, il s'arrêterait volontiers à nous rendre ses très-humbles devoirs et services et témoigner l'affection qu'il doit à sa patrie, sans avoir autres occasions qui le peuvent distraire de cette résolution, Nous, pour ces causes, avons bien voulu lui accorder la quantité de neuf cents paires de réseaux, moitié blé froment, moitié avoine, à prendre sur les grains de notre moulin de Blamont, à délivrer par tiers au premier terme de chacun des exercices suivants : 1624, 1625, 1626.

Donné à Nancy, le 18[e] jour de May 1623.

Signé : Henri.

Contresigné : Janin.

Le résal représente 117 litres de grain environ. Le premier émargement est du 3 juillet 1623. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, le frère aîné Jean, depuis neuf ans secrétaire ordinaire du duc, était, par lettre patente, nommé en même temps concierge du palais ducal, en survivance de la charge de son beau-père Jean de Flondres. Cependant, Jacques s'amusait à recommencer ses *Caprices,* ces planches mêmes destinées à passer plus tard chez Silvestre, puis chez Fagnani, qui bouleversa maladroitement, en les numérotant à faux, la série progressive des modèles de dessin constituée par le maître : dans le nouvel ordre introduit par Fagnani, les compositions les plus complexes viennent les premières; les plus simples, les dernières; et M. Meaume adopte cette classification baroque dans son magnifique catalogue, au lieu de suivre le classement si logique indiqué par Callot! Cette série aurait été imitée à Nantes, suivant les constatations du British Museum, et contrefaite sur bois par Édouard Eckman.

Et pendant qu'il travaillait ainsi, une autre bonne fortune se préparait pour l'artiste. Claude Déruet commençait par lui donner l'exemple, car, le mardi 11 septembre 1623 :

Le mariage du Chevalier du Christ, paroissien de St-Sébastien de la Ville Neuve de Nancy, avec demoiselle Marie de Saucourt, fille de noble Jean de Saucourt, seigneur de Saxon et Housseville, se célébrait à S. Epvre. Étaient présents à la cérémonie le Sr de Saucourt et MM. des Ruetz, frères du marié, l'un, Charles, horlogier, et l'autre orphèvre, demeurant à Nancy.

La mariée était fille de l'apothicaire anobli de Henri II et sœur de lait de la princesse Nicole, qui allait, dans quelques mois, devenir duchesse régnante. La situation du peintre à la cour était donc assurée.

A son tour, le graveur apparaît aux bans de l'église Saint-Epvre (volume de 1623, *1us – die Sancti Martini* [samedi 11 novembre]) :

Noble Jacque Calot, fils de noble Jean Calot, hérault d'armes de Son Altesse, de la paroisse de St Evre, d'une p^t. Et da^lle Catherinne Kettinguer [Kuttinger], fille de noble Nicolas Kettinguer, eschevin en la Justice de Marsal, paroissienne du mesme lieu, d'autre p^t.

La deuxième publication put avoir lieu à la grand'messe du lendemain dimanche, et la troisième le dimanche 19 novembre. On put donc procéder au mariage dès le lundi 20 novembre. Où se célébra-t-il? à Nancy? à Marsal, paroisse de la mariée? Où se signa le contrat? Ces problèmes restent à résoudre. Les archives notariales de Nancy et de Marsal sont réunies et classées par ordre alphabétique des anciennes études dans deux chambres des combles de la Cour d'appel, à Nancy : M. Dussaux, notaire, rue Saint-Dizier, en a la clef. Mais les conditions de travail sont tellement pénibles parmi ces liasses poussiéreuses, dans un local sans table ni chaise, qui est rarement aéré, glacial l'hiver, étouffant l'été, que les recherches doivent vite s'arrêter. Mais c'est là que se trouvent les renseignements qui nous éclaireraient sur cet acte si important de l'existence de Jacques : les minutes des trois principales études de Marsal en 1623, celles de MM. Bernage, Blaise et George, ont été parcourues sans résultat. Peut-être, si le mariage a été célébré à Nancy, chez quelque parent de la mariée, découvrirait-on l'acte dans les liasses des études de Nancy. Mais le dépôt contient les papiers de quarante-six notaires qui, d'après l'index, exerçaient à Nancy en 1623, et il faudrait du temps pour retrouver les quarante-six registres dans ces conditions difficiles. Pauvres registres, que tant de dangers menacent!

Faute du document, le champ reste ouvert aux hypothèses. Jacques Callot s'était lié avec un voisin, Henri Humbert, agent comptable, à Marsal, des propriétés du prince de Phalsbourg. Est-ce par l'entremise d'Humbert que Jacques a été présenté aux Kuttinger? La cousine préférée de Jacques, Louise Ruyz, avait épousé, en 1613, Claude de Villaucourt; la sœur de Catherine Kuttinger, Marguerite, eut pour mari Paul de Villaucourt, cousin-germain de Claude : chez sa cousine, Jacques

rencontra-t-il Marguerite qui aurait préparé le mariage de sa sœur? L'installation se fit peut-être dans une petite maison, voisine de l'hôtel de Salm et de la voûte du bastion de Vaudémont, laissée dans la succession. Catherine était noble : elle portait parti d'or et de sable (d'azur, suivant Pelletier), à un griffon de l'un en l'autre; elle était riche, à en juger par les grosses sommes qu'elle dépensa en legs quand elle eut à quitter ce monde. Elle était la piété même. Le jeune ménage réunissait donc



Figure 4bis. — Catherine Kuttinger et la fille du Dr Garnier (1638?).

toutes les conditions de bonheur, et, comme il n'eut pas d'histoire, il faut en conclure que le mariage fut heureux. Il n'y eut pas d'enfant. Israël Henriet a, vers 1638, gravé et publié une vignette sous laquelle il a placé le nom de Catherine en lui donnant une fillette, la fillette du Dr Garnier, son second mari. Il est à regretter que Callot n'ait pas poussé l'amabilité jusqu'à nous laisser une belle image de sa compagne.

Ce même hiver de 1623, on trouve Jacques en relations avec un poète célèbre du temps, Alphonse de Ramberviller, âgé de 63 ans, lieutenant du bailli de Vic, qui dépendait de l'évêché de Metz, mais qui était en rapports constants avec Nancy.

Callot l'avait sans doute connu à son mariage, car gens de Vic et de Marsal ne faisaient qu'une seule famille. Au mois d'août dernier, Henri II, très affaibli, s'était rendu à Vic pour essayer, dans le voisinage de l'abbaye de Salival, les eaux miraculeuses de la fontaine de Vireval. Il en avait éprouvé du soulagement et, rencontrant Alphonse de Ramberviller, il avait engagé le magistrat à écrire une histoire de cette fontaine, placée sous l'invocation de *saint Livier.* Alphonse se mit à l'œuvre; dès la fin de décembre, son manuscrit était achevé. Il fallait au volume, dédié au duc, un portrait du saint. Callot s'engagea à l'exécuter, et l'œuvre fut bientôt prête. Le Louvre en possède le dessin au crayon noir (n° 1774). Au cours des échanges de visites, Jacques offrit à son nouvel ami un de ses exemplaires d'auteur des *Miracles de l'Annonciation,* en y ajoutant, sur les feuilles de garde, deux dessins à la plume et au lavis : au début du livre, un saint Livier aux pieds duquel jaillit la fontaine miraculeuse; à la fin, un saint Amond prêchant dans la clairière, œuvre très semblable à un *Saint Jean-Baptiste* auquel Jacques travaillait en ce moment sans doute, très semblable surtout au *Saint Amond* de l'an passé. Rentré à Vic, Alphonse plaçait précieusement le volume dans son musée, sous le n° 50, tab. 34. Plus tard, quand il mourut, en 1633, le livre alla chez ses légataires, les Cordeliers de Vic. De là, il passa chez les Dominicains réformés de la rue du Marché-Saint-Honoré, à Paris, et quand le couvent fut converti en Club des Jacobins durant la Terreur, l'ouvrage passa à la Bibliothèque nationale, où il se trouve encore sous la cote Rés. H 606 *bis.*

Alphonse ne limita pas au saint Livier son appel à la pointe de Callot : poète latin aussi bien que poète français, il avait écrit un *Elogium gloriosissimae Virginis,* qu'il dédiait à l'évêque de Metz, Henri de Bourbon. La gravure existe, mais le poème est introuvable.

L'année 1624 fut triste pour Nancy. Il y eut bien, au Carnaval, vers le 20 février, un combat à la barrière. Mais la santé du prince allait déclinant, les inquiétudes s'accroissaient. Christine de Lorraine envoyait de Florence à son frère du vin de Grenade et du julep de pierres précieuses; les portes et les fenêtres du château de Lunéville étaient calfeutrées avec soin. Peines inutiles, le duc mourait le 31 juillet, et, avec son successeur, Charles IV, allait commencer la série des malheurs du pays.

Sur la comptabilité ducale de l'exercice, le nom de Jacques apparaît trois fois. Au dossier B 1441 des Archives départementales, on lit :

Somme payée à Jacques Callot, graveur de taille douce en eau-forte, pour avoir fourni deux planches de cuivre et sur chacune d'icelles taillé une inscription latine faite et dressée par le S[r] de la Ruelle, secrétaire d'État, contenant les an, jour et heure que le feu Duc Henri, second du nom, est décédé, ensemble les ans, mois et jours qu'il a vécu et régné, avec un éloge à sa louange, l'une desdites planches ayant été soudée contre le cercueil de plomb et l'autre clouée contre le cercueil de bois du duc pour servir de mémoire à la postérité.

Le dossier B 1443 comporte une dépense payée au père de Callot pour des fournitures de banderoles faites par le héraut lors des funérailles.

Au dossier B 3365, on lit :

Avoine délivrée à Jacques Callot sur et en déduction de 900 paires à lui assignées sur la recette de Blamont pour lui donner sujet de s'arrêter au pays, en considération de son art de graveur en taille douce.

C'était la deuxième échéance de l'indemnité payable en trois termes.

Enfin, le 28 octobre 1624, Jacques donne quittance d'une créance qu'il avait sur le Trésor, à la suite d'un décri de monnaies :

Pour avoir gravé 22 *risdallers* des deux côtés à 8 francs	176 francs.
Pour avoir fourni les 8 planches de cuivre pour graver lesdits .	24
	200

Le mémoire fut réduit à 120 francs, et ainsi acquitté.

Si les commandes officielles n'avaient pas absorbé de nombreuses heures, Callot n'en avait pas moins travaillé beaucoup, cette première année de ménage. Des gravures pieuses avaient absorbé tout son temps. Les Capucins s'étaient, d'une part, adressés à lui, et, d'autre part, il terminait sa *grande* et sa *petite Passion.* La *Vie de Marie par emblèmes,* en vingt-sept planches, l'*Eclat du cloître,* en vingt-sept pièces également, sont deux séries parallèles et sorties évidemment de l'imagination d'un capucin. L'ordre, qui ne comptait pas encore cent ans d'existence depuis qu'il s'était détaché de l'arbre de saint François d'Assise, s'était tracé, entre autres programmes, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, cause que les religieux mettaient en avant en toute occasion, en dépit des remontrances des Dominicains, des Jésuites, des Pontifes même. Les vingt-sept emblèmes de la Vie de Marie sont un plaidoyer en faveur de la cause; les vingt-sept emblèmes de la Vie religieuse sont un plaidoyer en faveur de l'ordre monastique. L'auteur du travail, F. R., qui l'a dédié à Marie, est resté anonyme. Quant à Callot, pour la première fois il place sur ces œuvres sa signature française, le prénom commençant par un J barré au milieu, *Jac. Callot fe.* (voir fig. 8). L'impression se fit à Nancy, sur papier à la marque de Charles IV, sans nom d'imprimeur. En 1646, une nouvelle édition parut, à Paris, chez François L'Anglais, ou Langlois, appelé aussi Ciartres ou Chartres, aux Colonnes d'Hercule, rue Saint-Jacques, enseigne qui passera un jour aux Mariette, à la suite de mariage. Les cuivres parvinrent aux mains de Silvestre, le rival des Mariette en ce qui touche Callot; de là, ils allèrent chez Fagnani; ils sont aujourd'hui à Nancy, chez M. l'abbé Renauld.

La *grande Passion,* en sept planches, qui fut éditée à Nancy en 1625, dut occuper une grande partie de l'année 1624, l'année de noces. Elle avait été commencée bien plus tôt, car la première planche, celle du *Lavement des pieds,* porte la signature italienne *Iac. Callot fec.* par un I, que Callot conserva un an ou deux après son retour

dans sa famille. La sixième planche, celle du *Portement de croix,* porte la nouvelle signature *Jac. Callot In. et Fe.,* le prénom précédé de J. La quatrième planche, le *Couronnement d'épines,* avait été mal mordue à l'eau-forte et, à la mort de Callot, elle se trouvait encore inachevée. Qui la termina pour l'édition qui parut plus tard et qui fut longtemps en vente chez Silvestre? Un personnage de droite, qui contemple le couronnement, rappelle beaucoup les types hongrois si chers à Étienne de la Belle. La septième planche, le *Crucifiement,* fut achevée par Silvestre. Il est admis que la *Descente de croix,* la huitième planche des dernières éditions, a été gravée, d'après les dessins de Jacques, par Charles-François Silvestre, fils aîné d'Israël Silvestre, vers 1690. Tel fut le témoignage de Verdue, maître de dessin de ce graveur, témoignage que P.-J. Mariette a reçu et rapporté dans ses célèbres notes.

Ces dessins au crayon, qui dataient presque tous d'Italie, inspirés qu'ils étaient par les croquis de la *Terre Sainte* du R. P. Bern. Amico, entrèrent, à la mort d'Israël Silvestre, dans la collection des Mariette, commencée par Pierre, l'aîné, dès avant 1635. Lors de la vente de cette collection, en 1775, ils furent acquis par le sieur Lempereur et cédés au Louvre, où ils sont aujourd'hui classés sous le n° 12513. Toutefois le *Lavement des pieds,* qui se trouvait dans la collection Paignon-Dijonval, est parti, avec cette collection, pour Londres après 1810. Quant aux cuivres, après leur sortie de chez Silvestre, ils passèrent chez Fagnani et, de là, au Cabinet du Roi, d'où ils disparurent aussitôt entrés. Après la prescription trentenaire, ils reparurent chez Mme Vincent, veuve, en 1760, d'un libraire de la rue Saint-Jacques, près Saint-Benoît. Elle mourut en 1776, et les planches allèrent «chès Daumont», éditeur à Paris, rue Saint-Martin, qui les numérota. Jean, marchand d'estampes dès avant 1797, rue Jean-de-Beauvais, leur donna ensuite l'hospitalité; de chez sa veuve, elles entrèrent chez Leloutre, aussi marchand d'estampes, en 1840, place du Musée, au coin de la rue du Carrousel, et, après l'expropriation de ce quartier, quai des Augustins. C'est là que M. Thiéry, grand-père de M. l'abbé Renauld, en acheta quatre qui sont aujourd'hui conservées rue des Quatre-Églises, à Nancy.

La *petite Passion,* en douze pièces, «une série des plus parfaites que Callot ait produites», dit Mariette, a sans doute été prête avant la grande. Les cinq dernières planches ont seules reçu la signature de Callot, la signature française commençant par un J. Les signatures des sept premières planches sont apocryphes et ont été posées par des éditeurs ultérieurs; elles ne donnent que le nom de famille, alors que Jacques manquait rarement de faire précéder ce nom de son prénom : c'est à peine si l'on peut compter trois ou quatre exceptions à cette règle. Les dessins, crayon et bistre, de la même grandeur que les planches, ont été vus, avec ceux des quatre banquets, par M. de Lorangère avant 1744. Ils sont aujourd'hui au Louvre sous le n° 12513. Les cuivres ont passé par les mêmes péripéties que ceux de la *grande Passion;* ils sont aujourd'hui au repos chez M. l'abbé Renauld.

Pendant qu'il était absorbé par ce travail, Jacques perdit un bon protecteur et

ami. L'évêque de Toul, Jean des Porcellets, mourait à Nancy, en son hôtel de Maillane, le 14 septembre 1624, suivant à six semaines de distance son prince dans la tombe : il n'avait que 44 ans. Il fut enterré dans la nouvelle église des Jésuites, rue Saint-Dizier, où ses trois petits-neveux, Gaston J.-B., comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, Henri, comte de Tornielle, Charles-François de la Baume, comte de Saint-Amour, prince de Cantecroix, lui élevèrent un monument. Ses dernières années n'avaient été marquées que par de nouvelles bonnes œuvres : en 1622, il avait consacré l'église des Carmes, que Déruet allait, aidé de Claude Gellée, le Lorrain, décorer de son pinceau; en 1623, fondé le village des Porcellets et autorisé l'introduction de l'ordre des Tiercelins; prêté de l'argent à Henri II, sur garantie des revenus de Gondreville. Dans son testament, il léguait 10,000 francs à l'œuvre de Notre-Dame du Refuge, créée par cette surprenante exaltée qu'était Élizabeth de Ranfaing, qu'il avait en vain tenté d'exorciser avec l'aide du pieux curé de Mattaincourt, Pierre Fourrier. Il n'eut pas la satisfaction de rencontrer sainte Jeanne de Chantal, qui ne vint à Nancy que deux ans plus tard, en 1626.

L'année 1625 s'ouvrit sous d'excellents auspices. Marguerite, sœur de Jacques, atteignait ses vingt et un ans et épousait, le 23 février, Nicolas Notaire, archer du duc Charles, qui devait, en 1631, être nommé concierge du palais, à l'exemple de Jean, l'aîné de la famille Callot. Le contrat de mariage existe aux archives notariales de Nancy, mais dans lequel des deux mille cinq cents dossiers ou registres qui se pressent sous les combles de la Cour d'appel?

Le catalogue de Callot s'enrichira, cette année, de quelques pièces datées, — dates toujours fort rares chez l'artiste, qui abordait un travail avec beaucoup d'entrain, mais qui aimait à le laisser languir des mois, sinon des années, sur sa table, avant de le terminer; de là, sans doute, difficulté de lui donner une date précise. Les RR. PP. Cordeliers se préparaient à un événement. Le V[énérable] P[ère] F[rère] Étienne Didelot, professeur de théologie du couvent, l'auteur du *Manuel de dévotion au Saint-Sacrement,* de 1622, allait se rendre à Rome pour y passer son doctorat, le 25 mai, au couvent d'Aracœli, sur le mont Capitole. Le V. P. F. André de l'Auge, gardien de la maison de Nancy, l'accompagnerait. Il s'agissait de faire bonne figure, et l'on sait avec quel luxe se décoraient les thèses que l'on présentait aux examinateurs. Les pontifes avaient condamné ce faste inutile et les Capucins avaient reçu une semonce spéciale, eux qui, plus que tous autres religieux, tenaient à leur vœu de pauvreté et de détachement des choses de ce monde. Les PP. Cordeliers avaient sans doute comme excuse qu'ils ne donneraient pas grand'chose au graveur, d'autant plus qu'ils se chargeaient de fournir la composition. Cette *petite thèse,* qui ne mesure pas moins d'un demi-mètre de hauteur et plus, sur 36 centimètres de largeur, est d'une exubérance extraordinaire. Elle a pour titre : *Jubilatio Virginis Deiparæ,* ou Triomphe de l'Immaculée Conception. Tous les bons Pères du couvent y ont contribué de toutes leurs idées et de toute leur science. Il y a de l'hébreu, du

IMPRIMERIE NATIONALE.

grec et du latin; symbolisme, théologie, histoire rivalisent sur cette planche à coups de personnages et de textes. L'œuvre est dédiée au duc Charles IV et à la duchesse Nicole. Elle est signée à la française : *Jac. Callot Nobilis Lothar. In. et sclup.* (*sic*) *in aqua forte excuditq. Nanceij.* Il écrivait Nancy, non sans songer peut-être qu'il eût aimé à suivre l'estampe sur ces bords du Tibre, qu'il avait abandonnés il y avait treize ans passés. Le cuivre est à présent chez M. l'abbé Renauld.

A la date du 2 juillet 1625, les archives ducales contiennent l'autographe de Callot qui suit :

Je soubsigné, graveur en taille douce de S. A., confesse avoir receu du S[r] Marc Georges, receveur du conté de Blamont, la quantité de dix-sept reseaulx trois bichet de bled, mesure de Nancy, et quatre vingt douze reseaulx ung bichet, dix pots, d'aveine, dicte mesure, et ce sur et contant moins des neuf cents paires de reseaux, moictié bled et aveine, quille a pleu a feu de tres-heureuse memoire S. A., que Dieu absolve, luy assigner sur la recepte dudict Blamont par son très-noble mandement datté du XVIII[e] May mil VI[e] vingt trois. Pour foy de quoy j'ay signé. C'est de ma main. A Nancy, ce 2 jour de Juillet 1625.

Jacque CALLOT.

C'était un acompte sur la troisième échéance s'élevant à 300 réseaults. Pour la première fois, Jacques y prend la qualité de graveur de Son Altesse, titre qui ne lui avait pas jusqu'ici imposé de très grandes charges. Toutefois, en ce moment même, il exécutait une œuvre officielle, la *grande Thèse.* A Jean des Porcellets avait succédé, sur le siège épiscopal de Toul, Nicolas-François de Lorraine, le jeune frère du duc Charles IV, que l'on avait destiné à l'église et qui allait avoir seize ans le 6 décembre suivant. Il était élevé chez les PP. Jésuites de Pont-à-Mousson, et, au mois d'août, il devait soutenir sa thèse de doctorat. Callot fut chargé de graver l'image qui encadrerait les vingt et une propositions présentées par le jeune aspirant. La composition du dessin appartient sans doute aux Pères, car c'est le style allégorique qu'on retrouve dans toutes les thèses du Collège romain, confié aux Jésuites à Rome. Flatteurs pour le père du candidat, le comte de Vaudémont, ils l'élèvent aux nues, porté par Pégase. L'énorme planche, haute de 80 centimètres sur 50 de largeur, a dû être travaillée au chevalet par l'artiste debout, car il lui eût été impossible de se pencher sur une table, avec de telles dimensions. Il la signa à l'italienne : *Iac. Callot In. et Fecit in aqua forte.* La planche subit un accident antérieurement à 1725 : elle s'écorna à gauche, de sorte que les estampes tirées depuis cette date portent, au coin droit du bas, un triangle vide. Elle orne à présent le Musée lorrain (n° 546), installé dans la Galerie des Cerfs, au Palais ducal.

Au mois d'août 1625 arrivait à Nancy Claude Gellée, retour d'Italie; il devait y demeurer deux ans, jusqu'au mois de septembre 1627, à travailler avec Déruet à la décoration de l'église des Carmes, aux frais du prince de Phalsbourg. Étant données les relations de Jacques et de Déruet, dont les demeures n'étaient séparées que par la distance de la Primatiale à l'hôtel de Salm, deux cents mètres à peine,

y compris le détour par la porte Saint-Nicolas, qui seule donnait, de ce côté, accès de la nouvelle à la vieille ville, il n'est pas douteux que les trois artistes ne se soient souvent vus pour parler de leur art et de leurs souvenirs communs d'Italie. Plus tard, en 1634, Claude Lorrain peindra à Rome les *Misères de la guerre.*

Dans les papiers de M. de Bouligny, à Bainville, se trouvait en 1860 un acte de présentation, le 12 octobre 1625, de Henri, le plus jeune frère de Jacques, âgé alors de 14 ans et demi, comme chapelain de Bainville, présentation faite par le père, Jean. Un autre acte du 14 octobre contenait l'institution d'Henri comme chapelain par Henri de Mauléon, et une troisième pièce, du 15 octobre, constatait la prise de possession. Henri conserva près de six ans cette chapelle, qui s'appellerait aujourd'hui bourse de séminaire ou d'éducation. Entré en religion chez les Tiercelins, il la céda, le 3 janvier 1631, à son neveu, Jean, qui devait être un jour avocat, troisième et dernier héraut d'armes du nom de Jean Callot.

Sous le règne du bon duc Henri, Callot avait fait sa cour au favori, le prince de Phalsbourg, recommandation détestable sous le nouveau régime. Charles IV haïssait ce beau-frère qui avait failli lui enlever la couronne, et sa haine était égale à celle que sa sœur Henriette professait pour ce mari qu'on lui avait imposé. Il était temps que Jacques tentât quelque effort pour se mettre dans les bonnes grâces de la nouvelle Cour. Le *Parterre de Nancy* est le résultat de cette tentative : il représente le Palais ducal dominant des parterres, imaginaires alors, paraît-il, mais qui se sont réalisés depuis sous la forme de la Pépinière. Au milieu de l'estampe, le duc Charles et la duchesse Nicole s'arrêtent à regarder des joueurs à la balle. Le titre porte :

Parterre du Palais de Nanci, taillé en eau forte, et dédié à Madame la Duchesse de Lorraine par Iacque Callot, son très hu. ser. et sujet. Le 15 d'Oct. 1625.

Le 15 octobre était l'anniversaire, fêté, de Claude-Françoise, jeune sœur de la duchesse.

Au bas de l'estampe se lit un petit poème, dû très probablement à la muse de Henri Humbert, car Jacques n'aura pas écrit à son ami de Vic, Alphonse de Ramberviller, pour obtenir cette stance plutôt modeste :

Ce dessein façonné des honneurs des printemps,
Enjolivé d'objects de divers passetemps,
C'est vostre aage, Madame, où les douceurs encloses
Nous sont autant de fleurs ou rosiers précieux
Qui pousseront sans fin des doux-flairantes roses
Dont l'odeur agréera aux hommes et aux cieux.

Le dessin, crayon et bistre, se trouvait, en 1810, dans la collection Paignon-Dijonval. Le cuivre est chez M. l'abbé Renauld, après avoir passé chez Silvestre et chez Fagnani. La comptabilité ducale n'indique, cette année-là, aucune gratification

pour cette attention du graveur. Charles IV avait d'assez grosses préoccupations. Charles, et encore moins son père, François, comte de Vaudémont, n'avaient jamais accepté la décision du duc Henri qui, pour favoriser sa fille Nicole, avait, contrairement à la loi salique, décidé qu'à sa mort celle-ci hériterait du duché et que Charles ne serait que prince conjoint, toutes les décisions devant être signées par Nicole ou, en son nom, par Charles. Il y avait eu la protestation secrète du 17 mai 1621, devant la juridiction pontificale et épiscopale. François et Charles s'étant mis d'accord sur ce point, les États furent convoqués pour le 15 novembre et se réunirent, ce jour-là, à Nancy, dans la Salle des Cerfs. François y réclama la couronne, en invoquant le testament du duc René, de 1506, qui proclamait le fief masculin. Les États approuvèrent cette réclamation et le comte François prit le titre de duc, deuxième du nom. Toutefois, le 26 novembre 1625, il donnait sa démission et son fils Charles lui succédait, cessant d'être prince consort et devenant duc de son chef, au détriment de sa femme Nicole, qui se trouvait déchue. Cette révolution de palais, ce coup d'État de famille devait avoir de fâcheuses conséquences pour le pays. François II y gagnait d'avoir toutes ses dettes prises en charge et acquittées par la couronne.

Il se faisait appeller M. le Duc dans cette petite cour et dans le pays, dit Goulas en ses Mémoires. C'était un prince de peu de mine, de petits talents, de petite stature, voûté ou pour mieux dire bossu, mais craignant Dieu et vivant en bon chrétien.

Charles IV y gagnait surtout une satisfaction d'amour-propre contre sa femme et cousine, Nicole. Mais le roi de France, qui n'avait pas hésité à accorder au prince lorrain la pension ordinaire, eut ses raisons, comme suzerain pour le Barrois du moins, de trouver mauvaise une dérogation qui pouvait nuire à la politique française. Louis XIII refusa de reconnaître le coup d'État et exigea de sa vassale Nicole qu'elle vînt lui rendre hommage pour le duché de Bar, ou qu'en son nom Charles vînt lui rendre ce devoir féodal. Charles s'y refusa. Sur quoi, la Cour de France revendiqua toutes les terres que les princes lorrains avaient, comme gouverneurs de Metz pour le Roi de France, aliénées et fait sortir du domaine comme de la juridiction de France. Les rapports se gâtaient, et ils allaient se gâter de plus en plus jusqu'à l'occupation, huit ans plus tard, de Nancy par Louis XIII.

Callot avait un oncle, Nicolas, chanoine de Saint-Dié. Peut-être est-ce par cette entremise qu'il fit la connaissance d'un autre abbé, Jean Ruyr, de Charmes, qui se qualifie charmésien, chantre et chanoine de la même « insigne église collégiale », et qui préparait un volume sur les *Saintes Antiquités de la Vosge,* volume en trois parties, publié en 1626, à Saint-Dié, chez Jacques Marlier, imprimeur de Son Altesse. Le livre est illustré de quatre estampes dues à la pointe de Callot, qui ne les a pas signées. Le *frontispice* représente un autel entre deux colonnes : devant la colonne de gauche, S. D. (Saint-Dié ou Dieudonné), évêque de Nevers, fondateur de l'église ; devant celle de droite, S. H. (Saint-Hydulphe), archevêque de Trêves, rendant la vue à la

petite sainte Odile. En haut, Marie, en demi-corps sur un croissant; en bas, chapelle à gauche, ermitage à droite. Aux pages 80 et 361, un même portrait de *S. Deodatus,* avec la ville de Saint-Dié comme fond. A la page 365, *Marie* debout, chevelure flottante, avec Jésus bénissant, toute entourée d'une gloire, le croissant à ses pieds. A la page 380, *N. D. des Epis,* statuette de quelque chêne renommé : Marie tenant trois épis de la main gauche; à droite du chêne, un paysan, avec cheval chargé de blé. Le grand prévôt de la collégiale était P. de Ligniville-Tantonville, dont les armes apparaissent, au titre, à gauche, à côté de celles de l'église même.

Qui les douze planches de la série dite *Noblesse de Lorraine* représentent-elles? et dans quel but ces cuivres, qui peuvent dater de la fin de 1625, furent-ils gravés? A voir les cartes géographiques, les plans de ville, les feuilles d'almanach qui se publiaient, à cette époque, à Paris, chez Tavernier, on remarque qu'ils sont généralement encadrés de sujets traités de la même manière : ici, Parisiens et Parisiennes autour du plan de Paris; là, Picards et Picardes autour de la carte de Picardie; autour d'un calendrier, les costumes des diverses nationalités de l'Europe. Les six gentilshommes et les six dames dites de la noblesse de Lorraine, qui pourraient aussi être des personnages italiens, car l'une des dames a la face couverte du masque de Florence (que Catherine de Médécis portait en France), ont dû être composés pour quelque plan à la Tavernier. Il serait intéressant de savoir qui, de sa famille ou de ses amis, Jacques a pris pour modèles. Le style, gravure d'une seule taille, et la tentative de mener ces tailles en spirale rappellent les années de Florence où il s'appliquait à cette nouvelle méthode de modeler. Les douze cuivres sont à présent chez M. l'abbé Renauld.

Il est à supposer que la « *Carrière de Nancy,* rue Neufve où se font les Ioustes et Tournois et avec jeux de récréation », a suivi de près le *Parterre* que Jacques avait offert à la duchesse Nicole, alors la première personnalité de la Lorraine. On s'attendrait à voir cette seconde œuvre, aussi finie et gracieuse que l'autre, dédiée au duc Charles, le nouveau chef du pays du fait de son coup d'État du 15 novembre. Mais l'image est silencieuse. Elle peut dater du carnaval de 1626, car, parmi les multiples détails qui rendent le tableau si vivant, on voit les saltimbanques, les acrobates, les masques se livrer à leurs évolutions habituelles. A noter, à gauche, la troisième maison de la Carrière où pend une enseigne. Est-ce l'enseigne du *Petit Saint-Nicolas?* maison qu'occupera, au moment de sa mort, Catherine Kuttinger, la veuve de Jacques, comme on le lit à l'arrangement passé entre ses neveux et nièces, ses héritiers, le 19 janvier 1680, par-devant Me Jeanpierre, notaire à Nancy. Le cuivre est chez M. l'abbé Renauld.

Le carnaval n'était pas terminé que Charles IV se décidait à faire, comme ses prédécesseurs, son entrée solennelle dans sa bonne ville de Nancy. L'organisation de la fête paraît avoir été confiée à Charles Chuppin, le peintre, au sculpteur Siméon Drouin, à l'architecte Jean le Hière, au graveur Jean Appier-Hanzalet, qui était

aussi artificier. Comme il ne reste aucune gravure de cette célébration, il est à croire qu'Appier n'est pas intervenu comme rival de Jacques, mais seulement pour les illuminations et le feu d'artifice. On avait assez dépensé, il y avait quinze ans, pour la gravure, par Brentel et Méryan, de l'entrée de Henri II. La même image suffisait pour donner une représentation de la fête actuelle.

Nancy vit paraître dans ses murailles, cette année, et le jeune et pieux ménage des Callot put rencontrer deux femmes, célèbres à des titres bien différents. Sainte Jeanne de Chantal vint passer quatre mois, de mai à août, au couvent des Visitandines, y préparant la fondation d'une nouvelle maison à Pont-à-Mousson. Le 5 septembre, la duchesse de Chevreuse après avoir échoué avec Chalais, dans sa conspiration contre Richelieu, sinon contre Louis XIII, chercha auprès de Charles IV, son cousin, un abri qui ne lui fut pas refusé; au contraire, car, suivant Goulas :

> Le Duc la reçut avec joie, l'arresta, la régala et, parcequ'elle était belle et pleine d'esprit, qu'elle était très informée des intrigues de la cour et qu'elle avait l'air galant et un entretien agréable, elle fut admirée de tous et fort goûtée du souverain.

L'hospitalité dura deux ans pour cette chère Pandore qui apportait à Nancy son escarcelle pleine de maux. Des chasses à courre furent données, l'une, entre autres, aux bois de Parroy où le marquis de Moÿ fut blessé à l'œil par le chevrotin du duc. Callot, par hasard ou à dessein, avait pris en septembre un permis de chasse, et, qu'il ait rapporté ou non beaucoup de gibier, il rapporta au moins une *Chasse au cerf* qui est une belle œuvre, dans le genre des *Paysages italiens.* Le motif reparaîtra, l'année suivante, dans les travaux de Callot à Bruxelles. L'œuvre ne fut pas dédiée, mais offerte néanmoins à Charles IV. Elle explique et justifie une dépense inscrite au dossier des Archives départementales, B 1456 :

> Ordonnancement de 2000 francs sur les recettes du marquisat de Nomény à Jacques Callot que S. A. luy a octroyés pour leur donner le moyen de continuer sa demeure dans ce pays où il aurait été arrêté par le feu duc Henri II et pour les causes mentionnées à la requête ci-jointe du 31 octobre 1626.

Aucune quittance n'accompagne le mandat.

Si l'activité de l'artiste semble avoir été si peu mise à contribution en 1626, qu'il ait eu à adresser une demande d'allocation, le 31 octobre, l'année 1627 devait être remplie d'incidents et de travaux des plus intéressants pour Jacques Callot. La duchesse de Chevreuse s'était bel et bien installée à Nancy, avec sa petite cour, la marquise de la Vallette, M. et Mme de Marillac, qu'elle entendait augmenter de tous les prétendants disposés à se laisser prendre à ses charmes. Deux candidats au moins se disputaient ses faveurs, le duc Charles, le prince de Phalsbourg, qui, l'un et l'autre, mal lotis en ménage, venaient, rivaux encore et toujours, chercher des consolations auprès de la gracieuse Parisienne. Marie de Rohan, âgée de 26 ans

à peine, avait déjà fait l'expérience de deux maris — le duc de Luynes, mort en 1621, puis Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, épousé en 1622 — et acquis une grande expérience des hommes; Charles n'avait pas 23 ans et était une proie facile. Louis de Lorraine frisait la quarantaine et n'était pas l'amoureux le moins ardent. C'est lui qui, en effet, lança le cartel et provoqua les gentilshommes de la cour de Nancy à combattre pour le prix que la belle exilée voudrait bien décerner. Le *Combat à la Barrière* eut lieu dans la Salle des Cerfs, le 14 février 1627. Les combattants appelés à entrer en lice s'y préparèrent avec un magnifique entrain. Comme à Florence, il y eut des organisateurs de la fête : Jacques Callot, Claude Déruet; comme à Florence, Callot fut chargé d'en conserver la mémoire par la gravure; comme à Florence, Henri Humbert, capitaine, comptable et poète, fit le récit en vers et en prose de l'événement. L'ouvrage in-4° se publia à Nancy chez Sébastien Philippe, imprimeur de S. A., sous le titre de « Combat à la Barrière fait en Cour de Lorraine, discours et poësie de Henri Humbert, enrichi de figures du Sr Jacques Callot ». Le frontispice présente les armoiries de la duchesse de Chevreuse. Vient ensuite la dédicace à Très Haulte et Très-Puissante Duchesse de Chevreuse : le texte est de Callot. Il y est dit ceci :

Son Altesse m'ayant honoré par ses commandements du soing des machines avec le Sr de Ruet, de qui le pinceau donne chaque jour des leçons à la nature...

Pour les plus éloignés, je tasche d'en faire vivre les Figures par mes crayons... recherchant pour mes gravures le jour de celle qui le donne.

Cette préface est signée : Jacque Callot.

Vient ensuite un poème d'Humbert, puis le récit. On y lit, entre autres remarques — la fête avait lieu à 9 heures du soir, dans la longue et étroite Galerie des Cerfs, au premier et unique étage du Palais ducal :

Les lumières [jugées] inutiles [furent] éteintes, tant les femmes étaient brillantes par leur beauté comme par l'éclat des pierreries.

A la page 12 est insérée la gravure de l'*Entrée du prince de Phalsbourg:* provocateur du spectacle et probablement banquier de la fête, le premier rang lui était bien dû; Humbert, son trésorier, et Callot, son obligé, ne pouvaient manquer de lui donner une place d'honneur dans leur livre. A la page 17 se trouve l'*Entrée de M. de Macey;* à la page 21, celle de *M. de Vroncourt.* Les Entrées successives de MM. de *Couvonge,* de *Tornielle-Brionne,* de *Moÿ* figurent aux pages 24, 31 et 34. Enfin, à la page 43 fait son *Entrée le duc Charles,* le Soleil : on ne disait pas Apollon, à Nancy. A la page 51, *le Duc* reparaît *à pied.* Le *Combat* est donné page 52. La page 53 montre le *Bras armé* de Lorraine, comme prix de l'Espée. Un tel ouvrage ne s'exécute pas sans quelques anicroches. D'abord on remarqua que le *dextrochère, «bras armé»*, venait bras gauche au tirage : Jacques eut, pour la grande joie des collectionneurs, à regraver un autre bras

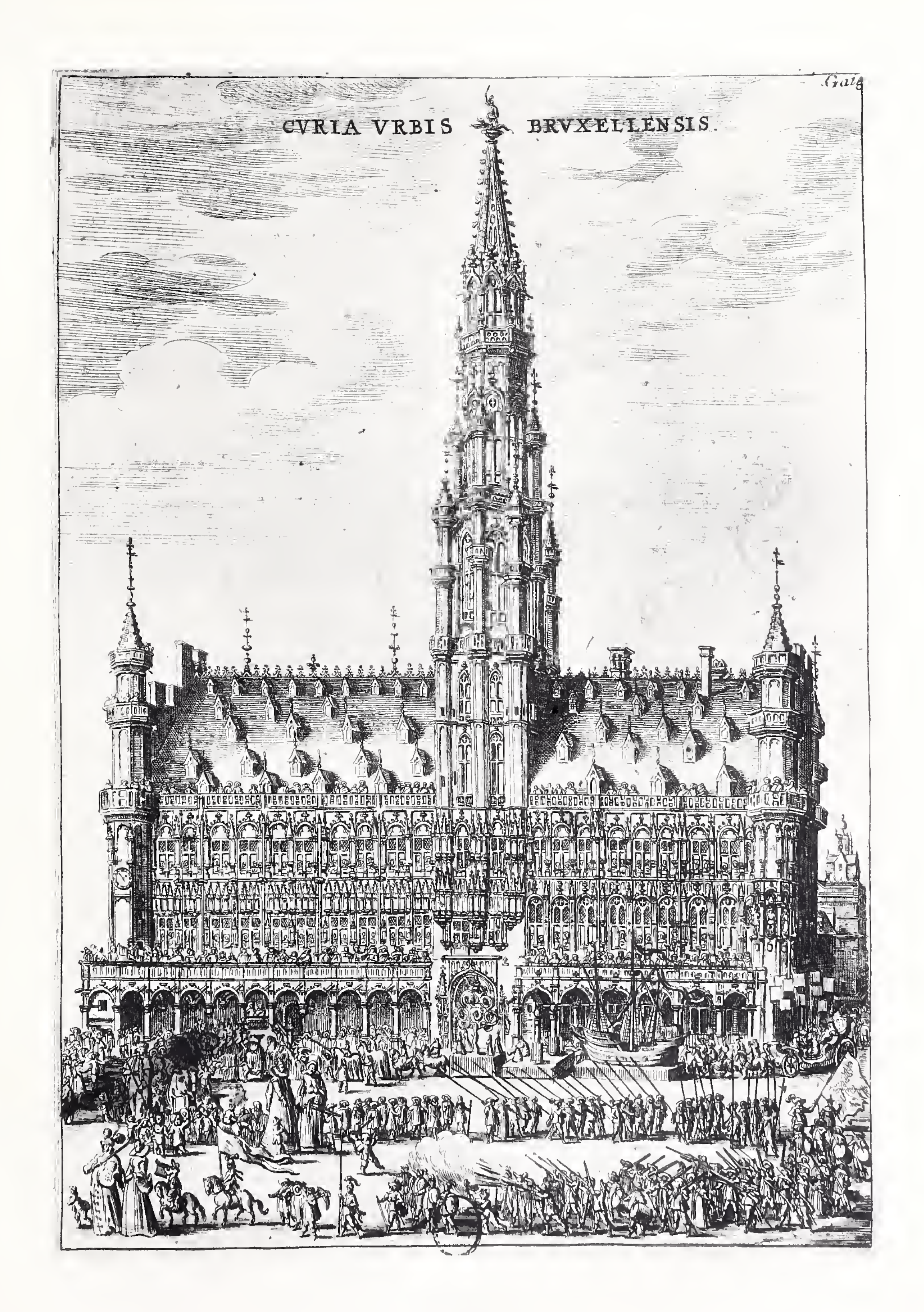
qui, à l'impression, viendrait bras droit. L'*Entrée du marquis de Moÿ* était trop grande pour le volume; l'*Entrée de M. de Couvonge* n'était pas assez haute; il fallut les recommencer. Le livre est à la Bibliothèque nationale sous la cote Rés. Lk2-975. Six des dessins — plume et bistre — se trouvaient, en 1776, dans la collection Neyman, cataloguée par Basan; le *frontispice,* au crayon, était possédé en 1810 par Paignon-Dijonval. L'*Entrée de M. de Couvonge,* crayon noir et bistre, est au Louvre (nº 1780 Guiffrey). Les cuivres, possédés par Silvestre et Fagnani, reparurent, dit Heineken (t. III, p. 500), chez Gallays, retouchés, et l'*Entrée du marquis de Moÿ,* découpée en six morceaux.

Les comptes du prince de Phalsbourg ne sont pas connus, et on ne peut dire combien il dépensa pour cette attention délicate envers la duchesse; encore moins sait-on si et comment son désintéressement fut récompensé. La comptabilité ducale révèle une dépense de mille francs attribués à Claude Déruet pour le montage et la décoration des chars sur lesquels les combattants firent leur entrée en lice. Quant à Callot, il existe (Arch. dép., B. 1458), à la date du 8 février 1627, « un mandement de payement de cent francs pour avoir faict toutes les gravures des machines servant au combat de barrière de S. A. » : dix francs barrois la planche, soit 20 livres de France d'alors, cent francs environ, valeur d'aujourd'hui. Félibien raconte, d'après les souvenirs probablement d'Henriet, que Callot et Déruet se trouvèrent en désaccord au sujet de l'organisation de la fête. Que le récit soit fondé ou non, les gravures de Callot, qui sont des duplicata presque de celles qui se publiaient à Florence en pareille occurrence, montrent que Jules Parigi faisait école et que ce sont ses leçons et ses exemples mêmes qui furent suivis au Carrousel de Nancy, sous la direction de son brillant élève.

Le livre de Callot et d'Humbert fit son chemin. A six mois de là, on se le montrait dans le Midi de la France, et Peiresc écrivait d'Aix, le 22 août 1627, à Pierre Dupuy, à Paris :

> Je vous supplie de voir si vous pourriez adjouster [à vostre envoy] un certain livret in-4º des magnificences faictes en Lorraine depuis peu et dédiées à la duchesse de Chevreuse par un Callot qui y a faict de très-belles figures. J'en ay vu icy un que j'eusse prins s'il n'eust esté imperfect. M. Tavernier en trouvera, possible, plus tôt que d'autres à cause des figures. L'édition est de l'an 1627.

Ce livre dut surtout contribuer beaucoup au départ de Callot pour les Pays-Bas.



VIII

VISITE AUX PAYS-BAS.

1627.

La « correspondance de Pierre Paul Rubens », ce magnifique monument élevé par M. Max Rooses à la gloire du peintre d'Anvers, est une source d'informations précieuses sur tous les événements du temps. Au tome IV, qui comprend les lettres de l'artiste du 29 octobre 1626 au 10 août 1628, la première lettre, écrite à Dupuy, bibliothécaire du Roi à Paris, dit qu'« on travaille au canal à la face des Hollandais ». Il s'agissait de soustraire la navigation maritime du Rhin au contrôle des Provinces-Unies protestantes et d'assurer le transit par eau à travers la Belgique à l'aide d'un canal qui, amorcé sur le Rhin à Rhynbergh, se dirigerait, par Gueldres, sur Venloo à huit lieues à l'Ouest, montant d'abord de 8 mètres pour redescendre de 11 mètres dans la vallée de la Meuse : le canal serait alimenté par la Neers. On le prolongerait ensuite de Venloo à Anvers par Herentals. Dans cette même lettre, Rubens se plaint du silence de l'abbé de Saint-Ambroise, aumônier de Marie de Médicis, dont Callot recherchera, lui aussi, trois ans plus tard, le patronage utile. Dans une lettre du 12 novembre, il se plaint, toujours à Dupuy, de Tavernier, le libraire parisien, qui ne lui envoie aucun compte des estampes qu'il a mises en dépôt et en vente chez lui. Encore un personnage avec qui Callot entrera en rapports en 1629. Le 22 janvier 1627, Rubens, qui rentre d'une fugue rapide à Paris, mande de Bruxelles à Dupuy :

J'ai retrouvé cette Cour dans tel état d'ordre et de quiétude comme si nous vivions au milieu des sécurités de la paix. On attend beaucoup du Canal, mais je ne saurai vous en dire davantage avant l'arrivée de Don Giovanni de Médicis, chef de cette entreprise, qui est attendu à cette Cour d'un moment à l'autre et qui est très de mes amis.

Le 18 février, Jean de Médicis est arrivé, Rubens l'a vu. Ce Jean de Médicis, treizième fils de Raffaele de Médicis et de Constance Alemanni, est le frère de Julien, archevêque de Pise, l'ingénieur, l'ancien élève de Jules Parigi, le condisciple et le protecteur de Jacques Callot, qui lui avait commandé, en 1618, les *Paysages italiens.*

Il avait traversé Nancy en toute hâte et, soit qu'il fût en deuil, soit pour toute autre raison, il n'avait pu assister au *Combat à la Barrière.* Jacques n'en avait pas moins

IMPRIMERIE NATIONALE.

été heureux d'aller se rappeler à son souvenir, comme il l'avait fait auprès du R. P. Arbinot, auprès du Prince Lorenzo, lors de leurs visites fugitives en Lorraine, ces années passées. Son livre terminé, il en avait adressé un exemplaire à Don Giovanni, exemplaire qui fut placé sous les yeux de l'Infante Isabelle. Des pourparlers s'engagèrent, et bientôt Jacques apprit que, s'il voulait se rendre à Bruxelles, il pourrait recevoir l'ordre de graver la prise de la ville de Bréda, sujet des plus glorieux pour les armes de l'Infante. L'hiver se prolongea, cette année-là, plus tard que de coutume. Jacques est encore à Nancy lorsqu'on y établit en 1627, le rôle des bourgeois qui ont, ou n'ont pas, acquitté le droit de bourgeoisie de 40 francs dû au Trésor, un tiers au Duc, deux tiers à la Ville. Dès l'ouverture de la navigation des rivières, Jacques a dû, par Longwy, Luxembourg et Namur, se rendre à Bruxelles, et, aussitôt les conditions de son engagement arrêtées avec Jean de Monfort, sculpteur, graveur en médailles, intendant des travaux artistiques de la Cour, *aposentador du Palais,* il dut partir pour Bréda où il avait à étudier sur place la physionomie des lieux.

Il n'y a ni lettres, ni journal de Callot qui puissent nous initier aux incidents de ce voyage. Toutefois, certains points sont aujourd'hui acquis. De Bréda, Callot se rendit à Utrecht pour y voir Cornil Poelembourg, son vieil ami de Rome et de Florence, et, grâce à Poelembourg, il fit la connaissance du voisin et ami de celui-ci, Gérard Van Honthorst. Tous deux avaient été les élèves d'Abraham Bloemaert, qui vivait encore et dont Callot avait gravé au burin un très beau *Saint Paul* à Florence. Joachim Sandrart était, en ce moment même, élève d'Honthorst, vivant chez son maître; l'impression que Callot fit sur lui, il ne l'oublia pas, car, cinquante ans plus tard, en 1675, il en parlait encore dans son *Académie tudesque*, en rappelant les anecdotes que Poelembourg lui avait racontées à cette occasion. Par une association d'idées qui a ici son importance spéciale, sur la feuille LL de son livre, qui contient le portrait de six artistes, Sandrart place ensemble Poelemburg, Callot, Honthorst et Van Dyck, maîtres qui étaient intimement liés dans ses souvenirs de jeunesse. Cette remarque a son intérêt quand on voit soudain apparaître, dans l'œuvre de Callot, une manière de travailler tout à fait différente de la sienne : les eaux-fortes en blanc et noir, comme le *Benedicite* et le *Brelan* (voir pl. IX), les dessins, comme les quatre clair-obscurs qu'il a laissés en Belgique, *Berceau à la bougie, Concert nocturne, Moines à la tête de mort, Madeleine au miroir,* et qui ont été plus tard gravés par François Van den Wyngaerden, le dernier gravé aussi par Rembrandt, sont du pur Honthorst, et il n'y a pas lieu de douter que Callot ne tentait de tirer profit de sa rencontre avec cet excellent artiste, et, nouvel écolier quoique déjà maître, de s'adapter à une manière qui l'avait beaucoup frappé.

Rubens se trouvait lui-même à Utrecht, fin juillet 1627, au cours d'une négociation diplomatique qu'il était chargé de suivre de la part de l'Infante, avec Gerbier, agent des Hollandais, pour arriver à rétablir la paix aux Pays-Bas. Peut-être fut-ce

au temps que Callot y visitait Poelemburg. Voici une page de Sandrart qui se réfère à cette période même :

Comme la femme de Rubens tomba malade et mourut rapidemement, Rubens fit un voyage en Hollande pour oublier son chagrin et pour y rendre visite aux peintres dont il avait beaucoup vu et entendu. Il arriva à Utrecht chez Honthorst qui le reçut bien et lui montra, entre autres, un Diogène. Honthorst me désigna comme l'auteur et il me félicita de ce début. Comme il voulait visiter également Abraham Bloemaert, Corneille Poelemburg et d'autres et que Honthorst était empêché par une légère indisposition, il offrit de m'envoyer avec Rubens pour l'accompagner, ce que celui-ci accepta avec plaisir. Après donc que Honthorst l'eut invité à un grand banquet, il continua son voyage vers Amsterdam et d'autres lieux de la Hollande où il visita durant quinze jours tout ce qui s'y trouvait de remarquable. Je pourrais raconter beaucoup de ce voyage. Il loua entre autres, au cours de ce voyage, la manière parfaite de peindre de Honthorst dans ses effets de nuit, le noble dessin de Bloemaert, les spirituelles figures de Poelemburg qui, à la manière de Raphaël, étaient accompagnées de charmants paysages, de ruines, d'animaux et d'autres accessoires, et dont Rubens commanda quelques-uns pour lui-même.

Callot fut-il du banquet? c'est douteux, et encore une fois, comme à Rome en 1608, les deux artistes ont dû se croiser à Bruxelles et à Utrecht sans se connaître personnellement. Avec Van Dyck, on sait que la fortune se montra plus aimable; les deux maîtres furent en rapports très intimes à Bruxelles, et Van Dyck tint à placer dans la série de portraits d'hommes éminents, qu'il avait commencée dès 1621, le portrait de l'aquafortiste. Jacques était de retour de son voyage à Bréda et à Utrecht, et il avait déjà même beaucoup avancé ses croquis, car Van Dyck le représente la main posée sur la quatrième feuille du Siège, celle du bas, à gauche, où Callot s'est dessiné lui-même entre un soldat debout et un autre, Jean François Cantagallina peut-être, qui se courbe pour retenir quelque papier que le vent essaie d'enlever. Ce que la toile de Van Dyck est devenue, nul ne le sait: elle est peut-être en sommeil dans quelque arrière-boutique de brocanteur anversois. Elle fut gravée par Lucas Vorsterman à Anvers, avant la mort (1641) de Van Dyck, qui en fit les frais, mais après 1635 sans doute, car, à la mort de Callot, l'estampe ne semble pas avoir été connue à Nancy, lors de la décoration du tombeau du graveur. Le cuivre de Vorsterman est entré à la chalcographie du Louvre avec les autres planches de l'iconographie de Van Dyck, en 1857, pour 2,500 francs payables en gravures.

Un problème très intéressant est celui de savoir quelle influence ont pu exercer l'un sur l'autre les deux artistes au point de vue de la gravure. Van Dyck avait-il touché une pointe avant de voir Callot à l'œuvre en juillet 1627? C'est douteux. Il serait curieux que Van Dyck eût appris de Callot à graver à l'eau-forte; ses premiers cuivres sont contemporains de sa rencontre avec le Nancéen. Toutefois le trait de Van Dyck, léger, rapide, uniforme, croisé, n'a rien de la taille spéciale à Callot, fine ou élargie, maigre ou grasse, selon les exigences de la lumière. Van Dyck travaille à la pointe d'aiguille, Callot à l'échoppe, dont le bout en biseau peut,

suivant l'inclinaison de l'outil, donner des traits minces ou larges dans le vernis de la plaque. Mais on pourrait presque assurer que, comme chez Honthorst, Callot a cherché à acquérir quelque chose de Van Dyck, le travail au pointillé, soit que Callot ait vu quelque eau-forte du peintre et jugé de la légèreté, de la douceur des travaux de ce genre, soit que Van Dyck, s'il n'avait pas gravé encore, ait indiqué au Nancéen comment, lui, il traiterait les chairs nues en gravure.

Il existe à l'œuvre de Callot une pièce, unique dans son genre, une *Judith* (voir pl. XI), toute traitée au pointillé. Est-elle de lui? Est-ce un présent trouvé chez lui à sa mort? Elle a dû être exécutée à Bruxelles où Judith était alors fort de mode : c'est le nom que l'on donnait, dans tous les compliments, à l'Infante, victorieuse de l'Holopherne protestant. A Nancy, et dans toute la série des pièces de Callot, il n'y a pas de place pour l'idée de Judith. Quoi qu'il en soit, l'essai n'est pas très heureux : on dirait une lithographie, et l'on comprend que Jacques ait renoncé à un style qui convenait mal à sa main nerveuse. De ci, de là, il a usé du pointillé, avec succès même, comme dans l'*Enfant Jésus au globe,* le *Marquis d'Effiat,* le *Saint François à la Croix de Lorraine;* mais il n'a pas insisté sur un procédé dont Van Dyck devait tirer de si beaux effets et qui allait bientôt constituer un nouveau genre, entre les mains de Jean Morin, puis de Jean Lutma, le graveur au maillet. Peut-être Jean Morin se trouvait-il alors à Bruxelles, à la suite de Philippe de Champagne, celui-ci en rupture de contrat avec le Luxembourg. Né à Paris vers 1606, probablement fils d'un graveur en cachet, il habitait rue du Vieux-Colombier (nº 13 d'aujourd'hui), et jusqu'à sa mort, survenue le 3 juin 1650 (Jal, 1867, actes de Saint-Sulpice), il ne travailla que pour des Flamands, Mathieu Plattenberg ou Plate-Montagne, son beau-frère, Fouquière, Philippe de Champagne, tout le groupe du Luxembourg. Son style et le style de la *Judith* sont identiques. Est-ce le Jan Morin de la correspondance, qui suit, entre Callot et Moretus?

Pendant qu'il était à Bruxelles à recueillir des notes, soit du marquis de Spinola, qui avait commandé les troupes du siège, soit de son ancien condisciple de l'école Parigi, Jean François Cantagallina, l'ingénieur, qu'il retrouvait auprès de Jean de Médicis, au service de l'Infante, soit de Monfort, qui avait une certaine direction à exercer sur l'œuvre à produire, Callot, utilisant quelques loisirs, esquissait et gravait quatre très jolies *Vues de Bruxelles.* Ces estampes n'ont pas été connues de Meaume et ne figurent pas dans son catalogue si étudié et si complet. Deux sont consacrées au *Palais de la Cour;* elles sont de forme octogonale, forme si chère à Jean Morin, avec 172 millimètres de diamètre et 66 millimètres de petit côté. Sur l'une, le Palais se voit, du côté des Bailles, en façade; sur l'autre, la vue est prise du côté du parc. Callot s'est souvenu de la *Chasse au cerf* du mois d'octobre précédent, et il en a jeté un croquis dans le parc, tout en se plaçant lui-même en scène, comme il le faisait, en ce temps même, dans son *Siège de Bréda.* Les deux autres vues (H. 198 × L. 150) donnent la *Maison de Ville* et la *Maison du Roi.* De la Maison

de Ville (voir pl. VIII) sort la procession des géants, l'*Ommegang* des Arbalétriers, qui se célébrait le dimanche avant la Pentecôte, le 16 mai, en 1627. M. Louis Alvin, de Bruxelles, qui le premier a découvert et décrit ces quatre estampes, en 1861, les dit signées *I. Callot f.* Elles auraient été destinées à orner les quatre angles d'un plan de Bruxelles que Martin de Tailly publia, d'après des idées de Jacques, en 1639. En 1697, elles auraient servi à orner un livre : *Les Délices de Bruxelles,* par J.-B. Christyn. Elles n'avaient plus alors de signature; la forme octogonale avait été modifiée par l'ablation du trapèze supérieur et l'addition de deux triangles, à droite et à gauche de la base, les images devenant ainsi rectangulaires; les deux dernières estampes, trop hautes pour le livre, subissaient elles-mêmes une décapitation.

Les dessins de Callot furent approuvés dans le courant de septembre. Il présentait le *Siège* sur six planches, à la manière des grandes pièces de Thomassin. En dehors, il y aurait, formant encadrement : en haut, un titre; à gauche, une longue bande portant légende en latin et en italien; à droite, une semblable bande, mais avec explications en espagnol et en français. Au bas, il y aurait une dédicace pour laquelle il eut recours à la bonne amitié de Jean de Médicis, afin qu'elle fût bien dans la forme protocolaire et plût à l'Infante Isabelle. De son côté, l'Infante Isabelle songeait à joindre aux six planches une brochure explicative, racontant l'histoire du siège aux personnes à qui elle se réservait d'envoyer la gravure comme cadeau. Ces mesures prises, Callot se rendit à Anvers pour s'entendre avec la maison Plantin-Moretus au sujet de l'impression de l'encadrement typographique qu'il désirait. En même temps, il confiait à Jean Morel, Martin ou Marin, pour les vendre, des exemplaires de ses *Vues de Bruxelles.* Puis il partit pour Nancy, où il tenait à graver ses cuivres et à tirer lui-même ses épreuves.

M. Max Rooses a retrouvé dans le registre des lettres de la maison Plantin-Moretus la correspondance suivante, qui s'est engagée avec Callot, au début de 1628. Elle s'explique d'elle-même sans qu'il soit besoin de commentaires.

Lettres de 1625 à 1635, fol. 49.

A Jacques Callot.

Monsieur,

J'ay differé de vous escrire, en attendant la copie de la Déclaration que ie doibt mettre, selon vostre advis, à l'entour de la Siège de Bréda, pour vous en donner plus grand contentement. Mais ne l'ayant receue iusques à présent, vous ay voulu certifier par ceste, ce que Jan Martin vous a dict, que i'ay receu vostre papier en garde, à sçavoir dix et huict rames et huict mains et que chascun rame ne contient que dix huict mains, où que ordinairement les rames contiennent vingt mains. Monsieur Monphort m'a dict que la Sér^me^ Infante désire avoir imprimé deux cents exemplaires de la susdite Déclaration en forme d'un livret pour laquelle vostre papier ne seroit propre. Il vous plaira m'advertir, si en désirez aussi avoir voz exemplaires en la mesme forme d'un livret ou à l'entour de la Siège et quel nombre d'exemplaires, duquel ne m'avez donné advis par aulcune des vostres. J'espère que, avec l'exemplaire de la Déclaration, receuray l'argent, dont vous adviseray si tost que l'un ou l'aultre auray receu.

Sur ce ie prie le Seigneur Dieu vous maintenir en ses sainctes graces. D'Anvers, en l'Imprimerie Plantinienne, le 14 de janvier 1628.

Le «copie de lettres» de la maison ne donne pas la signature; mais la lettre, comme les suivantes, est de la main de Balthazar I. Moretus, homme de 53 ans, qui avait eu l'infortune de naître paralysé, mais qui n'en avait pas moins fait d'excellentes études chez Verdonck, avec son condisciple et ami, P. P. Rubens, et ensuite à Louvain, chez Juste Lipse. Excellent latiniste et helléniste, il avait en 1610 succédé dans la maison, à son père, Jean, gendre de Plantin, décédé, et il la gérait avec Jean Van Meurs, libraire, beau-frère de Jean, son frère mort en 1618.

D'Anvers, en l'Imprimerie Plantinienne, le 4e de febvrier 1628.

A Jacques Callot.

Monsieur,

J'ay receu la vostre datée du 20e janvier et encores, en ce mesme temps, ay receu la Description de la Siège de Bréda faicte en espagnol et celle[-ci] par les mains de Monr Rubens, qui l'avoit receue de Brusselles de Monr Monfort, à qui elle estoit recommandée par Don Jan de Medicis pour me la faire tenir, auec une commission que je la feroy traduire en Italien, François et Latin. De la langage que vous désirez au lieu du Latin ne faict aulcune mention. Et vrayement la Latine sera plus propre que l'Alemande, puisque les Alemans sçavent plusieurs Latin, et seront avec celle-là aussi servis les Polonois et aultres nations. Mais touchant qu'escrivez que toutes les quatres langages soient mises ensemble, sçachez que la Description est si ample, que à grande peine, elle se pourra mettre à l'entour de vostre carte en une langage seule. Ainsi il me fauldroit sçavoir vostre intention, si en desirez chascune langage apart imprimée et de qué nombre, ou soyez d'advis de faire faire une aultre Description petite pour ioindre les quatre langages ensemble. Pour satisfaire à Son Alteza Sérme, ie l'imprimeray en forme de livret deux cents exemplaires; et quelques-uns d'avantage, qui pourront servir à ceux qui metteront en aultres langages la Description, s'il vous plaira avoir la mesme à l'entour de vostre carte. Si tost que le livret sera achevé d'imprimer en Espagnol, ie vous envoyeray ung ou deux exemplaires si, par avanture, vous la vouldriez faire traduire par delà en quelque langage: car, quant à moy je ne suis d'advis de prendre ceste charge de faire faire les traductions, mais de la renvoyer à Messeigrs à Brusselles. J'envoyerai vostre procuration à ung mien ami pour recevoir les trois cents escus du Roy, que la Sérme Infante vous doibt du reste; et du succès serez advisé. Je n'ay eu le bonheur de vous voire ou de vous parler en Anvers, me tenant en l'Imprimerie, et non pas en la boutique; mais avez parlé à mon confrère Sr Van Meurs. Si eussiez parlé à moy, ie vous eusse mieulx informé de ce qu'estoit besoing pour la Description de vostre carte et impression d'icelle. Je suis esmerveillé de voire en vostre carte la place vuide entre les deux armoiries du Roy et de l'Infante, où que commodément pouvoit estre gravée l'Intitulation de la carte et de l'histoire : car, de la coller en ladite place aura peu de grâce, ou peult-estre aymez mieux que l'Intitulation soit mise au-dessus de la carte. J'attendray vostre responce et demeureray, Monsieur,

Vostre tres affectionné serviteur et amy.

B. M.

Don Jan de Medicis, avec la Description, a envoyé une Dédicatoire faicte en vostre nom en Latin par Monr Puteanus, Professeur à Lovain, laquelle feroy traduire en Espagnol.

Eerrick de Putte, Erycius Puteanus, professeur d'histoire, avait alors 54 ans. Élève des jésuites à Cologne, bachelier en droit de l'Université de Louvain, il avait, après un long séjour à Milan et à Rome, succédé à Juste Lipse, à Louvain, en 1606. C'était un excellent homme à qui on n'avait à reprocher que sa vanité, son esprit d'intrigue et son amour de la réclame, toutes qualités qui l'avaient aidé à faire assez bien son chemin dans le monde.

Il ressort de cette lettre que Rubens a été chargé par l'Intendant de l'Infante de remettre lui-même à Balthazar Moretus la dédicace de Callot. Le grand peintre anversois a donc eu à s'occuper de l'artiste nancéen. Au surplus, on peut dire qu'il en a connu le nom, qu'il en a parcouru et même examiné l'œuvre. Sans parler de la galerie du Luxembourg, qui a des points communs avec les *Batailles des Médicis,* Rubens, dans sa Kermesse de 1636, emprunte un trait à la Kermesse de Jacques, la *Foire de l'Impruneta :* le grand garçon qui, ici vu de dos, se déliquide à droite, est, là, remplacé, à gauche, par une bonne Flamande qui se soulage, de face.

Au folio 54 :

D'Anvers, en l'imprimerie Plantinienne, le 3[e] de mars 1628.

A Jacques Callot.

Monsieur,

Je vous envoye ung exemplaire du Livret de la Description du Siège de Bréda, lequel ay imprimé au nombre de deux cents, pour servir aulx deux cents exemplaires de vostre carte de Bréda qu'avez délivré à la Sérénissime Infante, desquels l'impression monte à la somme de septante cincq florins. Du reste n'ay imprimé exemplaires dudict livret sinon quelques-uns pour donner aulx amis qui estiment la Description, contenant peu de paroles, mais beaucoup de soubstance.

Si vous estes d'advis de seulement mettre à l'entour de Bréda la déclaration des lettres et cifres, ne pourra servir l'Epictre dédicatoire dont ie vous envoye icy la copie en latin, traduite en Espagnol au livret, laquelle se réfère à la description. L'Intitulation se pourra mettre au-dessus de la carte, mais point l'Epictre, puisqu'il n'auroit pas de grâce de la mettre en si grandes linnes. En oultre, ie ne sçay s'il vault la peine de mettre en Latin la Déclaration des lettres et cifres, estant pleine de noms nouveaux, incognus aux Latins. Je conseilleroy plus tost de laisser vostre carte sans escriture et de faire ung livret des susdictes Description et Déclaration ensemble en quatre langues; sur ce attendray vostre advis. M. Monfort m'a assigné de recevoir en Anvers, dedans peu de iours, deux cents et cinquante patacons qui font six cents florins desquels vous tiendray bon compte et le surplus sera mis au compte de S[r] Louys. Je ne veux oublier que en vostre carte est quelque faulte aux cifres, puisque le Chasteau de Bréda et la maison du prince d'Oranges sont notés avec le mesme nombre à scavoir 66. Sur ce, me recommandant à vos bonnes grâces, ie prie le Seigneur Dieu de vous conserver en siennes sainctes.

D'Anvers, . . .le 11[e] de mars 1628.

A Jacques Callot.

Monsieur,

J'ay receu aujourd'hui de M. Halbert, selon l'ordre de M. Monfort, les deux cens patacons ou escus come appelés du Roy. J'attens response à la mienne du 3[e] du présent mois,

pour mieux satisfaire à vostre désir touchant l'impression ou d'un livret en quatre langues, ou d'une Déclaration des nombres pour servir à vostre carte. Sur ce, priant Dieu de vous conserver en ses sainctes grâces, ie demeureray, Monsieur,

Vostre serviteur et amy.

Au folio 60 :

D'Anvers, le 28[e] d'avril 1628.

A Jacques Callot.

Monsieur,

J'ay différé de vous escrire iusques à ce que la Description de vostre Table de Bréda seroit achevée d'imprimer. Tandis j'ay esté esbahi de vos dernières lettres, par lesquelles il semble que je vous aurais faict tort d'avoir différé d'escrire ce que je aurois mis au compte de S[r] Louys, de l'argent receu pour vostre compte, non sans peine et labeur, puisque je pensois d'estre plus convenable iusques à ce que ladicte Description seroit imprimée, et que les despens d'icelle seroient déduictes : ce que je avois adverti par le S[r] Jan Morin. J'ay employé tout vostre papier et ay imprimé 1825 exemplaires, employant pour chasque feuille trois rames, treze mains et quelques feuilles : si le papetier ne s'est abusé de bien compter ses feuilles, parviendrés iusques audict nombre. De ceste, ie ne vous estime toute l'impression sinon à cent et vingt cincq florins. En oultre ay payé neuf florins et seize pattars pour les Traductions faictes à Brusselles de vostre Description, comme apert par la quitance du S[r] Daniel Dieudonné, et, en oultre, dix et neuf pattars pour la voicture iusques à Brusselles de 85 exemplaires de ladicte Description envoyés audict S[r] Daniel Dieudonné. Montent ensemble iusques à la somme de cent trente cinq florins et quinze pattars ; à laquelle estant adiouctés les 75 florins pour les livrets de la Sér[me] Infante font la somme de 210 florins et 15 pattars ; lesquels estants déduicts de 625 florins que j'ay receu pour vostre compte par ordre du S[r] Monfort, restent pour compte du S[r] Louys 414 florins et 15 pattars, ce que vous plaira de luy advertir de ma part ; et si aymez que plus grande somme soit mise au compte du S[r] Louys, et de m'envoyer aultre payement pour l'impression, je suis content que luy direz une telle somme estre mise à son compte, comme il vous plaira, désirant d'estre adverti pour accorder ensemble en nos comptes. Sur ce, priant le Seigneur Dieu de vous mainctenir en ses sainctes grâces, demeureray, Monsieur,

Vostre serviteur et amy,
B. M.

Ce Jan Morin, qui servait d'intermédiaire entre Moretus et Callot, était-il le graveur cité ci-dessus qui habite Paris, en 1631, avec sa sœur Catherine, celle-ci mariée à Mathieu Plate-Montagne, mère de Nicolas Plate-Montagne et belle-mère de Philippe Wleugels ? La *Judith* de Callot, si étrange par son pointillé identique au pointillé de Jean Morin, serait ainsi expliquée.

Au folio 61 :

D'Anvers... le 9[e] de juin 1628.

A Jacques Callot.

Monsieur,

J'ay receu de M. Balbani cincquante florins et quinze pattars. Les cent francqs de vostre monnoye attendray de Brusselles. Lesquels, si vauldront aultant comme noz florins, payerez

davantage que me devez : mais il fauldra icy payer l'emballage et tolles et encores ay oublié de vous advertir de trente neuf pattars que i'ay payé pour la voieture de vostre papier de Brusselles en Anvers. Je feray emballer voz Descriptions et retiendray ung ou deux exemplaires pour moy dont l'un me servira pour la carte que m'avez envoyé au commencement. La balle vous sera envoyée par la première commodité de chartier, et de tout vous adviseray plus amplement, priant Dieu vous conserver en longue et heureuse vie et demeurant, Monsieur,

Vostre très affectionné serviteur et amy,

B. M.

Au folio 63 :

D'Anvers..., le 30e de juin 1628.

A Jacques Callot.

Monsieur,

Vendredi passé [23 juin], par empeschements extraordinaires, n'ay sceu vous advertir que la balle avec les escritures vous est envoyée par le voicturier Jan Mougé, espérant que l'aurez receue devant ceste ou que la recevrez bientost.

Du reste montre nostre compte de l'impression avec les aultres despens et l'emballage et tolles cent et quarante trois florins et neuf pattars de nostre monoye.

J'ay receu par M. Monfort..........................	25fl 00p
J'ay receu par M. Balbani..........................	50 15
J'ay receu par Jan Bernard..........................	60 00
TOTAL.............	135 15

Ce : cent et trente cinq florins et quinze pattars ; ainsi que pour reste me devrez sept florins et quatorze pattars. J'ay retenu trois exemplaires de vos escritures pour moy : si en désirés le payement d'iceulx, me les pourrez déduire. Recevant les soixante six francs six gros de vostre monoye du Sr Jan Merle [Morel ? Martin ?], deduiray ce que me devés du reste et en tiendray compte du restant au Sr Louis. Sur ce, priant Dieu de vous maintenir en sa saincte garde et demeureray, Monsieur,

Vostre très affectionné serviteur et amy,

B. M.

La correspondance, toute d'un côté, hélas! car les lettres de Callot n'ont pas été retrouvées, cesse ici. Sur l'un des registres de la maison on lit cette mention qui y fut inscrite, aussitôt terminée l'impression de la brochure commandée par l'Infante :

Descripcion de la Villa y Sitio de Breda y entrada que hizo en ella S. A. S. la Señora Infanta Doña Ysabel Clara Eugenia a los XII de Junio M. DC. XXV.

En Anveres. En la Emprenta Plantiniana M. DC. XXVIII, 4°, St[uveros] 5 et tit. æneus.

Pauca exemplaria impressa Sermae Infantis sumptu.

Description de la ville et du siège de Bréda comme de l'entrée qu'y fit S. A. S. Madame l'Infante Dona Isabelle-Claire-Eugénie, le 12 juin 1625, in-4°, 5 stuveros (sous) et titre sur cuivre.

Quelques exemplaires imprimés aux frais de l'Infante Sérme.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Cette brochure, conservée au Musée Plantin-Moretus, introuvable ailleurs, commençait par le titre ci-dessus décrit. Puis venait la dédicace en espagnol, dont voici la traduction française :

A Madame Sérénissime Dona Eugenia, Infante des Espagnes.

Madame Sérénissime,

Le siège de Bréda qui, par ses fortifications et ses machines, fut l'un des plus grands que virent ce siècle et le précédent, tient encore étonnés et en suspens les jugements du monde. Aussi doit-il être présenté aux yeux de tous pour que, digne d'admiration comme il l'est, il soutienne sa renommée d'une description véritable et précise. J'ai suivi le dessin de Jean-François Cantagallina, Ingénieur de Sa Majesté (qui occupe heureusement son intelligence en cette Cour), décrivant toute la ville et le siège avec les distances des lieux; j'ai ajouté la relation brève des événements qu'a rédigée une personnalité illustre de l'armée pour que, donnant à ce corps son âme, l'œuvre pût, pour ainsi dire, parler, aliment suffisant pour qu'elle s'anime, mais non pas pour qu'elle dure : pour l'immortaliser, il suffit de l'inscription du nom royal de V. A. comme d'une divinité tutélaire. Sous son nom a commencé l'entreprise, sous son nom elle s'est achevée : à sa gloire appartient cette description. Que tous la lisent, et ils confesseront que cette entreprise fut l'une des plus grandes des temps présents ou passés.

Jacobo CALLOT.

Après cette dédicace d'Errick de Putte, écrite en latin pour le compte et aux frais de Callot, venait une carte représentant Bréda et les environs. Elle paraît gravée par Callot, bien qu'elle puisse être de Giovanni Francesco Cantagallina, ce condisciple et ami de l'École du Génie de Florence, qu'il retrouvait, après dix ans de séparation, à la Cour de l'Infante. Cantagallina, bon dessinateur et géomètre, que Callot déclare être l'auteur des dessins du Siège, a pu, pour quelque autre ouvrage, préparer la carte qui porte, en italien, cette dédicace à un prince romain de 17 ans, curieuse pour une œuvre qui s'éditait en Belgique :

A l'Ill^me et Ex^me mon Seigneur et Patron, Don Antoine Barberin, neveu de N. S. P. le Pape Urbain VIII, Gottfried de Scaïchi. — Rome, avec la perm. des Autor. 1628. Éditeur Gottf. de Scaïchi.

Sur le journal des dépenses de Balthazar Moretus, on lit les notes suivantes :

1er [décembre] 1627, Transport et tolls (droits de barrière) de 6 balles de papier de Lorraine pour la Carte de Bréda de Jacques Callot, 1 florin.

10 [mars] 1628. Receu de Halbert, général de la Monoye, pour assignation de Sr Monfort pour compte de Jacques Callot, 600 florins.

17 [avril] 1628. Payé à Daniel Dieudonné pour compte de M. Callot, pour aultant qu'il a payé pour les traductions de la Description du Table de Bréda, 9 florins, 12 st.

23 [juillet] 1629. Par devant receu de Jean Morel, vendeur des Images de Bruxelles pour compte de Jacques Callot, 43 florins, 6 st.

Jacques Callot, créditeur.

Le compte de Jacques avec la maison Plantin peut donc, grâce à cette correspondance, s'établir comme suit en florins et en sous, au 30 juin 1628 :

DÉPENSE.

Transport du papier envoyé de Nancy, 14 janvier		39ˢ
Traductions des tables en espagnol, italien, latin, 11 mars	9ᶠˡ	16
Port de 85 tables à Bruxelles, 28 avril		19
Impression de 1,825 tables	125	00
Expédition à Nancy, emballage, droits, des 1,825 tables..	5	15
TOTAL..............	143	09

RECETTE.

Envoi de Balbani, 9 juin...........................	50	15
Envoi de Monfort, 30 juin	25	00
Envoi de Jan Bernard............................	60	00
TOTAL..............	135	15

Jacques redevait donc à Balthazar Moretus la somme de 7 florins 14 sous.

Cette somme devait être couverte par les remises que l'imprimeur allait recevoir de Jean Morel (sans doute la même personne que celle lue Jan Martin, Jan Marin), le marchand d'estampes du pays, qui avait évidemment en dépôt les *Vues de Bruxelles* de Callot.

Comme chaque Carte du Siège comportait un jeu de 4 tables, il faut en conclure que les 1,825 tables imprimées suffiraient pour le tirage que Callot entendait faire de son œuvre, soit de 450 exemplaires environ.

D'après la lettre du 4 février, Jacques s'attendait à recevoir de la Cour le solde de ce qui lui avait été promis, 300 patacons ou écus, et envoyait procuration à cet effet. Le texte de cet acte, avec les détails du marché, doit se trouver dans les combles de la Cour d'appel de Nancy. A supposer que Callot ait reçu d'avance la moitié du prix convenu, le Siège lui aurait été payé 600 écus, soit 1,800 florins ou francs barrois, puisque Moretus attribue la même valeur aux deux unités : on arrive ainsi à près de 3,600 francs modernes, en poids, et peut-être 18,000 francs comme pouvoir actuel d'acquisition.

Le *Siège de Bréda,* par la multiplicité des détails et le fini de l'exécution, est une des plus belles œuvres de Callot ; il est bien supérieur aux Sièges de Ré et de La Rochelle, gravés trois ans plus tard. Le marquis de Spinola n'a sans doute pas voulu poser pour l'artiste, de sorte que celui-ci l'a représenté le dos tourné. Par contre, Jacques s'est mis lui-même en scène dans l'angle gauche du bas de la planche, en compagnie peut-être de Jean-François Cantagallina. Il prit probablement ses croquis par l'une de ces tempêtes qui, suivant Rubens, désolèrent la région cette année-là.

On peut voir sur ces six planches divers épisodes qui, groupés et présentés d'une autre manière, donneront, en 1632, cinq ans plus tard, naissance aux *Misères de la Guerre*.

Les cuivres passèrent chez Silvestre et chez Fagnani. Après le vol de 1730, ils reparurent, vers 1755, chez Audran, graveur du roi, aux Gobelins, qui remplaça les tables latérales de Plantin par une inscription gravée, à placer au-dessous de l'estampe. Ils sont aujourd'hui chez M. l'abbé Renauld, hérités du grand-père, M. Thiéry, à qui M. Leloutre les avait cédés vers 1853.

Pendant la courte absence de Callot, d'assez graves événements s'étaient passés à Nancy. Le feu avait pris au Palais ducal : le mobilier sauvé avait reçu l'hospitalité chez Déruet, soit à cause des relations intimes entre sa femme et la duchesse Nicole, soit parce que la « Romaine », que le peintre appelait son Louvre, offrait réellement beaucoup d'espace libre. Fait plus douloureux, la peste (choléra? variole?), née en Orient, avait gagné la Hongrie, l'Allemagne, Metz, la Lorraine, apportée sans doute dans les bagages de gens de guerre. Elle pénétrait à Nancy, et, en dépit des ordonnances municipales qui prescrivaient l'expulsion, dans les vingt-quatre heures, des gens provenant de pays contaminés, le mal s'implanta dans la ville et pour des années. La Cour, la noblesse, la bourgeoisie abandonnèrent la capitale et se refugièrent, çà et là, à Condé, à Gondreville, aux champs. On montre encore, à Bainville-sur-Madon, la chambre au nord où travaillait Callot, et même l'armoire où il serrait ses planches et son outillage.

VOYAGES À PARIS.

1629-1631.

Jacques Callot devait livrer à l'Infante 200 exemplaires du *Siège de Bréda.* Chaque exemplaire contenant 6 feuilles, il y avait à tirer 1,200 feuilles, besogne énorme, sans parler d'un tirage deux fois plus considérable pour les ventes qu'il devait espérer réaliser, puisqu'il avait commandé 450 jeux de tables. Suivant l'exemple que Thomassin lui avait donné, il s'attacha, comme il l'avait fait d'ailleurs à Florence, un apprenti qui fut François Collignon, alors âgé de 17 à 18 ans, l'âge qu'avait Jacques lorsqu'il entra lui-même chez le graveur troyen comme apprenti à Rome.

Et pendant qu'il correspondait avec Balthazar Moretus sur la forme à donner à sa table des matières en quatre langues, il était sollicité par les RR. PP. Cordeliers en faveur de leurs nouveaux saints, *les 23 Martyrs du Japon,* que le pape Urbain VIII, Barberin, avait béatifiés le 14 septembre 1627 et dont le culte devait se célébrer à Nancy, pour la première fois, le 5 février 1628. En 1549, un jeune Japonais converti, à Goa, à la foi chrétienne était rentré dans sa patrie animé du zèle d'un néophyte, et ses efforts avaient été si heureux, qu'en 1584 une ambassade japonaise était venue à Rome rendre hommage à Grégoire XIII, composée des princes de Bungo, d'Arima et d'Orima, nouveaux chrétiens. Malgré un édit impérial qui interdisait la nouvelle croyance, les Franciscains Déchaussés de la province de Saint-Joseph envoyèrent aux Îles le R. P. Pierre Baptiste, commissaire aux Philippines, qui portait des lettres de Philippe III d'Espagne pour l'Empereur Fide Josu ou Taiko Sama, nommé par le dairi ou souverain ecclésiastique du Japon. Pierre Baptiste était accompagné de trois religieux prêtres et de deux frères lais. Arrivés à Miaco (Nikko?) la capitale, la mission fut bien reçue, un traité fut conclu. La prédication s'étendit avec succès, car églises, monastères, hôpitaux s'élevèrent, non sans exciter la jalousie des bonzes du pays. En 1597, des persécutions en résultèrent et les six missionnaires furent enchaînés, promenés, les oreilles coupées, à travers maintes grandes villes et enfin crucifiés à Nangasaki avec dix-sept Japonais séculiers qui s'étaient affiliés au tiers ordre. Tel est le martyre que Callot représenta avec cette légende :

Le Pourtraict des premier 23 martire mis en croix por la predicaon de la S. Foy au Giappon soubs l'Emp. Taicosam, en la cité de Mongasachi, de l'ordre des Frères mineurs observantin de S. François.

La planche est aujourd'hui chez M. l'abbé Renauld.

Le carnaval fut aussi fêté en 1628 qu'en 1627; mais, cette fois, sous la direction de Claude Déruet qui ordonna et régla l'ordre et la marche des chars décorés à son goût. Aucune gravure ne fut d'ailleurs faite à cette occasion. Le 29 mars, Jacques et sa femme, Catherine, vont à Vandœuvres, non loin de Nancy, très près de Villers : Georgeot, de Houdemont, baptisait son fils et le ménage Callot avait accepté le parrainage; l'enfant recevait le prénom de Jacques.

Les archives départementales, B 1465, mentionnent un payement fait au père de Callot, Jean, le héraut d'armes, pour 74 doubles grandes armoiries fournies aux funérailles de la duchesse Christine de Salm, mère de Charles IV, qui se firent aux Cordeliers. C'est la dernière fois que le nom du héraut apparaît aux actes publics.

Les travaux du fils ne sont pas, faute de dates, faciles à déterminer pour cette année 1628. Néanmoins, on peut croire que Jacques s'adonna, dès son retour d'Utrecht, à l'étude nouvelle de la manière de dessiner d'Honthorst et de l'art de traduire les contrastes et effets de jour et de nuit. Le *Benedicite* serait donc du printemps 1628 : d'après Mariette, la planche aurait été recommencée deux fois, la première planche n'ayant pas donné satisfaction. Le cuivre est aujourd'hui chez M. l'abbé Renauld. Le *Brelan* est une autre tentative de ce genre à la Honthorst. Paul La Tarte, un artiste lorrain, peignait cette année à Pont-à-Mousson, dans le même goût, ses *joueurs de cartes.* S'inspirait-il de Jacques? C'est probable. Mais il est certain que Jacques ne s'inspirait pas de lui, car il avait laissé à Bruxelles, l'an passé, cette esquisse même qui fut plus tard gravée par François Van den Wyngaerden, à Anvers. Parlant de cette estampe, P.-J. Mariette dit, dans ses notes de 1745, que Callot s'est quelquefois plu à dessiner et même à *peindre* de ces scènes de nuit; il ajoute avoir vu chez le grand-duc, à Florence, un tableau du *Brelan* comme des quatre *Bohémiens :* la touche en était pesante et ne valait pas l'estampe. En indiquant sur ces deux estampes qu'il les achève à Nancy, Callot semble vouloir marquer qu'il les a préparées à Bruxelles d'où il revenait et où il a pu s'essayer à pratiquer cette manière de travailler.

Il est probable que Jacques aura cherché aussi, dès son retour, à s'exercer au pointillé et, dès lors, du début de 1628 serait l'*Enfant Jésus au globe,* composition ovale où Marie, en demi-figure, tient dans ses bras son fils qui, d'une main, bénit et, de l'autre, porte le globe terrestre. La gravure est au pointillé et fort réussie. Elle n'est pas signée. Mais, dit Gersaint, l'estampe était dans la collection formée par Pierre Mariette, le père, du vivant de Callot; l'arrière-petit-fils, Pierre-Jean Mariette, la céda à M. de Lorangère, collectionneur émérite, qui en offrait un prix considérable.

Il existe aussi des tentatives de pointillé dans cinq pièces, signées après la mort de Callot, gravées, sans doute en 1628, pour une même suite. Quand elles parvinrent, en 1635, aux mains d'Israël Henriet, celui-ci en fit, avec quatre autres estampes pieuses, un album, après avoir fait graver sur chaque planche une inscription latine

avec traduction française et fait apposer une signature apocryphe du défunt. Ce sont l'*Adoration des Mages,* une *Sainte Famille,* une *Résurrection,* une *Assomption,* une *Conversion de saint Paul.* De ce *Saint Paul,* le dessin au crayon noir est au Louvre sous le nº 12513 : il y figure un batteur de tambour qui avait déjà paru dans le *Combat à la barrière,* à l'*Entrée de M. de Macey.* Au même album, Henriet plaçait un *crucifix* qui est simplement indiqué au trait, mais qui n'a jamais été modelé ou ombré. Le dessin, grandeur d'exécution, au crayon noir, en est au Louvre, sous le nº 1782 du nouveau catalogue Guiffrey. Ce crucifix, qui a la même largeur que les autres pièces du recueil, mesure un centimètre de moins en hauteur : il a servi de modèle à Jean Valdor en 1628, l'année même que ce graveur liégeois vint se fixer à Nancy.

L'histoire ne dit pas qui attira Valdor en Lorraine; mais, dès qu'il y arriva, il fut le bienvenu. Jacques Callot lui faisait bon accueil, puisqu'il lui donnait cette épreuve de son crucifix au trait, que le Liégeois allait décalquer sur cuivre et graver, en attribuant au Lorrain le mérite de l'invention : la date de 1628, sur un petit caillou, est tellement microscopique, selon les habitudes de Valdor, qu'on a pu s'y méprendre et lire 1608; argument qui a été invoqué pour établir que, dès 1608, Jacques Callot était artiste. Claude Déruet n'était pas moins obligeant pour le nouveau venu, car, le 9 avril suivant, 1629, il sera, à Saint-Sébastien, parrain de son fils Roch. Mais le duc Charles IV se montra réellement prodigue : il lui attribua une pension de 600 francs barrois par mois, outre une indemnité de mobilier de 200 francs. Valdor, ciseleur de son état, avait une spécialité fort appréciée d'un prince guerrier : il ciselait l'armure à la perfection; ses casques, ses hausse-cols, ses cuirasses étaient des œuvres d'art. S'il pouvait être, dans un sens, le rival de Callot, il ne semble pas avoir été considéré comme tel. L'arrivée de cet artiste complique certainement les termes du problème suivant.

Il était alors beaucoup question d'une statue équestre que, depuis 1608, on devait élever à Charles III dans la Nouvelle Ville. Callot et Déruet furent, avec Siméon Drouin et Jean Leclerc, désignés par le conseil municipal pour surveiller l'œuvre confiée aux fondeurs, les frères Chaligny. On esquissait beaucoup de princes à cheval. Et il existe, de 1628, un *portrait* équestre, gravé, de *Charles IV:* à qui doit-on l'attribuer? à Déruet? à Callot? à Valdor? A Déruet, conclut-on, puisque sur un des états ultérieurs de l'estampe, on voit le monogramme ƆC du peintre et qu'on n'a jamais vu de signature sur les autres états. Et pourtant on doit se demander comment un peintre a pu, au deuxième essai, — car on ne connaît jusqu'alors de lui qu'une eau-forte, *la Carrière,* faite au compas et à la règle, — arriver à un tel résultat. A n'examiner que la lettre, on reconnaît vite dans le texte les *J* de Callot et les *t* qu'il barre d'une manière toute à lui. Il est permis de penser que, le prince devant être sollicité pour quelque faveur, — Déruet allait réclamer sa pension, qui ne lui avait pas été payée depuis trois ans, — les deux collègues et amis se seront entendus pour ménager au duc cette surprise dont Déruet attendait un effet précis.

Celui-ci aura fourni le dessin, laissant à Jacques la gravure; peut-être même aura-t-il ajouté tel coup de pointe qui aura mis sa conscience en repos. Les collaborations ne sont pas rares entre artistes, et bientôt Callot s'associera à Michel Lasne pour l'exécution d'œuvres communes où un seul des deux graveurs aura la signature, celui qui prétend à la récompense : ainsi les *Sièges de Ré* et *de La Rochelle* où Lasne se chargera des portraits de Louis XIII et de Gaston d'Orléans, sans en souffler mot; de même, le *Portrait de Louis XIII* où, au contraire, Lasne signe seul, alors que Callot grave, sans être nommé, tous les fonds.

D'après les archives (B. 101, fol. 52) de Nancy, le 2 septembre 1628, Jacques prit un permis de chasse : la forêt de Haye touche à la villa de Villers où les Callot vont l'été (voir fig. 7). Le 10 octobre, il était à Nancy et tenait sur les fonts, à Saint-Epvre, Jacques, fils de Gilles Silvestre et d'Elisabeth Henriet. C'était un frère, plus jeune de sept ans, d'Israël Silvestre, le futur graveur, et par conséquent neveu lui aussi d'Israël Henriet, le peintre qui depuis 1621 travaillait, à Paris, à la décoration du Luxembourg sous Duchesne. Jacques eut pour commère Philippe Barrois, épouse de Machon, secrétaire du duc.

La duchesse de Chevreuse avait quitté Nancy, au milieu de septembre, autorisée à rentrer en France. On voit à l'œuvre de Callot une *Pandore* qui pourrait dater de ce temps, à en juger par la signature et par le sujet. A cause de la mise en scène, qui rappelle beaucoup, par ses rochers, le *Saint Jean de Pathmos,* Mariette pense, étant donnée l'habitude de Callot de répéter à une même époque tel ou tel motif auquel il prend goût, que les deux estampes sont contemporaines. Il est certain que la mythologie, encore en honneur à Florence, était lettre close à Nancy. La *Pandore* s'inspire de la *Luxure* des *Sept Péchés capitaux,* qu'elle copie. Toutefois la signature n'est plus florentine, elle est française; et la formule qui l'accompagne, *In et Fec.,* est bien du temps où la duchesse semait l'infortune dans les ménages et le pays où on la recevait. Comme piquant contraste, voici Callot gravant un frontispice pour les «*Règles de la Congregatio Nostre Dame,* érigée au collège des RR. PP. Jésuites de Nancy, soubz le titre de son Immaculée Conception». L'œuvre est anonyme. En 1860, Meaume constatait qu'il s'en vendait des épreuves modernes, sans savoir où le cuivre pouvait être abrité.

De France arrivait, en novembre, la nouvelle de la prise de la Rochelle où Louis XIII était entré le 28 octobre : les protestants étaient soumis; les difficultés à l'intérieur allaient cesser; contre qui le Roi tournerait-il ses armes? Depuis un an, depuis la mort du dernier duc de Mantoue, Vincent II, la situation européenne devenait inquiétante. Bien peu de voisins du duché italien étaient disposés à laisser le duc de Nevers, héritier légitime comme cousin du défunt, mais Français, prendre possession de l'héritage; le duc de Savoie, le gouverneur du Milanais pour l'Espagne, l'Empereur comme suzerain, avaient des prétentions. Charles IV de Lorraine ne pouvait rester étranger aux combinaisons politiques qui se formaient. Sa femme,


FRAVDI NATA COHORS · IVVENEM CIRCVMVENIT ASTV
PELLICIS. HINC MODVLIS, LVDITVR, INDE DOLIS.
PERDIT OPES, LVXV FAMÆ NEC PARCIT AVITÆ.
PRODIGVS. HINC SECVM NOMINA LARGA TRAHIT.

IX

la duchesse Nicole, était, par sa mère, Marguerite de Gonzague, la nièce même de Vincent II et avait des droits réels, ne fût-ce que sur le domaine privé du défunt.

La Lorraine était bien placée pour gêner le Roi de France s'il s'avisait de se mêler encore des choses italiennes. Au surplus, il y avait différend entre les cours de Paris et de Nancy, quant à la valeur du coup d'État du 15 novembre 1625.

Le litige amena Charles IV à faire un appel sérieux au talent de son chalcographe officiel. Jacques était doublé, par son père, d'un généalogiste en titre, et nul doute que Jean, le héraut d'armes, n'ait préparé le dossier de famille qui servit à Jacques pour graver l'*Arbre généalogique de Lorraine,* œuvre énorme qui, les trois planches réunies, mesure plus de deux mètres de hauteur. Rien d'artistique dans cette réprésentation botanique d'un grand pommier où pendent, comme autant de fruits, des ronds portant les noms des issues successives de la famille, tandis qu'assis au pied, tout pensif, le vieux Pharamond semble se demander pour quel service on le rappelle à l'existence. Naturellement, le rameau-maître, au sommet de l'arbre, est celui de Charles; le rameau de la pauvre Nicole est si faible qu'il ne tient que par le lien conjugal. Un mandement du 23 juin 1629 accorda 300 francs barrois à Jacques pour ce travail de deux mois au moins; mais l'œuvre et les planches disparurent aussitôt de la circulation. Pourtant deux épreuves s'en rencontrent à Nancy, l'une au Musée lorrain du Palais ducal, l'autre à la collection de Callot de la bibliothèque municipale. Il doit s'en trouver un exemplaire, en compagnie du dossier, dans les archives de la Maison d'Autriche, descendante de la Maison de Lorraine. Louis XIII, après avoir fait une entrée triomphale à Paris, le 23 décembre 1628, s'était presque aussitôt dirigé, par Troyes et par Dijon, non sur la Lorraine, mais sur la Savoie; il s'était montré à Suze, le 8 mars 1629, et le calme s'était à l'instant rétabli chez les ennemis de Mantoue. De là, il avait dû marcher contre les mécontents du Languedoc que l'Espagne agitait afin de diminuer d'autant le danger d'une invasion du Milanais.

L'attention de Jacques se portait depuis quelque temps sur Paris, et voici pourquoi : ses *Vues de Bruxelles,* qu'il avait mises en vente à Anvers, lui rapportaient quelques bons florins, sans parler de ce qu'il pouvait en retirer de Bruxelles même. Ses tirages à la presse terminés, il avait maintenant un stock considérable de *Sièges de Bréda* dont il n'était pas facile de se défaire à Nancy : le marché y était trop étroit. A Paris, au contraire, la vente serait considérable, espérait-il. Et il se décida au voyage, non sans avoir au préalable achevé, dans un cartouche supporté de chaque côté par un Génie, les *Armoiries de Lorraine* et gravé les *Armoiries de Nicolas-François,* frère de Charles IV, comme frontispice du pieux ouvrage de frère Thomas, de Rouen : «de l'Institution et progrès des Religieux», in-quarto paru, en 1629, chez Antoine Charlot, à Nancy.

Le coche Doublet se prenait à Toul : il en coûtait 12 livres et 4 jours pour se

IMPRIMERIE NATIONALE.

rendre à Paris. Le coche d'eau de Châlons mettait autant de temps à descendre la Marne ; mais on ne payait que 60 sous.

Le départ dut avoir lieu avant la seconde moitié de juin, car, le 23 juin, Callot n'est plus à Nancy et n'y signe pas le reçu des 300 francs que le Trésor lorrain lui devait pour la généalogie ducale. Il se trouvait sur les bords de la Seine durant les grandes chaleurs de l'été, juillet et août, car ses *Vues de Paris* montrent les chevaux prenant leur bain en rivière. En septembre, il était de retour au logis, comme on le verra plus loin par une lettre de Voiture. Quant à l'année, 1629, elle est indiquée par le portrait daté que Michel Lasne fit à Paris de l'aquafortiste nancéen. D'après les confidences qu'il a reçues et dont la source se révèle d'elle-même, Félibien dit de Callot : «Lorsqu'il demeurait à Paris, il logeait avec son ami Israël au Petit-Bourbon.» Jacques venait d'être, à Nancy, le parrain de Jacques Silvestre, neveu d'Henriet, et il pouvait naturellement rendre à son compatriote la visite que celui-ci lui avait faite au Palais des Offices en 1619. Henriet, lui aussi, occupait un palais, le Petit-Bourbon, bâti au bord de la Seine, entre le Louvre et Saint-Germain-l'Auxerrois, là où est le jardin de l'Infante aujourd'hui. François Ier l'avait confisqué sur le connétable de Bourbon, à la trahison de celui-ci. Depuis lors, la chapelle, la salle des fêtes, servaient à maints usages publics, à maintes solennités : on y avait tenu les États généraux; on allait y établir le théâtre italien avant d'en faire le garde-meuble royal. Les communs avaient sans doute été tranformés en logements, et Henriet avait posé là ses pénates. L'endroit devait être gai, ensoleillé, à en juger par les croquis que Callot prit de ses fenêtres : *Vue du Pont-Neuf,* en amont (voir pl. X), *Vue du Louvre,* en aval, avec joûtes nautiques données par les bateliers, à la Saint-Pierre, à la Saint-Louis. Un dessin de celle-ci, au fusain, se trouvait dans la collection de M. de Jullienne en 1767; un dessin du Pont-Neuf, à la plume, figurait dans celle de M. Alfred Sancède. Les cuivres, qui furent gravés à Nancy, après le retour de Jacques, se conservèrent chez la veuve, Catherine Kuttinger; il passèrent ensuite chez Silvestre, chez Fagnani. Après le vol de 1730, ils reparurent chez N. Bonnart, rue Saint-Jacques, à l'Aigle, si retouchés, qu'on se demande s'il ne s'agit pas de copies. M. Leloutre les a ensuite longtemps possédés.

Mais Callot était venu à Paris attiré moins par l'art que par les affaires, et il est à croire qu'il se mit au plus tôt en relations avec les éditeurs parisiens. Il alla chez Tavernier, à *l'Épi d'or,* dans la cité, en face la Mégisserie, et y acheta ou y reçut en cadeau le *Plan cavalier de Paris* que Méryan (l'auteur de la Pompe funèbre de Charles III, de 1610) avait gravé en 1617 et que Tavernier venait, en 1628, de copier et de rééditer. Ce plan, qui porte l'ex-libris autographe de Callot, orne aujourd'hui un des murs de la Bibliothèque municipale de Paris, rue de Sévigné. Mais cet ex-libris n'indique nullement que Callot a gravé l'œuvre, comme on le lit dans certains catalogues où le plan de Paris de 1628 est dénommé «plan de Callot». L'artiste lorrain visita sans doute Pierre Mariette, le fondateur du magasin de la rue

Saint-Jacques *à l'Espérance;* car la tradition de famille veut que l'*Enfant Jésus au globe,* pièce anonyme au pointillé, extrêmement rare, ait été donné par Callot même à ce libraire pour la collection de gravures qu'il s'était mis à former. Cramoisy, la veuve Camusat, reçurent sa visite. Mais Callot ne fit d'arrangement avec aucun des éditeurs du temps, Huret, Boudan, Sonnius, de la rue Saint-Jacques, Farge, du Palais, Briot, Jean Le Clerc, de la rue Saint-Denis, et ce fut Henriet qui obtint le contrat. Défiant sans doute, comme il devait l'être après avoir entendu cent fois Thomassin se plaindre de son éditeur Turpin, il crut plus sage d'adhérer à la proposition qu'Henriet lui fit de se charger de son dépôt et de ses ventes à Paris. Henriet a dit à Félibien que Callot s'était engagé à publier chez lui tout ce qu'il produirait dorénavant, contrat assez invraisemblable ou qui n'aura été tenu qu'en partie, car bien des gravures exécutées par Jacques, depuis lors, ne passèrent pas par les mains d'Henriet.

Avec quels artistes du monde de Paris Callot lia-t-il connaissance pendant son séjour au Petit-Bourbon? L'histoire ne l'a pas dit jusqu'à présent. Henriet le mena au Luxembourg où il travaillait au palais, non plus sous Duchesne, qui était mort en 1627, mais sous Philippe de Champagne, rappelé de Bruxelles en janvier 1628, et marié, en novembre, à la fille de ce peintre. Simon Vouet, rentré depuis deux ans d'Italie, était alors le maître à la mode, au Louvre; mais il n'était ni la modestie, ni l'affabilité mêmes. Henriet n'était peut-être pas non plus l'introducteur le plus favorable. En tout cas, une amitié surgit qui se montra des plus chaleureuses, celle de Michel Lasne, le buriniste normand. Michel avait 34 ans, trois ou quatre ans de moins que Jacques. De Caen, où son père était orfèvre, il était allé étudier à Anvers, à Bruxelles, et n'était établi à Paris que depuis quatre ans. Il s'était, avec sa jeune femme, installé rue Saint-Jacques, près Saint-Benoît, aux abords de Cluny. Il s'enthousiasma pour le lorrain et tint à graver son portrait, sous lequel il fit placer, en latin, l'éloge le plus merveilleux qu'on pût lire :

> Voici le miracle de l'art et de la nature. Celui qui dessine et grave en petit sur le cuivre tout ce que la nature a fait de grand et le rend même, par l'habileté de sa main, plus parfait encore. C'est avec raison qu'on le croit héritier des idées divines.

Le portrait est daté de 1629 et déclare que Jacques est âgé de 36 ans. Les relations de Lasne et de Callot durèrent au moins quelque temps et conduisirent à une collaboration commune.

L'aquafortiste Abraham Bosse, qui plus tard dessina le tombeau de Callot et termina ses œuvres inachevées, fut en relations avec Jacques, qui lui donna même une provision de son vernis.

Lucas Vorsterman, le buriniste d'Anvers, se trouvait lui aussi à Paris en ce moment : il devait, à quelques années de là, traduire sur cuivre le beau portrait que Van Dyck avait fait de Jacques à Bruxelles; il s'occupait alors du portrait de Peiresc. Il ne ressort pas que les deux artistes se soient rencontrés. Du reste, Callot ne dut

pas rester, cette fois, longtemps en France. Il y avait atteint son but, c'est-à-dire trouvé un débouché pour son stock de *Sièges de Bréda*. Il fut bien question de travaux supplémentaires et, de fait, la vue du *Siège de Bréda* sur une aussi grande échelle dut amener, surtout durant les dîners de la rue Saint-Jacques, chez Lasne, la conversation sur une représentation de la prise de la Rochelle, sujet que Lasne avait déjà traité, mais au burin et en petit. Ces propos ne furent que des germes jetés alors, qui prirent racine et donnèrent bientôt des fruits. De ce séjour à Paris, Henriet gardait une eau-forte de Callot, le *Passage de la Mer Rouge* (allusion biblique au passage des Alpes par Louis XIII ?), sur laquelle il fit plus tard placer une inscription latine, une signature — apocryphe, — une date. L'inscription, comme celle du portrait de Lasne, est du pur Henriet. Tout y est au superlatif :

Cette gravure sur cuivre, taillée d'une manière exquise de la pointe même de Jacques Callot, noble lorrain, a été, œuvre parfaite (*perfectissimum*), donnée en cadeau à Israël Henriet, son meilleur et son plus sincère ami.

La planche, disparue avec la collection Fagnani en 1730, reparut vers 1766 chez la veuve Vincent, Marie de Bury, rue Saint-Jacques, près Saint-Benoît. Elle s'imprima ensuite chez un autre éditeur, mais elle était alors à peu près usée.

Sous la date 1629, il existe une gravure, dite de Callot, qui a prêté à bien des controverses. Elle ne paraît pas être de Jacques et doit, selon toute vraisemblance, être attribuée pour le premier plan à Stefano della Bella, pour le fond à Israël Silvestre. On la nomme *Marché des Esclaves* ou encore *Petite Vue de Paris*. Quand on parcourt l'œuvre de La Belle, on reconnaît vite, surtout dans les séries de « débarquements », le goût qu'il avait pour ces rivages de Livourne où, à l'abri d'une tour à droite, d'un fortin, à gauche, muni de canons et pourvu d'un escalier, voyageurs exotiques, Indiens, Turcs en turbans avec aigrette, débarquaient, eux, leurs perroquets, leurs singes, leurs ballots, leurs barils. En 1644, de La Belle, arrivé depuis quatre ans de Florence à Paris, travaillait, rue de l'Arbre-Sec, chez Henriet, qui avait laissé la peinture définitivement et cherchait dans le commerce des estampes une fortune après laquelle il courait depuis un quart de siècle, sans l'avoir jamais atteinte. Callot lui avait ouvert cette voie nouvelle. Il y a, de La Belle, en cette seule année, une douzaine au moins de rivages maritimes, presque semblables au *Marché des Esclaves*, sans parler d'autres embarquements du même style qui parurent chez Ciartres un peu plus tard. Le premier plan, qui a été longtemps imprimé tel quel, avec un trou dans le fond figurant le vide de l'Océan, est sans conteste de La Belle. C'était une planche sur laquelle de La Belle n'avait pas eu le loisir, lorsqu'il s'en sépara pour aller travailler ailleurs, de placer les navires et barques qui devaient la remplir.

Vers 1654, Israël Silvestre rentrait en France et à Paris de son troisième voyage d'Italie : il avait, lui, la spécialité des Pont-Neuf. Son oncle, retrouvant le cuivre inachevé de La Belle, en fit garnir le fond d'un Pont-Neuf fantaisiste à trois arches,

avoisiné de maisons des champs : de cette collaboration résulta une estampe truquée qui peut, au premier abord, faire croire à une vue de la Seine prise de la rive droite, à l'angle des Tuileries. La tour de droite peut sembler une Tour de Nesle, le fortin de gauche peut paraître une Porte-Neuve, l'océan de La Belle devient la douce Seine qui passe alors au sud de la Tour de Nesle. Comme les Callot étaient alors en grande demande, l'estampe reçut le nom apocryphe de Callot — sans le prénom, ce qui décèle la fraude — et, pour qu'il n'y eût pas de doute, on plaça la date de 1629, vingt-cinq ans en arrière, date du portrait de Michel Lasne, ce qui devait prouver que la pièce était authentique. Le dessin en contre-partie de La Belle est au Louvre (nº 1776-Guiffrey), dans ce qui s'y trouve de l'album de Mariette : un navire y figure à la place du Pont-Neuf; anonyme, il a été, à cause des données de l'estampe truquée, attribué à Callot. Le cuivre a suivi le sort de la collection Silvestre : aux derniers tirages, il était chez la veuve Vincent.

Jacques, après une absence de deux mois, a dû rentrer à Nancy vers la fin d'août, assez à temps pour fêter en famille l'anoblissement de son grand-père et parrain Jacques Brunehaut. Il était bientôt suivi d'un Parisien de marque, qui n'était autre que le frère du Roi, Monsieur ou Gaston, duc d'Orléans. Le jeune prince — il avait eu 21 ans le 25 avril précédent — était très mécontent de la Cour : son frère, sa mère s'opposaient au mariage qu'il voulait contracter avec Marie de Gonzague; le cardinal de Richelieu le tenait plutôt à l'écart, comme il tentait, à ce moment même, de détacher Louis XIII de l'impétueuse Marie de Médicis, de manière à rester seul ministre et seul conseil auprès du faible monarque qu'était le fils aîné de Henri IV. Les ennemis du cardinal — et ils étaient nombreux — agissaient sur Gaston, leur espoir, pour le cas où Louis XIII, qui n'avait pas d'enfant d'Anne d'Autriche, viendrait à disparaître. Après avoir boudé six mois à Montargis, pendant que le Roi et Richelieu luttaient dans le Midi, il se décidait, à la veille du retour de ceux-ci à Paris, à se retirer à Saint-Dizier le 28 août, et à passer de là en Lorraine où Charles IV lui promettait bon accueil.

Toute une cour l'escortait : Puylaurens, qui le dominait de son habileté; Le Coigneux, le chancelier, qui était censé servir de mentor; Cosme Savary, marquis de Maulevrier, qui était maître de la garde-robe, le même qui était venu au monde à Rome, à l'ambassade de France, au moment où Callot y arrivait en 1608; Léonard Goulas, secrétaire des commandements, et son jeune cousin, Nicolas Goulas, attaché à la Chambre; MM. de Vaugelas, de Marillac, Gournay de Froville, comte de Brion, gentilshommes de la Chambre; le « Sr Voicture, conducteur des ambassadeurs », disent les comptes de Gaston de 1629, conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal; Julio Donabella, le peintre, sans oublier le Dr Charles de l'Orme, dont la nomination comme premier médecin de Monsieur est du 17 août 1629.

Sous cette invasion, la capitale de la Lorraine s'anima : on n'entendit plus parler que de jeux, de fêtes, de dépenses, de duels. Le P. Husson rapporte que le prince

et M. de Maulevrier passaient régulièrement deux heures par jour chez Callot, à le regarder travailler ou à apprendre de lui à dessiner. Toutefois il ne ressort pas des comptes de Gaston qu'il ait rien dépensé pour ce nouvel ami, de seize ans son aîné. On y trouve les dépenses les plus variées chez nombre de fournisseurs de la ville. La note de l'apothicaire Claude Socourt s'élève, le 25 septembre, à 790 livres pour du «sirop d'escorce de citron et d'anis de Verdun». Déruet avait pour beau-père Jean de Saucourt, seigneur de Saxon, apothicaire de Son Altesse. Jean-Claude Braconnier reçoit, pour un petit livre de litanies en lettres d'or, 60 livres; Jean Appier-Hanzalet, le buriniste, pour un livre d'artifices, 50 livres; Jean Valdor, graveur en taille-douce de S. A. de Lorraine, 75 livres.

Mais voici un souvenir de Voiture qui prouve que Jacques était alors, à Nancy, une des célébrités locales. C'est une lettre qu'il écrit à la marquise de Rambouillet, Catherine Pisani, née à Rome le 16 décembre 1588, et au père de laquelle, alors ambassadeur de France, Thomassin dédiait une estampe à cette occasion. Voiture signe sa lettre du nom de Callot en y joignant un livre de gravures de l'artiste. Il ne date pas, mais une lettre suivante est du 23 septembre, et l'auteur y dit qu'après avoir passé par Épernay, il est à Nancy depuis huit jours.

MADAME,

De tant de différentes imaginations que mon esprit a produites, la plus raisonnable que j'ay eüe est celle de vous présenter ce livre à vous, Madame, qui excellez sur toute autre en cette partie de l'âme qui fait les Peintres, les Architectes et les Statuaires, et qui la défendez par votre exemple du blâme que l'on luy donne de ne se trouver jamais en éminence avec un parfait jugement. Car, outre cette grande lumière d'esprit qui vous fait voir d'abord la vérité des choses, vous avez une imagination qui mieux que toutes celles du monde en sait discerner la beauté. Et comme il n'y a personne aujourd'hui qui ait tant d'intérêt que les choses parfaites soient estimées, il n'y en a point aussi qui les sache louer si bien que vous. C'est vous flatter bien modestement, Madame, que de dire que vous les savez connoistre puisque je pourrois assurer que, quand il vous plaît, vous les savez faire en perfection. En effet, il est arrivé beaucoup de fois qu'en vous jouant vous avez fait des dessins que Michel Ange ne désavouerait pas. Et de plus on peut vous vanter d'avoir mis au monde un ouvrage qui passe tout ce que la Grèce et l'Italie ont jamais vu de mieux fait et qui pourroit faire honte à la Minerve de Phidias. Il n'est pas difficile d'entendre que c'est de Mademoiselle votre fille que je veux parler, en laquelle seule on peut dire, Madame, que vous avez fait plusieurs miracles. Mais il faudrait une main plus hardie que la mienne pour entreprendre de représenter ce qui est en vous et en elle, et je ne le pourrois pas en un gros livre, moi qui sais mettre dans une feuille de papier des armées toutes entières et y faire voir en leur grandeur la mer et les montagnes. Je me contenterai donc de me dire avec beaucoup de respect et de vérité que je suis, Madame, vostre

Jacques CALLOT.

Ce pauvre Voiture, qui se martelle évidemment l'esprit, à 31 ans, pour exprimer des choses gracieuses, aurait été bien aimable de dire ce qu'il envoyait à Paris. Il avait vu le *Siège de Bréda* avec des armées entières sur une simple feuille de papier :

mais peut-être se bornait-il à offrir la brochure du *Combat à la barrière,* ou le recueil français des *Caprices,* œuvres qui eussent mérité, ne fût-ce qu'une simple mention.

Parmi les œuvres sérieuses que Callot fit pour le jeune prince, Gersaint spécifie, dans son catalogue de Lorangère, en 1744, les 10 planches de *Monnaies* sur lesquelles sont gravées, faces et revers, 106 pièces d'or et d'argent alors en circulation, les plus récentes datant de l'année même 1629, comme les monnaies épiscopales de Metz. Il y en a de Joseph, l'évêque de Coire, 1628; de Léopold d'Autriche, 1628; de la République de Nuremberg, 1628, avec des patacons (2 colonnes d'Hercule) de Besançon, 1625. Callot était familiarisé avec ce genre de travail, car il avait eu à graver deux fois déjà, pour le Trésor, des pièces allemandes prohibées. Les cuivres entrèrent en 1662 chez Silvestre, rue de l'Arbre-Sec, au logis de M. Le Mercier, orfèvre de la Reine, proche la Croix du Tiroir, au coin de la rue Saint-Honoré. Fagnani découpa le centre de la planche 8 pour y insérer le portrait de Callot par Lasne. Cette combinaison donna des épreuves curieuses dont l'une se trouve dans la collection de M. le baron Edmond de Rothschild. Il ne reste plus que deux cuivres, les planches 2 et 10, qui sont chez M. l'abbé Renauld.

Au nombre des pièces les moins sérieuses se placent les *Balli di Sfessania*, mot inventé par Jacques sans doute et qui devait signifier «danses des désossés, des défessés». L'œuvre a dû quelque peu choquer la pudique Catherine Kuttinger; de là cette apparence italienne que Jacques a donnée au texte comme pour l'antidater et en faire un péché de jeunesse florentine. Les tailles sont un peu creusées commes celles des *Vues de Bruxelles* (Callot visait-il alors au rendement durable de ses planches?), et les premières épreuves sont sur du papier à la marque de Charles IV. Cette suite eut du succès, car elle a été copiée par Christophe Kilian en Allemagne, copiée en partie chez Ciartres à Paris. Il y en a des dessins au Louvre (n°s 1764, 1765, 1771); il y en avait sous verre 34 — crayon et bistre — chez M. de Jullienne en 1767; d'autres aussi — plume et sanguine — dans la collection Baldinucci, bien qu'ici les dimensions soient plus grandes que celles des estampes. Les cuivres, qui furent cédés à Silvestre, se trouvent aujourd'hui chez M. l'abbé Renauld, après avoir passé chez un éditeur nommé G. Valk, dit Heineken (t. III, p. 501), et y avoir été retouchés.

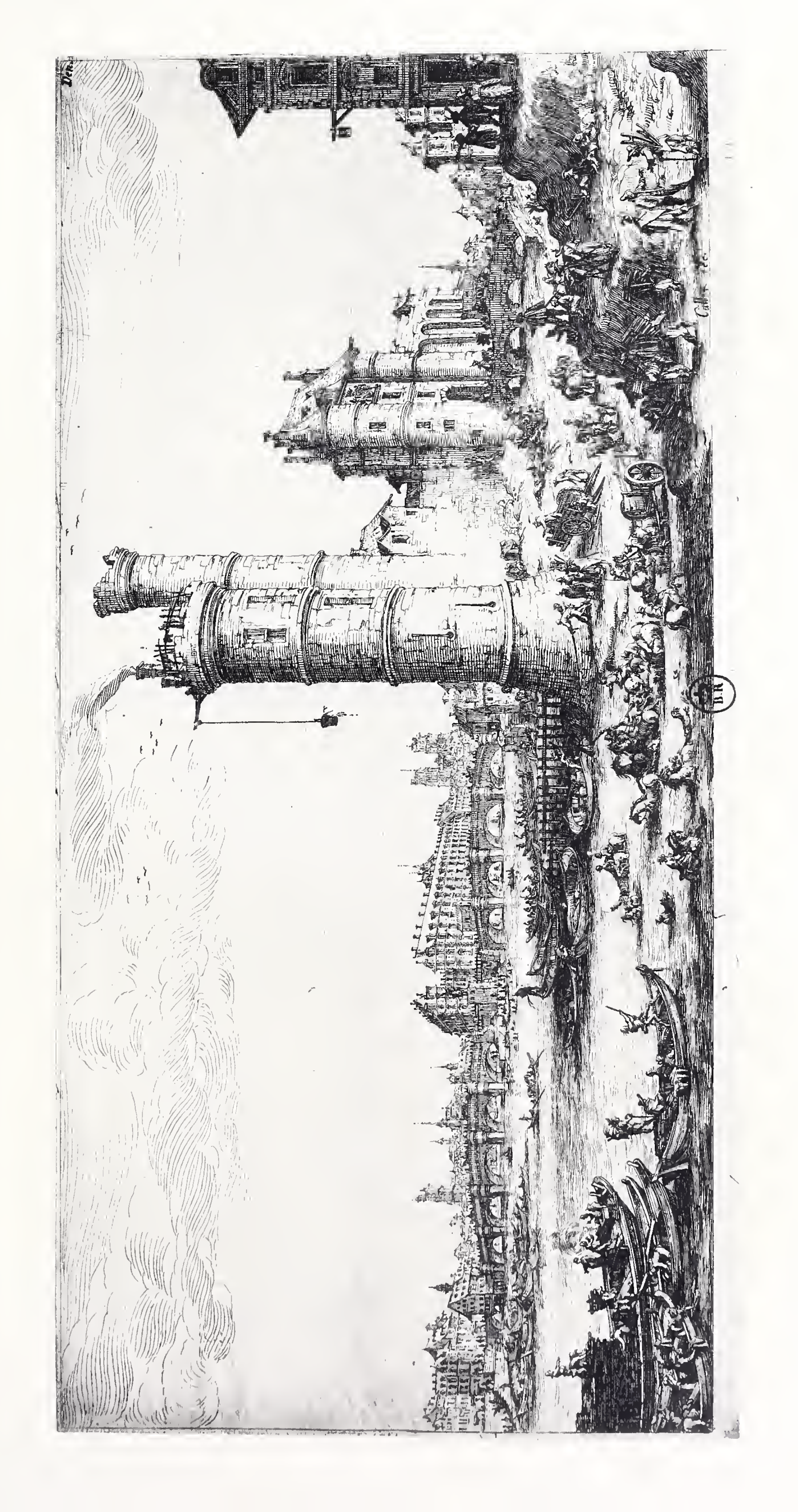
De la même époque paraît être, d'après la forme de la signature, la réplique du *Massacre des Innocents,* dont les décors architecturaux vont être, en 1631, repris par Callot, dans ses douze *Martyres d'apôtres.* La planche se trouvait chez Silvestre en 1691, avec l'original italien qui avait été considéré par Callot comme perdu, quand il recommença cette œuvre. Les *Deux dames de condition,* debout, la *Dévideuse et la Fileuse,* sont de gracieuses figures, des portraits sans doute, qui portent la même signature que les *Monnaies* et qui peuvent se rattacher au séjour de Gaston à Nancy. Nicolas Goulas, qui a écrit, cinquante ans plus tard, le journal de son séjour à Nancy avec Monsieur, donne çà et là des récits qui démontrent les bontés qu'on avait pour les Français, non seulement en ville, mais même dans le Palais

ducal. Il rappelle tout particulièrement l'indiscrétion commise par le spirituel petit de Lalande qui, reçu avec le prince dans la chambre à coucher attenante à la galerie des Cerfs, au haut du grand escalier, pendant que Gaston saluait et s'entretenait près de la cheminée avec la duchesse Nicole, s'avisa de pénétrer dans la ruelle où le duc Charles IV était censé reposer, souffrant. Tout déconfit, il bat en retraite et laisse tomber le rideau; mais le duc le rappelle et insiste : « Il n'y avait pas à se gêner; il n'y avait sur le lit que Mlle de Savigny. » Et toute la chambrée de rire, sauf la pauvre duchesse Nicole. Goulas ajoute : « Inquiet, malade du cœur, souvent au lit, M. de Lorraine ne sait à quoi s'amuser; n'aimant pas le jeu, ni les conversations délicates, il ne parle de ses affaires à personne, pas même à son père. Il n'avait que cette demoiselle pour lui faire passer de bonnes heures. »

Israël Silvestre, chez qui ces deux derniers cuivres passèrent, montrait à Félibien 42 dessins à la plume qu'il possédait « de ceux que Callot faisait pour le duc d'Orléans ». Cette belle collection, Jacques-Augustin Silvestre la vendit en 1811, et peut-être fait-elle aujourd'hui partie de la collection de 1,100 dessins de Callot qui existe à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg.

Le samedi 9 février 1630, Gaston d'Orléans quittait Nancy, réconcilié avec son frère, après les négociations du duc de Bellegarde et de M. de Bouthillier. Un cuivre de Callot se rattache à ce premier séjour de Gaston d'Orléans à Nancy : l'artiste le grava sous l'inspiration du médecin du duc, le Dr Charles de l'Orme. On ne peut rien imaginer de plus prétentieux ni de plus sybillin que cette pièce où le médecin tient, comme les bons Pères Cordeliers, à faire montre de science hellénique, de l'alphabet au moins, pour étonner les populations. Jacques n'avait jamais fait autant de grec ni de latin de sa vie. Dans son genre, le *Portrait de Delorme* est une belle œuvre et, somme toute, elle peint bien le médecin précieux et pédant que le docteur devait être. Tallemant des Réaulx met à son crédit plusieurs aimables historiettes : comment il aimait à être partout le premier; comment il s'entendait à lancer une jolie femme; comme il aimait à recevoir beaucoup sans rien débourser, se faisant attribuer des commissions invraisemblables à Bourbon l'Archambault dont il prônait les eaux dans sa clientèle. Il avait su gagner la confiance de Richelieu qui l'avait fait entrer à dessein chez Monsieur et qui eut recours à ses services médicaux non pour lui-même, — sa confiance avait des limites, — mais pour son frère malade, le cardinal archevêque de Lyon. Le cuivre n'a jamais été dans le commerce : il fut probablement offert à Delorme, un des premiers à faire collection de gravures, de dessins, de cuivres provenant de Callot. C'est chez Delorme également qu'allèrent s'emprisonner, dès leur apparition, les deux grands *Sièges de Ré* et de *La Rochelle* dont l'histoire mystérieuse reste encore une énigme à résoudre. Comment ces œuvres sont-elles nées? Pourquoi ont-elles été supprimées avant d'avoir été achevées? Pourquoi sont-elles restées un siècle sans qu'on sût ce qu'elles étaient devenues?

Quand on examine, à la chalcographie du Louvre, où elles sont aujourd'hui con-



servées, ces planches qui paraissent encore presque neuves, on note sur le *Siège de Ré,* dans l'angle du bas, un groupe à cheval où figurent Louis XIII et son frère, Gaston d'Orléans; et tout aussitôt on est frappé de voir la trace d'un troisième personnage qui a été effacé au brunissoir : les tailles se sont bien rejointes, car l'estampe ne révèle rien ou peu de chose à qui n'a pas vu le cuivre; mais, sur le cuivre, les cicatrices restent, et l'on peut y reconnaître un grand chapeau un peu de biais, un chapeau de cardinal et un long bâton, sorte de canne de commandement; on distingue vaguement le cheval que montait le personnage. Si maintenant on se reporte aux notes de Mariette, qui peuvent dater de 1725, au moins quant à ce passage, on y lit ceci :

Les planches de Ré et de la Rochelle, qui avaient été achetées par le D[r] Delorme et avaient disparu, ont reparu depuis un an ou deux. M. Boulle [le célèbre ébéniste, artiste et collectionneur] avait le dessin original de Callot de ce groupe où était représenté le cardinal de Richelieu au milieu du Roi et de Monsieur, tel qu'il était avant qu'on eût effacé sur la planche la figure du cardinal de Richelieu, ce qui est une preuve qu'il y a été. Mon grand'père disait qu'il y était à cheval et une baguette à la main, ce qui fut effacé sur le champ. Un marchand anglais, M. Haye, a acheté le dessin. M. Boulle en a un autre de Callot, qui est une première pensée pour ce groupe. Gaston, duc d'Orléans, ne s'y trouve point représenté, mais le cardinal de Richelieu y est à cheval auprès du Roy.

Reste à déduire de ces faits et d'autres la genèse des *sièges*. Jacques, à son départ de Paris, en août 1629, y avait laissé deux amis aussi intéressés à sa gloire qu'à la leur, Henriet et Lasne. Celui-ci venait de graver pour le *Siège de Saint-Martin de Ré* de Jacques Isnard, chez Edmond Martin, rue Saint-Jacques, un frontispice où figuraient Louis XIII et Richelieu avec ce distique flatteur pour le cardinal :

Principis ora vides, Belli Pacisque Ministri;
Illa Jovis facies; mens erat ista Jovis.

Il pensait qu'aucune idée ne pouvait mieux sourire à la Cour que les glorieuses prises de l'île de Ré et de La Rochelle gravées dans le grand style du *Siège de Bréda* par l'auteur même de cette œuvre imposante. Plaire au cardinal, telle était l'ambition de Lasne, car pour lui c'était la fortune; l'occasion de faire ainsi le panégyrique du ministre devait être saisie. Henriet trouvait le plan génial et, pour le faire aboutir, il s'adressa à l'aumônier de la Reine mère, l'abbé de Saint-Ambroise, Claude Maugis, frère de Pierre, le directeur des travaux du Luxembourg, sous qui il avait travaillé huit ans. Claude Maugis était un conseiller écouté en matière d'art : n'avait-il pas décidé Marie de Médicis à confier à Rubens la décoration de la grande galerie du nouveau palais de la rue de Tournon? Callot fut donc prié de préparer une *Vie de la Vierge*. Il la fit en 15 tableaux, non sans recommencer le quatrième, une *Annonciation*. Il plaça, en tête, un frontispice sur lequel l'éditeur fit graver :

Vita et historia Beatæ Mariæ Virginis à Nobili viro I. Callot delineata atque in æs incisa et ab Israele, amico suo, in lucem edita, ad Illustriss. virum Claudium Maugis, Regis et Reginæ Matris consiliarium et elemosinarium ordinarium, Abbatem Sancti Ambrosij.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Quatorze de ces petits cuivres se trouvent à présent chez M. l'abbé Renauld, après avoir été un moment en la possession de M. Meaume. Si Maugis avait laissé une correspondance, on saurait peut-être d'une manière précise la suite de cette entrée en matière. Mais déjà Rubens se plaignait en 1626 du silence de l'abbé. Tout ce qu'on connaît bien de lui, c'est que volontiers il mettait à contribution, pour ses collections, les artistes qu'il obligeait. Il avait ainsi, dans son cabinet, les esquisses que Rubens avait soumises à la Reine mère de ses travaux du Luxembourg. Il laissa, à sa mort, en 1658, une des plus belles collections de gravures de Callot qui aient existé, celle qu'acheta l'abbé de Marolles et qu'il céda au Cabinet du Roi, lors de sa deuxième vente, en 1672.

Il est donc probable que l'idée des *sièges* fut soumise à la Reine mère et agréée par elle. Callot fut mandé à Paris et présenta le premier des croquis possédés par M. Boulle, préparé sous l'inspiration de Lasne. Marie de Médicis aimait également ses deux enfants : elle venait de les réconcilier, et, comme tous deux avaient pris part à la campagne de 1626 contre les Protestants et les Anglais, elle fit des remarques qui aboutirent au deuxième croquis. Jacques se rendit-il en Aunis pour dresser ses plans sur place, à Saint-Martin-de-Ré, à La Rochelle, comme il l'avait fait à Bréda? Les traditions locales l'affirment et aussi ceux qui, connaissant le pays, le comparent aux levés du Nancéen. Le voyage aura pris un mois, avril 1630, et puis Jacques aura eu, en mai, à se documenter pour savoir comment camper ses troupes, mener ses travaux d'attaque et de défense, comment nommer les corps placés aux différents postes. Trois mois lui avaient suffi, les dessins du *Siège de Bréda* arrêtés, pour les décalquer sur les cuivres. Les deux *Sièges de Ré* et de *La Rochelle,* moins complexes, auront, on peut le supposer, exigé cinq mois peut-être, une fois les esquisses prêtes. Les trois œuvres sont identiques quant à la composition en 6 planches. Quant à la bordure et aux textes, les deux dernières, identiques entre elles et destinées à se faire pendant, diffèrent de la précédente qui avait donné lieu à la pénible correspondance de Balthazar Moretus. Il y aurait une bordure supérieure en trois pièces : au centre, le portrait de Louis XIII, et de chaque côté deux petits sujets belliqueux, incidents du siège; même disposition en trois morceaux pour la bordure inférieure, le portrait du centre représentant Gaston d'Orléans; à gauche, la bordure du cadre renfermerait une sorte de dédicace en français surmontant une légende explicative avec 107 numéros de renvois; à droite, même texte traduit en latin. Les portraits des bordures et la lettre furent confiés à Michel Lasne qui les exécuterait pendant que Callot serait à Nancy à abattre sa grosse part du travail.

Jacques a dû, en août, être rentré au logis où l'attendaient de tristes événements : la peste s'était, en mars, de nouveau déclarée à Nancy-la-Vieille; on avait isolé celle-ci de la Ville Neuve; on y avait interdit le marché; on avait établi près de Lachou des cabanons pour y soigner les pestiférés; la cour s'était, juges inclus, retirée à Lunéville. Parmi les victimes de la contagion, Jacques eut la douleur de compter

son père, qui mourut le 12 août et fut enterré aux Cordeliers. Le chagrin de la séparation fut tel, que l'artiste, encore qu'il eût déjà 38 ans, songeant à la peine qu'il avait causée au vieillard lorsqu'il prit la fuite de la maison paternelle, se mit à esquisser un acte de repentance en onze pages, son histoire de l'*Enfant prodigue,* qui est des plus touchantes, quand on se place dans les douloureuses circonstances où elle fut écrite. Elle ne sortit jamais de chez lui durant le peu d'années qu'il lui restait encore à vivre. Ce n'est qu'après sa mort qu'elle fut publiée sans autres commentaires.

Peut-être reçut-il alors les consolations du R. P. Caspar Ruthard, de la Société de Jésus, professeur de philosophie à l'Université de Fribourg en Brisgau, qui se trouvait être en vacances au collège de Nancy. Le Père avait réuni ses cours en un volume de 200 pages, intitulé « Sacra Cosmologia », qu'il faisait imprimer chez Meyer à Fribourg, résumé de l'enseignement philosophique, en douze chapitres : *monde, firmament, astres, éléments, météores, gemmes, métaux, plantes, animaux, homme, anges, Dieu,* curieux à la veille de la révolution cartésienne. Il demanda à Callot un frontispice en lui fournissant le dessin : dans un paysage symbolique, cinq *philosophes,* emblème en mains, sont groupés autour d'une sphère céleste, Anaxagore (basilic), Héraclite (feu), Pythagore (hypoténuse), Aristote (triangle), Averroës (abracadabra). Cette pièce, qu'on appelle souvent les *Astrologues,* est de 1630, date indiquée par l'éditeur du livre.

Les malheurs publics étaient tels, que les RR. PP. Minimes crurent devoir redoubler de zèle et de dévotion en publiant un volume des « Miracles et grâces de *N. D. de Bon Secours* lès Nancy ». Le sanctuaire élevé à la porte sud de la ville, sous le nom de Notre-Dame des Bourguignons, devenue Notre-Dame de la Victoire en 1477, lors de la défaite, le 5 janvier, et de la mort de Charles le Téméraire sous les murs de Nancy, était des plus vénérés en temps de troubles, et le P. Nicolas Julet, provincial des Minimes qui desservaient la chapelle, pria Callot de se joindre à son œuvre : l'artiste s'empressa de graver à l'eau-forte un *Frontispice* en l'honneur de la sainte Vierge, de saint Charles Borromée et de saint François de Paule. Puis il dessina l'image miraculeuse qui abrite de son manteau, à sa droite le Saint-Père, à sa gauche le duc et la duchesse de Lorraine; mais, comme il était absorbé par ses Sièges, il confia à Jean Valdor le soin de terminer l'œuvre au burin. Le livre, dédié au duc, fut imprimé chez Séb. Philippe, à Nancy, sur l'ordre du cardinal de Lorraine, Nicolas-François, frère de Charles IV, dont Jacques avait gravé la thèse en 1625. Cette chapelle de Bon-Secours reçut, au testament de Callot, un legs de 400 francs pour qu'on y construisît un autel à saint François de Paule.

Jacques travaillait donc sans relâche à couvrir ses douze immenses plaques de cuivre : il s'interrompait à peine, le 10 décembre 1630, pour aller au baptême, à l'église Saint-Sébastien, d'Élisabeth Déruet, dont il était le parrain en compagnie d'Élisabeth Bontemps, la marraine. A Paris, Michel Lasne burinait ses jolis portraits

de la bordure, d'après Vouet et Viénot. Dans l'intervalle, il se passait au Luxembourg une scène qui devait compromettre l'œuvre des deux artistes. La discorde était à son comble dans la famille royale, et Marie de Médicis, qui se voyait de plus en plus exclue des conseils par Louis XIII, le mit en demeure, le jour de la Saint-Martin, le 11 novembre, de choisir entre Richelieu et elle. Le cardinal qui, avant Maugis, avait été l'aumônier de la Reine, qui habitait le Petit-Luxembourg et connaissait tous les couloirs du nouveau palais voisin, n'eut pas de peine à s'introduire lui-même dans la chambre de sa souveraine et à plaider sa cause devant le Roi et l'accusatrice : il gagna son procès, et cette journée des Dupes, en même temps qu'elle donnait à Richelieu la toute-puissance, mettait fin à l'influence que la Reine mère avait jusque-là exercée. On s'imagine comment l'œuvre de Callot fut reçue, au Luxembourg, lorsque, au début de février, Henriet apportant les premières épreuves, l'abbé Maugis mit sous les yeux de la souveraine le portrait du cardinal, encadré de ses deux fils, au bas du *Siège de Ré*. « Effacez-moi cette tête-là ! » fut le premier cri qui dut sortir du cœur et des lèvres de la princesse irritée. La tête et le corps disparurent aussitôt de la plaque. Mais on oublia qu'il y avait un texte à la légende. La dédicace, que Lasne et Henriet avaient préparée, était toute à l'éloge de Richelieu; dans les tables, le n° 30 de la légende renvoyait au Roi, le n° 31 à Monsieur, le n° 32 à Richelieu. On effaça ce nom à la colonne française en laissant la ligne en blanc; dans le texte latin, on inscrivit D[omi]nus la Davienne, M. de la Davienne. Or la Davienne était une ferme de l'île de Ré, non un gentilhomme. Sur le *Siège de La Rochelle*, le mal était moins grand, parce que le cardinal n'y apparaissait pas en évidence; mais le texte commençait par l'éloge du ministre : on ne l'acheva même pas; le texte s'arrête court au milieu d'une phrase. Le *Siège de Ré* porte la date du 12 mars 1631, le jour même où Louis XIII partit à la poursuite de son frère, qui fuyait par la Bourgogne vers la Lorraine, dix-sept jours après l'internement de Marie de Médicis au château de Compiègne. Les efforts de Callot, d'Henriet, de Lasne, de Maugis étaient à vau-l'eau.

Voici, du reste, les textes incriminés :

CALLOT
A TOVS LES POTENTATS
DE LA TERRE
ET A TOVS CEVX QVI
POSSEDENT ET DOMINENT LES MERS
POVR LA GLOIRE PERPETVELLE
DV ROY TRES CHRETIEN
LOVIS LE IVSTE

Empereurs, Roys, Princes et toutes sortes de Souverains. C'est l'Isle de Ré que Callot le Lorrain vous représente, l'une des moindres de celles qui sont habitées, mais la plus grande en renommée de toutes les Isles du Monde pour les merveilles qu'on y a vu faire l'an 1627.

Elle est françoise, proche de la ville de La Rochelle, les habitants de laquelle, rebelles à leur Roy, l'avoient depuis plus de 60 ans soubstraite de l'obéissance de S. M....

Les Anglais l'assaillirent... Le Duc de Buckingham en pressa la citadelle durant quatre mois. Le Roy, bien malade, commanda au cardinal de Richelieu de prendre soin de tout ce qu'il falloit, ce à quoy il travailla avec une diligence si extraordinaire et ses desseins réussirent si heureusement, que les assiégez eurent moyen d'attendre la venue du Roy. La présence de S. M. assistée des prompts et salutaires conseils de ce grand Cardinal fit un si bon effet, que les troupes de S. M. contraignirent le Duc de lever le siège, le 8e de novembre 1627. En suite de cette glorieuse Victoire le siège de la Rochelle fut continué et finallement la ville prise, ainsi que Callot le représente. Faict à Paris, le douzième mars mil six cens trente un.

Texte du *Siège de la Rochelle* :

CALLOT
A TOVT L'VNIVERS
ET A LA POSTERITE
POVR LA GLOIRE PERPETVELLE
DV ROY TRES CHRETIEN
LOVIS LE IVSTE

Qu'on ne parle plus à l'honneur des Monarques et Souverains de ces prétendues merveilles du monde tant admirées de la vénérable antiquité; toutes ces représentations des Piramides... (les sept merveilles sont énumérées) sont au-dessous de la digue de La Rochelle..... Que tous ces entretiens cessent pour faire place à ce qui se voit sur cette carte. C'est La Rochelle que Callot, Lorrain de nation, vous représente. C'est ce monstre espouvantable d'hérésie et de rebellion qui avoit plus de cent testes que vous voyez enchaîné...

Mais enfin Louis XIII, appelé justement le Juste, duquel les moindres actions sont des merveilles véritables, l'an 1624, commença d'approcher cette orgueilleuse Babilonne, l'an 1627 la fist investir et assiéger par le Duc d'Orléans, frère unique de S. M. et finalement la prit. Le tout judicieusement entrepris par le Roy; soubz ses ordres, par la conduite et soin infatigable de ce grand Cardinal Richelieu, lieutenant-général de S. M., soubz lequel le commandement d'icelle était séparé en trois, assavoir au Duc d'Angoulême et aux maréchaux de France de Bassompierre et de Schomberg...

La phrase s'arrête là, bien que les lignes soient préparées sur la planche pour recevoir la suite du récit. De qui sont ces textes si sonores? Peut-être du Dr Delorme : Ce fut lui qui, en attendant une solution, reçut en dépôt les planches, qu'il aurait achetées, rapporte Félibien, quoiqu'il rapporte aussi que le Roi récompensa dignement l'artiste de ce travail. Delorme mourut le 24 juin 1678, à 94 ans, ruiné par les procès et après avoir, à 86 ans, épousé une toute jeune fille. Il s'était dessaisi de ses collections, et sans doute avait-il cédé les deux Sièges à la maison de Richelieu où il semble qu'ils soient longtemps demeurés, jusque vers 1724. Ils figurent, en 1728, au catalogue de Fagnani qui les avait acquis, peu de temps auparavant, du graveur Laurent Cars. Ils entrèrent chez le Roi en 1730, pour en disparaître aussitôt. On les retrouve ensuite, dépourvus de leurs bordures, chez Audran, vers 1755. Ce graveur place une nouvelle légende au bas des estampes. Après avoir plusieurs

fois été présentés au Cabinet du Roi et refusés, les douze cuivres furent enfin, le 25 février 1861, achetés 500 francs à M. le comte d'Épinay par la chalcographie du Louvre, où ils sont à présent conservés.

Les bordures avaient été détruites : séparées des planches, elles avaient été sciées de manière à dégager les huit petites images, quatre chacune, qu'elles portaient. De ces huit fragments de la marge, cinq se trouvent aujourd'hui chez M. l'abbé Renauld : trois proviennent de l'Île de Ré et deux du Siège de la Rochelle. Il s'y trouve également une pièce dénommée *Débarquement de troupes,* un de ces cuivres délaissés par Callot, à la suite de quelque erreur de mesure ou de changement de plan : elle devait être destinée au Siège de Ré.

Callot, à n'en pas douter, était présent à Paris au moment de la déconvenue des sièges. Michel Lasne gravait à cet instant, au burin, un *Louis XIII* forçant le *pas de Suze,* l'actualité du jour, mais qu'il n'eut la chance de placer qu'en 1634. Callot lui fit à l'eau-forte un fond de tableau qui représentait le paysage alpestre de Suze. Jacques conserva le dessin et en fit usage quand il entreprit le portrait du *Maréchal d'Effiat,* ministre des finances de France, duquel il pouvait espérer l'indemnité promise par Marie de Médicis, mais considérée comme à peu près perdue.

DERNIÈRES ANNÉES.

(1631-1635.)

Jacques Callot rentrait de Paris à Nancy, désappointé sans aucun doute : la gloire qu'il avait espéré retirer de ces deux grands Sièges, résultat d'une année entière de travail, lui échappait comme aussi les profits Plaie d'argent n'est pas mortelle, et Jacques avait assez de ressources pour être à même de considérer cette perte avec philosophie. Au surplus, il avait à donner quelque attention au partage qui se faisait de la succession paternelle. Des huit enfants survivants, sept étaient majeurs; seul, Henri n'avait pas encore vingt ans; mais, le 3 janvier 1631, imitant trois de ses frères et sa sœur Jeanne, il renonçait définitivement au monde : il entrait chez les Tiercelins. Le bénéfice de la chapelle de Bainville, dont il jouissait depuis six ans, passa à Jean, fils du frère aîné, qui allait avoir quinze ans dans cinq jours, et qui reçut la tonsure avec engagement de se consacrer, l'âge venu, à l'Église, engagement qu'il ne tint pas, du reste. Pour le moment, on l'envoya faire ses études au collège de Reims, d'où, en mai 1634, il dédiera à son oncle Jacques sa thèse de philosophie.

Il restait donc, pour le partage, le frère aîné Jean, qui avait succédé à la charge de héraut d'armes, et qui, grâce à sa femme, avait succédé à son beau-père de Flondres comme concierge du Palais ducal; Jacques, chalcographe de Son Altesse, et Marguerite Notaire, qui, elle aussi, venait d'obtenir une loge de concierge au Palais. Il doit exister aux archives notariales de Nancy un acte authentique de la liquidation paternelle. Des immeubles urbains, Jacques a dû hériter la petite maison, voisine de l'hôtel de Salm et du bastion de Vaudémont, et aussi la maison située entre la Carrière et la rue des Comptes. « L'hostellerie des Trois Rois » et le n° 80 actuel de la rue des Ponts allèrent dans un autre lot. Des immeubles ruraux, Jacques reçut le pavillon de Bainville-sur-Madon, s'il en faut croire une note trouvée aux papiers de famille de M. de Bouligny. La maison de Villers dut, dans ce cas, rester au frère aîné, à moins qu'il n'y eût d'autres immeubles plus considérables à partager, ce qui n'est pas probable. Marguerite Callot Notaire dut recevoir une grande partie des deux cents et quelques hectares de terre dépendant du pavillon de Bainville, car elle s'établit dans le village voisin, Xeuilly ou Cheuilly, où de ses enfants sont enterrés dans l'église et où elle-même mourut, juste un mois après son frère Jacques, le 26 avril 1635.

Il existe, de cette époque même, une gravure faite par l'élève de Jacques, le jeune

François Collignon, qui a pour titre : « La chambre du S[r] Callot en l'année 1630 et la manière comme il travaille. François Collignon, son disciple, invetor et fecit ». L'estampe mesure de 8 à 10 centimètres de hauteur sur 12 à 15 de largeur. On y voit, tout petit au fond, Callot, loupe à l'œil droit, gravant à un chevalet appuyé sur une longue table, devant une fenêtre à meneaux et à carreaux losangés. A la table est accoudé, à l'autre extrémité, un jeune homme, sans doute Collignon. Sur la paroi gauche de la chambre, une cheminée au milieu, avec chenêts, une glace octogone, des chaises, un chat; contre l'autre paroi, un vaste lit à colonnes, fermé de rideaux, devant lequel est assise la femme de Callot, travaillant. Aux deux murs, comme frise, des gravures représentant des empereurs romains. Rien ne permet de localiser la maison. Sur la table, un dessin représente l'Amour tirant de l'arc, détail du *Portrait de Delorme;* la planche à laquelle l'artiste travaille mesure bien cinquante centimètres, dimension d'une feuille des *Sièges de Ré* ou de *La Rochelle*. Les grands et lourds cuivres que Callot maniait devaient se travailler au chevalet, pour être abordables, quand bien même le graveur n'eût pas eu de ces maux d'estomac qui l'empêchaient de se pencher sur sa planche et dont il commençait à se plaindre.

En grand deuil, Jacques n'avait pas eu, comme Déruet, à prendre part aux dernières fêtes du carnaval. Au surplus, Charles IV, tout à d'autres pensées, n'avait que faire de son chalcographe officiel : s'il donnait des ordres, c'était à Jean Valdor « pour une cuirasse et un casque enrichis de diverses figures taillées au burin et argentées d'argent fin »; « pour enluminer et graver une rondache et un hausse-col », ou encore « pour un autre hausse-col et un autre casque ». La Cour lui laissait des loisirs, et la ville était dans un complet désarroi. La peste avait reparu avec le printemps : la vie sociale, civile et religieuse était interrompue : les boutiques étaient fermées; les tribunaux étaient clos; plus de messes dans les églises; on se couchait à 9 heures. A Villers, on construisait des cabanons pour y héberger les malades, et David Chaligny, le fondeur, allait y expirer le 25 juin, avant d'avoir achevé de couler le cheval de bronze de Charles III qu'on attendait depuis des années. Jacques se consacra tout entier aux œuvres qui parlaient à son cœur ou qui répondaient à ses goûts. Son histoire de l'*Enfant prodigue* est de cette année 1631 : on y trouve des détails qui se voient sur le *Siège de Ré,* entre autres ce chien mal appris qui s'oublie dans la salle à manger, sous l'œil même de ses maîtres. La cour de la ferme rappelle le pavillon de Bainville; l'échauguette de la feuille 4 est une copie de l'échauguette, à l'angle de la Grande Rue et la rue des Comptes (voir fig. 6) qu'on aperçoit des fenêtres de la maison sur Carrière et Grande Rue, propriété des Callot. A la clef de voûte de la grande porte des planches 7 et 8, on distingue les armes de la famille, les cinq étoiles en sautoir; enfin les traits du père, autant qu'on en peut juger dans leur petitesse, rappellent ceux du duc au *Saint Mansuy,* portrait probable du père de Callot. Il est à espérer que Jacques sortit de chez Thomassin autrement que ne le fait l'Enfant prodigue de chez sa trompeuse compagne,

planche 4. A la mort de l'artiste, la suite fut cédée par Jean Callot à Israël Henriet qui la dédia à Armand de Maillé, marquis de Brézé, neveu de Richelieu, tout jeune encore, mais déjà maistre de camp. Les cuivres passèrent chez Fagnani qui les numérota, non sans se tromper, comme il se trompa dans les *Caprices :* sa planche n° 9 doit porter le n° 8; la double rime féminine du petit poème de la marge ne saurait être placée qu'entre deux rimes masculines. Les planches sont à présent chez M. l'abbé Renauld.

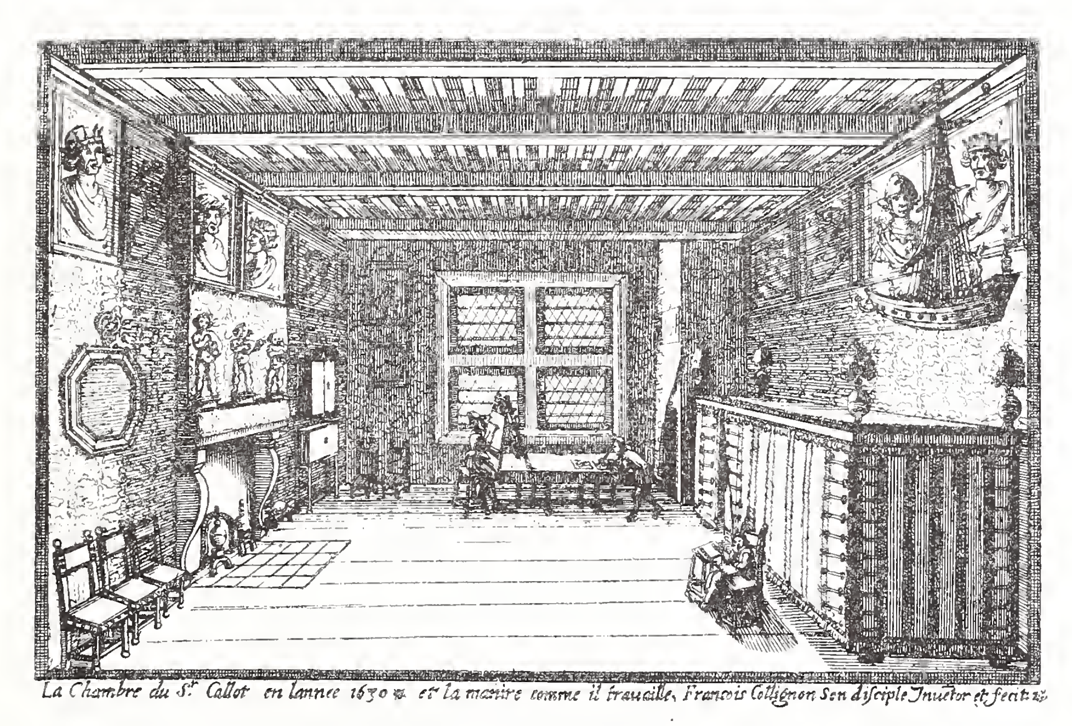


Figure 5. — Callot dans son atelier.
(Dû à l'obligeance de M. Chenut, avocat à Nancy.)

Pendant qu'il était en veine de réminiscence, Jacques dessina, sans doute, sa frise des *Bohémiens* en quatre tableaux : il a souvent raconté comment, en route pour l'Italie, il s'était rencontré avec une troupe d'Égyptiens ou de Tsiganes dont il avait gardé bon souvenir. L'œuvre n'a pas été terminée; car Jacques devait vouloir, suivant sa coutume, garnir les fonds de petits sujets comme il le commença sur les premières planches. L'œuvre n'a non plus jamais été signée et les signatures, apocryphes, ont dû être placées par Israël Silvestre lorsqu'il acquit, en 1662, les planches de la veuve de l'artiste. Les cuivres sont aujourd'hui chez M. l'abbé Renauld. Ils ont été copiés, chez Ciartres-Langlois, par de La Belle vers 1646. Ils ont aussi servi de modèle pour maints jeunes peintres. Mariette a vu à Florence, chez le grand-duc, vers 1740, quatre peintures sur cuivre qu'on lui a dit être de Callot, car elles représentaient les

IMPRIMERIE NATIONALE.

Bohémiens. De ces cadres, disparus des Offices, il en est reparu deux à Paris, le 5 mai 1847, à la vente d'Espagnac.

Le *Petit prêtre,* qui représente un ecclésiastique portant le viatique à quelque pestiféré mourant, est de cette époque : on le revoit aux *Misères de la guerre.* Les collectionneurs font grand cas de la marque d'un trou qui ferait croire que le cuivre a été porté comme médaille au cou ou comme breloque : le petit cuivre est maintenant en la possession de M. l'abbé Renauld.

Peut-être est-il aussi de cette époque ce *Saint François à la Croix de Lorraine* que Jacques, dit le P. Husson, grava pour les Cordeliers (voir planche XI). Il est d'une finesse exquise, traité au pointillé sur les joues, par conséquent postérieur au retour de Bruxelles. La planche aura été donnée au couvent, comme celles de *Lux Claustri,* et égarée. De sorte que l'estampe est à peu près introuvable. Celle que possède le Cabinet des estampes de Paris, léguée en 1909 par M. H. Duval, de Liége, et placée à l'œuvre de Callot par M. Courboin, provient de la collection de M. de Lorangère (1744). Le titre des *Coutumes de Lorraine* est de Callot : l'ouvrage parut en 1631, à Épinal, chez Ambroise.

Jacques restait en relations avec Henriet à Paris, et, comme il lui avait promis la mise en dépôt chez lui de ce qu'il graverait pour la vente, il entreprit d'exécuter un album en 16 planches, titre compris, où figureraient, outre le *Sauveur* et *sa mère,* les *Douze Apôtres* et *Saint Paul.* A côté du saint, de grande dimension, apparaît au loin une petite scène de martyre, genre si familier au graveur et qu'il devait à Josse de Momper. On appelle l'œuvre la série des *Grands Apôtres,* pour la distinguer du *Martyre des Apôtres* dont les dimensions sont moitié moindres. Mariette dit de cette composition qu'elle est de celles où Callot fait le mieux connaître sa facilité et sa hardiesse à manier la pointe. Elle ferait plutôt penser à Thomassin, travaillant à une œuvre non pour l'art, mais pour la vente : les tailles y sont moins serrées qu'ailleurs, plus profondes, de manière à remplir vite la planche et à la faire durer longtemps : les physionomies des saints — largement esquissées — ont de l'expression, circonstance assez rare chez Callot, dont les têtes sont d'ordinaire si petites qu'on y lit avec difficulté. Il avait commencé par *Saint Pierre,* mais, jugeant les dimensions trop exiguës, il rejeta cette première planche et reprit l'œuvre sur d'autres mesures. Callot n'a pas signé l'album, mais Henriet, qui l'édita en 1631, y mit le nom de son ami. Le *Saint Pierre* rejeté, qui fut retouché au burin, parut chez Silvestre en 1662, avec une signature apocryphe.

Dans sa correspondance, Henriet devait ramener Jacques à l'espoir de retirer quelque chose des *Sièges,* quitte à faire quelque peu la cour à un des favoris du moment, le ministre des Finances Ruzé d'Effiat, qu'une science profonde du manège et qu'un dévouement sans limite au cardinal avaient transmué d'écuyer en financier, puis en maréchal de France. Sa fortune politique et sa fortune pécuniaire progressaient de pair; il venait d'acheter le château de Chilly, près de Palaiseau. Son fils

Cinq-Mars allait devenir le favori de Louis XIII. Il suffisait d'un mot de lui pour que les 80 livres de cuivre que pesaient les 12 planches de Ré et de La Rochelle se transmuassent en 10 ou 12,000 livres tournois. Il fut décidé que Callot célébrerait sur une belle planche et le combat de *Veillane,* dont d'Effiat avait été le héros le 10 juillet 1630, et le bâton de maréchal que celui-ci avait reçu le 27 janvier 1631. Après une telle attention, le trésorier de l'État ne pourrait qu'accéder à la demande des artistes et accepter, au nom et au compte du Roi, deux œuvres des plus glorieuses pour son règne. Callot se mit au travail : la tête de *Ruzé d'Effiat,* au pointillé, est fort belle. Mais voici que le maréchal fut chargé du commandement des troupes de l'Est : il marcha contre la Lorraine, s'empara de Pont-à-Mousson, et il passait une revue de ses troupes à Lutzelstein ou Petite Pierre, le 27 juillet 1632, lorsqu'il mourut en quelques heures d'une insolation. La pointe de Callot lui tomba des mains, et la planche ébauchée ne fut jamais complétée : c'est au blason et au bâton de maréchal qu'on a pu reconnaître le sujet de l'estampe, dont le fond avait récemment servi à Callot pour le *Louis XIII* exécuté à Paris en collaboration avec Michel Lasne. Le cuivre est chez M. l'abbé Renauld.

A Nancy, les affaires s'étaient tout à fait gâtées avec la France, du moins avec Louis XIII et Richelieu; car avec l'héritier présomptif de la couronne, Gaston d'Orléans, on ne pouvait être mieux : Monsieur devenait le beau-frère du duc. Après sa fuite d'Orléans, le 13 mars 1631, jour de la déconvenue de Callot à Paris, Gaston, craignant d'être arrêté, comme sa mère Marie de Médicis venait de l'être à Compiègne, avait traversé en toute hâte la Bourgogne; il ne s'était arrêté qu'à Besançon, ville impériale, et de là, par Vesoul, il gagnait Remiremont, terre du duché de Lorraine, où il se sentait libre. La peste de Nancy retenait la Cour à Épinal, et Gaston put, durant de longs mois, subir le charme de celle qui devait devenir sa compagne. Marguerite, la plus jeune sœur du duc, n'avait que dix-huit ans, Gaston en avait vingt-trois et Charles IV vingt-sept : mais la plus active à pousser au mariage était peut-être la tante, l'abbesse de Remiremont, Catherine de Lorraine, que ses cinquante-huit printemps ne privaient pas du plaisir de vouloir faire des heureux autour d'elle, à moins que ce ne fût Henriette, sœur aînée de Marguerite, qui, dans la perspective de l'union de sa sœur avec le futur roi de France, — car Louis XIII n'aurait évidemment jamais d'enfant, après ses seize ans de mariage, — voyait pour elle-même le plus brillant avenir. Son mari, le prince de Phalsbourg, mourait à la fin de 1631, et elle pourrait épouser Puylaurens, l'*alter ego* de Gaston.

Gaston et Marguerite furent unis la nuit du 3 janvier 1632, à l'abbaye de N.-D. de la Consolation de Nancy, par le R. P. Le Tellier. Pendant que l'alliance des maisons de France et de Lorraine s'ébauchait de cette façon, il se formait une autre alliance entre Bruxelles, Nancy, Ratisbonne, Munich, Madrid, où les intérêts de Gaston risquaient fort de se compromettre et où ceux du duc Charles se compromettaient tout à fait. Louis XIII n'était pas sans savoir tout ce qui qui se tramait entre

sa mère, refugiée de Compiègne à Bruxelles, et son frère, refugié en Lorraine. La duchesse de Chevreuse obtenait de son ancien admirateur, le duc Charles, toutes les confidences qu'elle pouvait souhaiter et qu'elle communiquait fidèlement à son autre admirateur, le cardinal de Richelieu. Le D[r] Delorme avait lui-même à Nancy ses correspondants qui lui permettaient de faire du zèle auprès du premier ministre.

On fortifiait Lunéville en mai 1631, on dégageait la zone militaire de Nancy en juillet : au lieu de fondre le fameux cheval de bronze de Charles III, on coulait des mortiers pour Charles IV; on levait des troupes, et Claude, le grand-père de Jacques, s'il avait été de ce monde, aurait eu fort à faire pour ses exploits de réquisitions. Voici, logées aux environs de la ville, quatre compagnies du régiment de Carcouet; on distribue rations et vivres au régiment du colonel de Couvonges; le prince de Phalsbourg commande l'armée de Sarrebourg : il est censé aller en Franconie contre Gustave Adolphe, l'allié de la France; il meurt en novembre. Charles IV, qui rentre de Munich de chez son oncle Maximilien, entend lever 12,000 hommes en décembre : il ordonne la marche contre Louis XIII à Metz; mais les soldats de M. de Couvonges ou prennent la fuite ou passent à l'ennemi. Les maréchaux français de La Force et Schomberg s'emparent de Vic, où Louis XIII et Charles IV signent, le 6 janvier 1632 — trois jours après le mariage secret de Gaston — un traité aux termes duquel le duc de Lorraine promet de ne servir que la France et de refuser non seulement tout mariage, mais toute aide à Gaston. Celui-ci fuit donc, le surlendemain, vers Bruxelles, mais simplement pour travailler plus violemment contre son frère le Roi, soit avec les ennemis de l'extérieur, soit avec les mécontents de l'intérieur. De fait, au mois de juin 1632, Gaston entre en armes en France et passe quelques jours à Nancy. De là, le 17 juin, déclaration de guerre de Louis XIII contre la Lorraine, envoi des maréchaux de La Force et d'Effiat, prise de Pont-à-Mousson, apparition des troupes françaises aux portes de Nancy : la terreur se répand partout, les villageois abandonnent leurs fermes et courent se réfugier à l'ombre du Palais ducal. Le traité de Liverdun du 26 juin, qui renouvelle le traité de Vic, rétablit pour quelques mois le calme, et les colonels de Gournay, Couvonges, Bassompierre, Chavanges, se reposent sur leurs armes. Alors c'est la contagion — peste, typhus, variole ou choléra, on ne sait — qui désole les villages de Millery, Lachou, Frouard, Bouxières, tout autour de Nancy.

Telles sont les circonstances au milieu desquelles Callot a été conduit à écrire les *Misères de la guerre*. On lui demandait de Paris des nouvelles des événements de Lorraine; il en rédigeait sous cette forme vive et impressionnante qui faisait, comme aujourd'hui encore, sensation. Il commença une première série qu'il abandonna à la sixième feuille, parce que, les impressions se développant avec ses souvenirs, sinon avec les événements, il trouvait son premier cadre trop étroit. Il ne voulait d'abord représenter qu'un camp de soldats, lorrains ou étrangers peu importait, lancés dans le pays. C'étaient des maraudeurs, prêts à piller, voler, brûler, et dont les paysans se

vengeaient en les condamnant à l'hôpital. De ses Sièges de Bréda, de Ré, de La Rochelle, il avait conservé maints croquis épisodiques qu'il crut bon de comprendre dans son récit pour le mieux documenter : les châtiments de la prévôté viennent ajouter cinq pages aux six premières; une préface en quatre scènes : recrutement, bataille, maraude, pillage (voir pl. XII); une conclusion en deux tableaux : mendicité, honneurs militaires. Tel est le scénario très complet de ce drame dont l'intérêt ne s'est pas un jour démenti depuis qu'il a été livré au public. Aucune œuvre n'a contribué davantage à la popularité du célèbre aquafortiste, car aucune ne contient plus de vérité humaine de tous les temps et de tous les pays. Elle n'est pas signée.

Henriet, qui avait eu en 1631 la série des *Grands Apôtres* (16 pièces), reçut cette série de 18 pièces, titre compris, à la fin de 1632 et les mit en vente à Paris sous la date de 1633. Il est à noter que, sur le titre, l'écusson à couronne ducale — amorce de dédicace au duc de Lorraine — a été laissé vide, et que de l'écusson de la dernière planche — celle des récompenses — semblent avoir disparu des armoiries qui s'y trouvaient placées. Des épreuves d'essai seraient fort intéressantes. Nombre de dessins qui ont servi à l'artiste pour composer cette œuvre — le village brûlé, l'église pillée, par exemple — sont au Musée de l'Ermitage; d'autres seraient chez M. Chenut, à Nancy. Le Musée du Louvre (n° 1797) détient l'arquebusade au crayon noir. Les cuivres n'étaient soulignés d'aucune inscription. L'abbé de Marolles composa les vers qu'on lit aujourd'hui au bas des estampes. Les planches, comme celles des *Petites Misères,* se trouvent chez M. l'abbé Renauld. Celles-ci, mises de côté par le graveur comme inutiles, remplacées qu'elles étaient par la grande série, se retrouvèrent à la mort de Callot. Henriet en obtint livraison de Jean, le frère aîné, et les réunit en un album qu'il fit précéder d'un titre, dû au burin d'Abraham Bosse, et qu'il publia en 1636.

L'année 1632, si funeste aux intérêts de la Lorraine, n'avait pas été défavorable à Claude Déruet : toujours bien en cour, alors que Callot était entièrement laissé de côté, alors que Jean Valdor, peu content lui-même, abandonnait Nancy pour Paris, où Louis XIII devait plus tard le loger au Louvre, Déruet avait présidé seul aux fêtes du carnaval et Charles IV lui avait, le 5 mars, renouvelé ses lettres de gentillesse. Loin d'être jaloux des succès de son ami, Jacques célébrait avec lui cet heureux événement. De 1632, en effet, date l'estampe dont le dessin, grandeur d'exécution, — plume et bistre, — est au Louvre, sous le n° 1771, et qui porte comme suscription: A « *Claude Deruet,* Escuier, Chevalier de l'Ordre de Portugal, son fidèle Amy Iacques Callot». La gravure est suivie d'un poème dû à la muse du R. P. Le Moyne, qui l'a inséré dans ses œuvres poétiques (p. 435). Il nomme le peintre :

Ce Fameux créateur de tant de beaux visages...
Dont l'huile et les couleurs, pour le faire revivre,
Conviendraient mieux et...
Lui donneraient
Un charme plus puissant que l'eau forte et le cuivre.

Compliment bien flatteur pour le peintre, bien modeste pour le graveur. La postérité n'a pas ratifié ce jugement : qui connaît aujourd'hui les couleurs de Déruet? qui ne connaît les cuivres de Callot? La planche fut offerte au peintre.

L'année 1633 fut une année terrible pour Charles IV, comme pour ceux qui lui étaient fidèles : la tempête passa sur la Lorraine et laissa tout désemparé. Charles avait bien tenté de faire la paix avec Louis XIII et lui avait permis d'occuper quelques villes lorraines, utiles à la défense de la France contre les Impériaux menaçants. Mais le duc comptait que les événements lui permettraient vite de revenir sur ces engagements. Et, en effet, il s'arme de nouveau, à la prière de Gaston comme de Marie de Médicis, à l'instigation de l'Infante Isabelle comme de l'Espagne. Il se lie plus étroitement avec son oncle Maximilien de Bavière comme avec l'Empereur Ferdinand, et il attaque à Pfaffenhofen, près de Saverne, les Suédois protestants, alliés de la France : il est défait. Louis XIII devait se mettre en garde contre de telles ruptures de promesses qui laissaient la France ouverte à un point des plus vulnérables. L'armée se réunissait, en juillet, à Châlons, et marchait sur la Lorraine. Le frère du duc, le cardinal Nicolas-François, tentait de la retenir par des pourparlers à Château-Thierry, le 19 août. Il échouait. Bar-le-Duc était occupée le 24 août. Louis XIII était à Pont-à-Mousson le 28 et, le lendemain, commençait le siège de Nancy.

Bien des villageois étaient venus chercher abri derrière les fortes murailles de la capitale : une ordonnance municipale du 22 août prescrivait l'expulsion de toutes les personnes inutiles, femmes, enfants, vieillards, servantes; seuls devaient être retenus les hommes capables de porter les armes. Ceux-ci étaient enrégimentés et exercés au maniement des armes. Le siège dura près d'un mois, sous la défense de Henry de Moy ou plutôt de la princesse de Phalsbourg, le seul homme de la famille, disait-on. Marguerite, la femme de Gaston, avait pu, déguisée en page, s'échapper de la ville, le premier jour du siège. Charles IV était à Épinal : il en est expulsé par le maréchal de La Force et se retire à Remiremont. Nancy est à bout de ressources : le duc se rend auprès de Richelieu à Charmes, le 20 septembre; il est virtuellement prisonnier, car on ne lui laisse sa liberté que sous une stricte surveillance. Il signe la capitulation, et Louis XIII fait, le 25 septembre, son entrée par la Porte Saint-Nicolas, en carrosse, avec le cardinal de Lorraine et Richelieu : il loge chez Rousselot, près Saint-Roch, dans la Ville Neuve. Charles IV, qui est rentré au Palais ducal, fait au Roi et à la Reine Anne d'Autriche les honneurs de la ville le 27 septembre, et, le 1er octobre, le Roi de France prend congé en laissant 4,500 hommes, tant dans la nouvelle ville que dans la Tour de la Craffe, sous les ordres de M. de Brassac. Nancy ne comptait plus que 3,000 habitants.

Aucun document n'est connu qui nous initie à la vie de Callot pendant ces journées de souffrances patriotiques et physiques. Il avait dû, à l'exemple général, quitter Bainville ou Villers et rentrer en ville; il a dû, lui, fils et petit-fils, frère et beau-frère d'archers, fonctionnaire inscrit au budget, prendre l'arquebuse et assister à ces

exercices militaires dont il a laissé de si jolies esquisses. Il ne reste qu'une tradition, rapportée par Félibien, qui la devait à Israël Henriet, conteur plus ou moins méridional quand il s'agissait de Callot, dont il vendait les estampes : Louis XIII aurait mandé par devant lui l'artiste et aurait exprimé le désir de lui voir graver le siège de Nancy, comme il avait gravé les sièges de Bréda, de Ré, de la Rochelle; Jacques, sensible à cette attention royale, aurait demandé la permission de ne pas se charger de cette œuvre, fidèle qu'il devait rester à son prince dans le malheur. Louis XIII aurait apprécié ce sentiment et aurait félicité Charles IV d'avoir des sujets si attachés et si dévoués. Des courtisans, plus agressifs, ayant parlé de forcer Callot à s'exécuter, celui-ci aurait répondu : «Plutôt me couper le pouce que d'obéir à cet ordre, si on le donne». Pour une raison mal connue, Henriet avait quelque rancune contre Déruet et, quand il en parle, ses confidences à Félibien sont faussées: il le dit ennemi de Callot, ce qui n'est pas exact; il le blâme ici, par contraste, de s'être rallié à la cause de la France, louant Callot d'avoir fait tête à l'ennemi. Pauvre Henriet! la première dédicace qu'il placera sur des œuvres de Callot, celui-ci mort, s'adressera, en 1636, au cardinal de Richelieu. Et lui-même finira par demander des lettres de naturalisation française.

Les œuvres de Callot de cette période troublée sont encore nombreuses, bien qu'elles s'imprègnent plus qu'auparavant de sentiments religieux. En décrivant les *Misères de la guerre,* il avait groupé quelques-uns des châtiments que la prévôté tient en réserve contre la soldatesque. Il s'avisa de réunir tous ces châtiments et d'autres encore dans une seule et même composition qu'on appelle *les Supplices* (voir pl. XIII). « Il est inconcevable, dit Mariette, qu'on ait pu réunir tant de sujets sur un si petit espace. » On peut passer une heure ou deux à considérer chacun des groupes que contient cette petite estampe, on ne cessera un instant d'y découvrir de ces surprises dignes d'admiration, depuis la bonne mère qui, aimant bien, châtie bien, au-dessus des jambes, le petit bambin rebelle, jusqu'au Révérend Père attendri, qui tient à présenter au malheureux qu'on roue le crucifix à embrasser. On aime à citer une Madone imperceptible, qui orne le coin d'une rue, sur les bonnes épreuves. Le lieu des exécutions doit être quelque grande place de Nancy, au temps de Callot. Le cuivre, après avoir disparu du Cabinet du Roi, se revit, vers 1766, chez la veuve Vincent dont le nom fut effacé par un subséquent possesseur non dénommé, Daumont peut-être. Le dessin original, crayon et bistre, est au British Museum, à Londres; un groupe du premier plan à droite, à la plume, est dans la collection Albertine, à Vienne.

Meaume a vu, à Nancy, chez M. Ch. de Gauvain en 1860, un vieux manuscrit contenant une *Vie des Saints.* Le nom de l'auteur a été effacé, mais il est apparent que l'ouvrage était le texte que devaient illustrer des estampes de Callot, les bouleversements de 1633 ayant empêché l'écrivain de prendre livraison des cuivres. Les planches restèrent donc pour compte chez l'artiste et, à sa mort, passant dans le lot

du frère aîné, Jean, héritier de la moitié des cuivres, elles furent cédées à Henriet qui les édita à Paris en 1636, et les dédia à Richelieu. L'exemplaire qu'il fit relier en maroquin rouge, aux armes du cardinal, est aujourd'hui à l'Arsenal. L'œuvre est considérable et s'est faite, à heures perdues, au cours des années 1631, 1632 et 1633; elle comporte 122 planches, contenant chacune 4 images, outre 2 planches, la première et la deuxième, qui n'en contiennent qu'une, en tout 490 images, dont 476 de saints et 12 de *fêtes mobiles*. Les fêtes mobiles furent disjointes et dotées d'un frontispice gravé par Abraham Bosse: elles formèrent un petit album spécial. Les dessins, Callot les aura empruntés à quelque ouvrage classique de sainteté. M. l'abbé Renauld possède les cuivres des *Fêtes* et le *titre* des Saints.

Les *Pénitents* sont aussi une de ces séries factices constituées par Henriet à l'aide de cuivres non classés, qui lui furent cédés à la mort du graveur. La signature de Callot y est apposée, mais apocryphe. Par le travail, ces pièces se rapprochent de la *Vie des Saints* et peuvent être du même temps. Les cuivres sont chez M. l'abbé Renauld.

Un autre recueil analogue, avec frontispice par Abraham Bosse, a été créé par Henriet à l'aide de 5 planches qui contiennent, sous forme de petits médaillons (7 ronds, 13 ovales), partie des Mystères du Rosaire et du Chemin de la Croix, œuvre pieuse qui n'a été ni achevée, ni signée. De style microscopique, elle se rattache au temps et à la manière des *Supplices*. Henriet donna pour titre à l'album: *Variæ tum Passionis Christi tum Vitæ B. M.*, oubliant le mot *imagines* qui devait finir la phrase. — Cinq planches, ne comprenant plus que 13 sujets, sont aujourd'hui en possession de M. l'abbé Renauld. — Une *Assomption*, dite *au Chérubin* parce qu'elle surmonte une tête d'ange, rappelle beaucoup l'*Assomption au pointillé* de 1628. Elle n'est pas signée; mais, comme elle est très rare et que la planche ne s'en est pas retrouvée en France, Mariette la croit faite en Italie. Elle peut avoir été un prototype rejeté par Callot, comme trop grand, lorsqu'il adopta les dimensions plus petites de cette série du rosaire.

Le *Martiryum Apostolorum*, en 16 morceaux, semble bien être la série de 1633 que Callot avait promis à Henriet de lui fournir cette année-là, comme il lui avait livré en 1631 les *Grands Apôtres*, et en 1632 les *Grandes Misères*. Elle est exécutée avec un soin exquis et avec la même légèreté de main que les *Supplices*. Les cuivres, après avoir subi les malheurs de la collection Fagnani, arrivèrent, par l'entremise de Leloutre, chez M. Meaume d'où ils passèrent chez M. Thiéry, son ami, le grand-père de M. l'abbé Renauld.

Avant de quitter l'année infortunée, il n'est pas inutile de mentionner quelques incidents de la vie intime du graveur : le 5 avril, il perdait son second élève, André Bouchel de la Barre; le premier élève, Collignon, l'avait quitté à la fin de 1630 pour aller étudier en Bavière, à Augsbourg; celui-ci partait pour l'Italie et Charles IV lui donnait une lettre d'introduction pour sa tante, la grande-duchesse Chrétienne, de Florence.



XI . A



XI . B

Au mois de mai, il arrivait, à Troyes, une regrettable aventure au protecteur si bienveillant de Callot, Jean de Médicis; voici comment l'auteur du mal, M. de Laffemas, la raconte à Bouthillier, secrétaire de Richelieu, dans une lettre datée du 19 mai 1633 :

J'ai fait arrêter [le 11] et interroger Dom Jean de Médicis, marquis de St Ange, qui a reçu à Bruxelles, le 23 Avril, un passeport de M. Hubert, daté de Paris, 1er avril. Il n'a résidé à Bruxelles que depuis 2 ans, que la Reine s'y trouve. C'est un habile ingénieur qui a travaillé aux fortifications de Gênes, de Savone et qui suggère pour la Rochelle deux forts confiés à deux différents commandants se surveillant l'un l'autre. Jean de Médicis dit avoir aidé Mazarin et Thoyras à Cazal. Il a des lettres du V. Roi de Naples qui l'appellent en Italie. Il dit aussi avoir eu de grands emplois en Espagne et être frère de l'archevêque de Pise. Il ressemble beaucoup à Marie de Médicis.

Laffemas le prenait pour un émissaire de la Reine mère et de Gaston, chargé de porter leurs messages aux mécontents de France. La détention se prolongea assez de temps : le volume 807 des Archives des Affaires étrangères, fol. 186, fonds de Lorraine, ne dit pas comment se termina l'incident.

Le 7 novembre, Jacques perdait sa tante Marguerite Ruiz, dont le mari, fils d'un valet de chambre du duc Charles III, devait lui-même quitter bientôt ce monde.

Charles IV, qui vivait hors de Nancy afin d'éviter le contact du gouverneur français, y rentrait, la nuit du 7 décembre, pour quelques heures. Il en partait le lendemain pour n'y plus revenir que trente ans plus tard, au mois d'août 1663. Il y conservait toutefois des relations très suivies, et ses fidèles ne manquaient aucune occasion de témoigner de leur attachement. Le R. P. Didelot, des Cordeliers, était un des plus ardents à défendre la vigne d'Urie contre la rapacité de David, et excitait autour de lui les esprits contre l'occupation étrangère. Les fonctionnaires lorrains conservaient leurs emplois : les Callot étaient toujours gardiens du Palais, où on allait installer une Cour de justice royale, sous le nom de Conseil souverain; Jacques était toujours le chalcographe de Son Altesse, plus que jamais titre vain. Charles IV abdiquait le 19 janvier 1634, et se retirait à Besançon; son frère, le cardinal Nicolas-François, lui succédait; il renonçait aux Ordres et, le 17 février, il épousait sa cousine Claude, sœur de la duchesse Nicole. Celle-ci et les deux amoureux étaient faits prisonniers, ce jour même, à Lunéville par le maréchal de La Force et amenés à Nancy.

Le 1er mars, Brassac occupait la Vieille Ville, jusque-là respectée. Le 7, la princesse de Phalsbourg disparaissait : elle avait fui, cachée dans le fond d'une voiture occupée par un paralytique qui allait en pèlerinage à Notre Dame de Bon Secours, hors des portes de la ville. Le 1er avril, les jeunes mariés disparaissaient à leur tour, déguisés en vignerons, hotte au dos. Il ne restait que la duchesse Nicole qu'on emmena à Paris le 24 avril, et que le chevalier Déruet accompagna. Il était auprès d'elle lorsque Louis XIII offrit à Nicole l'hospitalité au château de Saint-Germain-en-Laye, dans l'appartement de Richelieu, l'appartement du Roi étant alors livré aux peintres.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'était vers le 10 juin 1634. Le portrait de Déruet, peint par Louis XIII, est daté du 11 juin : a-t-il été fait à Fontainebleau où logeait alors le Roi et où Déruet serait allé lui porter un message de la duchesse? A-t-il été fait à Saint-Germain où le Roi sera allé saluer sa prisonnière? La tradition nomme Saint-Germain. L'œuvre fort curieuse du Roi, à laquelle la photographie ne rend pas justice, figure aujourd'hui au Musée lorrain, au Palais ducal de Nancy. Le 26 juin, Déruet obtenait du Roi des lettres de protection, contre les réquisitions militaires, pour sa maison des champs d'Autrey-sur-Brenon. Sa femme, sœur de lait de Nicole, qui n'avait pu accompagner la duchesse, accouchait à Nancy le 23 juillet : Ferry de Dombasle était le parrain. Le 6 septembre, les Suédois étaient défaits à Nordlingen par le duc Charles IV, et les drapeaux conquis étaient envoyés à Bruxelles à Gaston d'Orléans. L'espoir renaissait à Nancy; mais Gaston se réconcilie une fois de plus avec son frère, laissant ses partisans se tirer d'affaires comme ils l'entendraient, sans y aider. La Cour souveraine royale s'installait, le samedi 14 octobre, au Palais ducal où se plaçait l'écusson de France. Jean Racle gravait les sceaux avec fleurs de lis qui remplaçaient le sceau aux alérions. Le serment de fidélité était exigé de tous. Le 17 novembre, une ordonnance déclarait punissables les moqueries des enfants et rendait les parents responsables.

Aucune des émotions de Callot, durant ces premiers mois si pénibles d'une occupation étrangère, ne se traduit dans son œuvre de cette année 1634, la dernière de sa courte existence. Très fidèlement, il prépare pour son correspondant parisien, Henriet, l'envoi annuel, deux œuvres gracieuses qui s'inspirent des événements: les *exercices militaires* en 12 tableaux, précédés d'un titre, autant de scènes empruntées aux manœuvres auxquelles les bourgeois de Nancy avaient été astreints, l'année précédente; les *fantaisies,* série de 14 planches, chacune de trois petits personnages qui font des exercices de maintien ou prennent des poses de menuet. Henriet dédia, en 1635, les albums aux deux frères Bauffremont : Claude-Charles, marquis de Senecey, gouverneur d'Auxonne; Jean-Louis, comte de Randan, qui avaient l'un et l'autre passé la trentaine et qui devaient, à la bataille de Sedan du 6 juillet 1641, être le premier, l'aîné, tué, le second, fait prisonnier. Leur mère, veuve, était dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche. Henriet, suivant l'habitude de Thomassin, des graveurs et des éditeurs d'Italie, habitude assez mercenaire que Callot n'avait pas adoptée, était toujours en quête de hauts patronages. Les cuivres des deux séries sont aujourd'hui chez M. l'abbé Renauld.

Henriet n'avait pas perdu de vue l'œuvre des *sièges,* toujours en suspens depuis la mort du maréchal d'Effiat. Afin d'intéresser un ministre à la cause, il suggéra une œuvre qui pût plaire au secrétaire d'État, Louis Phélippeaux, seigneur de La Vrillère, dont l'influence était considérable, tant son père, son grand-père avaient habilement servi les rois aux Affaires étrangères. Le *Saint Antoine* de France fut l'œuvre que prépara Callot. Elle est jugée égale, sinon supérieure, à celle qu'il avait dessinée en 1617 en Toscane, sous l'inspiration de tous ces gais jeunes gens de

l'aristocratie florentine. Il paraît qu'elle inspirait à Hoffman, des Contes fantastiques, la plus profonde émotion. Mariette, homme de goût et connaisseur en gravures, la déclare :

.....un des plus beaux ouvrages de Callot. C'est même, dans son espèce, un chef-d'œuvre de l'art. Quand Callot n'aurait fait que ce seul morceau, cela suffirait pour lui mériter sa grande réputation. Plus l'on considère cette admirable estampe, plus l'on y découvre de nouvelles beautés et un fond de génie inépuisable.

Mariette en a vu deux dessins et plusieurs études chez M. Boulle : ils étaient au crayon noir, lavés de bistre. L'un d'eux avait servi au travail. Ils furent adjugés pour 200 livres à la vente de Boulle, en 1732. L'un passa dans la collection de Lorangère et y resta jusqu'en 1744. Un des dessins parut à la vente Wauters, en 1797. Le Musée lorrain de Nancy possède, sous le n° 579, une gouache, en contre-partie, remarquable de ce *Saint Antoine:* est-ce l'œuvre du frère aîné de Jacques, qui était aquarelliste? est-ce l'œuvre du neveu de Jacques, Claude, qui devint peintre habile et s'en fut à Breslau servir le Roi de Pologne? L'estampe a été copiée en 1750 par N. J. B. de Poilly, graveur, gendre de cette Mme Vincent qui posséda longtemps les planches volées. Le cuivre est aujourd'hui chez M. l'abbé Renauld.

De l'époque de ce *Saint Antoine* paraît devoir être le *Saint Sébastien:* il n'est pas daté, mais le style et la manière sont bien contemporains, la signature est bien la même. D'après Mariette, «c'est une des pièces les plus parfaites» du maître. Jean Leclerc, qui venait de mourir en 1633, avait peint le même sujet pour l'église Saint-Sébastien de la Nouvelle Ville, la paroisse de Déruet. Le tableau n'existe plus dans l'église et la comparaison des deux compositions n'est guère possible. Fait curieux, de même que le *Saint Antoine* a été reproduit à la gouache, le *Saint Sébastien* a été reproduit à l'huile, sur papier rentoilé, en contre-partie également. Cette feuille coloriée est attribuée à Callot depuis Mariette qui l'avait placée dans sa collection: elle est conservée aujourd'hui par le Musée du Louvre (n° 9570). Le Louvre en possède aussi un dessin, fusain et bistre (n° 1761, Guiffrey), qui, en 1767, faisait partie de la collection de Jullienne. Le cuivre est venu, de chez Silvestre, aux mains de M. l'abbé Renauld.

En 1635, Antoine Charlot imprimait, à Nancy, le Règlement de la Compagnie des *Pénitents blancs,* une de ces nombreuses confréries qui se distinguaient à la couleur du costume porté par les membres aux cérémonies religieuses, obsèques surtout. Callot grava le titre du volume in-12 : une pietà; une croix, non de Lorraine, mais de Malte, devant deux membres voilés de la confrérie du Gonfalon; une devise: «In hoc signo vinces». Le cuivre existe encore quelque part, car des épreuves modernes de l'estampe circulaient en 1860.

Lorsque Callot mourut, on trouva dans son atelier quelques œuvres inachevées. Ainsi les *Deux combats de cavalerie,* l'un à l'épée, l'autre au pistolet, écho de la ren-

contre du 5 mars 1634 entre les cavaleries française et espagnole, à la frontière de la Franche-Comté; la *Revue,* ou marche d'un corps d'armée en trois colonnes devant un général à cheval; dix pièces d'une série du *Nouveau Testament,* sans doute la suite annuelle de 1636 qu'il préparait aux termes de ses engagements avec Paris. Toutes ces œuvres furent remises à Henriet qui les édita, en faisant précéder la série du *Nouveau Testament* d'un titre par Abraham Bosse, sur lequel on lit :

Faict par Jacques Callot qui n'a sceu finir le reste, prévenu de la mort, l'année 1635.

Ces planches posthumes sont aujourd'hui chez M. l'abbé Renauld. Les signatures qu'elles portent sont apocryphes.

La *Petite Treille* est une de ces dernières œuvres; mais le cuivre, qui figurait sur l'inventaire de Silvestre en 1691, n'existe plus. Henriet, en l'éditant, y avait fait placer cette mention :

La dernière planche gravée par deffunct Callot à laquelle l'eau forte n'a esté donnée qu'après sa mort.

L'*Armorial de Lorraine* est également une œuvre commencée par Callot (on la croirait plutôt d'un élève) dans les derniers temps de sa vie. Tel est le témoignage positif, dont il n'y a aucune raison de mettre la sincérité en doute, de Marivin, secrétaire de M. de Brassac, le gouverneur de Nancy. Le père de Jacques, Jean, le premier héraut d'armes du nom, avait, dès 1598, alors qu'il aspirait à devenir poursuivant d'armes, fait collection d'armoiries de familles anciennes et modernes. Cette collection était déjà assez complète en 1608, année où il eut le titre de roy d'armes aux funérailles de Charles III, pour qu'il ait pu constituer un recueil manuscrit de 157 blasons qu'il offrit à un prince allemand venu assister aux obsèques. Le volume est ou était, à la Bibliothèque d'Offenbach, près de Francfort-sur-le-Mein, intitulé : «Noblesse de Lorraine-Haute par noble homme Jean Callot, Roy d'armes du Duc Charles, III[e] du nom». M. Alfred Grenser l'a fait imprimer et graver chez Priber à Leipzig, en 1863. Cette collection fut continuée sous Henri II et sous Charles IV, tant par le père que par le fils, Jean, second du nom, qui lui avait succédé comme héraut d'armes. C'est lui qui, ayant en mains 359 écussons, songea à mettre à profit les loisirs que l'occupation française imposait au héraut comme au chalcographe pour publier une œuvre qui devait, dans ces heures difficiles, appeler l'attention sur les anciennes familles, seul espoir qui restât à la Lorraine. Callot se mit à cette œuvre de longue haleine, un peu semblable à sa *Vie des Saints.* Il reprit son burin, abandonné depuis bientôt vingt ans, et traça rapidement armets, lambrequins et pièces de 206 de ces blasons. Il en restait 153 à graver lorsque l'outil lui tomba des mains.

Supposant un tirage de 50 épreuves par planche, autant de volumes auront pu être mis en circulation. Il y a doute quant à la date où la publication eut lieu.

Jean, IIe héraut du nom, dédia l'œuvre, à défaut du duc qui était sur la terre d'exil, à son chef immédiat, Errard, baron du Chastelet, maréchal de Lorraine, en y ajoutant une lettre plutôt triste sur les desseins de « la Providence à qui il appartient de relever ou d'abaisser les grandes familles ». *Abaisser,* allusion au passé; *relever,* allusion à l'avenir. Chacun des 206 blasons gravés porte au bas le nom de la famille, puis la description des armes. Ce texte, en italique cursive, n'est pas de la main de Jacques Callot. Il rappelle le graveur en lettres qui fit l'inscription de l'estampe du *Prince de Phalsbourg,* en 1623. Il est probable que le premier de ces recueils, formé par Jean II lui-même dans sa chambre de travail, fut offert à M. du Chastelet, peu après la mort de Jacques, sous le titre de « Recueil des armes et blasons de la Noblesse de l'Ancienne Chevalerie de Lorraine, recherchées par noble Jean Callot, Héraut d'Armes des Duchés de Lorraine et de Barrois, et par luy-mesme dédié à M. du Chastellet, maréchal de Lorraine ». D'autres recueils furent ainsi préparés et donnés à des amis, à des gentilshommes, à des généalogistes. Parmi les exemplaires qui restent de cet ouvrage, aux feuilles volantes classées au hasard, très peu sont complets.

L'exemplaire du British Museum, de Londres, celui de M. Noël, cité par Meaume et qui serait aujourd'hui la propriété de M. le comte de Ludre, ont les 206 pièces; l'exemplaire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève contient 197 blasons, les 19 derniers enluminés; celui de la Bibliothèque de Saint-Dié en a 195, dont 8 coloriés; celui de la Bibliothèque nationale, qui contient des annotations manuscrites datées de 1642, se compose seulement de 177 pièces gravées, outre 179 manuscrites, celles-ci dans un passe-partout buriné, le même pour toutes, soit 356 pièces, toutes en couleur: le volume (ms. F. Fr. 5468) a appartenu à Regnier Vignier, puis à Colbert; M. de Gaignières en a eu la garde, au Cabinet du Roi. Il est précédé d'un frontispice, d'un portrait de héraut d'armes, de l'écu de Lorraine, trois aquarelles apparemment de la main de Jean II Callot, comme de sa main aussi sont les notes marginales sur des familles éteintes ou vivantes. L'exemplaire de l'Arsenal est, d'après les notes manuscrites qu'on y trouve, de 1643; il a appartenu au R. P. Jérôme Vignier, de l'Oratoire; il ne donne que 172 écussons, blancs et noirs, tous gravés. Le recueil que Marivin dit avoir reçu, en mars 1635, de la main même de Jacques Callot ne contient que 156 pièces (Bibl. de Lyon, manuscr.). Déruet en possédait un, non relié, de 305 blasons, dont 20 en blanc.

Voici les noms des 206 écussons burinés qui constituent le recueil entier, tel qu'il fut gravé par Jacques, ou sous la direction de Jacques, car l'œuvre est très médiocre :

Aboncourt.	Anglure.	Aspremont M.	Ayne.
Aigremont.	Armoises.	Augeviller.	Bainville.
Allamont.	Artigoty.	Autel.	Baissey.
Amance.	Aspremont †.	Autremont.	Barbey.

Barexey.
Barisy.
Bassompierre.
Baudoche.
Baudricourt.
Bayer-Boppart.
Bayon.
Bazemont.
Beauvau.
Belmont.
Bemont.
Bildstein.
Billy.
Bioncourt.
Bouffremont.
Bourlemont.
Bourmont.
Boutillier.
Bouxiers.
Bouzey.
Briey-pal.
Briey-échiq.
Bruxey.
Buffegnecourt.
Bulgneville.
Buxeney.
Callot.
Camasier.
Chahaney.
Chambley.
Chanexey.
Chastel.
Chastellet.
Chastenoy.
Chaufour.
Chiny.
Choiseul.
Clemont.
Clermont.
Commercy.
Conflans.
Craincourt.
Custine.
Damlevière.
Desbuchets.
Desch.
Desche.
Deuilly.
Deullange.
Dinteville.
Dombasle.
Dompmartin.
Dorgeu.
Dung.
Espinal.
Essey.
Failly.
Fenestrange.
Ficquemont.
Fléville.
Florenville.
Forcelles.
Forcheu.
Fresnel.
Gallian.
Gerbeviller.
Germiny.
Going.
Gournay.
Grancy.
Guermange.
Haranges.
Haraucourt.
Harroué.
Haussonville.
Hautoy.
Herbeviller.
Housse.
Igny.
Jalacourt.
Jaulny.
Lamarche.
Lamark.
Lamothe.
Landres.
La Tour en Voire.
La Tour Landry.
Launoy.
Lavaulx.
Lenoncourt.
Les Vieux.
Létricourt.
Leucourt.
Ligniville.
Ligny.
Liocourt.
Lisseras.
Livron.
Longeville.
Louppy.
Lucy.
Ludres.
Lunéville.
Macheulle.
Madreville.
Maïs.
Malberg.
Mandres.
Manonville.
Marcossey.
Marley.
Masuroy.
Maulgiron.
Mény-Latour.
Mercy.
Mitry.
Monclef.
Monterichier.
Montson.
More.
Nancey.
Nettancourt.
Neufchasteau.
Neufchastel.
Noirefontaine.
Nourroy.
Orjocourt.
Orne.
Ourches.
Oxey.
Oysellet.
Paroye.
Pierrefort.
Porcellets.
Pouilly.
Pulligny.
Raigecourt.
Rampont.
Raucourt.
Raville.
Richemini.
Roche.
Romalcourt.
Rosiers.
Ruppé.
S. Amand.
S. Astier.
S. Baslemont.
S. Belin.
S. Epvre.
S. Fay.
S. Felin.
S. Loup.
S. Mange.
S. Maury.
S. Seigne.
Sailly.
Sampigny.
Sancy.
Sarley.
Sarney.
Saulx.
Savigny.
Serancourt.
Serney.
Serrière.
Silly.
Sirey.
Sorbey A.
Sorbey B.
Souilly.
Sourgs.
Souxey.
Stainville.
Tantonville.
Tellot.
Tillou.
Torvilliers-Créange.
Tounoy.
Tullier.
Valchey.
Valhey.
Varnepart.
Vaudémont.
Vaudoncourt.
Veroncourt.
Ville.
Viviers.
Watronville.
Wisse.

Les *Armoiries des Callot,* que Jean a placées dans cette collection, bien qu'il ne se soit occupé, dit-il, que des familles de Croisés (les gens de la maison héraldique s'octroient volontiers un tour de faveur), sont un peu plus développées que les autres : elles sont encadrées de deux branches d'olivier ou même de laurier. Ce fait même tendrait à démontrer que le travail est plutôt l'œuvre d'un élève que du maître. Marivin affirme que, serrées et cachées par la veuve de Callot dans une maison de campagne, les 206 planches ont été détruites par une invasion de Suédois qui auraient dévasté soit Bainville, soit Villers; hypothèse assez improbable, car Catherine Kuttinger aurait caché au même endroit les autres planches qu'elle a conservées jusqu'en 1662 par devers elle, et qui, celles-ci, n'ont pas péri. Elles seront plutôt demeurées en possession du héraut Jean, qui en a tiré tout le parti qu'il a voulu. Il paraît n'avoir gardé que le passe-partout en blanc, qui s'est longtemps vu dans la famille de Jean et qui fournissait un cadre uniforme pour les armoiries à la main recueillies çà et là et insérées dans la collection par cette famille de généalogistes.

Félibien et le R. P. Husson ont conservé la tradition de la vie simple, digne, laborieuse, qui était celle de J. Callot pendant ses dernières années. Levé tôt, il faisait, avec son frère, quelque promenade dès le matin; puis il assistait à la messe. Rentré au logis, il travaillait jusqu'à midi, heure du dîner de famille. Après dîner, il s'acquittait de quelques visites et, à 2 heures, il se remettait au travail jusqu'au soir. Après souper, il travaillait encore à la lampe. Il souffrait beaucoup de l'estomac, un cancer peut-être, une tumeur qui l'empêchait de se baisser, de sorte qu'il s'était fait monter un chevalet pour travailler debout. Le docteur Paul Beschamps lui donnait ses soins. A ces douleurs physiques s'ajoutaient des souffrances morales. La Lorraine, quand il y était rentré de Florence, était, suivant l'impression de Goulas qui avait vécu dans le voisinage du graveur :

..... le plus beau pays et le peuple le plus heureux de tout le monde. De grands bourgs pleins d'habitants, arrosés de belles rivières dont les bords étaient couverts de bestiaux de toute sorte; des collines plantées partie de vignes, partie de bois; des plaines si fertiles qu'à peine l'on pouvait serrer les blés et les menus grains qu'elles produisaient. Des paysans avec des vitres à leurs fenêtres et chacun le grand gobelet d'argent au coffre. Cependant le malheur du Duc Charles avait faict réduire toute cette magnificence de la nature et de l'art en un désert horrible.

Le pays était occupé par l'étranger. Richelieu écrivait à Brassac, le 17 février 1635 :

M'ayant appris que vous avez mis quelques habitants de Nancy hors la ville, je vous fais cette lettre pour vous prier de me mander quels ils sont. Si vous estimez qu'il y ait encore des malaffectionnés, il faut faire le même. Et cette lettre est pour vous dire que, si vous avez la preuve qu'il y en ait quelques-uns qui aient manqué à la fidélité qu'ils doivent au Roi depuis leur serment, ce n'est pas assez de les chasser, mais il faut les faire chastier, afin de contenir les autres en devoir par la sévérité d'un exemple. Je me promets que vous apporterez en cela tout ce que l'on peut attendre de vous.

M. de Brassac répondait :

Je ne crois pas qu'il y en ait un dans la ville en qui on se puisse confier.

Sur quoi, nouvelles instructions de Richelieu :

Faire faire par le Conseil souverain de Nancy déclaration générale pour être publiée par toute la Lorraine pour défendre d'avoir communication avec le Duc Charles, ni procéder au serment de fidélité à peine de confiscation de corps et de biens; chasser tous ceux qui sont suspects dans la ville. Que tous les gentilshommes et autres personnes de marque déclareront, en partant de chez eux pour plus d'un jour, le lieu où ils iront et le sujet de leur voyage. Qu'on fera battre l'estrade sur le passage pour empêcher la sortie.

D'autre part, la soldatesque aux champs n'avait de respect pour aucun droit ni aucune propriété, et il paraît que Déruet ne trouva pas grand appui dans la lettre de protection dont il s'était muni. Le duc Charles IV, qui avait repris Philipsbourg sur les Français, le 25 janvier, se préparait à rentrer en Lorraine en passant le Rhin à Brisach. On s'imagine assez les anxiétés d'un fonctionnaire fidèle, demeuré à son poste, au milieu de ces conflits terribles de la politique.

L'hiver avait été particulièrement dur. Jacques parlait de retourner à Florence; mais le mal qui l'avait saisi ne le lui permit pas : il dut s'aliter. Le matin du jeudi 15 mars, après une mauvaise nuit, Catherine Kuttinger fit appeler Dominique Wuillaume, le tabellion royal, auquel le pauvre artiste dicta ses dernières volontés. En voici le texte retrouvé dans les combles de l'ancien hôtel de Salm, aujourd'hui la Cour d'appel de Nancy, à vingt mètres peut-être de l'endroit où il fut dicté. Il est extrait des minutes de M. Dominique Wuillaume, tabellion royal à Nancy, 1635 (marque du papier : cerf).

Testament. [Expédition :] Facta est pour lad^e^ Dam^lle^ Catherine Kuttinguer, le 23 Mai 1636.

✝

Du xve Mars M VI^c^ trente cinq, avant midy.

Au nom du Père et du Fils et du St Esprit, amen. Je, Jacques Calot, calcographe à Son Altesse, dem^t^ à Nancy, estant en mon bon sens et entendement (quoy qu'affligé de maladie), ay faict et devisé mon Testament en ordonnance de dernière volonté, en la forme et manière que s'ensuyt, Scavoir est que, comme il a pleu à Dieu de me réachepter par les mérites de son précieux sang, Nostre Sauveur et Rédempteur Jésus Crist, je me résigne entre les bras de sa divine Providence, voulant mourir comme j'ai vescu en la foy et Religion Catholique, Apostolique et Romaine, implorant, quand il luy plaira de m'appeler de ce monde en l'aultre, l'assistance de la glorieuse Vierge Marie, de tous les bien heureux S^ts^ et S^tes^ de Paradis et particulièrement de St Jacques, mon Patron. J'eslis ma sépulture au Couvent des Pères de l'Observance St François, vulgairement dicts des Cordelliers, de ceste ville de Nancy, et veux estre inhumé au devant de l'Autel qui est au cloistre dudict Couvent et sur lequel on repose le St Sacrement pendant les processions solempnelles, lieu où feu mon Père et aultres mes prédécesseurs ont esté inhumés. Je désire estre dict une messe chacune sepmaine audict couvent pour tousjours à perpétuité pour le salut de mon âme et de mes prédécesseurs, à chacun

pareil jour auquel je passeray de ceste vie en l'aultre; Et, à la fin de ladite messe, un *de Profundis* sur mon tombeau : Et pour la fondation de laquelle messe je veux estre institué un fond de mil francs afin que la rente en soit perçue par lesdits Pères et appliqué au subject de ladite messe. Et entend que proche mad^e^ sépulture sera construict et érigé une épitaphe en mon nom auquel sera faicte mention de lad^e^ fondation. Et pour l'érection ordonne estre delivré quatre cens francs à mon cher frère noble Jean Calot qui en prendra le soing et y fera travailler incessamment après mond^t^ décès. Je veux aussy, instamment mond^t^ décès arrivé, estre dicts mil messes ès églises dud^t^ Nancy pour le mesme salut de mon âme et de mes prédécesseurs. Et à ceste fin ordonne estre délivré mil francs; veux et entend que, suivant le desseing que j'ay de longtemps eu, l'on fasse dresser une table d'autel en l'église Notre Dame de Bon Secours soubz le Tiltre et invocation de St François de Paul auquel j'ay toujours eu une particulière dévotion. Et pour quoy faire et ériger je donne quatre cens francs aux Pères Minimes de Nancy, à charge que, par chacun an et perpétuité, ils me feront dire une messe des trépassé aud^t^ autel à pareil jour que celui de mond^t^ décès. J'ordonne estre donné aux Pères Tiercelins du Couvent de Nostre Dame des Anges lez led^t^ Nancy cent francs à charge qu'ils me feront dire, instamment après mond^t^ décès, ung service de Trois messes avec les Vigilles et prières mortuaires en tel cas accoustumé. Je donne à ma sœur Jeanne Calot, Religieuse au Couvent des Sœurs Grises dud^t^ Nancy, cent francs pour subvenir à ses nécessités et cinquante francs audit couvent à charge que l'on y fera quelque prière pour le salut de mon âme. J'ordonne estre donné, suivant mon désir dès longtemps conceu et ouvert à ma chère espouse, qui mesme m'en a faict prière, cent cinquante francs de rente annuelle à la dam^lle^ ma Mère, sa vie naturelle durante, et, affin de la recepvoir par ses mains, fond luy estre constitué, fort asseuré, à la concurrence de lad^e^ rente. Je donne à mond^t^ frère Jean Callot deux mils francs pour ayder à eslever et entretenir ses enffans, mes nepveux et niepces; au Sr Nicolas Notaire, d'Arroignes, mon beau-frère, je donne mon cheval de service. Entendu que, premier et avant tout, mes debtes bien recongnuez soyent payées et acquistées. Et pour mes frais funéraulx et aulmosnes que l'on a accoustumé de faire pendant les services mortuaires, je les remets à la discrétion de mad^e^ chère Espouse dam^lle^ Catherine Kuttinguer, espérant que, suivant les bons traitemens, soulagemens et respects que j'ay reçus d'elle depuis qu'il a pleu à Dieu nous conjoindre par mariage, elle en fera bien et conformément à l'honneur et à la bienscéance que l'on en peut espérer. Et donne à mad^e^ espouse, privativement de tous aultres propriétaires et avant tous partages, ses bagues et joyaulx et la moitié de tous mes biens meubles et acquests en propre et luy lègue l'usufruit de l'aultre moitié, voulant et entendant, ledict usufruict finy, ceste aultre moictié retourner à mond^t^ frère Jean Callot en propre et pour les trois quarts, Et pour l'aultre quart à dam^lle^ Marguerite Calot, ma sœur, femme aud^t^ Sr Notaire auxquels, en la forme prédicte, je donne et lègue mesd^ts^ biens meubles et acquests : lesd^es^ donnations faictes à mad^e^ espouse en recongnoissance des bons et aggréables traitemens qu'elle m'a rendu tant auparavant que pendant ma maladie et des grandes commodités tant en deniers, meubles, qu'autrement qu'elle a apporté en nostre communauté conjugalle, Et à mond. frère en récompence du respect et des aggréables services qu'il m'a rendu aussy tant auparavant que pendant mad^e^ maladie et du grand nombre d'enffans dont il est chargé et affin de l'obliger à continuer une affection fraternelle envers mad^e^ espouse, laquelle, cy devant, m'en a expressément prié d'ainsy faire. Et parce que telle a esté et est ma volonté je nomme pour exécuteurs de ce mien testament les Srs Raymond Luyton, Conseiller d'Estat de S. A. et eschevin en la Justice de Nancy, Et Me François Bricard, licentié ès droicts et advocat ès courts dud^t^ Nancy, Ausquels me confyant qu'ils accepteront ceste charge, comme je les en prie, je leur mect la disposition de tous mes biens entre les mains, conformément à la coustume générale de Lorraine, jusques à plain et entier accomplissement des choses contenues audict mien présent testament,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Auquel je me réserve, néantmoins, d'adjouster ou diminuer par codicil ou autrement ou tout à faict ou en partie l'annuller, s'il plaist à Dieu me renvoyer en convalescence. Et affin qu'à mond[t] présent testament à moy leu et releu, avec déclaration de ma volonté sur chacun des articles d'iceluy ainsy qu'ils ont esté conceus et sont escripts, foy soyt adjoustée par tous, en jugement et dehors, j'ay requis à Dominic Wuillaume Tabell. demeurant à Nancy de le vouloir rédiger en escript ainsy qu'il a faict et à Mess[re] Liébault confrère du tabellion, demeur[t] à Nancy, de le vouloir à sa p?alle ri?laon sceller. Ce que nousd[s] etc. Qui fut ainsy faict. Passé et ordonné et aussy leu et releu à Nancy, ce quinzième jour de Mars mil six cens trente cinq, environ les unze heures du matin. Présents les S[rs] Claude Barbaret, concierge en l'hostel de Salm, Paul Liebault, m[e] Brodeur demeurant à Nancy, de Jean Genin dudict lieu, tesmoings qui ont signé avec ledit testateur en la congnoissance, ensemble lesd[ts] tesmoings du tabellion soubz[ne].

Jacque Callot,
Claude Barbaret, Paul Liebault,
Jean Jenien, D. Willaume.

Peut-être y eut-il quelque indiscrétion commise, ou bien Catherine Callot n'hésita-t-elle pas à communiquer à la famille les dispositions que le malade avait prises et qui évidemment lui faisaient la part la plus belle, comme si elle les eût elle-même inspirées : le curé de la paroisse pensa que l'acte final de cette vie pouvait être amélioré. Le dimanche après-midi suivant, d'accord avec le docteur et le droguiste, le notaire fit signer à Jacques un codicille qui augmentait ses libéralités envers ses frères et sœur et qui ajoutait, à la liste des légataires, les domestiques oubliés le jeudi précédent.

Codicil. (*marque au cerf*) *[Expédition :] Facta est p[r] lad[e] Dam[lle] Catherine Kuttinguer.*

✠

Du xviii mars m vi[e] trente cinq.

Comme il soit que Je, Jacques Calot, calcographe à Son Altesse, demeurant à Nancy Ayt faict et passé mon Testament en ordonnance de dernière volonté, le quinzième jour du présent mois de Mars et an mil six cens trente cinq, Et que, par iceluy, je me sois reservé d'y adjouster ou diminuer soit par codicil ou aultrement, De Ce est-il que m'estant représenté par bon et juste ressentiment l'honneur, respect et les bons services que Jean Callot, mon cher frère, m'a tesmoigné et rendu et le peu d'advantage que je luy ay faict et ordonné par mond[t] testament, eu esgard aux facultés qu'il a pleu à Dieu me départir et à la grande charge d'enffans qu'il a sur ses bras, A ces causes, je donne encore à mond[t] frère, outre tout ce qui luy est légué par led[t] testament, la moictié des tables en cuyvre burinées et gravées de ma main, déans telle quantité qu'il s'en trouvera, lors de mon décès, à partager contre la dam[lle] Catherine Kuttinguer, ma chère Espouse pour l'aultre moitié; A Jeanne Callot, ma sœur religieuse, Sœure grise, aultre cent francs, oultre pareille somme que je lui ay donnée par led[t] testament, à frère George Calot, mon frère, cordelier, une somme de cent francs [*ajouté et signé en marge* : à Philippe, mon valet, une somme de cent francs et la servante, aultre cent francs, oultre leurs gages, à la nourrice qui me soulage aultre cent francs, Jacque Callot], voulant et entendant, au surplus, que mond[t] Testament, comme le présent codicil, demeure en la force et vertu et soyt

suivy selon sa forme et teneur, Ay prié et requis, prie et requiers Dominique Wuillaume, tabellion à Nancy soubs^{né}, de dresser et escrire ce présent codicil et aussy faire sceller etc. Ce que nous avons faict et passé à Nancy, l'an mil six cens trente cinq, le dix huict Mars après midy. Présents les Srs Jean Simonin, doyen et prévot, prebstre curé de St-Epvre, noble Paul Beschamps, docteur médecin, et Jacques de Belleau app^{re} (apothicaire?), tous demeurant à Nancy, témoins qui se sont soubz^{nés} avec led^{t} S^{s} Testateur auquel a esté leu et releu le présent codicil.

Jacque CALLOT,

SIMONIN, BESCHAMPS,

DE BELLEAU, D. WILLAUME.

Tremblante, la main du mourant cherche encore, en signant, à parafer quelques fioritures.

Si la vie de l'artiste avait été toute de travail, ces libéralités des derniers moments montraient que la fortune avait récompensé ses efforts. Elles s'élèvent à 8,600 francs barrois, ou 17,200 francs de notre monnaie actuelle en poids, soit 86,000 francs, valeur d'aujourd'hui.

Messes à perpétuité, au couvent des Cordeliers	1,000 francs.
Tombe et épitaphe	400
Mille messes aux paroisses de Nancy	1,000
Autel de S. François de Paule à N.-D. du Bon Secours	400
A N.-D. des Anges	100
A sa sœur Jeanne, des Sœurs grises	100
Au couvent des Sœurs grises	50
A sa mère Renée Brunehaut, en usufruit	3,000
A son frère aîné, Jean, héraut d'armes	2,000
Cheval à son beau-frère Nicolas Notaire	»
Aumônes des obsèques	50
TOTAL	8,100

CODICILLE.

A sa sœur Jeanne	100
A son frère Georges, cordelier	100
A son valet Philippe	100
A la servante	100
A la garde-malade	100
TOTAL	8,600

Le peu d'espoir qui luit encore au testament, « s'il plaist à Dieu me renvoyer en convalescence », alla s'affaiblissant, et, le samedi 24 mars, ces yeux, si épris de l'éclat du jour, si réjouis aux spectacles de ce monde, se fermaient à jamais à la lumière, non sans laisser des marques impérissables des émotions qu'ils avaient ressenties. Le beffroi de Saint-Epvre sonna, le soir du samedi et du dimanche de la

Passion, la prière des morts. Le crieur public annonça par la ville le décès et l'heure des funérailles, et, le lundi matin, le pauvre artiste, jeune encore, car il n'avait guère que 43 ans, quittait la petite maison voisine de l'hôtel de Salm pour se rendre à sa dernière demeure. Le cortège traversa la Carrière, descendit la Grande-Rue et pénétra dans l'église Saint-Epvre, au glas des cloches, au son des grandes orgues. Le deuil était conduit par Jean, le frère aîné, héraut d'armes du duc exilé, accompagné de ses quatre fils : Jean, l'élève de Reims; Nicolas, futur P. Dorothée des Tiercelins; Jacques, filleul du graveur, futur prémontré abbé de l'Estange; Claude, futur premier peintre du roi de Pologne. A côté du héraut marchaient Nicolas Notaire, beau-frère, archer et concierge du Palais ducal, un autre beau-frère, Paul de Villaucourt, mari de la sœur de Catherine Kuttinger, lui aussi fonctionnaire aux Salines ou à la Gruerie (Forêts). Puis venaient les oncles, Jean-François Ruiz, avec son gendre Claude de Villaucourt; Claude Houat, le greffier ducal, avec ses fils Claude, Balthazar et Henry. Le groupe des amis était nombreux : Henry Humbert, l'agent de la princesse de Phalsbourg; Raymond Luyton, conseiller et comptable de la même princesse; François Bricart, l'avocat; Claude Déruet, le peintre; Gilles Silvestre et ses fils, Israël et Jacques; le docteur Beschamps; le docteur Garnier, médecin du Duc, qui allait avant longtemps épouser la veuve; J. de Belleau, l'apothicaire; Dominique Wuillaume, le notaire; Capchon, le peintre; Racle, le graveur, et, à côté des fonctionnaires de l'ancien régime, Marivin, le secrétaire du gouverneur français, M. de Brassac. Suivait le groupe sombre des femmes sous les épais vêtements de crêpe : la veuve, Catherine, qui ne pouvait avoir plus de 33 ans; la vieille mère, Renée Brunehaut, qui ne devait pas être éloignée de 70; Charlotte de Flondres, épouse de Jean, le héraut; Jeanne, la sœur grise; Marguerite Kuttinger de Villaucourt et la cousine Louise Ruiz de Villaucourt, suivies de toutes les âmes compatissantes de la paroisse. Les Pénitents du Gonfalon, sous leur cagoule blanche, faisaient la haie de chaque côté du cortège, cierges en main, comme aussi les membres de la Congrégation de Notre-Dame des Jésuites, comme aussi une centaine de pauvres de la paroisse. Le curé, Jean Simonin, officia assisté des quatre frères du défunt, le cordelier Georges, le capucin Claude, en religion R. P. Félix, les tiercelins (François et Henri) en religion RR. PP. Pascal et Eugène qui, ces derniers, avaient été omis du testament, leur ordre les retranchant du monde. L'absoute donnée, le cortège, sous les regards curieux des soldats français désœuvrés, logés à la Porte de la Craffe, suivit la Grande-Rue jusqu'au cloître des Cordeliers où le cercueil fut descendu sous terre, devant l'autel du reposoir, près des cercueils du père, Jean, et du grand-père, Claude, et près de la tombe des princes qu'ils avaient servis, enterrés eux aussi aux Cordeliers.

Jean et Catherine s'occupèrent aussitôt du monument à élever à la mémoire du défunt : Abraham Bosse, le graveur qui devait compléter les œuvres inachevées de Callot, en a donné le dessin qui est devenu classique comme complément néces-

saire de toute collection d'estampes de l'aquafortiste (voir pl. XIV). Seuls, les textes des épitaphes sur l'estampe et sur la tombe diffèrent. Le texte de Bosse semble avoir été un avant-projet rédigé, à Paris, dans le style des légendes des deux sièges de Ré et de La Rochelle. Il ne fut pas agréé à Nancy apparemment, car un texte latin, rempli d'antithèses, dans le goût du style des Cordeliers, fut adopté et gravé. Néanmoins, jusqu'à Félibien, l'épitaphe de Bosse a constitué, pour un demi-siècle, avec ses erreurs, la seule biographie qu'on ait eue de Callot.

Voici l'épitaphe proposée par Bosse :

A LA POSTÉRITÉ.

Passant, jette les yeux sur ceste escriture. Quand tu sçauras de combien mon voyage a esté advancé, tu ne seras pas marri que ie retarde un peu le tien. Ie suis Iacques Calot, ce grand et excellent Calcographe qui repose en ce lieu en attendant la résurrection des corps. Ma naissance fut médiocre, ma condition noble, ma vie courte et heureuse; mais ma renommée a esté et sera sans pareille. Personne ne m'a égalé en toute sorte de perfection pour le dessin et la graveure sur l'airain. Toute la terre a consenti aux louanges extraordinaires qui m'ont esté données sans que, pour cela, je sois jamais sorti de ma modestie naturelle. Ie nasquis à Nancy l'année 1594 et mouru aussi à Nancy le 23e Mars 1635 au regret incroyable de la Lorraine, ma patrie, et de tous les plus rares esprits de nostre siècle et principalement de demoiselle Catherine Puttinger, mon espouse, qui pour un dernier tesmoignage d'amitié m'a faict dresser ce tombeau. Prie Dieu pour celui qui ne te prieras jamais de rien, et passe.

Voici l'épitaphe que la famille préféra : elle fut, comme elle est encore, gravée en lettres d'or sur marbre noir et placée au-dessous du portrait peint sur marbre noir.

VIATOR.

Si legis, habes quod miseris et imitari coneris.

Jacobus Callot, nobilis Nanceianus, calcographiæ peritià, proprio marte nulloque docente magistro, sic claruit ut dum ejus gloria Florentiæ floreret, ea in arte princeps sui temporis, nemine reclamante, habitus ac a Summo Pontifice, Imperatore nec non regibus advocatus fuerit, quibus serenissimos principes suos anteponens patriam repetiit ubi Henrico II, Francisco II et Carolo IIII ducibus, calcographus sine pari, maxime cordi patriæ ornamento, urbi decori, parentibus solatio, concivibus deliciis, uxori suavitati fuit : donec anno ætatis 43° animam cœlo maturam, mors immatura demittens XXIIII Martii MDCXXXV corpus charissimæ uxori Catharinæ Kuttinger, fratrique mœrentibus, hoc nobilium majorum sepulchro donandum relinquens, principem quidem subdito fideli, patriam alumno amabili, urbem cive optimo parentes filio obedienti, uxorem marito suavissimo, fratrem fratre dilecto privavit at nominis et artis splendori non invidit.

Plus tard, au-dessous de l'épitaphe, fut placée sur une plaque semi-circulaire l'inscription suivante :

Stabit in æternum nomen et artis opus.
En vain tu ferais des volumes
Sur les louanges de Callot;
Pour moi, je n'en dirai qu'un mot :
Son burin vaut mieux que nos plumes.

Le style tumulaire et lapidaire n'exclut pas toujours les enthousiasmes. Toutefois les rédacteurs des épitaphes avaient un sentiment exact de la grandeur du sujet, car la postérité a confirmé ces éloges de la première heure de la séparation et des regrets. La réputation de Callot est demeurée intacte. La tombe fut moins résistante. Elle s'écroula le 5 mai 1751, causant des blessures graves, sinon même mortelles, à quatre ou cinq Cordeliers dont le R. P. Husson raconte la disgrâce. Les blessures morales ne furent pas moindres. Il s'écoula quelque temps avant que le couvent fût à même de réparer le dommage. C'est alors que l'arrière-petite-nièce de l'aquafortiste, Mme de Graffigny, évoqua l'âme du défunt dans une lettre datée des Champs-Elysées, adressée à M. le chevallier de Solignac, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Nancy et signée Jacques Callot : « Ma chère femme, lui fait-elle dire, avait voulu m'immortaliser dans le cloître des FF. Mineurs de mon pays. S'ils avaient de la reconnaissance, ils auraient secondé le vœu de la digne moitié de moi-même. Mais ils ont barbarement ôté tout ce qui pouvait faire penser à moi. »

Le monument fut, vers 1755, rétabli au cloître à peu près tel qu'il était auparavant. Le portrait avait beaucoup souffert. En 1794, pendant la Terreur, le tombeau fut détruit comme furent détruites les tombes des princes de la Maison de Lorraine qui avaient au couvent leur sépulture. En 1825, le sacrilège fut réparé : les tombes des princes furent relevées. Les cendres du graveur, elles aussi, retrouvées au cloître en 1825, furent, en 1841, transportées dans l'église, et un nouveau monument, confié à Nicolas Lepy, de Nancy, fut érigé à l'entrée de la Chapelle ronde, réservée aux ducs. Aujourd'hui, l'église, désaffectée, reste la propriété de la Maison impériale d'Autriche, qui descend en ligne masculine du dernier duc de Lorraine. Les aïeux de François-Joseph sont là, pieusement remémorés, sous la seule garde d'un chapelain qui dit, chaque matin à sa messe, la prière des morts.

Seule une tombe privée est conservée, entre ces vingt ou trente monuments de hauts seigneurs dont l'aspect imposant n'est pas sans quelque majesté, la tombe de Jacques, une simple pyramide tronquée posée à plat sur la muraille dans l'embrasure d'une porte condamnée, la porte qui conduisait au cloître aujourd'hui fermé, à gauche et au milieu de la nef : sur la base de la pyramide, l'ancienne épitaphe latine, et, au-dessus, le portrait en bas-relief de Callot, d'après Bosse et Lasne, orné de la décoration au profil très net de Cosme II. Rien ne trouble la paix du temple, sinon quelques voyageurs de passage venus saluer les princes lorrains ou apporter à l'artiste le tribut de leur admiration.

RELIQUES DE CALLOT.

Que devinrent, après la mort de Callot, ceux qui l'avaient entouré de leurs soins et qu'il avait sans doute aimés, si tant est qu'il ait eu de l'affection pour autre chose que pour son art? La vieille mère ne tarda pas à suivre dans la tombe Jacques et un autre enfant, Marguerite, qui mourut un mois après, à Xeuilly, le 26 avril. Catherine Kuttinger, ne pouvant s'habituer à la solitude du foyer, épousait, après l'année de deuil, le 1er avril 1636, le médecin du duc, le docteur Jean Garnier, créé par Charles IV seigneur de Houdemont. Il était veuf lui-même : un portrait de Catherine (voir fig. 4 *bis*), par Israël Henriet, — qui avait fini, peintre, éditeur d'estampes, par apprendre à travailler à l'eau-forte, — montre la «damoiselle Catherine Puttinger, épouse de Jacques Calot», en compagnie d'une fillette, la fille du docteur Garnier, car Catherine n'eut jamais d'enfant. Cette deuxième union dura sept ans et laissa à Catherine des regrets de l'avoir contractée : Garnier mourut, le 10 novembre 1643, et fut enterré aux Carmes. Le deuil dura, pourtant, un peu plus de dix-huit mois, cette fois; et, au bout du délai, Catherine convolait en troisièmes noces à Notre-Dame, le 6 juin 1645, avec Jean Mouchot, receveur des salines, conseiller du roi de France, commissaire provincial des guerres : elle se ralliait au nouveau régime. Mouchot vivait encore en 1658; il n'était plus, le 27 novembre 1668, et avait été inhumé à l'église collégiale de Saint-Georges, lorsque Catherine, trois fois veuve, déposait un premier testament olographe entre les mains de Dominique Wuillaume, tabellion en la grande rue de la Vieille Ville. Elle prenait alors chez elle un parent de son dernier mari, l'abbé Varinot, chanoine et trésorier de Saint-Georges, et faisait de cet aumônier un secrétaire-comptable pour la gestion de son importante fortune : elle le conserva logé, nourri, blanchi, jusqu'à ce qu'elle s'en fut de ce monde.

Du moment que les puînés entraient dans les ordres ou au couvent, régime social qui accumulait les fortunes sur une seule tête, Jean, le frère aîné, est le seul qui ait pourvu au maintien de la famille et du nom. Il conserva, sous l'occupation française, la garde du Palais ducal, tout en vaquant à ses travaux héraldiques. En 1637, il fournit des écussons pour les obsèques de Mme d'Hocquincourt à l'église primatiale. Les Archives départementales (B 7793, 7500, 7836) notent ses gages comme concierge en 1641, en 1657 et en 1663, l'année de la rentrée du duc Charles IV en Lorraine. Le 12 février 1642, il perd sa femme Charlotte de Flondres, et en 1650 il enterre aux Cordeliers son frère Claude, le capucin R. P. Félix. Peintre, — il

l'était à ses loisirs, — il restaure en 1652, pour la confrérie de Saint-Antoine, le tableau de ce saint près du grand autel à Saint-Epvre et, en 1654, il décore, au Palais, de douze paysages la chambre à coucher de la duchesse qu'on prépare pour l'arrivée de la femme du gouverneur français, M[me] la maréchale de La Ferté : il partage ces travaux de décoration avec Déruet et, lors de l'arrivée, il livre, pour 18 francs, une douzaine de panonceaux en zinc qu'il a couverts du monogramme de cette dame pour les placer aux mâts des rues. Il peint encore des armoiries sur un tombeau du comte de Ludre (A. dép. G 786). Il est alors dénommé Jean «le Vieil», dans les actes, et il meurt le 13 juin 1666, trente et un ans après Jacques, son puîné. Il laissait une veuve, Louise Carteret, sa seconde femme, qui conserva la loge du Palais et qui reçut de la Cour une pension en blé (A. dép. B 7844).

Jean «le jeune», né le 8 mars 1616, fils de Jean «le Vieil», le tonsuré de 1631, l'élève en philosophie de Reims qui avait, en mai 1634, dédié sa thèse à Jacques, avait, ses études achevées, commencé son droit; il renonçait à la chapellenie de Bainville, en faveur de son oncle François, le 15 janvier 1643, au moment où il se disposait à épouser, à Saint-Epvre, une riche veuve, Christine Cachet, qui venait de perdre Nicolas Gennetaire, trésorier général des finances de Lorraine. Avocat à la Cour souveraine, il devenait le conseil de la collégiale de Saint-Georges et de la Primatiale, et, en 1666, succédait à son père comme héraut d'armes de Lorraine et Barrois; mais les règles du barreau lui interdisaient les fonctions de concierge, fût-ce au palais des Princes; de sorte que cette charge sortit de la famille et fut donnée à César Cléret. Il fut enterré à Saint-Epvre, le 2 février 1678. Son frère Nicolas, plus jeune de deux ans, était tiercelin sous le nom de R. P. Dorothée. Son second frère, Jacques, filleul du graveur et baptisé au retour même de l'artiste de Florence, se fit, lui, prémontré, à Saint-Paul de Verdun, le 11 juillet 1642, et s'acquit une réputation comme généalogiste. Il est cité notamment par Dom Pelletier dans le Nobiliaire de Lorraine, et ses ouvrages, sous le nom de R. P. Dominique, abbé de l'Estange, sont cotés aux catalogues, consultés et copiés. Il mourut le 28 novembre 1684.

Un troisième frère, Claude, né en 1623, eut beaucoup de la nature indépendante de l'oncle, le graveur. Comme lui, il partit pour Rome, y fit de la peinture avec succès et suivit, en 1666, M[gr] François Bonvisi, depuis cardinal, alors nonce en Pologne. Agréé à Varsovie, il y devint et demeura le premier peintre des trois rois, Jean-Casimir, Michael et Jean Sobieski. Il fut enterré, le 21 août 1687, à Saint-Vincent de Breslau, comme le montre une inscription peinte sous les orgues. Dans son testament du 20 décembre 1686, déposé le 12 février suivant au tribunal de Breslau, il lègue tout ce qu'il laisse à son domestique écossais, John Cruden, sauf 200 ducats qu'il prie le cardinal Bonvisi de remettre à une ancienne amie de Rome, Barbara Thoma; mais, au cas où elle serait morte, 80 ducats iront à sa nièce Marguerite Callot, veuve Boerman, autant à sa nièce Marie-Catherine, épouse de Jacques de Villaucourt, et 40 à la chapelle Saint-Nicolas des Lorrains à Rome. Quelques

aumônes sont prescrites; ses pistolets sont donnés au baron Piccinardi et des bijoux au chirurgien Simonet, de Varsovie, pour sa femme et sa fille.

Jean le jeune, l'avocat-héraut d'armes, n'avait gardé sur 17 enfants, dont 15 garçons, que deux filles : la plus jeune, Marie-Catherine, était entrée dans la famille, parente et alliée, des Villaucourt; l'aînée, Marguerite, avait épousé un sieur Boerman, seigneur de Dandilly, dont elle était veuve au moment du testament de Claude, à la fin de 1686. Elle se remaria avec un sieur d'Issembourg dont elle eut, le 13 février 1695, une fille, Françoise, qui devint aussi célèbre par ses écrits que par ses infortunes. Mariée à vingt ans, en 1715, à François Huguet de Graffigny, chambellan du duc de Lorraine, homme violent qui la battait, Françoise ne tarda pas à s'en séparer. Administrant sa fortune à la cavalière, les biens des Callot hypothéqués, vendus, elle fut réduite à vivre d'une pension accordée par les ducs (Arch. dép. B 1718-1731, 1735). Sorte de dame de compagnie, elle habite quelques mois Cirey, à la fin de 1738, chez la marquise du Chastelet : Voltaire, en ce temps, y écrit et — le soir — lit au salon son poème de la *Pucelle,* notamment le passage où, assise sur une fleur de lis, Jeanne d'Arc en conserve la marque. M[me] de Graffigny ne put se tenir d'en écrire à son ami Devaux de Nancy. De là, grand scandale avant la lettre : l'indiscrète confidente dut quitter Cirey. On la retrouve, en 1744, chez la duchesse de Richelieu. En 1747, elle écrit ses *Lettres péruviennes,* à l'instar des *Lettres persanes,* et y critique les institutions, cause de ses malheurs. En 1752, elle se plaint des Cordeliers qui négligent la tombe du graveur. Elle mourut à Paris, le 12 décembre 1758, dans la détresse et sans descendance. La ville de Nancy a donné à une de ses rues le nom de l'infortunée personne.

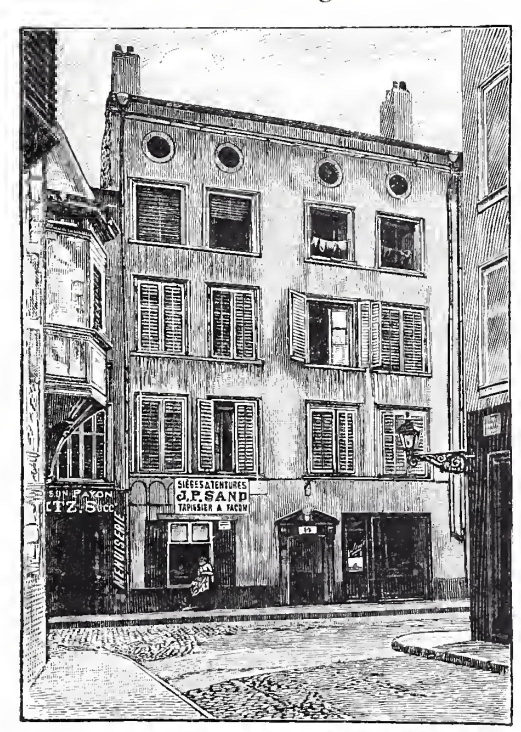


Figure 6. — Maison de la veuve de Callot. (Voir p. 179.)

Des deux amis, Henriet et Déruet, dont l'existence avait été si étroitement liée à la vie de Callot, voici ce qu'il advint : Henriet qui, lors de l'arrêt des travaux du Luxembourg, par suite de l'exil de Marie de Médicis en 1631, s'était, de peintre, fait éditeur des gravures de Callot, transporta ses pénates, du Petit-Bourbon, à quelques pas de là, rue de l'Arbre-Sec, contre la Croix du Trahoir ou du

IMPRIMERIE NATIONALE.

Tiroir, presque au coin de la rue Saint-Honoré. Il se mit à travailler lui-même à l'eau-forte et grava, entre autres, le portrait de Catherine Kuttinger, veuve de Callot, après son mariage avec Garnier : il la représente avec une fillette, l'enfant du docteur, comme compagne. Il dirigea vers la gravure son filleul et neveu Israël Silvestre, qu'il fit voyager trois fois en Italie et dont il exploita le talent pour alimenter son magasin. Il employa dans le même but l'élève de Callot, François Collignon, rentré d'Allemagne; puis Étienne de La Belle, Florentin, protégé du prince Laurent de Médicis (des *Caprices*), venu à Paris pour y développer son talent d'imitateur de Callot; puis Goyrand; et bientôt le magasin de la Croix du Trahoir devint une véritable manufacture de Callots, plus ou moins authentiques : le goût de la collection se développait au point de devenir une contagion maladive et les œuvres de Callot, vraies ou fausses, se payaient des prix exorbitants. Pour réussir, un paysage n'avait qu'à se réclamer de Callot : Henriet et ses rivaux, Mariette, Langlois dit Chartres ou Ciartres, en produisirent et des séries de fantaisies à la Callot, de quoi satisfaire l'avidité des curieux, comme s'appelaient alors les collectionneurs. On prétend que, vers 1655, Henriet enseigna le dessin à Louis XIV. Le 8 octobre 1660, il obtenait des lettres de naturalisation française, et en 1661 il mourait, laissant à Israël Silvestre les cuivres de Callot, au nombre de 269, et divers dessins.

Quant à Claude Déruet, neuf mois jour pour jour après la mort de son ami Jacques, lui naissait un fils, Charles-François, que le comte de Brionne, Charles de Tornielle, et l'abbesse de Saint-Pierre, Françoise de Haraucourt, tenaient sur les fonts à Saint-Sébastien. Tout en servant le cardinal, dont il décorait le château de Richelieu en Poitou (les reliques en sont au Musée d'Orléans; peut-être s'en trouve-t-il aussi au Musée de Versailles), il obtenait de Charles IV, exilé, la conversion de sa pension annuelle de blé en arrérages trimestriels métalliques, sur les grands moulins de Nancy. En 1644, il engage comme élève Henri Bonnart, qui travaillera quatorze ans à ses côtés. Le 13 août 1645, il est parrain d'un fils de Jean Simon qui se qualifie de mathématicien en France auprès d'Anne d'Autriche. Fin décembre 1650, il reçoit 4,200 francs de la ville de Nancy pour un tableau, « l'Enlèvement des Sabines », que la municipalité veut offrir, le 1er janvier, au gouverneur français, le marquis de La Ferté. Avec Jean Callot, il s'occupe, en 1654 et 1655, de la décoration du Palais ducal et de la Ville pour l'arrivée prochaine de la maréchale marquise de La Ferté : peintures dans le cabinet attenant à la chambre du duc; divers tableaux; trophées municipaux; écussons de « Monseigneur et de Madame » pour la plate-forme du feu d'artifice, avec crédit de 63 francs pour les bougies de cire jaune des illuminations : tous préparatifs dont il fait les dessins et prend la direction. Le 8 juin 1655, il marie sa fille Élisabeth à Philippe Bardin, en l'église Saint-Sébastien. En 1657, lors de l'entrée de Louis XIV à Nancy, il a charge d'arcs de triomphe. Après une longue maladie, il expire à 72 ans, le 22 octobre 1660, et est inhumé dans

la chapelle Saint-Nicolas, qu'il avait fondée aux Carmes. L'épitaphe de la tombe est des plus pompeuses.

Le 14 mai 1662, le tabellion Nicolas Willemet procéda à l'inventaire des biens. Le document, dans sa sécheresse, n'en évoque pas moins les souvenirs les plus chers de la vie du peintre : voici son *Saint François de Paule* et son *Concile des Juifs,* qu'il fit graver par Thomassin ; voici Thomassin lui-même, avec son *Lucifer déchu,* de Ricci, que le graveur troyen avait buriné à la Via Giulia avec l'aide de son apprenti, le

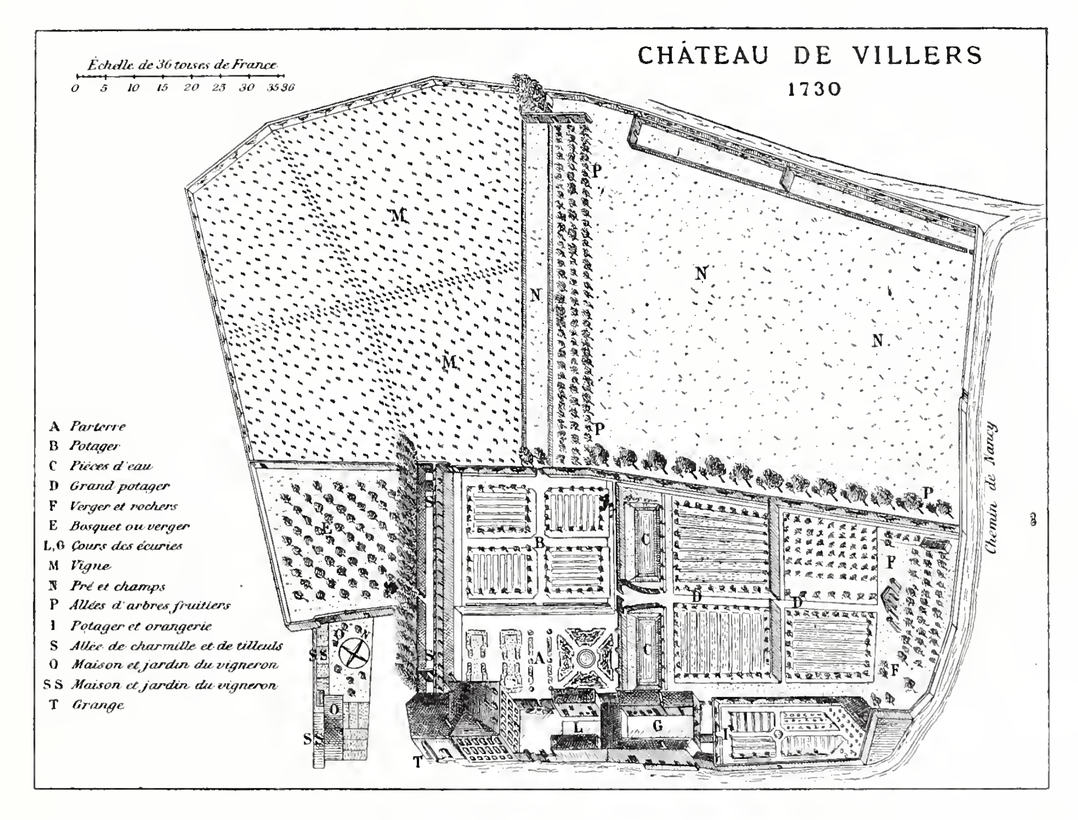


Figure 7. — Château de Villers.

jeune Jacques Callot. L'acte évalue l'œuvre à 16 francs, rentoilée : on la vendait 50 sous à Rome, chez J. J. Rossi. Voici d'autres souvenirs, de Callot ceux-ci et de Nancy : le *Brelan,* esquisse peinte, de 30 centimètres de hauteur sur 60 centimètres de largeur, quatre fois la surface de l'eau-forte de Jacques. Puis des estampes du camarade : la *Grande* et la *Petite Passion;* des follets, baladins et pantalons (*Balli di Sfessania*); les *Mystères de la vie de N.-S. et de N.-D.,* in-16, reliés en parchemin blanc, 2 francs; les *Misères de la guerre,* 1 franc; les *Caprices,* 12 francs; *Bréda, La Rochelle;* dans une feuille de papier gris, 285 feuilles d'écussons de familles lorraines et 20 vides (l'*Armorial*), 2 francs. Une note jointe à la publication de cet inventaire

par M. Albert Jacquot (Paris, 1894) mentionne chez M. du Houx, à Flavigny, une œuvre de Déruet : *Attaque d'un convoi par des brigands en forêt,* inspirée sans doute par l'une des planches des *Misères de la guerre.* L'inventaire note aussi le portrait de Déruet fait à Fontainebleau par Louis XIII, portrait qui, sorti de la famille, fut, en 1864, retrouvé à Strasbourg chez un brocanteur et offert au Musée lorrain de Nancy, où il est aujourd'hui placé sous vitrine.

De par le testament de Callot, ses biens patrimoniaux, dont il ne parle pas — il ne dispose que de ses acquêts — ont dû retourner à sa famille : ainsi la propriété de Villers-lez-Nancy, s'il l'a jamais possédée en propre, ainsi le domaine de Bainville-sur-Madon, qui lui a appartenu de 1630 à sa mort, d'après les dossiers conservés par M. de Bouligny. La villa de Villers, avec son parc, existe toujours; c'est la première habitation du village, à droite, quand on y accède de l'Est, une centaine de mètres avant d'atteindre l'église. On y découvre une vue admirable de Nancy, au levant, et au nord les collines de Malzéville et de Maxéville, ainsi que la forêt de Haye. Des Jean Callot, hérauts d'armes, l'immeuble arriva à Françoise de Graffigny, qui prenait alors le nom de dame d'Happincourt. Après l'avoir d'abord hypothéqué, elle le vendit, le 10 août 1718, à M. de Riocourt; le mari, Huguet de Graffigny, qui déjà vivait séparé de sa femme de 23 ans, ratifiait la cession en 1719. L'acquéreur dressa, en 1731, un plan, qui existe encore, de l'état des lieux; puis, en 1734, il céda le domaine à M. Mathieu, receveur général, futur grand gruyer ou grand maître des eaux et forêts de Lorraine. Le fils de celui-ci acheta la vicomté de Dombasle, et prit le nom, devenu célèbre, de Mathieu de Dombasle, qu'illustra surtout Alexandre-Joseph-Christophe, né le 25 février 1777, le premier qui cristallisa du sucre de betterave industriel, l'inventeur des machines agricoles, le fondateur de l'école d'agriculture de Roville. Il n'avait que quatre ans, en 1781, quand il posa la première pierre du château actuel de Villers qui, selon le plan cavalier de 1731, reproduit à peu de choses près la construction antérieure. Des Dombasle, le château passa, avant 1810, à M. de Ligniville. Après plusieurs cessions, il appartient aujourd'hui à Madame veuve Mauljean, née Corbin (voir fig. 7).

Le domaine de Bainville-sur-Madon a perdu les terres qui en dépendaient et aussi le droit, remontant au 8 novembre 1406, de nommer le chapelain de l'autel de Sainte-Marie à l'église du village. Par contre, il s'est agrandi d'une aile à l'ouest. Peu après la mort de Jacques, le village, qui est à quelque 20 kilomètres au sud-ouest de Nancy, aurait été brûlé par les Suédois, sauf l'église et le pavillon. La reconstruction n'aurait eu lieu qu'au retour du duc Charles IV en Lorraine, en 1662. L'année qui suivit la mort de Jean «le vieil», Jean le jeune, le dernier héraut, l'avocat, vendit en 1667 la propriété à Hyacinthe Gérard Collot, ancêtre de la famille moderne des Bouligny. Le général de Bouligny, le dernier possesseur, dans un moment d'humeur contre son voisin, colonel, chez qui un général, de passage en manœuvres, avait préféré descendre, décida la construction d'une aile occi-

dentale en épi, qui boucha la vue de la propriété mitoyenne. Toutefois le corps principal et la cour de la maison des Callot sont restés intacts, et l'on peut y reconnaître le cadre d'une des scènes de l'histoire de l'*Enfant prodigue*. La distribution intérieure est ancienne et l'on y montre la chambre du graveur.

Les biens, acquêts de Jacques, ne sont pas énumérés au testament, et jusqu'à présent aucun acte notarié de liquidation ne s'est révélé : les héritiers, Catherine Kuttinger et Jean, étant majeurs, peut-être n'y aura-t-il pas eu de partage notarié, d'autant plus que la veuve restait usufruitière là où elle n'était pas pleine propriétaire. De fait, elle devait voir mourir avant elle non seulement son beau-frère Jean, mais même le fils de celui-ci, son neveu Jean, l'avocat. Toutefois les minutes de Dominique Wuillaume prouvent qu'elle se préoccupait de cette situation successorale, car le 23 mai 1636, près de deux mois après son mariage avec le docteur Garnier, elle réclamait une expédition du testament de Jacques.

Demeurée en possession jusqu'à sa mort des biens du graveur, son testament à elle et les actes qui suivirent jettent quelque lumière sur ce qu'elle a pu recevoir. Vers le temps de la mort du troisième mari, Jean Mouchot, elle déposait, le 27 novembre 1668, un testament olographe. Le 5 mai 1670, ayant repris le pli, elle en remettait un autre au tabellion Dominique Wuillaume, le notaire même qui, en 1635, avait reçu les dernières volontés de Jacques Callot. Dans cet acte, elle instituait comme exécuteurs François Prudhomme, conseiller à la Cour, et Jean Mahuet, lieutenant civil et criminel. Ces deux amis étant décédés, comme aussi le notaire, elle reprenait son enveloppe scellée de cinq cachets, le 14 février 1679, de chez N. Jeanpierre, successeur de Wuillaume, et, par codicille, chargeait l'abbé Damien Thiéry, curé de Saint-Epvre, d'exécuter ses dernières volontés : elle remettait le pli à l'abbé. Puis elle mourut le 2 octobre 1679, à 10 heures du matin, laissant pour plus proches parents les trois enfants que sa sœur Marguerite Kuttinger avait eus de son mariage avec Paul de Villaucourt : 1° Catherine, mariée à Nicolas Fournier, baron de Neydeck; 2° Jacques de Villaucourt, qui avait épousé la fille de Jean Callot, l'avocat, Marie-Catherine; 3° Jeanne, veuve de Charles d'Estissart, sieur de Thionville. Le curé Thiéry se rendit aussitôt chez le notaire, accompagné des parents présents à Nancy. Voici les actes.

[NANCY. COUR D'APPEL. — ARCHIVES NOTARIALES.
Minutes de Jeanpierre, 1679.]

Codicil du 14 febvrier 1679, à Nancy.

Par devant le tabellion général de Lorraine résidant à Nancy, soubsigné, et en présence des témoings cy après nommés, est comparue en personne Dam^elle^ Catherine Kuttinger, vefve de deffunct le Sr Jean Mouchot, vivant Cons^r^ du Roy, Com^re^ provincial des Guerres, laquelle a déclaré, par forme de codicil et adjonctions à son testament, qu'en place de ses exécuteurs tes-

tamentaires dénommés en iceluy, lesquels sont décédés, elle choisit et nomme le Sr Damien Thiéry, curé de la paroisse de St Epvre, dud^{t} Nancy, le suppliant de vouloir bien prendre la peine d'accepter cette charge pour faire exécuter ce qui est contenu en sondit testament, lequel elle a ordonné luy estre mis en mains ; a aussy déclaré que, depuis plusieurs années, ayant prié le Sr Claude Varinot, chanoine et trésorier de l'Église de St George dud^{t} Nancy, de prendre le soing, direction et maniement des affaires de sa maison, il s'en est très bien acquitté, luy a rendu bon et fidel compte de sa gestion et des deniers qu'il a receu, le descharge de tout compte envers ses héritiers, et entend que, lors de son décès, il soit creu à sa simple affirmation de ce qu'il aura géré jusqu'alors, scachant qu'il en a bien usé et en usera bien, sans faire tort à ses héritiers et que, comme il a faict quelques fois des advances de ses deniers, si, lors, il dit luy en estre deubs, ils luy soient restitués, suivant sa déclaration et affirmation, sans estre obligé à la discussion desd^{ts} comptes. Elle ne veut pas aussy que ses héritiers luy répètent aucune chose pour prétendue pension et nourriture, pendant qu'il a esté en sa maison, dont elle le descharge. Laquelle présente déclaration, ayant esté lue et relue à lad^{te} dam^{elle}, elle y a persisté et déclaré estre telle sa volonté. Faict et Passé et ordonné aud^{t} Nancy, les an et jour avantd^{ts}, En présence de Simon Thiébaut, Marchand, et de Me Nicolas Blondelot, Prévot de Frouard, tesmoings.

Catherine Kuttinger.
Blondelot.

S. Thibault.
N. Jeanpierre.

[Nancy. Cour d'appel. — Archives notariales.
Extrait des minutes volantes du notaire Jeanpierre, liasse 1672-1681.]

Acte d'ouverture de Testament.

Du Deuxième Octobre 1679, à Nancy, environ les 10 heures du matin.

Pardevant le Tabellion général de Lorraine résidant à Nancy, soubsigné, est comparu le Sr Damien Thiéry, prestre curé de la paroisse de St Epvre dudict Nancy, lequel a déclaré que Dam^{elle} Catherine Kuttinger, Vefve de deffunct le Sr Jean Mouchot, vivant con^{er} du Roy, Com^{re} provincial des Guerres, l'ayant nommé pour son exécuteur testamentaire par acte du 14 février dernier passé pard^{t} ledit tabellion soub^{né} et luy mis en mains son testament quelque temps auparavant son décès, arrivé environ les dix heures du matin cejourd'huy, il aurait faict faire lecture dudict acte en présence du Sr Nicolas Fournier, seigneur de Nydeck, et de dame Catherine de Villaucourt, son espouse, et dam^{elle} Jeanne de Villaucourt, vefve du feu Sr Charles de Téonville, et de Dam^{elle} Christine Cachet, vefve du Sr Jean Callot, hérault d'armes, faisant pour le Sr Jacques de Villaucourt, son gendre, tous héritiers de ladite deffunte. Présentement et de suitte a esté procédé, aussy en leur présence, à l'ouverture dudit testament enveloppé d'un papier sur lequel est escript : *Le paquet enfermé en ce quart de feuille a esté, ce 27 novembre 1668, sur les dix heures du matin, mis en mes mains par Mademoiselle Mouchot, Ledit paquet ayant pour escriteau Testament de ladite dam^{elle}.* Laquelle enveloppe ostée, s'est trouvé ledit testament, couvert d'une autre enveloppe cachetée, en cinq endroicts, des armes de ladite deffuncte, lesquels cinq scels se sont treuvés en leur entier et au dos de laquelle dernière enveloppe il est escript *Testament de la dam^{elle} Catherine Kuttinger, Vefve du feu Sr Jean Mouchot Com^{re},* Laquelle levée, s'est treuvé ledit testament escript et signé au bas de chacun article de la main de ladite deffuncte et au bas duquel est un acte passé par devant D. Vuillaume, tabellion, par

lequel ladite deffuncte a déclaré que c'est son testament qui est escript en ladite feuille. Après l'ouverture et lecture duquel testament, iceluy a esté mis en mains dudit Tabellion soubsigné pour estre par luy tenu et mis dans ses minutes pour y avoir recours et en délivrer des coppies à qui il appartiendra. Ce fut faict et passé ledit jour, deuxième octobre mil six cent septante neuf. Le Sr Claude Varinot, chanoine et trésorier de St-Georges, aussy présent.

Signé : Thiéry, N. Fournier de Nydeck,
Catherine de Villaucourt,
Christine Cachet,
Varinot. Jeanne de Villaucourt,
N. Jeanpierre.

Testament olographe de Catherine Kuttinger, veuve de Jacques Callot.

Je, soubsigné, Catherine Kuttinger, vefve de feu Sr Jans Mouchot, rend à mon Dieu, mon souverain Seigneur, une infinité de grace, le plus respectueusement qu'il m'est possible, pour avoir daigné, par sa miséricorde inesfables, me créer à son image et faire naistre et eslever en la saincte religion chrestienne, catolique, apostolique et romaine, le conjurant, à mains joinctes et à genoux, est aux pieds de la croix de son chefils, par les mérites de son précieux sang qu'il a versé pour mont Salut, de m'y vouloir maintenir jeusque à la dernière période de ma vie; suppliant aussy la Sacrée Vierge, par la saincte humanité de Jésus, son fils, son maître et le mien et mon sauveur, ma bien heureuse patrone Ste Catherine, mon bon ange très fidel garde de ma vie et de mes mœurs et tous les saincts et sainctes de Paradis, de daigner me redoubler leur ayde et secours, à l'heure de ma mort, me préserver de tous périls de tentasion, fortifier mon esprit dans la fidélité que je dois à mon créateur, laquelle je leur voue de rechef pour toute l'étendue de l'éternité, leur offrant pour gages de ma très humble et très profonde dépendance toutes les fonctions de la vie que je tiens de luy avec une résignations, sans réserve, de la quitter et de la sacrifier pour sa gloire, lorsqu'il luy plaira.

Catherine Kuttinger.

Cependant, pour ne mourir intestate, je faict ce présent testament que j'escrit de ma main, me réservant la liberté d'y adjouter, d'en diminuer, le changer ou révoquer quand il me plaira par codicil ou autrement.

Catherine Kuttinger.

Je choisis ma sépulture en l'église de St-Epvre de cette ville de Nancy, ma paroisse, dans le cœur, au plus près qu'il se pourra du grand autel, et veux qu'incontenant après mon décès, il soit célébré la qantité de trois miels messes basses de requiem, scavoir : sinq cent en l'église des reverrent père Cordeliers, où le feu Sr Jacques Callot, mon très cher marit, est inhumé; sinq cent en l'église des reverrent père Carmes, en laquelle est inhumé le feu Sr Jean Garnier, mon très cher marit; et autres sinq cent en l'église St George, en laquelle le feu Sr Jean Mouchot, mon très chere Marit, est inhumé; troy cent en l'église St Epvre, qui seront célébrées par les prestres dudict St Epvre et par des pauvres prestres en ladicte église; les autres douze cent messes également ès églises de reverrent capucins, tiercelins, domini-

quains, minime est augustins de ceste Ville, ès autels privilégiés auten que faire ce poura, pour le repos de mes chere marit, généralement pour l'église soufrante.

Catherine KUTTINGER.

Messe basse aux fêtes et dimanches à Houdemont : legs, 4,000 francs barrois;

Legs de 8,000 francs pour une messe basse quotidienne, à 11 heures, à perpétuité, à Saint-Epvre, avec *Absolve* et *De Profundis*, et, de plus, planche de cuivre pour épitaphe mentionnant le legs;

Legs de 4,000 francs à l'hôpital de Saint-Julien. Après les « gracces », les pauvres diront un *Miserere,* à l'intention de ses chers maris et à la sienne. En outre, service annuel anniversaire avec vigiles, auxquels les pauvres assisteront;

2,000 francs à distribuer aux pauvres de la Vieille Ville, aux malades, de préférence sur Saint-Epvre, aussi « o pofre prisonnier »;

1,000 francs à la confrérie du T. S. Sacrement « m'abandonnant toute à luy comme à mon Chere espou, esperant tout de Sa Sent misericorde »;

1,000 francs aux conseillers de la confrérie de N.-D. de l'Assomption en la paroisse de N.-D. de Nancy, à charge d'un *Absolve* et d'un *De Profundis* à son intention pendant l'octave de l'Assomption;

8,000 francs à l'église collégiale de Saint-Georges, pour une messe quotidienne de 11 heures à perpétuité, en la chapelle de N.-D., près de laquelle son mari est inhumé, avec *Absolve* et *De Profundis,* et plaque de cuivre dans la chapelle de la Vierge mentionnant le legs;

4 services : à sa Paroisse, à Saint-Georges, chez les Cordeliers, chez les Carmes;

10 francs de rente annuelle (rachetable à 200 francs) aux couvents de religieuses de Bar et de Pont-à-Mousson.

Et d'autant qu'outre les donations, fondations et legs cy dessu à la mémoire de mon chere marit, à qui Dieu face miséricorde, je veut gratifier leurs proche parent et héritieres présomptife.

Catherine KUTTINGER.

Je donne à S[r] Callot, l'avocat, neveu de défun mon premier marit, troys miel frans, en quas quil me survive, à charge de prier Dieu pour moy et pour mes chère marit.

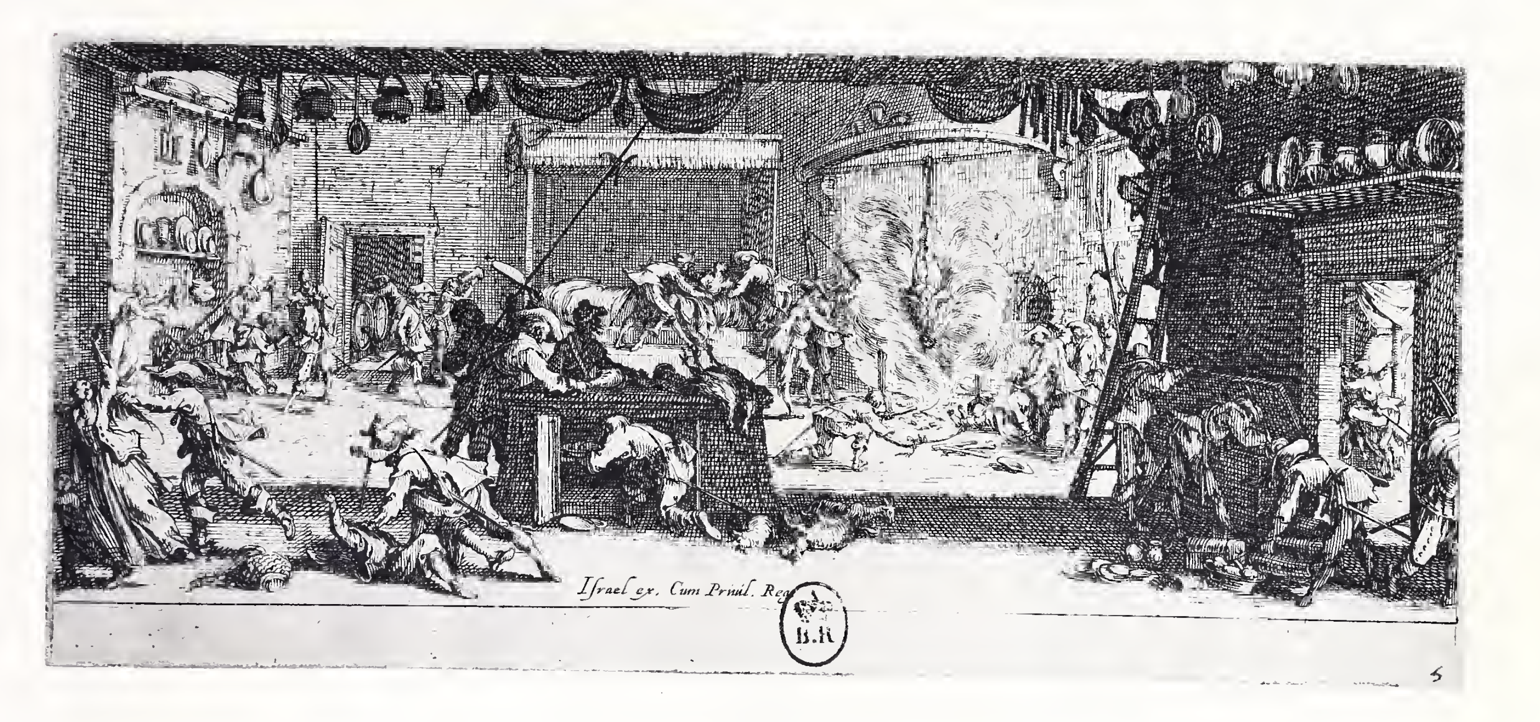
Catherine KUTTINGER.

Je donne o heritiere de fun mon secon marit ce que defun leur père me dois qu'il a touché de Monsieur de Pitrequin, lutenant particulier de Langre.

C. K.

Je donne à Monsieur Varrinot, chanoine de S. Gorge, héritières de mon dernier marit, troy mil frans, en quas qu'il me survive, à charge de prier Dieu pour moi et pour mes cher marit.

C. K.



XII

Je donne à ma nièce Catherine Vilocour la somme de douze mil frans pour les bons et agréables service quel ma rendu et par précipute de mes autres héritier.

C. K.

Je donne à Michelet, ma servante, deux cents frans, outre ces gages, en quas quel reste o logis jeusque à ma mort.

C. K.

Je donne à mes autre domestique qui me serviront cent frans, outre leurs gages, à charge de prie Dieu pour moy.

C. K.

Je donne à Tiodore Vilocour, à Catherine Vilocour, sa seure, et à Jaque Vilocour, frère, à chacun deux troy mil frens, avant leur seure Jane Vilocour, marié à Monsieur de Tionvil, à cause qu'il a plus ut en mariage quil ne peuve avoir et cela pour metenir la paix entre eux.

C. K.

Je laisse o quatre enfens de ma seure Vilocour le reste de mes biens à charge qu'ils prieront Dieu pour moy.

C. K.

Je nomme pour mes exécuteur testamentaire le sieur François Prud'homme, Conseiller à la Cour souverene, et le Sieur Jann Mahuet, lutenant sivil et criminel à Nency, lesquels je prie de vouloir en accepter la charge, à qui je donne à chacun mil frans est une bague de deux cent frens pour mes dame leur femme. faict à Nency, ce sinq may 1670.

Catherine KUTTINGER.

Damoyselle Catherine Kuttinger, vefve de noble Jean Mouchot, vivant Commissaire provincialle des gerres, conparant en personne, a déclaré à Maistre Dominique Villaume, tabellion, demeurant en la grand rue de la Vieille Ville de Nency, que cette feuille escrite et signée de sa main est son testament, qu'elle se réserve de révoquer, changer, adjouter ou diminuer, quant bon luy semblera, de laquelle declaration elle a demandé acte.

D'une autre écriture : A elle octroyé; faict et passé à Nancy, l'an mil six cent septante, le cinquième jour de May, après Midy, et presents Dominique de Larey et Nicolas Mangeon, clercs, demeurant à Nancy, tesmoings, qui ont signés avec lad^{e} Dam^{elle} Kuttinguer.

Signé : Catherine KUTTINGER,

DE LAREY,

N. MENGEON,

D. WILLAUME.

Entre la signature (5 mai 1670) et l'ouverture (2 octobre 1679) du testament, que de changements! Notaire et exécuteurs, disparus; Théodore de Villaucourt,

IMPRIMERIE NATIONALE.

décédé; Jeanne, devenue veuve; Catherine, mariée à Nicolas Fournier; Jacques, marié à Marie-Catherine Callot, petite-nièce du graveur. Avec beaucoup de générosité, la testatrice distribuait des sommes nettes, liquides et exigibles, sans remarquer qu'elle ne laissait que des biens meubles et surtout immeubles d'une vente difficile, lente à tout le moins, quand on ne veut pas s'en défaire à des prix désastreux. Les héritiers s'en rendirent compte. Jacques, qui habitait au loin, à Dieuze, Jeanne qui, sur place, ne pouvait et ne savait diriger de telles opérations, jugèrent meilleur, pour les intérêts communs, d'abandonner les biens de Nancy et de Houdemont au plus habile d'entre eux, le beau-frère Nicolas Fournier, et de se contenter d'une soulte de 14,000 francs, outre leur part dans les autres biens, situés à Marsal et en Alsace. Nicolas Fournier acquitterait tous les legs.

Voici l'acte du 19 janvier 1680, qui sanctionne cet arrangement amiable : il contient la seule description connue jusqu'ici d'immeubles urbains, existant encore, qui ont été habités par la veuve, sinon par Jacques Callot même.

[Cour d'appel de Nancy. — Archives notariales.
Extrait des minutes de N. Jeanpierre, tabellion.]
Du dix-neufième Janvier 1680, à Nancy.

Acquit et transport. — Par devant le tabellion général du Duché de Lorraine, résidant aud[t] Nancy, soubsigné, et en presence des tesmoings cy-après nommés, sont comparus en personne le S[r] Jacques de Villaucourt, escuyer, Trilleur de la saline de Dieuze, y demeurant, et dam[elle] Jeanne de Villaucourt, vefve du feu S[r] Charles de Thionville, vivant Capitaine d'Infanterie au Rég[t] de La Ferté, demeurant aud. Nancy, lesquels ont déclaré que pour sortir d'affaires à l'amiable et conserver l'amitié et bonne union qu'ils veulent avoir avec le sieur Nicolas Fournier, Seigneur de Nydeck, leur beau-frère, et dame Catherine de Villaucourt, son espouse, leur sœur, laquelle pourroit s'altérer par involution de procès au subject des partages qu'il convient de faire entre eulx des biens immeubles situés à Nancy, Houdemont et bans joindans, de la succession de feue Dam[elle] Catherine Kuttinger, vivante vefve, en dernières nopces, du S[r] Jean Mouchot, Con[er] du Roy, Com[re] provincial, et C[a], leur tante, laquelle a laissé de grandes charges par son testament holographe, demeuré en mains du tabellion soubsigné, joinct à l'acte d'ouverture d'iceluy du 2 octobre dernier, tant en legs pieux que donations par elle faictes et y énoncées que pour les debtes qu'elle a contracté de son chef, pour tout quoy il faut de grandes sommes en deniers après mesme la meilleure partye des meubles de sa succession vendus, dont il reste tres peu, et voulans bien considérer les peines que led. S[r] Fournier, leur beau-frère, a pris des affaires de ladite succession et continue de prendre, ont transigé et accordé de leurs prétentions, chacun pour les tiers de biens meubles et immeubles de ladite succession à Nancy et Houdemont seulement, aux clauses et conditions suivantes : scavoir est que lesd[ts] S[r] et D[elle] de Villaucourt ont déclaré avoir cédé, quitté, vendu et transporté et, par ces présentes, cèdent, quittent, vendent et transportent, en propriété et tréfond, aud[t] sieur Nicolas Fournier, Seigneur de Nydeck, et à dame Catherine de Villaucourt, son espouse, présens et acceptans, pour eux, leurs hoirs et ayans-cause, les deux tiers qui leur compètent et appartiennent en tous les immeubles situés à Nancy et Houdemont et bans joindans, consistans en maisons, terres, prés, jardins, bois, vignes, chenevières, sei-

gneuries et droits en dépendans et toutes autres choses général^{t} quelconques, provenant tant d'anciens que d'acquetz faicts et possédés par ladite déffunte dam^{elle} Kuttinger et Messieurs ses Marits, Callot, Garnier, et Mouchot auxd^{ts} lieux et bans d'iceux et joindants, sans en rien réserver; ensemble, les deux tiers des deux moulins, dits du Milieu et d'en bas, dudit Houdemont, bois, jardins, chenevières, terres, preys, saulcys et tout ce qui a esté acquesté dudict Sr Dancy, ainsy que le tout se contient; de plus, les deux tiers en l'unzième des 3/4 de seigneurie dud^{t} Houdemont acquestée du Sr de Montolien et général^{t} toutes les appartenances et dépendances desd^{tes} terres et biens de Houdemont, ainsy qu'il est dit et qu'ils ont esté possédés par lesd^{ts} Callot, Garnier, Mouchot et la d^{e} dam^{elle} Kuttinger, leur femme; vendent, cèdent et transportent encore aud^{t} S^{r} et D^{e} Fournier pour eulx, leurs hoirs etc., les deux tiers à eulx appartenans au restant des meubles qui sont à vendre à Nancy et Houdemont, au contenu de l'Inventaire faict le ... décembre dernier; et, pareillement, vendent, cèdent, quittent et transportent auxd^{ts} S^{r} et D^{e} acquéreurs les deux tiers à eulx appartenans des maisons de Nancy la Vieille, scavoir : celle où résidait lad^{e} dam^{elle} Kuttinger, leur tante, qui donne sur la Carrière et sur la rue des Comptes, où souloit pendre, du passé, l'*Enseigne du petit St Nicolas,* ladite Dam^{elle} deffuncte, d'une part, et M. Huyn, procureur général, d'autre, sur la carrière; et, sur la grande rue, les héritières de Charles Hardy, d'une part, et .... d'autre. (Voir page 169, fig. 6.)

Leurs deux tiers de l'autre petite maison joignante la précédente laissée en location à la Vefve George Brion, la maison cy dessus, d'une part, et lesd^{ts} héritiers de Charles Hardy, d'autre; Encor, leur deux tiers en une petite maison et escuyerie, proche du bastion de Vaudemont, en ladite Vieille Ville, à costé de l'Hostel de Salme, la voûte dudit bastion, d'une part, et une petite maison appartenant à la Ville, d'autre; cèdent, quittent et transportent aussy aud^{t} S^{r} et D^{e} Fournier leurs 2/3 des obligations, scavoir : l'une de 3,000^{f} en capital et interets en deubs par les héritiers de feu M. Courcol, l'autre de 2000^{f} cédée par les Srs Luyton, sur la ville et communaulté de Rosiers, pour payement de pareille somme de deux mille francs restans par eulx deubz de celle de trois milz, ensemble les intérêts en deubs, pour demeurer en propre aux d^{ts} S^{r} et D^{e} Fournier et en traiter et transiger au proffit et descharge des debtes de ladite Succession, comme ils trouveront à faire; Se dépossessionnant lesd. S^{r} et D^{e} de Villaucourt, dès à présent, desdits biens meubles et immeubles et en ont saisy et investy lesd^{ts} S^{r} et D^{e} Fournier pour eulx, leurs hoirs et ayant cause, pour en jouyr à l'advenir comme de chose à eulx propre et légitimement acquise. Au moyen de quoy lesd^{ts} S^{r} et D^{e} Fournier ont promis et promettent de [les] descharger envers et contre tous, absolument, de toutes debtes que ladite dam^{elle} Mouchot peut devoir, en outre de toutes donations, legs et dispositions tant pieuses qu'autres par elle faictes et portées par son testament, et de son chef seulement, en sorte que les S^{r} et d^{lle} de Villaucourt n'en puissent estre recherchés ny inquietés, promettant lesd^{ts} S^{r} et D^{e} Fournier de leur en fournir les quittances et descharges nécessaires; et, en outre et au pardessus, ont payé, scavoir : audit s^{r} de Villaucourt la somme de 13,600^{f} et à ladite dam^{elle} Jeanne de Villaucourt 14,000^{f}, monnoye de Lorraine (et à chacun d'eulx un bijou de deux cent francs), que lesd. S^{r} et d^{elle} de Villaucourt ont declaré avoir recue desd^{ts} S^{r} et d. Fournier et s'en tenir contents et payés et satisfaicts, promettant la garandye ded. ventes, cessions et transports sous l'obligation de leurs biens présens et futurs, « *sub jure L. Remondi* », consentant aussy que lesd^{t} S^{r} et d^{e} acquéreurs fassent éventer lesd^{ts} biens à leurs frays, monnoies, et diligence pour leur seureté de la présente acquisition, ayant ladite dam^{elle} de Villaucourt, à son esgard, esleu pour cet effect et pour recevoir tous actes de sommation, signification, assignation et autres nécessaires, esleu son domicile en celuy du Tabellion soubsigné.

Faict et passé aud^{t} Nancy cedit jour dix-neufième Janvier mil six cent quatre vingt après-

midi; En présence du S[r] Philippe Jammaire, prestre, chanoine en l'Insigne Eglise collégiale de S[t] George de Nancy, et de M[e] Etienne Racle, graveur de la Monnoye de son Altesse, tesmoings.

ƆC VILLAUCOURT, Jeanne DE VILLAUCOURT,
FOURNIER DE NYDECK, C. DE VILLAUCOURT,
P. JAMMAIRE. E. RACLE. N. JEANPIERRE.

En totalisant libéralités et soultes payées, on peut constater que la fortune laissée était considérable pour le temps.

Messes à Nancy	3,000 fr. barrois.
Messes à Houdemont	4,000
Église Saint-Epvre	8,000
Hôpital Saint-Julien	4,000
Pauvres de la Vieille Ville	2,000
Confrérie du Saint-Sacrement	1,000
Confrérie de N.-D. de l'Assomption	1,000
Église Saint-Georges	8,000
Quatre services funèbres	400
Religieuses de Bar et de Pont-à-Mousson	400
Legs aux œuvres	31,800
Jean Callot, l'avocat, neveu du premier mari	3,000
Enfants du second mari, Garnier : dette de leur père	Mémoire.
Chanoine Varinot, parent du troisième mari, Mouchot.	3,000
Catherine de Villaucourt, nièce (Fournier de Neydeck) .	12,000
Servante Michelet	200
Autres serviteurs	300
Théodore de Villaucourt, neveu, prédécédé	3,000
Catherine de Villaucourt, nièce (Fournier de Neydeck).	3,000
Jacques de Villaucourt, neveu	3,000
Legs à la famille	30,500
Total des libéralités et charges	62,300
Soulte à Jacques de Villaucourt	14,000
Soulte à Jeanne de Villaucourt, veuve de Thionville	14,000
Soulte à Catherine Fournier de Neydeck	14,000
Valeur des seuls biens de Nancy et de Houdemont	104,300

En poids, ces 104,300 francs barrois égalent 209,000 francs presque de notre monnaie; la valeur d'achat actuelle ne serait pas éloignée d'un million, et il restait d'autres immeubles à partager. Parmi ces biens, certains venaient des Kuttinger, qui,

évidemment, étaient gens à l'aise; mais l'acte dit, en termes précis, qu'il en venait des maris prédécédés; pas du Dr Garnier sans doute, puisque la veuve ne lui pardonne pas de ne lui avoir jamais rendu compte d'un recouvrement opéré sur Pétrequin de Langres.

Lesquels des trois immeubles laissés à Nancy, près de l'Hôtel de Salm, sur la Carrière, sur la Grande Rue, lui venaient-ils d'acquêts faits en commun avec les gains et les économies de l'artiste? Le problème sera sans doute résolu un jour, grâce à quelque plan, à quelque cote d'impôts, à quelque acte notarié délimitant le voisinage durant les douze ans qu'a duré le mariage. L'histoire de l'auberge du *Petit Saint-Nicolas* doit être facile à établir, d'après l'estampe même de la *Carrière* de Callot.

Une clause du testament de la veuve donna lieu à des complications. Elle était ainsi libellée *in extenso* (orthographe régularisée) :

Et afin de contribuer au soulagement des pauvres âmes du purgatoire, particulièrement de la mienne, de celle de mes très chers maris, de toute ma parenté et de tous les leurs, je donne et lègue aux Vénérables Prévot, Chanoines et Chapitre de l'insigne Église Collégiale de Saint-Georges de cette ville de Nancy une somme de 8,000 fr. pour être convertie en acquisition de fonds ou de bonnes rentes constituées au profit dudit Chapitre, à charge qu'il s'obligera, par contrat, de célébrer à perpétuité tous les jours et sans discontinuation, à onze heures, avant midi, en la Chapelle de Notre-Dame, ma bonne maîtresse, qui est en leur église, auprès de laquelle mon très cher mari [Mouchot] est inhumé, et après la célébration de ladite messe, réciter par le prêtre célébrant un *De Profundis* avec la collecte *Absolve*, etc. J'ordonne que ladite fondation soit écrite sur une planche de cuivre au plus près de la chapelle de la Sainte Vierge.

La Collégiale refusa le legs et ses charges; Nicolas Fournier eut à s'adresser, le 13 mai 1680, au tribunal du bailli pour obtenir l'autorisation de substituer les RR. PP. Minimes. L'arrangement se conclut, le 4 avril 1686, devant Me Noël, tabellion à Nancy. Fournier cédait aux RR. PP. Joseph Du Fort, provincial, Charles Nicolet et autres, une ferme (gagnage) provenant de Catherine Kuttinger, située aux villages de Bidestroff, Bourgaltroff et Gueblin, consistant en «une maison de laboureur en état, deux maisons ruinées en dépendant, jardins, chenevières, verger, etc., qui se relèvent présentement à la diligence de Jean Vigneron, censier moderne, avec les bois, ainsi qu'en ont ci-devant joui le sr Paul de Villaucourt, damoiselle Marguerite de Villaucourt, son épouse, et ladite damoiselle Mouchot, le tout appartenant au défunt de Kuttinger, ayeul maternel de la dame Fournier, sous les redevances anciennes seigneuriales dües à MM. de l'Insigne Église Cathédrale de Metz, consistant en laine, blés, etc., desquelles les censiers ont toujours été chargés».

Manuscrits. — En dehors des immeubles, il a dû rester du graveur des meubles, des livres, des dessins, des gravures et aussi des correspondances, — ses lettres avec

les amis de Rome, Thomassin, Tempesta, Maggi, Maupin; avec les amis de Florence, le R. P. Arbinot, Jules Parigi, Giov. de Médicis, Curz. Picchena, Dom. Pandolfini; avec les amis d'Utrecht, Poelemburg et Honthorst; avec les amis de Paris, Henriet, Lasne et le Dr Delorme. L'arrangement du 19 janvier 1680 révèle qu'il y a eu un inventaire fait en décembre 1679 entre majeurs, car le notaire n'en sait pas la date précise, et que Nicolas Fournier a procédé à la vente d'objets laissés pour se procurer des fonds nécessaires à l'acquit des legs. Les correspondances n'ont pu être vendues : elles n'avaient guère de valeur vénale et, d'autre part, les familles lorraines sont très conservatrices de documents. Nicolas Fournier, laissé maître, contre une soulte, de la masse de la succession, a pu rester seul en possession de ces souvenirs qui seront vraisemblablement demeurés chez les premiers-nés des générations suivantes : de ses trois filles, la plus jeune, Charlotte-Madeleine, née peut-être après 1680, fut mariée le 27 septembre 1698 à quelque cousin, Jean César de Villaucourt, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment Royal-Comtois. De ce mariage naquit en 1706 Thérèse de Villaucourt, qui, en 1731, épousa Jean-Joseph, comte de Martimprey, représenté aujourd'hui par M. le comte Édouard de Martimprey, de Nancy : les lettres et les manuscrits de Callot ne sont pas conservés chez celui-ci. Des recherches ont été faites du côté des Silvestre, héritiers de Henriet, pour celles des lettres que l'éditeur des estampes du maître aurait pu conserver. M. le baron de Silvestre, représentant actuel de la famille, n'a pu rien découvrir de cette époque dans ses archives.

Cuivres. — Les cuivres avaient probablement été aliénés avant 1679. On en compte, gravés de la main de Callot, 1,113, savoir : 38 à Rome, 257 à Florence, 818 en deçà des monts. On n'en connaît plus aujourd'hui qu'environ 352, savoir : peut-être 5 à Rome, à la Regia Calcografia, provenant de la garde-robe des ducs de Toscane, restes des *Guerres d'Amour et de Beauté* de 1616; 12 à Paris, à la Chalcographie du Louvre, planches des deux grands *Sièges de Ré* et de *La Rochelle;* 1 au Musée lorrain de Nancy, la *Grande Thèse*, et 334 chez M. l'abbé Renauld, sujets très variés, depuis la *Mort de la Reine d'Espagne* (Rome, décembre 1611), et l'*Ecce Homo* de Stradan (Florence 1613), jusqu'aux planches que Callot avait encore sur chevalet lorsqu'il mourut. Nombre de ces cuivres avaient été vendus par l'artiste même, notamment au début de sa carrière, à Rome, à Florence, aux éditeurs qui voulaient bien courir le risque de mettre en vente ces premières pièces, copies ou contrefaçons, la plupart. D'autres planches appartenaient à ceux qui en faisaient la commande, comme toutes celles ordonnées par le grand-duc. Enfin, c'est une habitude de Callot de faire cadeau de la planche aux personnes qu'il gratifie d'une de ses compositions, comme les pièces gravées pour Mgr des Porcellets, pour les couvents de Nancy, pour Delorme, pour Claude Déruet. Si ces cadeaux entrèrent dans le commerce, comme les *Emblèmes de la Vie de Marie,* le *Lux claustri,* ce fut du fait des donataires.

Quand on examine les estampes de Callot au point de vue des éditeurs qui s'y trouvent nommés, on arrive à ces conclusions : de son vivant, Jacques avait remis à Henriet, son éditeur parisien, selon la promesse qu'il lui avait faite en 1629, de lui donner chaque année une œuvre à placer, 104 cuivres de ceux qu'il a gravés entre 1629 et l'époque de sa mort. Félibien rapporte, d'après les propos d'Henriet ou de Silvestre, qu'Henriet avait une promesse de monopole de toute la production de l'artiste. C'est peu probable, car il restait chez Callot, à sa mort, nombre de planches, achevées depuis 1629, qu'il n'avait pas livrées et n'avait pas l'intention de livrer à son ami du Petit-Bourbon. Néanmoins, soit que sa réclamation ait été jugée acceptable, soit qu'il se montrât un excellent vendeur, Henriet reçut de Jean Callot, frère aîné de Jacques, partie du stock des cuivres trouvés au décès, légués à celui-ci par le codicille du 18 mars. Pour sa part, Jean dut recevoir les 206 plaques de l'*Armorial* qu'il conserva pour ses intérêts professionnels héraldiques, et il en tira parti en offrant des collections de ces blasons aux familles dont il recherchait les relations; outre ces 206 plaques, il reçut 165 planches qu'il céda à Henriet, quand celui-ci vint, fin 1635, à Nancy soumettre le projet de tombeau dessiné par le protestant Abraham Bosse. Avec les 104 planches obtenues de Jacques et les 165 cédées par Jean, Henriet se trouva posséder un stock de 269 planches, presque assez pour constituer un fonds de commerce. C'est sans doute alors qu'il quitta le Petit-Bourbon pour ouvrir magasin rue de l'Arbre-Sec, faisant travailler et travaillant lui-même à l'accroissement de ce fonds.

Lorsque Henriet mourut, en 1661, Israël Silvestre, qui avait été l'un de ses plus zélés collaborateurs, hérita du fonds de son oncle, et comme les Callots étaient toujours de mode, il ramassa à Paris une soixantaine de cuivres qui avaient reflué des couvents, et il se rendit à Nancy pour obtenir de Catherine Kuttinger l'autre moitié des cuivres qu'elle avait pieusement conservés et dont elle ne tirait sans doute aucun parti. Ses démarches réussirent et son fonds s'accrut ainsi, en 1662, de 227 nouvelles planches d'œuvres très importantes, car la veuve avait eu la main heureuse dans le partage de 1635 : elle s'était réservé les plus belles pièces. De sorte qu'il semblait, à la vente de décembre 1679, ne devoir plus rien rester. Toutefois on fit quelques découvertes en vidant de vieilles caisses ou en allant au fond de vieilles armoires. Vers 1680, Pierre Mariette le fils (1630† 1690?) met en vente à Paris les *Trente tableaux* de Rome, de Callot; et Baldinucci dira dans son *Histoire de Callot,* en 1686, qu'on vient de retrouver du maître, à Paris, de nouvelles planches. C'étaient les quatre grandes planches des *Sept Églises de Rome* que Jacques avait commencées avec Giov. Maggi, chez Maupin, à Rome, l'automne de 1611, et qu'il avait, sans les avoir finies, emportées avec lui à Florence, puis de Florence à Nancy. Le centre des planches et quelques marges étaient vides; quelques sujets n'étaient même qu'ébauchés au trait, comme le *Saint Erasme.* Mariette se borna à faire découper les sujets achevés plus ou moins, et de 4 planches en fit 30 qui se vendirent très bien. Pierre

Mariette édita aussi les deux planches de Florence que Callot avait burinées pour le R. P. servite Burelli en 1613 et le *Saint Paul* de Bloemaert. Mais avait-il trouvé ces planches à Nancy, en 1679, ou en Italie? On ne le sait. Dans ses notes, Pierre-Jean Mariette dit avoir recherché lui-même à Nancy de ces cuivres oubliés, sans doute en 1732, époque où il fit dessiner, dans l'église des Cordeliers, le tombeau de l'artiste, époque où l'on découvrit en effet le *Saint Antoine de 1617*, vert-de-grisé et désormais impropre à tout autre emploi que la chaudronnerie. Mme de Graffigny eut vent de la découverte, car dans une lettre souvent citée, elle regrette le peu de goût de sa mère pour les arts, celle-ci ayant, dit-elle, transformé en ustensiles de cuisine les belles œuvres de l'aquafortiste : regrets bien inutiles. Tous les cuivres de Callot ont été comptés et surveillés : il n'en est pas dont on n'ait tiré tout le parti possible. Seules, les vastes planches des *Généalogies de Lorraine* et des *Porcellets* ont pu constituer la bassine que le prince de Craon passait pour posséder.

L'inventaire dressé le 10 décembre 1691, deux mois après la mort d'Israël Silvestre, rend compte des 556 planches que lui et son oncle Henriet avaient jalousement recueillies et conservées. Il est à noter que cet inventaire mentionne quatre articles dont deux ont été déjà reconnus faux : les 12 *Paysages* italiens signés *Callot fecit* qui furent réellement gravés, vers 1646, chez Henriet par François Collignon, l'élève de l'artiste, et les *Six Fileuses* de Callot qui sont l'œuvre d'Henriet lui-même, lorsqu'il se mit à l'eau-forte. Deux autres œuvres doivent également être déclarées suspectes : la *Petite Vue de Paris,* nommée aussi le *Marché des Esclaves,* et la suite de 17 estampes dite *Varie Figure di Jacopo Callot.* Comme il a été dit au cours de l'an 1629, ce *Marché des Esclaves* est une œuvre composite dont le premier plan appartient à de La Belle et le fond à Silvestre. Elle n'est pas de 1629, mais de 1644 ou de 1649 peut-être pour le quai, et de 1653 ou 1654 pour le Pont-Neuf. Les *Varie figure* semblent être du pur de La Belle : ce sont ses Hongrois, ses Turcs accoutumés et probablement sa manière d'épeler le nom du maître, dont il fausse la signature : *Calot* et *Jac. Calot f.* A côté de ces pièces de l'inventaire de Silvestre, qui sont de trop, il peut manquer une pièce dont parle Charles Perrault, dans la vie de Callot, à ses «Hommes Illustres» de 1696 : l'*Espiègle,* qui se vendait, dit-il, vingt fois plus cher parce que la planche s'en était cassée. Il est difficile de savoir à quelle œuvre Perrault fait allusion : peut-être est-ce un de ses contes. La collection Paignon-Dijonval contenait un dessin de *Géants foudroyés,* dessin que Callot aurait buriné, dit le catalogue : cette estampe manquerait, si elle existe, à moins que ce ne soit l'œuvre d'un autre artiste attribuée au maître nancéen.

Les 556 planches de Callot entrèrent, avec celles de La Belle, de Marot, de Lepautre, de Silvestre, dans le lot de M. de Logny, gendre et héritier d'Israël Silvestre, pour une somme globale de 3,000 francs, dans laquelle le *Saint Antoine de 1634* comptait à lui seul pour 100 livres. M. de Logny, ne pouvant exploiter ces planches, les céda à un orfèvre italien établi rue des Prouvaires, Jacques Fagnani, qui, de 1700

à 1728, fut le seul à vendre des estampes de Callot. Vers 1723, il acquit d'un graveur, Laurent Cars, les planches des *Sièges de Ré* et de *La Rochelle* qui, depuis leur sortie des mains de Callot en 1631, avaient disparu sous le toit de Delorme, dit Félibien en 1688, sous le toit de Richelieu, dit Pierre-Jean Mariette en 1725. Le *Mercure de France* témoigne des efforts de réclame que Fagnani faisait pour placer les estampes auxquelles il avait donné, çà et là, des encadrements gravés, mais qu'il avait aussi entrepris de classer à la hussarde, tels les *Caprices,* pour leur donner une apparence de nouveauté, truquant même les signatures pour faire croire à des épreuves avant la lettre. Devenu vieux, il annonce, dans le *Mercure* de septembre 1728, que, «vu son grand âge qui ne lui permet pas de continuer son commerce, il est disposé à vendre à un prix raisonnable 500 planches originales de Callot passées en ses mains, de MM. Sylvestre, qui les avaient eues immédiatement de la veuve de Jacques Callot».

Pierre-Jean Mariette avait alors 36 ans; libraire rue Saint-Jacques, il s'occupait d'art avec passion; il devait arriver à l'Académie dont il fut secrétaire, conseiller du Roi. Il était lié avec MM. de Maurepas et de Caylus et, complétant sa collection de Callot, il correspondait à ce sujet avec le chevalier Gaburri, conservateur du Musée des Offices. Il ne peut donc guère se tromper quand il écrit dans ses notes: «Le Roy ou plutôt l'abbé de Chancey, sous le nom du Roy, a acquis en 1730 les planches de Callot avec celles de Silvestre et de La Belle.» Dans son catalogue de la collection Lorangère (p. 125), Gersaint dit, en 1744: «M. l'abbé de Chancey, ci-devant garde du Cabinet des Estampes du Roi, avait acquis ces planches (de Fagnani); mais on ignore à présent ce qu'elles sont devenues. On les croit détruites. Fagnani est mort, il y a douze à quinze ans». Le mystère est à peu près éclairci par le dossier 11.302 des archives de la Bastille conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Il débute par cette lettre de cachet :

Mon[r] Hérault, Ayant donné mes ordres pour faire arrêter et conduire en mon chateau de la Bastille le S[r] Abbé de Chancey, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez en sa présence apposer le scellé par un commissaire du Chatelet de Paris sur l'appartement que led. S[r] de Chancey occupe en ma Bibliothèque pour seureté des effets qui peuvent luy appartenir ou de ceux qui ont été confiés à sa garde dépendant de ma Bibliothèque et qui pourraient se trouver dans led. appartement. Sur ce je prie Dieu.....

Ecrit à Versailles le 30 Mai 1735. Signé : LOUIS.

Contresigné : PHELIPPEAUX [C[te] DE MAUREPAS].

A l'heure même où M. de Maurepas transmettait ce mandat d'arrêt au chef de la police, le cardinal Fleury, au sortir du Conseil, en donnait avis privé à l'abbé Bignon, le conservateur de la Bibliothèque, sous les ordres duquel se trouvait le garde du Cabinet des Estampes, l'abbé de Chancey. Cet excès de zèle envers un fonctionnaire fort bien apparenté, — l'abbé Bignon était neveu de Phélippeaux, comte de Pontchartrain, chancelier de France, cousin de Phélippeaux, comte de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Maurepas, le ministre de Louis XV, — ce zèle n'empêcha pas l'arrestation du coupable dans son domicile, à la Bibliothèque, où il avait entrée par la rue des Petits-Champs. L'enquête qui avait précédé l'arrestation et les interrogatoires qui suivirent établirent que l'abbé de Chancey avait beaucoup de dettes et que, pour les acquitter, il distribuait à ses créanciers des collections d'estampes : ces estampes, il les prenait dans le Cabinet du Roi, quelques-unes; mais le plus grand nombre provenaient de tirages faits sur les cuivres du Roi dont il avait la garde : il achetait le papier, utilisait les deux employés attachés à son service, faisait venir secrètement chez lui un relieur. Les collections prêtes, il les faisait porter dans trois dépôts qu'il tenait l'un rue Saint-Roch, à la deuxième porte en venant de la rue des Petits-Champs, l'autre en face l'hôtel d'Antin, le troisième rue du Foin. C'est là que l'emballeur prenait les volumes qui s'expédiaient à l'étranger. Lors de la visite domiciliaire, on découvrit également que des planches de cuivre avaient été détournées du Cabinet du Roi et qu'elles servaient de gage à un emprunt de 33,000 livres, dont 10,000 dues à Riberolle, rue Neuve-des-Petits-Champs. Les deux commis de Chancey confessèrent qu'ils avaient porté de ces cuivres en Hollande, croyant qu'ils provenaient de la vente, en 1631, des collections du président Durey, dont Chancey, associé avec Guardien et d'Hombres, avait fait l'emplette : en attendant de les écouler, ils les avaient offerts au banquier Herman Van Bree, d'Amsterdam, en garantie de 30,915 livres de traites émises sur différentes places, qui furent protestées.

L'abbé de Chancey prenait son cas comme il prenait son butin, avec assez de philosophie. Le 19 juin, il écrivait de la Bastille à l'abbé Bignon : «Je suis dans la chambre grande et belle où était le Trésor de Henri IV, avec toute sorte de commodité et la plus belle vue, le meilleur air. M. de Maurepas l'avait commandé expressément à M. Duval..... Vous ne perdrez rien d'avoir répondu pour moi, si vous me soutenez.» Le même jour, il écrivait à Lespineau, son commis, qui logeait au dépôt de la rue Saint-Roch, cette lettre que la police saisit comme la précédente : «Je n'ai pas dit que vous avez les planches. Rappelez-vous que vous m'avez écrit que vous les auriez vendues à un étranger 40,000 écus, si vous aviez voulu.» Toutefois, après un an de prison préventive, il se fâche et montre les dents : il reproche à l'abbé Bignon de ne lui avoir jamais payé le traitement qui lui était dû, de lui avoir donné des ordres de faire des tirages et de constituer des recueils pour son compte; de lui avoir refusé des ordres écrits, bien qu'il les réclamât. L'abbé Bignon avait alors 75 ans peut-être et passait pour avoir, toute sa vie, préféré le plaisir à l'austérité, suivant l'exemple du Régent, son protecteur et son ami, ce qui l'avait plutôt écarté que rapproché des prélatures. Dans tous les cas, il n'y eut pas procès devant la Cour criminelle. Sous la condition qu'on restituerait au Cabinet du Roi ce que les exempts avaient saisi de planches et d'estampes détournées, le dossier fut classé et Chancey envoyé aux Petites-Maisons, puis à Charenton. En 1737, on le rendit à la liberté et on l'exila à Lyon. L'abbé Jourdain, Coypel et P.-J. Mariette

commencèrent, le 13 septembre 1735, l'inventaire du Cabinet des Estampes que Delacroix continua le 8 mai 1736, lors de sa prise en charge de la succession de Chancey. Les recherches semblent n'avoir porté que sur les recueils tirés et reliés pour cadeaux dits *Cabinets du Roi*. Et comme on retrouva l'emploi de 50 de ces précieuses collections, on passa sur le reste.

Les 568 planches de Callot provenant : 556 de Silvestre, 12 de Fagnani (*Ré-La Rochelle*), avaient sombré dans le naufrage; elles ne furent pas toutes perdues puisqu'il en reste encore aujourd'hui 346, dont 12 au Louvre et 334 réunies de nouveau grâce au culte pieux et persévérant d'un admirateur nancéen de l'aquafortiste de Nancy, M. Thiéry-Solet, le grand-père de M. l'abbé Renauld. Des indiscrétions commises çà et là, sur des pièces de choix, par des éditeurs fiers de posséder une œuvre du maître, permettent de suivre à peu près la trace des cuivres depuis leur disparition du Cabinet du Roi. Vingt ans après la cession Fagnani, il en reparaît en 1750 chez Laurent Cars, graveur rue Saint-Jacques, le même qui avait ressuscité en 1723 les 12 planches de *Ré* et de *La Rochelle*. Ce Lyonnais devait être un fureteur à l'affût des belles choses. Il édite en effet, en 1750, les *Vues* de Silvestre qui avaient subi le sort des pièces de Callot. Il meurt en 1771. Des planches de Callot apparaissent alors publiquement sous le nom de Madame Vincent, libraire, qui était veuve depuis 1760 et qui mourut elle-même le 12 décembre 1776.

Elle avait pour gendre un graveur, N.-J.-B. de Poilly, qui, en 1747, contrefit le *Saint Antoine* de Callot de 1634. De chez elle, les cuivres vont *chès Daumont;* puis, chez la veuve Jean, dont le magasin de cartes se vit, rue Saint-Jean de Beauvais, pendant près d'un demi-siècle, de 1797, date du premier *Almanach du commerce* de Paris, à 1838. Ils passent enfin chez M. Leloutre, marchand d'estampes, en 1840, place du Musée, au Carrousel; de 1850 à 1855, rue de Chantre, près de l'Oratoire, à deux pas de la maison de Henriet, rue de l'Arbre-Sec; de 1855 à 1857, quai des Grands-Augustins, d'où MM. Thiéry et Meaume, celui-ci pour quelques pièces seulement, les rapatrièrent à Nancy après deux cent vingt ans d'absence. Dans son *Dictionnaire des graveurs,* Heineken (1790) dit que l'*Entrée de M. de Couvonge,* du *Combat à la Barrière,* s'est éditée chez Gallays, et les *Balli di Sfessania* chez G. Valk, pendant la période d'aberration. Il est à noter que l'*Imprueta* fut acquise par M. Thiéry, vers 1870, à Florence où le possesseur se trouvait, sollicitant de toutes parts offres et acheteurs. La *Mort de la Reine d'Espagne* provient des Offices et ne faisait pas partie du bloc disparu du Cabinet du Roi.

Une fois encore, les planches de *Ré* et de *La Rochelle* eurent un sort différent de de celui de la masse des autres cuivres : on leur attribuait une valeur toute spéciale. Il existe au Cabinet des Estampes deux rapports relatifs à ces cuivres, l'un de 1751 sans doute, adressé par Hugues-Adrien Joly, garde du Cabinet des Estampes, au bibliothécaire du Roi, Armand-Jérôme Bignon, le quatrième des cinq Bignon qui se succédèrent à la Bibliothèque royale; l'autre, du 23 mai 1784, adressé à

M. Le Noir, arrivé en 1782 à la Bibliothèque par la Préfecture de police. Ces rapports s'expliquent d'eux-mêmes, sans qu'il soit besoin de rectifier les erreurs qui s'y trouvent clairsemées.

Compte rendu à M. Bignon de deux grands Sièges gravés par Callot proposés pour le Cabinet des Estampes du Roi par le Sr Joly :

Monsieur,

Suivant vos ordres je me suis transporté chez Messieurs Gaultier et Fabre, tous deux acquéreurs et possesseurs par acte notarié des 2 Sièges, l'un de la ville de la Rochelle, l'autre de l'Isle de Ré, gravés par ordre du Roi Louis 13 par le célèbre Callot et dont S. M. avait fait présent sans doute au Cardinal de Richelieu, son premier Ministre, puisque ces monuments ne sont point compris dans l'inventaire des planches de l'Histoire Militaire du Cabinet du Roi. Des particuliers ont pu les acquérir comme effets appartenant à la maison de Richelieu; mais aujourd'hui le hazard vous sert trop bien, M^r, pour manquer l'occasion de faire rentrer dans le Dépôt du Roi des titres si honorables et de la main du plus célèbre artiste qui de longtemps ne sera remplacé.

Chaque sujet du Siège comprend 6 grandes planches et doivent être accompagnées de 10 autres planches ou bandes servant de bordures et d'explications aux ouvrages de fortifications, aux campemens, et de Catalogue des noms des Officiers qui commandaient à ces Sièges, ce qui comporte en réalité 16 planches ou morceaux pour chacun.

MM. les acquéreurs susnommés s'étant apperçu qu'il s'était perdu 3 des petites planches en bordure s'adressèrent au célèbre Audran, graveur du Roi aux Gobelins, pour rétablir ce qui manquait. On en fit autant pour les morceaux d'écriture perdus.

Alors ils en firent imprimer 150 exemplaires seulement qu'ils ont encore dans tout leur entier excepté quelques-uns dont ils ont fait des présens. Par ce tirage ils ont vu que ces planches étaient toutes en bon état et qu'elles n'ont pas tiré le quart de ce qu'elles peuvent fournir.

Ces MM. n'eurent pas de peine à être informés par la réputation de Callot qui est le dessinateur, le graveur et le créateur de ces deux Sièges, que ces planches avaient coûté au . . . . .
en 1628 12 mille livres, somme qui doublerait aujourd'hui : ils sont flattés d'avoir empêché que ces ouvrages ne passent dans le pays étranger; leur vue est donc de vous les proposer pour le Roi, et c'est en connaissance de quoi je vais vous rendre compte de nos entretiens.

Après mon premier apperçu et avoir trouvé lesd. planches aussi bien conservées qu'il est dit ci-dessus, j'ai été en conférer avec M. Mariette, lequel a confirmé mon opinion sur ce que ces planches étaient restées plus d'un siècle et sans servir, dans la maison de Richelieu, qu'ainsi j'avais bien vû en trouvant ces cuivres presque neufs, que la main qui avait gravé ces monuments contribuait à les rendre plus glorieux à la France, qu'il était important de les faire rentrer à leur première et véritable destination, que MM. les Possesseurs actuels à qui elles ont coûté près de 6000^tt ne les avaient point payées leur valeur, que c'était un mouvement très noble de leur part que d'offrir au Roi les planches et les exemplaires pour la somme de 4000^tt.

Voilà, M^r, l'état où sont les choses conformément aux ordres que vous m'avez donnés. Votre décision enrichira le Cabinet du Roi de deux faits glorieux à la nation consacrez une fois par l'histoire et une autre fois par l'inimitable Callot.

A. Joly.

DEUXIÈME RAPPORT.

Réflexions soumises à M. Lenoir, Grand'Maître de la Bibliothèque du Roi, par le S[r] Joly, garde du Cabinet des Estampes.

23 mai 1784.

Malgré toute la bonne volonté d'obliger le S[r] Bergerey et fermant les yeux sur son mensonge en écrivant que ces cuivres appartiennent à la respectable Mad[e] .... pour vous porter, M[r], à acquérir pour S. M. 12 grandes planches gravées par le célèbre Callot, savoir : les 6 premières représentant le Siège de la Rochelle fait par Louis XIII en 1628, et les 6 dernières étant le Siège de l'Isle de Ré fait en la même année, il est à observer qu'il manque à ces sièges *seize autres petites planches gravées aussi par Callot* lesquelles servaient de titres et de bordures... Ces seize planches manquantes servaient à l'intelligence et mettaient de l'âme et un accord parfait aux douze plans... On a voulu y suppléer en faisant graver de nouveau 8 petites bandes des annotations; mais les sujets historiques n'y sont plus...

En acquérant pour le Roi les 12 grandes planches sans avoir les 16 petites qui les accompagnent ordinairement, ce serait avoir un corps sans âme. Néantmoins les 12 grandes planches forment entr'elles 2 corps complets qui ne peuvent à la vérité convenir qu'à la collection du Roi. Mais ce déficit en diminue beaucoup la valeur. En estimant 100 fr. chaque grand cuivre, c'est payer en roi un ouvrage qui laisse des regrets de n'être plus complet.

cy 1200 francs.

La temporisation est parfois profitable : ces douze planches soustraites de chez le Roi en 1730, qu'on lui offrait généreusement pour 4,000 francs en 1751, pour plus de 1,200 francs en 1784, furent enfin acquises de M. le comte d'Épinay par la Chalcographie du Louvre, le 25 février 1861, pour 500 francs. Emprisonnées comme elles l'ont été depuis leur naissance, elles sont presque neuves encore.

Voici, dans l'ordre chronologique d'exécution, l'état des 334 cuivres de Callot qui ont été acquis par M. Thiéry-Solet, et qui sont aujourd'hui conservés à Nancy par son petit-fils, M. l'abbé Renauld :

De Rome : *Mort de la Reine d'Espagne;* de Florence : *Sainte Famille* d'A. del Sarto, 2 *Enrôlements des Batailles des Médicis,* 4 *Banquets,* 4 *Paysages italiens, Obsèques de Mathias, Foire de l'Impruneta;* de Nancy : *Foire de Gondreville, Saint-Amond,* 20 *Bossus* ou *Gobbi,* 25 *Gueux* ou *Baroni, Saint François au lys, Arbre de Saint François,* 27 *Emblèmes de la Vie de Marie,* 27 *Emblèmes du Cloître,* 4 *Grande Passion,* 12 *Petite Passion, Petite Thèse, Parterre* et *Carrière* de Nancy, 12 *Nobles Lorrains, Siège de Bréda; Martyrs du Japon, Benedicite,* 2 *Monnaies,* 24 *Balli di Sfessania,* 7 *Péchés capitaux,* 14 *Vie de la Vierge, Débarquement* de *Ré,* 3 *Bordures* de *Ré,* 2 *Bordures* de *La Rochelle,* 11 *Enfant prodigue,* 4 *Bohémiens, Petit Prêtre, Maréchal d'Effiat* ou *Veillane,* 18 *Grandes Misères,* 7 *Petites Misères, Titre des Saints,* 12 *Fêtes mobiles,* 6 *Pénitents,* 5 *Petite Passion* (médaillons); 16 *Martyres des Apôtres,* 13 *Exercices militaires,* 14 *Fantaisies, Saint Antoine, Saint Sébastien,* 2 *Combats de cavalerie, Revue,* 11 *Nouveau Testament.*

Dessins. — Suivant ce qu'il avait appris chez Thomassin et chez Jean Maggi, Callot ne manquait jamais, avant de graver, de décalquer le dessin sur la planche vernie, car il travaillait au vernis dur. Les 1,113 planches connues creusées de sa main impliquent l'existence d'au moins autant de dessins. Or, dans les seules collections publiques, il ne se trouve pas loin de 2,000 dessins dès à présent, chiffre qui ne saurait surprendre, étant donné, d'une part, qu'un dessin est souvent recommencé deux ou trois fois; que certaines gravures, comme l'*Impruneta,* comportent de nombreuses études de détail, et qu'enfin Callot, toujours anxieux de saisir quelque trait qui le frappait, notait à tout instant au crayon ses impressions. Le livre d'esquisses de son voyage en Méditerranée en août 1620, aujourd'hui à Falmouth, chez M. A. de Pass, est là pour le prouver. S'il y avait un classement à adopter, au cas où l'ordre chronologique serait impossible, il semblerait préférable de consacrer une division à ceux de ces dessins qui se rattachent à ses gravures, ils en compléteraient ainsi l'histoire, point essentiel lorsqu'il s'agit d'un graveur. Une deuxième division comprendrait les dessins finis qui n'ont pas été gravés, mais qui ont été achevés pour servir de présents ou d'ornements : il est peu probable qu'il y en ait eu d'exécutés pour la vente. Enfin les esquisses et ébauches qui ne rentreraient pas dans ces deux divisions pourraient se répartir, suivant les sujets, en études d'hommes, d'animaux ou d'objets. La classification d'après le procédé employé, crayon noir, rouge ou blanc, encre ou lavis, ne conduirait pas à une meilleure connaissance du progrès des idées et du talent de l'artiste.

La même pensée que révèle son burin ou sa pointe, se révèle encore mieux dans son dessin : saisir vite, traduire vite. Il a dû apprendre la technique chez Tempesta, l'homme de la rapidité par excellence. Le premier dessin daté connu de Callot est celui du titre de l'*Harpalice,* de 1613 : le contour en était au crayon, le modelé au bistre ou à l'encre de Chine. Un coup de crayon, un coup de pinceau : ces moyens sommaires lui suffisent. Il a dû travailler beaucoup de 1613 à 1616, car l'*Homme aux escargots,* qui est de 1617, est une belle œuvre achevée, à la plume et au lavis, relevée de crayon blanc. Il ne serait pas surprenant que, lié avec Michel-Ange Buonarotti, neveu de l'artiste célèbre, écrivain fort apprécié à la cour de Cosme II, Callot n'ait eu souvent la chance de contempler des dessins de l'illustre maître.

De la façon dont il s'adonne à l'étude et au tracé du squelette, de la manière dont il pratique ces lignes osseusses, dans la construction et la pose de ses personnages, on pense naturellement à ces vigoureuses esquisses qu'a laissées le grand et énergique sculpteur. Callot trace une ossature en mouvement; il ne s'attache guère à détailler les muscles, et ses études d'expression faciale sont des plus rares. Il compte sur le mouvement et l'action plutôt que sur le sentiment ou la passion, états d'âme qu'il lui était difficile de rendre. Aussi a-t-il préféré travailler en petit, non qu'il ne fût en état de faire grand, son *Saint François à la croix de Lorraine* le

démontre, mais il y fallait trop de temps et il lui plaisait mieux d'arriver à l'effet qu'il recherchait par une méthode plus rapide.

Ses dessins à l'encre, il les réussissait bien : en appuyant ou non sur sa plume, il obtenait tout le modelé qu'il ambitionnait. Il ne rentrait pas dans ses tracés, l'encre aurait barbotté et gâté son travail : c'est sans doute l'usage même de la plume qui l'aura ramené au procédé de la taille simple, dont Villamena faisait usage en burinant, et dont l'effet gracieux et brillant est incontestable. Ses dessins, rapidement enlevés, plaisaient tellement qu'on lui en demandait de toute part, à Florence. Très peu néanmoins ont survécu : l'encre détruit le papier qu'elle imprègne. On mentionne parfois des dessins de Callot au fusain : il aimait trop les traits fins nécessaires à ses œuvres microscopiques pour travailler au charbon; aussi, à moins de signature et de preuve précise, toute pièce au fusain doit-elle inspirer défiance quand il s'agit de l'attribuer à l'aquafortiste nancéen.

Il ne paraît pas que Callot ait jamais attaché du prix à ses esquisses, sauf à celles qu'il signa : à son départ de Florence, on en trouva plus de 200 dans ses tiroirs, aux Offices : c'est le fond même de la collection florentine des dessins de Callot. Lors de sa mort, on en abandonna un grand nombre à Henriet qui s'en servit pour faire manufacturer des Callots dans son atelier de la rue de l'Arbre-Sec. Les dessins d'Henriet passèrent à Silvestre, qui posséda 12 scènes de la *Passion,* 54 *paysages,* 7 poses de femmes, quelques pièces du *Soliman*. Le lot s'accrut de 42 dessins qu'avait réunis, vers 1650, M. Vivot, de ceux que Jacques crayonnait en 1629 pour l'amusement de Gaston d'Orléans, durant son séjour chez Charles IV à Nancy. P. Mariette, le père, semble avoir, le premier, dès 1630, collectionné des dessins de Callot, collection qui, augmentée par trois générations successives, se vendit (cat. de Basan) en 1775, à la mort de Pierre-Jean, le Mariette de l'Académie et des notes. En 1686, le livre de Félibien prouve que le dessin de Callot a de la valeur et se recherche. Au XVIIIe siècle, on le signale vivement à l'avidité des connaisseurs. Boulle, l'ébéniste du Roi, en a de très appréciés : l'*Harpalice,* le *Siège de Ré* (avec portrait de Richelieu) qu'un M. Hay emporta en Angleterre, deux *Saint-Antoine* qui passèrent, celui de 1617 chez M. de Jullienne, celui de 1634 chez Quentin-Lorangère. A la vente de la collection de celui-ci, en 1744 (cat. de Gersaint), on voit passer 45 dessins, dont 7 au bistre, sur lesquels deux ont servi à l'un des *Grands Sièges*. Clairambault avait dans sa collection, en 1755, les 31 dessins sur vélin, à la plume, que Callot avait copiés d'après l'album des *Porcellets,* en 1621, pour les graver dans la *Généalogie* de l'évêque de Toul. On mentionne, en 1767, dans les collections de M. de Jullienne (cat. de Basan), 941 dessins de Callot, chiffre énorme qui ferait croire que Nicolas Fournier, baron de Neydeck, avait, dans la succession de la tante Catherine Kuttinger, retrouvé en quelque portefeuille, clos depuis quarante-cinq ans, des dessins de l'artiste, comme il avait retrouvé les quelques vieux cuivres cédés à Pierre Mariette, le fils.

Cette collection sera restée dans la famille des Villaucourt pour sortir tout d'un

coup, formant ce chiffre énorme qui comprenait le *Saint Antoine* de 1617 de Boulle, la *Foire de Gondreville*, les *Balli di Sfessania* (34, sous verre), 2 *Vues de Paris* au fusain, *Saint Sébastien*. C'est cette collection qui a évidemment constitué le fonds si important de 1,067 pièces, conservées aujourd'hui à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, qui date des environs de 1770. En 1776, la collection Neyman (cat. de Basan) contient les *Obsèques de Mathias* et 6 dessins du *Combat à la barrière*. Dans la collection du prince de Ligne (cat. de Bartsch, Vienne), on note en 1794 un *San Lorenzo* et une première ébauche de l'*Impruneta* qui, aujourd'hui à l'Albertine de Vienne, a été reproduite récemment dans la *Lorraine illustrée*. La vente Wauters, en 1797, voit repasser le *Saint Antoine* de 1634. En 1810, le même saint reparaît à la vente Paignon-Dijonval (cat. de Bénard) où s'adjugent aussi le *Lavement des pieds* et l'*Ecce Homo* de la *Grande Passion*, le *Parterre de Nancy*, le *Combat à la barrière*, un *Saint André*, les *Géants foudroyés*. A la vente de Jacques-Augustin de Silvestre, en 1811 (cat. Regnault de Lalande), 24 dessins changent de mains, dont une *Descente de croix* de la *Grande Passion* et 23 petites figures d'études, crayon et plume. Six dessins parurent à la vente Denon en 1826.

A l'heure actuelle, les 2,000 dessins connus de Callot peuvent se répartir comme suit : à Florence, 339 aux Offices, 13 dans la famille del Turco, tous décrits par Fouques de Vagnonville, dans l'*Art*, en 1876 (vol. III et IV), beaucoup photographiés par Carlo Pini en 1875; ils se réfèrent à l'œuvre florentine de l'artiste, *Batailles des Médicis, Caprices, Gobbi, Fête des tisseurs, Paysages italiens, Fiesole distrutta, Péri, Impruneta, Cosme*, et à des sujets non gravés comme l'*Homme aux escargots*, qui est signé Iacopo Calloti, *Persée et Andromède*, signé aussi Iacopo Calloti, des *Cartouches* rococo, des *Vases et coupes*. De ces dessins plusieurs ont été acquis par Galdi à la vente de Mariette en 1775. Le Musée de Venise possédait de Callot un dessin à la plume sur vélin : *Attaque de Livourne par les corsaires*, au dire de Zanetti à Gaburri, de Florence, en 1731.

La France ne posséderait pas beaucoup plus de dessins que l'Italie : 208 au Louvre, dont 180 provenant de la vente Mariette et acquis par le graveur Lempereur qui les céda au Musée. Ils ont été décrits en 1909 par M. Guiffrey, et quelques-uns photogravés : on y voit 12 scènes de la *Petite Passion*, les 4 *Banquets*, le *Dérnet* et surtout un *Saint Sébastien* en couleur que la tradition dit être de Callot, car Mariette qui le possédait le considérait comme tel, — ce serait le seul exemple, s'il était authentique, de la peinture de Callot. La Bibliothèque Nationale possède 3 dessins de Callot : deux aux Imprimés, un *Saint Livier* et un *Saint Amond*, esquissés par l'artiste sur un livre (Rés. H. 606 *bis*) qu'il offrait en 1623 à un ami, Alphonse de Rambervillers, lieutenant au bailliage de Vic; un aux Estampes, à l'œuvre du graveur, au dos d'un tirage d'essai du Combat des «Chevaliers contre les Turcs» aux *Batailles des Médicis* (n° 541 de Meaume), croquis de pantalons ou clowns, diablotins du *Saint Antoine* de 1617. Nancy possède peut-être 20 dessins, dont 12 de *Baroni*


Supplicium Sceleri Frœnum
Voy, lécteur, comme la Justice
Par tant de Supplices diuers,
Pour le repos de L'uniuers,
Punit des Meschans la malice,
B.R
Par l'aspect de ceste figure
Tu dois tous crimes euiter,
Pour heureusement t'exempter
Des effectz de la forfaicture.

chez M. l'abbé Renauld; deux à la Bibliothèque municipale, à l'œuvre de Callot, et quelques croquis des *Misères de la guerre,* dans des collections privées. Rouen détient 20 dessins de la collection Leber, et Lille 13 de la collection Wicar, tous supposés de Callot, achetés à Florence et du genre des *Caprices.*

Au British Museum, à Londres, on peut voir 56 dessins non catalogués, attribués à Callot, entre autres l'esquisse au bistre des *Supplices.* M. Alfred A. de Pass, de Falmouth, a en mains un album formé au XVII[e] siècle par la réunion, sur 38 pages, de 48 dessins ou aquarelles, œuvre de Jacques durant la croisière qu'il fit en Méditerranée en août et septembre 1620. Les 12 aquarelles représentent le Fort Filipe à Minorque; Cherchell en Algérie; Cagliari, Trapani, Cefalù, Milazzo en Sicile, San Giovanni en Calabre; Scaletta, San Martino en Sicile; Lipari et l'île Giglio, près de l'île d'Elbe en Toscane. Le duc de Devonshire possède un dessin des *Baroni* (n° 690 de M.) et le croquis du *Prince de Phalsbourg.*

En Belgique errent certainement les quatre dessins à effet de nuit : *Berceau, Brelan, Moines* et *Madeleine à la tête de mort,* qui ont été gravés par F. Van den Wyngaerden et le dernier aussi par Rembrandt, après la mort de Callot. Comme pour Rubens, Callot et Rembrandt se sont trouvés côte à côte aux Pays-Bas; mais l'artiste nancéen, dans tout l'éclat de son talent alors, n'a pas connu le jeune élève qui en était à peine à ses débuts en 1627. Tous deux professaient la même admiration pour les compositions et le style de Honthorst, dont Callot s'inspira un instant, mais d'où Rembrandt tira de merveilleux effets.

Il existe à Vienne une centaine de dessins de l'aquafortiste, notamment un *Empereur Rodolphe,* un *Départ de troupes,* un *Arbre de Gondreville,* plume et bistre, signés par l'artiste, une ébauche de l'*Impruneta,* un groupe des *Supplices.* Un album de l'Albertina, attribué au maître, a été reproduit et publié en 1880, par M. Moriz Thausing, à Vienne, chez Miethké. Mais M. Oscar Levertin, de Stockholm, a démontré en 1904 que ces dessins devaient être de Stefano della Bella, et il est très probable que, sur les 2,000 dessins dits de Callot, nombre de pièces appartiennent à de La Belle, Silvestre, Collignon, Goyrand, Noblesse, Albert Flamen, tous imitateurs du Nancéen, mais moins recherchés et bien moins payés des collectionneurs.

A Zagreb-Agram, en Croatie, M. le Prof. A. Schneider étudie en ce moment dix dessins à la plume, authentiques, pense-t-on, de la série des *Baroni* et un dessin à la plume de la 16[e] planche des *Misères de la guerre,* recueillis avant 1685 par Johann Weikhard Valvasor, gentilhomme de Carniole, au cours de ses voyages en France vers 1672, et conservés aujourd'hui au musée de la ville.

Le Musée de Berlin aurait 9 dessins de Callot. Mais la plus riche collection se trouve à présent à Saint-Pétersbourg, au Musée de l'Ermitage. Elle date de l'impératrice Catherine (1770) et compterait 1,067 pièces dont 47 proviennent du Cabinet du comte de Cobuzl : 30 seulement sont décrites au catalogue de 1868. Ces dernières semblent toutes se rattacher à l'œuvre gravé, notamment aux *Caprices,* aux

Paysages italiens, aux *Sfessania,* aux *Bohémiens,* aux *Misères de la guerre.* Elles sont généralement au lavis sur sanguine, crayon noir ou plume.

Le Musée de Gijon, en Espagne, indique six dessins de Callot dans son catalogue.

Peintures. — L'inventaire dressé en décembre 1679 par Nicolas Fournier nous éclairerait, si on le retrouvait, sur le point intéressant de savoir si Jacques Callot a fait de la peinture, bien qu'à première vue il puisse être donné comme certain que l'aquafortiste s'est limité à la gravure. La supposition que Jacques ait été peintre à ses heures tient, d'une part, au nombre considérable de toiles qui existent reproduisant de ses estampes et, d'autre part, à des faits et à des assertions propres à faire naître des doutes. Le fait certainement le plus marqué est l'existence d'un portrait dit de Callot dans la salle des Offices de Florence, réservée aux portraits d'artistes peints par eux-mêmes. Le portrait a été reproduit par la gravure en 1824, et il est facile de se convaincre, en le comparant aux deux portraits authentiques qui existent de Jacques, — celui de Van Dyck, de 1627, gravé par Vorsterman; celui de Michel Lasne, de 1629, — tous deux faits par des amis sous les yeux mêmes du Nancéen, que l'œuvre de Florence n'a aucun rapport avec le titre qu'on lui donne. Le portrait de Florence est entré en 1704 dans la collection du Palais, et l'assertion qu'il a été peint par Callot lui-même ne s'appuie, à cette date tardive, quatre vingt-trois ans après le départ de Jacques de la Toscane, sur aucun document, ni sur aucune preuve. On peut sans hésiter le qualifier de faux et souhaiter qu'il cesse de figurer sous un faux titre dans une Galerie qui passe pour avoir le mérite de ne grouper que des pièces authentiques.

Un autre fait trompeur est l'existence, dans la galerie des Offices, d'une peinture — l'*Homme aux escargots* — attribuée à Callot, parce que, dans ses dessins, on rencontre le même sujet. M. Meaume a étudié le problème et a découvert que l'œuvre ne figure, pour la première fois, sur les inventaires de la Galerie qu'en 1784, absente de tous les inventaires antérieurs. Encore sur cet inventaire n'est-elle pas attribuée à Callot. Ce n'est qu'au xixe siècle que le nom de Callot s'accolle au portrait, sans doute parce que le conservateur du Musée aura noté la ressemblance entre le beau dessin de Callot et la peinture. Au même titre, il aurait pu attribuer à Callot, comme on l'a fait longtemps d'ailleurs, une gravure qui traite le même sujet et qui est reconnue aujourd'hui être du burin de Charles David, un jeune parisien contemporain de Callot. David a gravé Callot et quelque peintre aura traité à l'huile la gravure de David. Cette peinture fut volée en 1854, mais aussitôt ressaisie, avec le voleur, à Gênes. Voilà pour les deux peintures dites authentiques de Callot.

Reste le *Saint Sébastien* du Louvre que Mariette acheta et déclara « indubitablement » de la main de Callot. Mariette avait visité Florence vers 1728 et, rentré à Paris, il écrivait à propos de la gravure du *Brelan,* faite à Nancy en 1628, après la

visite de Callot chez Honthorst à Utrecht, en 1627 : « Callot s'est quelquefois plu à dessiner et même à peindre de ces scènes de nuit. » Et il ajoute : « J'ai vu chez le Grand-Duc 4 tableaux des *Bohémiens,* un peu plus grands que les estampes, et celui du *Brelan :* la touche en était pesante, sans couleur. Il s'en faut bien que ces tableaux approchent de la beauté de ses estampes et de ses dessins. » Mariette part de l'idée que Callot a gravé à Florence *Brelan* et *Bohémiens,* puis qu'il s'est mis à les peindre, alors que le Nancéen a édité ces estampes longtemps après son retour dans sa patrie. Ces peintures, s'il les avait exécutées en même temps que ses gravures, auraient d'abord été connues à Nancy et il en serait certainement resté quelqu'une dans son entourage immédiat et en France. Les aquarelles de la croisière méditerranéenne indiquent dans quelles limites étroites le graveur savait tirer parti des couleurs : c'est avant tout la plume qui domine; le reste, il l'eût pu faire au lavis rouge, blanc ou bleu.

La vérité est que Callot a composé des sujets qui, du premier coup, sont devenus très populaires, et les peintres de genre se sont attachés à reproduire sur toile, sur bois, sur cuivre et à l'huile, de ces sujets qu'ils savaient devoir charmer et trouver vite acheteurs.

Parmi ces imitateurs, rien ne surprendrait s'il s'en trouvait de sa propre famille, aptes, dès lors, à signer leur travail du nom de Callot. Jean, le frère aîné, était un aquarelliste de goût. Dans son armorial manuscrit de la Bibl. Nat. (F. Fr. 5468), le titre, les armes de Lorraine, le portrait du héraut d'armes dénotent de la finesse et du talent. L'œuvre est de 1642, sept ans après la mort de Jacques. En 1654, il exécutait 12 paysages dans un salon du Palais ducal où on allait recevoir la maréchale de La Ferté; il travaillait de pair avec Déruet. Son fils Claude eut aussi du talent : il peignait déjà en 1643; il vécut longtemps à Rome à faire des Callots, car il s'appelait Callot lui-même. En 1666, il partit pour Varsovie et fut nommé, longtemps avant Louis Silvestre, fils d'Israël, premier peintre des rois de Pologne.

Le Musée de Varsovie possède deux peintures signées Callot, de Claude sans doute; une image très vénérée de l'église de Studziana, en Pologne, représente le *Benedicite* de Jacques : elle fut offerte par l'archiduchesse Éléonore d'Autriche, lors de son mariage au roi Michel Wisniowiechi (1669 † 1673); elle est, à n'en pas douter, de Claude Callot, peintre du roi. Comme le *Saint Sébastien* du Louvre, ces peintures se distinguent par des effets de couleurs, par des empâtements juxtaposés qu'on dirait modernes. (*Zeitsch. f. bild. Kunst,* t. XXI, 1910, p. 265.)

L'inventaire de Déruet prouve que celui-ci avait copié le *Brelan* et les « Voleurs de grands chemins » des *Misères de la guerre.* Le *Dictionnaire bibliographique* de Brunet indique six scènes des mêmes *Misères,* les n°s 2, 4, 9, 11, 12, 15, peintes à Rome en 1634, l'année d'après leur publication, par Claude Gellée qui avait, durant deux ans, vécu côte à côte avec Callot lorsque, de 1625 à 1627, il décorait, sous Déruet, la chapelle des Carmes de Nancy. Brunet doit son information à M. Carpenter, du

British Museum. Quoi d'étonnant qu'il y ait, après cela, au Musée Corsini, à Rome, onze scènes des mêmes *Misères* sur toile, entrées dans la collection du cardinal en 1734! Peut-être sont-elles de la main de Claude Lorrain lui-même, sans qu'il soit besoin d'imaginer que Callot s'est mis à apprendre la peinture, deux ans avant sa mort, alors que tous ses moments sont si bien comptés et si bien remplis par tant d'œuvres, qu'il dut les laisser inachevées. Le même raisonnement s'applique aux 14 peintures (11 sur cuivre, 3 sur toile) du Musée de Venise, simplement attribuées à Callot parce qu'elles représentent des sujets traités par le graveur.

Les sujets que les peintres ont de préférence choisis dans son œuvre pour les copier sont la *Foire de l'Impruneta,* les *Vues de Paris,* les *Misères de la guerre,* le *Brelan,* les *Bohémiens,* la *Passion.*

Le Musée des Offices attribue ainsi au graveur nancéen quatre peintures : le *Portrait de Callot,* l'*Homme à l'escargot,* un *Soldat,* un *Buveur.* Chez les Rosselli del Turco, on voit de même trois toiles qu'on dit être du maître : l'*Impruneta,* le *Siège de Bréda,* un *Portrait d'homme* marqué au dos : «O. Callot m. L. P. 1632». En 1834, le marquis Capponi vendait 600 sequins à lord Holland, ministre d'Angleterre à Florence, une *Impruneta* depuis longtemps dans sa famille. Le Musée Corsini de Rome se réclame de Callot pour ses onze *Petites Misères de la guerre;* et le Musée de Venise, pour 14 œuvres dont une *Impruneta,* un *Pont-Neuf,* une *Tour de Nesle;* le reste, des *paysages,* sauf une *Tempête en mer* et une scène de *Patinage.*

A Nancy, on a perdu de vue le *Brelan* de Déruet; il n'y reste, au Musée Lorrain, qu'une remarquable gouache en contre-partie du *Saint Antoine* de 1634, œuvre anonyme. Si Callot y avait peint, en 1632, de ces *Misères de la guerre* qui courent l'Italie, il en serait bien resté quelque esquisse au lieu d'origine. Troyes donne le nom de Callot à deux miniatures de la *Passion* qu'accompagne, au revers, l'estampe même du maître dont elle ne sont qu'une imitation soignée. Le même sujet, *Portement de croix,* peint sur lapis-lazuli (0 m. 10 × 0 m. 11), également attribué à Callot, a paru à la vente du comte de Vaudreuil, à Paris, en 1787. On le retrouve en 1808 à Londres, à la vente Livernet, de Dublin, comme provenant de la collection de Fr. M. Patin : il est adjugé à M. Hibbert. Lady Morgan déclare l'avoir vu, en 1818, chez M. Denon. Paris a vu vendre, en 1767, au décès de M. de Jullienne, les *Géants foudroyés,* sur cuivre (0 m. 19 × 0 m. 325) où, d'après une gravure anonyme, le célèbre collectionneur croyait trouver une peinture de l'aquafortiste. De même, en 1847, lors de la liquidation du comte d'Espagnac, il s'est vendu deux *Bohémiens* qui avaient été achetés à Florence vers 1825, et qui pouvaient bien être de ceux que Mariette avait vus, cent ans plus tôt, chez le Grand-Duc, et qui ont disparu depuis. Le Musée Carnavalet possède diverses reproductions en couleur, sur une large échelle, des *Vues de Paris* de Callot. Il en est une pourtant, *le Louvre et les régates,* qui se distingue par un faire spécial et des empâtements fort lumineux : elle porte au bas, à gauche, fort obscur le nom de Callot, sans prénom. Peut-être est-ce un échantillon du travail de Jean,

le frère, ou de Claude, le neveu de l'artiste. Elle doit être assez contemporaine du graveur, car les uniformes, bleus et rouges suivant le camp des jouteurs, sont de l'époque et n'ont pu être imaginés qu'à une date rapprochée de cette fête nautique.

Munich possède une *Impruneta* copiée par Teniers le jeune, qui a pris la peine de compter tous les êtres, hommes et animaux, qu'il faisait ainsi passer sous son pinceau. Une toile du Musée de Mayence montre la deuxième feuille des *Bohémiens* un peu plus grande que l'estampe : elle date du début du XVIIe siècle.

Il a paru à Londres, à la vente Northwick (1859), un *Mariage de Henri IV,* œuvre dite de Callot. A la vente du duc d'Hamilton (1882), ce même tableau fut présenté sous le nom de Philippe de Champagne : il fut adjugé à MM. Shepherd frères.

Nul doute qu'il existe encore ailleurs de multiples reproductions des œuvres si populaires de l'aquafortiste; mais nulle part ne s'est trouvée la pièce qui peut sans conteste être dite peinte par Callot.

Estampes. — Callot devait laisser à sa mort non seulement un stock considérable d'estampes, qui se placèrent soit chez les libraires de Nancy, soit chez Henriet à Paris, mais, en outre, une masse d'épreuves d'essai, couvertes de corrections, de repentirs ou d'esquisses, sans parler d'une collection complète de ses œuvres formée par lui-même et pour lui-même. Cette collection fut-elle gardée par Catherine Kuttinger, comme elle conserva jusqu'en 1662 sa part des cuivres? Nicolas Fournier la trouva-t-il dans la demeure de la Carrière, quand il fit son inventaire de décembre 1679? On ne saurait le dire. Toutefois ces épreuves d'essai et les épreuves avant la lettre se signalent avec zèle, au XVIIIe siècle, dans les catalogues de vente : preuve que la collection était alors sortie de la famille, comme les dessins.

Callot avait trouvé un genre de gravure qui devint très populaire, dès son apparition presque : la grâce du travail, la variété des sujets, la facilité avec laquelle il se prêtait à l'étude du dessin, les dimensions même, tout contribuait à en faire le genre favori. Les collectionneurs, les curieux commençaient à naître, et les estampes de Callot furent un excellent aliment pour leur insatiable voracité; si bien même que des os trompeurs furent souvent jetés sur le chemin, et dévorés quand même avec avidité. Les contrefacteurs du temps sont aujourd'hui assez connus; il s'en est rencontré beaucoup depuis et il s'en rencontrera encore. Il suffira de mentionner parmi ces imitateurs toute l'école de Callot, à commencer par Israël Henriet, qui ne manquait pas de se protéger du privilège du Roi et qui espérait être le seul à monopoliser la vente des Callots que le Nancéen avait gravés et même de ceux auxquels il était plus ou moins étranger. Ainsi le *Marché d'esclaves,* marqué par Henriet *Callot f 1629,* est un faux de 1654; ainsi les *Paysages italiens* de 1646, également marqués *Callot f* par Henriet, sont des faux; Callot n'en a fourni peut-être que le dessin, et encore pas de tous; ainsi les *Varie Figure di Iacopo Callot,* marquées *Iac Calot fecit,* sont des faux. Il est vrai qu'avec un peu d'élasticité de conscience, Henriet pouvait dire

que les copistes étaient d'autres Callots eux-mêmes, car c'étaient les élèves du maître : François Collignon, qui, en 1630, apprenait son métier chez l'artiste à Nancy; Étienne de La Belle, qui devait toute sa réputation à l'imitation exacte des procédés du grand artiste; Israël Silvestre, qu'Henriet avait l'ambition légitime de faire le successeur, l'héritier artistique de l'ami qu'il admirait tant, vœu qui fut exaucé; Goyrand, que ces trois camarades formaient aisément à leur manière et à leur style.

Les éditeurs parisiens, rivaux d'Henriet, ne se gênaient pas davantage, d'ailleurs. Dès la mort de Jacques, L'Anglois dit Ciartres contrefait les *Bohémiens,* les *Balli di Sfessania;* il copie des motifs du *Saint Antoine,* la *Foire de Gondreville,* grâce à Collignon qu'il débauche de chez Henriet. Chez lui encore, de La Belle contrefait les *Sept Péchés capitaux.* L'éditeur Ganière s'empare, lui aussi, de la *Foire de Gondreville* qu'il fait imiter par Claude Goyrand. Vers 1650, Albert Flamen publiera chez lui, rue des Fossoyeurs (rue Servandoni d'aujourd'hui), le *Livre des paysages à dessiner de J. Callot,* en 12 feuilles. Chez Jean Mariette même, le père de l'auteur des Notes, on rééditera le « livre des *paysages de Callot* pour apprendre à dessiner aux gentilshommes », les circonlocutions déguisant mal la tromperie, car il ne s'agit pas d'œuvres de Callot, mais d'une contrefaçon éditée d'abord chez N. L'Anglois, le fils de François, « *à la Victoire* », rue Saint-Jacques. N.-J.-B. de Poilly contrefera le *Saint Antoine* de 1634, mais cent ans après la mort du maître.

A l'étranger, même popularité de l'artiste lorrain et même désir de copier ses œuvres sans payer de droits d'auteur. En Allemagne, Hans Troeschel éditait, en 1622, les *Caprices* à Nuremberg comme manuel de dessin pour la jeunesse; Christophe Kilian reproduisait les *Danses des Sfessania.* Aux Pays-Bas, le *Brelan* se vendait sous un faux nom. En Italie, Collignon reproduisait l'*Éventail* et vendait, à Rome, à l'éditeur Callixte Ferranti, les *Caprices.* Dès 1627, Mei-Tinghi avait recopié, à Florence, le *Saint Antoine* de 1617.

Trompés ou non, les collectionneurs ont pu être critiqués; ils sont néanmoins très utiles au chercheur. Sans leur travail de patience, qui ne s'arrête à aucune difficulté ni à aucune dépense, quand il s'agit de grouper toutes les œuvres d'un même maître sous les différentes formes qu'elles ont revêtues, qui pourrait songer à étudier la vie d'un artiste? Chacune des pièces apportées au dossier constitue un élément historique, un des multiples matériaux nécessaires pour la construction d'une biographie complète.

Les premières tentatives de collections paraissent s'être manifestées à Rome où les cardinaux luttaient à faire preuve d'érudition et de connaissances artistiques. Cassian dal Pozzo, attaché au cardinal Barberin, avait une collection splendide qui servit d'exemple à Peiresc et que Félibien avait certainement appréciée, car il en fait l'éloge dans ses *Entretiens.* A Paris, l'abbé de Saint-Ambroise, Maugis, aumônier de Marie de Médicis, mettait à contribution les artistes de la Reine et du Luxembourg pour augmenter le trésor documentaire qu'il amassait. Callot lui offrit sa *Vie de la Vierge*

en 14 images, auxquelles d'autres gravures nombreuses, de la même main, vinrent s'ajouter. Le Dr Charles Delorme subit la même fascination. A cet ami de Callot, dont l'aquafortiste a gravé les traits en 1630, lorsqu'ils vivaient l'un près de l'autre à Nancy, au bon temps de Gaston d'Orléans, l'abbé de Marolles a consacré quelques strophes dans son chapitre des curieux d'estampes, au *Livre des peintres et graveurs :*

Delorme, après Kerver, non pas sans opulence,
Assisté du secours de ses amis puissants,
Aidé de Monnerot, avec des soins pressants,
Put parfaire un recueil le plus riche de France.
Et pour être content de son œuvre si belle,
Il fit ce qu'eut pu faire un seigneur curieux :
Plus de vingt mille écus, effort bien somptueux,
Furent le prix, au moins, de sa peine fidelle.
Il mourut (1678) travaillant à la digne entreprise.
Ses soins, après sa mort, ont été négligés.
Depuis, tous ses dépôts ont été partagés.
Mais, sans quitter l'estampe, il cause ma surprise.
On ne vit jamais rien de si parfait au monde...
Ce qu'avait possédé l'abbé de Saint-Ambroise
En ce genre, Maugis, notre sincère ami,
Par Kerver curieux ne vint point à demi
Chez de l'Orme.

Maugis mourut en 1658; sa collection passa donc chez Kerver, et de chez celui-ci arriva à Delorme qui, outre les Callots recueillis à Nancy, conservait sans doute les planches des *Sièges de Ré* et de *La Rochelle.* Achetée peu après par l'abbé de Villeloin, Michel de Marolles lui-même, elle fut cédée au Cabinet du Roi.

La collection de gravures, Callots compris, des Mariette date de l'existence même de la vie de l'artiste, de 1630 sans doute, car les Mariette étaient fiers de pièces rares que Jacques avait lui-même offertes, comme l'*Enfant Jésus au globe,* qui passa chez M. de Lorangère contre une forte somme. La collection a été deux fois décrite par Pierre-Jean, le dernier des Mariette, dans ses notes conservées au Cabinet des Estampes.

Roger de Gaignières fut un des ardents collectionneurs, successeur des Maugis, des Delorme, des Marolles. Il était né en 1642 et, de 1667 à 1693, il passa son temps à accumuler des richesses dans son hôtel de la rue de Sèvres, en face les Incurables. La Bruyère a décrit son portrait dans la sixième édition (de 1691) des *Caractères.*

Vous voulez, dit Démocède (Gaignières), voir mes estampes ? Et bientôt il les étale et vous les montre. Vous en rencontrez une qui n'est ni noire, ni nette, ni dessinée, et d'ailleurs moins propre à être gardée dans un cabinet qu'à tapisser, un jour de fête, le Petit Pont ou la rue Neuve. Il convient qu'elle est mal gravée, plus mal dessinée ; mais il assure qu'elle est

d'un Italien qui a travaillé peu, qu'elle n'a presque pas été tirée, que c'est la seule qui soit en France de ce dessin, qu'il l'a achetée très cher et qu'il ne la changerait pas pour ce qu'il a de meilleur.

J'ai, continue-t-il, une sensible affliction et qui m'obligera de renoncer aux estampes pour le reste de mes jours : j'ai tout Calot hormis une seule qui n'est pas à la vérité de ses bons ouvrages, au contraire, c'est un des moindres. Mais qui m'achèverait Calot! je travaille depuis vingt ans à recouvrer cette estampe, et je désespère enfin d'y réussir : cela est bien rude.

Parmi les « curieux » qui se succèdent au cours du XVIIe et du XVIIIe siècle, il faut citer Félibien, Montarsis (1680), Florent le Comte (1699), de Girangé (1700), Nicolas Clément (1712), Zanetti, de Venise, qui achète la collection Montarsis-Girangé, le président Durey dont l'abbé de Chancey acquiert, en 1731, les recueils sans avoir un sou vaillant, le marquis de Beringhen qui fit parcourir toute l'Italie, à la recherche des Callots de la période romaine et florentine, et dont la collection, entrée au Cabinet du Roi en 1731, fut pillée par Chancey : trois volumes au moins disparurent avec 2,528 rares estampes; Quentin de Lorangère (1744), Gersaint, Potthier (1750), de la Roque, Lallemant de Betz (1753), Clairambault (1755). Le R. P. Husson cite parmi les belles collections de Callot de son temps (1766) celles de la marquise de Lenoncourt à Bruxelles, et des Armoises à Nancy, celle de Barbe, horloger à Nancy également, forte de 1,250 pièces, que l'horloger offrit au duc Charles-Alexandre de Lorraine. En 1766, Pierre-Joseph Laurens de Gaillard, baron de Longjumeau, donne sa collection à peu près complète de Callot à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. En 1770, la collection générale de Fontette entre au Cabinet du Roi. En 1775, c'est le tour de 12,500 pièces de celle de Mariette. La collection des Callots de l'Arsenal commencée par le duc de Lavallière, continuée par Antoine d'Argenson, marquis de Paulmier, devient propriété nationale, comme celle du duc de Richelieu, en 1790. En acquérant en 1826 la collection Denon, le Cabinet des Estampes se trouve recevoir d'un coup les pièces accumulées par Montarsis, Girangé, Zanetti, dont Denon s'était rendu maître.

La collection actuelle des Callots du Cabinet des Estampes n'est pas très ancienne, puisque les huit volumes qui la constituent ont été formés et reliés en 1836. Une plus ancienne collection, celle qu'avaient formée Maugis, Delorme, Marolles, avait disparu avec les cuivres de Callot, lors des pillages de Chancey, de 1730 à 1735. Une tradition, simple écho peut-être du premier malheur, veut qu'un second désastre soit survenu aux temps infortunés de Libri, vers 1830. Toujours est-il que la collection actuelle, à peu près complète, ne date que de 1836 : elle est essentiellement formée de pièces du fonds Denon acheté en 1827. Mais les pièces les plus rares proviennent : de la collection Beringhen, entrée au Cabinet en 1731, notamment les estampes italiennes, l'*Ecce Homo* de Vanni, première œuvre de Jacques, le *Charles III,* première œuvre de Florence, la *Généalogie del Turco,* les 16 figures du *Carrousel d'Amour,* le *Combat d'Ischia,* le *Saint Antoine* de 1617; de la collection Loran-

gère, entrée en 1744, l'*Enfant Jésus au globe,* le *Saint François à la croix de Lorraine;* de la collection Clairambault, la *Généalogie des Porcellets;* de la collection Richelieu obtenue en 1790. L'*Assomption au Chérubin,* pièce rarissime, se trouvait dans la collection Denon. Telle qu'elle est, avec ses multiples états, la collection de Callot est peut-être, de tous les œuvres réunis au Cabinet des Estampes, celle qui est la plus recherchée et la plus demandée par les visiteurs : elle constitue un instrument incomparable de travail pour un chercheur, comme du reste toutes les admirables collections conservées et classées au Cabinet des Estampes de Paris, le plus précieux de l'Europe, trésor toujours accessible, généreusement ouvert à tous, grâce à la bienveillance inlassable des chefs comme des attachés de cette magnifique institution. Des huit volumes de Callot, les trois derniers peuvent être mis à part : ils renferment les contrefaçons de l'œuvre du maître. Les cinq premiers volumes contiennent 1,477 estampes, outre un dessin : 879 estampes sont des prototypes constituant 143 ouvrages; 486 sont des essais, des doubles, ou des états successifs; 112 sont ou des copies ou des gravures étrangères, telle la série des portraits de Callot. Le chiffre des 1,113 planches connues du maître serait atteint, si le recueil se complétait des 234 pièces suivantes : 206 blasons de l'*Armorial lorrain* (dont 177 se trouvent aux Manuscrits, vol : F. Fr. 5468, et 29 parmi les 197 de la Bibl. Sainte-Geneviève, Rés. 525), *Vierge aux Passereaux, Sainte Marie Égyptienne,* l'*Harpalice,* de Bracciolini (aux Imprimés), *Chartreuse* de Florence, *Salvaticchi* (au Fonds Lallemant de Betz), *Saint Philippe Benizzi, Dédicace à Cosme II, Feu d'artifice sur l'Arno,* 11 planches de *Monnaies prohibées,* 4 *Vues de Bruxelles* (au Fonds de la Topographie belge), *Charles IV de Lorraine* (au Fonds des Portraits), 3 feuilles de la *Généalogie des ducs de Lorraine, Armes du cardinal Nicolas François de Lorraine.*

La collection de l'École des Beaux-Arts a été offerte à l'institution, en 1883, par M. Gateau : elle contient une *Foire de Gondreville* avec la signature autographe de Callot.

M. le baron Edmond de Rothschild, de l'Institut, s'est constitué un recueil déjà fort considérable d'estampes de l'aquafortiste : il y a joint quelques dessins d'estampes au crayon, réellement trop finis et trop beaux pour pouvoir être de la main du maître.

A la Bibliothèque municipale de Nancy se trouve naturellement une collection, à peu près complète, des estampes de Callot, enrichie de deux dessins à la plume.

M. Wiener, conservateur du Musée lorrain, récemment décédé à Nancy, avait formé un très beau recueil des gravures du maître.

Le British Museum, de Londres, et l'Ermitage, de Saint-Pétersbourg, possèdent chacun un œuvre du maître nancéen.

Pour célèbre qu'ait été Jacques Callot dès avant sa mort, il ressort de cet examen que les reliques conservées de lui sont des plus rares : l'album de son voyage en Méditerranée l'an 1620, le plan de Paris avec son ex-libris conservé à la Biblio-

IMPRIMERIE NATIONALE.

thèque municipale de la rue de Sévigné, les cuivres du Louvre, du Musée lorrain, de M. l'abbé Renauld, voilà ce qui nous reste, personne des siens ne semblant avoir pris soin de rien mettre à l'abri des injures du temps, ni de ses outils, ni de ses meubles, ni de ses papiers. Pas une lettre de famille qui nous ouvre son cœur, qui nous initie aux sentiments d'affection qui l'animaient envers les siens ou qui nous renseigne sur les sentiments professés par les siens envers lui. Tout semble perdu. Il n'y a guère de sauvé pour la postérité que son nom et sa renommée.

GLORIEUX RENOM.

A quelles causes peut-on attribuer cette popularité qui est restée si fidèle au maître nancéen depuis trois siècles, car il y aura trois cents ans en janvier 1912 qu'il quitta Rome pour aller chercher à Florence fortune et célébrité? Voilà son maître, Philippe Thomassin, un artiste appliqué, laborieux, qui a buriné près de 450 œuvres, dont quelques-unes ont exigé un an de travail, qui a été connu et apprécié des artistes ses contemporains, mais qui serait tout à fait tombé dans l'oubli, s'il n'avait eu la bonne fortune d'avoir Jacques pour élève. Pourquoi cette différence de traitement? On ne saurait dire qu'il s'agit d'une réputation factice, faite à coups de réclame, car, suivant toute apparence, si ses amis l'admiraient beaucoup, Jacques se classait plutôt parmi les silencieux et les modestes. La faveur l'a suivi.

Ses œuvres sont multiples : fuyant la répétition, dédaignant l'imitation, hésitant à se recopier lui-même (sa main nerveuse l'en empêchait), il a toujours cherché du nouveau, alors que Thomassin se confinait dans une atmosphère de sainteté, toujours la même; n'ayant pas aimé l'étude, Jacques ne savait ni histoire, ni mythologie, rien de l'antiquité ou des arts, à peine un peu d'histoire sainte; il ne pouvait songer à se creuser l'esprit pour dessiner un Jupiter enlevant Europe, une pauvre Andromaque en pleurs tenant en ses bras un Astyanax souriant, ou des batailles d'Annibal qui ne le touchaient guère. Laissant donc de côté toutes les œuvres d'imagination, il se bornait à ouvrir les yeux, à regarder autour de lui et à saisir l'histoire contemporaine de l'homme; indépendant de toute contrainte, il rejette les règles classiques de son maître Thomassin : au lieu de faire grand, il s'essaiera aux petites figures; au lieu de préparer du métrage de papier qu'on ne sait où placer, qui se coupe, en atlas, qui se pourrit, sur les murs, il s'adonnera au petit album de poche qui se faufile partout, sur la table du salon, comme au chevet de la chambre à coucher. Au lieu de s'alourdir sur un burin majestueux mais lent, il le rejettera pour choisir l'échoppe ou la pointe légère; au lieu de s'attarder à esquisser des études soignées au crayon, d'un trait il tracera un contour et en deux coups de pinceau d'un lavis, ici clair, là foncé, il remplira et meublera son dessin à souhait. Il y a maintes petites causes qui ont produit le grand succès du Maître : au fond de tout cela, on reconnaît surtout une grande indépendance de caractère qui cherche à se soustraire à toute règle, et qui réussit, grâce à un sens exquis du convenable, grâce à un discernement perçant et saisissant, grâce à une rapidité et une finesse remarquables d'exé-

cution, à saisir en un moment ce qu'il y a de frappant dans un spectacle et à le consigner à jamais sur le papier. Callot a par excellence l'œil artistique et photographique : il fait de l'instantané en ne choisissant que ce qu'il faut retenir, et il le rend à la perfection. Au physique, ses représentations sont restées exactes; au moral, son histoire humaine du début du XVII[e] siècle est encore celle du début du XX[e] siècle.

Tout indépendant que son génie ait été, Callot a vécu dans un milieu qui le pénétrait et dont il garde l'empreinte indélébile. Son épitaphe dit qu'il ne dut rien à personne et qu'il a tout appris, de lui-même et sans maître, de l'art nouveau qu'il créait. Le bon Baldinucci a protesté contre une assertion qui privait sa chère Florence du mérite d'avoir servi de mère à cet enfant adoptif, et il avait raison. Jacques Callot est le produit de son temps : des maîtres qui l'ont entouré il montre à chaque instant la marque. Il doit à Thomassin ce burin qui traçait le doux visage de D. Francesco comme les ardentes batailles des Médicis, et Thomassin sortait lui-même de la lignée des Flamands Jérôme Cock et Corneille Cort, qui étaient venus à Rome donner une nouvelle forme à la gravure italienne. Cette taille unique tracée dans le vernis, d'une échoppe sans doute spéciale, capable de donner à volonté des lignes maigres ou grasses, fines vers la lumière, enflées vers les ombres, cette taille unique qui donne du modelé au dessin sans qu'il soit besoin de la croiser d'autres hachures, il la doit à Villamena : car, pendant qu'il applique cette nouvelle manière à Florence, Claude Mellan, à Rome, l'emprunte lui aussi à Villamena, et s'en fait à son tour un art tout particulier.

S'agit-il de la conception de l'œuvre à produire, il est tout pénétré, à son insu peut-être, de Josse de Momper, le paysagiste flamand dont il s'est amusé à copier les *Mois,* à ses débuts; et tous ses premiers plans, avec des géants comme cadres ou repoussoirs, et tous ses fonds microscopiques, ainsi que toutes ses compositions, du reste, se ressentiront jusqu'à sa mort de cette heureuse influence. Il doit aux Florentins ces longs corps qui n'en finissent plus, d'hommes, de femmes surtout, qu'on lui a reprochés d'ailleurs (les élégantes chaussaient des socles de douze centimètres pour se grandir). Il doit à Michel-Ange, peut-être, cette forme angulaire osseuse qu'il donne à ses personnages, comme s'ils n'avaient sous leurs vêtements qu'un squelette articulé. Il doit à Poelemburg, et par conséquent à Elsheimer, l'audace qu'il a eue de se jeter dans le paysage à l'eau-forte avec cette idée géniale d'y placer l'âme humaine sous une forme populaire, ni mythologique ni classique. Il doit surtout infiniment à Jules Parigi qui lui a appris à multiplier les espaces sur un cuivre limité, à l'aide des seules règles de la perspective. Désormais Jacques a toujours assez d'étoffe pour habiller autant de personnages qu'il lui plaît d'en mettre en scène. Il est à noter que, faute du maître propice, il n'a su que très peu déshabiller ses sujets : il n'y a presque pas de nu chez Callot, car, sur ses 1,113 cuivres, on peut en compter une douzaine à peine où il se soit risqué à faire de la chair : les *Sept Péchés capitaux,* la

Pandore, la tentatrice de *Saint Antoine, Saint Sébastien,* et quelque Christ en croix ou au tombeau. On ne trouve non plus, chez lui, aucun effet de neige.

Il n'en a pas moins été créateur d'un genre où le réalisme, le naturalisme, le plein air tiennent la première place, par opposition aux œuvres d'artistes qui cherchent, dans leur seul cerveau, l'idéalisme à traduire, en corrigeant le monde qui nous entoure. C'est sans doute ce réalisme, toujours vrai, toujours identique à lui-même à travers le temps, qui fait que les scènes de Callot n'ont pas vieilli, qu'elles ne cessent d'être aimées et recherchées. Il était artiste et meilleur que d'autres, puisque ses élèves, riches de son expérience et de ses travaux, qui auraient pu, dès lors, le surpasser, ne sont pas arrivés à l'égaler. Bien que la pensée de Callot ait laissé dans l'art une trace ineffaçable, on ne peut dire qu'il ait laissé une école dans les quelques élèves qu'il avait essayé de former ou qui ont, d'eux-mêmes, tenté de marcher sur ses traces.

Le premier élève connu est cet Antonio Francisco Lucini, le jeune Florentin dont Callot, dans sa lettre d'août 1621 à Pandolfini, souhaite l'arrivée prochaine à Nancy. Le « Giovane » n'a laissé de lui qu'une gravure ou deux. François Collignon, l'élève de Nancy, a dû réussir assez bien, au début, puisque Henriet lui a donné à transporter sur cuivre des dessins de paysages de Jacques qui ont pu, pendant longtemps, passer pour des œuvres du maître. Après son départ pour l'Italie, en 1650, il s'est gâté la main, et ses productions à Rome, où il travaillait encore en 1681, n'ont rien, vu leur lourdeur, qui rappelle la grâce et la légèreté de son maître. L'élève qui succéda à Collignon, à Nancy, en 1631, le jeune André Bouchel de la Barre, partit pour Florence en avril 1633, sans qu'il soit fait autrement mention de ses œuvres. L'élève ou l'imitateur le plus distingué fut sans aucun doute Stefano della Bella; il se rapproche à ce point du Nancéen qu'il est parfois difficile de les distinguer l'un de l'autre. Ils avaient eu, à vingt ans de distance, — car Étienne, né en 1610, était de dix-huit ans plus jeune que Callot, — la même direction artistique sous Parigi, grâce au patronage du prince Lorenzo. Mais Callot était mort depuis cinq ans lorsque Étienne vint à Paris, en 1640, pour y demeurer jusqu'en 1650. Henriet, Mariette, Langlois, Camusat, Legras l'accaparèrent pour lui confier des Callots à manufacturer : il y réussit à un point que les Mariette n'hésitèrent pas à le proclamer supérieur au maître de Nancy. Israël Silvestre fut un autre imitateur distingué de l'aquafortiste : méthodes, procédés, dessins, outils professionnels et spéciaux, il tenait tout de Jacques par l'entremise d'Henriet (il n'avait que quatorze ans à la mort de l'ami de son oncle) : il sut profiter de ces traditions exceptionnelles. Après trois voyages à Rome, il revint à Paris définitivement en 1654. Héritier du magasin et de la clientèle d'Henriet en 1661, il se mariait, en 1662, avec une héritière de la rue du Mail; était, en 1664, grâce au peintre Lebrun, nommé graveur du Roi; entrait à l'Académie en 1670; devenait maître de dessin du Dauphin avec logement au Louvre où il mourut comblé d'honneurs, le 11 octobre 1691. Ses descendants occupèrent de hauts rangs dans les arts. Un de ses fils, Louis, devint, après

Claude Callot, l'artiste, peintre du roi de Pologne : anobli en 1742, il rentra à Paris et y mourut en 1760. La famille existe encore aujourd'hui.

Claude Goyrand, Albert Flamen et Noblesse sont connus pour leur talent d'imitation des œuvres de Callot, mais leur œuvre personnelle n'a rien qui les distingue à l'attention spéciale.

Avec eux s'éteignit ce que l'on pourrait appeler l'école de Callot. Mais ceux qui ont eu la bonne fortune de pouvoir étudier les écoles contemporaines de Callot ou celles qui suivirent en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, reconnaissent chez les paysagistes et les peintres de genre le souvenir du Nancéen. Teniers, Terbourg s'en sont inspirés. La *Kermesse* même de Rubens, de 1636, n'est pas sans avoir des traits communs avec la *Foire de l'Impruneta* de 1620. Il n'est pas jusqu'au style rocaille Louis XV, si apprécié encore en Allemagne, qui ne soit, à l'origine, attribué par des auteurs allemands aux fioritures assez chères à Callot, lorsqu'il remplit ses cartouches de mascarons et de chimères.

Le mérite de Callot, reconnu dès son vivant, explique les portraits et les biographies dont il a été le sujet. Bien qu'il ne fût pas portraitiste, plusieurs fois Callot s'est plu, comme d'autres artistes de son temps, à se représenter lui-même. Il se met en évidence dans le *Saint Mansuy,* à côté de Jean, son élégant frère. Il se montre, mais presque de dos, dessinant le *Jardin du Palais de la Cour,* à Bruxelles, le *Siège de Bréda.* Dans le *Brelan,* esquissé à Bruxelles, la victime des fripons du tripot semble bien rappeler l'artiste. A la vente Q. Crauford, qui se fit à Paris, 21, rue d'Anjou, le 20 novembre 1820, on adjugea pour 225 francs un portrait de Callot sur bois, déclaré peint par l'artiste même. Le panneau mesurait 0 m. 40 × 0 m. 33 : il représentait le graveur jusqu'aux genoux, de face, tenant de la main gauche un crayon, de la main droite ses gants. Un trumeau architectural, orné d'une statue et d'une frise, un paysage montagneux formaient le fond. Mais les portraits, si nombreux qu'ils soient aujourd'hui dans les collections spéciales, se rattachent à deux types originels pris *de visu* par deux artistes célèbres. Le premier est de la main de Van Dyck et fut exécuté à Bruxelles, en juillet ou en août 1627, lorsque Callot, de retour de Bréda, avait déjà arrêté les dessins de son *Siège,* dont il tient une des feuilles sous la main, celle où il se représente lui-même en compagnie, sans doute, de Jean-François Cantagallina. Inutile de dire que l'esquisse de Van Dyck devait être admirable, car la gravure de Vorsterman, le seul document qui reste, est une très belle œuvre. Callot, tête nue, longue chevelure divisée à gauche, à la fine moustache sous un nez plutôt camus, au magnifique col plat en dentelle de Venise, tient de la main droite un porte-crayon qu'il appuie sur son dessin. Devant lui, une table avec compas, pinceau, godet à encre de Chine. Il porte comme décoration, croisant sur l'épaule gauche ainsi qu'un grand cordon, le cordonnet qui retient sur la poitrine un médaillon à l'effigie plutôt vague, qui était celle de Cosme II. Sur la table sont aussi ses armoiries avec armet à dextrochère tenant une hache. La gravure n'a sans doute été exécutée par Vorster-

man qu'après la mort de Callot, mais avant la mort de Van Dyck, en 1641, car elle n'était pas connue à Nancy lors de l'érection du tombeau de l'artiste. (Voir pl. I.)

Le second portrait date de 1629, juillet sans doute, lorsque Jacques vint à Paris pour y chercher un éditeur du *Siège de Bréda* et fit la connaissance de Michel Lasne, portrait plus familier et plus bourgeois que celui du grand maître flamand : la face est un peu plus ronde et pleine, le nez un peu plus camus; mais l'air est plus malicieux, plus spirituel. Callot y porte la raie à droite; sa décoration, une chaîne d'or, passe par-dessus l'épaule droite : ce qui ferait croire que l'œuvre est venue à rebours, en contre-partie, car la main droite, présente et active chez Van Dyck, ne peut laisser place au doute quant à l'œuvre flamande. (Voir pl. XIV.)

Les portraits suivants copient simplement l'une ou l'autre de ces deux œuvres. En 1636, Bosse, pour l'effigie de la tombe; en 1650, Moncornet et Raphaël Custos, reproduisent Lasne. En 1675, Sandrart, dans son *Academia Tedesca,* donne le portrait Van Dyck-Vorsterman, gravé par Richard Collin; comme aussi Bullart, en 1682, dans sa collection d'artistes, mais gravé par Edme le Boulonnais; comme aussi Charles Perrault, en 1696, dans ses *Hommes illustres,* mais gravé par Lubin. A. Loemans, vers le même temps, reproduit le portrait de Lasne en y ajoutant une courte notice biographique. Au XVIIIe siècle, les graveurs se partagent également : l'un, Polanzani, donne à Rome, en 1748, ses préférences à Van Dyck; à Nancy, en 1767, le R. P. Husson donne les siennes à Bosse, c'est-à-dire Lasne, dont le tombeau de Jacques reproduisait l'œuvre : Dominique Collin, de Nancy, eut la commande. En fin de siècle, vers 1788, Max Gini, de Bologne, édite sous le nom de Jacques Callot un portrait genre Louis XIV, qui est évidemment celui d'un autre personnage.

Le XIXe siècle devait assister à une seconde erreur du même genre, celle qui a créé ou confirmé la légende que Jacques Callot fut peintre aussi bien que graveur. En 1824, P. Ant. Pazzi, éditant les principales œuvres du Musée des Offices, gravait le prétendu portrait de l'aquafortiste, peint par lui-même d'après l'étiquette placée sur le tableau de la Salle des Portraits de peintres : chevelure crépue, épaisse, en forme de crinière de lion, mais noire, alors que Callot était blond, et avait les cheveux lisses et plats; œil mordant et perçant, alors que Callot avait l'œil bleu et doux; nez crochu alors que Callot avait plutôt le nez légèrement camus, tout démontre que l'étiquette est erronée. Néanmoins l'erreur fit son chemin : Bedetti réédita l'estampe et, à Nancy même, une romancière, Élisa Voïart, en 1840, et Hoffler, un éditeur, vers le même temps, se plurent à répandre la fausse image : ils furent les seuls. Car, en 1845, Victor de Bouillé, en 1850, Pujol de Mortry et Landon, reviennent au Van Dyck. En 1855, Ferdinand et Legrand préfèrent Lasne qu'ils éditent chez Blaisot, place Vendôme. En 1877, c'est encore Lasne qui se publie chez Chantreaux. Le cuivre de Vorsterman est, depuis 1851, conservé à la Chalcographie du Louvre avec l'Iconographie de Van Dyck qui fut achetée

2,500 francs, en estampes, à M. Van Mark, de Liége. Le cuivre de Dominique Collin est chez M. l'abbé Renauld.

Les biographies marchèrent presque de pair avec les portraits et, comme ceux-ci, elles se rattachent à deux types originaux, auxquels on n'a guère ajouté depuis leur apparition : le texte de Félibien, de Paris (1685), le texte de Baldinucci, de Florence (1686).

Pour la première fois, en 1641, le nom de Callot apparaît dans une histoire de l'art : la *Vie des Peintres,* du chevalier Giovanni Baglione, prince ou président de l'Académie de Saint-Luc, à Rome. Après avoir consacré un long chapitre à Philippe Thomassin et déclaré que le graveur troyen eut femme et pas d'enfant, il ajoute aussitôt, par une curieuse association d'idées, — curieuse après les confidences d'Henriet à Félibien sur l'inclination de Jérômette Piscina-Thomassin pour le jeune artiste : — « Il eut ici, chez lui, à Rome, Callot, qui depuis, en Toscane, devint un grand graveur à l'eau-forte. » Il s'écoule près de quarante ans avant que Callot soit classé, après sa mort, dans un recueil important, l'*Academia Tedesca,* publiée en 1675, à Nuremberg, par Joaquin de Sandrart. Le père de Joaquin était de Mons, sa mère de Valenciennes, et les hasards de la guerre comme de la religion les avaient fait se refugier à Francfort-sur-le-Mein où naquit l'enfant en 1604. A vingt-deux ans, ayant du goût pour la peinture, son père l'avait expédié aux Pays-Bas chez Honthorst, à Utrecht, où, en 1627, il eut la bonne fortune de rencontrer Rubens et Callot chez son maître et chez Poelemburg. Il fut à Rome vers 1632. Sur ses vieux jours, désireux de consigner les souvenirs et les notes qu'il avait conservés des artistes qu'il avait rencontrés ou dont il avait étudié les œuvres, il se décida à écrire un recueil qui fut l'*Académie Tudesque.* L'ouvrage eut du succès, car une édition latine suivit de huit ans, en 1683, la première édition allemande. Les associations d'idées sont également curieuses pour ceux qui ne connaissent pas les détails de sa vie, car, sur une même feuille de portraits, il place Michel Mirevelt, Jacobus Callot, Gérard Honthorst, Antoine Van Dyck, Adrien Brouwer, Cornelius Poelemburg, artistes qui n'ont d'autres liens communs que d'avoir été connus en même temps par Joaquin pendant son séjour chez Honthorst. Ce qui l'a frappé dans le talent de Callot, c'est son travail à une seule taille, qui s'enfle dans les ombres, s'effile vers les jours sans qu'aucun trait spécial fasse la démarcation du passage de la lumière à l'ombre. Il trouve ce genre plein de grâce et de légèreté, surtout pour les œuvres de petites dimensions. Il fait naître Callot en 1589, dit qu'il a voyagé par toute l'Italie, finissant par se fixer à Florence, et que là, la peinture lui semblant trop difficile, il s'adonna à l'eau-forte avec un merveilleux succès. Rien de plus parfait que ses *Caprices.* Il raconte l'anecdote de Poelemburg sur la rapidité avec laquelle le Nancéen enlevait une œuvre en quelques heures. Il nomme les *Sièges de la Rochelle,* de *Bréda,* loue ses albums de *Saints,* de *Paysages,* de *Sfessania,* admire ses *Batailles* et surtout ses *Misères de la guerre,* qui lui ont fait une réputation universelle.


A LA POSTERITE.
Paßant jette les yeux ſur cette eſcriture, quand tu ſçauras
de combien mon voyage a eſté aduancé, tu ne ſeras pas marri
que ie retarde vn peu le tien. Ie ſuis Iacques Calot ce grand
t excellent Calcographe qui repoſe en ce lieu en attendant
la reſurrection des corps. Ma naiſſance fut mediocre, ma
condition noble, ma vie courte et heureuſe; mais ma
mée a eſté et ſera ſans pareille perſonne ne ma eſté eſgal en
toute ſorte de perfection pour le deßein et la graueure ſur
l'airain. Toute la terre a conſenti aux louanges extraordinair
qui men ont eſté données ſans que pour cela ie ſois iamais ſor
ti de ma modeſtie naturelle. Ie naſquis a Nancy l'année
1594. et mouru außi a Nancy le 23e. Mars 1635. au regret
incroyable de la Loraine ma Patrie, et de tous les plus ra
res eſprits de noſtre ſiecle, et principalement de Damoiſel
Catherine Puttinger mon eſpou
ſe, qui pour vn dernier teſmoigna
ge d'amitie m'a faict dreßer ce
tombeau. Prie Dieu pour
celuy qui ne te priera ia:
mais de rien, et paße.
B.R
Cum Priuilegio Regis
Boſſe fecit. Iſrael excud.

En 1682, Bullart publie à Bruxelles son *Académie des Sciences et des Arts* où Félibien puisa de nombreuses informations : il dit de Jacques Callot qu'il fit son apprentissage sous le graveur de la monnaie de Nancy, nommé Crox; après quoi, un peintre assez renommé lui enseigna le dessin. Ayant notablement profité de ces instructions, il alla en Italie avec quelques jeunes Flamands et demeura longtemps à Rome où il s'appliqua à graver à l'eau-forte. Ayant acquis de la réputation, le duc de Toscane, prince des plus curieux, l'appela à Florence.

Les cinq volumes des *Entretiens de Félibien* parurent à d'assez grandes distances les uns des autres : le premier date de 1666; le quatrième, où il est question de Callot, ne fut édité que dix-neuf ans plus tard, en 1685; il est néanmoins certain que, dès avant 1666, Félibien recueillait des notes sur les artistes que leur ordre chronologique condamnait à ne venir qu'aux derniers volumes. Sur la vie de Callot, André Félibien dit spécifiquement « qu'il en a été assez instruit par des personnes qui l'ont connu particulièrement et qui sont bien informées de toutes les choses qui regardent sa vie ». Ces sources ne peuvent être qu'Israël Henriet, son neveu Israël Silvestre, avec qui Félibien était en rapports si étroits qu'il s'était constitué une rente sur lui, en lui confiant de ses fonds; puis Jean Valdor, Michel Lasne, Abraham Bosse, collègue de Félibien à l'Académie. Le récit de Félibien a été résumé au début de la présente étude. Il est à noter qu'il mentionne avec détail les vingt-huit tableaux de Rome que Pierre Mariette, le fils, venait de tailler dans les planches anciennes de Jacques, découvertes en 1679 à Nancy.

Le livre de Baldinucci, les *Maîtres du Dessin*, porte la date de 1686, bien qu'il ait été commencé en 1681. L'auteur y consacre un long chapitre à Jacques Callot, et s'inspire de « ce qui lui a été raconté par une personne de son pays qui l'a bien connu ». Baldinucci était né en 1624, trois ans après le départ de Jacques de Florence : il n'est pas facile de savoir de qui il tient les confidences contées. Était-ce de Pierre Mariette, le fils ? Au surplus, il emprunte ses renseignements à Baglione, à quelques fils de condisciples de Callot et surtout à l'œuvre du maître. Il revendique pour Jules Parigi et pour Florence la gloire d'avoir formé l'artiste. Il vient, lui aussi, d'être informé de Paris qu'on a retrouvé des tableaux de Rome gravés par Jacques.

Les auteurs suivants se bornent à redire ce que Félibien avait si gracieusement conté : Don Calmet, en 1751, dans sa *Bibliothèque de Lorraine;* Moréri, en 1754, dans son *Dictionnaire biographique;* le R. P. Husson, en 1766, dans son *Éloge historique*. Mariette, en 1768, ajoute à ces renseignements une traduction du travail de Baldinucci, que Gori Gandellini, de Sienne, en 1771, réédite à son tour.

Au XIX[e] siècle apparaît, avec le romantisme, une école historique amusante : les études à l'Alexandre Dumas abondent. Callot devient le héros galant de maints récits ou nouvelles. C'est Bourgoin d'Orly, dans l'*Artiste,* en 1832; Léon Gozlan, dans l'*Artiste* encore, en 1839 : « Arrivé à Rome, dit-il, Callot se fit admettre sans

IMPRIMERIE NATIONALE.

peine comme élève chez Philippe Thomassin qui, Champenois d'origine, avait épousé une jeune femme d'une beauté exquise, Italienne par la passion comme par la naissance. Jacques Callot va subir la plus impérieuse, la plus despotique des passions. »

En 1841, Élise Voïart, de Nancy, écrit deux volumes sur les amours de Callot : son imagination vive est la plus riche de ses sources d'information. Elle joint à l'ouvrage, dessinée de sa main, la tête de lion du faux portrait de Florence.

Après ce grand ouvrage, la *Revue des Deux Mondes* accueillait, en septembre 1842, une étude analogue due à la plume d'Arsène Houssaye qui, lui, citait ses auteurs : « Les *Curiosités galantes* d'Amsterdam, 1687, pages 53 à 58 », ouvrage qui n'a jamais existé. Heureux de cette gracieuse fantaisie, il la rééditait une seconde fois, dans l'*Artiste,* en 1851; enrichissant sa source d'un détail précieux, il citait « les *Curiosités galantes du* XIIe *au* XVIIe *siècle* ».

De 1851 à 1860, M. Meaume étudia beaucoup l'œuvre de Callot : il a publié un admirable catalogue des estampes du maître, qui fait autorité et auquel un demi-siècle de critique n'a rien trouvé à censurer, à peine quelques gravures à ajouter, comme les *Vues de Bruxelles,* de 1627, à peine quelques attributions à changer, comme le *Marché d'esclaves* et les *Varie figure,* à faire passer de la section des pièces authentiques à la section des pièces douteuses. La biographie fort courte, écrite par Meaume, empruntée à Félibien et à Baldinucci, enrichie de quelques pièces de famille trouvées aux archives départementales, était ce qu'il y avait de mieux pour son temps. Depuis, la mise au jour de nouvelles pièces d'archives a montré les lacunes de cette biographie, et nul doute que, avant un autre demi-siècle, la découverte de nouveaux documents ne démontre la nécessité d'écrire une différente vie du maître. Les archives de Rome sont à peine entr'ouvertes; les archives de Florence sont, pour ainsi dire, sous scellés encore, en ce qui concerne Callot. Quand la série des dépenses annuelles de Cosme II sortira des armoires où elle reste en ce moment silencieuse, elle dira tout ce que l'artiste nancéen a dû à la bienveillance des Médicis. Mais il y a pire : à Nancy même, la patrie de Callot, il existe un trésor riche de plus d'un million de documents dont 100,000 au moins sont d'un intérêt historique de premier ordre. En deux journées de recherches, cinq actes ont pu être trouvés, qui figurent dans ce travail. Plus de vingt autres doivent s'y rencontrer : inventaires de biens, contrats de mariage, achats ou ventes de propriétés, procurations comme celle adressée, en janvier 1628, à Moretus par Callot pour toucher la soulte de prix du *Siège de Bréda,* qui fixeraient des phases encore bien indécises de la vie du graveur. Aucun artiste n'est plus populaire à Nancy, et cette recherche lui est bien due par ses compatriotes qui n'ont rien épargné pour sa gloire.

Le nom de Callot a été donné à la rue des Comptes, où la tradition veut que Jacques ait habité, au coin de la Grande-Rue, une maison ornée d'une échauguette, à l'angle du premier étage. L'acte du 19 janvier 1680 montre qu'en effet la veuve

de Jacques, au moins, habitait dans l'axe même de cette rue des Comptes, — aujourd'hui rue Callot, — mais entre la Grande-Rue et la Carrière, une maison séparée de l'échauguette par la simple largeur de la chaussée. (Voir fig. 6, p. 169.)

Nancy a fait mieux encore : en juin 1865, M. Daubrée, trésorier de la Société lorraine des Amis des Arts, ouvrait une souscription en vue d'élever une statue au graveur. Les contributions affluèrent et, le 26 juin 1877, Nancy ajoutait un monument de plus à ceux qui en font une ville si ornée et si attrayante : elle décorait le pilier occidental de son grand Arc de triomphe d'une statue élégante de Jacques Callot due au sculpteur Eugène Laurent, récompensant ainsi un de ses enfants, le grand artiste, dont les travaux, admirés du monde entier depuis trois siècles, n'ont pas été pour elle ni sans honneur, ni sans gloire.

La ville de Paris n'est pas restée en arrière : affectueusement attachée à l'hôte sympathique du Petit-Bourbon, au spirituel graveur des scènes du *Pont-Neuf,* du *Louvre* et des *Régates en Seine,* elle a tenu à conserver son souvenir : sur la frise artistique qui court à l'extérieur du Palais du Trocadéro, le nom de J. Callot apparaît, en caractères lapidaires, entre les noms de Simon Vouet et de Nicolas Poussin. Le Conseil municipal, qui honore les princes amis de la France, en donnant à une rue nouvelle le nom du roi Édouard VII, va, sur la proposition de M. Paul Fleurot, l'un de ses membres, attribuer le nom de Jacques Callot à la voie qui doit remplacer le passage du Pont-Neuf : ainsi sera immortalisé un des princes de l'art dont Paris entend transmettre la mémoire et l'exemple aux générations à venir.

Aix-les-Bains, le 24 septembre 1911.

INDEX CHRONOLOGIQUE

DES

CUIVRES GRAVÉS PAR JACQUES CALLOT.

(1,113 PLANCHES.)

ABRÉVIATIONS.

B., burin; – Q., eau-forte; – P., a été peint; – G., à la gouache; — Bonn., Bonnart; – Daum., Daumont; Del., Dr Delorme; – Fagn., Fagnani; – G. R., Garde-Robe; — Henr., Henriet; – Mar., Mariette; Ren., Renauld; – Silv., Silvestre; – Vinc., Vincent; — Albert., Collection Albertine, à Vienne; Chalc., Chalcographie, à Rome; – Off., Offices, à Florence; — cr., crayon; – pl., plume; sang., sanguine.

N. B. Le chiffre qui suit le millésime de la gravure indique le ou les mois de l'année. Le millésime du dessin indique l'année où ce dessin a paru en vente.

TITRE, DATE ET NOMBRE DES PLANCHES.	CATALOGUE MEAUME.	SIGNATURE, ÉDITEUR, POSSESSEUR ACTUEL ET DESSIN.
ROME — 1611.		
Petit Ecce Homo (1611/9)...... 1 pl.	B. 8.	*Sign.* Ia. callot f.; *éd.* A. de Paoli.
Tableaux de Rome (1611/10-11). 29 pl.	B. 167-196.	*Éd.* Mariette, 1679.
Reine d'Espagne (1611/12)...... 8 pl.	Q. 440-454.	*Sign.* I. callot f.; *éd.* Garde-Robe Florence; 26e *apud* Ren.
FLORENCE — 1612 À 1621.		
Charles III (1612/2)........... 1 pl.	B. 504.	*Sign.* I. Callot f. exc.
Enfer du Dante (1612/5)....... 4 pl.	B. 153.	*Sign.* I. callot f.; *éd.* J.-J. Rossi; détruit.
Généal. del Turco (1612/5)...... 1 pl.	B. 600.	*Sign.* Callot.
Vierge aux Passereaux (1612).... 1 pl.	B. 70.	?
Quatre Saisons (1612).......... 4 pl.	B. 719-722.	*Sign.* Callot.
Douze Mois (1612)............ 12 pl.	B. 723-728.	*Sign.* Calloti Fe.
Harpalice (1613/3)............. 1 pl.	B. 427.	*Sign.* Ia. Callot Fe; *dess.* cr. bistre, 1732.
Ecce Homo [Stradan] (1613).... 1 pl.	B. 7.	*Sign.* Ia. Callot F.; *éd.* Mar. Leloutre.
Ste-Famille [A. del Sarto] (1613).. 1 pl.	B. 66.	*Éd.* Mar. Danlos; *apud* Ren.

TITRE, DATE ET NOMBRE DES PLANCHES.		CATALOGUE MEAUME.	SIGNATURE, ÉDITEUR, POSSESSEUR ACTUEL ET DESSIN.
FLORENCE — 1612 À 1621. (Suite.)			
Ste-Famille [Floruit]	1 pl.	B. 64.	*Sign.* Ia. Callot scalpsit.
Ste-Marie-en-Égypte (1613)	1 pl.	B.	
Crucifix [M. de Vos] (1613)	1 pl.	B. 10.	*Sign.* Ia. Callot scalp.
Mesureurs de grains (1613)	1 pl.	B. 52.	*Sign.* Ia. Callot In. et Scal.
Chartreuse (1613)	1 pl.	B.	
Possédée (1614)	1 pl.	B. 156.	*Sign.* Ia. Callot Scal.
Salvatichi (1614/2)	1 pl.	Q.	
Fr. de Médicis (1614/5)	1 pl.	B. 429.	*Sign.* Ia. Callot F.
Jésus au tombeau (1614)	1 pl.	B. 11.	*Sign.* Callot F.
Nunziata (Miracles) (1615)	37 pl.	B. 261-301.	
Filipo Benizzi (1615)	1 pl.	B. 139'.	
Dédicace à Cosme (1615)	1 pl.	B. 882.	
St Paul [de Bloemaert]	1 pl.	B. 103.	*Sign.* Ia. Callot fecit; *éd.* Mar.
Bat. des Médicis (1616)	16 p.	B. 534-549.	*Éd.* Garde-Robe; 2 essais *apud* Ren.
Ste-Fam. [petite] (1616)	1 pl.	Q. 67.	
Ste-Fam. [Farinati] (1616)	1 pl.	Q. 68.	*Sign.* Iac. Callot F.
Guerre d'Amour (1616/2)	4 pl.	Q. 633-635, 620.	*Sign.* Iac. Callot F.; *éd.* G.-R., J.-J. Rossi; *apud* Chalc.
Pierrots [Zani] (1616)	3 pl.	Q. 627-629.	*Sign.* Ja. Callot f. firenza; *éd.* Silv. Fagn.
Feu d'artifice (1616)	1 pl.	Q. 619.	*Éd.* Silv. Fagn.
Vaisseau [*idem*] (1616)	1 pl.	Q. 618.	*Éd.* Silv. Fagn.
Guerre de Beauté (1616/10)	5 pl.	Q. 636-640.	*Sign.* Callot F.; *éd.* Garde-Robe.
Armes de la Rovère (1616)	1 pl.	B. 603.	*Édit.* Garde-Robe.
Bat. d'Ischia (1616/12)	2 pl.	Q. 554-555.	Détruit.
St Antoine (1617)	1 pl.	Q. 138.	Détruit; *dess.* pl. bistre, 1767; Bibl. nat. (Est.).
Enft Jésus croix patriarc. (1617)	1 pl.	Q. 3.	
Péchés capitaux (1617)	7 pl.	Q. 157-163.	*Sign.* I. Callot; *éd.* Silv. Fagn.; *apud* Ren.
Intermèdes (1617/2)	3 pl.	Q. 630-632.	*Sign.* Iac. Callot del et F.; *éd.* Garde-Robe.
Deux Pierrots (1617)	1 pl.	Q. 626.	*Sign.* Callot F.; *éd.* Silv. Fagn.
Banquets (1617)	4 pl.	Q. 48-51.	*Sign.* Callot; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* cr. bistre, Louvre.
Sacrifices (1617)	3 pl.	Q. 164-166.	
St Laurent (1617)	1 pl.	Q. 136.	*Sign.* Iac. Callot In. et Fe.; *éd.* Silv.; *dess.* pl., 1794.
Caprices (1617)	50 pl.	Q. 768-817.	*Sign.* Callot F. in aq. F. in Fio.
Innocents (1617)	1 pl.	Q. 6.	*Éd.* Henr., Silv., Fagn.; *dess.* crayon, Louvre.
Combat de Bastia (1617/12)	4 pl.	Q. 550-553.	*Éd.* Garde-Robe.
Paysages italiens (1618/2-5)	4 pl.	Q. 715-718.	*Sign.* Ja. Callot f.; *éd.* J. de Méd., Silv., Fag.; *apud* Ren.; *dess.* cr. bistre, 1810.
St Jean à Pathmos (1618)	1 pl.	Q. 102.	*Sign.* Iacobus Callot In. et Fec.

TITRE, DATE ET NOMBRE DES PLANCHES.	CATALOGUE MEAUME. Q.	SIGNATURE, ÉDITEUR, POSSESSEUR ACTUEL ET DESSIN.
FLORENCE — 1612 À 1621. (Suite.)		
D. de l'Antelle (1618/6)........ 1 pl.	430.	*Sign.* Iac. Callot Fe. in aq. F.
Armes des Médicis (1618)...... 1 pl.	431.	*Éd.* Garde-Robe.
Nunziata (1619).............. 1 pl.	75.	
Funér. Mathias (1619/3)....... 1 pl.	597.	*Sign.* Iacomo Callot Fe; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* pl. bistre, 1776.
Éventail (1619/7)............. 1 pl.	617.	*Sign.* Jacomo Callot fec.; *éd.* Garde-Robe; *dess.* sang. bistre, Off. signé.
Fiesole (1619)................ 1 pl.	432.	*Dess.* cr., sang., pl., bistre, Off.
Peri (1619).................. 1 pl.	433.	*Idem.*
Terre-Sainte (1619).......... 47 pl.	455-489.	*Éd.* Garde-Robe.
Soliman (1619/12)............ 6 pl.	434-439.	*Sign.* Iac. Callot Fa in aq. F.; *éd.* Rome-Bologne; usées; *dess.* Silv., 1680.
Veuve de Sarepta (1619)........ 1 pl.	2.	
Foire de l'Impruneta (1620/5)... 1 pl.	624 P.	*Sign.* Jacobus Callot In Fec.; *éd.* Garde-Robe; *apud* Ren.; *dess.* pl. bistre, Off. Albert.
Statuts de St-Étienne (1620).... 1 pl.	428.	*Sign.* Iac. Callot F. in aq. F. in Fir.; usée; *dess.* pl. sang., Off.
Cosme II (1620).............. 1 pl.	429.	*Dess.* sang. pl., Off.
Thèses Perier (1621).......... 1 pl.	202.	
Serment de fidélité (1621/3)..... 1 pl.	893.	*Sign.* ¢. F.
NANCY — 1621 À 1627.		
S. Mansuy (1621/6)........... 1 pl.	Q. B. 141.	
Généal. Porcellets (1621/8)...... 4 pl.	Q. B. 599.	*Sign.* Iac. Callot sculptor; *dess.* pl., lav., cr. blanc, 1750.
Foire de Gondreville (1621/9)... 1 pl.	623.	*Sign.* Ja. Callot fe. Nanceij; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* pl. bistre, 1767.
M. V. Fornari (1621).......... 1 pl.	B. 146.	
St Amond (1621)............. 1 pl.	140.	*Sign.* Iac. Callot f.; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* pl. bistre, Bibl. nat. (Imp.).
Armes de Tornielle (1621)....... 1 pl.	616.	
Gobbi-Bossus (1622/1).......... 21 pl.	747-767.	*Sign.* Iacopo Callot F. in Fir.; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Baroni-Gueux (1622/2)......... 25 pl.	685-709.	*Sign.* Iacomo Callot in et fe.; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* pl., Agram, Ren.
Impruneta (1622)............. 1 pl.	625 P.	*Éd.* Silv., Fagn.
Arbre de St François (1622)..... 1 pl.	145.	*Apud* Ren.
Apocatastase (1622)........... 1 pl.	198.	
Dévot. au St-Sacrem. (1622).... 1 pl.	201.	
St François-au-lys (1622)....... 1 pl.	143.	*Apud* Ren.

TITRE, DATE ET NOMBRE DES PLANCHES.		CATALOGUE MEAUME. Q.	SIGNATURE, ÉDITEUR, POSSESSEUR ACTUEL ET DESSIN.
NANCY — 1621 À 1627. (Suite.)			
S[t] François [ovale] (1622)	1 pl.	142.	
Pièces décriées (1622/12)	3 pl.	–	*Éd.* Duc.
Portement de Croix (1623)	1 pl.	9.	*Éd.* Duc.
P[ce] de Phalsbourg (1623)	1 pl.	508.	*Éd.* Prince; *dess.* cr., pl. bistre, 1855.
Caprices (1623)	50 pl.	818-867.	*Sign.* Callot F. in aq. For. exc. Nancy; *éd.* Silv., Fagn.
S[t] J.-Baptiste (1623)	1 pl.	4.	*Éd.* Henr., Silv., Fagn.
S[t] Livier (1623/12)	1 pl.	98.	*Éd.* Henr., Silv.. Fagn.; *dess.* cr. noir, Louvre; pl. bistre, Bibl. nat. (Imp.).
B. V. M. Elogium (1623)	1 pl.	90.	*Éd.* Henr., Silv., Fagn.
Vingt-deux pièces décriées (1623/12).	8 pl.	–	*Éd.* Duc.
Emblèmes de Marie (1624)	27 pl.	207-233.	*Éd.* Ciartres, Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Lux Claustri (1624)	27 pl.	234-260.	*Sign.* Jac. Callot fe.; *éd.* Ciartres, Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Grande Passion (1624)	7 pl.	12-18.	*Sign.* Iac. Callot Fec.; *éd.* Silv., Fagn., Vin, Dau.; 4 *apud* Ren; *dess.* sang. bistre, 1810; pl. bistre, 1810.
Petite Passion (1624)	12 pl.	19-30.	*Sign.* Ja. Callot f.; *éd.* Silv., Fagn; *apud* Ren.; *dess.* cr. bistre, Louvre.
Petite Thèse (1625/3)	1 pl.	100.	*Sign.* Jac. Callot In et Sclup in a f.; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Grande Thèse (1625/5)	1 pl.	615.	*Sign.* Iac. Callot In. et Fec. in aq. F.; *éd.* Duc; *in* Musée Lorrain.
Parterre de Nancy (1625/10)	1 pl.	622.	*Sign.* Iacque Callot; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* cr. bistre, 1810.
Antiq. de la Vosge (1625/12)	3 pl.	204-206.	
Nobles lorrains (1626)	12 pl.	673-684.	*Sign.* Callot f., *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Carrière de Nancy (1626)	1 pl.	621.	*Sign.* Iac. Callot In. et Fecit; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Chasse à courre (1626)	1 pl.	711.	*Sign.* Jac. Callot In et Fe.; *éd.* Silv., Fagn.
Combat à la Barrière (1627/2)	14 pl.	490-503.	*Sign.* Jac. Callot Fe.; *éd.* Silv., Fagn., Gallays; *dess.* cr. bistre, 1810, Louvre; pl. bistre, 1776.
BRUXELLES — 1627.			
Vues de Bruxelles (1627/5)	4 pl.	–	*Éd.* Bruxelles; usées.
Judith (1627)	1 pl.	91.	*Éd.* Henr., Silv.
Carte de Bréda (1627/7)	1 pl.	–	*Ed.* Plantin, Anvers.
Siège de Bréda (1627/8)	6 pl.	510.	*Sign.* Jac. Callot in et Fec.; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* bistre, 1744.

TITRE, DATE ET NOMBRE DES PLANCHES.		CATALOGUE MEAUME Q.	SIGNATURE, ÉDITEUR, POSSESSEUR ACTUEL ET DESSIN.
NANCY — 1628 À 1629.			
Martyrs du Japon (1628/2).....	1 pl.	155.	*Sign.* Callot fec.; *éd.*, Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Benedicite (1628).............	1 pl.	65 P.	*Sign.* Jac. Callot In. et fec. Nanceij; *édit.* Silv.. Fagn.; *apud* Ren.
Brelan (1628)................	1 pl.	666 P.	*Sign.* Jac. Callot fec. Nanceij.
J. au Globe [pointillé] (1628)....	1 pl.	69.	
Mages [pointillé] (1628)........	1 pl.	92.	*Éd.* Henr., Silv.
Ste-Fam. [pointillé] (1628)......	1 pl.	93.	*Idem.*
Résurrection [pointillé] (1628)..	1 pl.	95.	*Idem.*
Assomption [pointillé] (1628)...	1 pl.	96.	*Idem.*
Convers. de St Paul [point.] (1628).	1 pl.	97.	*Éd.* Henr., Silv.; *dess.* cr., Louvre.
Crucifix [trait] (1628).........	1 pl.	94.	*Éd.* Henr., Silv.; *dess.*, Louvre.
Charles IV (1628)............	1 pl.	–	*Éd.* Déruet.
Pandore (1628)...............	1 pl.	729.	*Sign.* Jac. Callot Fecit.
Règlement de N.-D. (1628).....	1 pl.	200.	
Généal. de Lorraine (1629/1)....	3 pl.	598.	*Éd.* Duc.
Arm. de Lorraine (1629).......	1 pl.	602.	*Idem.*
Arm. du Card. de Lorr. (1629)..	1 pl.	602'.	*Idem.*
PARIS — 1629.			
Vues de Paris (1629/7).........	2 pl.	713-714 P.	*Sign.* Callot fec.; *éd.* Silv., Fagn., Bonn., Lelout; *dess.* fusain, 1767; Pont-Neuf, pl., 1850.
Mer Rouge (1629)............	1 pl.	1.	*Éd.* Henr., Silv., Fagn., Vinc.; usée.
NANCY — 1629 À 1634.			
Monnaies (1629/10)...........	10 pl.	605-614.	*Éd.* Silv., Fagn.; 2 *apud* Ren.
Balli di Sfessania (1629).......	24 pl.	641-664.	*Éd.* Silv., Fagn., Valk.; *apud* Ren.; *dess.* cr., pl. bistre, 1767.
Innocents (1629).............	1 pl.	6.	*Sign.* Jac. Callot fe.; *éd.* Henr., Silv.; *dess.* cr., Louvre.
Deux Dames de condition (1629).	1 pl.	672.	*Sign.* J. Callot in f.; *éd.* Silv.
Dévideuse-Fileuse (1629).......	1 pl.	671.	*Sign.* J. Cailot in f.; *éd.* Silv.
Dr Delorme (1630/1)..........	1 pl.	506.	*Sign.* Iacob. Callot Nancy; *éd.* Delorme.
Philosophes (1630)...........	1 pl.	203.	*Sign.* Ja. Callot, *éd.* Ruthard.
Vie de la Vierge (1630)........	14 pl.	76-89.	*Éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Annonciation (1630)..........	1 pl.	71.	*Ed.* Henr.
N.-D. de Bon-Secours (1630)...	1 pl.	197.	*Sign.* Iac. Callot fe.; *éd.* Minimes.
Débarquement de Ré (1630)....	1 pl.	533.	*Ed.* Henr., Silv.; *apud* Ren.
Siège de Ré (1630)............	6 pl.	523-532.	*Sign.* Jac. Callot fe.; *éd.* Del., Cars., Fagn.; *in* Louvre; *dess.* 1731.

IMPRIMERIE NATIONALE.

TITRE, DATE ET NOMBRE DES PLANCHES.	CATALOGUE MEAUME. Q.	SIGNATURE, ÉDITEUR, POSSESSEUR ACTUEL ET DESSIN.
	NANCY — 1629 À 1634. (Suite.)	
Siège de Ré [bordure] (1630).... 10 pl.	–	*Ed.* Fagn.; 3 *apud* Ren.
Siège de la Rochelle (1630)...... 6 pl.	511-521.	*Sign.* Jac. Callot fec.; *éd.* Del., Cars., Fagn; *in* Louvre.
Idem [bordure]............... 10 pl.	–	*Ed.* Del., Cars., Fagn.; 2 *apud* Ren.
Louis XIII (1630)............. 1 pl.	507.	*Ed.* Lasne.
Enfant Prodigue (1631)......... 11 pl.	53-63.	*Ed.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Bohémiens (1631)............. 4 pl.	667-670 P.	*Idem.*
Petit prêtre (1631)............ 1 pl.	154.	*Idem.*
St François, croix de Lorr. (1631). 1 pl.	144.	*Ed.* Cordeliers.
Coutumes de Lorraine (1631)... 1 pl.	426.	*Ed.* Épinal.
St Pierre (1631)............... 1 pl.	101.	*Ed.* Silv.
Grands Apôtres (1631)......... 16 pl.	104-119.	*Ed.* Henr., Silv., Fagn.
Marquis d'Effiat (1631)........ 1 pl.	509.	*Ed.* Silv.; *apud* Ren.
Grandes Misères (1632)........ 18 pl.	564-581 P.	*Ed.* Henr.. Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* cr., Louvre.
Petites Misères (1632).......... 7 pl.	557-563.	*Ed.* Henr., Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Déruet (1632)................ 1 pl.	505.	*Sign.* Iacques Callot F. Nancy; *éd.* Déruet; *dess.* pl., bistre, Louvre.
Supplices (1632).............. 1 pl.	665.	*Sign.* Iac. Callot sc.; *éd.* Silv., Fagn., Vinc.
Vie des Saints (1632-1635)..... 121 pl.	302-425.	*Sign.* Jac. Callot In. et fe.; *éd.* Henr., Silv., Fagn.; 1 *apud* Ren.
Fêtes mobiles (1632)........... 12 pl.	–	*Ed.* Henr., Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Pénitents (1632).............. 6 pl.	147-152.	*Idem.*
Assomption [Chérub.] (1632)... 1 pl.	99.	
Variæ Passionis (1632)......... 5 pl.	31-36.	*Ed.* Henr., Silv.; *apud* Ren.
Martyre des Apôtres (1633)..... 16 pl.	120-135.	*Sign.* Jac. Callot In. et fec.; *éd.* Henr., Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* pl., bistre, 1810.
Exercices militaires (1634)...... 13 pl.	582-594.	*Ed.* Henr., Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Fantaisies (1634).............. 14 pl.	868-881.	*Sign.* J. Callot in f.; *éd.* Henr., Silv., Fagn.; *apud* Ren.
St Antoine (1634)............ 1 pl.	139 G.	*Sign.* Jac. Callot Inuen et fe.; *éd.* Henr., Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* cr., bistre, 1810.
St Sébastien (1634)........... 1 pl.	137 P.	*Sign.* Callot In. et fec.; *éd.* Silv., Fagn.; *apud* Ren.; *dess.* fusain, bistre. P. Louvre.
Pénitents blancs (1634)......... 1 pl.	199.	
Combats de cavalerie (1634).... 2 pl.	595-596.	*Ed.* Henr., Silv., Fagn.; *apud* Ren.
Revue (1634)................ 1 pl.	556.	*Idem.*
Nouv. Testament (1634-1635).. 10 pl.	37-47.	*Idem.*
Petite Treille (1634-1635)...... 1 pl.	710.	*Éd.* Henr., Silv.
Armorial (1634-1635)........ 206 pl.	B. 604.	*Éd.* Jean Callot.

Rome :	décembre 1611	*Obsèques de la Reine d'Espagne*	I callot . f
Florence :	mai 1612	*Enfer du Dante*	I. callot. f
	mars 1613	*Harpalice*	Ia. Callot Fe.
	juin 1614	*François de Médicis*	Ia. Callot F.
	février 1616	*Guerre d'Amour (Carnaval)*	Iac. Callot. F.
	octobre 1616	*Guerre de Beauté (Fêtes d'Urbin)*	Callot F.
	février 1617	*Intermèdes (Carnaval)*	Iac. Callot F.
	juin 1618	*Donat de l'Antelle*	Iac. Callot Fa.
	avril 1619	*Funérailles de Mathias*	Iacomo Callot. Fe.
	avril 1620	*Soliman*	Iac. Callot F.
Nancy :	septembre 1621?	*Généalogie des Porcellets*	Iac. Callot Sculptor
	1622?	*Saint Amond*	Iac Callot f
	1623?	*Grande Passion (Lavement des pieds)*	Iac. Callot fec.
	1624?	*Grande Passion (Portement de Croix)*	Jac. Callot In et fe
	mars 1625	*Petite thèse du R. P. Didelot*	Jac. Callot Jn. et Sclup
	février 1627	*Combat à la Barrière*	Jac. Callot Jn. et fec.
	janvier 1628	*Siège de Bréda*	Jac. Callot in et fecit.
	décembre 1629	*Monnaies*	J. Callot f.
	décembre 1630	*Ile de Ré*	Jac Callot fe
	1633?	*Saints du calendrier*	Jac. Callot. Jn. et fecit
	décembre 1634	*Saint Antoine*	Jac. Callot Inuen et fe

Figure 8. — Variations de la signature de Jacques Callot.

TABLE DES ILLUSTRATIONS.

PLANCHES HORS TEXTE.

Pages.

I. Portrait de J. Callot, peint à Anvers par Ant. Van Dyck en juillet 1627, buriné par Luc. Vorsterman entre 1635 et 1641 1

II. Petit Ecce Homo, *dit* aussi De Vanni, première œuvre au burin signée de Callot, éditée à Rome par Gio. Ant. de Paoli, vers septembre 1611 24

III. Entrée à Ferrare, première eau-forte de Callot, gravée à Rome chez Ant. Tempesta, en décembre 1611 48

IV. Attaque de cavalerie, de la série des *Batailles des Médicis,* chef-d'œuvre du burin de Callot, gravée à Florence, aux Offices, vers 1617 56

V. Donat de l'Antelle, étude de taille unique, eau-forte éditée à Florence en 1618 . . 72

VI. Foire de l'Impruneta, fragment, eau-forte, chef-d'œuvre de Callot, mai 1620 88

VII. Saint Mansuy (famille de Callot), eau-forte, burinée, gravée (août 1621) par Callot dès son retour à Nancy 96

De droite à gauche, les personnages représentent : le neveu Nicolas, décédé, 7 ans; l'oncle Nicolas, 48 ans; Mgr Jean des Porcellets, évêque de Toul, 39 ans; l'oncle Jacques, 54 ans; le frère Georges, 27 ans; le père, Jean Callot, héraut d'armes, 58 ans; la mère, Renée Brunehaut, agenouillée, 50 ans; les jeunes frères, François et Claude, 15 et 17 ans; Jacques, le graveur, décoré de la médaille de Cosme II, 29 ans; le frère aîné, Jean, deuxième héraut d'armes, 31 ans; la sœur, Jeanne, 22 ans; la belle-sœur, Charlotte de Flondres, 27 ans; le neveu, Jean, troisième héraut d'armes, 5 ans; les oncles Ruiz, Houat et Vaulthier.

VIII. Hôtel de Ville de Bruxelles, une des quatre vues gravées à Bruxelles, avec l'*ommegang,* procession des Géants, sortie le dimanche 16 mai 1627 112

IX. Le Brelan, étude de clair-obscur dans le style de Honthorst, d'Utrecht, imitée bientôt par Rembrandt, gravée à Nancy en 1628 128

La joueuse de harpe semble être le portrait de Marguerite Lémon, maîtresse de Van Dyck, portrait gravé aussi par Jean Morin.

X. Le Pont-Neuf, une des deux vues de Paris, gravé à Nancy en 1629 136

XI. Judith, étude au pointillé, dans le style de Jean Morin, gravée à Bruxelles en 1627. Style imité bientôt par Van Dyck 152

Saint François, étude de pointillé et de clair-obscur, gravé à Nancy vers 1630 . . . 152

XII. Le Pillage, de la série des *Misères de la Guerre* gravées en 1632 176

XIII. Les Supplices, exemple remarquable d'un groupement de scènes multiples en un espace réduit, gravés vers 1633 192

XIV. Tombe de Callot, gravée par Abraham Bosse en 1635, portrait d'après Michel Lasne; armoiries des Callot 208

FIGURES DANS LE TEXTE.

1. Pavillon de Bainville-sur-Madon en 1611 9

2. Plan de Nancy 15

3. Plan de Rome 27

4. Plan de Florence 53

4bis. Catherine Kuttinger, eau-forte d'Israël Henriet, ami de Callot, 1638? 101

Catherine Kuttinger, veuve de Callot, devenue Mme Garnier, est accompagnée d'une fille de son second mari.

5. Atelier de Callot, eau-forte de François Collignon, jeune élève de Callot, 1630 145

6. Maison de la veuve de Callot, 14, Grande Rue à Nancy, 1911 169

7. Château de Villers-lès-Nancy en 1730 171

8. Variations de la signature de Callot 219

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ŒUVRES DE CALLOT.

Adoration des Mages, 127.
—— des Rois, *Thom.*[1], 39-40.
Ananias, 46.
Annonciation, *Thom.*, 42.
—— de la Nunziata, 62, 77.
—— 137.
Antelle (Donat de l'), 77, 85.
Antiquités (Saintes) de la Vosge, 108.
Apocatastase (Sainte), 97.
Apôtres (Grands), 146, 149, 152.
Arbre de saint François, 97, 189.
Armoiries de Callot, 159.
—— de la Duchesse de Chevreuse, 111.
—— de Lorraine, 129, 201.
—— —— de Nicolas François, 129, 201.
—— de Médicis, 77.
—— de la Rovère, 69.
—— de Tornielle, 75, 96.
Armorial de Lorraine, 18, 156-158, 171, 183, 195, 201.
Ascension, 46.
Assomption du Muzian, 46.
—— au Chérubin, 152, 201.
—— au pointillé, 127, 152.
Astrologues ou Philosophes, 139.
Attaque de Livourne, 192.
Autel grégorien, 46.

Balli di Sfessania, 33, 71, 135, 171, 187, 189, 192, 194, 198, 208.
Banquets, 71, 189, 192, 193.
Baroni (Gueux, Mendiants), 96, 97, 189, 192, 193.
Batailles des Médicis, 62-65, 70, 119, 192, 204, 208.
Mariage, 64.
Recrutement, 75, 77, 189.
Charge, 192.
Benedicite, 114, 126, 189, 195.
Benizzi (Saint Philippe), 63.
Berceau, 114, 193.
Bohémiens, 145, 189, 194-198.
Boiteux guéri, 29, 46.
Boniface VIII, 46.
Bossus (Gobbi), 71, 96, 189, 192.
Bras armé (dextrochère) de Lorraine, 111.
Bréda-Carte. Voir Siège.
Brelan, 114, 126, 171, 193-198, 206.
Bruxelles-Vues, 116-117, 122-123, 129, 135.

Capitan, comédien, 68.
Caprices, 68, 71-72, 82, 96, 99, 135, 145, 170-171, 185, 192-193, 198, 208.
Carnaval, 66-67, 70.
Carrière de Nancy, 109, 181, 189.
Cartouches rococo, 52, 60, 192.
Cassiandre, comédien, 68.
Char d'amour, 68.
Charles III, 17, 52, 57, 200.
Charles IV, 127, 201.
Chartreuse de Florence, 59, 201.
Chasse au cerf, 110, 116.
Christ au tombeau, 61.
Chute de Lucifer, *Thom.*, 40-41, 171.
Combat à la barrière, 111, 113, 127, 134, 187, 192.
—— de cavalerie, 155, 189.
—— naval de Bastia, 72.
—— naval d'Ischia, 56, 70, 82, 200.
Concert nocturne, 114.
Congrégation de N.-D., 128.
Conversion de saint Paul, 46-47.
—— de saint Paul, pointillé, 127.
Cosme II, 85, 192.
Coutumes de Lorraine, 146.
Croisière en Méditerranée, 83-84, 190, 193, 201.
Crucifix grégorien, 46.

[1] *Thom.* indique les œuvres de Thomassin auxquelles Callot a pu collaborer.

Crucifixion, *Thom.*, 40.
—— M. de Vos, 40, 58.
—— 46.
—— au trait, 127.

Dames de condition, 135.
David à la harpe, *Thom.*, 42.
Débarquement de troupes, 142, 189.
Dédicace à Cosme, 63, 201.
Délivrance de Tyrrhène, 70.
Delorme (Dr), 136, 144, 199.
Départ de troupes, 193.
Déruet, 149, 192.
Dévideuse et fileuse, 135.

Ecce homo de Rome, 44, 200.
—— de Stradan, 57-58, 182, 184.
Effiat (Maréchal Mis d'), 116, 142, 147, 189.
Églises de Rome, 45-47.
Elogium B. M. Virginis, 102.
Emblèmes du cloître, 103, 146, 182, 189.
—— de Marie, 103, 182, 189.
Empereur Rodolphe, 193.
Enfant Jésus à la croix patriarc., 70.
—— Jésus au globe, 116, 126, 131, 199, 201.
—— prodigue, 16, 92, 139, 144, 173, 189.
Enfer du Dante, 41, 54, 57.
Espiègle, 184.
Éventail, 68, 80, 192, 198.
Exercices militaires, 154, 189.
Exorcisme, 58.

Famille (Sainte-) del Sarto, 57-58, 184, 189.
—— de Sadeler, 58.
—— (Petite), 66.
—— de Farinati, 66.
—— au pointillé, 127.
Fantaisies, 154, 189.
Ferme (Petite) [veuve de Sarepta], 82.
Fêtes mobiles, 152, 189.
Feu d'artifice, 68, 201.
Fiésole, 81, 192.
Fin du monde, *Thom.*, 41.
Foire de Gondreville, 94, 189, 192-193, 198, 201.
—— de l'Impruneta, 29, 77, 81-82, 96-97, 119, 187, 189-190, 192-193, 196-197, 206.
Fornari (Maria-Victoria), 95.
François de Médicis, 60, 204.
Frontispice (Messes Soriano), *Thom.*, 40.

Géants foudroyés, 184, 192, 196.
Généalogie de Lorraine, 129-130, 184, 201.
—— des Porcellets, 17, 94, 184, 191, 201.
—— del Turco, 55, 66, 200.

Gobbi. Voir Bossus.
Gondreville. Voir Foire.
Grands Apôtres, 146, 149, 152.
Guerra d'Amore, 67-69, 71, 82, 182, 200.
—— di Bellezza, 69, 182.
Gueux, 96. Voir Baroni.

Harpalice, 57, 62, 190-191, 201.
Homme aux escargots, 29, 68, 190, 192, 194, 196.

Impruneta. Voir Foire.
Incendie du Bourg, *Thom.*, 39.
Innocents, 72, 135.
Intermèdes, 70.

Jérusalem, 81.
Jésus au tombeau, 46, 205.
Judith, 116, 120.
Jugement dernier, *Thom.*, 41.

Louis XIII, 128, 142, 147.
Louis de Lorraine (Prince de Phalsbourg), 98, 157, 193.
Louvre. Tour de Nesle, 130, 196, 211.

Madeleine à la tête de mort, 114, 193.
Madone miraculeuse, 46.
Manuel de dévot. au Saint-Sact, 98, 105.
Marché des esclaves, 132, 184, 197, 210.
Marie, saints Jacques et Jérôme, 46.
Martyre des Apôtres, 14, 135, 146, 152, 189.
—— de saint Étienne, 46.
—— de saint Pierre, 46.
Martyrs du Japon, 125, 189.
Mathias (Obsèques de l'empereur), 65, 77, 189, 192.
Médicis. Armoiries, 77.
—— Voir Batailles.
—— Voir Cosme.
—— Voir François.
Méditerranée. Voir Croisière.
Mendiants. Voir Baroni.
Mer Rouge, 75, 132.
Mesureurs de grains, 58.
Miracles de la Nunziata, 61-63, 77, 102.
Misères de la Guerre, 14, 107, 124, 146, 148, 151-152, 171-172, 189, 193-196, 208.
Voleurs, 172, 195.
Misères de la Guerre (Petites), 148-149, 189.
—— peintes, 107, 195.
Moines à la tête de mort, 114, 193.
Mois, 55-57, 68, 204.
Monnaies, 135, 189.

Monnaies décriées, 98, 103, 135, 189, 201.
Mort aux rats, 67.
Mystères de la vie de N.-S. et de N.-D., 152, 171, 189.

Noblesse de Lorraine, 109, 189.
Notre-Dame de Bon Secours, 139.
Nouveau Testament, 156, 189.

Obsèques de l'Empereur. Voir Mathias.
Obsèques de la reine d'Espagne, 48, 51, 92.
Entrée à Ferrare, 48, 51.
Réception à Mantoue, 48.
Mariage à Valence, 48, 51.
Tempête à Barcelone, 48.
Baptême, 48.
Capucin Brindis, 48, 51.
Église Sainte-Claire, 48.
Mort, 48, 182, 187, 189.

Pandore, 70, 128, 205.
Pantalons (Trois), 68.
—— (Deux), 71.
Paradis, 46.
Parterre de Nancy, 107, 109, 189, 192.
Passion (Grande), 81, 96, 103, 171, 189, 191-192, 196.
—— Lavement des pieds, 103-104, 192.
—— Couronnement, 104.
—— Ecce Homo, 192.
—— Portement de croix, 98, 104, 196.
—— Crucifiement, 104.
—— Descente de croix, 104, 192.
Passion (Petite), 103-104, 171, 189, 192.
Médaillons, 152. Voir Mystères de N.-S.
Paysages italiens, 74-75, 82, 96, 110, 113, 184, 189, 191-192, 194, 196-197, 205, 208.
Estuaire, 65, 75.
Colombier, 75.
Jardin, 75.
Moulin, 75.
Péchés capitaux, 70-71, 128, 189, 198, 204.
Pénitents, 152, 189.
—— blancs, 155.
Péri (Domin.), 81, 85, 192.
Périer, thèse, 85.
Persée et Andromède, 192.
Phalsbourg (Prince de). Voir Louis de Lorraine.
Philosophes, 139.
Pierrots (Trois). Voir Pantalons.
—— (Deux). Voir Pantalons.
Pietà, 46.
Plan de Paris, 130.
Pont-Neuf, 130, 196, 211.
Portement de Croix (Petit), 98.
Prêtre (Petit), 146, 189.

Reine d'Espagne. Voir Obsèques.
Résurrection au pointillé, 127.
Revue, 156, 189.
Rocher (Le grand). Arm. des Tornielle, 96.
Rovere (De la), 69. Voir armoiries.

Sacrifices, 71.
Saint Amond (*ou* Anselme), 95, 102, 189, 192.
—— André, 192.
—— Anselme, 95.
—— Antoine de Florence, 41, 70, 154, 184, 191-192, 198, 200, 205.
—— Antoine de Nancy, 154-155, 184, 187, 189, 191-192, 196, 198, 205.
—— Benoît, 46.
—— Charles Borromée, *Thom.*, 40.
—— Érasme, 46-47, 183.
—— Euphrosine, *Thom.*, 40.
—— François d'Assise, *Thom.*, 40.
François (Arbre de), 97, 189,
François au lys, 98, 189.
François (Effigies), 98.
François à la Croix de Lorraine, 116, 146, 190, 201.
—— Grégoire de Nazianze, 46.
—— Hélène, 46.
—— Hydulphe, 95.
—— Jean à Pathmos, 75, 77, 96, 128.
—— Jean-Baptiste, 102.
—— Jérôme (Petit), 46.
—— Jérôme de Terre Sainte, 81.
—— Laurent, 72, 192.
—— Livier, 102, 144, 192.
—— Mansuy, 92, 95, 144, 206.
—— Marie Égyptienne, 201.
—— Nicolas, 95.
—— Paul, de Bloemaert, 63, 114, 184.
—— Paul, 46.
—— Philippe Benizzi, 63, 201.
—— Pierre, 146.
—— Pierre et l'estropié, 29, 46.
—— Pierre sur les eaux, 46.
—— Pierre et saint Paul, 46.
—— Sébastien, 155, 189, 192, 194-195, 205.
—— Séverin, 95.
—— Sigisbert, 95.
Saisons, 55, 56.
Salvaticchi, sauvages, 59, 201.
Sauveur, 46.
Sept Églises, 45, 48, 183.
Sièges, 14, 41, 81, 149, 151.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Siège de Bréda, 74, 114-119, 122, 123, 125, 129, 132, 134, 137-138, 149, 151, 171, 189, 196, 206-208, 210.
—— (Les deux), 138, 143-144, 146-147, 149, 151, 154, 165, 182, 187-191, 199.
—— de Ré, 123, 128, 136-138, 140, 142, 185, 189, 191.
—— de la Rochelle, 123, 128, 132, 136-142, 171, 185, 189, 208.
Simon le Magicien, 46.
Soliman, 56, 70, 82, 191.
Statuts de Saint-Étienne, 85.
Supplices, 14, 151-152, 193.

Tabithe ressuscité, 46.
Tempête de Génésareth, 46.
Terre Sainte, 77, 81, 94, 96, 104.
Testament (Nouveau), 156, 189.
Thèse Périer, 85.
—— (Grande), 106, 139, 182.
—— (Petite), 105, 189.
Tornielle (armoiries), 75, 96.
Treille (Petite), 156.
Trente tableaux de Rome, 46, 58, 183, 209.

Vaisseau d'amour, 68.
Varie figure, 184, 197, 210.
Vases. Coupes, 192.
Veillane (Combat de). Voir Effiat.
Veuve de Sarepta *ou* Petite Ferme, 82.
Vie de la Vierge, 137, 189, 198.
—— des Saints, 151, 156, 189, 208.
Vierge aux Angelets, 47.
—— aux deux moineaux, 55, 201.
Vierges, martyres, 46.
Vues de Bruxelles, 116-117, 122-123, 129, 135, 201, 206, 210.
—— d'Italie. Voir Paysages.
—— de Paris, 130, 192, 196, 211.
—— de Paris (Petite). Voir Marché des Esclaves.

Wignacourt (Aloph de), *Thom.*, 39.

Zani, comédien, 68.

SOURCES UTILISÉES.

Adamari (Aless.). *Essequie di Francesco de Medici,* Florence [1614], in-4°, 60.
—— *Proverbi,* Florence [1622], in-8°, 76.
Altoviti (Giov.). *Essequie di Margbareta d'Austria,* Florence [1612], in-4°, 51.
Amico (R. P. Bern.). *Terre Sainte,* Florence [1620], in-4°, 81.
Archives. France. Affaires étrangères. Fonds de Lorraine, 153, 159.
—— Nancy. Départementales. Comptes [1572-1750], 4, 19, 98, 102, 106, 110, 112, 126, 128-130, 167-168, 210.
—— Nancy. Communales. État civil. Rôle des taxes [1571-1627], 8, 10, 12, 100, 114.
—— Nancy. Notariales, 6, 100, 105, 143, 160, 173-181, 210.
—— Italie. Rome. Vatican. Urbin. lat. avvisi n°s 1080 et s., 31, 49, 51.
—— Italie. Rome. Nationales (Gesù). Procès. Enquêtes [1609-1618], 4, 33, 43, 79, 210.
—— Italie. Rome. Notariales, 3.
—— Italie. Florence : Correspondance Pier Guicciardini [6028], 47, 61, 63.
—— Italie. Florence : Correspondance Curz. Picchena [1335-6-7], 66-87.
—— Italie. Florence : Correspondance Padre Stef. Albinot [6023], 49-88.
—— Anvers. Musée Plantin, 116-123.
Art (Journal *l'*). Fouques de Vagnonville [1876-1877], 192.
Artiste (Journal *l'*). Bourgoin, Léon Gozlan, Ars. Houssaye [1832-1839-1849], 209-210.

Baglione (Gio.). *Vite de' Pittori,* Rome [1642], in-4°, 30, 46, 208.
—— *Les Sept églises,* Rome [1635], in-4°, 46.
Baldinucci. *Cominciamento dell' arti,* Florence [1686], in-8°. Voir Baldinucci, Tab. onom.
—— *Maestri del deseguo.*
Bartsii. *Catalogue du prince de Ligne,* Vienne [1794], 192.
Basan. *Catalogue de Mariette* [1775]; *de Neyman* [1776], 70, 78, 95, 112, 191-192.
Bertolotti. *Artisti francese,* Mantoue [1882], in-4°, 4.
Bibliothèques. Arsenal-Bastille [12,489-90], 133-134, 185, 200.
—— Nancy. *Mns. Généalogie des Porcellets,* n° 21, 94.
—— Nancy. *Œuvre de Callot,* 129, 201.
—— Nationale. Mns. F. Lat. 8994. Procès de Thomassin, 21, 37.
—— Nationale. Mns. Collect. de Lorraine [531-2], 18, 86-87, 91.
—— Nationale Mns. D'Hozier, Cahiers bleus [148], 11, 93.
—— Nationale. Mns. *Armorial de Lorraine,* [FF. 5468], 157, 195.
—— Nationale. Estp. *Œuvres de Callot,* [Ed. 25].
—— *Collignon, Henriet. De La Belle, Silvestre.* [Ed. 45], *Thomassin,* [Ed. 10].
—— Nationale. Estp. Coll. Lallemant de Betz. [Vx. 39 (278) à 44. Maggi], 45, 47, 201.
—— d'art et d'archéologie : Répertoires, 5.
Bollandistes. *Martyrs du Japon,* 125.
—— Saint Philippe Benizzi de Florence, 61.
Bonarelli (Prospero Cte). *Soliman,* tragédie. Florence [1620], in-4°, 82.
Bottari. *Raccolta di Lettere* [1715], in-8°, 87.
Bourgoin d'Orly. Sur Callot, dans l'*Artiste* [1832], 209.
Bracciolini (F.). *Harpalice,* tragédie. Florence [1613], in-8°, 57.
Brunet. *Dictionnaire bibliographique,* 195.
Bruwaert. *Vie et œuvre de Ph. Thomassin,* Troyes [1876], in-8°, 36-44.
—— Le maître de Callot. *Revue de Paris* [15 janv. 1911], 36-44.
—— Un livre de Callot. *Gazette des Beaux-Arts* [1er avril 1911], 61-62.
Bullart. *Académie des sciences et des arts,* Bruxelles [1682], 2 vol. in-f°, 21, 25, 207, 209.

Calcographia reale : *Catalogue,* Rome [1901], in-4°, 54, 67, 182.
Callot (Jean). *Recueil des armes et blasons de Lorraine,* Leipzig [1861], 156.
Calmet (Don). *Bibliothèque de Lorraine,* in-f° [1751], 209.
Cerchi (Vieri). *Delle lodi di D. Franc. Medici,* Florence [1614], in-4°, 61.
Christyn (J.-B.). *Délices de Bruxelles,* Bruxelles [1697], in-8°, 117.

Descripcion de la Villa y Sitio de Breda, Plantin, Anvers [1628], in-4°, 121.

Favaro. *Opere di Galileo Galilei,* Florence [1900-1910], 20 vol. in-4°, 4, 66, 73-74.
Favier (J.). *Frontispice de la Cosmologie,* Nancy, A. Crépin [1911], in-8°, 139.
Felibien. *Entretiens sur la vie des peintres.* Paris [1666-88], 5 vol. in-4°. Voir Félibien, Tabl. onom.
Fouques de Vagnonville. Dessins de Callot aux Offices, *Art* [1876-77], 192.

Galilée. *Correspondance.* Voir Favaro, 4, 66, 73 et 74.
Gazette des Beaux-arts. Livre de Callot [avril 1911]. Album de Callot [1881], 61-62.
Giani (Archangelo). *Annales des Servites,* Florence [1618-22], 2 vol. in-f°, 57.
Gori Gandellini. *Notizie istoriche,* Sienne [1771], t. III, 209.
Goulas (Nicolas). *Mémoires,* Paris. Voir Goulas. Tabl. onom.
Gozlan (Léon). Sur Callot, dans l'*Art,* 209.
Graffigny (Mme de). *Lettres péruviennes,* Œuvres, 166.
Grenser (Alf.). *Armorial de Jean Callot,* Leipzig [1861], 156.
Gualandi (Mic. Ang.). *Nuova Raccolta di Lettere sulla Pittura,* Bologne [1845], in-8°, 88.
Guerrard. Un album de Callot, dans la *Gazette des Beaux-Arts.* (Lire d'Albert Flamen.)
Guiffrey et Marcel. *Catalogue des dessins du Louvre,* Paris [1910-12], 112, 127, 133, 155, 192.
Guillerme (Balthazar). *Mémoires.* Journal Société d'Arch. Lorr. [1867], 91-92.

Heineken. *Dictionnaire des graveurs,* Leipzig [1790], 3 vol. in-8°, 96, 112, 135, 187.
Houssaye (Ars.). Callot. *Revue des Deux Mondes* [1842], t. III, 43, 210.
Humbert (Henri). *Combat à la barrière,* Nancy [1627], in-4°, 111-112.
Husson (R. P.). *Éloge historique de Callot,* Bruxelles [1766], in-8°. Voir Husson, 19, 89, 98, 133, 146.

Isnard (Jacques). *Arcis Sti Martini de Ré obsidio,* Paris [1629]; 137.

Jacquot (Albert). *Inventaire* de Claude Déruet. Paris, 1894, 157, 172.

Levertin (Oscar). L'album de l'Albertine, *Zeitschrift fur Bildend. Kunst.* Leipzig [1904], 193.
Lottini (R. P. Ang.). *Scelta di Miracoli della Nunziata,* Florence [1619], in-8°, 61.

Mariette (P.-J.). *Abécédaire d'Orlandi* [1772]. Cab. des Est. Paris. Voir P.-J. Mariette, Table onomatique.
Marolles (Michel de). *Livre des peintres et graveurs,* Paris, in-16, 199.
Meaume. *Vie et œuvre de J. Callot,* Nancy [1860]. (Voir Meaume, Tab. onom.)
Mercure de France [1720-1730), 185.
Moréri. *Dictionnaire biographique,* Paris [1759], 209.

Pelletier (Dom.). *Dictionnaire de la noblesse de Lorraine,* 7, 101, 168.
Péri (Gio. Dom.) *Fiesole distrutta,* Florence [1619-21], in-4°, 81, 85.
Perrault (Charles). *Hommes illustres,* Paris [1696], 2 vol. in-f°, 184, 207.
Pfister (Christian). *Histoire de Nancy,* Nancy. 3 vol. in-4° [1902-1909].
Pini (Carlo). Dessins de Callot à la Galerie royale de Florence [1875], 192.

Ramberviller (Alphonse de). *S. Livier. Actes admirables* [1624], in-16, 101-102.
Revue des Deux Mondes. Callot, par Ars. Houssaye, t. III [1842], 43, 210.
Rooses (Max). *Correspondance de P. P. Rubens,* Anvers [1908], in-4°, 113-115.
Ruelle (Claude de la). *Pompe funèbre de Charles III,* Cherlieu [1609], in-4°, 21, 102, 130.
Ruthard (R. P. Gasp.). *Sacra Cosmologia,* Fribourg-en-B., in-8° [1630], 139.

Sadoul (Ch.). *Revue de Lorraine illustrée,* 192.
Salvadori (André). *Guerra d'Amore,* Florence [1615-1616], in-8°, 66-67, 69.
—— *Guerra di Bellezza,* Florence [1616], in-8°, 69.
Sandrart (Joaquin). *Academia Tedesca,* Nuremberg [1675], in-f°, 10, 25, 31, 84, 114, 207-208.

Société d'archéologie lorraine. *Journal, Bulletin, Mémoires,* Nancy, in-8°, 4.

TALLEMANT DES RÉAULX. Historiettes, 136.
THAUSING (Moriz). Livre d'esquisses de J. C. de l'Albertine, Vienne [1880], 193.

VAN MANDER. *Dictionnaire biographique,* Amsterdam [1618], 56.
VAN MANDER. *Vie des peintres flamands,* Amsterdam [1764], in-8°, 56.
VASARI (Georges). *Vie des peintres,* 30, 34.
VOIART (Elisa). *J. Callot,* Paris [1841], 2 vol. in-8°, 207, 210.
VOITURE. *Lettres,* 134.

Zeitschrift fur Bildende Kunst, Leipzig [1910], 193-195.

TABLE DES NOMS PROPRES.

Abbeville[1], 45, 59.
Aboncourt (D'), 157.
Académie d'architecture. Paris, 1.
Adamari (Aless.), auteur, 60, 76.
Afrique, 64-69, 84.
Agazzi (Franç.), de Bergame, 87.
Agram, 97, 193.
Aigremont (D'), 157.
Aimard, 9.
Aix-en-Provence, 32, 112.
Aix-les-Bains, 211.
Albert (Cardinal-archiduc), 14.
Albert (Chérubin), graveur, 30, 48.
Aldobrandini, 27, 61.
Alemanni (Constance), Médicis, 113.
Alger, 70, 83, 84, 193.
Allamont (D'), 157.
Allemagne, 17, 25, 60, 124, 135, 170, 198, 206.
Allemands, 11, 118.
Allori (Christophe), peintre florentin, 52.
Alpes (Passage des), 132.
Alsace, 178.
Alto (Capitaine), 68.
Altoviti (Giov.), auteur, 48, 51, 60.
Alvin (Louis), 117.
Amalfi (Piccolomini, duc d'), 60.
Amance (D'), 157.
Ambassade d'Angleterre, 196.
—— de France, 1, 3, 32, 37, 42, 133, 134.
—— de Lorraine, 2, 16, 18-20, 22, 32, 78.
—— de Toscane, 32, 49, 63, 76, 88.
Ambroise, imprimeur, Épinal, 146.
Ambrosio (Christophe), 41.
Amico (R. P. Bern.), cordelier, auteur, 81, 104.
Ammanati (Bartol.), sculpt., 59.
Amsterdam, 43, 115, 186, 210.
Anaxagore, 139.
Ancerville (Baron). Voir Prince de Phalsbourg.
Ancre (Concini, maréchal d'), 72.
André de Carmona, acrobate, 14.
Andréas (Hippolyte), peintre vénitien, 42.
Angéli (Philippe d'), peintre napolitain, 80.
Angelico (Fra), peintre florentin, 62.
Angleterre, 13, 21, 65, 84, 138, 141, 191.
Anglure (D'), 157.
Angoulême, 78, 141.
Anne d'Autriche. Voir Autriche.
Antelle (Jacques), mosaïste, 83.
Antelle (Donat de l'), sénateur, 48, 57, 67, 77, 85.
Antelle (Nicolas de l'), 48.
Anvers, 4, 31, 48, 56-58, 84, 113, 115-121, 126, 129, 131.
Apennins, 68.
Appier Hanzalet (Jean), graveur, 90, 109, 110, 134.
Arbinot (R. P. Étienne), augustin, 49, 52, 54, 59, 63, 64, 76, 78, 82, 85, 87, 88.
Archidossa, 81.
Archiduc Albert, 14.
Archives d'Anvers, 4. Voir Bibliographie et Anvers.
—— de Nancy, 4. Voir Bibliogr. et Nancy.
—— de Rome, 3, 4. Voir Bibliogr. et Rome.
—— de Toscane, 4, 6, 63. Voir Bibliogr. et Toscane.
Arenberg (Prince d'), 56.
Argenson (Marquis d'), 200.
Arigoni (Cardinal), 33, 46.
Arioste, 81.
Aristote, 139.
Arménie, 69.
Armoises (Des), 35, 36, 157, 200.
Arno. Voir Florence.
Arpino (Joseph-César d'), Josépin, 26-29.
Arras, 84.
Arroignes, 11, 161.
Arsonius (Marius), peintre, 42.

[1] Les noms géographiques sont indiqués en *italique*.

Art.

Peintres toscans :

Angelico (Fra) [1387-1455][1], 62.
Buonarotti (Michel-Ange) [1475-1564]. Voir ce nom à B.
Ghirlandaio (Ridolfo) [1483-1561], 53.
Sarto (André del) [1487-1531], 57, 58, 189.
Vasari (Georges) [1518-1574], 30, 34, 59.
Buontalenti (Bern.) [1536-1608], 52.
Poccetti (Barbatelli) [1548-1612], 4, 52-57, 62, 64, 67.
Roncalli (Chr.), *Pomérance* [1552-1626], 27-29, 46, 62.
Boscoli (André) [1553-1606), 58.
Passignano (Dom. Cresti) [1558-1638], 29, 46, 62, 68, 71, 82, 83.
Cigoli (Louis) [1559-1613], 29, 46, 52.
Gentileschi (Orazio) [1563-1646], 29, 46.
Pagani (Greg.) [1568-1605], 62.
Boschi (Fabrice) [1570-1642], 62.
Bilivert (Jean), flam. [1576-1644], 52, 62, 64.
Allori (Christ.), *Bronzin* [1577-1621], 52.
Rosselli (Matt.) [1578-1650], 52, 62, 64, 77, 83.
Mascagni (Frère Arsène) [1579-1636], 52, 62.
Ciampelli (Aug.) [1580-1642], 28, 29, 40.

Peintres siennois :

Peruzzi (Balt.) [1481-1536], 39.
Vanni (Franç.) [1563-1609], 26, 37, 44, 46, 61.
Salimbeni (Ventura) [1567-1613], 26, 37, 61.

Peintres ombriens :

Sanzio (Raphaël) [1483-1520], 26, 29, 39, 56, 115.
Baroche (Fréd.) [1528-1612], 26, 37.

Peintres romains :

Pippi (Jules Romain), [1492-1546], 56.
Sermonetta (Jér.) [1504-1580], 46.
Muzian [1528-1590], 46.
Vecchi (Gio. de) [1540-1614], 46.
Zuccaro (Fréd.) [1542-1609], 27, 36.
Ricci de Novare (J.-B.) [1545-1620], 26, 28, 40.
Passari (Bern.) [1550-1602], 37, 54.
Josépin (Cés. d'Arpino) [1560-1640], 26-29.
Baglione (Giov.) [1570-1644], 29, 30, 36, 46.
Cœlio (Gasp.) [1570-1640], 30.
Angeli (Phil.), *Napolitain* [1595-1640], 80.

Art. (*Suite.*)

Peintres vénitiens :

Titien (1477-1575), 66.
Bassan (Jac. da Ponte) [1510-1592], 55, 56.
Farinati (Paul) [1524-1606], 66.
Ligozzi (Jac.) [1543-1632], 52, 62, 86.
Padouan (Leoni Ott.) [1578-1630], 28.
Andreasi (Hipp.) [....-1600....], 42.

Peintres bolonais :

Procaccini [Ercole) [1520-1591], 58.
Fontana (Lavinia) [1552-1602], 46.
Carrache (Louis) [1555-1619], 58.
Carrache (Augustin) [1557-1602], 27, 37, 39, 40, 44, 46.
Carrache (Annibal) [1560-1609], 27, 28, 40.
Reni (Guido) [1574-1642], 28, 29, 40.
Zampieri, *Dominiquin* [1581-1641], 26, 29, 30.
Guerchin (1590-1666), 28.

Peintre lombard :

Caravage (Mich.-Ang. Merighi) [1569-1609], 26, 28-30.

Peintres italiens :

Castelli (Bern.) de Gênes [1557-1629], 46.
Arsonius (Marius), de ? [1600], 42.
Donabella (Jules), de Turin [1629], 133.

Peintres flamands :

Stradan (Jean), Bruges [1528-1605], 52, 57, 182.
Vos (Martin de), Anvers [1531-1603], 40, 58.
Van Veen (*O. Vænius*), Leyde [1558-1629], 48.
Bloemaert (Abr.), Utrecht [1567-1641], 63, 114, 115.
Mirivelt (Mic.), Delft [1567-1641], 208.
Rubens (P.-P.), Anvers [1577-1640]. Voir ce nom à R.
Momper (Josse de), Anvers [1580-1634], 56, 57, 68, 146, 204.
Foucquières (Jacques), Anvers [1580-1659], 116.
Poelemburg (Corn.), Utrecht [1580-1667]. Voir ce nom à P.
Honthorst (Ger. van), Utrecht [1590-1658]. Voir ce nom à H.
Sustermans (Juste), Anvers [1597-1681], 84.
Van Dyck (Ant.), Anvers [1599-1641]. Voir ce nom à V.
Champagne (Phil. de), Bruxelles [1602-1674], 116, 131, 197.

[1] Après un nom, les millésimes extrêmes indiquent les limites de l'existence connue; le millésime intermédiaire, ou unique, ou parfois redoublé, indique une époque certaine de la vie active du personnage.

Art. (*Suite.*)

Peintres flamands (suite) :

Brouwer (Adr.), Harlem [1608-1640), 208.
Plattenberg (Mathieu), Anvers [1608-1660], 116.
Téniers le jeune [1610-1694], 82, 197, 206.
Ter Borch, Harlem [1617-1681), 206.
Wleugels (Phil.), Anvers [1622-1694], 120.

Peintres allemands :

Elsheimer (Adam), Francfort [1578-1610], 31, 95, 204.
Sandrart (Joaq.), Nuremberg [1606-1683]. Voir ce nom à S.

Peintres français :

Fréminet (Mart.) [1567-1619], 30, 37.
Duchesne (Nicol.) [1570-1627], 90, 128, 131.
Vouet (Simon) [1591-1641], 30, 131, 140.
Colbert (Pierre) [....1618....), 79.
Poussin [1613-1675], 1, 30.
Lebrun [1619-1690], 205.
Coypel (Ch.-Ant.) [1694-1752], 186.

Peintres lorrains [1592-1635] :

Bellange (Jacq.) [1575?-1638?], 13, 90.
Bonnart (H.) 1627-1711], 170.
Capchon (Jean) [1605?-ap. 1638?], 164.
Chuppin (Ch.) [1565?-ap. 1625], 12, 13, 90, 109.
Constant (Rémond) [1578?-ap. 1631], 14.
Crocq (Balt.) [1560?-ap. 1597], 12, 13, 209.
Danglus (Jacq.), [1575?-ap. 1611], 14, 17, 52.
Déruet (Claude) [1588-1660]. Voir ce nom à D.
Fricourt (Jacq. de) [1620], 90.
Gellée (Claude) [1600-1682], 30, 56, 105-107, 195, 196.
Henriet (Claude), verr. [1550?-1604], 12, 20, 78, 79.
Henriet (Israël) [1588?-1661]. Voir ce nom à H.
Lallemant (Jean) [1619], 90.
Latarte (Paul) [1628], 90, 126.
Leclerc (Jean) [1594-1633], 90, 127, 155.
Lefebvre (Pierre) [1626], 90.
Vanneson (Franç.) [1616], 14, 90.
Vignolles (Thierry) [1615], 90.
Hière (J. de la), dessin. [1575?-ap. 1629], 109.

Sculpteurs :

Ammanati (Bart.), flor. [1511-1592], 59.
Guill. della Porta, milan., [1520-1577], 34-36
Jean de Bologne, Douai [1524-1608], 83.
Cabbot (Jacq.), flam. [1535-1612], 36.

Art. (*Suite.*)

Sculpteurs (suite) :

Franqueville (P.), Cambray [1548-ap. 1621], 83.
Cordier (Nic.), Nancy [1567-1612], 29, 31-32, 39.
Berthelot (Guillaume), Paris [1585-1648], 25, 29, 31.
Tacca (P.), flor. [1588-1641], 83.
Drouin (Flor.), Nancy [1560?-ap. 1630], 14.
Drouin (Siméon), Nancy [1570?-1630], 109, 127.
Lépy, Nancy [....-1840-....], 166.

Mosaïstes :

Duccio, siennois [1417-1481]. 59.
Antelle (Jacq.), fl. [....-1622-....], 83.

Graveurs florentins :

Parigi (Jules) [1575-1635]. Voir ce nom à P.
Cantagallina (Remi) [1582-1630]. Voir ce nom à C.
Falcini (Dom.) [1585?-1624?], 52, 61, 62.
Rosaccio (Aloys) [....-1610....], 50.
Callot (Jacq.) [1592-1635].
Lucini (Ant. Franc.) [....-1621-....], 81, 87, 88, 205.
Mei Tinghi [....-1627-....], 67, 70, 198.
Stefa. della Bella [1610-1664]. Voir ce nom à B.
Pazzi (P. Ant.) [1706-1770], 207.
Bedetti [....-1824-....], 207.

Graveurs romains :

Cock (Jérome), Anvers [1510-1570], 204.
Cort (Corn.), flam. [1536-1578], 37, 204.
Albert (Chérubin) [1552-1615], 30, 48.
Tempesta (Ant.), flor. [1555-1630]. Voir ce nom à T.
Graffico (Cam.), Frioul [1561-1618], 48.
Thomassin (Phil.), Troyes [1562-1622]. Voir ce nom à T.
Guidi (Raph.) [1562-ap. 1618], 42, 44, 45, 48.
Villamena (Francesco), Assise [1564-1626]. Voir ce nom à V.
Maggi (Gio.) [1566-1621], 45-47, 182, 183, 190.
Greuter (Mat.), Strasbourg [1566-1638], 45, 47, 50, 78.
Schiaminozzi (Raph.) [1580-ap. 1621], 48.
Callot (Jacques), Nancy [1592-1635].
Greuter (Fréd.) [1598-1660], 47.
Ciamberlan (Lucas) [1591-ap. 1641], 56.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Art. (*Suite.*)

Graveurs bolonais :

Carrache (Aug.) [1557-1602], 27, 37, 39, 40, 44, 46.
Gini (Max) [....-1788-....], 207.

Graveurs vénitiens :

Farinati (Paul) [1524-1606], 66.
Polenzani [....-1771-....], 207.

Graveurs flamands :

Cock et Cort. Voir graveurs romains.
Galle (Phil.), Anvers [1537-1612], 56.
Sadeler (J.), Anvers [1545-1600], 37, 55, 56, 58.
Collaert (Adr.), Anvers [1546-1618], 56.
Sadeler (Raph.), Anvers [1555-1628], 40, 55, 58, 65, 86.
Wiérix. (J.), Anvers [1555-....], 58.
Collaert (J.), Anvers [1566-1628], 56.
Goltz (H.), Harlem [1558-1616], 65.
Swanenburg (Wil.), Leyde [1581-1612], 63.
Lutma (Jan), Amsterdam [1584-1669], 116.
Vorsterman (Luc.), Anvers [1595-1667], 115, 131, 194, 206.
Valdor (J.), Liége [1602-1675]. Voir ce nom à V.
Martin de Tailly, Bruxelles [1639], 117.
Marin (Ian) [....-1628-....], 117, 120.
Rembrandt, Leyde [1606-1669], 114, 193.
Eckman (Ed.), Malines [....-1638-....], 80, 99.
Wyngaerden (Van den), Anvers [1612-1660], 114, 126, 193.
Flamen (Albert) [1625?-1665?], 193, 206.
Lœmans (Arn.), Anvers [1660-....], 207.

Graveurs allemands :

Cruger (Théod.), Hambourg [1575-1650], 62.
Kilian (Luc.), Augsbourg [1579-1637], 56.
Custos (Raph.), Augsbourg [1585-1651], 207.
Brentel (Fréd.), Strasbourg [1590-1651], 14, 22, 110.
Troeschel (Hans), Nuremberg [1592-1633], 72, 198.
Kilian (Christ.), Augsbourg [1709-1781], 135-198.

Graveurs français :

Thomassin (Phil.), Troyes [1562-1622]. Voir ce nom à T.
Lasne (Michel), Caen [1595-1667]. Voir ce nom à L.
Stella (Jac.), Lyon [1596-1654], 80, 83.

Art. (*Suite.*)

Graveurs français (suite) :

Mellan (Cl.), Abbeville [1598-1688], 42, 81, 204.
David (Ch.), Paris [1600-1635], 194.
Viénot (Nicolas) [....-1630-....], 140.
Bosse (Abr.), Tours [1602-1675]. Voir ce nom à B.
Morin (Jean), Paris [1606-1650], 116, 120.
Lepautre, Paris [1617-1682], 184.
Goyrand (Cl.), Sens [1620-1664], 95, 170, 193, 198, 206.
Moncornet, Paris [1630-1670], 207.
Lubin [1637-ap. 1696], 207.
Marot (Jean), Paris [1640-1701], 184.
Noblesse, Cahors [1652-1730], 193, 206.
Boulonnais (Ed.) [....-1682-....], 207.
Audran (Jean), Lyon [1667-1756], 124, 141, 188.
Cars (Laurent), Lyon [1697-1771], 141, 185-187.
Poilly (Nic.-J.-B.) [1710-ap. 1769], 155, 187, 198.
Landon (Ch.-H.) [1835], 207.
Bouillé (V. de) [1845], 207.
Pujol de Mortry [1850], 207.
Legrand [1855] 207.
Ferdinand [1855], 207.

Graveurs lorrains :

Appier Hanzalet (J.) [....-1629-....], 90, 109, 110, 134.
Callot (J.) [1592-1635].
Collignon (Fr.) [1611-1681]. Voir ce nom à C.
Silvestre (Isr.) [1621-1691]. Voir ce nom à S.
Collin (Dom.) [1725-1781], 207, 208.

Autres graveurs :

Meryan, Bâle [1593-1650], 14, 22, 110, 130.
Collin (Rich.), Luxembourg [1627-1685], 207.

Médaillistes :

Mola (Gasp.), flor. [....-1621-....], 83, 86,
Monfort (J. de), Bruxelles [....-1627-....], 114-120.
Racle (Jean), Nancy [1634], 154, 164, 180.

Ciseleurs :

Cellini (Benvenuto), flor. [1500-1572], 43.
Gentile (Ant.) de Faenza [1519-1609], 34, 36.
Valdor (J.). Voir ce nom à V.

Art. (*Suite.*)

Compositeurs de musique :

Palestrina, rom. [1520-1594], 40.
Soriano (Francisco), rom. [1549-1620], 40.
Péri (Jacq.), flor. [1560-ap. 1616], 66.
Signorini (J.-B.), flor. [....-1616-....], 66.
Grazi (Paul), flor. [....-1616-....], 66.
Turco (Gio. del), flor. [....-1612....], 55, 66, 192.
Frescobaldi [1588-ap. 1654], 83, 86.

Compositeur de ballets :

Ricci (Agnolo), flor. [1616], 66.

Éditeurs romains :

Salamanca [1500-1540-1563], 39, 44.
Lafrère (Ant.) [1520-1544-1577], 37.
Cavallerij (J.-B.) [....-1562-1595], 37.
Van Aelst, belge [....-1575-1613], 37, 63.
Vaccari (Laurent) [....-1575-1590], 37.
Duchet (Claude) [1555-1577-1585], 37.
Nobili (Pierre) [....-1584-1591], 44.
Stace, belge [....-1584-1592], 37, 44.
Guérard, successeur de Duchet [1585-1593], 37.
Marc de Chioggia [....-1587-....], 37.
Moneta (Tom.) [....-1587-....], 37.
Turpin (Jean), parisien [1561?-1589-1631], 37, 41, 44, 131.
Thomassin (Phil.) [1562-1602-1622]. Voir ce nom à T.
Corenxano [....-1591-1617], 36, 41, 45.
Orlandi (Giovanni) [....-1591-1616], 41, 44, 45.
Maupin (P.), d'Abbeville [....-1591-1622]. Voir ce nom à M.
Paoli (Gio. Antonio) [1580-1598-1630], 44, 52, 56.
Vaccari (André) [1587-1603-1627], 45.
Stefanoni [....-1606-1635], 36, 41, 48.
Scaïcchi (Gottfr.) [....-1628-....], 122.
Ferranti (Calixte) [....-1629-1635], 72, 198.
Rossi (J.-J.) [....-1640-1691], 54, 67, 69, 71, 171.

Éditeur siennois :

Florimi (Matt.) [1588-1607], 37, 52.

Éditeurs florentins :

Joseph del Sarto [....-1612?-....], 55.
Onoferi (Franç.) [....-1665-....], 85.

Éditeur bolonais :

Manobassi [....-1649-....], 82.

Art. (*Suite.*)

Éditeurs parisiens :

Veuve Camusat [....-1627-....], 131, 205.
Tavernier (Melch.) [1629], 109, 112-113, 130.
Bonnart, Boudan, Briot, Cramoisy, Farge, Huret, J. Leclerc, Legras, Sonnius [1629], 131.
Mariette (Pierre) père [1598-1630-1657). Voir ce nom à M.
Mariette (Pierre) fils [1630-1657-1690]. Voir ce nom à M.
Mariette (Jean) [1660-1702-1742]. Voir ce nom à M.
Mariette (Pierre-Jean) [1694-1714-1774]. Voir ce nom à M.
Ciartres-Langlois (Fr.) [....-1635-1647]. Voir ce nom à C.
Langlois (Nic.) fils [....-1647-1675], 198.
Ganière [1644], 95, 198.
Fagnani [....-1700-1730]. Voir ce nom à F.
Veuve Vincent (M. de Bury) [....-1760-1776]. Voir ce nom à V.
Daumont [....-1760-1790], 104, 151, 187.
Blaisot [1850], 207.
Chantreaux [1877], 207.
Ricœur [?], 96.
Gallays [1770?], 112, 187.
Valk (G.) [1770?], 135, 187.

Éditeurs nancéens :

Garniche (Jacob) [1622], 98.
Hoffler [1842], 207.

Autres éditeurs :

Vrintz (J.-B.), Anvers [....-1579-1599], 58.
Lisaert, Anvers [1611], 48.
Priber, Leipzig [1861], 156.

Marchands d'estampes :

Morin *ou* Martin (Jan), Anvers [1628]. Voir ce nom à M.
Hay, anglais [1732], 137, 191.
Gersaint, Paris [1744], 126, 135, 210-218, 227.
Jean père, fils, veuve, Paris [1776-1846), 104.
Leloutre [1840-1856], 58, 104, 124, 130, 152.

Catalogues :

Gersaint [1744], 126, 135, 185, 191, 200. Voir Lorangère.
Basan [1764-1776], 78, 112, 191, 192. Voir Mariette, Neyman.
Rémy [1767]. Voir Jullienne.
Bartsch [1794], 192.

Art. (*Suite.*)

Catalogues (suite) :

Benard [1810], 192.
Regnauld-Delalande [1810], 192.
Charavay (Jacq.) [1886], 80.

Imprimeurs romains :

Raimondi, typogr. orient. [1599-1614], 42.
Robblet, musique [1610], 40.
Cerbalotti [1632], 83.

Imprimeurs florentins :

Sermartelli [1612], 51.
Giunti frères [1617-1621], 57, 60, 61.
Cecconcelli (P.) [1612-1621], 62, 77, 80-82, 85.
Pignoni (Zanobi) [1612-1621], 66, 69, 77, 81.

Imprimeurs parisiens :

Fouet (Rob.) [1623], 97.
Martin (Edm.) [1629], 137.

Imprimeurs lorrains :

Charlot (Ant.), Nancy [1629], 129.
Ambroise, Épinal [1631], 146.
Philippe (Séb.), Nancy [1627-1630], 111, 139.
Garniche (Jacob), Nancy [1623], 98.
Marlier, Saint-Dié [1625], 108.

Imprimeurs anversois :

Plantin, 4, 117, 118, 121-124.
Moretus (Balt.) [1574-1641], 116-125, 138.
Van Meurs [....-1628-....], 118.

Imprimeur allemand :

Meyer, Fribourg-en-B. [1630], 139.

Art (Journal *l'*), 192.
Artigoty (D'), 157.
Artiste (Journal *l'*), 209, 210.
Asie, 66, 67, 69.
Aspremont (D'), 157.
Astrologues, 32, 41, 42.
Audran, graveur, 124, 141, 188.
Auge (R. P. André de l'), cordelier, 97, 98, 105.
Augeviller (D'), 7, 157.
Augsbourg, 56, 152.
Augusta (*Sicile*), 84.
Augustins, 61.
—— R. P. Jean-Baptiste, 88.
—— Voir R. P. Arbinot.
Aunis, 138.
Autel (D'), 157.
Autremont (D'), 157.
Autrey s. Brenon, 154.
Autriche, 48, 86, 94, 129, 166.
Autriche (Anne d'), reine de France, 47, 133, 150, 154, 170.
—— (Éléonore d'), 195.
—— (Marie-Madeleine d'), 17, 29, 47, 48, 51, 66, 85, 86.
—— (Marguerite d'), 47, 48, 52, 60.
—— (Léopold d'), 135.
Auxonne, 154.
Averroës, 139.
Avigliano ou *Veillane*, 147.
Avignon, 47.
Ayne (D'), 157.

Baglione (Gio.), peintre, 29, 30, 36, 46, 208, 209.
Bainville (De), 157.
Bainville-sur-Madon, 9-11, 87, 92, 93, 107, 124, 143, 144, 150, 159, 168, 172.
Baissey (De), 157.
Balbani, d'Anvers, 120, 121, 123.
Baldinucci, auteur, 21, 30, 59, 67, 81, 82, 135, 183, 204, 208-210.
Bâle, 21, 22.
Baléares, 84.
Ballati Nerli (Marquis), de Sienne, 87.
Bar-le-Duc, 150, 176, 180.
—— (Duc de), 14, 23, 92, 108, 157, 168.
Barbatelli. Voir Poccetti.
Barberin (Antoine), 122. Voir Pape Urbain VIII.
Barberin (François), cardinal, 198.
Barbey (De), 157.
Barcelone, 48.
Bardin (Phil.), 170.
Barexey (De), 158.
Barisy (De), 158.
Baro (Marquis Alex. del), 60.
Baroche (Frédéric), peintre d'Urbin, 26, 37.
Baronius (César), cardinal, 26, 31, 41, 46.
Barsolini, ambassadeur de Toscane, 76.
Bartsch, *Catalogue*, 192.
Basan, *Catalogue*, 78, 112, 191-192.
Bassan, peintre vénitien, 55-56.
Bassompierre (Christophe de), 11, 158.
Bassompierre (Maréchal), 18, 148.
Bassompierre, 141.
Bastia, 72, 83.
Batailles de l'Ancien Testament, 63.
—— des Bataves, 48, 63.
—— des Médicis. Voir Table des Estampes.
Baudoche (De), 158.
Baudricourt (De), 158.
Bauffremont (Baron de). Voir Ch. de Tornielle.

Bauffremont, frères, 154.
Baume (Ch.-Fr. de la), comte de Saint-Amour, 105.
Bavière, 86, 152.
Bavière (Maximilien, duc de), 12, 18, 48, 148, 150.
—— (Duchesse de), 14.
Bayer-Boppart (De), 158.
Bayon, 158.
Bazemont (De), 158.
Bazzicalue (Ercole) 60.
Béarnais, 11.
Beauvau (Henri de), chambellan, 19, 31, 32, 158.
Beauvau (Jacques de), cordelier, 19.
Bedetti, graveur, 207.
Belgique, 48, 113, 122, 193.
Bella (Stef. della), graveur, 72, 80, 104, 132, 133, 145, 170, 184, 185, 193, 198, 205.
Bellarmin (Cardinal), 32.
Bellegarde (Duc de), 136.
Belmont (De), 158.
Bémont (De), 158.
Bénard, *Catalogue,* 192.
Bene (Catherine del), 38, 41.
Benizzi (Saint Philippe), 61.
Bergame, 21, 87.
Bergeray, 189.
Beringhen (Marquis de), 17, 200.
Berlin, 193.
Bernage, notaire de Marsal, 100.
Bernard (Jean), d'Anvers, 121, 123.
Berthelot (Guill.), sculpteur, 25, 29, 31.
Berthier (Général), gouv. de Rome, 54.
Bertolotti, archiviste italien, 4.
Bérulle (Cardinal de), 3.
Besançon, 135, 147, 153.
Bevilaqua (Cardinal), 61.
Bibliothèque de Paris. Voir Paris.
—— de Rome. Voir Rome.
Bidestroff, village, 181.
Bignon (Abbé), biblioth. du Roi, 185, 186.
Bignon (Armand-Jérôme), biblioth. du Roi, 187, 188.
Bildstein (De), 158.
Bilivert (Giov.), peintre flor., 52, 62, 64.
Billy (De), 158.
Bioncourt (De), 158.
Blaise, notaire de Marsal, 100.
Blaisot, marchand d'estampes, 207.
Blamont, 12, 23, 99, 103, 106.
Bloemaert (Abrah.), peintre d'Utrecht, 63, 114, 115, 184.
Blois, 72, 76, 91.
Boccaferro, beau-père de Thomassin, 38.
Boerman, seigneur de Dandilly, 168, 169.
Bologne, 28, 46, 82, 207.
Bologne (Jean de), sculpteur, 83.
Bonarelli (Comte Prosper), auteur, 82.
Bône, 64.
Bonifacio, 84.
Bonnart (H), peintre, 170.
Bonnart, éditeur, 130.
Bonvisi (Cardinal), 168.
Borghèse. Voir Pape Paul V.
Borghèse (Scipion), cardinal, 29, 41, 87.
Borromée (Saint Charles), 40.
Boschi, peintre flor., 62.
Boscoli (André), peintre flor., 58.
Bosse (Abraham), graveur, 92, 131, 149, 152, 152, 156, 164-166, 183, 207, 209.
Bouchel de la Barre, élève de Callot, 152, 205.
Boudan, éditeur, 131.
Bouffremont, 158. Voir Bauffremont.
Bouillé (Victor de), graveur, 207.
Bouillon (Godefroy de), 97.
Boulay (Comte de). Voir Prince de Phalsbourg.
Bouligny (Général de), 10, 107, 143, 172.
Boulle, ébéniste, 57, 137, 138, 155, 191, 192.
Boulonnais (Edme), graveur, 207.
Bourbon-l'Archambault (Eaux de), 136.
Bourbons, 8, 18.
Bourbon (Connétable de), 25, 130.
Bourbon (Henri de), évêque de Metz, 102.
Bourgaltroff, 181.
Bourgogne, 7, 140, 147.
Bourgoin d'Orly, auteur, 209.
Bourin (H.), 5.
Bourlemont (De), 158.
Bourmont (De), 158.
Bouthillier (De), 136, 153, 158.
Bouxières, 148, 158.
Bouzey (De), 158.
Bracciano (Virginio Orsini, duc de), 29.
Bracciolini (Franç.), auteur dram., 57, 201.
Brassac (De), gouverneur de Nancy, 18, 150, 153, 156, 159, 160, 164.
Bréda, 31, 114, 115, 121, 122, 138, 206.
—— (Château de), 119.
—— (Maison du Prince d'Orange à), 119.
Brentel (Fréd.), graveur, 13, 22, 110.
Brescius, du Parlement d'Aix, 32.
Breslau, 155, 168.
—— (Église Saint-Vincent), 168.
—— (Tribunal de), 168.
Brèves (Savary de), ambassadeur à Rome, 32, 33, 73.
Brezé (Arm. de Maillé, marquis de), 145.
Briey, 158.

Brindisi (R. P.), capucin, 48, 51.
Brion (Comte de), 133.
Brionne (Comte de), 96. Voir Tornielle.
Briot, éditeur, 131.
Brisach, 160.
British Museum, 99, 151, 157, 193, 196, 201.
—— (M. Carpenter), 195.
Brouwer (Adrien), peintre, 208.
Browning (Elizab.), poète, 60.
Bruges, 57.
Brunehaut (Dr Jacques), grand-père de Callot, 10, 11, 133.
Brunehaut (Renée), mère de Callot, 10, 14, 89, 92, 93, 161-164, 167.
Brunet, *Dictionnaire,* 195.
Brunswich (Duchesse de), 19, 91, 92.
Bruwaert (Edmond), 5.
Bruxelles, 12, 18, 21, 31, 37, 55, 57, 110, 113-118, 120, 121, 123, 126, 129, 131, 146, 147, 148, 153, 154, 200, 206, 209.
—— (Arbalétriers de), 117.
—— (Maison du Roi de), 116.
—— (Maison de Ville de), 116.
—— (Palais-Bailles), 116.
—— (Palais-Jardin), 116.
—— (Plan de), 117.
—— (Procession des Géants à), 117.
Bruxey (De), 158.
Buckingham (Duc de), 141.
Buffegnecourt (De), 158.
Bulgnéville (Baron de), 158. Voir Ch. de Tornielle.
Bullart, *Dictionnaire des Sciences,* 21, 25, 207, 209.
Buonarotti (Michel-Ange), 26, 34, 46, 59, 97, 134, 190, 204.
Buonarotti, neveu, auteur, 82, 190.
Buondelmonte (Lorenzo), 76, 77, 81, 83.
Buondelmonte (Manente), 59.
Buontalenti, peintre flor., 52.
Burelli (R. P. J.-M.), servite, 57, 58, 62, 184.
Burelli, 62.
Bury (Marie de), femme Vincent. Voir ce nom à V.
Buxeney, 158.

Cabbot (Jacques), sculpteur flamand, 36.
Caen, 131.
Cagliari, 84, 193.
Calabre, 70, 78.
—— (Duc de), 12, 23.
—— (Fort S. Giovanni de), 84, 193.
Calatayud (R. P. Domin.), carme, 91.
Callot.
Armoirie, 9, 16, 144, 158, 159, 206.

Callot. (*Suite.*)

Ancêtres :

Ponce, 7.
Louis; Philiberte, 7.
Albéric; Isabelle, 7.
Jean, Liégeois; Didière, 7.

Grand-père :

Claude, 7-9, 11, 12, 93, 148, 164.

Grand'mère :

Claude de Fricourt, 9, 89, 93.

Père :

Jean I, héraut d'armes, 9-14, 18, 22, 23, 59, 89, 92, 93, 96, 97, 100, 103, 107, 126, 129, 144, 156, 160, 164, 172.

Mère :

Renée Brunehaut, 10, 14, 89, 92, 93, 161, 163, 164, 167.

Frères, sœurs :

Jean II, héraut, peintre, 2, 3, 10, 12, 89, 92, 99, 105, 143, 145, 149, 152, 155-157, 159, 161-164, 167, 170, 172, 173, 183, 195, 196, 206.
Georges, cordelier, 11, 89, 162-164.
Claude (R. P. Félix), capucin, 11, 89, 164, 167.
François (R. P. Pascal), tiercelin, 11, 89, 164, 168.
Henri (R. P. Eugène), tiercelin, 11, 89, 107, 143, 164.
Jeanne, franciscaine, 11, 89, 143, 161-164.
Marguerite, ép. Notaire, 11, 89, 105, 143, 161, 167.
Catherine, 11.
Nicolas, 11.

Oncles, tantes :

Jacques, bénédictin, 19.
Nicolas, chanoine de Saint-Dyé, 9, 108.
Marguerite, ép. J.-Fr. Ruiz, 9, 89, 153.
Louise, ép. Th. Thiriet, 9.
Antoinette, ép. Cl. Houat, 9, 90.
Charlotte, ép. Ch. Vaulthier, 9, 90.

Neveux, nièces :

Jean III, avocat, héraut, 12, 107, 143, 164, 168, 169, 172-174, 176, 180.
Jacques II, filleul, prémontré (R. P. Dominique), abbé de l'Estange, 7, 89, 164, 168.

Callot (*Suite.*)

Neveux, nièces (suite) :

Nicolas (R. P. Dorothée), tiercelin, 164, 168.
Claude, peintre, 155, 164, 168, 169, 195, 197, 206.

Petites-nièces :

Marguerite, ép. Boerman, 168, 169.
Marie-Catherine, ép. Villaucourt, 168, 169, 173, 178.

Honneurs :

Décoration, 83, 92, 206, 207.
Portraits, 92, 115, 116, 123, 131, 133, 135, 196, 201, 206-208, 210.
Biographes, 208-210.
Rue et Statue, 210, 211.
Tombe, 164-166, 183, 184, 207.

Biens :

Maisons, 89, 101, 109, 143-145, 161, 169, 172, 173-181, 197.

Reliques et œuvres :

Autographes, 80, 106, 130, 181, 201.
Signature, 17, 45, 47, 49, 53, 55-58, 66-68, 70-72, 75, 77, 80, 81, 94-96, 103, 104, 106, 127, 128, 132, 133, 135, 145, 152, 156, 184, 192, 201.
Dessins, 29, 56, 57, 62, 67-72, 75, 76, 78, 80-88, 94-99, 102, 104, 107, 112, 127, 130, 133, 135-137, 149, 151, 155, 170, 184, 190-194, 201.
—— d'expression, 61, 97, 146, 190.
Chimères et Cartouches, 52, 60, 192, 206.
Pointillé, 116, 120, 126, 131, 146, 147.
Taille unique, 42, 58, 63, 71, 77, 81, 109, 115, 191, 204, 208.
Cuivres, 51, 65, 67-71, 80-82, 83, 85, 95-98, 103, 104, 106, 107, 109 112, 115, 124, 126, 130, 135, 136, 138, 141, 142, 145-147, 149, 150-156, 170, 182-189, 199, 202.
Peinture, 68, 84, 107, 126, 145, 155, 162, 171, 172, 192, 194-197, 208.
Vernis dur, 88, 92, 131, 190.
Collections, 136, 138, 185, 197, 198-201.
Pièces rares, 129, 131, 146, 200, 201.
Contrefaçons, 95, 96, 99, 132, 133, 135, 145, 170, 184, 187, 191, 197, 198, 201, 205.
Filigranes, 47, 95, 103, 135, 160, 162.

Calmet (Don), 209.
Camasier (De), 158.
Camusat (Veuve), éditeur, 131, 205.
Cantagallina (Jean-Franç.), ingénieur, 60, 115, 116, 122, 123, 206.
Cantagallina (Remi), graveur, 2, 16, 17, 52, 59, 60, 67, 80.
Cantecroix (Prince de) la Baume, 105.
Capitaine Alto, 68.
Cappella (Bianca), 55.
Capponi (Cardinal), trésorier pontifical, 33.
Capponi (Marquis), 196.
Capri, Faralions, 77.
Capucins, 105.
Caravage (Mich.-Ang. Merighi), 26, 28-30.
Carcouet (Régiment de), 148.
Carmes, 61, 91. Voir R. P. Calatayud.
Carmona (André de), acrobate, 14.
Carniole, 193.
Carpenter (W.-H.), du British Museum, 195.
Carracciol (Catherine), 41.
Carrache (Annibal), bolon., 27, 28, 40.
Carrache (Augustin), graveur, 27, 37, 39, 40, 44, 46.
Carrache (Louis), 58.
Cars (Laurent), graveur, 141, 185, 187.
Castelli (Benoît), moine cistercien, 73.
Castelli (Bernard), peintre génois, 46.
Catherine de Navarre, 13, 14, 90.
Catherine II de Russie, 193.
Cavalleri (J.-B. de), éditeur, 37.
Caylus (De), 185.
Cazal, 153.
Cecconcelli (Pierre), 62, 77, 80-82, 85.
Cefalù (Sicile), 84, 193.
Celaton, instrum. nautique, 73.
Cellini (Benvenuto), 43.
Cerbalotti, éditeur romain, 82.
Cerchi (Vieri), auteur, 61.
Chahaney (De), 158.
Chalais, 110.
Châlons-sur-Marne, 20, 79, 130, 150.
Chambley (De), 158.
Chancey (Abbé de), 185-187, 200.
Champagne, 39, 210.
Champagne (Phil. de), peintre, 116, 131, 197.
Chanexey (De), 158.
Chantal (Sainte Jeanne de), 105, 110.
Chantreaux, éditeur, 207.
Chantres (Grands), Écoles, 15.
Charavay, *Catalogue,* 80.
Charles le Téméraire de Bourgogne, 7, 139.
Charles III de Lorraine, 2, 8, 9, 11, 12, 14, 17-23, 31, 49, 52, 79, 95, 127, 130, 144, 148, 153, 156.
Charles IV, 2, 95, 102, 103-111, 126-129, 133-136,

139, 144, 147-153, 154, 156, 159, 160, 165, 167, 170, 172, 191.
Charles-Quint, 25.
Charmes, 108, 150.
Chartres, 52.
Chastel (De), 158.
Chastellet (Baron Errard du), 157, 158.
Chastellet (Marquise du), 169.
Chastenoy (De), 158.
Château-Thierry, 150.
Chauffour (De), 158.
Chavanges (Colonel), 148.
Cherchell (Algérie), 83, 193.
Cheuilly, 143.
Chevalerie de Lorraine, 157.
Chevalier du Christ, 46, 78, 83, 100, 149.
—— de l'Éperon, 30, 61.
—— de Saint-Étienne, 69, 72, 77, 83, 85.
—— de Saint-Jean de Jérusalem (Malte), 39, 40.
—— de Saint-Michel, 27.
—— de Saint-Louis, 182.
Chevreuse (Mar. de Rohan, duchesse de), 110-112, 128, 148.
Chilly, 146.
Chine, 43.
Chiny (De), 158.
Chioggia (Marc de) [Marc. Clod], 37.
Choiseul (De), 158.
Chrétienne de Danemark, 10.
Chrétienne de Lorraine (Grande-duchesse de Toscane), 8, 12, 17, 19, 47, 49, 52, 53, 59, 62-64, 69, 70, 74, 85, 102, 152.
Chrystin (J-B.), auteur belge, 117.
Chypre, 68.
Ciamberlan Lucas, graveur, 56.
Ciampelli (Aug.), peintre, 28, 29, 40.
Ciartres-Langlois (Franç.), éditeur, 95, 103, 132, 135, 145, 170, 198, 205.
Cicognini (André-Jacynthe) dramat., 82, 83.
Cicognini (Jacq.), auteur, 66.
Cigoli (Ludovic), peintre, 29, 46, 52.
Cinq-Mars, 147.
Cirey, 169.
Clairambault, collectionneur, 94, 191, 200, 201.
Clairvaux, 48.
Clément (Nicolas), collectionneur, 200.
Clémont, 158.
Clermont, héraut d'armes, 13, 22, 158.
Clodius (Marcel), éditeur romain, 37.
Cobart, 36.
Cobbot (Jacques), ciseleur, 36.
Cobuzl, collectionneur russe, 193.
Coche, coche d'eau, 129, 130.
Cock (Jérôme), graveur, 204.
Cœlio (Gaspard), peintre romain, 30.
Coire, 21, 135.
Colbert (Pierre), peintre, 79.
Colbert, 157.
Collaert (Adrien), graveur, 56.
Collaert (Jean), graveur, 56.
Collignon (François), graveur, 72, 75, 80, 125, 144, 145, 152, 170, 184, 193, 198, 205.
Collin (Domin.), graveur, 207, 208.
Collin (Rich.), graveur, 207.
Collot (Hyacinthe-Gérard), 172.
Cologne, 119.
Commercy, 158.
Compiègne, 140, 147, 148.
Concile de Trente, 10.
Concini, 72, 86.
Condé (Henri de), 18.
Condé, 124.
Conflans, 158.
Constantinople, 32.
Coppot, 36.
Cordeliers de Vic., 102.
Cordier (Nicolas), sculpteur, 29, 31, 32, 39.
Corenxano, marchand d'estampes, 36, 41, 45
Corsaï (Silv.), rom., 44.
Corsaires, 69, 72, 192.
Corse, 72, 84.
Cort (Corneille), graveur, 37, 204.
Cosme I, 85.
Cosme II, 2, 4, 6, 17, 29, 51, 52, 54, 59, 60, 63, 65, 66, 70, 73, 74, 79-85, 92, 166, 190, 206, 209, 210,
Courboin (M. F.), conservateur du Cab. des Est., 146.
Couvonges, 20, 111, 112, 148, 187.
Coypel, 186.
Craincourt, 158.
Cramoisy, éditeur, 131.
Craon (Prince de), 184.
Crauford (Q.), 206.
Croatie, 97, 193.
Cruden (John), domestique écossais, 168.
Cruger (Théod.), graveur, 62.
Cupella (Ant.), agent de police, 34.
Custine, 158.
Custos (Raphaël), graveur, 207.

Dairi, grand-prêtre japonais, 125.
Damascène, abbé, 40.
Damlevière, 158.
Dancy, d'Houdemont, 179.
Dandilly (Boerman, s^r de), 168, 169.
Danemark (Chrétienne de), 10.
Dante, 54.

Daumont, éditeur, 104, 151, 187.
Dauphin, 1, 205.
David (Le roi), 153.
David (Charles), graveur, 194.
Davienne (La), 140.
Delacroix, 187.
Delorme (Dr Charles), 71, 133, 136, 137, 141, 148, 182, 185, 198, 200.
Denon, 192, 196, 200, 201.
Déruet, père, 78.
Déruet (Charles), horloger, frère, 78, 100.
Déruet (X.), orfèvre, frère, 78, 100.
Déruet (Claude), peintre, 20, 78, 79, 83, 90, 100, 105, 106, 111, 112, 124, 126, 127, 134, 144, 149-157, 160, 164, 168-172, 182, 192, 195, 196.
Déruet (Charles-Franç.), fils, 170.
Déruet (Élisabeth), fille, 139, 170.
Desbuchets, 158.
Descartes, philosophe, 139.
Desch, 158.
Desche, 158.
Deuilly, 158.
Deullange, 158.
Devonshire (Duc de), 99, 193.
Didelot (R. P.), cordelier. Voir Nancy.
Dieudonné (Daniel), traducteur, 120, 122.
Dieuze, 178.
Dijon, 129.
Dinteville, 158.
Doge, 31.
Dombasle (Ferry de), 154, 158.
Dombasle (Mathieu de), 172.
—— (Alexandre-Jos.-Christ.), 172.
Dominicains, 61, 103.
Dominique de Calatayud (R. P.), carme, 91.
Dominique (R. P.), abbé de l'Estange. Voir Callot, Jacques II.
Dominiquin (Zampieri), peintre, 26, 29, 30.
Dompmartin, 158.
Donabella (Jules), peintre de Monsieur, 133.
Dorgeu, 158.
Doublet, coche, 129.
Doucet (M. Jacques), 5.
Druses, 69.
Dublin, 13, 196.
Duc de Bourgogne, 7.
Duc de Lorraine. Voir Lorraine.
Duc de Toscane, 126, 145. Voir Médicis.
Duccio, mosaïste, 59.
Duchesne, peintre, 90, 128, 131.
Duchesse de Brunswick, 19, 91, 92.
Duchet (Claude), éditeur, 37.
Dumas (Alexandre), 209.
Dumesnil (Robert), 99.
Dung, 158.
Dupes (Journée des), 140.
Dupuy (Pierre), bibliothécaire du Roi, 112, 113.
Durey (Président), 186, 200.
Duval, gouverneur de la Bastille, 186.
Duval (H.), de Liége, 146.
Duvernoy (Émile), archiviste, 4.

Eckman (Édouard), graveur, 80, 99.
Écus du Roy, 118, 119.
Édouard VII, 211.
Effiat (Maréchal, marquis de Ruzé d'), 116, 142, 146-148, 154.
Égyptiens, 145.
Ehrle (R. P.), bibliothécaire du Vatican, 3.
Einville, 7.
Elbe (*Ile d'*), 77, 193.
Elsheimer (Adam), peintre, 31, 95, 204.
Empereur Charles-Quint, 25.
Empereur Rodolphe II, 55.
Empereur Mathias, 65, 77.
Empereur Ferdinand II, 78, 86, 91, 99, 128, 150.
Empereur du Japon Taïko Sama, 125.
Empereur François-Joseph, 166.
Empire, 87, 91, 94, 150, 165.
*Éperna*y, 134.
Épinal, 40, 146, 147, 150, 158.
Epinay (Comte d'),142, 189.
Eschinard, 73.
Escurial, 27.
Espagnac (Comte d'), 146, 196.
Espagne, 19, 43, 48, 60, 73, 94, 125, 128, 129, 150, 153, 156, 194.
Espagne (Roi d'), 8, 19, 48.
—— (Reine Marguerite d'), 47, 51, 52, 60.
Essay, 158.
Estange (Abbé de l'). Voir Callot, Jacques II.
Estissart de Thionville, 173. Voir Jeanne de Villaucourt.
États généraux (Salle des), 130.
États-Unis, 8.
Etna (*Mont*), 84.
Euclide, 74.
Europe, 12, 18, 21, 26, 109, 128, 201.

Fabre, 188.
Faenza (Antoine Gentile de), ciseleur, 34, 35.
Fagnani, orfèvre, éditeur, 68, 97, 99, 103, 104, 107, 112, 124, 130, 132, 135, 141, 145, 152, 184, 185, 187.
Failly (De), 158.
Fakirh Eddin, chef des Druses, 69.
Falcini (Domin.), graveur, 52, 61, 62.
Falmouth, 84, 190, 193.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Farge, éditeur, 131.
Farinati (Paul), peintre, graveur, 66.
Farnèse, 32, 46. Voir Rome (Palais).
Farnèse (Cardinal Odoard) 26.
Favaro, auteur de *Galilée,* 4.
Félibien (André), auteur, 1, 2, 16, 19, 20, 32, 43, 55, 58, 79, 80, 82, 86, 92, 112, 130, 131, 136, 141, 151, 159, 165, 183, 185, 191, 198, 200, 208-210.
Fenaille (M.), 5.
Fenestrange, 158.
Ferdinand, graveur, 207.
Ferdinand II, empereur, 78, 86, 91, 99.
Ferdinand, duc de Mantoue, 70.
Ferdinand Ier, grand-duc de Toscane, 2, 12, 19, 29, 46, 61, 63, 64.
Ferdinand II, grand-duc de Toscane, 85, 86.
Ferranti (Calixte), éditeur romain, 92, 198.
Ferrare, 21, 48, 51.
Cap Ferrata (*Sardaigne*), 84.
Ferravecchio, maçon florentin, 54.
Ferté (Maréchal de la), gouverneur de Nancy, 168, 170, 195.
Ferté (Régiment de la), 178.
Ficquémont, 158.
Fide Josu, empereur du Japon, 125.
Filon, 80.
Flamands, 21, 35, 36, 45, 48, 204, 209.
Flamen (Albert), graveur, 193, 198, 206.
Flandres, 60, 84.
Flavigny, 172.
Fleurot (Paul), 211.
Fleury (Cardinal), 185.
Fléville, 158.
Flondres (Charlotte de), ép. J. Callot, 89, 93, 143, 164, 167.
Flondres (Jean), concierge du Palais, 99, 143.
Florence :
Florence, 2-4, 6, 8, 12, 16-20, 26, 29, 31, 33, 39, 41, 47-49, 73, 75-96, 109-114, 125, 126, 128, 132, 145, 152, 155, 159, 160, 168, 170, 182, 187, 189-196, 203-209.
Académie, 54.
—— de'Alterati, 61.
Arc de Triomphe, 52.
Archives, 4, 6, 63, 210.
Arno, 4, 49, 50, 53-55, 62, 68, 75, 76, 80, 84, 90.
Augustins (RR. PP.), 52-54.
Buonarotti (Maison de), 96.
Cabaret, *Trave torta,* 54.
Carnaval, 59, 66-73, 82, 96.
Chartreuse, 59, 76.
Dominicains (RR. PP.), 64.
Florence. (Suite.)
École du Génie, 59, 73, 113, 122.
Églises : Dôme, 64.
—— Saint-Ambroise, 77.
—— Saints-Apôtres, 55.
—— Carmel, 54.
—— Sainte-Croix, 66, 67, 69.
—— Saint-Esprit, 6, 53.
—— Saint-Félix, 6, 53, 54, 60.
—— Laurentienne, 48, 51, 60.
—— Monte-Summano, 58.
—— Nunziata, 57, 61, 62.
Fêtes de Saint-Jacques (Tisserands), 62, 68, 80.
Flotte : Saint-Étienne, 72.
—— Saint-François, 72.
—— Sainte-Madeleine, 72.
Garde-Robe, 51, 63, 65, 67, 69, 71, 80, 81, 83, 182.
Grands-Ducs, 126, 145, 182, 195, 196. Voir Ferdinand, Cosme, Médicis.
Marché, 77.
Offices : 4, 6, 51, 53, 56, 58, 63, 67-71, 74, 76, 78, 80-89, 130, 146, 185, 187, 191, 192, 196, 207.
—— Salle des Portraits, 194, 207.
Palais : de l'Antelle, 67.
—— Guichardin, 61.
—— Pitti, 8, 19, 52, 53, 59, 61, 63, 64, 70, 80, 86.
—— Poggio Imperiale, 62.
—— Strozzi, 59.
—— del Turco, 55.
Place Sainte-Croix, 66, 67, 69.
Ponts : Carraja, 54.
—— Trinité, 54.
Régates : Palio, 68, 80.
Rues : Chiesa, 53.
—— Fogna, 67.
—— Maggio, 52, 60, 74.
—— Sisterno, 53.
Servites : (RR. PP.), 53, 54, 57, 61.
—— (Annales), 57.
Tisseurs et teinturiers, 68, 80.
Villa : Bellosguardo, 73.
—— Palmieri, 4.
—— Impruneta, 76.
Florentins, 26, 28, 69, 70, 204.
Florent le Conte, collectionneur, 200.
Florenville, 158.
Florimi (Matteo), éditeur siennois, 37, 52.
Florins, 80, 119-123.
Fontainebleau, 30, 87, 154, 172.
Fontana (Lavinia), peintre bolonais, 46.
Fontette, collectionneur, 200.

Force (Maréchal de la), 148, 150, 153.
Forcelles, 158.
Forcheu, 158.
Formentera (*Ile*), 84.
Fouët (Robert), imprimeur parisien, 97.
Fouques de Vagnonville, auteur, 192.
Fourier (Le bienheureux Pierre), curé, 105.
Fournier (Nicolas), baron de Neydeck, héritier de J. Callot, 6, 173-175, 178-182, 191, 194, 197.
Fournier (Charlotte-Madeleine), 182.
Franc barrois, 8, 9, 13, 98, 112, 121, 123, 129, 179, 180.
France, 1, 4, 5, 8, 10, 11, 13, 17, 18, 27, 32, 73, 75, 76, 85, 86, 94, 108, 112, 128, 132, 142, 147-151, 156, 160, 188, 192, 193, 195, 206, 211.
France (Claude de), 8.
—— (Ambassade de). Voir Ambassade.
—— (Colonie de) à Rome. Voir Rome.
—— (Roi de), 2.
Francfort-sur-le-Mein, 18, 31, 156, 208.
Franche-Comté, 156.
Franciscains, 61, 125. Voir Cordeliers à Nancy.
—— (Province S.-Joseph), 125.
—— (R. P. Jean-Baptiste), 125.
François Ier, 130.
François II, 78.
François Ier, duc de Lorraine, 8.
François II, duc de Lorraine. Voir Fr. de Vaudémont.
Franconie, 148.
Franqueville, sculpteur, 83.
Freminet (Martin), peintre, 30, 37.
Frescobaldi, compositeur, 83, 86.
Fresnel, 158.
Fribourg-en-Brisgau, 139.
Fricourt (Claude de), grand-mère de J. Callot, 9, 89, 93.
Fricourt (De), peintre de Nancy, 90.
Frouard, 148, 174.
Froville (Gournay de), colonel. Voir Gournay.

Gaburri (Chevalier), conservateur des Offices, 195, 192.
Gaignières (M. de), collectionneur, 157, 199.
Gaillard (Laurens de), 200.
Galdi, florentin, 192.
Galigaï (Leonora Concini), 72, 73, 76.
Galilée, 4, 6, 41, 57, 64, 66, 71, 73, 82.
Gallays, éditeur, 112, 187.
Galle (Philippe), graveur, 56.
Gallian, 158.
Gallipolis, 81.
Gallus (Philippus), graveur. Voir Thomassin.
Ganière, éditeur, 95, 198.
Garniche (Jacob), éditeur, 98.
Garnier (D^r^), deuxième mari de la veuve de Callot. Voir Nancy.
Garter, héraut d'armes anglais, 13.
Gateau, architecte, 201.
Gatti (Command^r^ Jos.), conservateur des Archives du Capitole, 4.
Gaultier, détenteur des Sièges, 188.
Gauvain (Ch. de), 151.
Gellée (Claude), le Lorrain, 30, 56, 105-107, 195, 196.
Gentile (Antonio), de Faenza, ciseleur, 34, 36.
Gênes, 12, 46, 95, 153, 194.
Gentileschi (Orazio), peintre, 29, 46.
Georges V, 13.
Georges (Marc), receveur, 99, 106.
Georges, notaire de Marsal, 100.
Gerbeviller (Marquis de), 96, 105, 158. Voir Ch. de Tornielle.
Gerbier, diplomate hollandais, 114.
Germiny, 158.
Gersaint, 126, 135, 185, 191, 200.
Ghirlandaio, peintre, 53.
Giglio, île de Toscane, 77, 84, 93.
Gijon (Musée de), 194.
Gini (Max.), graveur bolonais, 200
Girangé, collectionneur, 200.
Girolami (Bern.), exilé florentin, 76.
Giunti, imprimeur florentin, 57, 60, 61.
Giustiniani (Prince), 46.
Goa, 125.
Godefroy de Bouillon, 97.
Going, 158.
Goltz (Henri), graveur, 65.
Gondreville, 94, 105, 124.
Gonfalon (Confr. du), 155, 164.
Gonzague (Marguerite de), 13, 90, 91, 129.
Gonzague (Marie de), 133. Voir Mantoue.
Gori (Gandellini), auteur, 209.
Goulas (Léonard), chambellan, 133.
Goulas (Nicolas), auteur, 108, 110, 133, 135, 159.
Gournay de Froville, 22, 133, 148, 158, 198, 206.
Goyrand (Claude), graveur, 95, 170, 193, 198, 206.
Gozlan (Léon), auteur, 209.
Graffico (Camille du Frioul), graveur, 48.
Graffigny (Mme de), petite-nièce de J. Callot, 166, 169, 172, 184.
Grancy, 158.
Gravure au maillet, 116.
—— au pointillé, 116.
Grazi (Paul), compositeur de musique, 66.
Grèce, 134.
Grenade (Vin de), 102.
Grenser (Alf.), auteur, 156.

Greuter (Matteo), père, graveur, 45, 47, 50, 78.
Greuter (Frédéric), fils, graveur, 47.
Gros, monnaie, 121.
Guardien, 186.
Guéblin, village, 181.
Gueldres, 12, 23, 113.
Guerchin, peintre bolonais, 28.
Guermange, 158.
Guerrazzi (F.-D.), romancier italien, 76.
Guicciardini (Agnolo), 59.
Guicciardini (Pierre), 49, 63.
Guidi (Raphael), graveur, 42, 44, 45, 48.
Guido (Reni), peintre, 28, 29, 40.
Guiffrey, auteur, 112, 127, 133, 192.
Guise (Les), 8.
Guise (Cardinal de), 91, 99.
Guise (Louis de), son fils. Voir Prince de Phalsbourg.
Gustave-Adolphe, 148.

Halbert, receveur de la Monnaie à Anvers, 119, 122.
Halley (Comète de), 31, 41.
Hamilton (Duc), 197.
Happincourt, 172. Voir Mme de Graffigny.
Haranges, 158.
Haraucourt, 158.
Haraucourt (Françoise d'), abbesse, 170.
Harlem, 65.
Harroué, 158.
Haussonville (D'), maréchal de Lorraine, 13, 158.
Hautoy, 158.
Havre, 20.
Hay, marchand d'estampes anglais, 137, 191.
Haye (Forêt de), 128, 172.
Heineken, *Dictionnaire*, 96, 112, 135, 187.
Henri II de France, 8.
Henri III de France, 11.
Henri IV de Navarre, 8, 11, 13, 14, 18, 31, 32, 37, 47, 50, 87, 90, 91, 133, 186.
Henri II, duc de Bar, 13, 14, 18, 32, 49, 59, 64, 89, 90, 93, 97-100, 102, 105-108, 110, 156, 165.
Henriet (Claude), père, peintre, 12, 20, 78, 79.
Henriet (Claude), fils, peintre, 20.
Henriet (Israël), fils, 1, 2, 16-20, 43, 72, 75, 79, 80, 90, 93, 101, 112, 126, 128-132, 137, 140, 145, 146, 149, 151, 152, 154, 156, 167, 169, 170, 182-184, 187, 191, 197, 198, 205, 208, 209.
Henriet (Élisabeth), épouse de Gilles Silvestre, 20, 128.
Henriet (Jacques), 20.
Héraclite, 139.
Hérault, préfet de police, 185.
Hérauts d'armes, 13, 22.
Herbeviller, 158.
Hercule (Colonnes d'), 135.
Herenthals, 113.
Hermanini, conservateur des estampes italiennes, 4.
Hibbert, 196.
Hippone, 65.
Hocquincourt (Mme de), 167.
Hoffler, éditeur nancéen, 207.
Hoffmann, 155.
Holland (Lord), 196.
Hollandais, 113, 114.
Hollande, 115, 186.
Holopherne, 116.
Hombres, 186.
Hongrie, 14, 124, 184.
Honthorst (Gérard van), peintre d'Utrecht, 114-116, 126, 184, 193, 195, 208.
Houat, greffier, oncle de Jacques Callot, 90, 164.
Houat (Claude), (Balthaz.), (Henri), cousins, 164
Houdemont, 126, 167, 176-180.
Houssaye (Arsène), 43, 210.
Housse, 158.
Housseville (S^r^ de), 100.
Houx (M. du), 172.
Hozier (D'), 11, 93.
Hubert, de Paris, 153.
Humbert (Henri), 100, 107, 111, 112, 164.
Huret, éditeur parisien, 131.
Husson (R. P.), cordelier, 19, 89, 98, 133, 146, 159, 166, 200, 207, 209.
Huyssen-Van Nieuwernes (S. de), 57.

Igny, 158.
Impératrice Catherine de Russie, 193.
Impériaux, 150.
Impruneta, 76, 82.
Incontri (Louis), de Volterra, 60, 81, 83.
Indiens, 132.
Infante Isabelle. Voir Isabelle.
Ingherami (Jacques), amiral, 64, 72.
Ingherami (Thom.), capitaine, 72, 83.
Irlande, 13.
Isabelle, infante des Pays-Bas, 2, 14, 114-122, 125, 150.
Ischietta, 70, 84.
Isnard (Jacques), auteur, 137.
Issembourg (Mme d'), nièce de Jacques Callot, 169.
Italie, 17-20, 23, 26, 37, 60, 68, 78-80, 87, 90, 94, 96, 99, 104, 106, 107, 128-134, 145, 152-154, 170, 184, 192, 196, 198, 200, 205, 208, 209.
Italiens, 21, 200.

Jacquot (Albert), auteur, 172.
Jalacourt, 158.
Jamets, 11.
Janin, 99.
Japon : Dairi, 125.
—— (Empereur du), 125.
—— Princes Arima, Bungo, Orima, 125.
Jaulny, 158.
Jean, marchand d'estampes, 104, 187.
Jean-Casimir, roi de Pologne, 168.
Jeanne d'Arc, 9, 169.
Jérusalem, 81, 97.
Jésuites (RR. PP.), 16, 26, 30, 103, 119, 139.
Joaquin (Abbé), prophéties, 41.
Joinville, 8.
Joly (Hug.-Ad.), garde des estampes, 187-189.
Joseph, évêque de Coire, 135.
Joseph du Tremblay (Frère), 49.
Josépin. Voir J.-César d'Arpino.
Jourdain (Abbé), 186.
Journée des Dupes, 140.
Joyeuse (Card. de), 31, 41, 42.
Jullienne (M. de), collectionneur, 70, 95, 130 135, 155, 191, 196.
Juliers (Duchesse de), 14.

Kerver, collectionneur, 199.
Kilian (Christophe), graveur, 135, 198.
Kilian (Lucas), graveur, 56.
Knopf (Jan), orfèvre allemand, 36.
Kuttinger (Nicolas), juge à Marsal, 100, 180, 181.
Kuttinger (Marguerite), fille de Nicolas Kuttinger, épouse de Paul de Villaucourt, 100, 101, 164, 173, 177, 181.
Kuttinger (Catherine), épouse de Jacques Callot, 47, 70, 89, 95, 100, 101, 109, 126, 130, 135, 159-167, 170, 173-178, 181, 183, 185, 191, 197, 210.

La Bruyère, 199.
Lachou (*Laxou*), 138, 148.
Laffemas (De), 153.
Lafrère (Ant.), éditeur romain, 37.
Lalande (De), 136.
Lallemant de Betz, collectionneur, 200, 201.
Lamarche, 158.
Lamark, 158.
Lamothe, 158.
Landon, graveur, 207.
Landres, 158.
Langlois (François), éditeur parisien. Voir Ciartres.
Langlois (Nicolas), fils de François Langlois, éditeur, 198.
Langres, 176, 181.
Languedoc, 129.
Lanzi (Pierre), agent des Romagnes, 39, 43.
Lara (Les sept fils de), 48.
Lasne (Michel), graveur, 10, 128, 130-133, 135, 137-142, 147, 166, 182, 194, 207, 209.
Latarte (Paul), peintre nancéen, 90, 126.
Latini (Cosimo), comptable des Offices, 80.
Latour-en-Voire, 158.
Latour-Landry, 158.
Launoy, 158.
Laurent (Eug.), sculpt., 211.
Lavallière (Duc de), 200.
Lavaulx, 158.
Leber, collectionneur, 193.
Lebrun, peintre, 205.
Leclerc (Jean), 90, 127, 155.
Leclerc (Jean), éditeur parisien, 131.
Le Coigneux, président, 133.
Lefebvre (Jean), peintre nancéen, 90.
Legrand, graveur, 207.
Legras, éditeur, 205.
Leipzig, 156.
Leloutre, marchand d'estampes, 58, 104, 124, 130, 152, 187.
Lemercier, orfèvre, 135.
Le Moyne (R. P.), poète, 149.
Lempereur, collectionneur, 104, 192.
Lenoir, bibliothécaire du Roi, 188, 189.
Lenoncourt (Marquise de), 158, 200.
Leoni, le Padouan (Ottav.) peintre, 28.
Léopold d'Autriche, 135.
Lepautre, graveur, 184.
Lespineau, commis, 186.
Lesvieux, 158.
Le Tellier (R. P.), 147.
Letricourt, 158.
Leucourt, 158.
Levertin (Oscar), auteur, 193.
Liban, 69.
Libri, 200.
Liége, 127, 146, 208.
Ligne (Prince de), collectionneur, 72, 83, 192.
Lignivilie (De), 92, 158, 172.
Ligniville-Tantonville (P. de), abbé, 109.
Ligny, 158.
Ligozzi (Jacques), peintre, 52, 62, 86.
Ligue, 11, 20, 37.
Lille (Musée de), 193.
Liocourt, 158.
Lipari (*Iles*), 84, 193.
Lipse (Juste), professeur à Louvain, 31, 118, 119.
Lisaert, éditeur anversois, 48.
Lisseras, 158.

Liverdun, 9, 148,
Livernet, 196.
Livourne, 64, 69, 73, 76, 84, 132, 192.
Livron, 158.
Lœmans (A.), graveur, 207.
Logny (De), gendre de Silvestre, 184.
Lombard, sous-dataire, de Nancy, 3.
Londres : 84, 104, 157, 193, 196, 197, 201.
—— British Museum, 99, 151, 157, 193, 196, 201.
—— —— M. Carpenter, 195.
Longeville, 158.
Longjumeau (Baron de), 200.
Longus, 40.
Longwy, 114.
Lorangère (De Quentin-), collectionneur, 104, 126, 135, 146, 155, 185, 191, 199, 200.
Lorette (N.-D. de), 21, 28, 29, 87.
Lorraine, 10, 12, 13, 16-18, 21, 35, 47, 49, 52, 59, 67, 68, 79, 86, 87, 93, 95, 97, 109, 112, 124, 127, 129, 133, 140, 147-150, 153, 156-161, 168, 172-174, 178, 195. Voir Vaudémont.
—— (Papier de), 95, 117, 120, 122.
Lorraine (Ducs de), 2, 8, 9, 23, 129, 139, 149, 164, 166, 169.
—— (René de), 108.
—— François Ier, 8. Voir Charles III, Henri II, François II de Vaudémont, Charles IV.
—— (Henri de), duc de Bar. Voir Henri II.
—— (Charles-Alexandre de), 200.
—— (Duchesses de), 91, 139.
—— (Chrétienne de Danemark), 10.
—— (Catherine de Navarre, duchesse de Bar). Voir ce nom à N.
—— (Marie de Gonzague, duchesse de). Voir ce nom à G.
—— (Nicole, duchesse de), 19, 86, 90, 91, 100, 106-108, 124, 129, 136, 153.
—— (Claude-Françoise de), 90, 107, 153.
—— (Prince de), 1.
—— (Charles, cardinal de), évêque de Metz, 11.
—— (Claude de), duc de Chevreuse, 111.
—— (Élisabeth de), duchesse de Bavière, 12, 14.
—— (Chrétienne de), grande-duchesse de Toscane. Voir ce nom à C.
—— (Catherine de), abbesse de Remiremont, 92, 147.
Lorrains de Rome. Voir Rome.
Lorrain (Claude). Voir Gellée.
Lottini (R. P. Angelo), servite, 61, 62, 77.
Louis IX (Saint), 97.
Louis XIII, 2, 47, 49, 72, 86, 91, 108, 110, 128, 129, 132, 133, 137-141, 147-154, 172, 188, 189.
Louis XIV, 47, 170, 205, 207.
Louis XV, 141, 185, 188, 206.
Louppy, 158.
Louvain, 31, 118, 119.
Louys, banquier anversois, 119-121.
Lubin, graveur, 207.
Lucas, graveur, 55.
Lucini (Ant. Franc.), élève de Callot, 81, 87, 88, 205.
Luçon (Évêque de). Voir Richelieu.
Lucy (De), 158.
Ludre (Comte de), 157, 158, 168.
Lunéville, 102, 138, 148, 153, 158.
Lutèce, 98.
Lutma (J.), graveur au maillet, 116.
Lutzelstein, 147.
Luxembourg, 114.
Luxembourg (François de), duc de Piney, 37, 42.
Luynes (Duchesse de), 111. Voir Chevreuse.
Luyton (Raymond), conseiller d'État, 161, 164, 179.
Lyon, 33, 47, 80, 83, 136, 186, 187.
—— (Bibliothèque de), 157.

Macey (M. de), 111, 127.
Macheulle, 158.
Madreville, 158.
Madrid, 17, 19, 47-49, 96, 147.
—— Escurial, 27.
—— Église Sainte-Claire, 48.
Maggi (Giov.), graveur romain, 45-47, 182, 183, 190.
Maillé (Armand de), 145. Voir Brezé.
Maillet (Gravure au), 116.
Maïs (De), 158.
Maistre (Comte de), 60.
Maizières, près Nancy, 9.
Malberg, 158.
Malte, 39, 155.
Malzéville, 172.
Mandeville, 86.
Mandres, 158.
Manobassi, éditeur bolonais, 82.
Manonville, 158.
Mans (Le), 30.
Mantoue, 20, 48, 128.
Mantoue (Gonzague, duc de), 14, 20, 48, 70.
—— (Vincent, duc de), 128, 129.
—— (Duchesse de), 28.
Marchini (Sébast.), mouleur, 34, 35.
Marcossey, 158.
Marie Stuart, 8.
Mariette I (Pierre), le père, 103, 104, 126, 130, 170, 191, 199, 205.

Mariette II (Pierre), le fils, 47, 57, 104, 137, 183, 184, 191, 209.
Mariette III (Jean), 198.
Mariette IV (Pierre-Jean), de l'Académie, 52, 57, 58, 62, 64, 81, 94, 104, 126, 128, 133, 137, 145, 146, 151, 152, 155, 184-188, 191-196, 199, 200, 209.
Marillac (M. Mme de), 110, 133.
Marin (Ian), marchand d'estampes anversois, 117, 120, 123.
Marivin, secrétaire de Brassac, 18, 156, 157, 159, 164.
Marley, 158.
Marlier (Jacques), imprimeur déodatien, 108.
Marne (*La*), 130.
Marolles (Michel de), abbé de Villeloin, collectionneur, 138, 149, 199, 200.
Marot, graveur, 184.
Marquemont, auditeur de Rote, 32, 73.
Marsal, 11, 94, 100, 102, 178.
—— (Notaires de), 6, 100.
Marseille, 76.
Martin (Jan), marchand d'estampes anversois, 117, 121, 123.
Martin (Abbé), curé d'Einville, 7.
Martin (Edmond), imprimeur, 137.
Martinprey (Comte de), 182.
Mascagni (Frère Arsenio), peintre, servite, 52, 62.
Masuroy, 158.
Mathieu de Dombasle, 172.
Mattaincourt, 105.
Maugis (Claude), abbé de Saint-Ambroise, 113, 137, 138, 140, 198-200.
Maugis (Pierre), architecte, 137.
Mauléon (Henri de), 107.
Maulevrier (Savary, comte et marquis de), 33, 133, 134.
Mauljean (Mme), née Corbin, 172.
Maulgiron, 158.
Maupin (Paul), d'Abbeville, éditeur, 45-48, 53, 59, 78, 87, 182, 183.
Maurepas (Phélippeaux, comte de), 185, 186.
Maxéville, 172.
Maximilien. Voir Bavière.
Mayence (Musée de), 197.
Mazarin, 153.
Meaume, 16, 19, 67, 94, 96, 99, 116, 128, 138, 151, 152, 157, 187, 192, 194, 210.
Mèdes, 69.
Médicis, 4, 26, 57, 61, 63, 76, 85 210.
—— Voir Papes Léon X et Léon XI.
—— (Grands-ducs de). Voir Florence, Ferdinand I, Ferdinand II et Cosme II.
Médicis (Grandes-duchesses de). Voir Chrétienne de Lorraine et Marie-Madeleine d'Autriche.
—— (François de), frère de Cosme II, 60, 85.
—— (Lorenzo de), 66, 71-74, 85, 114, 170, 205.
—— (Cardinal Carlo), 86.
—— (Jean Carlos de), fils de Cosme II, 59.
—— (Antonio de), 55.
—— (Catherine de), reine de France, 8, 76, 109.
—— (Marie de), reine de France, 41, 47, 64, 72, 73, 76, 113, 133, 137-142, 147, 150, 153, 169, 198.
—— (Catherine de), sœur de Cosme II, 70.
—— (Claude de), sœur de Cosme II, 69, 86.
Médicis (Jean, marquis S. Agnolo), 60, 73-75, 82, 85, 113-118, 153, 182.
—— (Julien), son frère, archevêque de Pise, 85, 113, 153.
—— (Raphaël), son père, 113.
Médicis (Alexandre), archevêque de Florence, 51.
Méditerranée, 69, 83, 190, 193, 195, 201.
Mellan (Claude), graveur, 42, 81, 204.
Mény-Latour, 158.
Mercœur (Duc de), 13, 14, 94.
Mercure de France, 185.
Mercy, 158.
Merle (Ian), 121.
Méryan, graveur, 14, 22, 110, 130.
Messe de Saint-Marcel, 40.
Messine, 84.
Metz, 11, 32, 94, 101, 102, 108, 124, 135, 148, 181.
Meurthe, 21.
Meuse, 113.
Meyer, imprimeur, 139.
Michael, roi de Pologne, 168, 195.
Michel-Ange. Voir Buonarotti.
Micco [*Nikko*] (*Japon*), 125.
Microscope, 70, 82.
Miethké, 193.
Milan, 34, 88, 119, 128, 129.
Milanesi (Gaetan), 74.
Milazzo (*Sicile*), 84, 193.
Millery (village), 148.
Minerbetti, chanoine florentin, 48, 85.
Minorque (Fort Philippe), 84, 193.
Mirivelt (Michel), peintre, 208.
Mitry, 158.
Mola (Gaspard), médailliste florentin, 83, 86.
Momper (Josse de), peintre, 56, 57, 68, 146, 204.
Monaca di Monza, roman italien, 76.
Monclef, 180.
Moncornet, graveur, 207.
Moneta (Thom.), éditeur romain, 37.
Monfort (Jean de), médailliste, 114-123.
Monnerat, collectionneur, 199.

Mons, 208.
Montalte (Cardinal de), 41.
Montargis, 133.
Montarsis, collectionneur, 200.
Montarsolo (R. P. Ang.-Mar), servite, 61.
Monte (Camille del), 60.
Monte (Jean-Paul del), capitaine, 72.
Monterichier, 158.
Montjoye-Saint-Denys, héraut, 13.
Montmorency (Henriette de), 18.
Montolien (S[r] de), 179.
Montson, 150.
Monza (*Monaca di*), roman, 76.
More, 150.
Morel *ou* Marin (Jan), marchand d'estampes, 117, 121-123.
Morelli (Benoît), curé de Saint-Félix, florentin, 54.
Moréri, 209.
Moretus (Balthazar), imprimeur, 116-125, 138, 210.
Moretus (Jean), père, 118.
Moretus (Jean), frère, 118.
Morgan (Lady), 196.
Morin (Catherine), femme de Plate-Montagne, 120.
Morin (Jean), graveur, 116, 120.
Mougé (Jan), voiturier, 121.
Moy (Marquis de), 110-112, 150.
Munich (Musée de), 82, 95, 147, 148, 197.
Musée Plantin, 4, 117-122.
Museum (British). Voir Londres.
Musulmans, 69.
Muziano, peintre romain, 46.

Namur, 114.
Nancey, 158.
Nancy :
Nancy, 1-22, 32, 33, 40, 42, 44, 49-52, 58, 59, 62, 70-83, 86, 114, 115, 117, 123, 124, 129, 130, 143, 147, 169-181, 184, 187-201, 205-210.
Abbaye de Saint-Pierrre, 170.
—— de N.-D. de la Consolation, 147.
Académie royale, 166.
Annonciation, 93, 95.
Arc de Triomphe, 211.
Archéologie lorraine (Société d'), 4.
Archives départementales. Voir Bibliographie.
—— notariales. Voir Bibliographie.
—— municipales. Voir Bibliographie.
Augustins, 175.
Bailli, 181.
Bastion de Vaudémont, 101, 143, 179.
Bénédictins, 9, 93.
Bibliothèque, 94, 129, 193, 201.
Bourgeois (Taxe), 10, 114.

Nancy (suite) :
Capucins, 22, 93, 103, 175.
Carmel, 93.
Carmes, 93, 105, 106, 167, 170, 175, 176, 195.
Carnaval, 102, 109, 126, 144, 149.
Chambre des Comptes, 91.
Chanoines, 22.
Confrérie de l'Assomption, 176, 180.
—— du Gonfalon, 155, 164.
—— de Saint-Antoine, 168.
—— du Saint-Sacrement, 176, 180.
Congrégations, 93.
Conseil municipal, 13, 15, 96, 124, 127, 150, 160, 170.
Conseil souverain, 153, 154, 168, 177.
Consolation (N.-D. de la), 93, 147.
Cordeliers, 12, 22, 93, 97, 98, 105, 125, 126, 136, 139, 146, 153, 160-169, 175, 176, 104.
—— Chapelle ronde *ou* ducale, 166.
Cour d'appel, 6, 100, 105, 123, 160, 173.
Dominicains, 175.
Échauguette, 144, 210.
Écolâtre, 15, 18.
École (Grande), 15.
Églises, 161, 163.
—— Notre-Dame, 167, 176.
—— primatiale, 15, 18, 106, 167, 168.
—— Saint-Epvre, 8, 10, 14, 15, 97, 100, 128, 163, 164, 160, 173-176, 180.
—— Saint-Georges, 15, 22, 167, 168, 174-176, 180, 181.
—— Saint-Roch, 150.
—— Saint-Sébastien, 79, 100, 127, 139, 155, 170.
—— Chapelle N.-D. des Bourguignons, de la Victoire *ou* du Bon-Secours, 139, 153, 161, 163.
Escaliers étroits, 42.
États, 92, 108.
Évêché, 32, 93.
Fêtes annuelles, 15.
Filles bleues, 95.
Funérailles ducales, 21-23.
Gonfalon. Voir Confrérie du Gonfalon.
Gouverneur. Voir Brassac et Maréchal de la Ferté.
Grande maison, 15. Voir Mairie.
Habitants :
Aue (M. d'), dignitaire, 22.
Auge (R. P. André de l'), cordelier, 97, 98, 105.
Augeviller (Veuve d'), 7, 157.
Bailly (Nicolas), 12.
Barbe, horloger, 200.
Barberet, 162.

Nancy. (Suite.)
Habitants (suite) :
Barrois (Philippe), 128.
Beaufort (Jacques), 7.
Beauveau. Voir ce nom à B.
Bellange (Jacques), peintre, 13, 90.
Belleau (J. de), pharmacien, 163, 164.
Beschamps (Dr), médecin, 159, 163, 164.
Blanvarleti (Florent), maître d'école, 15.
Blondelot (Nic.), prévôt, 174.
Bontemps (Élizab.), 139.
Bouchel de la Barre, 152.
Bourbonne (De), 23.
Braconnier, 134.
Breton (Did.), maître d'école, 15.
Bricard (Fr.), avocat, 161, 164.
Brion (Veuve), 179.
Cachet (Catherine), 168, 174, 175.
Capchon, peintre, 164.
Carteret (Louise), belle-sœur de Jacques Callot, 168.
Chaligny, fondeurs, 127, 144.
Charlot (Ant.), imprimeur, 129, 155.
Charrouyer, notaire, 11.
Chenut, avocat, 145, 149.
Chuppin (Ch.), peintre, 12, 13, 90, 109.
Claudin, pâtissier, 7.
Cleret, concierge du Palais, 168.
Constant, peintre, 14.
Corbin-Mauljean (Mme), 172.
Courcol, 179.
Crocq (Balthazar), 12, 13, 209.
Danglus, peintre, 14, 17, 52.
Daubrée, 211.
Déruet (Cl.), peintre. Voir ce nom à D.
Devaux, 169.
Didelot (R. P.), cordelier, 98, 105, 153.
Didier (Antoine), messager, 7.
Drouin (Flor.), sculpteur, 14.
Drouin (Siméon), 109, 127.
Dussaux, notaire, 100.
Fricourt (De), peintre, 90.
Garniche (Jacob), imprimeur, 98.
Garnier (Dr Jean), 101, 164, 167, 170, 173, 175, 176, 179-181.
Gennetaire (Nicolas), trésorier général, 168.
Georgeot, 126.
Gournay (De), dignitaire, 22, 133, 148, 158.
Guillerme (Balt.), secrétaire de S. A., 91, 92.
Hardy (Charles), 179.
Haussonville (D'), 13, 158.
Henriet, peintre. Voir ce nom à H.
Hière (Jean de la), architecte, 109.
Houat (Claude), greffier, 9, 90, 164.

Nancy. (Suite.)
Habitants (suite) :
Huyn, procureur général, 179.
Jammaire, chanoine, 180.
Jeanpierre, notaire, 109, 173-181.
Jénien, témoin, 162.
Julet (R. P.), minime, 139.
Lallemant (Jean), peintre, 90.
Larey (Dom. de), 177.
Latarte (Paul), peintre, 90, 126.
Leclerc (Jean), peintre, 90, 127, 155.
Lefebvre (Pierre), peintre, 90.
Lépy, sculpteur, 166.
Letellier (R. P.), 147.
Liébault, 162.
Loye (Herm. de), libraire, 22.
Luyton (Raimond), échevin, 161, 179.
Machon, secrétaire du Duc, 128.
Machon, sa femme (Barrois), 128.
Mahuet (Jean), lieutenant civil, 173, 177.
Maillane (De), 22.
Maillard (Claude), 7.
Mengeon (Nicolas), 177.
Michelet, servante, 177, 180.
Mouchot (Jean), troisième mari de la veuve de J. Callot, 167, 173-181.
Noël, 157, 181.
Notaire (Nicolas), archer, 11, 105, 161, 163, 164.
Nicolas Le Poix, 6.
Philippe (Séb.), imprimeur, 111, 139.
Philippe, valet de Callot, 162, 163.
Prudhomme (Fr.), conseiller, 173, 177.
Racle (Étienne), 180.
Racle (Jean), graveur, 154, 164.
Renauld (F.), chanoine. Voir ce nom à R.
Rousselot, 150.
Ruelle (Cl. de la), 21, 102.
Ruiz (Franç.), 9, 164.
Saint Felin (Veuve), 7, 158.
Saucourt (Jean de), 100, 134.
Silvestre (Gilles), 140, 187.
Simonin, curé de St-Epvre, 163, 164.
Thiébaut (Simon), marchand, 174.
Thiériet (Thom.), prévôt, de Liverdun, 9.
Thiéry (Damien), curé, 173-175.
Thiéry-Solet. Voir ce nom à T.
Thons (Des), dignitaire, 22.
Tout-Bon (Remi), 7.
Vanneson, peintre, 14, 90.
Varinot (Chanoine), 167, 174-176, 180.
Vaulthier (Chrétien), 9, 90.
Viardin. Voir ce nom à V.
Vienne (Joseph de), maréchal, 12.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nancy. (Suite.)
Habitants (suite) :
Vignolles, peintre, 90.
Voillot. Voir ce nom à V.
Wiener, 201.
Willemet (Nic.), notaire, 171.
Wuillaume (Dom.), notaire, 173, 177.
Haye (Forêt de), 128.
Hôpital Saint-Julien, 176, 180.
Hôtel de Salm, 6, 91, 101, 106, 143, 160, 162, 164, 179, 181.
—— de Maillane, 93, 105.
Hôtellerie du Petit-Saint-Nicolas, 109, 179, 181.
—— du Porte-Enseigne, 7.
—— des Trois-Rois, 8, 143.
Italiens, 21.
Jésuites, 22, 93, 95, 105, 139.
—— (Collège des), 128, 139.
—— (Congrégation de N.-D.), 128, 164.
Madeleine (Lépreux de la), 96.
Mairie (Grande Maison), 15.
—— (Secrétaire de), 15.
Maisons : la Romaine, 90, 124.
Maladrerie, 14.
Marché, 138.
Minimes, 22, 78, 93, 139, 161, 175, 181.
R. P. Du Fort, 181.
R. P. Julet, 139.
R. P. Ch. Nicolet, 181.
Monnaie, 180, 209.
Moulins (Grands), 170.
Musée lorrain, 7, 106, 129, 154, 155, 172, 182, 196, 201, 202.
Oratoriens, 93.
Palais ducal, 11, 12, 22, 107, 111, 124, 129, 135, 143, 148, 150, 153, 154, 164, 167, 168, 170, 195.
Galerie des Cerfs, 22, 106, 108, 111, 136.
Salle Saint-Georges, 23, 91.
Cabinet, 170.
Chambre à coucher, 136, 168, 170, 195.
Pénitents blancs, 155, 164.
Pépinière, 107.
Peste, 124, 138, 144, 147, 148.
Place Mengin, 14, 15.
Porte N.-D. de la Craffe, 150, 164.
—— Saint-Nicolas, 107, 150.
Refuge, 93, 105.
Rues :
Boudière (de la) *ou* Grand'Rue, 10.
Callot, 210, 211.
Carrière, 14, 89, 109, 143, 164, 179, 181, 197, 211.

Nancy. (Suite.)
Rues (suite) :
—— (Petite), 10.
Charles-III, 12, 95.
Comptes (des), 7, 10, 89, 143, 144, 179, 210, 211.
Graffigny, 169.
Grande, 10, 21, 89, 144, 164, 167, 177, 179, 181, 210, 211
Grève, 12, 95.
Hache (de la), 12.
Maréchaux (des), 10.
Moulin (du), 15.
Neuve, 12.
Neuve-Carrière, 14, 109.
Ponts (des), 12, 79, 143.
Quatre-Églises (des), 95, 104.
Saint-Dizier, 95, 100, 105.
Saint-Georges, 90.
Société d'Archéologie lorraine, 4.
Société lorraine des Amis des arts, 211.
Sœurs grises (Franciscaines), 93, 161, 163.
Statue de Callot, 211.
Tiercelins, 93, 105, 107, 143, 161, 164, 175.
Couvent N.-D.-des-Anges, 161, 163.
Vaudémont, bastion, 101.
Ville Neuve, 12, 100, 107, 127, 138, 150, 155.
Visitandines, 110.
Nangasaki, 125.
Nantes, 99.
Naples, 35, 36, 70, 80.
Naples (Vice-roi de), 70, 153.
Napoléon III, 78.
Navarre, 8.
Navarre (Catherine de), duchesse de Bar, 13, 14, 90.
Neers (*La*), rivière, 113.
Nettancourt, 158.
Neuf Chasteau, 158.
Neufchastel, 158.
Nevers (Duc de), 32, 128.
Nevers (Évêque de), 108.
New-York, 20.
Neydeck (Baron de). Voir Fournier.
Neyman, collectionneur, 78, 112, 192.
Nicole. Voir Lorraine (Duchesse de).
Nicolini, ministre de Toscane, 32, 49.
Nieuwernes (Bernard van), 57.
Nikko, 125.
Nobili (Pierre), éditeur romain, 44.
Noblesse, graveur, 193, 206.
Noël, de Nancy, collectionneur, 157.
Noël, notaire, 181.
Noirefontaine, 158.
Noményy, 158.

Nordlingen, 154.
Nori, chanoine de Florence, 48.
Normandie, 131.
Northwick (Lord), 197.
Nourroy, 158.
Noyon, 30.
Nuremberg, 12, 135, 198, 208.

Offenbach près *Francfort,* 18, 156.
Olivier. Voir Séraphin, cardinal.
Onoféri (Franç.), éditeur florentin, 85.
Orange (Prince d'), 119.
Oratoriens de Baronius, 26.
—— de Bérulle, 3, 157.
Ordres Mendiants, 61.
Orient, 124.
Orjaucourt, 158.
Orlandi (Giov.), éditeur romain, 41, 44, 45.
Orléans, 147.
—— (Musée d'), 170.
—— (Pucelle d'), 9.
Orléans (Gaston d'), 33, 91, 128, 133-141, 147, 150, 153, 154, 191, 199.
Orne (D'), 158.
Orsini (Virginio), duc de Bracciano, 29.
Orso (Comte), espagnol, 73.
Ortes (Gabr.), orfèvre flamand, 36.
Ourches, 158.
Oxey, 158.
Oysellet, 158.

Padouan (Ottav. Leoni), peintre vénitien, 28.
Pagani, peintre florentin, 62.
Paggi, amis florentins de Jacques Callot, 88.
Paignon-Dijonval, collectionneur, 75, 99, 104, 107, 112, 184, 192.
Palaiseau, 146.
Palestrina, 40.
Pandolfini (Dom.), 77, 83, 87, 92, 182, 205.
Pantaléon Lanseine (Urbain IV), de Troyes, 20.
Paoli (J. Ant. de), éditeur romain, 44, 53, 56.
Papes, 103, 105, 139, 165.
—— Urbain IV [†1265], 20.
—— Boniface VIII [†1303], 46.
—— Urbain V [†1370], 94.
—— Jules II de la Rovère [†1513], 25, 69.
—— Léon X Médicis [†1522], 61.
—— Paul III Farnèse [†1550], 34.
—— Grégoire XIII Boncompagni [† 1585], 25, 28, 46, 125.
—— Sixte V Peretti [†1590], 3, 26, 28, 37, 41.
—— Grégoire XIV Sfondrato [†1591], 30.
—— Clément VIII Aldobrandin [†1605], 27, 48, 61, 87.
Pape Léon XI Médicis [†1605], 27, 87.
—— Paul V Borghèse [†1621], 19, 26, 27, 29, 31, 32, 39, 40, 49, 78, 83, 86, 87, 90.
—— Grégoire XV Ludovisi [†1623], 86, 87, 91, 92, 94.
—— Urbain VIII Barberin [†1644], 122, 125.
—— Léon XII [†1829], 95.
Parigi (Alphonse), père, peintre, 59, 80.
Parigi (Jules), fils, architecte, graveur, 4, 48, 51, 52, 59, 60, 64-71, 73, 74, 81, 83, 86, 112, 116, 182, 204, 205, 209.
Paris :
Paris, 1, 5, 6, 8, 17, 21, 31, 33, 37, 51, 61, 65, 76, 78, 87, 90, 95, 109, 112, 113, 128-130, 137, 143, 146-149, 153, 165, 169, 182, 183, 194, 196, 197, 205-207, 211.
Académie d'architecture, 1.
—— de peinture, 185, 191, 205, 209.
Almanach du commerce, 187.
Arsenal (Bibliothèque de l'), 5, 133, 152, 157, 185, 200.
Avenue de l'Alma, 5.
Bastille, 185.
Bateliers, 130.
Bibliothèque de l'Arsenal. Voir Arsenal.
—— d'Art et archéologie, 5.
—— de l'École des Beaux-Arts, 5, 6, 95, 201.
—— Mazarine, 5.
—— Municipale, 130, 202.
—— Nationale, 5, 62, 102, 112, 113, 185-189, 192, 201.
—— Nationale, Mns., 5, 11, 18, 87, 93-94, 157, 195, 201.
—— Sainte-Geneviève, 5, 157, 200, 201.
Bourbon (Petit). Voir Petit-Bourbon.
Cabinet des Estampes, 5, 6, 17, 94, 146, 187, 192, 199-201.
Cabinet du Roi, 104, 138, 142, 151, 157, 185-189, 199, 200.
Carnavalet (Musée), 196.
Charenton, 186.
Châtelet, 185.
Cité, 130.
Club des Jacobins, 102.
Cluny, 131.
Conseil municipal, 211.
Croix du Trahoir, 135, 169, 170.
Dominicains réformés, 102.
Église Saint-Benoît, 104, 131, 132.
—— Saint-Germain-l'Auxerrois, 130.
—— de l'Oratoire, 187.
—— Saint-Sulpice, 116.
Enseigne de l'Aigle, 130.
—— des Colonnes d'Hercule, 103.

Paris. (Suite.)
Enseigne de l'Épi d'or, 130.
—— de l'Espérance, 131.
—— de la Victoire, 198.
Garde-meuble, 130.
Gobelins, 124, 188.
Hôtel d'Antin, 186.
Incurables, 199.
Institut, 201.
Jacobins (Club des), 102.
Jardin de l'Infante, 130.
Joûtes nautiques, 130.
Louvre, 6, 30, 32, 71, 72, 102, 104, 112, 127, 130-131, 133, 135, 149, 155, 192, 194-195, 205.
—— Chalcographie, 115, 136, 142, 182, 187, 189, 202, 207.
Luxembourg, 64, 90, 116, 119, 128, 131, 137, 138, 140, 169, 198.
—— (Petit-), 140.
Mégisserie, 130.
Mercure de France, 185.
Palais, 131.
Passage du Pont-Neuf, 211.
Petit-Bourbon, 130, 131, 169, 183, 211.
Chapelle, 130.
Salle des États, 130.
Théâtre Italien, 130.
Garde-meuble, 130.
Petites-Maisons, 186.
Place du Carrousel, 104, 187.
—— de Grève, 72.
—— du Musée, 104, 187.
—— Vendôme, 207.
Plan, 201.
Pont-Neuf, 130, 132, 133.
—— (Petit-), 199.
Porte-Neuve, 133.
Quai des Grands-Augustins, 104, 187.
Régates, 130.
Rue d'Anjou, 206.
—— de l'Arbre-Sec, 132, 135, 169, 183, 187, 191.
—— Callot, 211.
—— du Carrousel, 104, 187.
—— des Champs-Élysées, 8.
—— du Chantre, 187.
—— Culture-Sainte-Catherine, 95.
—— du Foin, 186.
—— des Fossoyeurs, 198.
—— du Mail, 205.
—— du Marché-Saint-Honoré, 102.
—— Neuve, 199.
—— des Petits-Champs, 186.
—— des Prouvaires, 184.

Paris. (Suite.)
Rue Saint-Denis, 131.
—— Saint-Honoré, 135, 170.
—— Saint-Jacques, 97, 103, 104, 130-132, 137, 185, 187, 198.
—— Saint-Jean-de-Beauvais, 104, 187.
—— Saint-Martin, 104.
—— Saint-Roch, 186.
—— Servandoni, 198.
—— de Sévigné, 130, 202.
—— de Sèvres, 199.
—— Spontini, 5.
—— de Tournon, 137.
—— du Vieux-Colombier, 116.
Sainte-Geneviève. Voir Bibliothèque.
Seine, 130, 133.
Société d'étude de la gravure, 5.
Théâtre Italien, 130.
Tour de Nesle, 133, 196.
Trocadéro, 211.
Tuileries, 133.
Parme, 27.
Paroye, 158.
Parroy (Bois de), 110.
Pass (Alfred de), de Falmouth, 84, 190, 193.
Passari (Bernard), peintre romain, 37, 54.
Passignano (Dom.), peintre florentin, 29, 46, 62, 68, 71, 82-83.
Patacons ou écus, 119, 123, 135.
Patin (F. M.), 196.
Pattars ou sous, 120, 121.
Pays-Bas, 14, 31, 37, 86, 112-114, 193, 198, 206, 208.
Pazzi, (P. Ant.), graveur florentin, 207.
Peiresc, d'Aix, 112, 131, 198.
Pelletier (Dom.), auteur, 7, 101, 168.
Péri (Jacques), compositeur florentin, 66.
Péri (Giov. Dom.), poète, 81, 85.
Périer (R. P. Jacq.) francisc., de Pérouse, 85.
Perrault (Ch.), auteur, 1, 184, 207.
Perron (Cardinal du), 32.
Peruzzi (Balth.), peintre, 39.
Peste, 14, 16, 124. Voir Nancy.
Petite-Pierre, 147.
Petrequin, de Langres, 176, 181.
Pfaffenhofen, 150.
Phalsbourg (Prince de), Louis de Lorraine, baron d'Ancerville, comte de Boulay, 91, 98, 100, 106, 107, 110-112, 147, 148.
Pharamond, 129.
Phelippeaux de la Vrillière, 154.
Phelippeaux de Pontchartrain, 185.
Phelippeaux de Maurepas, 185.
Phidias, 134.

Philippe II, roi d'Espagne, 8.
Philippe III, 19, 48, 125.
Philippe IV, 118, 122.
Philippe (Sébastien), imprimeur, 111, 139.
Philippines (Iles), 125.
Philipsbourg, 160.
Picard, 73.
Picardie, 109.
Picchena (Curzio), ministre d'État florentin, 29, 64, 66, 73, 76-78, 83-88, 182.
Picchena (Caterina), Buondelmonte, 76, 77.
Piccinardi (Baron), 169.
Piccolomini (Ott.), duc d'Amalfi, 60.
Pierrefort, 158.
Pignoni Zanobi, éditeur florentin, 66, 69, 77, 81.
Pinelli, cardinal, 46.
Piney (Fr. de Luxembourg, duc de), 37, 42.
Pini (Carlo), florentin, 192.
Pio, cardinal, 39.
Pippi (Jules), peintre romain, 56.
Pisani, ambassadeur, 134.
Piscina (Hieronyma), épouse Thomassin, 37, 41, 43, 87, 208.
Pise, 51, 60, 64, 73-75, 113, 153.
—— Bocchetta, digue, 64.
Pistoie, 85.
Plantin (Musée), 4, 117, 122.
Plantin, beau-père de Moretus, 117, 118, 121-124.
Plate-Montagne (Math.), père, peintre, 116, 120.
Plate Montagne (Nicolas), fils, peintre, 120.
Poccetti (Bern.) Barbatelli, peintre florentin, 4, 52-57, 62, 64, 67.
Poelemburg (Cornil), peintre d'Utrecht, 31, 84, 86, 114, 115, 182, 204, 208.
Poilly (N.-J.-B.), graveur, 155, 187, 198.
Poirot, agent lorrain à Rome, 78.
Poitou, 170.
Polenzani, graveur, 207.
Pologne, 155, 164, 168, 195.
—— (Rois de), Jean Casimir, Michel, Sobieski, 155, 164, 168, 195, 206.
Polonais, 118.
Pomérance. Voir Roncalli.
Pont-à-Mousson, 12, 16, 23, 106, 110, 126, 147-148, 150, 176, 180.
—— Collège des Jésuites, 16, 106.
Pontoise, 97, 98.
Pont-Saint-Vincent, 13.
Pontarlier, 95.
Porcellets (André des), gouverneur, 94, 158.
Porcellets (Jean des), évêque de Toul, 18, 22, 86, 91-96, 105, 106, 182, 191.
Porcellets (Claude-Dorothée des), épouse Tornielle, 96.
Porcellets (Village des), 105.
Porta (Guillaume della), sculpteur milanais, 34, 36.
Porta (Phidias della), 34, 36.
Porta (Théodore della), 34, 36.
Port-Mahon (*Baléares*), 84.
Portugal, 46, 78, 149.
Potof (Jean), orfèvre allemand, 36.
Potthier, collectionneur, 200.
Pouilly, 158.
Poussin, 1, 30, 211.
Pozzo (Cassian dal), 1, 68, 198.
Prague, 12, 55, 65, 91.
Priber, éditeur, Leipzig, 156.
Procaccini, peintre bolonais, 58.
Prophéties de Joaquin, 32, 41.
Provence (Comte de), 12, 23.
Provinces-Unies, 113.
Pucelle d'Orléans, 9.
Pujol de Mortry, graveur, 207.
Pulligny, 158.
Putte (Erryck de), professeur, 118-119, 122.
Puylaurens (De), 133, 147.
Puysieux (Marquis de), 85.
Pythagore, 139.

Rabelais, 45, 98.
Raigecourt, 158.
Raimondi (J.-B.), typogr. orient., 42.
Ramberviller (Adrienne), ép. Henriet, 20.
Ramberviller (Alphonse), magist., poète, 62, 101, 102, 107, 192.
Rambouillet (Cath. Pisani, marquise de), 134.
Rampont, 158.
Randan (J.-L. de Bauffremont, comte de), 154.
Rainfaing (Élisabeth de), 105.
Raphaël Sanzio. Voir Sanzio.
Ratisbonne, 147.
Raucourt, 158.
Ravenne, 33.
Raville, 158.
Ré (*Saint-Martin* en l'île de), 138, 140.
Régent, 186.
Régiment de La Ferté, 178.
—— Royal-Comtois, 182.
Regnault-Delalande, *Catalogue*, 192.
Reims, 143, 164, 168.
Rembrandt, 114, 193.
Remèdes, 102, 134.
Remiremont, 147, 150.
—— (Catherine de Lorraine, abbesse de), 92, 147.
Rena (Marquis Géri della), 60.
Renauld (Abbé Fél.), chanoine de Nancy, 51,

58, 65, 70, 71, 75, 78, 83, 95-98, 103, 104, 106, 107, 109, 124, 126, 135, 138, 142, 145-149, 152, 154-156, 182, 187, 189, 193, 202, 208.
René, duc de Lorraine, 108.
Reni (Guido), peintre bolonais, 28, 29, 40.
Résal, mesure, 99, 106.
Revue des Deux-Mondes, 43, 210.
Rhin, 113, 160.
Rhynbergh, 113.
Riberolle, 186.
Ricci (Agnolo), comp. de ballets, 66.
Ricci (J.-B.) de Novare, peintre, 26, 28, 40, 171.
Richelieu (Château), 170.
Richelieu (Arm., card.-duc de), 87, 110, 133, 136, 137, 140, 141, 145-153, 159, 160, 170, 185, 188, 191.
Richelieu, archevêque de Lyon, 136.
Richelieu (Duc de), 200, 201.
Richelieu (Duchesse de), 169.
Richemini, 158.
Ricœur, éditeur, 96.
Rimini, 33, 39.
Rinuccini (Ottavio), 59, 77, 82.
Riocourt (De), 172,
Rixheim, 11.
Robblet, imp. rom., 40.
Roche, 158.
Rochelle de Calabre, 69, 70.
—— de France, 128, 132, 138, 141, 153.
Rohan (Marie de). Voir Duchesse de Chevreuse.
Romagnes, 39.
Romain. Voir Giulio Pippi.
Romalcourt, 158.
Rome :
Rome, 1, 5, 8, 10, 16-21, 25, 26, 52-61, 64-72, 78-84, 87-93, 96, 105, 114, 115, 119, 122, 125, 168, 171, 182, 189, 195, 198, 203-208.
Académie de S. Luc, 30, 208.
Ambassade de France, 1, 3, 32, 37, 133, 134.
—— de Lorraine, 2, 16, 18, 19, 32.
—— de Toscane, 32, 49, 63.
Ara Cœli, 105.
Archives du Capitole, 4.
—— des Églises, 3.
—— Nationales, 4, 33, 43, 79, 210.
—— Notariales, 3.
Avvisi [Gazettes], 31, 49.
Barisel (Police), 34, 36.
Bibliothèque : Vatican, 3, 28, 30, 31, 78.
Calcografia, 54, 67, 182.
Campo dei Fiori, 39.
Capitole, 25, 105.
Carmélites, 40.
Carnaval, 33.
Rome. (Suite.)
Catacombes de Sainte-Priscille, 33.
Chambre Apostolique, 28, 32, 33.
Champ de Mars, 25.
Collège romain, 87, 106.
Colonie française : 3, 42.
Baglier (Fr.), libraire de Paris, 44.
Bassetier (Cl.), aubergiste, 25.
Berthelot (Guil.), sculpteur, 25, 29, 31.
Cardinaux. Voir Du Perron, Joyeuse, Séraphin, Sourdis.
Cointarel, banquier du Mans, 30.
Fabre (Ét.), aubergiste, 25.
François, 79.
Grolets (Hubert), libraire de Toul, 44.
Languille (Jean), graveur sur bois, 25, 31, 39, 44.
Maupin, d'Abbeville. Voir ce nom à M.
Pichot (Pierre), curé de Saint-Louis, 25.
Polet (Pierre), banquier de Noyon, 30.
Thomassin (Phil.), de Troyes. Voir ce nom à T.
Turpin (Jean), de Paris. Voir ce nom à T.
Colonie lorraine : 3.
Armoises (Des), 36.
Cordier (Nicolas), sculpteur, 29, 31, 32, 39.
Darmuis, 35, 36.
Déruet (Cl.), peintre. Voir ce nom à D.
Gellée (Cl.), peintre. Voir ce nom à G.
Henriet (Isr.), peintre. Voir ce nom à H.
Lombard, sous-dataire, 3.
Pernet (Cl.), graveur, 44.
Poirot, agent de Lorraine. Voir ce nom à P.
Viardin, agent de Lorraine. Voir ce nom à V.
Dataire, 3, 33.
Dominicains, 55.
Églises (Les Sept), 45, 48.
—— S. Apollinaire, 36.
—— S. Biaggio della Pagnotta, 6, 42.
—— Ste Catherine-des-Lorrains, 3.
—— Ste Cécile, 3, 38, 44.
—— S. Esprit-des-Napolitains, 37.
—— S. Étienne in Pisciuola, 3, 42.
—— S. Eustache, 3.
—— S. Giovanni in Ayno, 3, 37, 42.
—— S. Giovanni in Laterano, 26, 28, 32, 33, 40.
—— S. Laurent-hors-les-Murs, 47.
—— S. Laurent in Damaso, 3, 41, 43.
—— S. Laurent in Lucina, 40.
—— S. Louis-des-Français, 3, 19, 25, 26, 28, 30, 31, 33, 39, 40.
Chap. S. Mathieu, 30.
Chap. Ste Cécile, 30.

Rome. (Suite.)
Église Ste Lucie-du-Gonfalon, 42.
—— Ste Madeleine, 30.
—— Madone dei Monti, 34, 35.
—— Ste Marie-Majeure, 26, 28.
Chapelle Pauline, 29.
—— Ste Marie Vallicelle, 3, 26, 31, 42, 44.
—— S. Nicolas-des-Lorrains, 3, 168.
—— S. Onufre, 40.
—— S. Paul-hors-les-Murs, 46.
—— S. Pierre, 6, 21, 26, 28, 29, 42, 46.
Chap. Clémentine, 29, 46.
Chap. Grégorienne, 36, 46.
Chanoines, 40.
Chevet, 34.
Maîtrise, 40.
—— S. Pierre in Vinculis, 35.
—— S. Roch, 48.
—— S. Sauveur, 36.
—— S. Siméon et S. Jude, 5, 36.
—— S. Thomas in Parione, 3.
Franciscains FF. MM., 105.
Gazettes-Avvisi, 31, 49, 51.
Gesù, 4, 26, 30, 33, 43.
Gouverneur, 20, 25, 30, 35, 43, 79.
Hôtel : de la Grue, 35, 36.
—— de l'Ours, 25, 34, 35.
Inquisition, 21, 37, 66.
Jésuites, 26, 30, 87, 106.
Jubilé, 21, 37, 45.
Juifs, 33.
Maison : Pizzo Merlo, 44.
Maîtres du Palais (Censure), 55.
Minimes français, 20, 26, 27, 78.
Monte Cavallo, 26, 28, 29, 41.
—— Giordano, 44.
—— Janicule, 32, 37, 40.
—— Pincio, 20, 26.
—— Verde, 37, 42.
Monti, 34, 35, 37.
Obélisques, 26.
Oratoire de Baronius, 26.
—— de Bérulle, 3.
Palais Borghèse, 26.
—— Corsini, Musée (Estampes), 4, 196.
—— Farnèse, 26, 27, 32.
—— Quirinal (Monte Cavallo), 28.
—— Rospigliosi, 29, 41.
—— Rucellai, 32, 33.
—— Sacchetti, 38.
Pasquin, 30, 38.
Pillage, 25.
Place Navone, 3, 21.
—— Nicosie, 49.

Rome. (Suite.)
Place du Peuple, 26, 27.
—— S. Pierre, 40.
—— Ste Trinité, 79.
Plan Cavalier, 28.
Plombier Apostolique, 34.
Pont, 45.
—— Molle, 25.
—— S. Ange, 25.
Porte du Peuple, 25.
—— Pia, 26.
—— S. Pancrace, 37, 82
Prix d'achat des charges, 33.
Régates, 32.
Restaurant du Maure, 30.
Rues : Armata, 37.
—— Calabraghe, 42.
—— Cellini, 42.
—— Corso, 26, 27, 32.
—— Croce, 26, 31, 33, 79.
—— Felice, 26.
—— Ferratina, 26, 79.
—— Giulia, 25, 32, 34, 36-39, 42, 171.
—— Gregoriana, 26.
—— Monserrat, 28.
—— Orso, 6.
—— Parione, 25, 27, 38, 34.
—— Pontefici, 26, 31.
—— Ripetta, 26, 45, 48.
—— Rosella, 4.
—— Sistina, 26.
Sacré-Collège, 41, 93.
Saint-Siège, 49, 61, 73, 78, 86, 91.
Sbires, 34, 41.
Sorciers, 32, 40, 42.
Théâtre de Pompée, 39.
Tibre, 2, 21, 26, 28, 43, 50, 106.
Tor di Nona, 30.
Trinité des Monts, 20, 26, 78.
Vatican : Belvédère, 31.
Bibliothèque, 3, 28, 30, 31, 78.
Galeries-loges, 28.
Villa Médicis, 26, 41.
Voie Flaminienne, 25.
Roncalli (Christ.), chevalier de Pomérance, 27-29, 46, 62.
Rooses (M. Max.), Musée Plantin, 4, 113, 117.
Roque (De la), collectionneur, 200.
Rosaccio (Aloys), graveur, 50.
Rosiers, 158, 179.
Rosselli (Matteo), peintre florentin, 52, 62, 64, 77, 83.
Rossi (J.-J.), éditeur romain, 54, 67, 69, 71, 171.
Rossini (Aless.), ép. Picchena, 16.

Rothschild (Baron Edm. de), 135, 201.
Rouen, 129, 193.
Rovere (Della), 69, 86.
Roville, école agricole, 172.
Rubens (Phil.), 31.
Rubens (Pierre-Paul), 4, 28, 31, 64, 90, 113-119, 123, 137, 138, 193, 206, 208.
Rucellai, florentin, 32-33, 76.
Ruelle (Claude de la), 21, 102.
Ruppé, 158.
Ruiz (Marguerite Callot), épouse, 89, 153.
Ruiz (Louise), épouse Villaucourt, 89, 100, 164.
Ruthard (R. P. Gasp.), jésuite, 139.
Ruyr (Jean), chanoine de Saint-Dié, 108.

Sacchi, auteur, 29.
Sadeler (Jean), graveur, 37, 55-56, 58.
Sadeler (Raphaël), graveur, 40, 55, 58, 65, 68.
Sailly, 158.
S. Agnolo (Marquis). Voir Jean Médicis.
S. Amand, 158.
S. Ambroise. Voir Maugis (abbé de).
S.-Amond (Bois de), 95.
S. Amour (Comte de), 105. Voir De la Baume.
S. Astier, 158.
S. Baslemont, 158.
S. Belin, 158.
S. Bernard de Clairvaux, 48.
Ste Cécile, cardinal. Voir Sfondrato.
S. Charles Borromée, 139.
S.-Cloud, 11.
S. Crépin, 46.
S.-Dizier, 133.
S.-Dyé, 9, 108, 109, 157.
S. Epvre, 158.
S. Fay, 158.
S. Felin, 158.
S. François d'Assise, 46, 103.
S. François de Paule, 139, 161.
S.-Germain-en-Laye, 11, 153, 154.
S.-Giovanni, fort de Calabre, 84, 193.
S. Hydulphe, 108.
S. Louis, 97.
S. Loup, 158.
S. Luc, 46, 82-83.
S. Mange, 158.
S. Marcel (Messe de), 40.
S. Maury, 158.
Ste Odile, 109.
S.-Pétersbourg, 136, 192, 193, 201.
S.-Pétersbourg : Ermitage, 136, 149, 192-193, 201.
S. Seigne, 158.
Salamanca, éditeur romain, 39, 44.
Salimbeni (Ventura), peintre siennois, 26, 37, 61.
Salival, abbaye, 102.
Salm (Catherine de), épouse Vaudémont, 14, 90, 126.
Salvadori (André), auteur florentin, 66, 67, 69, 82.
Sampigny, 158.
Sancède (Alfr.), collectionneur, 130.
Sancy, 158.
Sandrart (Joaq.), peintre, 10, 25, 31, 84, 114, 115, 207, 208.
San Martino (*Sicile*), 84.
San Miniato, faubourg de Florence, 73.
Sanzio (Raphael) d'Urbin, 26, 29, 39, 56, 115.
Saracini, ministre de Toscane à Paris, 76.
Sardaigne, cap Ferrata, 84.
Sarepta (Vve de), 82.
Sarley, 158.
Sarney, 158.
Sarpi (Fra Paolo), servite, 61.
Sarrebourg, 148.
Sarto (André del), peintre, 57, 58, 189.
Sarto (Jos. del), éditeur, 55.
Satellites de Jupiter, 41.
Saucourt (Claude de), droguiste, 134.
Saucourt (Jean de), droguiste, 100, 134.
Saucourt (Marie de), épouse Déruet, 100.
Saulx, 158.
Savary de Brèves. Voir Brèves et Maulevrier.
Saverne, 150.
Savigny (Mlle de), 136, 158.
Savoie (Duc de), 128, 129.
Savone, 153.
Saxon (S^r de), 100, 134. Voir Saucourt.
Scaïchi (Gottfried), éditeur, 122.
Scaletta (Sicile), 84, 193.
Schiaminozzi (Raph.), graveur, 48.
Schneider (Art.), professeur, 97, 193.
Schomberg (Maréchal de), 141, 148.
Sedan (Bataille de), 154.
Seine. Voir Paris.
Senecey (Cl. Ch. de Bauffremont, marquis de), 154.
Serancourt, 158.
Seraphin (Olivier), cardinal, 33, 42.
Sermartelli, éditeur florentin, 51.
Sermonetta (Jérôme), peintre, 46.
Serney, 158.
Serra (Monseigneur), trésorier pontifical, 32, 33.
Serrière, 158.
Sévigné (Mme de), 95.
Sfondrato (Paul), cardinal Ste-Cécile, 30, 38 46.
Shepherd, 197.
Sicile, 84, 193.
Sienne, 26, 37, 52, 59, 61, 81, 87, 209.
Sienne : Dôme, 59.

Signorini (Giov. Battista), compositeur de musique, 66.
Silly, 158.
Silvestre (Gilles), père, 20, 128, 164.
Silvestre (Élisabeth Henriet), mère, 20, 128.
Silvestre (Israël), graveur, 1, 2, 16, 68, 70, 79, 82, 90-99, 103, 104, 107, 112, 124, 128-136, 145, 146, 155-156, 164, 170, 182-187, 191, 193, 198, 205, 209.
Silvestre (Jacques), filleul de J. Callot, 128, 130, 164.
Silvestre (Charles-François), 104.
Silvestre (Louis), 195-205.
Silvestre (Jacques-Auguste) [1811], 136, 192.
Silvestre (Baron de), 182.
Simon (Jean), mathématicien, 170.
Simonet (Docteur), de Varsovie, 169.
Sirey, 158.
Sixte V. Voir Papes.
Sobieski (Jean), roi de Pologne, 168.
Société pour l'étude de la gravure française, 5.
Solignac (De), 166.
Sonnius, éditeur parisien, 131.
Sorbey, 158.
Sorciers, 32, 40, 42, 72.
Soriano (Franc.), compositeur de musique, 40.
Souilly, 158.
Sourdis (Cardinal de), 3.
Sourgs, 158.
Souxey, 158.
Spigliato (Martin), florentin, 57.
Spinola (Marquis de), 116, 123.
Stace, éditeur romain, 37, 44.
Stainville, 158.
Stefanoni, marchand d'estampes romain, 36, 41, 48.
Stella (Jacques), graveur lyonnais, 80, 83.
Stockholm, 193.
Stradan (Jean), peintre flamand, 52, 57, 182.
Strasbourg, 47, 172.
Strozzi (Jean-Baptiste), florentin, 81, 82.
Strozzi (Lorenzo), florentin, 59.
Strozzi (Nicolo), florentin, 82.
Strozzi (Paul), 59, 83.
Stuart (Marie), 8.
Studziana, 195.
Stuffa (Marquis della), 60.
Stuveros, monnaie, 121.
Suarez (Ferd.), capitaine de vaisseau, 72.
Suède, 150, 154, 159, 172.
Sustermans (Juste), peintre, 84.
Suze, 129, 142.
Swanenburg (Wilhelm), graveur, 63.
Syracuse, 84.
Tacca (Pierre), sculpteur florentin, 83.
Taico Sama, empereur du Japon, 125.
Taille unique, 42, 58, 63, 71, 77, 81, 109, 115.
Tailly (Martin de), 117.
Tallemant des Réaulx, 136.
Tantonville, 109, 158.
Tasso (Torquato), poète, 40, 81.
Tavernier, éditeur parisien, 109, 112, 113, 130.
Tchèques, 86.
Télescope, 41, 73.
Tellot *ou* Thélod, 158.
Tempesta (Ant.) graveur, 28, 37, 41, 44, 48-53, 59, 62-65, 79, 92, 182, 190.
Teniers le jeune, peintre, 82, 197, 206.
Terbourg, peintre, 206.
Tetti (Valérien), gantier flamand, 43.
Thausing (Moriz), auteur, 193.
Thélod, 11.
Thiéry-Solet (J.-B.-Félix), collectionneur de Nancy, 83, 104, 124, 152, 187, 189.
Thionville (Veuve d'Estissart de), 173, 174, 177, 180.
Thoma (Barbara), romaine, 168.
Thomas (Frère), de Rouen, 129.
Thomassin (Jean), père, ceinturier, 37.
Thomassin (Philippe), fils, graveur, 1, 6, 10, 16-21, 29, 30, 36-44, 47-55, 61-65, 71, 78, 81, 82, 87, 89, 94, 117, 125, 131, 134, 144, 146, 154, 171, 182, 190, 203, 204, 208, 210.
Thou (De), épouse Savary de Brèves, 32.
Thoyras (Maréchal de), 153.
Thurn, 86.
Tiers-ordre, 125.
Tillou, 158.
Tinghi (Mei), graveur, 67, 70, 198.
Titien, 66.
Tonti (Cardinal), 33, 39, 40.
Tornielle (Charles de), comte de Brionne, baron de Bauffremont, marquis de Gerbeviller, 18-19, 95, 111, 158, 170.
Tornielle, sa femme, Claude Doroth. des Porcelets, 96.
Tornielle (Gaston J. B., comte de), marquis de Gerbeviller, 105.
Tornielle (Henri, comte de), 105.
Torrisano (Bastien), 34.
Torvilliers-Créange, 158.
Toscane, 3, 12, 46, 47, 51-52, 55, 66, 68, 72, 73, 77, 81, 82, 84, 94, 96, 154, 182, 193, 194, 208.
Toul, 11, 18, 22, 32, 44, 86, 87, 91-96, 105, 106, 129, 191.
Tounoy, 158.
Traisnel, Jouvenel des Ursins (marquis de), 52.
Trapani, 84, 193.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Trente (Concile de), 10.
Trèves, 108.
Troeschel (Hans), graveur, 72, 198.
Troyes, 8, 20, 37-39, 78, 125, 129, 153, 171, 196.
—— Hôtel du Dauphin, 20.
—— Porte Croncelz, 20.
—— Urbain IV, 20.
Tsiganes, 145.
Tullier, 158.
Tunis, 70.
Turco (Marquise del), 82.
Turco (Giov.), chambellan, 55, 66.
Turco (Pierre-Franç.), majordome, 55.
Turco (Rosselli), 192, 196.
Turcs, 70, 72, 82, 84, 132, 184.
Turin, 2.
Turpin (Jean), éditeur, 37, 41, 44, 131.
Turpin (César), 41.
Turquie, 43.
Typographie orientale, 42.
Tyrrhénienne (*Mer*), 70.

Ulster, héraut d'armes irlandais, 13.
Ungé (Barbara), épouse Thomassin, 37.
Urbin, 26, 56, 69, 86.
Urbin François-Marie (duc d'), 69.
—— Frédéric (prince d'), 69, 86.
Urie, 153.
Ursins (Jouvenel des), marquis de Traînel, 52.
Utrecht, 10, 31, 84, 114, 115, 126, 182, 195, 208.

Vaccari (Laurent), éditeur romain, 37.
Vaccari (André), éditeur romain, 45.
Vagnonville (Fouques de), 192.
Valchey, 158.
Valdor (Jean), de Liége, graveur, 2, 127, 134, 139, 144, 149, 209.
Valdor (Roch), 127.
Valence, 48.
Valenciennes, 208.
Valhey, 158.
Valk (G.), éditeur, 135, 187.
Valletta, spadassin, 76.
Vallette (Marquise de la), 110.
Vallière (Duc de la), 200.
Valois, 8.
Valvasor (J.-W.), 193.
Van Aelst, éditeur, 37, 63.
Van Bree (Herman), banquier, 186.
Vandœuvres, près Nancy, 126.
Van Dyck, 114-116, 131, 194, 206-208.
Van Dyck, *Iconographie*, 115, 207.
Van Mander, auteur, 56.
Van Mark, de Liége, 208.
Van Meurs, imprimeur, 118.
Vanni Curzio, orfèvre romain, 36.
Vanni (François), peintre siennois, 26, 37, 44, 46, 61.
Varnepart, 158.
Varsovie, 168, 169, 195.
Vasari (Georges), peintre, auteur, 30, 34, 59.
Vasari (Société), 84.
Vatican. Voir Rome.
Vaudémont, 12, 13, 22, 23, 158.
Vaudémont (François, comte de), 14, 90-91, 106, 108, 136, 165.
—— Cath. de Salm, sa femme. Voir Salm.
—— Charles, son fils, 86, 91, 92. Voir Charles IV.
—— Nicolas-François, cardinal, 91, 106, 129, 139, 150, 153.
—— Henriette, princesse de Phalsbourg, 91, 99, 107, 147, 150, 153, 164.
—— Marguerite, épouse de G. d'Orléans, 91, 147, 150.
Vaudoncourt, 158.
Vaudreuil (Comte de), 196.
Vaugelas (de), 133.
Vecchi (Gio), du Borgho, peintre, 46.
Veillane (*Avigliano*), 147.
Venise : 20, 31, 43, 55, 56, 61, 192, 200, 206.
—— Musée, 192, 196.
—— Rialto, 55.
Vénitiens, 69.
Venloo, 113.
Veralli, cardinal, 18.
Verdonck, maître d'école, Anvers, 118.
Verdue, maître de dessin, 104.
Verdun, 11, 134, 168.
—— Saint-Paul, 168.
Veroncourt, 158.
Versailles, 185.
—— Musée, 170.
Vesoul, 95, 147.
Viardin, chanoine, écolâtre, agent lorrain, 18, 19, 32, 78.
Vic, 62, 101, 102, 107, 148, 192.
Viénot, graveur, 140.
Vienne (Autriche), 55, 83, 86, 91, 151, 192-193.
—— Bibliothèque Albertine, 83, 151, 192, 193.
Vigneron (Jean), fermier, 181.
Vignier (Jérôme), de l'Oratoire, 157.
—— (Regnier), 157.
Villamena (Francesco), graveur, 42, 44, 58, 65, 68, 71, 191, 204.
Villaucourt (Claude de), gouverneur de Château-Salins, 89, 100, 164. Voir Louise Ruiz.
Villaucourt (Paul de), 100, 164, 173, 177, 181. Voir Marguerite Kuttinger.

Villaucourt (Jacques de), époux de Catherine Callot, 168, 169, 173, 174, 177-180, 191.
Villaucourt (Jeanne de), épouse d'Estissart de Thionville, 173-180.
Villaucourt (Catherine de), épouse de Fournier de Neydeck, 173-180.
Villaucourt (Théodore de), 177, 180.
Villaucourt (Jean-César de), 182.
Villaucourt (Thérèse de), 182.
Ville, 158.
Villeloin, abbé. Voir Marolles.
Villeroy (De), secrétaire d'État, 32.
Villers-lès-Nancy, 126, 128, 143, 144, 150, 159, 171, 172.
Vincent (Veuve), éditeur, 104, 132, 133, 151, 155, 187. Voir Bury.
Vireval, fontaine miraculeuse, 102.
Vitelli (Jules), gentilhomme florentin, 59.
Viviers, 158.
Vivot, collectionneur, 82, 191.
Vizzardi (Martin), orfèvre, 36.
Vœnius (Otho) *ou* Van Veen, peintre, 48.
Voïart (Elisa), romancière, 207, 210.
Voillot, secrétaire d'État, 18, 20, 86.
Voiture, auteur, 130, 133, 134.
Voltaire, 169.
Volterra, 60.
Vorsterman (Lucas), graveur anversois, 115, 131, 194, 206.
Vos (Martin de), peintre, 40, 58.
Vosges, 108.
Vouet (Simon), peintre, 30, 131, 140, 211.
Vrillière (De la). Voir Phelippeaux.
Vrintz (J.-B.), éditeur, 58.
Vroncourt (De), 111.

Watronville, 158.
Wauters, collectionneur, 155, 192.
Westminster, 13.
Wicar, collectionneur, 193.
Wisner, collectionneur, 201.
Wiérix (Ant.), graveur, 58.
Wignacourt (Aloph de), 39.
Willemet, notaire, 171.
Wisniowiechi (Michel), roi de Pologne, 195.
Wisse, 158.
Wleugels (Phil.), peintre, 120.
Wuillaume (Dom.), notaire, 160-164, 167, 173, 174.
Wyngaerden (Van den), graveur, 114, 126, 193.

Xeuilly, 143, 167.

Zagreb : musée, 97, 193.
Zampieri, le Dominiquin, 26, 29, 30.
Zanetti, collectionneur vénitien, 192, 200.
Zénon (R.-P.), jésuite, 95.
Zuccaro (Fred.), peintre, 27, 36.
Zutphen, 12, 23.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Légende de Callot 1

Félibien. — Sources nouvelles d'information : Archives de Rome (États d'âmes), de Florence, de Nancy (Minutes notariales), d'Anvers (Musée Plantin-Moretus), Bibliothèque nationale de Paris. — Nouveaux moyens d'étude : Bibliothèque d'art et d'archéologie, Société pour l'étude de la gravure française.

Enfance de Callot (1592-mai 1608) 7

Aïeux légendaires. Claude l'archer, le grand-père, enrichi, anobli. Terre et chapelle de Bainville-sur-Madon. Jean, héraut d'armes, le père. Pas de registres baptismaux avant 1604. Naissance de Jacques. Frères et sœurs tous dans les Ordres. Enfance, événements de Nancy, éducation. Fuite de la maison paternelle : histoire de l'*Enfant prodigue*. Jacques n'avait encore rien gravé. Mort du duc Charles III.

Débuts à Rome (septembre 1608-décembre 1611) 25

École romaine : Josépin, Zuccaro, Roncalli, Ann. Carrache, Tempesta. Les Florentins. Michel-Ange de Caravage, Baglione, Elsheimer, Rubens. Événements de 1608. Procès Della Porta : Callot ou Cabbot. Entrée chez Thomassin : travaux, relations. Jérômette Thomassin et Arsène Houssaye : *le Tableau parlant*. Callot chez Ant. de Paoli; chez Paul Maupin avec Giov. Maggi : les *Sept Églises*. Chez Tempesta : *Obsèques de la Reine d'Espagne*. Le R. P. Ét. Arbinot.

Séjour à Florence (janvier 1612-avril 1621) 51

Portrait de *Charles III*. Chez Poccetti : l'*Enfer du Dante*. Étude des Sadeler, des Collaert; chez les Giunti : l'*Harpalice*. R. P. Burelli, des Servites. Nouvelle manière : taille simple. Essais à l'eau-forte. A l'école de Parigi. Portrait de *Francesco de Médicis; Miracles* de la Nunziata. Attaché aux Offices : *Batailles des Médicis*. Burin abandonné pour la pointe. Ne grave plus que d'après ses propres dessins. Carnaval de 1616. Fêtes du prince d'Urbin. Flotte contre les Algériens à Ischia. *Saint Antoine;* les *Sept Péchés capitaux*. Carnaval de 1617. *Caprices* offerts au Prince Laurent. Flotte contre les Tunisiens à Bastia. Parigi et Galilée. Callot et D. Giovanni de Médicis : *Paysages italiens*. Chez les Buondelmonte : le ministre Curzio Picchena. Déruet et Henriet en visite. *Fête des Tisseurs*. Le poète Peri d'Archidosse. *Soliman*. *Foire de l'Imprunetta*. Croisière en Méditerranée : aquarelles. Poelemburg à Florence. Mort de Cosme II. Jean des Porcellets, évêque de Toul. Retour de Callot. Lettre d'adieu.

Retour à Nancy (mai 1621-mars 1627) 89

Cour de Lorraine divisée : Mariages princiers. Jacques et l'évêque de Toul : *Saint Mansuy*. *Généalogie* des Porcellets. *Gondreville*. Souvenirs d'Italie : *Bossus* ou *Gobbi*. *Mendiants* ou *Baroni*. Cordeliers. Cadeau au Prince de Phalsbourg : gratification ducale. Graveur de la Cour. Riche mariage avec Catherine Kuttinger. Poète Alphonse de Rambervillers : cadeau du *Saint Livier*. *Grande* et *Petite Passion*. *Thèses* pour les Cordeliers, pour le Prince Nicolas-François. Claude Gellée. Dédicace à la Duchesse Nicole : *Parterre; Carrière*. Duchesse de Chevreuse : *Chasse;* gratification ducale. *Combat à la barrière*.

Visite aux Pays-Bas (avril-octobre 1627) 113

Canal de Venloo : D. Giov. de Médicis. Callot mandé à Bruxelles. Visite à Bréda, à Utrecht, chez Poelemburg, Honthorst et Bloemaert. Souvenirs de Sandrart. Van Dyck a-t-il appris de

Callot la gravure à l'eau-forte? Il fait le portrait de Callot. *Judith* au pointillé. Quatre *Vues de Bruxelles.* Callot à Anvers. Chez Plantin-Moretus. Correspondance sur le *Siège de Bréda.* Compte de frais. Pages.

VOYAGES À PARIS (juin 1629-mars 1631) 125

Martyrs du Japon. Gravures à la Honthorst. Gravures à la Van Dyck. Jean Valdor à Nancy. Portrait de *Charles IV. Généalogie de Lorraine. Vues de Paris* vraies, fausse. Chez Henriet. Son portrait par Lasne. Gaston d'Orléans à Nancy : Voiture à la marquise de Rambouillet. *Monnaies, Balli di Sfessania,* Dr Delorme. *Sièges de Ré* et *de la Rochelle :* Maugis, abbé de Saint-Ambroise. Richelieu supprimé. Peste à Nancy : le père de Jacques en meurt : *Enfant prodigue. Sièges* en détresse. Marquis d'Effiat.

DERNIÈRES ANNÉES (avril 1631-24 mars 1635) 143

Succession paternelle. *Bohémiens, Grands-Apôtres.* France et Lorraine brouillées : mouvements de troupes. *Maréchal d'Effiat* inachevé. Mariage de Gaston à Nancy. Traité de Vic : *Misères de la guerre. Portrait* de Déruet. Année terrible : 1633. Siège et occupation de Nancy. Charles IV en exil. Les *Supplices, Vie des Saints, Martyre des Apôtres, Exercices militaires. Saint Antoine. Petite treille. Armorial* de Lorraine. Dureté de Richelieu. Derniers mois de Callot. Maladie. Testament, codicille. Funérailles : tombe de Bosse. Épitaphes.

RELIQUES DE CALLOT (1635-1911) 167

Veuve remariée deux fois. Jean, héraut d'armes, le frère, peintre; Jean, héraut d'armes, le neveu. Claude Callot, peintre des rois de Pologne. Arrière-petite-nièce, Mme de Graffigny. Henriet fabrique des Callots. Claude Déruet, peintre de Richelieu. Immeubles : Villers, aux Mathieu de Dombasle; Bainville, au général de Bouligny. Immeubles urbains localisés : testament de la veuve; arrangement de 1680. Papiers autographes manquent. Cuivres, 1123 : partie chez Silvestre, Fagnani, au Cabinet du Roi, d'où ils sont enlevés; abbé de Chancey à la Bastille. Rapatriés à Nancy. Dessins, 2,000 notés : caractères; aujourd'hui à Florence, Paris, Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg. Peintures? Aucune. Faux portrait, faux tableau de Florence : nombreux copistes. 1123 estampes : imitations, faux. Collectionneurs : Maugis, Delorme, Marolles, Gaignières. Critique de La Bruyère. Collection du Cabinet des Estampes de Paris.

GLORIEUX RENOM 203

Popularité soutenue de Callot; causes, caractéristiques de sa manière. Ses maîtres et sa formation; ses élèves. Portraits : Van Dyck, Lasne. Biographes : Félibien, Baldinucci, Meaume. Rue et statue à Nancy; rue à Paris.

TABLES :

des cuivres 213
des illustrations 221
des œuvres 223
des sources utilisées 227
des noms propres 231

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE

LA

VIE DE JACQUES CALLOT

A ÉTÉ ACHEVÉE D'IMPRIMER LE 15 JUIN 1912

SUR LES PRESSES

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

M. GUILLAUME, SOUS-PROTE DE LA COMPOSITION

M. GÉRUZET, SOUS-PROTE DES PRESSES

M. RICAUD ÉTANT DIRECTEUR



